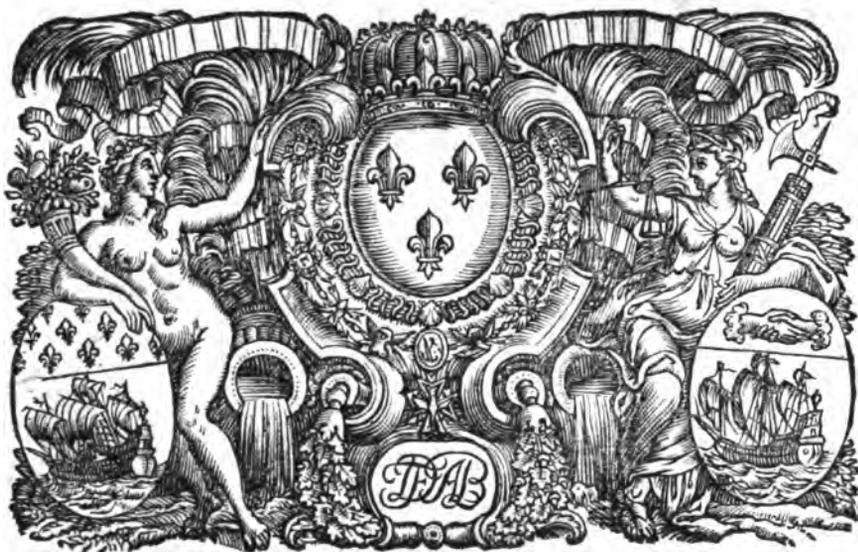


# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

ÉCRITE PAR THEODORET,  
ET PAR ÉVAGRE.

*Traduite par Monsieur COUSIN, Président en la Cour  
des Monnoyes.*

TOME IV.



A PARIS,

*En la Boutique de PIERRE ROCOLET.*

Chez DAMIEN FOUCAULT, Impr. & Lib. ordin. du Roi & de la Ville, au Palais  
en la Gallerie des Prifonniers, aux Armes du Roi & de la Ville.

MDCLXXVI.

AVEC PRIVILEGE DU ROT.



A MONSIEUR  
**LE DUC**  
**DE MONTAUSIER**  
PAIR DE FRANCE, CHEVALIER  
des Ordres du Roy, Lieutenant General  
d'Angoumois, Xaintonge, Haute & Basse  
Alface, Commandant pour Sa Majesté en  
Normandie, Gouverneur de Monsieur  
le Dauphin, &c.



MONSIEUR,

*L'accueil favorable que vous avez fait à tous  
les Ouvrages, que j'ai donnez au public, m'inspi-*  
a ij

## E P I T R E.

pose une espere de necessité de vous presenter celui-ci, qui est sans doute un des plus considerables par la beauté de sa matiere, & par le merite des Auteurs, qui l'ont traitée.

Je vous avouë pourtant, MONSIEUR, que le desir que j'ai de m'aquiter de ce devoir, est mêlé de quelque crainte, & qu'au mesme temps que je tâche de vous donner des marques publiques de ma reconnoissance, j'apprehende que le present que je vous fais, n'ait pas tout ce qu'il faudroit qu'il eût pour vous plaire. Je souhaiterois bien, MONSIEUR, de ne vous rien offrir qui n'eût vôtre approbation. Mais je sai combien il est difficile d'arriver à la perfection qui est necessaire pour la meriter. Vous êtes un des plus grans Juges des productions de l'esprit, qu'il y ait en nôtre siecle. Vous en connoissez également les beautez, & les défauts, & vous découvrez, jusques aux moindres negligences, qui échapent à ceux-mesmes, qui ont fait une étude particuliere de nôtre langue, & qui suivent le plus exactement qu'il leur est possible, les regles que l'usage & le bon sens ont prescrites, pour bien parler, & pour bien écrire.

Vous avez, MONSIEUR, une élévation, & une force de genie, une vivacité & une penetration d'esprit, que l'on doit regar-

## E P I T R E.

der comme le plus noble avantage de la naissance, & encore plus estimer que la gloire d'être sorti d'une Maison aussi ancienne qu'est la vôtre, & aussi illustre qu'elle s'est rendue, & par son propre éclat, & par celui de ses alliances.

Vous ne vous êtes pas contenté, MONSEIGNEUR, de posséder ces précieux dons, tels que vous les avez reçus du Ciel. Vous en avez rehaussé le prix par votre travail, & vous y avez joint ce qu'il y a de plus agreable dans les belles Lettres, & de plus solide dans les connoissances les plus relevées. Vous avez fait voir en Vôtre Personne que c'est une erreur de s'imaginer que l'étude amollisse le courage, & qu'elle rende incapable de manier les armes, puisque vous n'excellez pas moins dans l'art de la Guerre, que dans les Sciences. Vous signalâtes Vôtre Prudence & Vôtre Valeur, dès vos premières campagnes. Vous contribuâtes dès lors par la Sageffe de vos Conseils, & par la Force de votre Bras au gain des Batailles, à la prise des Villes, à la conquête des Provinces. La passion que vous avez pour l'interêt de l'Etat, vous a porté depuis au milieu des plus terribles dangers, d'où vous êtes retourné accompagné de la Victoire, chargé de Gloire, & couvert de ces honorables blessures, qui selon la pensée d'un ancien, seront toujours comme autant

## E P I T R E.

de bouches, qui publieront la grandeur de vos Exploits.

Je n'entreprendrai pas, MONSEIGNEUR, de renfermer dans cette Lettre les autres qualitez extraordinaires qui vous rendent si recommandable. Elles rempliront nos Histoires, & passeront avec elles dans les siècles à venir. Tant qu'il y aura parmi les hommes de l'estime & du respect pour la vertu, on parlera avec éloge & avec admiration de l'inclination généreuse que vous avez d'obliger, de la sincérité de vos paroles, de votre amour pour la vérité, de votre zèle pour la Justice, de votre vénération pour les choses saintes, de la profession publique que vous faites de condamner tout ce qui est le moins du monde contraire à la probité, & aux bonnes mœurs. On ne manquera pas aussi; MONSEIGNEUR, de louer la Justice que le plus grand Prince de la terre vous a faite, quand il a récompensé vos services par les premières dignitez du Royaume, & par le Gouvernement des plus importantes Provinces, où vous avez trouvé de nouvelles occasions de faire paroître l'ardeur que vous avez pour la gloire de Sa Majesté, & pour le repos des peuples qu'elle a soumis à votre conduite.

Mais que ne dira t-on pas MONSEI-

## E P I T R E.

**GNEUR**, du choix que ce Prince si éclairé, & qui en toutes choses a un si sage discernement, a fait de vous, pour vous confier ce qu'il a de plus cher? Jamais choix n'eut un applaudissement si general, ni des suites si heureuses. L'envie au-dessus de laquelle vous avez toujours été, avoia dès lors, que personne n'étoit plus capable de cet emploi. La France en conçut de grandes espérances. Mais quelques grandes qu'elle les eût conçues, elle les vit bien-tôt surpassées par le soin, par l'application, par la vigilance que vous apportâtes à former l'Esprit, le Jugement & les Mœurs de Monseigneur le Dauphin. Vous luy donnâtes d'abord des idées fort justes, & qui répondoient parfaitement à la véritable valeur de chaque chose. Vous répandites dans son cœur de pures maximes, & de genereux sentimens. Vous luy apprîtes à discerner ceux qui donnent de fideles conseils aux Grans, & ceux qui ne leur parlent que par complaisance, & vous luy inspirâtes une forte passion pour les Vertus qu'un Prince Chrétien doit aquerir, & une extreme horreur des defauts qu'il doit éviter.

Cette puissante Monarchie voit avec autant d'étonnement, que de joye croître de jour en jour ces vertus naissantes que vous cultivez avec une assiduité merveilleuse, & avec un travail incroyable,

## EPI T R E.

Et elle s'en promet tous les avantages qu'une sage education peut tirer du plus excellent naturel qu'il y eut jamais.

Permettez-moi, s'il vous plaît, MONSEIGNEUR, d'entrer dans ses sentimens, de joindre mes vœux à ceux qu'elle fait incessamment pour un sujet qui luy est si important, & d'y ajouter une protestation tres-sincere d'être toute ma vie, avec une profonde veneration,

MONSEIGNEUR,

Vostre tres-humble, &  
tres-obeissant serviteur,  
COUSIN.



## A V E R T I S S E M E N T .

**L** A vertu & la science de Theodoret lui ont aquis une si grande reputation , qu'il suffit que son nom soit à la tête de cette Histoire , pour en donner une plus haute estime , que ne feroient tous les discours , par lesquels je pourrois entreprendre de la relever. Il a été considéré comme un des plus saints Evêques , & comme un des plus savans Docteurs de l'Eglise Greque. Les dons du Ciel sembloient avoir prevenu en lui les imperfections ordinaires des enfans des hommes , puisque ses parens l'avoient promis à Dieu avant sa conception , & qu'ils l'avoient destiné au service de l'Eglise , incontinent après sa naissance. Après l'avoir consacré à la pieté dès le berceau , ils n'eurent garde de l'élever de cette maniere prophane , qui a donné lieu de dire que nos parens sont souvent nos parricides , & qu'il ne faut pas s'étonner du mauvais succez de la plupart de nos entreprises , parceque nous avons été nourris parmi les imprecations de nos peres & de nos meres , & parmi des souhaits aussi funestes ,

*Tome IV.*

b

## A V E R T I S S E M E N T.

que ceux qu'auroient pu faire nos plus cruels ennemis. Ils lui donnerent une education, qui fut toute chrétienne, & toute sainte, & qui en l'éloignant des objets qui flatent les sens, & qui corrompent le cœur, conserva son innocence, & le garantit de la contagion du siecle. Il demeura dans la retraite d'un Monastere, non par le seul choix de ses parens, ni par l'effet d'un temperament melancolique, & d'une humeur noire, qui haït naturellement le jour, & qui fuit la compagnie, mais par l'inclination que la grace avoit formée dans son cœur, de se separer des biens creez, qui ne sont que de faux biens, & de se priver autant qu'il lui seroit possible, de leur usage, pour s'unir plus étroitement au Createur, qui est le seul bien veritable, en la possession duquel consiste la felicité souveraine.

Theod. Ep.  
81.

Il ne chercha pas dans le Monastere un lâche loisir, ni une molle oisiveté, où il semble que l'on soit invité par la solitude, & par le silence. Il y fut toujours dans l'action, & dans le travail. Bien qu'ayant conservé la pureté de son ame, & évité d'abord les écueils, où son innocence auroit pu faire un triste naufrage, il ne fût pas obligé aux satisfactions rigoureuses, que l'Eglise n'impose qu'aux grans pecheurs, il s'y soumit de lui-mesme, & se chargea volontairement de tout ce que la penitence a de plus affreux, & de plus terrible. Il fit ses delices, des gemissemens, & des larmes, & se nourrit de l'abstinence, & du jeûne.

La regularité avec laquelle il se priva de tout ce qui est commode au corps, & s'acquitta de tous les de-

## AVERTISSEMENT.

voirs qui le peuvent mortifier, n'empêcha pas qu'il ne prît un soin très-particulier de cultiver son esprit, Comme il étoit persuadé que les austeritez exterieures lui auroient servi de peu de chose, si elles n'avoient été jointes à des exercices interieurs, il s'appliqua avec une assiduité incroyable à la lecture des livres sacrez, à l'étude de la science de l'Eglise, à la meditation des mysteres, & à la priere. Pendant qu'il ne songeoit qu'à se perfectionner de cette sorte, & à travailler à sa propre sanctification, la divine providence le choisit pour l'employer au salut des autres, & pour lui confier le gouvernement des ames.

La ville de Cyr avoit perdu son Evêque. C'étoit une petite ville que les Juifs avoient autrefois bâtie, en retournant de Babylone à Jerusalem, & à laquelle ils avoient donné par reconnoissance le nom du Prince, qui avoit eu la bonté de les delivrer d'une longue & ennuyeuse captivité, de leur rendre les vases sacrez, & de leur permettre de rebâtir le temple, & d'y offrir des sacrifices.

Nôtre auteur fut retiré de sa solitude, & élevé malgré lui, par le suffrage du Clergé, & du peuple, sur le Siege de cette Eglise. Bien qu'il fût que l'Episcopat est non seulement une occasion, mais aussi un engagement de pratiquer les vertus Chrétiennes, avec une perfection plus éminente que celle d'aucun autre état, & que c'est en ce sens que le grand Apôtre a dit que celui qui le desire, desire une sainte fonction & de bonnes œuvres, il ne laissa pas de faire tout son possible pour l'éviter. Mais plus il le fuyoit plus il en étoit digne. Dès qu'il en eut été revêtu, il

b ij

Proc. 1. 2. des  
Edif. ch. 11.

## AVERTISSEMENT.

fit voir en sa personne toutes les qualitez, que le divin Paul demande dans un Evêque.

On n'intenta jamais de procez contre lui, & jamais il n'eut la pensée d'en intenter; ce qui fait voir que non seulement il observa tres-exactement les preceptes du droit naturel, mais encore qu'il souffrit avec patience que d'autres les violassent à son prejudice. Il auroit pu éviter d'être traduit devant les Juges, en vivant avec l'honnêteté, avec laquelle il vivoit, en rendant à chacun ce qui lui appartient, & en ne faisant tort à personne, & c'est peut-être de cette sorte que vivoient les plus sages des payens. Mais il n'auroit pu éviter d'y traduire les autres, s'il n'avoit meprisé ses interêts, & remis ses injures par une generosité, qui est particuliere aux Chrétiens.

Les Ecclesiastiques qui s'aquittoient, sous sa conduite, de leur ministere, & qui l'imitoient comme leur modele, ne parurent jamais non plus que lui devant les Tribunaux, pour y poursuivre des affaires temporelles. Il étoit si fort au dessus de la passion que plusieurs ont de s'enrichir, que non seulement jamais il ne desira, ni ne demanda rien du bien d'autrui, mais que jamais il ne reçut de presens. Ses domestiques suivirent si religieusement l'exemple de sa moderation, qu'on n'en put trouver aucun parmi eux, qui voulût accepter la moindre chose. Il avoit tellement dépouillé son cœur de l'amour du bien, qu'il distribua aux pauvres la succession, qui lui étoit échue par la mort de ses parens, & qu'il ne posseda jamais que les vêtemens, dont la necessité l'obligeoit de se couvrir. Il employa une partie des revenus de son

## AVERTISSEMENT.

Eglise à l'embellissement de sa ville, & au soulagement des particuliers, qui implorèrent son assistance.

Tout cela est peu de chose en comparaison de ce qu'il fit pour l'agrandissement de la religion, pour l'extirpation de l'erreur, & pour la conversion des heretiques. Il amena à la connoissance de la verité huit bourgs, & quelques lieux d'alentour, qui avoient été infectez des imaginations corrompuës de Marcion. Il en convertit deux autres, dont le premier suivoit les égaremens d'Eunome; & le second, ceux d'Arius. Il ne vint pas à bout de ces grans desfeins, sans y trouver de grans obstacles. Il courut d'extrêmes perils en attaquant l'heresie, & combattit plusieurs fois jusques à perdre une partie de son sang, il fut plusieurs fois poursuivi par la fureur d'un peuple, qui aimoit son aveuglement, & qui n'apprehendoit rien tant que de voir la lumiere. Il fut plusieurs fois accablé de pierres, & tout prêt de perdre la vie. Mais Dieu la lui conserva au milieu de toute sorte de dangers, & l'engagea depuis en diverses occasions de l'employer à l'instruction, & à l'édification de son Eglise. Il y travailla avec une application infatigable, tant par ses livres que par ses predications. Les premiers lui ont aquis une loüange tres-rare, & tres-singuliere, d'avoir mieux écrit l'histoire, que nul autre, & d'avoir mieux expliqué l'Ecriture.

Photius, qui étoit sans doute un grand juge des ouvrages de l'esprit, prefere la maniere, dont l'Histoire de Theodoret est écrite, à celle des Ecrivains qui l'avoient précédé, & assure que le stile en est clair & sublime, & qu'il n'a rien pourtant d'inutile,

## AVERTISSEMENT.

ni de superflu. La beauté des termes s'y trouve heureusement avec la vérité. Ce n'est pas qu'il n'y ait quelques fautes contre la vérité même ; mais ce sont des fautes qui échappent aux écrivains les plus exacts ; & qui n'ôtent rien du mérite de leurs ouvrages , parcequ'elles sont tout ensemble , & rares , & legeres. La plupart consistent à avoir rapporté certaines choses à d'autres temps , qu'à ceux , où elles se sont en effet passées. J'en remarquerai ici quelques exemples , à dessein , non d'accuser nôtre auteur de negligence ; mais d'empêcher que son autorité n'impose à ceux qui prendront la peine de lire ma Traduction. Il met la mort d'Arius parmi les circonstances du Concile de Nicée. Il est certain que cet Heresiarque fut chassé d'Alexandrie , incontinent après qu'il eut été condamné , & que saint Athanase ne voulut jamais permettre qu'il y rentrât , quelque effort qu'Eusebe ; & Theognis fissent pour l'y rétablir. Il mourut à Constantinople douze ans depuis , d'une maniere aussi funeste , & aussi tragique que chacun sait.

Liv. I. ch. 14.

Chap. 16.

Theodoret anticipe par une semblable méprise le temps de la translation d'Eusebe , de l'Evêché de Nicomedie à celui de Constantinople. Il place ce protecteur d'Arius sur le Siege de la Capitale de l'Empire , incontinent après la mort d'Alexandre. Ce fut néanmoins Paul , qui succeda à Alexandre , & Eusebe ne s'empara de ce Siege , qu'après qu'il en eut chassé Paul par ses artifices , & par ses violences.

Chap. 22.

Il fait une faute toute contraire dans le recit du dessein que quelques-unseurent de transferer Eusebe de Cesarée à Antioche. Car il ne le rapporte qu'après

## A V E R T I S S E M E N T.

la mort d'Eulale. Il faloit le rapporter immédiatement après la deposition d'Eustate ordonnée dans le Concile d'Antioche tenu en trois cent trente. Ce fut en ce temps-là qu'une partie des habitans d'Antioche demanderent Eusebe pour leur Evêque, qu'il s'excusa de quitter l'Eglise de Cesarée, à laquelle il étoit attaché, & que Constantin admira sa modération. Paulin fut transféré de Tyr à Antioche, & Eulale fut élu après la mort de Paulin.

Nôtre Auteur s'est encore mépris en d'autres endroits dans la supputation du temps, comme quand il a étendu l'exil de saint Athanase, jusques à deux ans quatre mois, bien qu'il n'ait pas duré deux ans entiers, puisque ce saint Evêque ne fut relegué à Treves, que sur la fin de l'an 335. & qu'il en fut rappelé en 337. peu de mois après la mort du grand Constantin. Liv. 2. c. 1.

Quand il raconte la maniere si extraordinaire, & si surprenante, dont saint Ambroise fut choisi pour gouverner l'Eglise de Milan, il ne garde pas l'ordre de la Cronologie. Car il semble mettre ce memorable evenement, dès le commencement du regne de Valentinien, bien qu'il ne soit arrivé qu'en 370. c'est à dire dix ans depuis l'avenement de ce Prince à l'Empire. Il fait une faute presque semblable, quand il raconte la sedition d'Antioche apres le meurtre de Thessalonique. Ce dernier fut commis en 390. & l'autre arriva en 388. Liv. 4. c. 3.

Les autres fautes qui sont échappées à Theodoret ne regardent point la Cronologie: Elles regardent des circonstances peu importantes. La premiere qui Liv. 5. c. 20.

## A V E R T I S S E M E N T.

Liv. 2. ch. 7. se presente à mon esprit est celle qu'il a faite dans le dénombrement des Evêques qui assisterent au Concile de Sardique. Il assure qu'ils étoient deux cent cinquante. Saint Athanase dit dans sa lettre aux Solitaires qu'ils n'étoient que cent soixante & dix.

Liv. 5. ch. 3. Il confond le siege que les Perles mirent devant la ville de Nisibe en 350. avec celui qu'ils y mirent en 359. & en attribué la levée aux prieres de Jaques Evêque de cette ville-là. Cependant ce siege fut levé par les prieres non de Jaques ; mais de Vologese successeur de Jaques. Il y a dans la Cronique d'Alexandrie une lettre de ce Vologese , où le siege fait en 350. est décrit. Il est aussi décrit dans une Oraison de l'Empereur Julien.

Liv. 4. ch. 30. Theodoret s'est encore trompé en quelques autres points : comme quand il a dit que Paulin Evêque d'Antioche refusa l'accommodement qui lui avoit été proposé par Melece. Socrate , & Sozonenne assurent qu'il l'accepta.

Chap. 8. Il s'est encore trompé quand il a dit que Maxime fut ordonné Evêque de Constantinople par Timothée Evêque d'Alexandrie. Car il paroît par la lettre que les Evêques d'Italie , auxquels ce Cynique avoit imposé , écrivirent en sa faveur à l'Empereur Theodose ; & qui est dans l'appendice du Code Theodosien , qu'il avoit été ordonné par Pierre, successeur de saint Athanase , & predecesseur de Timothée.

Ces fautes que je n'ai remarquées que par le motif que j'ai expliqué , sont comme des taches presque

## AVERTISSEMENT.

que imperceptibles , qui n'empêchent pas que les corps où elles se trouvent , n'ayent une excellente beauté. Elles ne diminuent ni le merite, ni la reputation de l'histoire de Theodoret.

Que s'il a eu l'avantage de représenter dans cet Ouvrage avec une plus grande netteté, & une plus grande élégance qu'aucun autre Ecrivain, ce qui s'est passé de plus remarquable dans l'Eglise, l'espace de plus d'un siècle, il en a eu un autre encore plus considérable, qui est d'avoir expliqué l'Ecriture sainte avec une aussi grande clarté, & une aussi grande fidélité qu'aucun autre interprete. Il n'y a presque point de livre dans l'ancien, ni dans le nouveau Testament, sur lequel il n'ait fait des Commentaires. Il en a fait sur les livres de Moïse ; sur ceux de Josué, des Juges, & de Ruth, sur les quatre des Rois, sur les deux des Paralipomenes, sur les Pseaumes, & sur le Cantique des Cantiques. Enfin il en a fait sur tous les Prophetes, & sur toutes les Epîtres de saint Paul.

Il ne s'est pas contenté de développer les veritez contenuës dans les livres sacrez. Il a découvert les erreurs cachées dans les ouvrages des heretiques, & a principalement refuté celles qui avoient le plus grand cours en son temps ; comme celles d'Arius, de Macedonius, d'Apollinaire, & de Marcion.

Il a laissé quantité d'autres productions de son esprit, comme les vies des saints Solitaires, les réponses aux demandes des Mages, les dialogues, les fables des heretiques, la maniere de guerir les maladies des payens, & plusieurs autres, où, comme il dit

## A V E R T I S S E M E N T.

lui-mesme, la lumiere de la doctrine catholique reluit, sans être obscurcie du nuage d'aucune erreur. La mesme lumiere a paru avec un éclat extraordinaire, dans les predications qu'il a faites, soit aux Eglises de son Diocese, par le devoir de sa charge, ou au peuple d'Antioche, à la priere de trois Evêques de cette grande ville, qui ne pouvoient se lasser d'admirer son savoir & son éloquence.

Cependant quelque preuve qu'il ait donnée par ses discours, & par ses écrits de la pureté de ses sentimens, & de quelque precaution, dont il ait usé, pour se conserver dans la reputation de Prelat tres Orthodoxe, il n'a pu éviter d'être soupçonné de s'être rendu complice des impietez de Nestorius. Le Cardinal Baronius a soutenu en plusieurs endroits de ses Annales, qu'il tomba dans l'erreur au temps du Concile d'Ephese, & que l'année suivante, Dieu lui fit la grace de l'en retirer. D'autres savans hommes se sont persuadez que Theodoret a non seulement tenu, mais encore défendu publiquement la doctrine de Nestorius jusqu'à l'année 447. & ont cru qu'on le pouvoit justifier par les Extraits de Marius Mercator. Il est certain que quand il écrivit le livre des fables des heretiques, & la lettre à Sporange, il avoit tout l'éloignement qu'un Catholique doit avoir des erreurs de Nestorius, & pour être convaincu de la vérité de ce fait, il ne faut que lire l'endroit où il décrit les mœurs, les égaremens, l'opiniâtreté, & la fin déplorable de cet heretique. Au reste il n'y a pas lieu de s'imaginer que ce passage soit supposé, puisque Leonce, dont nous parlerons incontinent, y renvoie les

## A V E R T I S S E M E N T.

Lecteurs, pour les convaincre de la pureté de la foi de Theodoret. Je le traduirai, & l'infererai ici tout entier, bien qu'il soit un peu long. Depuis que le monde est sur le penchant de sa decadence, & qu'il approche de la ruine commune des choses créées, chacun a la presomption de pretendre d'enseigner les autres, & personne n'a assez de modestie, pour vouloir bien se laisser instruire. Depuis ce temps-là, le demon, qui a causé la mort, introduit le mensonge, & semé l'yvraye parmi le bon grain n'a plus suscité d'ennemis étrangers à l'Eglise. Mais ayant trouvé un instrument propre à recevoir tout d'un coup ses plus malignes impressions, il a ruiné sous un faux pretexte de pieté, le mystere de la Divinité, & del'Humanité du Fils unique de Dieu, & a corrompu la pureté de la foi, par un mélange de subtilitez payennes.

Vous avez, sans doute, entendu parler de Nestorius, son nom ayant été si fameux, & ayant fait un si grand bruit. Il avoit tiré sa naissance de la petite ville de Germanicie. Je ne sai quelle fut sa premiere education. Mais après avoir souvent changé de pais, il tomba enfin sur la grande ville d'Antioche, comme un de ces funestes fleaux, qui affligerent autrefois l'Egypte. Comme il avoit quelque teinture des belles lettres, une voix forte & agreable, & qu'il s'étoit exercé à declamer, il entra par la suite du temps dans le Clergé, fut élevé à la Dignité du Sacerdoce, & chargé du soin d'instruire le peuple. Il ne fut pas si-tôt dans cette importante fonction, qu'il fit voir ce que l'on devoit attendre de lui dans tout le cours de sa vie. Car au lieu de choisir une ma-

## A V E R T I S S E M E N T.

„ niere de parler noble, élevée, & propre à nourrir,  
 „ & à fortifier l'esprit de ses auditeurs, il ne songea  
 „ qu'aux moyens d'exciter de vains applaudissemens,  
 „ & de gagner l'affection d'une populace, qui n'a que  
 „ l'ignorance, & la legereté en partage. Pour venir  
 „ plus aisément à bout de ce dessein, il portoit des ha-  
 „ bits d'une couleur sombre, marchoit d'un air triste,  
 „ & melancolique, évitoit les assemblées, où il y a  
 „ de la confusion & du desordre, affectoit de paroître  
 „ pâle dans la creance qu'il en seroit estimé plus au-  
 „ stere, & plus réformé, aimoit la retraite, & passoit  
 „ presque tout son temps sur les livres. Il avança fort  
 „ en âge, en continuant toujours à garder cette con-  
 „ duite, en tâchant d'imposer au peuple par ses artifi-  
 „ ces, & de paroître homme de bien, plutôt que de  
 „ l'être en effet, & en preferant sa propre gloire à celle  
 „ de Dieu. Mais comme, selon la parole de nôtre  
 „ Maître, il n'y a rien de caché, qui ne doive être  
 „ découvert, ni de secret qui ne doive être connu;  
 „ comme il n'y a point d'action, ni bonne, ni mau-  
 „ vaise, qui puisse demeurer ensevelie dans l'oubli,  
 „ Nestorius par un jugement impenetrable de Dieu fut  
 „ placé de l'avis des Seigneurs de la Cour, & des Pre-  
 „ lats, & du consentement de l'Empereur, qui regnoit  
 „ en ce temps-là, sur le Siege de l'Eglise Catholique de  
 „ Constantinople, qui est le plus illustre Siege qu'il  
 „ y ait dans l'univers.

S. Matth.  
chap. 10.

„ J'ai maintenant à décrire les actions qu'il fit de-  
 „ puis, & dont le bruit remplit la mer & la terre. Il ne  
 „ fut pas si-tôt sur le Trone Episcopal de la ville impe-  
 „ riale, qu'il changea la puissance sacrée en domina-

## A V E R T I S S E M E N T.

tion tyrannique, & qu'abusant de son autorité avec ce  
 une licence effrenée, il fit paroître l'impicté qu'il ce  
 avoit conçüe, & prononça publiquement des blas- ce  
 phèmes contre le Fils unique de Dieu. Il déclara la ce  
 guerre à la doctrine des Apôtres, rejeta l'autorité ce  
 des saints Peres, qui depuis la premiere publication ce  
 del'Evangile, avoient toujours servi de guides aux ce  
 Fideles. Il troubla l'Eglise de Constantinople, & ce  
 l'Eglise universelle, sans être épouvanté de cette ce  
 menace du divin Paul, *Celui qui vous trouble, en por-* Ep. aux Ga-  
lat. ch. 5.  
*tera la peine quel qu'il soit.* Il mit sur le chandelier du ce  
 temple les tenebres de l'erreur, au lieu d'y mettre la ce  
 lumiere de la verité. La premiere nouveauté qu'il ce  
 s'efforça d'introduire, est que la sainte Vierge, dont ce  
 le Verbe divin a pris son corps, ne doit pas être ap- ce  
 pelée Mere de Dieu, mais seulement Mere de Christ, ce  
 quoique les plus anciens Predicateurs de la foi, ayent ce  
 toujours enseigné selon la tradition des saints Apô- ce  
 tres, qu'il la faut appeler Mere de Dieu, & croire ce  
 qu'elle l'est en effet. Il ne me reste plus rien à faire, ce  
 si ce n'est de découvrir & de publier le secret de son ce  
 artifice, & de son blasphème, dont personne n'a ce  
 voit jamais oüi parler avant lui. Le nom de Christ, ce  
 dit-il, renferme l'idée de deux natures, au lieu que ce  
 celui de Dieu ne renferme l'idée, que de la divine qui ce  
 est simple, & incorporelle, & que celui d'homme ce  
 ne renferme que l'idée de la nature humaine. C'est ce  
 pour cela, ajoute-t-il, qu'il faut confesser que la ce  
 Vierge est Mere de Christ, & non pas Mere de Dieu, ce  
 de peur que nous ne nous engagions à dire sans y ce  
 penser, que le Verbe divin a tiré son origine de la ce

## A V E R T I S S E M E N T.

,, Vierge sainte, & que pour parler conséquemment,  
 ,, nous ne soyons obligez de reconnoître qu'elle est  
 ,, plus ancienne que lui. Comme je ne desire pas que  
 ,, ce que j'avance ici, passe pour une accusation depour-  
 ,, vuë de fondement, je rapporterai ses propres pa-  
 ,, roles, & le produirai lui-mesme, comme un témoin  
 ,, de sa propre impieté. Ayant effacé de sa memoire la  
 ,, doctrine des Apôtres, & de leurs saints successeurs,  
 ,, il avança dans l'assemblée des Fideles, ces paroles,  
 ,, & d'autres semblables, *Marie n'a pas mis un Dieu au*  
 ,, *monde, elle n'y a mis qu'un homme, qui étoit l'organe*  
 ,, *de la Divinité.* Il dit entre autres impertinences, il  
 ,, *n'appartient qu'aux payens de donner des Meres aux*  
 ,, *Dieux.*

,, Je ne remarquerai rien davantage du détail de ses  
 ,, extravagances; bien qu'elles soient en grand nom-  
 ,, bre, parce que je suis obligé de passer à un autre sujet.  
 ,, Comme les impies doivent perir d'une mort funeste,  
 ,, il fut déposé par les Evêques assemblez à Ephese, &  
 ,, animez de l'Esprit de Dieu. Il fut depuis relegué par  
 ,, l'ordre de l'Empereur à Oasts, où il souffrit comme  
 ,, par avance le châtement qui est préparé dans l'autre  
 ,, siècle aux impies. Il fut consumé par sa propre folie,  
 ,, & accomplit dans soi-mesme cette parole de l'A-  
 ,, pôtre : *Il y a des personnes dont les pechez sont connus*  
 ,, *avant le jugement & l'examen qu'on en pourroit faire.*

Ce seroit affoiblir l'idée, dont ce discours remplit  
 l'esprit que de vouloir en tirer des conséquences,  
 pour justifier que celui qui en est auteur, n'étoit pas  
 favorable à Nestorius. Il suffit de le lire avec une me-  
 diocre attention, pour reconnoître clairement, qu'il

## A V E R T I S S E M E N T.

detestoit ses erreurs avec toute la sincérité, & tout le zele, que l'on peut souhaiter dans un Evêque tres-Orthodoxe.

Il s'agit donc uniquement de savoir, s'il les avoit soutenuës auparavant, & si lorsque dans la chaleur des disputes excitées par les predications de Nestorius, il fut engagé par Jean Evêque d'Antioche à écrire contre saint Cyrille Evêque d'Alexandrie, il s'éloigna de la doctrine de l'Eglise.

Pour examiner cette question, de la decision de laquelle dépend la justification de l'uniformité de la creance de Theodoret, il est necessaire d'avoir present à l'esprit le different qui s'émut entre Jean Evêque d'Antioche, & saint Cyrille, au sujet des nouveautez que Nestorius avoit prêchées touchant le mystere de l'Incarnation.

Voici le crayon que Leonce nous en a laissé, soit qu'il l'eût tracé après l'Abbé Theodore, ou qu'il l'eût fait de soi-mesme. L'heresie de Nestorius s'éleva un peu de temps après la mort de Theodore, & de Diodore. Ce Nestorius étoit Evêque de Constantinople, comme Cyrille l'étoit d'Alexandrie, & comme Jean l'étoit d'Antioche. Bien que j'aye déjà expliqué, en quoi consistoit l'erreur de Nestorius, j'en dirai encore ici quelque chose. Au lieu de reconnoître l'union du Verbe divin à la Nature humaine, il admettoit deux personnes differentes, & c'est pour cela qu'il n'appeloit point la sainte Vierge Mere de Dieu, mais seulement Mere de Christ. Que s'il appeloit Jesus-Christ Dieu, & Homme, ce n'étoit pas au sens, auquel nous l'appe-

## A V E R T I S S E M E N T :

„ lons ainsi. Ce n'étoit qu'à cause d'une habitude , &  
 „ d'une union qu'il confessoit entre eux , semblable à  
 „ celle qui est entre deux amis , & qui nous fait dire  
 „ qu'ils n'ont qu'une ame. Cyrille s'opposa à Nesto-  
 „ rius , & lui écrivit plusieurs lettres , pour le retirer  
 „ de l'erreur. Après lui en avoir écrit deux , sans avoir  
 „ rien gagné sur son esprit , il lui en écrivit une troi-  
 „ sième , où il infera douze articles touchant la foi ,  
 „ à la fin desquels il ajouta que s'il les recevoit , il de-  
 „ meureroit uni d'amitié avec lui , & le considereroit  
 „ comme son collegue , sinon qu'il le retrancheroit  
 „ de sa communion. La contestation s'étant accrüe ,  
 „ Theodose le jeune qui regnoit alors , ordonna que  
 „ l'on tint un Concile dans la ville d'Ephese , & que  
 „ Jean Evêque d'Antioche y prît connoissance du  
 „ different de Cyrille & de Nestorius. Cyrille se rendit  
 „ à Ephese avec les Evêques d'Egypte , au jour qui  
 „ avoit été designé. Nestorius s'y trouva aussi avec  
 „ les siens. Jean ayant differé son voyage , & tardé  
 „ seize jours au delà du temps marqué par la lettre de  
 „ l'Empereur , Cyrille crut qu'il n'assisteroit point au  
 „ Concile , & ayant lu les lettres de Nestorius , avec  
 „ des passages des saints Peres contraires à ces lettres ,  
 „ il le deposa , bien qu'il ne fût pas present , & qu'il  
 „ dît , qu'il attendoit son Juge.

„ Jean étant arrivé seize jours après le terme , &  
 „ ayant trouvé , qu'en son absence Nestorius avoit  
 „ été depose , en eut du deplaisir. Etant donc allé à  
 „ une autre Eglise , qu'à celle où Cyrille s'étoit assem-  
 „ blé , il se declara contre lui , sans entreprendre nean-  
 „ moins de rétablir Nestorius. Ainsi Jean , & Cyrille se  
 „ condamnerent reciproquement.

Il y

## A V E R T I S S E M E N T.

Il y avoit dans le parti de Jean un homme éloquent nommé Theodoret , Evéque de Cyr ville d'Orient. Il écrivit contre les douze Chapitres , que Cyrille avoit inferez dans sa troisiéme lettre à Nestorius , & l'accusa de tenir les mesmes sentimens qu'Arius , Eunome , & Apollinaire. Cyrille ayant entrepris de refuter Nestorius , qui ruinoit le mystere de l'Incarnation , en introduisant deux personnes en Jesus-Christ , eut un soin particulier d'établir son unité. Ce qui donna sujet à Theodoret de le soupçonner de ne tenir qu'une Nature , comme les Ariens , & les Apollinaristes. Il n'a jamais paru néanmoins que Theodoret ait approuvé les sentimens de Nestorius. Il s'est plaint seulement de l'injure faite par Cyrille à Jean Evéque d'Antioche. Au reste , il est à propos que ceux qui prendront la peine de lire cet Ouvrage , soient avertis qu'il court une lettre écrite à Nestorius , sous le nom de Jean , qu'elle contient la refutation des erreurs du premier , & qu'elle est signée des Evéques des Provinces d'Orient. Il n'est pas moins nécessaire de les avertir qu'il court d'autres lettres , sous le nom de Theodoret & de Nestorius , par lesquelles ils se donnent des louanges , & approuvent réciproquement leur doctrine. Mais ce sont de fausses lettres , supposées par les heretiques , à dessein d'affoiblir l'autorité du Concile. Que si quelqu'un veut savoir combien Theodoret étoit éloigné des erreurs de Nestorius , qu'il lise le livre que ce grand homme a composé contre toutes les heresies. Après que Nestorius eut été déposé de la sorte , & que sa depo-

*Tome IV.*

d

## A V E R T I S S E M E N T.

» sition eut excité les troubles, dont je viens de par-  
» ler , le Concile se separa, & chaque Evêque re-  
» tourna à son Diocèse. Cyrille retourna à Alexan-  
» drie, & Jean à Antioche. Il y eut depuis ce temps-  
» là de la mauvaise intelligence entre les Prelats d'E-  
» gypte , & ceux d'Orient, les uns étant soupçon-  
» nez de favoriser Apollinaire, & les autres de soute-  
» nir Nestorius. Comme cette contestation s'échau-  
» foit , l'Empereur Theodose écrivit à Cyrille, & à  
» Jean qu'ils s'accordassent. Dès que Jean eut reçu la  
» lettre de l'Empereur , il en écrivit une autre, qui  
» contenoit sa profession de foi, & l'envoya à Cyrille  
» par Paul Evêque d'Emese. Cyrille la lut , & l'ap-  
» prouva, & cette approbation termina les differens  
» qui avoient été entre les Evêques d'Orient, & ceux  
» d'Egypte.

Ce crayon nous represente quelque chose de plus , qu'il ne sembloit nous promettre. Nous n'y cherchions que le sujet du different que les impietez de Nestorius exciterent entre les Eglises d'Orient, & celles d'Egypte, & nous y trouvons la justification des sentimens de nôtre auteur. Mais voyons de plus près la part qu'il prit dans cette affaire, & la doctrine qu'il y soutint.

Quand Nestorius commença à publier les nouveutez, qui scandaliserent l'Eglise de Constantinople, les Evêques d'Orient ne purent d'abord ajouter aucune creance aux bruits desavantageux, qui couroient de lui, ni se persuader qu'il eût oublié la verité des dogmes, dont il avoit été instruit parmi eux. L'artifice, dont il usa pour leur

## AVERTISSEMENT.

cachet ses erreurs, contribua à les confirmer dans la trop bonne opinion qu'ils avoient de ses sentimens. Car il leur fit accroire qu'il ne s'éloignoit en rien de la doctrine commune de tous les Fideles, & qu'il ne s'abstenoit d'appeler la sainte Vierge, Mere de Dieu, que de peur que les simples n'abusassent de ce terme, & qu'ils ne s'imaginassent que la Nature divine du Verbe eût eu un commencement. Ils ne laisserent pas de l'exhorter à lever le scandale, qu'il avoit excité par la nouveauté de son langage, & à se servir des expressions des saints Peres, dont il assuroit qu'il avoit conservé les sentimens. Jean Evêque d'Antioche lui écrivit pour cet effet en ces termes. Je vous exhorte à déclarer librement les sentimens Orthodoxes, que l'on sait certainement que vous tenez. Ne faites point de difficulté de vous servir d'un terme, dont plusieurs Peres se sont servis dans leurs discours, & dans leurs écrits, & ne rejetez plus un mot qui donne une idée toute conforme à la piété. Il n'y a eu aucun Docteur dans l'Eglise, qui ait refusé de se servir du nom de Mere de Dieu, au lieu qu'il y en a plusieurs fort celebres, qui s'en sont servis, & ceux qui ne s'en sont point servis, n'ont jamais condamné ceux qui s'en servoient.

Cette lettre ne fut pas écrite au nom de Jean Evêque d'Antioche seul, elle fut écrite au nom, & en la presence de plusieurs autres Evêques d'Orient, entre lesquels étoit Theodoret, & elle fut signée d'eux.

Il est clair que non seulement ils supposoient que  
d ij

## A V E R T I S S E M E N T.

Nestorius étoit dans des sentimens Orthodoxes ; mais qu'ils le supposoient comme un fait certain , & indubitable. On ne les peut donc pas soupçonner d'avoir été eux-mêmes dans d'autres sentimens ; & on ne peut pas dire qu'ils ne crussent pas que la sainte Vierge fût Mere de Dieu , puisqu'ils exhortoient Nestorius à déclarer publiquement qu'elle l'étoit. La disposition où ces Prelats , & entre autres Theodoret témoignent être par cette lettre , est sans doute telle que l'on peut desirer dans des Prelats tres-Orthodoxes.

Ils examinerent incontinent après les douze Chapitres , que saint Cyrille avoit composez contre Nestorius , & parcequ'ils crurent qu'ils favorisoient les blasphêmes d'Arius , d'Eunome , & d'Apollinaire , ils donnerent charge à Theodoret , comme au plus savant & au plus éloquent qu'ils eussent parmi eux , de les refuter.

Il défera à leurs prieres , mais il se trompa comme eux , dans le jugement qu'il fit des douze chapitres de saint Cyrille , & il se persuada faussement qu'ils contenoient des erreurs. Car en envoyant à Jean Evêque d'Antioche , la refutation qu'il avoit composée de ces Chapitres , il lui en écrivit de cette sorte. J'ai été touché d'une douleur tres-sensible , lorsque j'ai lu les anathematismes , que vous m'avez envoyez , afin que je les refutasse ; & que je fisse voir à tout le monde , le sens heretique qu'ils renferment. Ce qui me fâche le plus , est de reconnoître qu'un Ecclesiastique chargé du soin de conduire un si nombreux troupeau , & de guerir les ma-

## AVERTISSEMENT.

ladies de ses oüailles, est lui-même dans une extrême <sup>ce</sup>  
melangueur, qu'il la répand parmi les oüailles, & <sup>ce</sup>  
qu'il les déchire avec une plus grande fureur, que <sup>ce</sup>  
les bêtes les plus cruelles ne pourroient faire. Car <sup>ce</sup>  
au lieu que celles-ci ne peuvent enlever que les bre- <sup>ce</sup>  
bis, qui sont séparées du troupeau, ce faux Pasteur <sup>ce</sup>  
qui est au milieu de la bergerie, infecte les âmes <sup>ce</sup>  
confiées à sa conduite, en leur inspirant secrètement <sup>ce</sup>  
le subtil poison de ses erreurs. Il est aisé de se don- <sup>ce</sup>  
ner de garde d'un ennemi, qui attaque à force ou- <sup>ce</sup>  
verte; mais il est mal-aisé de parer les coups de ce- <sup>ce</sup>  
lui, qui fait profession d'être vôtre ami, & qui vous <sup>ce</sup>  
trahit sous l'apparence de l'amitié. Rien ne m'affli- <sup>ce</sup>  
ge si fort, que de voir qu'il abuse de l'autorité de <sup>ce</sup>  
sa charge, pour avancer des blasphemes, & pour <sup>ce</sup>  
renouveler l'extravagance, & l'impieté des erreurs <sup>ce</sup>  
d'Apollinaire, qui étoient presque entièrement é- <sup>ce</sup>  
teintes. <sup>ce</sup>

Ces paroles, qui font voir que nôtre Auteur se <sup>ce</sup>  
trompoit, en attribuant à Saint Cyrille des erreurs, <sup>ce</sup>  
dont il étoit tres-éloigné, font voir en même <sup>ce</sup>  
temps qu'il ne combattoit dans ses douze chapitres, <sup>ce</sup>  
que les erreurs, dont il s'étoit persuadé qu'ils étoient <sup>ce</sup>  
remplis, & qu'il ne soutenoit que la doctrine de <sup>ce</sup>  
l'Eglise. Je sai bien qu'Agobard s'est imaginé avoir <sup>ce</sup>  
trouvé un milieu, où Theodoret s'étoit mis entre <sup>ce</sup>  
l'heresie de Nestorius, & la doctrine Catholique de <sup>ce</sup>  
saint Cyrille. Voici de quelle maniere ce savant Evê- <sup>ce</sup>  
que de Lion explique sa pensée, dans le livre qu'il <sup>ce</sup>  
adressa à l'Empereur Louïs le Debonnaire contre <sup>ce</sup>  
Felix Evêque d'Urgel. <sup>ce</sup>

## A V E R T I S S E M E N T.

» La verité de la foi tient le milieu entre l'heresie  
» de Nestorius, & celle d'Eutychez, & rejette égale-  
» ment l'une & l'autre. Saint Cyrille Evéque d'Ale-  
» xandrie defenseur de cette verité, ayant voulu re-  
» prendre Nestorius, & ayant parlé obscurément  
» dans une matiere aussi delicate que celle-là, choqua  
» Jean Evéque d'Antioche, & les autres Prelats d'O-  
» rient. Le different de ces deux Prelats fut cause que  
» les Eglises d'Antioche, & d'Alexandrie se séparè-  
» rent de communion. Theodoret Evéque de Cyr fut  
» prié par les Ecclesiastiques d'Antioche d'écrire  
» contre saint Cyrille. C'est sans doute un juste sujet  
» d'étonnement de voir qu'encore que ceux d'An-  
» tioche & d'Alexandrie fussent Catholiques, les  
» premiers ne laisserent pas de croire, que saint Cy-  
» rille étoit heretique, ce qui étoit faux, & que  
» Theodoret trouva comme une place pour se mettre  
» entre Nestorius qui étoit heretique, & saint Cy-  
» rille, qui étoit Catholique, & pour combattre  
» pour la verité contre la verité. mesme. Le succes du  
» combat fut qu'il eut l'approbation des Catholiques  
» d'Orient, & qu'il encourut la censure des Catholi-  
» ques d'Egypte.

Il me semble qu'il n'y avoit aucune necessité de chercher cette place entre Nestorius, & Eutychez pour y mettre Theodoret, il n'y avoit qu'à le laisser avec Jean Evéque d'Antioche, & avec les autres Prelats d'Orient, qui l'ont toujours tenu dans leur communion, & approuvé sa doctrine.

Qu'es'il a combattu, comme dit Agobard, pour la verité contre la verité mesme; ce n'a été que par

## A V E R T I S S E M E N T.

les ordres de ces Evêques , & avec les armes qu'ils lui avoient mises entre les mains. Il les a eus pendant le combat pour spectateurs , & pour approbateurs de son courage , & de sa conduite. Il n'a fait que suivre leurs intentions , qu'expliquer leurs sentimens , que prêter des paroles à leurs pensées. Ils ont tous combattu avec lui , puisqu'ils ont tous parlé par sa bouche , & tous écrit par sa plume. Ils ont combattu tous ensemble pour la verité de la doctrine de l'Eglise qu'ils soutenoient , non contre la verité de la mesme doctrine , que soutenoit aussi saint Cyrille , mais contre les erreurs d'Eunome , & d'Apollinaire qu'ils croyoient avoir trouvez dans ses écrits. Il ne faut donc point separer Theodoret des autres Evêques d'Orient , qui approuvoient sa doctrine , & si l'on ne l'en separe point , on est obligé de reconnoître que dans le temps mesme , qu'il écrivoit contre les douze Chapitres de saint Cyrille , il n'avoit que des sentimens orthodoxes.

Il conserva ces sentimens orthodoxes , non seulement au temps qu'il écrivit avec l'approbation des Evêques d'Orient contre les douze chapitres de saint Cyrille , mais depuis encore , quand il signa avec eux , la deposition de Cyrille & de Memnon. Car enfin quelque extraordinaire ; ou mesme quelque insourenable que la sentence , que contenoit cette deposition , paroisse , elle ne touchoit point le fond des matieres contestées. Au contraire elle portoit expressément que tous les Evêques devoient se joindre selon l'ordre de l'Empereur , pour examiner les questions , dont il s'agissoit , & pour établir la verité.

## AVERTISSEMENT.

Elle ne retabliſſoit pas meſme Neſtorius dans l'exercice des fonctions Epiſcopales. Elle ne regardoit donc point la foi ; mais ſeulement la diſcipline , que les Evêques d'Orient ſoutenoient avoir été violée par la precipitation , avec laquelle on avoit jugé , ſans les avoir attendus. Ils rapportoient en premier lieu les termes de la lettre , par laquelle l'Empereur les avoit convoquez , afin qu'ils confe-raſſent tous enſemble , que chacun d'eux eût la liberté de propoſer ce qu'il trouveroit à propos , & que ce qu'ils auroient tous approuvé , fût établi d'un conſentement unanime ; il étoit viſible à leur ſens , que cet ordre avoit été mepriſé par ſaint Cyrille , par Memnon , & par les autres Evêques ſoit d'E-gypte , ou des autres Provinces , qui avoient entrepris de condamner Neſtorius , avant que tous les Prelats , qui avoient été invitez au Concile , y fuſſent arrivez. Quand on leur objectoit que l'on avoit cru qu'ils n'avoient pas deſſein d'affiſter à l'aſſemblée , ils repondoient que , bien loin d'avoir uſé d'aucune remiſe , qui pût ſervir de fondement à ce ſoupçon , ils avoient fait une diligence extraordinaire , pour ſe rendre au jour qui leur avoit été marqué , & que ſ'ils étoient arrivez un peu pluſ tard , ce retardement ne devoit être attribué qu'à la neceſſité indiſpenſable de leur miniſtere , qu'ils n'avoient pu abandonner durant les fêtes , qu'à la longueur du chemin , & aux incommoditez , qui leur étoient ſurvenueſ pendant le voyage. Pour établir la verité de cette excuſe , ils marquoient de cette ſorte la diſtance des lieux , d'où ils étoient partis ,

## A V E R T I S S E M E N T.

partis, & le temps qui leur avoit été nécessaire pour se rendre de ces lieux-là à Ephese. Chaque Evêque a été obligé de demeurer dans son Eglise jusques après l'octave de Pâque, pour y administrer les sacremens aux peuples confiez à sa conduite. Or en l'année 431. l'octave de Paque étoit le vint-quatrième jour du mois d'Avril. Il n'y avoit donc point d'Evêque, qui pût partir avant le jour suivant, qui étoit le vint-cinquième. Les Evêques les plus éloignez étoient à douze journées d'Antioche, où ils devoient aller trouver leur Metropolitan, pour l'accompagner au lieu du Concile. Ils ne pouvoient donc arriver à Antioche, avant le septième du mois de Mai. On ne sauroit leur en donner moins de trois, ou de quatre, pour se delasser de ce premier voyage, & pour se preparer au second. Ainsi ils seront partis vers le douzième du mois de Mai d'Antioche, d'où il y avoit environ trente-six journées, jusques à Ephese. Il n'étoit pas possible de faire ces trente-six journées-là sans relâche, & sans prendre un peu de repos pour soulager les vieillars, & les malades, & pour reparer les équipages. Si l'on prend quatre ou cinq jours pour cet effet, les Evêques d'Orient seront arrivez vers le vint-cinquième du mois de Juin, & partant, il n'y aura eu aucune remise de leur part.

Les Evêques d'Orient ne se contentoient pas de cette supputation, qui tenoit lieu d'une demonstration dans leur esprit, pour faire voir qu'ils n'avoient eu aucun dessein de differer leur voyage, ils produisoient encore une lettre que Jean Evêque d'Antioche

## A V E R T I S S E M E N T.

avoit écrite à saint Cyrille, le dix-neuvième, ou le vintième du mois de Juin, & qui étoit conçüe en ces termes :

*A Cyrille nôtre tres-Religieux Seigneur, & nôtre tres-saint Collegue dans le sacré Ministère, Jean :  
Salus en nôtre Seigneur.*

» J' Ai un tres sensible deplaisir d'avoir differé ce peu  
» de jours de me rendre à Ephese, depuis que vôtre  
» Sainteté y est arrivée. Le desir que j'ai de la voir, me  
» presse plus qu'aucune autre affaire, d'achever promte-  
» ment le peu qui me reste de chemin. Après avoir  
» souffert de grandes incommoditez, je suis enfin arri-  
» vé fort proche par le secours de vos prieres. Fai mar-  
» ché trente journées entieres sans relache. Car il y en  
» a autant depuis Antioche jusques ici. Quelques-uns  
» de nos Seigneurs les Prelats sont indisposez de la  
» fatigue du voyage, & ont perdu quantité de leurs  
» chevaux. Je vous conjure, Monseigneur, de prier  
» Dieu que nous puissions faire heureusement les cinq,  
» ou six jours qui nous restent, pour jouïr de la pre-  
» sence de vôtre personne sacrée. Mes Seigneurs les  
» Evêques tres-cheris de Dieu, Jean, Paul, & Ma-  
» caire, saluënt vôtre Sainteté. Moi & tous ceux de  
» ma maison, salüons tous nos Freres, qui sont avec  
» vous. Je souhaite que vous jouïssiez d'une parfaite  
» santé, & que vous vous souveniriez de moi dans vos  
» prieres, Monseigneur tres-saint, & tres-cheri de  
» Dieu.

Le Cardinal Baronius a trouvé à propos d'écrire, que cette lettre étoit froide. D'autres la liront peut-

## A V E R T I S S E M E N T.

être avec d'autres yettx que lui , & la trouveront remplie des sentimens d'une charité chrétienne , & Ecclésiastique.

Après que les Evêques d'Orient avoient apporté ces preuves , qui leur sembloient convainquantes , pour justifier qu'il n'avoit point tenu à eux , qu'ils ne se fussent rendus à Ephèse , avant l'ouverture du Concile , ils chargeoient saint Cyrille d'avoir jugé Nestorius avec une extrême precipitation , sans vouloir écouter l'exception qu'il avoit proposée , qu'il attendoit Jean Evêque d'Antioche l'un des principaux de ses Juges. Ils l'accusoient mesme d'avoir manqué à la promesse qu'il avoit faite par sa réponse à Jean d'Antioche d'attendre qu'il fût arrivé avec les Evêques de ses Provinces , & d'avoir eu dessein de se rendre maître de la delibération en l'absence des Prelats de tout l'Orient , pour satisfaire l'animosité qu'il avoit conquë depuis long-temps contre ceux qui s'étoient rendus les plus célèbres parmi eux , par la reputation de leur eloquence , & de leur doctrine.

Je ne suis pas obligé d'examiner ici ce qu'il y a de vrai , ou de faux dans ces circonstances. Il me suffit de les représenter de la maniere que les Orientaux les expliquoient , pour faire voir que quand ils deposerent saint Cyrille , & Memnon , ils n'eurent point intention de juger le fond des matieres contestées.

Je prevois que l'on peut proposer en cet endroit une difficulté tirée de la sentence mesme que les Evêques d'Orient rendirent à Ephèse. Car elle contenoit deux chefs. Le premier ne regardoit que la

## AVERTISSEMENT.

discipline , & de poſoit ſaint Cyrille & Memnon ; à cauſe de la précipitation , que l'on prétendoit , qu'ils avoient apportée dans la condamnation de Neſtorius. Mais le ſecond regardoit la foi , puifqu'il excommunioit les autres Evêques , qui avoient jugé avec ſaint Cyrille , & avec Memnon , juſques à ce qu'ayant reconnu leur faute , ils euſſent prononcé anathême contre les douze chapitres de ſaint Cyrille , & déclaré qu'ils approuvoient entièrement la foi , qui avoit été établie au Concile de Nicée. Il n'eſt donc pas vrai , dira-t-on , que la ſentence rendue à Ephèſe par les Evêques d'Orient , ne touchât point le fond de la doctrine. Il eſt aisé de reſoudre cette difficulté , en reconnoiſſant que le ſecond chef de cette ſentence touchoit la doctrine en general , & meſme la doctrine des douze chapitres de ſaint Cyrille en particulier , ſans néanmoins toucher la doctrine qui avoit été prêchée par Neſtorius , & qui avoit donné lieu à la convocation du Concile. Il eſt donc vrai que le ſecond chef de cette ſentence touchoit la doctrine , en tant qu'il contenoit une approbation generale du Concile de Nicée , & une condamnation particuliere des douze chapitres de ſaint Cyrille , mais il eſt faux qu'il touchât la doctrine en contenant , ou une approbation des nouveutez introduites par Neſtorius , ou une condamnation des ſentimens orthodoxes ſoutenus par ſaint Cyrille. Les Evêques d'Orient avoient examiné les douze chapitres de ſaint Cyrille , avant que de rendre cette ſentence. Mais ils n'avoient point examiné les propoſitions publiées par Neſtorius. Par l'examen

## AVERTISSEMENT.

qu'ils avoient fait des douze chapitres, ils s'étoient persuadé que les erreurs d'Arius, d'Eunome & d'Apollinaire y étoient renouvelées. Et c'est pour cela qu'ils avoient voulu obliger les Evêques d'Egypte, non seulement à les condamner, mais encore à approuver la foi du Concile de Nicée, qu'ils considéroient comme le remède le plus présent, & le plus efficace qu'il y eût dans l'Eglise contre le poison de toute sorte d'heresies. Mais parcequ'ils n'avoient point examiné les propositions de Nestorius, qu'ils n'avoient écouté ni les accusateurs, ni l'accusé, ils suspendirent leur jugement, & remirent la connoissance de son affaire, jusques à ce que tous les Prelats qui avoient été invitez au Concile, se fussent réunis pour chercher tous ensemble la verité, selon l'ordre de l'Empereur Theodose, & pour approuver tout d'une voix la saine doctrine. Ainsi il est vrai qu'encore que la sentence renduë contre saint Cyrille, approuvât le Concile de Nicée, & condamnat les douze chapitres, & qu'à cet égard, elle prononçât sur des points de doctrine, elle n'approuvoit point les propositions avancées par Nestorius. Ainsi les Evêques qui la signerent, & sur tout Theodoret, dont il s'agit principalement, ne s'engagerent point par cette signature à soutenir les sentimens de cet heretique.

La suite de ce different, qui fut poursuivi avec beaucoup de chaleur, fournit quantité d'autres preuves, qui justifient tres-clairement que Theodoret, ni les autres Evêques d'Orient, qui desapprouverent la condamnation de Nestorius, ne tomberent ja-

## AVERTISSEMENT.

mais dans les erreurs. Ils eurent bien-tôt occasion d'expliquer tres-clairement leurs sentimens. Car dès que le bruit de leurs divisions eut frappé les oreilles de l'Empereur Theodose , il envoya Jean Comte des largesses sacrées à Ephese , avec ordre de déclarer Cyrille , Memnon , & Nestorius deposez , & de faire assembler les autres Evêques , afin qu'ils cherchassent les moyens les plus convenables pour rendre la paix à l'Eglise. Celui que les deux partis choisirent , fut d'envoyer des deputez à Constantinople. Theodoret fut un de ceux que les Evêques d'Orient nommerent pour rendre raison de la conduite qu'ils avoient tenuë dans la deposition de saint Cyrille , & de Memnon. Les deputez eurent ordre de demeurer à Calcedoine , où ils eurent plusieurs conferences entre eux , & cinq audiences de l'Empereur. Avant mesme que ce Prince fût arrivé , les deputez des Evêques d'Orient lui envoyerent un écrit , où ils lui expliquerent tres-clairement leurs pensées. S'ils avoient soutenu les erreurs de Nestorius , ils en auroient sans doute marqué quelque chose. Cependant ils n'en disent pas un mot. Ils protestent seulement qu'ils ne peuvent approuver les anathematismes de saint Cyrille<sup>1</sup> , parcequ'ils renouvellent les erreurs d'Eunome , & d'Apollinaire. Il est clair que refuser d'approuver des écrits , où l'on croit que les erreurs d'Eunome , & d'Apollinaire sont renouvelées , est autre chose que de soutenir les impietez de Nestorius. Mais voyons quels furent les sentimens de Theodoret en particulier. Ceux qui le veulent rendre complice des blasphemés , & des impietez de

## A V E R T I S S E M E N T.

Nestorius, prétendent que durant les conférences, il écrivit une lettre à Alexandre Evêque de Jerapole, où il lui découvrit tout ce qu'il avoit dans le cœur.

Je veux bien supposer que cette lettre soit de lui, & en donnant cet avantage à ses ennemis, j'espere encore faire voir tres-clairement qu'elle ne leur fournit aucun pretexte de rendre sa foi suspecte. Pour ce que contient cette lettre, regarde ou les douze chapitres de saint Cyrille, ou la personne de Nestorius, ou la conduite des Juges. A l'égard des douze chapitres, l'Auteur declare ouvertement qu'il les tenoit heretiques, qu'il avoit fait tout son possible, pour en obtenir la condamnation. A l'égard de Nestorius, il témoigne qu'il avoit soutenu ses interêts, mais que son nom étoit devenu si odieux, & que l'aversion que l'on avoit conçue contre sa personne étoit si extrême, que l'on ne pouvoit dire une parole en sa faveur, sans se faire soupçonner d'apostasie; que l'Empereur sur tout, n'en pouvoit entendre parler; que les deputez ne laisseroient pas d'entreprendre sa défense, tant qu'ils seroient dans l'assemblée. Quant à ce qui est de la conduite des Juges, la lettre porte que les deputez souhaitoient avec passion d'être déchargez de leur deputation, parce qu'ils ne pouvoient attendre aucun bon succès d'une affaire, où ils avoient pour Juges des gens, qui mettoient leur confiance dans l'or & dans l'argent, & qui soutenoient que la Divinité & l'Humanité n'étoient qu'une même nature.

Il n'y a personne qui pour peu qu'il ait de lumiere, ne voye que ces trois points n'ont rien de commun

## A V E R T I S S E M E N T.

avec l'heresie, dont Nestorius étoit accusé. Il étoit question de ces trois points-là dans la conference de Calcedoine, mais il n'y étoit pas question de cette heresie. Theodoret, & les autres deputez des Evêques d'Orient ont pu trouver quelque chose à redire dans les douze chapitres de saint Cyrille, & mesme se separer de sa communion, jusques à ce qu'il les eût condamnez, sans approuver pour cela les sermons, & les lettres de Nestorius. Ils ont pu entreprendre la defense de sa personne, sans entrer dans la discussion de sa doctrine, & ils ont pu enfin se plaindre, ou du peu d'intelligence, ou du peu d'équité de quelques-uns de ceux qui avoient été nommez arbitres de leur different, sans prendre la protection de l'erreur. C'est aussi ce qu'ils ont fait. Ils se sont élevez contre les douze chapitres de saint Cyrille, parcequ'ils croyoient y voir des heresies. Ils ont essayé de soutenir les interêts de Nestorius, parcequ'ils étoient persuadez qu'on n'avoit pas du le condamner sans l'entendre, & avant que tous ses Juges fussent arrivez, & enfin ils ont donné quelque marque de chagrin de leur emploi, parcequ'il leur sembloit que quelques-uns de leurs Juges n'étoient pas exemts d'interêt, ni de passion. Mais ils n'ont jamais soutenu ce qu'Anastase & Nestorius avoient prêché dans Constantinople, que la sainte Vierge n'avoit mis qu'un homme au monde, & qu'elle ne devoit point être appelée Mere de Dieu. Si Theodoret avoit été capable de cette impieté, il l'auroit découverte dans cette lettre, où il parloit sans deguisement, puisqu'on suppose qu'il parloit à un Evêque de

## AVERTISSEMENT.

de son parti, & ce qu'il n'y a rien avancé qui en approchât, est une preuve convainquante, qu'il en étoit tres-éloigné.

Le sermon qu'on assure qu'il prononça, incontinent après à Calcedoine, avant que d'en partir pour retourner en Orient, & dont on se sert pour montrer l'étroite habitude, dont il étoit lié avec Nestorius, fait voir qu'il n'étoit point complice de ses erreurs. Voici l'endroit d'où l'on s'imagine pouvoir tirer contre lui un grand avantage. Nous souffrons «  
persecution pour la cause de Jesus-Christ. C'est à «  
cause de lui que l'on nous a défendu d'entrer dans «  
Constantinople. Mais on ne nous empêchera pas «  
pour cela d'entrer dans le royaume du Ciel, & nous ne «  
laisserons pas d'être citoyens de la Jerusalem celeste, «  
dont Dieu mesme a été l'Architecte, comme dit saint «  
Paul. C'est pour l'amour de Jesus-Christ que vous «  
avez eu le courage de traverser le détroit terrible «  
de la Propontide, à dessein d'écouter ma voix, qui «  
vous semble être comme une image de celle de votre «  
Pasteur. Vous souhaitez avec passion d'écouter le «  
chant de ce charmant Pasteur, que d'autres pasteurs «  
ses compagnons croient avoir tué avec leurs flutes. «

Si l'herésie de Nestorius avoit été cachée sous ces termes, Jean Evêque d'Antioche l'auroit approuvée, puisqu'aussi-tôt que Theodoret eut achevé son discours, il prit la parole selon la coutume de ce temps-là, pour exhorter le peuple à demeurer ferme dans la creance de la doctrine qu'il venoit d'entendre. Cependant on n'oseroit assurer que Jean Evêque d'Antioche ait soutenu les erreurs de Nestorius. Il n'y a

## A V E R T I S S E M E N T.

donc point de lieu d'assurer que Theodoret les ait soutenuës plutôt que lui. Mais si l'on examine les termes de ce sermon, qu'on lui attribuë, bien loin d'y trouver les erreurs de Nestorius, on n'y trouvera rien, qui approche des questions qu'il avoit excitées dans l'Eglise. On y verra des plaintes du mauvais traitement, que l'on avoit fait aux deputez des Evêques d'Orient, quand on les avoit laissez à Calcedoine, pendant que l'on avoit emmené à Constantinople les deputez des Evêques d'Egypte. On y verra des marques d'indignation contre la procedurè qui avoit été tenuë dans la condamnation de Nestorius. Mais ces plaintes, ni ces marques d'indignation, quoique peut-être mal-fondées, ne tendoient en aucune façon, à soutenir les impietez que Nestorius avoit publiées.

Il est vrai que quelques-uns l'accusent d'en avoir entrepris ouvertement la défense, dès qu'il fut de retour en Orient, & d'avoir composé cinq livres contre le Concile d'Ephese. Ce sont ceux-là mêmes dont Marius Mercator a fait des extraits, pour montrer que Theodoret étoit dans les mêmes sentimens que Nestorius, & Theodore de Mopsueste. Photius, qui les avoit lus, & qui n'avoit pas moins de penetration, que Marius Mercator n'y a point découvert cette conformité de sentimens. Il n'y a vu qu'une doctrine orthodoxe jointe à la refutation de diverses heresies. Examinons ces extraits, & voyons s'ils contiennent des preuves, que Theodoret ait soutenu les erreurs, que Marius Mercator lui attribuë. Entre les passages qu'il a extraits de ces cinq

Phot. 46.

## A V E R T I S S E M E N T.

livres. Il y en a, dont les expressions sont tout-à-fait Orthodoxes, comme celles-ci, *Dieu est dans nôtre nature, Dieu est dans l'homme.* Il est difficile de juger pour quoi il s'en est servi, pour prouver que Theodoret étoit heretique. Car s'il avoit pretendu que, bien qu'elles soient Orthodoxes, elles ne laissoient pas d'être suspectes dans la bouche, & dans la plume de Theodoret, il auroit manqué aux regles du raisonnement, & apporté pour preuve de son accusation, l'accusation mesme.

Il y a d'autres passages, où Theodoret refute ceux qui disoient que les deux natures avoient été mêlées, & confonduës en Jesus-Christ. Il est clair qu'il n'y a point d'heresie dans ces passages, & qu'il y en a dans la doctrine qui leur est contraire. Il y a lieu de croire que Marius Mercator ne les a extraits que pour faire voir que Theodoret attribuoit à saint Cyrille des erreurs qu'il ne soutenoit pas. Il est vrai que saint Cyrille ne les soutenoit pas, mais il se servoit de certaines façons de parler, qui donnoient sujet de croire qu'il les soutenoit. C'est pourquoi Leonce a reconnu de bonne foi, que bien que saint Cyrille ne confondît point comme les Apollinaristes, les deux natures en Jesus-Christ, Theodoret n'a pas eu tort de le soupçonner de les confondre. Voici les paroles. Cyrille ayant entrepris de refuter Nestorius, qui ruinoit le mystere de l'Incarnation, en introduisant deux personnes en Jesus-Christ, eut un soin particulier, d'établir son unité, ce qui donna sujet à Theodoret de le soupçonner, de ne tenir qu'une nature, comme les Ariens & les Apollinaristes. Il y a d'autres

## AVERTISSEMENT.

passages, où Theodoret repousse l'accusation que l'on faisoit contre lui, de croire qu'il y avoit deux fils, & deux Seigneurs, & où il proteste qu'il n'en croit, & n'en connoît qu'un. Ces passages-là prouvent sans doute le contraire, de ce que Marius Mercator veut prouver. Theodoret proteste qu'il ne reconnoît qu'un Jesus-Christ, qui est tout ensemble Fils de Dieu, à raison de sa generation éternelle, & Fils de la sainte Vierge, à raison de sa naissance temporelle, & Marius Mercator se sert de cette protestation, pour persuader qu'il est dans un sentiment opposé. S'il est permis de raisonner de la sorte, on fera accroire que toute sorte d'Ecrivains tiennent tout le contraire de ce qu'ils avancent, & que Marius Mercator reconnoît Theodoret pour Catholique, dans le temps mesme qu'il fait les plus grans efforts, pour le noircir, comme un heretique.

Il y a d'autres passages où Theodoret divise les paroles, dont l'Ecriture sainte se sert pour exprimer la grandeur, & la puissance de Jesus-Christ, & les autres, dont elle se sert pour marquer son ancantissement, & sa bassesse, & où il soutient qu'il ne les faut pas confondre, ni attribuer ou à la nature humaine la creation, & le gouvernement du monde; ou à la nature divine, la sujétion, la dependance, les douleurs, & la mort. Ces passages-là ont un sens tres-Catholique, & ne renferment rien de contraire à la communication des idiomes, par laquelle on attribue à l'homme la grandeur, & la puissance de Dieu, & à Dieu la bassesse, & la foiblesse de l'homme. Theodoret n'a rien entendu par ces passages.

## AVERTISSEMENT.

Enfin que Jesus-Christ, qui est Dieu & Homme, n'est tout puissant, impassible, immortel, & éternel, qu'à raison de la Nature Divine, & qu'il n'a été sujet à nos misères, à la douleur, & à la mort, qu'à raison de la nature humaine, qu'il avoit prise pour nous racheter. Il y a d'autres passages, où Theodoret accuse les Evêques, qui avoient condamné Nestorius, de renouveler les erreurs des Apollinaristes. Un de ces passages a tellement échauffé le zèle de Marius Mercator qu'il a tiré de sa plume des termes, dont on n'a pas accoutumé de se servir contre les personnes d'une dignité aussi éminente, & d'une suffisance aussi reconnue qu'étoit Theodoret. Je veux bien le traduire ici, afin que ceux qui prendront la peine de lire cet Avertissement, jugent s'il y a rien qui ait pu donner lieu de traiter de perfide, & d'exécrable, un homme aussi célèbre que nôtre Auteur. En voici les paroles. La jalousie, à laquelle vous vous êtes assujettis comme des esclaves, a eu un si grand pouvoir, que de faire publier par plusieurs Evêques dans leurs assemblées, les mêmes choses qu'Apollinaire debitoit autrefois en secret par la bouche d'un, ou de deux de ses Emissaires. Ces mauvaises herbes sont présentées par les Pasteurs à leur troupeau. Les oüailles spirituelles sont déchirées par les dents non des loups, mais de ceux-là-mêmes, qui les devoient garder. On chante maintenant au milieu des plus grandes villes, ce que l'Heretiarque, dont j'ai parlé, n'osoit dire autrefois que dans quelques bourgades, à des personnes simples qu'il trompoit par ses chansons. Vous enseignez ses erreurs.

## A V E R T I S S E M E N T.

„ Vous tenez à honneur de debiter ses nouveutez, &  
„ vous relevez ses blasphèmes, que le temps avoit  
presque ensevelis. Ce passage-là peut prouver que  
Theodore étoit persuadé que les Evêques, qui a-  
voient condamné Nestorius à Ephese, avant l'arri-  
vée des Evêques d'Orient, avoient renouvelé les er-  
reurs d'Apollinaire, mais il ne sauroit prouver qu'il  
soutînt celles d'Arius. Il peut prouver que Theodo-  
ret croyoit que les Evêques d'Egypte confondoient  
les deux natures en Jesus-Christ, mais il ne sauroit  
prouver qu'il divisât Jesus-Christ, & c'est ce dont il  
s'agit uniquement.

Il y a d'autres passages, où Theodore donne de  
grandes louanges à Theodore de Mopsueste. Voici  
celles qu'il lui donne dans le passage, que Marius  
„ Mercator a extrait. Je n'ai point parlé ici du grand  
„ Theodore, de ce celebre Defenseur de la pieté, &  
„ de l'Evangile, parce qu'il est du nombre de ceux,  
„ contre qui vous vous êtes declarez sous je ne sai quel  
„ pretexte, aussi-bien que contre moi, & qu'après une  
„ infinité de travaux, & de combats, il se trouve ex-  
„ posé à la medifance non des étrangers, mais de ceux-  
„ là-mesmes, avec lesquels il est uni par la société de  
„ la mesme foi. Il falloit qu'il eût cela de commun a-  
„ vec le divin Paul, de pouvoir conter non seulement  
„ les perils qu'il avoit courus entre les mains des  
„ payens, & des voleurs, mais aussi ceux qu'il avoit  
„ courus de la part des faux freres. Voila la raison  
„ pour laquelle je me suis abstenu d'employer l'autorité  
„ de ce grand homme.

Il en parle à peu près de la mesme sorte dans le

## A V E R T I S S E M E N T.

premier dialogue de l'Eraniſte. Je vous produiſois ,  
dit-il , encore ici les explications de Diodore , & de  
Theodore , ſi je ne reconnoiſſois que vous en avez  
une averſion , que je ne puis regarder , que comme  
une ſuite de la haine , dont Apollinaire fut autrefois  
animé contre eux. Je vous ferois voir que leur do-  
ctrine étoit parfaitement conforme à celle des autres  
Ecrivains , qu'ils l'avoient puisée dans la ſource de  
l'Ecriture , & de la tradition , & qu'ils étoient fideles  
Miniftres de l'Esprit ſaint ; mais la guerre que vous  
leur avez déclarée , m'oblige à ſupprimer cette preuve.

Ceux qui liront la traduction de ſon Hiſtoire ,  
verront à la fin un fort bel éloge de Theodore de  
Mopſueſte. Il n'eſt pas neceſſaire d'examiner ſi  
Theodore de Mopſueſte meritoit ces loüanges.  
Que l'on diſe , ſi l'on veut , qu'il ne les meritoit pas ,  
non plus que celles que ſaint Cyrille lui a données ,  
ſelon le témoignage de Facundus. Quand les unes  
& les autres ſeroient ou exceſſives , ou injuſtes , il ne  
s'enſuivroit pas que Theodoret eût ſoutenu les im-  
pietez de Neſtorius ; car ſ'il a loüé Theodore de Mo-  
pſueſte , ce n'eſt pas d'avoir enſigné , comme Ne-  
ſtorius , qu'il y a deux fils ou deux Seigneurs. Mais  
c'eſt d'avoir enſigné à ne pas confondre dans Jeſus-  
Chriſt les deux Natures , comme Eunome & Apolli-  
naire les confondoient.

Il y a d'autres paſſages , où Theodoret explique  
l'union des deux natures en Jeſus-Chriſt par la com-  
paraifon de deux perſonnes mariées. Et c'eſt peut-  
être de cette comparaifon-là , qui n'explique que  
tres-imparfaitement le myſtere de l'Incarnation ,

Liv. 3. ch.

40.

Liv. 3. c. 3.

## AVERTISSEMENT.

que les ennemis de nôtre auteur ont pris occasion de le noircir, comme s'il n'avoit point admis d'union personnelle entre la Divinité & l'Humanité, mais seulement une union d'habitude. Voici les paroles qu'on lui attribüe, & où l'on pretend qu'il a caché tout  
» le venin de l'impieté de Nestorius. Lorsque nous  
» discernons les natures, nous disons que la Nature du  
» Verbe divin est toute entiere dans Jesus-Christ, &  
» que la personne du Verbe y est aussi entiere, & parfaite. Nous confessons pareillement que la nature  
» humaine y est entiere & parfaite avec sa personne.  
» Mais lorsque nous regardons ces deux natures après  
» leur union, nous disons avec raison, qu'il n'y a  
» qu'une personne.

Ce passage-là peut avoir un tres-bon sens. La seconde partie est toute orthodoxe. Pour ce qui est de la premiere, il semble qu'on la peut exempter de toute sorte de censure, parcequ'elle ne parle point des deux natures, telles qu'elles ont été en Jesus-Christ, mais telles qu'on les pouvoit considerer, avant qu'elles y fussent. Les deux Natures ont été unies personnellement en Jesus-Christ, au moment qu'il a pris un corps. Avant ce moment-là, la nature & la personne divine étoient de toute éternité. Mais la nature humaine n'étoit point, ce qui n'empêche pas, que si on la veut concevoir avant l'union, on ne la considere comme une nature entiere, & parfaite, & parcequ'une nature n'est pas parfaite, sans la personne, qui est comme sa derniere perfection, quand on considere la nature avant l'union, on la considere avec une personne humaine, quoi qu'elle n'en ait point

## AVERTISSEMENT.

point, puisqu'elle n'est pas elle-mesme. C'est en ce sens, que l'auteur de la proposition l'a pu concevoir, sans tenir aucune erreur.

Mais il n'est pas certain que Theodoret soit l'auteur de cette proposition, puisque le cinquième Concile general l'attribuë à Theodore de Mopsueste. Ainsi quelque jugement qu'on en doive faire, on n'en peut tirer aucune induction, qui soit desavantageuse à nôtre Auteur.

Collat. 4.

Je continuerois à examiner les passages que Marius Mercator a extraits de ses lettres, & de ses sermons, si je n'étois obligé de remettre cet examen à un autre lieu, pour suivre l'ordre du temps, lequel je me suis proposé dans sa défense.

Si ce que je viens de remarquer de ce qui se passa dans la Conference tenuë à Calcedoine, ou si la discussion que j'ai faite des passages extraits des cinq livres composez presqu'au mesme temps, a pu persuader aux personnes équitables, que Theodoret ne s'engagea jamais à soutenir les heresies, dont Nestorius étoit accusé, & dont il étoit en effet coupable, ce que je vas ajoûter touchant l'accordement que les chefs des deux partis firent l'année suivante, en pourra convaincre les plus opiniâtres.

C'est une maxime constante que ceux qui se sont une fois éloignez de la foi, ne sauroient rentrer dans la Communion de l'Eglise Catholique, qu'en faisant une nouvelle profession de cette foi, & en renonçant à tous les sentimens, qui y sont contraires. C'est un usage que les saints Evêques ont inviolablement observé, lorsqu'ils ont reçu dans la société

## A V E R T I S S E M E N T.

des Fideles, ceux qui en étoient fortis, pour suivre les égaremens des heretiques. Et il n'y a rien de si juste, que d'exiger des personnes de cette sorte, cette preuve publique de leur changement.

Si Jean d'Antioche, si Theodoret, si les autres Evêques d'Orient avoient perdu la foi, & s'ils étoient tombez dans l'heresie de Nestorius, lorsqu'ils s'étoient separez des Evêques d'Egypte, ils n'auroient pu se réunir à eux, qu'en faisant profession de la foi, & en abjurant l'heresie. Que si l'on ne leur a point imposé cette loi, c'est une preuve certaine que l'on reconnoissoit, qu'ils n'étoient point tombez dans l'erreur, & qu'ils ne s'étoient point éloignez de la doctrine commune de l'Eglise Catholique. Leurs plus grans ennemis ne sauroient dire qu'on la leur ait imposée, & il paroît par toutes les lettres, qui furent écrites de part & d'autre, au sujet de leur reconciliation, qu'on ne leur proposa jamais rien de semblable, & qu'au contraire on demeura d'accord qu'ils avoient toujours été tres-Orthodoxes.

La premiere qui fut expédiée sur ce sujet, fut celle de l'Empereur Theodose. Il paroît par tout ce que ce Prince y énonce, & par tout ce qu'il y ordonne, qu'il ne doutoit nullement de la pureté des sentimens de Jean d'Antioche, & des autres Evêques d'Orient. Il y énonce deux choses. L'une que le plus ardent de ses souhaits étoit le rétablissement de la paix, que les Evêques qui l'avoient rompuë, recommandoient tous les jours aux peuples par le devoir de leurs charges. Parlant ensuite de ces Evêques, il les appelle des membres de la foi Orthodoxe, c'est-à-

## A V E R T I S S E M E N T.

dire des membres unis à l'Eglise par la profession de sa doctrine. Il croyoit donc qu'ils n'étoient separez les uns des autres par aucune erreur, & que leur different ne regardoit point la foi. L'autre chose que ce Prince énonce dans sa lettre, est qu'ayant consulté Maximien Evêque de Constantinople, & quelques autres Ecclesiastiques, touchant les moyens de terminer ce different, ils lui avoient répondu que si Jean d'Antioche vouloit signer la deposition de Nestorius, & prononcer anathême contre sa doctrine, il ne resteroit plus de contestation, & que Cyrille, Celestin, & les autres Prelats ne feroient aucune difficulté de communiquer avec lui. Si Maximien, qui avoit été élu, & ordonné en la place de Nestorius, n'avoit tenu Jean d'Antioche exempt de ses erreurs, n'auroit-t-il pas répondu que pour retablir la paix entre les Evêques, il étoit necessaire que Jean d'Antioche renonçât à ses erreurs, puisqu'il ne peut jamais y avoir d'union entre des Evêques qui ne font pas profession de la mesme foi? Ce que l'Empereur Theodose ordonne par la mesme lettre, prouve encore plus fortement que ce qu'il y énonce, qu'il ne doutoit nullement que Jean d'Antioche ne tint une doctrine tres-Orthodoxe; car il le traite de la mesme sorte que saint Cyrille, en leur enjoignant également de se rendre à Nicomedie, pour y terminer ensemble leurs differens, & en leur declarant que jusques à ce qu'ils les eussent terminez, ni l'un, ni l'autre n'auroit l'honneur de jouir de sa presence, ni la liberté de retourner en son Diocèse. Si Jean d'Antioche avoit été infecté de l'herésie de

## A V E R T I S S E M E N T.

Nestorius auroit-il été juste de lui faire le mesme traitement qu'à saint Cyrille, qui en avoit toujours été exempt? Mais si le different, dont il s'agissoit alors, eût concerné la foi, que Jean d'Antioche l'eût attaquée, & que saint Cyrille l'eût defenduë, l'Empereur auroit-il du les confondre, au lieu de les distinguer, en châtiant la perfidie de l'un, & en recompensant la fidelité de l'autre? Si Jean d'Antioche avoit été dans les sentimens de Nestorius, & qu'il les eût soutenus avec opiniâreté, saint Cyrille auroit-il été coupable, pour n'avoir pu le fléchir, ou le convaincre, & auroit-il mérité pour cela d'être privé commelui de la presence du Prince, separé de son Eglise, & exilé loin du lieu de sa naissance? L'égalité de ce traitement, dont nous ne voyons point que personne se soit plaint, est sans doute une preuve, que tout le monde étoit persuadé que ces deux Prelats étoient Orthodoxes, & que leur mauvaise intelligence ne procedant point de la diversité de leur creance, touchant le fond des matieres, qui avoient été agitées en leur temps, ils n'avoient pour se reconcilier qu'à relâcher reciproquement quelque chose de leurs interêts, & de leurs pretensions. C'est aussi ce qui fut proposé dans la negociation de l'accommodement. Car dès que Jean d'Antioche eut reçu l'ordre de l'Empereur, il s'assembla avec Acace Evêque de Berée, & avec quelques autres Prelats de sa Province, & resolut avec eux d'offrir à saint Cyrille, de se reconcilier avec lui, à deux conditions; savoir que les deux partis signeroient le Formulaire du Concile de Ni-

## A V E R T I S S E M E N T.

cée ; & que les douze Chapitres de saint Cyrille seroient supprimez avec tout ce qu'il avoit composé pour les soutenir. Ces deux conditions que demanderent les Evêques d'Orient , font bien voir qu'ils ne se sentoient infectez d'aucune erreur , & qu'ils n'apprehendoient pas d'en être convaincus. Car en premier lieu ils proposerent que les deux partis signassent le Formulaire du Concile de Nicée , parcequ'ils étoient persuadez qu'il suffisoit pour établir la verité de tous les points de la doctrine de l'Eglise , & pour condamner toute sorte d'heresies. En second lieu , ils voulurent exiger de saint Cyrille , qu'il consentit à la suppression de ses douze Chapitres , & des autres ouvrages qu'il avoit composez pour les soutenir ; parcequ'ils s'imaginoient que les erreurs d'Eunome & d'Apollinaire y étoient renouvelées. S'ils eussent apprehendé d'être soupçonnez de soutenir les impietez que Nestorius avoit avancées , ils auroient plutôt tâché de se purger de ce soupçon , qu'ils n'auroient osé non seulement examiner les livres , qui avoient été faits , pour refuter ces impietez ; mais encore en demander la suppression. Je sçai bien que saint Cyrille étoit fort éloigné de la consentir , & qu'il fit la réponse qu'il falloit attendre d'un Prelat aussi Catholique que lui , & qui étoit tres-assuré de n'y avoir rien mis , qui ne fût tres-Orthodoxe. Mais il faut aussi demeurer d'accord que s'il refusa de supprimer ses douze chapitres , & ce qu'il avoit écrit pour les défendre , il ne pretendit point que les Evêques d'Orient dussent supprimer la refutation , que Theodoret en avoit faite par leur ordre,

## A V E R T I S S E M E N T.

ce qui est à mon sens une preuve convainquante ; qu'il n'y avoit rien trouvé de contraire à la doctrine de l'Eglise.

Le voyage que Paul Evêque d'Emese fit à Alexandrie, les conférences qu'il eut avec saint Cyrille, & les conditions auxquelles il conclut l'accordement, confirment encore la vérité de ce fait, que les Evêques d'Orient n'étoient point séparés de ceux d'Égypte par la diversité des sentimens touchant le mystere de l'Incarnation, bien qu'ils le fussent de communion, & qu'ils convenoient avec eux touchant les points de la foi, bien qu'ils ne convinsent plus dans la société de la priere, ni dans la participation des sacremens, depuis qu'ils s'étoient divisez les uns des autres, à l'occasion de la maniere, dont Nestorius avoit été déposé. Il paroît par deux lettres de saint Cyrille, savoir par celle qu'il écrivit à Acace Evêque de Melitene, & par celle qu'il écrivit à Donat Evêque de Nicopole, que dans les conférences qu'il eut avec Paul d'Emese, il fut beaucoup parlé de ce qui avoit été fait à Ephese contre l'ordre, & contre la discipline, ce qui est une preuve que c'étoit en cela que consistoit leur différent. Au contraire il ne paroît point qu'ils ayent parlé du fond des matieres agitées à l'occasion des sermons de Nestorius, ce qui est comme une conviction, qu'il ne s'en agissoit point entre eux, & qu'à cet égard, ils se tenoient réciproquement Orthodoxes.

Nous apprenons par les mesmes lettres que saint Cyrille n'exigea rien de Paul d'Emese, pour le rece-

## A V E R T I S S E M E N T.

voir à sa communion, sinon qu'il anathématisât la doctrine de Nestorius, & qu'il approuvât sa deposition, & l'ordination de Maximien. Ce qui fait voir que le principal point, sur lequel ils s'étoient separez, étoit que les Evêques d'Orient prétendoient que Nestorius n'avoit pu être légitimement déposé en leur absence. L'accommodement fut conclu aux mesmes conditions, si ce n'est que l'on y ajouta, qu'il ne seroit fait aucune mention des douze chapitres. Mais on n'y parla point d'aucune herésie, que les Evêques d'Orient eussent soutenuë.

Ils étoient si éloignez de se sentir coupables d'en avoir jamais tenu aucune, que la lettre qu'ils écrivirent à Sixte successeur de Celestin, dans le gouvernement de l'Eglise Romaine, au sujet de l'accommodement qu'ils desiroient faire pour deferer aux ordres de l'Empereur, posée en termes exprés, que ce qui les avoit portez à acquiescer à la sentence, par laquelle Nestorius avoit été déposé, à le tenir déposé légitimement, & à prononcer anathème contre sa doctrine, étoit que leurs Eglises avoient toujours conservé la pureté de la foi, & l'avoient toujours enseignée aux peuples de la mesme sorte que Sixte la tenoit, & l'enseignoit lui-mesme. Jean Evêque d'Antioche écrivit au mesme sens à saint Cyrille. Pour ôter, lui dit-il, tout sujet de contestation, pour lever le scandale, & pour rendre la paix à l'Eglise, nous avons trouvé à propos de tenir pour déposé Nestorius autrefois Evêque de Constantinople, de prononcer anathème contre la nouveauté profane des termes qu'il a introduits,

## AVERTISSEMENT.

» parce que les Eglises, qui sont parmi nous, tiennent  
» la vraie foi, & l'enseignent au peuple, de la mesme  
» sorte que vôtre Sainteté. Nous consentons à l'ordi-  
» nation de Maximien Evêque de Constantinople tres  
» saint, & tres-cheri de Dieu, & nous participons  
» à la communion de tous les Religieux Evêques, qui  
» tiennent, & qui enseignent la vraie foi dans toute  
» l'étendue de la terre.

La confiance, avec laquelle ces Evêques écrivent à Sixte, & à saint Cyrille qu'ils ont toujours tenu, & enseigné la mesme foi, que le premier tenoit & enseignoit à Rome; & que le second tenoit, & enseignoit à Alexandrie, me tient lieu d'une demonstration de la pureté de leurs sentimens. Je n'estime pas qu'il puisse entrer dans l'esprit de qui que ce soit, que s'ils avoient jamais défendu les impietez de Nestorius, ils auroient osé assurer, qu'ils n'auroient jamais rien cru, ni enseigné que d'Orthodoxe. Il est aisé de juger que Sixte ne seroit pas demeuré dans le silence, que saint Cyrille n'auroit pas manqué de confondre leur imposture, & que l'un & l'autre, bien loin de les recevoir à sa communion, les auroit rejettez comme des fourbes, dont l'impudence à avancer des faussetez manifestes, auroit rendu la conversion suspecte d'artifice, & de déguisement. Si Nestorius, qui avoit publié des impietez, en presence des Ecclesiastiques & du peuple, avoit supplié Sixte & saint Cyrille de le recevoir à leur communion; Et si, au lieu de renoncer à ses erreurs il leur avoit protesté qu'il ne s'étoit jamais éloigné de la Doctrine Orthodoxe, ils lui auroient sans doute

## AVERTISSEMENT.

doute refusé sa demande avec quelque sorte d'indignation. Ils auroient fait le même traitement à Jean d'Antioche, & aux autres Evêques d'Orient; s'ils avoient entrepris de leur imposer avec une impudence égale à celle que nous supposons; & par-tant, il faut avoier que quand ils se sont reconciliés avec eux, ils étoient persuadés qu'ils parloient sincèrement, & que quand ils assuroient qu'ils avoient toujours tenu & enseigné la doctrine tenuë & enseignée par le reste des Prelats Orthodoxes, ils n'avançoient rien de contraire, ni à la vérité, ni à leurs sentimens.

Le Pape Sixte, & saint Cyrille ne se contenterent pas de témoigner par leur silence, qu'ils étoient parfaitement persuadés de la sincérité, & de la vérité de la protestation que Jean d'Antioche, & les autres Evêques d'Orient leur faisoient d'avoir toujours tenu & enseigné la doctrine, qui étoit généralement tenuë & enseignée par les autres Prelats Orthodoxes, ils le témoignèrent encore par les paroles les plus claires, que l'on eût pu jamais desirer. Jean nôtre frere, dit le Pape Sixte dans sa lettre à saint Cyrille, ne s'étoit point uni à celui qui a mérité d'être exilé. Il n'avoit point été trompé par les blasphèmes de ses sermons. L'évenement fait voir que s'il a suspendu son jugement, il n'a pas refusé pour cela de condamner l'impieté.

La division, dit saint Cyrille dans sa lettre à Jean d'Antioche, qui étoit survenue entre les Eglises, n'avoit aucun sujet legitime, comme je l'ai reconnu tres-clairement par l'écrit que Monseigneur Paul

## AVERTISSEMENT.

» tres-Religieux Evêque m'a mis entre les mains. Il  
» contient une profession de foi, à laquelle il n'y a  
» rien à redire, & qui a été composée par vôtre Sain-  
» teté, & par les tres-religieux Evêques, qui sont avec  
» vous, comme le mesme Paul m'en a assuré.

Sur l'an 432. Le Cardinal Baronius n'avoit pas ces dernieres paroles presentes à l'esprit, quand il a écrit que saint Cyrille refusa de recevoir à sa communion Jean d'Antioche, & les autres Evêques d'Orient, jusques à ce qu'ils eussent signé une profession de foi, qu'il leur avoit envoyée, ce qui supposeroit qu'il auroit eu leur foi suspecte. Car s'il les avoit eu presentes, il n'auroit pas douté qu'elle n'eût été composée par les Evêques d'Orient, sans que saint Cyrille leur en eût prescrit le sens, ou les termes. Aussi avance-t-il cette circonstance importante, sans aucune preuve solide. L'unique qu'il en rapporte, est tirée de la lettre de saint Cyrille, à Donat Evêque de Nicopole, où apres avoir dit que quand Paul Evêque d'Emese eut approuvé par écrit la deposition de Nestorius, & l'ordination de Maximien, il le supplia de se contenter de cet acte, qu'il avoit signé au nom des Evêques d'Orient, & de ne leur rien demander davantage. Mais qu'au lieu de s'en contenter, il donna un écrit au tribun Aristolaüs, pour le porter à Jean d'Antioche, & que quand Jean d'Antioche, & les autres Evêques Orientaux l'eurent signé, il les admit à sa communion.

On ne sauroit nier que tout cela ne se trouve dans la lettre de saint Cyrille à Donat; mais on ne sauroit non plus avouer que l'écrit que saint Cyrille

## A V E R T I S S E M E N T.

donna au Tribun Aristolaüs , pour le porter à Jean d'Antioche, fût une profession de foi. La suite de la lettre fait voir que cet écrit ne contenoit que la condamnation des blasphèmes de Nestorius, la deposition de sa personne, & l'ordination de Maximien.

En effet saint Cyrille pouvoit-il exiger de Jean d'Antioche, avant que de l'admettre à la communion des conditions plus rigoureuses que celles qu'il avoit exigées de Paul d'Emese, qui agissoit au nom de tous les Prelats des Eglises de Syrie, & d'Orient ? Il ne le pouvoit sans doute avec aucune apparence de justice. Il paroît par la lecture de la lettre, dont se sert Baronius, que saint Cyrille ne prescrivit point de profession de foi, à Paul Evêque d'Emese, mais seulement exigea de lui l'approbation de la deposition de Nestorius, & de l'ordination de Maximien. De plus saint Cyrille assure dans la mesme lettre, qu'il admit Jean d'Antioche à la communion aux mesmes conditions, qui avoient été proposées à Ephese, l'année precedente. On ne peut pas dire que pour étoufer à Ephese le schisme, qui commençoit à paroître, on ait proposé aux Evêques d'Orient de signer un Formulaire qui leur eût été prescrit par ceux d'Egypte. Les affaires n'étoient point alors en cet état-là. Il y avoit beaucoup de chaleur dans les esprits. Mais il n'y avoit pas de dispute opiniâtre touchant les propositions que Nestorius avoit avancées. La chaleur procedoit de ce que les Evêques d'Egypte avoient déposé Nestorius, sans avoir attendu les Evêques d'Orient, & de ce que ceux-ci, comme pour se ven-

h ij

## AVERTISSEMENT.

ger de cette injure , qu'ils pretendoient avoir reçue , avoient entrepris de déposer saint Cyrille , & Memnon. Ainsi les conférences n'avoient point été employées à examiner le fond des matières , & à constater s'il falloit appeler la sainte Vierge Mere de Dieu , mais à chercher les moyens d'appaier les esprits , & de terminer les différens ; & partant il n'y avoit pas eu d'occasion de proposer des Formulaires , mais seulement de trouver des expédiens de finir les contestations , & l'expédient , auquel on avoit pensé dès lors , avoit été que les Evêques d'Orient consentissent à la deposition de Nestorius , & c'est tout ce que saint Cyrille dit dans sa lettre à Donat.

Il faut donc qu'il demeure pour constant que saint Cyrille n'a jamais prescrit de profession de foi à Jean d'Antioche , ni aux autres Evêques d'Orient , & qu'il a reconnu que celle qu'ils lui avoient envoyée d'eux-mêmes , étoit tres-Catholique.

S'il étoit nécessaire d'ajouter encore quelque chose pour confirmer la vérité de ce fait , qui est déjà si solidement établi , je montrerois par la suite de la lettre de saint Cyrille à Jean d'Antioche , qu'il étoit plutôt en peine d'effacer des esprits des Evêques d'Orient les mauvaises impressions , qu'on leur avoit données de ses douze chapitres , & de sa créance , qu'il ne songeoit à reprendre leurs sentimens. Car il repousse sur la fin de cette lettre la calomnie de ceux qui l'accusoient de tenir que le Verbe n'avoit pas tiré de la Vierge le corps , auquel il s'étoit uni , mais qu'il l'avoit apporté du ciel. Il refute pareillement ceux qui l'accusoient de croire que les deux Natures

## AVERTISSEMENT.

avoient été mêlées, & confonduës en Jesus-Christ. Enfin il proteste qu'il ne se veut jamais departir de ce qui avoit été resolu dans le Concile de Nicée, à quoi les Orientaux étoient aussi fort attachez, puisque dans toute la suite de cette contestation ils avoient sans cesse repeté, que la foi de ce Concile suffisoit pour decider toutes les questions, & qu'il n'y falloit rien ajouter.

Le soin que saint Cyrille eut d'expliquer sa doctrine, après avoir approuvé celle des Evêques d'Orient, montre que les uns & les autres étoient dans les mesmes sentimens. Et c'est ce qui a été tresbien remarqué par un auteur, qui ayant vécu au siecle suivant, s'étoit trouvé d'autant plus obligé de s'informer de leurs differens, que les suites en étoient venuës jusques à son temps. Comme saint Jean Evêque d'Antioche, dit-il, & les autres Evêques d'Orient croyoient de la mesme sorte, que les Eutychiens croient encore aujourd'hui, que saint Cyrille enseignoit, qu'il n'y avoit qu'une nature en Jesus-Christ, & que par le zele de la foi, dont ils étoient animez, ils jugeoient sur un fondement vraisemblable, bien que contre la verité qu'il étoit heretique, Dieu dont la puissance infinie, & la sagesse merveilleuse fait faire servir l'ignorance des hommes, à leur propre instruction, termina si heureusement cette affaire, que les faux soupçons, que les Evêques d'Orient, & de quelques autres Provinces, avoient formez contre saint Cyrille, ne nous laissent lieu d'en former aucun. Car lorsque le soin de rétablir la paix de l'Eglise, eut succédé aux troubles, dont elle

Facund. l. 2.  
chap. 5.

## A V E R T I S S E M E N T.

» avoit été agitée, comme ces soupçons conçus par les  
» Evêques d'Orient contre saint Cyrille, avoient  
» produit un grand schisme, ils souhaiterent qu'il con-  
» fessât clairement, que Jesus-Christ est Dieu & Hom-  
» me en deux natures, s'il vouloit lever toute sorte de  
» scandale, & de sujet de chute. Ce saint Evêque d'A-  
» lexandrie accepta volontiers cette proposition, par-  
» ce qu'il étoit tres-assuré qu'il n'avoit jamais rien cru,  
» qui y fût contraire. Ainsi Dieu fit voir d'une ma-  
» niere tres-évidente, que la foi tant des Evêques  
» d'Orient, que des autres Evêques, & de saint Cy-  
» rille mesme, étoit tres-pure, puisque les premiers  
» ne souhaiterent & ne demanderent rien de dérai-  
» sonnable, & que le dernier ne refusa rien de ce qu'ils  
» avoient demandé.

Ces preuves si fortes, & si invincibles de la pu-  
reté des sentimens, où étoient les Evêques d'Orient  
au temps qu'ils se reconcilierent avec saint Cyrille,  
& où ils avoient été en tout autre temps, semblent  
foibles, & inutiles, en faveur de Theodoret à quel-  
ques-uns, qui soutiennent qu'au lieu d'entrer dans  
cette reconciliation, il s'obstina à combattre la do-  
ctrine de saint Cyrille, & à defendre les erreurs de  
Nestorius, ils appuyent cette pretension sur le reste  
des extraits de Marins Mercator, dont j'ai réservé  
la discussion à cet endroit-ci. La principale piece qui  
y paroisse, est une lettre conçue en ces termes.

## A V E R T I S S E M E N T.

*A Monseigneur tres-Venerable, & tres-saint Pere  
Nestorius Evêque, Theodoret :  
Salut en nôtre Seigneur.*

**J**E croi que vôtre Sainteté est bien persuadée, que je n'ai pas besoin de monter sur les sieges des grandes Eglises, & que je ne me laisse abbatre, ni par les civilitez, & par les caresses des personnes du siecle, ni par l'amour de la gloire. J'ai appris au moins à mépriser toutes ces choses dans la solitude de la ville, de la conduite de laquelle je suis chargé, quand je n'y aurois appris que cela. Mais il est certain que dans cette solitude je trouve des affaires, dont la multitude, & l'embarras pourroient lasser ceux-là-mesmes, qui se plaisent le plus à en avoir. Que personne ne fasse donc accroire à vôtre Sainteté, que le desir de posseder un Evêché considerable m'a porté à recevoir aveuglement les écrits du Prelat d'Egypte, comme des écrits contenant une saine doctrine. Car je jure par la verité mesme qu'après les avoir lus plusieurs fois, & les avoir exactement examinez, j'ai trouvé qu'il n'y avoit aucune heresie, & je n'ai osé les noter d'aucune censure. Ce n'est pas que j'approuve la conduite de celui qui a rempli l'univers de confusion & de troubles. J'espere qu'au jour du jugement, je ne serai trouvé coupable d'aucun crime à cet égard, parceque le Juge équitable, qui jugera tous les hommes, connoît & examine leurs intentions. Pour ce qui est de ce qui a été fait contre vous sans justice, & sans équité, on me couperoit plutôt les deux mains que de me porter

## A V E R T I S S E M E N T.

» à l'approuver , & je serai toujours dans cette disposi-  
» tion , pourvu que ma foiblesse soit soutenuë par la  
» force de la grace. J'ai assuré de cette resolution que  
» j'ai prise, ceux qui vouloient exiger de moi cette ap-  
» probation. J'envoye à vôtre Sainteté une copie de la  
» réponse que je leur ai faite, afin qu'elle connoisse  
» qu'avec l'aide de Dieu , aucun temps ne me fera  
» changer, ni ne fera voir que je ressemble aux Poupes,  
» ou aux Cameleons, qui prennent les couleurs des  
» rochers, ou des feuilles, où ils s'attachent. Je saluë  
» tous nos freres, qui sont avec vous, & ceux qui sont  
» avec moi, les saluënt aussi.

La réponse generale, que j'ai à faire à cette lettre, &  
à toutes les pieces semblables, dont Marius Mercator  
a conservé des fragmens, est qu'il est probable,  
qu'elles sont du nombre de celles que les heretiques  
avoient supposées à Theodoret, selon le témoignage  
de Leonce. S'il est probable qu'elles sont supposées,  
on n'en sauroit tirer de preuve convainquante contre  
nôtre Auteur, & sans preuve convainquante, on ne  
le sauroit condamner.

Mais pour dire quelque chose de plus particulier  
contre cette lettre, sans demeurer néanmoins d'ac-  
cord qu'elle soit de Theodoret, je soutiens que  
quand elle seroit sortie de son esprit, & de sa plume,  
on ne pourroit par là le convaincre de s'être rendu  
complice de l'impiété, & de l'heresie de Nestorius.

Il paroît par les premieres lignes, que l'on avoit  
répandu des bruits defavantageux à sa reputation, &  
que l'on avoit publié, qu'il n'avoit approuvé les  
lettres de saint Cyrille, que par complaisance pour  
l'Empereur,

## AVERTISSEMENT.

l'Empereur, & par l'esperance d'être transferé de l'Evêché de Cyr, à celui de quelque grande ville. Il dissipe d'abord ces faux bruits par la protestation qu'il fait de mépriser tout ce qu'il y a dans la dignité Episcopale de plus éclatant aux yeux des hommes, & il expose ensuite le véritable motif, qui l'avoit porté à recevoir les lettres de saint Cyrille, comme des lettres Catholiques, qui est qu'après les avoir luës plusieurs fois, il avoit jugé qu'elles l'étoient. Il y a deux autres lettres sous son nom, savoir Sur l'an 432. une à Jean d'Antioche rapportée par le Cardinal Baronius, & l'autre à André de Samosate extraite par Marius Mercator, dont l'auteur declare la même chose. Car, après avoir commencé la première par des actions de grâces qu'il rend à Dieu de la bonté qu'il avoit eüe de faire voir la conformité de pensées & de sentimens, où tous les Evêques se trouvoient, il ajoute que par l'examen qu'il avoit fait de la lettre de saint Cyrille, il l'avoit trouvée contraire aux douze chapitres, que les Evêques d'Orient avoient toujours rejettez comme contraires à la piété, & comme favorables aux heretiques, en tant que la division des termes, qui servent à exprimer les deux natures, n'y étoit point employée. Dans la seconde il avouë qu'il avoit vu avec joye que saint Cyrille condamnoit Arius, Eunome, Apollinaire, ceux qui disoient que la Divinité étoit passible, & ceux qui assuroient que les deux natures avoient été mêlées, & confonduës en Jesus-Christ. Il est clair que l'Auteur de ces trois lettres, reconnoît que celle que saint Cyrille avoit écrite à Jean d'Antioche, in-

## A V E R T I S S E M E N T.

continent après la reconciliation conclüe avec Paul d'Emese, contenoit une doctrine catholique. Il est donc certain qu'il n'avoit garde de soutenir celle de Nestorius, qui y étoit toute contraire, & que saint Cyrille avoit toujours combattuë.

Ce n'étoit pas assez dira-t-on que Theodoret approuvât la doctrine de la lettre de saint Cyrille, il falloit qu'il approuvât la condamnation prononcée contre Nestorius, & c'est à quoi il a protesté qu'il ne se pourroit jamais résoudre.

On peut distinguer dans la condamnation intervenüe contre Nestorius, la procedure, & la sentence. On peut encore distinguer dans la procedure ce qu'elle avoit de conforme aux constitutions civiles, & canoniques; & à l'équité naturelle, & ce qu'elle sembloit y avoir de contraire. Ces deux distinctions étant supposées de la sorte, il y a lieu de croire que quand l'auteur de la lettre adressée à Nestorius sous le nom de Theodoret, a témoigné qu'il ne pourroit jamais se résoudre à approuver ce qui avoit été fait contre lui, il entendoit la procedure, qui lui paroissoit irreguliere, à cause de l'absence d'un grand nombre de Juges, & de l'exception que l'accusé avoit proposée. Ce qui n'empêche pas qu'il n'approuvât la deposition, comme un expedient nécessaire, pour appaiser les troubles de l'Eglise.

Lett. à André  
de Samosate.

On demandera peut-être, pourquoi donc il fit difficulté de condamner la doctrine de Nestorius, & pourquoi il trouva étrange la signature que saint Cyrille exigea sur ce sujet. Mais il est aisé de répondre qu'il ne fit point de difficulté de condamner

## A V E R T I S S E M E N T.

la doctrine heretique , que soutenoit Nestorius ,  
mais qu'il fit difficulté de condamner sous son nom  
la doctrine catholique de l'Eglise , & c'est là le sens  
de ces termes de la lettre à André Evêque de Samo-  
sate. Cyrille exige que l'on signe la condamnation ,  
qui a été prononcée , il y a long-temps , contre Ne-  
storius , & que l'on anathematise la doctrine de ce  
saint Evêque. Or vôtre Sainteté fait que de con-  
damner cette doctrine simplement , & sans distin-  
ction , est presque la mesme chose que de condamner  
la piété. Il est clair que l'Auteur de cette lettre ne  
refusoit que de condamner simplement la doctrine ,  
dont on exigeoit la condamnation , & qu'il étoit  
prêt de la condamner avec distinction , c'est-à-dire  
en expliquant distinctement ce qu'il condamnoit.  
Son intention n'étoit pas de faire distinction de la  
doctrine , & de la personne de Nestorius , pour  
prononcer anathème contre la première , & pour en  
exemter la seconde ; mais elle étoit de faire distin-  
ction de la doctrine catholique , & de la doctrine  
heretique. Le refus qu'il faisoit de condamner la do-  
ctrine de Nestorius sans distinction , procedoit de  
l'apprehension d'envelopper sous la mesme con-  
damnation non la personne avec la doctrine , mais  
la doctrine catholique avec l'heresie. Il avoit moins  
dessein en cela d'épargner Nestorius , que de con-  
server la verité. Pour être convaincu que c'étoit là  
sa pensée , il ne faut que lire la suite de la lettre , où  
il explique de quelle maniere il croyoit que l'on de-  
voit concevoir la condamnation. Si , dit-il , nous  
sommes indispensablement obligés de prononcer

## A V E R T I S S E M E N T.

» anathème , il le faut prononcer contre ceux qui di-  
» sent que Jesus-Christ n'étoit qu'un pur homme , ou  
» contre ceux qui divisent Jesus-Christ en deux fils ,  
» ou contre ceux qui nient sa Divinité.

Voila les erreurs de Nestorius , que l'Auteur de la lettre condamnoit sans aucune difficulté. Et il ne faut point douter qu'il ne fût prêt de condamner toutes les autres , dont on lui auroit demandé la condamnation en particulier. Mais il refusoit de condamner absolument la doctrine de Nestorius , de peur de condamner non seulement les heresies , pour lesquelles il avoit été déposé , mais encore des veritez Catholiques qu'il étoit persuadé qu'il tenoit. Il paroît mesme par la fin de la lettre , qu'il étoit persuadé qu'il ne tenoit rien de contraire à ces veritez , en quoi il est sans doute qu'il se trompoit. Mais sa faute étoit d'autant plus excusable , qu'elle ne procedoit que de la charité qui croit toujours le bien , plutôt que le mal. Il pensoit que Nestorius n'avoit jamais rien tenu , ni enseigné que d'Orthodoxe , mais il n'approuvoit pas pour cela les impietez que Nestorius avoit en effet tenuës , & enseignées. On peut en cette occasion se servir en sa faveur de la

Liv. 5. ch. 3. défense que Facundus employa autrefois pour un  
» Evêque de Constantinople. Autre chose est d'ex-  
» cuser un heretique , dans la creance qu'il est Ca-  
» tholique , & autre chose est d'approuver , & de dé-  
» fendre son heresie , comme autre chose est d'accuser  
» un Catholique dans la creance qu'il est heretique , &  
» autre chose est d'improuver , & de reprendre la foi  
catholique. Theodoret , ou l'auteur de la lettre à

## A V E R T I S S E M E N T.

André de Samosate a excusé Nestorius , en disant qu'il n'avoit jamais rien enseigné que d'Orthodoxe. Il s'est trompé en ce fait. Il n'a pas pour cela soutenu les erreurs que Nestorius avoit prêchées. Il detestoit lui-mesme ces erreurs-là , & étoit tres-disposé à condamner sa personne , au cas qu'il soutînt en effet les heresies , dont il étoit accusé.

Il ne reste plus rien à examiner parmi les Extraits de Marius Mercator, qu'un fragment de sermon prononcé par Theodoret, après la mort de saint Cyrille. Il contient une invective outrageuse à la memoire de ce celebre Evêque d'Alexandrie , & les erreurs les plus grossieres, & les plus manifestes des Nestoriens. Il y a apparence qu'il est du mesme Auteur que la lettre écrite sur le mesme sujet, sous le mesme nom de Theodoret à Jean d'Antioche. Il est vrai qu'il ne contient pas un si grand nombre d'impertinences , parcequ'il n'est pas si étendu. Il est vrai aussi qu'il n'a pas toutes les mesmes marques de fausseté , parce qu'il n'est pas adressé , comme cette lettre à Jean Evêque d'Antioche , qui étoit mort sept ans auparavant. Mais il en contient encore assez pour être rejeté , comme un ouvrage supposé , & entierement indigne d'un aussi grand homme que Theodoret. Quand il auroit été capable de concevoir des sentimens de jalousie , ou d'inimitié contre saint Cyrille , & de les conserver encore apres sa mort , ce que je ne saurois me persuader , il ne les auroit pas fait paroître , en insultant d'une maniere si basse , & si méprisable , à la memoire de son ennemi. Mais il avoit toujours été tres-éloigné de ces sentimens-là , & si dans la chaleur des

## A V E R T I S S E M E N T.

Lett. 8j.

plus grandes contestations, & au temps auquel il s'étoit trouvé engagé à écrire contre les douze chapitres de saint Cyrille, il avoit eu quelque pensée tant soit peu desavantageuse à sa reputation, il y avoit entièrement renoncé depuis. Nous apprenons par une de ses lettres non seulement que la reconciliation de ces deux celebres Evêques avoit été tres-sincere, mais que dans les années suivantes, ils avoient entretenu une si parfaite intelligence, que saint Cyrille avoit souhaité d'avoir Theodoret pour Juge, & pour approbateur de ses ouvrages. Quand il eut achevé ses livres contre l'Empereur Julien, il les envoya à Jean Evêque d'Antioche, afin qu'il les fit examiner par les plus habiles Ecclesiastiques de l'Orient. Jean les envoya à Theodoret, qui étoit reconnu sans doute pour un des plus savans Prelats, qu'il y eût alors non seulement dans l'Eglise d'Orient, mais dans l'Eglise universelle. Theodoret les lut, les admira, & les renvoya à saint Cyrille, qui ne manqua pas de lui récrire, pour le remercier du jugement si avantageux, qu'il avoit fait de son ouvrage. Il faut beaucoup moins qu'une preuve si authentique de la confiance, qui demeura entre ces deux grans Hommes, depuis qu'ils se furent reconciliez, pour dissiper le soupçon, que Theodoret ait jamais déchiré la memoire de saint Cyrille avec des paroles aussi piquantes, que celles qui paroissent dans le fragment de Marius Mercator.

Bien que ce fragment de sermon, & le reste des extraits de Marius Mercator, ne fournissent aucun sujet de douter, qu'au temps que les Eglises d'Orient se rejoignirent à celles d'Egypte, Theodoret ne fût

## A V E R T I S S E M E N T.

dans les mesmes sentimens que les autres Evêques, dont le Pape Sixte, & saint Cyrille approuverent la doctrine, il n'a pas laissé d'être soupçonné encore depuis de favoriser les Nestoriens, d'être accusé de renouveler leurs erreurs, & enfin d'être condamné comme complice de leurs impietez, & de leurs blasphêmes. C'est ce qui m'oblige pour continuer sa défense à faire voir, que ces soupçons étoient temeraires, que ces accusations étoient calomnieuses, & que la condamnation étoit tout à fait injuste, & insoutenable.

Je pourrois me dispenser d'employer beaucoup de paroles pour rechercher quel a été le fondement sur lequel on a prétendu rendre Theodoret suspect d'avoir favorisé les erreurs des Nestoriens, depuis l'accord conclu par l'entremise de Paul d'Emese. Car il s'agit bien moins de savoir, s'il a été soupçonné de favoriser ces erreurs, que de savoir s'il les a en effet favorisées. Il pourroit en avoir été soupçonné avec fondement, sans toutefois en avoir été coupable. En ce cas-là le soupçon seroit faux, & ne seroit pas temeraire. Mais pour ne pas abandonner cette partie de sa défense, je veux bien examiner sur quoi on établit la vrai-semblance de ces soupçons. Ceux qui les conçoivent, les proposent à peu près de cette sorte. Lorsque l'Empereur Theodose eut défendu de lire les livres de Nestorius, & qu'il eut ordonné qu'ils seroient brulez, les sectateurs de cet heretique commencerent à produire quelques ouvrages de Diodore Evêque de Tarse, de Theodore Evêque de Mopsueste, de saint Athanase, de saint Gregoire, de saint

## A V E R T I S S E M E N T.

Basile , & de quelques autres qui avoient autrefois refuté les erreurs d'Eunome , & d'Apollinaire , & pour tromper les simples , ils publierent que Nestorius n'avoit introduit aucune nouveauté , & qu'il n'avoit fait que suivre la doctrine des anciens Peres. Ils se porterent avec une ardeur si extraordinaire à la publication de ces ouvrages , que pour leur donner un plus grand cours , ils les firent traduire en Syriaque , en Armenien , & en Persan. Il est probable que si tout cela ne fut pas executé par les soins de Theodoret , il le fut au moins par son avis. Il y a plusieurs raisons de l'en soupçonner. Mais il y en a une entre autres , tirée de l'autorité de saint Cyrille , qui écrivant à Acace Evêque de Melitene , & à Valerien Evêque d'Icone , assure , que comme Theodoret ne pouvoit approuver l'accord , qui avoit été fait entre les Eglises d'Orient , & celles d'Egypte , il publia que la creance des Evêques d'Orient étoit la mesme que celle de Nestorius , & que cette creance-là n'étoit point differente de celle des anciens Peres. Il publia donc la mesme chose , que publierent les Sectateurs de Nestorius , quand ils debiterent les ouvrages de Diodore , & de Theodore , & par consequent il y a apparence qu'il eut quelque part au debit de ces ouvrages , qui ne tendoit qu'à éluder l'execution de la loi de Theodose , & à soutenir sous le nom des anciens Ecrivains l'heresie , qu'on ne pouvoit plus soutenir sous celui de Nestorius.

Voyons ce qu'il y a de vraisemblable dans ce discours. Personne ne doute de la disposition de la loi de l'Empereur Theodose , ni de la publication des ouvrages

## AVERTISSEMENT.

ouvrages de Diodore, & de Theodore faite à dessein de rendre la loi inutile. Ce sont des faits historiques, dont la verité est solidement établie. Mais on ne demeure pas d'accord que Theodoret ait eu part à la publication de ces ouvrages, ni que dans les deux lettres qu'on allegue, il y ait rien qui donne lieu de l'en soupçonner. En premier lieu, saint Cyrille ne l'y nomme point, & il ne faut pas s'imaginer que s'il avoit eu dessein en ce temps-là de parler de lui, il eût épargné son nom. Car ces deux lettres-là ont été écrites long-temps avant la reconciliation, dont j'ai parlé ci-dessus, qui n'arriva qu'en 439. lorsque saint Cyrille écrivit contre Julien, & il est même probable, qu'elles ont été écrites incontinent après l'accord conclu par l'entremise de Paul d'Emese, & avant la loi de Theodose contre Nestorius, qui n'est que de l'an 435. En second lieu, si saint Cyrille avoit voulu designer Theodoret, sans le nommer il en auroit fait un portrait, auquel il auroit été aisé de le reconnoître. Or on le reconnoît si peu par le portrait de saint Cyrille qu'on peut dire qu'il n'a rien du tout de son air. Je supplie ceux qui prendront la peine de lire cet Avertissement, de prendre garde, si ce trait de la lettre à Valerien, est propre à représenter l'esprit de Theodoret. Comme j'apprens qu'il y a des personnes insensées, qui vont par les maisons, pour y publier que la doctrine corrompue de Nestorius a prevalu dans l'esprit des religieux Evêques d'Orient, de sorte qu'ils la croient saine, & qu'ils assurent qu'il la faut suivre, j'ai cru devoir rendre ce témoignage public, qui est que

A la fin pag.

170.

## A V E R T I S S E M E N T.

» tous les tres-Religieux Evéques d'Orient ont déclaré  
» par écrit avec Monseigneur le tres-Religieux Evéque  
» d'Antioche , qu'ils condamnent comme nous les  
» nouveautez prophanes de Nestorius , & qu'ils ne les  
» ont jamais approuvées. Ils ont reconnu que la sainte  
» Vierge est Mere de Dieu , sans ajouter qu'elle est  
» Mere de Christ , ou Mere d'un Homme. Ils ont de  
» plus assuré qu'il n'y a qu'un Fils , un Seigneur , & un  
» Christ. Enfin ils croient qu'il n'a qu'une personne ,  
» & ne le divisent point en deux Christs , en deux Fils ,  
» ou en deux Seigneurs.

Si saint Cyrille avoit voulu designer Theodoret ,  
il ne l'auroit pas designé par le nom d'un insensé.  
Mais voyons si Theodoret a dit la mesme chose ,  
que ces insensé , dont a parlé saint Cyrille.

Ceux , dont saint Cyrille parle dans la lettre à  
Acace improuvoient la profession de foi des Evé-  
ques d'Orient , comme conforme aux nouveautez  
de Nestorius , & blâmoient saint Cyrille de l'avoir  
requë. Theodoret n'a jamais improuvé cette pro-  
fession de foi , ni blâmé saint Cyrille de l'avoir re-  
quë. Au contraire dans sa lettre à André de Samosate,  
il a loüé les Evéques d'Egypte , de ce qu'ils recon-  
noissoient que la Divinité étoit impassible , & de ce  
qu'ils ne confondoient point les deux Natures en  
Jesus-Christ. Saint Cyrille n'avoit donc aucune in-  
tention de designer Theodoret.

De plus les imposteurs , dont saint Cyrille parle à  
la fin de sa lettre à Valerien publioient que la do-  
ctrine corrompuë de Nestorius avoit prevalu dans  
l'esprit des Evéques d'Orient , qu'elle étoit saine , &

## A V E R T I S S E M E N T.

qu'elle devoit être suivie. On ne sauroit dire que Theodoret ait rien publié de semblable, puisque l'on a ses ouvrages, où il n'y a rien que de tres-conforme à la creance de l'Eglise, touchant le mystere de l'Incarnation. Mais pour faire voir plus clairement combien il étoit éloigné du sentiment de ces imposteurs, il n'y a qu'à examiner la maniere dont saint Cyrille les refute. Il ne trouve point de meilleur moyen de confondre leur calomnie, que de faire le denombrement des veritez catholiques que les Evêques d'Orient soutenoient de la mesme sorte que les autres Evêques, & de dire qu'ils appeloient la Vierge Mere de Dieu, qu'ils ne reconnoissoient qu'un fils de Dieu, qu'ils ne lui attribuoient qu'une personne, & qu'ils ne le divisoient point en deux. Cet argument qui étoit tres-fort contre ces imposteurs qui publioient que les Evêques d'Orient suivoient la doctrine de Nestorius, & qu'il la faloit suivre comme eux, auroit été tres-foible contre Theodoret. Il étoit fort contre ces imposteurs, parce qu'en publiant que les Evêques d'Orient suivoient la doctrine de Nestorius, & qu'il la faloit suivre, ils soutenoient en mesme temps qu'il ne faloit point appeler la Vierge Mere de Dieu, & qu'il y avoit deux personnes en Jesus-Christ, ou plutôt qu'il y avoit deux Jesus-Christ, mais il étoit foible contre Theodoret, parceque bien loin de suivre ces erreurs, & de publier qu'il les faloit suivre, il avoit constamment tenu les veritez contraires, comme il paroît par une infinité d'endroits de ses ouvrages, & sur tout par sa seconde lettre à Dioscore, où il fait pro-

## A V E R T I S S E M E N T.

feffion de croire, & d'enseigner que la Vierge est Mere de Dieu, de ne reconnoître qu'un Jesus-Christ, & de ne le point diviser en deux. Theodoret étoit donc dans des sentimens entierement opposez à ceux de ces imposteurs, & ne disoit point de la mesme maniere, ni au mesme sens qu'eux, que la doctrine des Evêques d'Orient étoit conforme à celle de Nestorius, & par consequent il n'y a point de fondement suffisant pour le soupçonner d'avoir pris aucune part à leurs desseins, & d'avoir favorisé le debit des ouvrages de Diodore, & de Theodote.

Que s'il n'y a point eu de fondement dans les soupçons qui ont été conçus en secret contre la pureté de sa foi, il y a eu encore moins de justice dans les accusations qui ont été formées devant les Princes, & devant les Evêques contre sa personne. Ce seroit un travail qui n'auroit point de bornes que d'entreprendre de rechercher, & de dissiper tous les bruits que ses ennemis répandirent en divers temps, pour noircir sa reputation. Je ne m'arrêterai ici qu'aux rapports par lesquels on surprit contre lui la religion de l'Empereur Theodose, & à la lettre que Dioscore écrivit à son occasion à Domne Evêque d'Antioche.

Douze ans après la celebration du Concile d'Ephefe, quelques personnes presenterent à Theodose, que Theodoret avoit les mesmes sentimens que Nestorius, & que si l'on ne l'obligeoit à demeurer à Cyr, il ne manqueroit pas d'abuser du credit qu'il avoit aquis par son esprit, & par son eloquence pour exciter de nouveaux troubles dans Antioche, où il faisoit tres-souvent des assemblées. Ce Prince

## AVERTISSEMENT.

ayant ajoûté foi à ces discours, envoya ordre à Lupicin maître de la Milice d'empêcher que Theodoret ne sortît de Cyr, principale ville de son diocese.

Il faut remarquer d'abord la qualité des accusateurs, & le motif de l'accusation.

Les accusateurs sont des hommes infectez de la doctrine corrompue de Marcion, de Valentin, & de Manez. Ce sont des membres retranchez du corps de l'Eglise, & dont la voix ne doit plus être écoutée. Mais quand ces gens-là pourroient être écoulez en certaines occasions, ce ne seroit pas lorsqu'ils parlent par colere, par haine, & par le desir de se venger. Ils ne parlerent contre Theodoret que par le mouvement de ces passions malfaisantes, & qu'à dessein d'opprimer l'ennemi le plus redoutable de leurs heresies. Ils surprirent l'esprit de l'Empereur, & n'eurent pas néanmoins tout le succez qu'ils attendoient de leur entreprise. Car dans l'ordre qu'ils obtinrent il n'étoit fait aucune mention que Theodoret fût accusé de tenir des erreurs. Il n'y avoit que d'autres pretexts fort legers, & tout ensemble fort contraires à la verité. Il y étoit entre autres choses énoncé que plusieurs personnes trouvoient étrange qu'il fit de frequentes assemblées dans Antioche, au lieu de résider dans son diocese, & de ne se mêler de la conduite d'aucune autre Eglise, que de celle qui lui avoit été confiée.

Theodoret fut bien aise de recevoir un ordre aussi conforme à son inclination, qu'étoit celui de demeurer dans son diocese, d'où il ne sortoit jamais que par une déference respectueuse aux Canons, qui

## A V E R T I S S E M E N T.

obligent les Evêques à se trouver aux synodes, lorsqu'ils y sont invitez. Il fut mesme bien aise de recevoir un traitement injurieux, parce qu'il esperoit que ce lui seroit une occasion de satisfaire à la justice divine, & d'aquerir quelque part au bonheur de ceux qui souffrent persecution pour la justice. Mais il ne laissa pas de repousser la calomnie avec une force in-

Lett. 82. à  
Eusebe Ev.  
d'Ancy.

» vincible. Mes accusateurs, dit il, publient par la  
» bouche de plusieurs personnes dignes de servir de  
» ministres à leurs mensonges, que je préche deux fils  
» au lieu d'un : je suis si éloigné de cette erreur ex-  
» crable, que quand j'ai trouvé que quelques-uns des  
» saints Peres du Concile de Nicée, qui se sont éten-  
» dus dans leurs ouvrages à refuter les extravagances  
» d'Arius, avoient été obligez à expliquer trop clai-  
» rement, & trop au long cette division, j'en ai senti  
» un peu de peine, & je n'approuve point cette divi-  
» sion, parce que je sai que l'usage que l'on en fait, ou  
» que la nécessité mesme que l'on a eüe de s'en servir  
» a porté jusques à l'excez, & à l'erreur. Et afin que  
» l'on ne s'imagine pas que c'est la crainte qui me fait  
» maintenant parler de la sorte, que ceux qui voudront  
» s'informer de mes sentimens, lisent les ouvrages que  
» j'ai composez, soit avant le Concile d'Ephese, soit  
» dans les douze années qui se sont écoulées depuis.

Il fait ensuite un denombrement de ses livres, où il soutient qu'on ne lui sauroit rien montrer qui ne soit tres-conforme à la doctrine de l'Eglise.

Lett. 904

Après avoir employé la mesme défense dans la lettre à Lupicin auquel l'ordre de l'Empereur avoit été adressé, il se plaint de la maniere dont il avoit été

## AVERTISSEMENT.

rendu, & defie ses ennemis de l'accuser selon les regles de la justice Ecclesiastique, & civile. Que si «  
quelqu'un, dit-il, pretend que j'ai d'autres senti- «  
mens, que ceux que je viens de vous expliquer, qu'il «  
m'accuse en face, & qu'il ne s'efforce point de me «  
noircir en mon absence. Il est juste qu'un accusé «  
puisse parler pour se défendre, & lorsqu'il aura été en- «  
tendu, les Juges pourront prononcer selon la dispo- «  
sition des loix. Je vous supplie de faire ensorte que «  
j'obtienne cette grace par vôtre moyen. Que si l'on «  
veut me condamner sans connoissance de cause, je «  
souffrirai avec joye cette injustice, & j'en attendrai «  
la reparation au tribunal du Seigneur, où l'on n'au- «  
ra besoin, ni de témoins, ni d'accusateurs, puisque «  
selon la pensée du grand Apôtre, tout sera à nud, & «  
à découvert devant les yeux de nôtre Juge. »

Je n'ai rien à ajoûter à ces paroles. Elles justifient mieux nôtre Auteur, que je ne pourrois jamais faire.

L'autre accusation dont je me suis engagé de parler en cet endroit, fut intentée par Dioscore.

Dés qu'il eut été élu pour remplir le Siege de l'Eglise d'Alexandrie, que saint Cyrille avoit laissé vacant par sa mort, Theodoret lui écrivit pour lui témoigner la joye qu'il avoit de sa promotion, & pour lui donner des loüanges qu'il croyoit alors qu'il meritât, parce que ne le connoissant point par soi-mesme, il ne jugeoit de lui que sur les faux rapports de la voix publique. Dioscore au lieu de répondre à la civilité d'un Prelat d'un merite aussi generale-ment reconnu qu'étoit Theodoret, ne voulut avoir aucun commerce de lettres avec lui, & écrivit à

## A V E R T I S S E M E N T.

Domne Evêque d'Antioche qu'il continuoit à soutenir la doctrine de Nestorius. Cette accusation pourroit d'abord être rejetée par la considération des circonstances de la personne de l'accusateur, & de la maniere dont elle étoit proposée. L'accusateur avoit eu des differens avec Theodoret. Il avoit été député de l'Eglise d'Alexandrie à Constantinople, pendant le pontificat de saint Cyrille, & avoit prétendu en ce temps-là, que la juridiction de l'Evêque d'Alexandrie devoit s'étendre, non seulement sur l'Egypte, la Libye, & la Pentapole, mais aussi sur l'Orient.

Theod. lect.  
86.

Theodoret s'étoit opposé à sa pretension, & avoit soutenu les droits de l'Evêque d'Antioche son Métropolitain, par l'autorité du Concile de Nicée. Dioscore avoit conçu de l'aversion contre lui, dont il lui donna depuis des marques en toutes sortes d'occasions. Or quand celui qui a conçu de l'aversion contre un autre, entreprend de l'accuser, il se rend suspect d'avoir plutôt dessein de contenter sa vengeance, que de chercher la justice. Outre ce défaut en la personne de l'accusateur, il y en avoit un autre dans l'accusation, qui est que n'ayant été précédée d'aucune remontrance particuliere, elle avoit l'air d'une diffamation publique, qui tend plutôt à noircir un innocent, qu'à corriger un coupable.

Lect. 83.]

Mais sans nous arrêter à ces circonstances, qui sont comme des dehors qui pourroient suffire pour repousser les attaques de Dioscore, passons à la défense principale de Theodoret, telle qu'il l'entreprit à l'heure mesme, & telle que nous l'avons dans  
une

## AVERTISSEMENT.

une de ses lettres. Il l'adresse à Dioscore mesme, & la commence par un discours, qui fait voir clairement qu'il se tient tres-assuré de la pureté de ses sentimens, & de l'injustice de ceux qui l'accusent! Car il marque les exemples de la douceur, & de la patience de Joseph, de David, & du Sauveur, lesquels il a tirez de l'Ecriture, pour se fortifier contre les attaques de la calomnie. Il témoigne ensuite que sa douleur ne procede pas tant de l'injustice qu'il souffroit, que de celle que ses accusateurs commettoient, & de la part que Dioscore y avoit prise en ajoutant entiere creance à leurs faux rapports, sans lui reserver, comme il devoit, une oreille pour écouter sa justification. Il rapporte après cela la maniere dont l'accusation avoit été proposée par quelques personnes, qui avoient assuré qu'en prêchant dans Antioche, il avoit divisé Jesus-Christ en deux. Il oppose à ce petit nombre d'accusateurs qui lui attribuoient les erreurs de Nestorius, des millions de personnes de toute sorte de conditions, qui avoient écouté ses sermons depuis vint six ans, & qui rendoient témoignage de la pureté de sa foi. Il en avoit prêché six sous Theodote Evêque d'Antioche, treize sous Jean son successeur, & il y en avoit alors près de sept qu'il continuoit à exercer la mesme fonction sous Domne, sans qu'aucun Evêque, ni aucun Ecclesiastique eût rien trouvé à redire à sa doctrine. Jean Evêque d'Antioche, qui par l'aveu de Dioscore mesme, avoit été un Prelat tres-savant dans la science de l'Eglise, prenoit un si grand plaisir à entendre prêcher Theodoret, qu'il

*Tome IV.*

1

## AVERTISSEMENT.

se levoit souvent au milieu de ses discours pour lui applaudir. Le peuple suivoit le sentiment de son Evêque, & ne se pouvoit lasser d'admirer, & de louer le Predicateur. Ce n'étoit pas par vanité que nôtre Auteur rapportoit ces témoignages qui lui étoient si avantageux, ni par le desir de passer pour éloquent, mais par la nécessité de faire voir, qu'il avoit toujours été reconnu pour Orthodoxe. Il imitoit en cela le maître du monde, le divin Paul, qui bien qu'il s'appelât le moindre des Apôtres, & le plus grand des pecheurs, ne laissa pas de faire un magnifique denombrement de ses souffrances, & de ses travaux, pour fermer la bouche à ses envieux. Theodoret avouoit qu'il avoit commis plusieurs pechez, mais il protestoit en mesme temps, qu'il ne se sentoit coupable d'aucun qui fût contre la foi, & que c'étoit sur le merite de cette vertu, qu'il fondoit la confiance qu'il avoit en la divine misericorde.

Il represente dans la suite de sa lettre, le soin qu'il avoit pris de marcher sur les vestiges des anciens Peres, & de conserver inviolablement le dépôt de la doctrine Evangelique, qu'il avoit reçuë des saints Evêques, qui s'étoient autrefois assemblez dans la ville de Nicée. Il explique tous les points de cette doctrine, & declare qu'il ne tient qu'un Fils, non plus qu'un Pere, & un saint Esprit; qu'il rejette ceux qui le divisoient en deux Fils, en deux Christs, ou en deux Seigneurs, & refute leurs erreurs par l'autorité des livres sacrez.

Après s'être justifié de la sorte, il exhorte Dioscore à avoir de l'éloignement de ceux qui repa-

## A V E R T I S S E M E N T.

doient des calomnies , & qui troubloient la paix de l'Eglise , à s'appliquer à la guerison de ceux qui alteroient la verité , & au cas qu'ils fussent incurables à les retrancher du corps des fideles , de peur qu'ils ne leur communiquassent leur corruption. Enfin il finit sa lettre par cette protestation de la sincerité de ses paroles , & de la pureté de ses sentimens. Les commentaires que j'ai faits sur l'Ecriture sainte , & les autres ouvrages que j'ai composés contre ceux qui suivent les égaremens d'Arius , & d'Eunome , sont des preuves qui ne permettent pas de douter que je ne sois véritablement dans les sentimens que je viens de dire. J'ajouterais néanmoins encore un mot , pour en convaincre les plus opiniâtres. Si quelqu'un refuse de confesser que la bien-heureuse Vierge est Mere de Dieu , ou s'il dit que Jesus-Christ nôtre Seigneur n'est qu'un pur homme , ou s'il le divise en deux Fils , lui qui est le Fils unique de Dieu , & le premier né de toutes les creatures , qu'il perde l'esperance que nous avons au Sauveur , & que le peuple reponde ainsi-foit-il.

Quiconque fera attention à toutes ces choses , considerera fort peu une accusation d'heresie , formée contre un Evêque celebre , par un de ses ennemis , sur le rapport de trois ou de quatre inconnus , & détruite sur le champ par le témoignage tacite de plusieurs millions de fideles , par une infinité d'ouvrages orthodoxes , & par une profession de foi tres-catholique.

Que si cette accusation intentée par Dioscore ne mérite que du mépris , la condamnation prononcée

## AVERTISSEMENT.

par lui-même dans le second Concile d'Ephèse ; est digne de l'exécration , & de l'horreur de tous ceux qui ont quelque sentiment de religion , ou même d'équité. Pour en reconnoître l'impiété & l'injustice dans leur étendue , il en faut avoir les principales circonstances présentes à l'esprit.

Eutychez s'étant porté avec une ardeur inconsidérée contre l'hérésie des Nestoriens , tomba dans une autre toute opposée, & en soutenant l'unité de la personne du Verbe , il ruina la distinction des deux Natures. Il fut cité à un Concile tenu par Flavien dans Constantinople , entendu , & condamné. Mais comme il étoit appuyé de plusieurs personnes de la Cour , & principalement de Chrysaphe qu'il avoit tenu sur les fons , il fit accroire par leur entremise à l'Empereur qu'on lui avoit fait injustice , & obtint la convocation d'un Concile plus nombreux à Ephèse. Il eut le crédit de faire en sorte que Dioscore y présidât , & que Theodoret , qu'il reconnoissoit pour le Prélat le plus éclairé de son temps , & le plus contraire à ses sentimens , en fût exclus. Ce fut dans cette assemblée que les siècles suivans ont désignée par le nom infame d'assemblée de voleurs , que l'excellente lettre que saint Leon avoit écrite touchant le mystère de l'Incarnation fut rejetée , que l'hérésie fut approuvée en la personne d'Eutychez , & la doctrine Catholique condamnée en celle d'Eusebe , de Flavien , de Theodoret , & de quelques autres. Sans m'arrêter maintenant à ce qui touche Dioscore , Eutychez , ou les autres , je considère uniquement ce qui regarde Theodoret , & la

## AVERTISSEMENT.

force invincible avec laquelle il ruina la sentence qui avoit été renduë contre lui. Il en representa l'injustice par plusieurs lettres qu'il écrivit au mesme temps , & fit voir qu'elle étoit insoutenable , soit que l'on regardât la procédure qui l'avoit précédée , ou que l'on examinât la disposition qu'elle contenoit. Il proposa contre la procédure des nullitez toutes visibles , tirées de son absence , & du défaut de citation. Lettres-équitable Prelat d'Alexandrie , dit-il , dans sa lettre à saint Leon , m'a tué aussi bien que les autres par sa plume , quoi que je fusse absent , que je n'eusse point été appelé en jugement , & que je n'eusse point été interrogé sur ce que je croi touchant l'Incarnation de nôtre Sauveur. Les Juges ne condamnent jamais ni les homicides , ni les violateurs de la sainteté des tombeaux , ni les corrupteurs de la fidelité conjugale , jusques à ce qu'ils ayent confessé leurs crimes , ou qu'ils en ayent été convaincus. Cependant ce Juge élevé dans l'étude de la loi de Dieu , m'a condamné comme il lui a plu , moi , dis-je , qui étois à trente cinq journées du lieu où il tenoit son assemblée.

A l'égard du fond de la condamnation , il en découvrit l'injustice en expliquant la doctrine où il avoit été élevé dès sa jeunesse , qu'il avoit enseignée soit de vive voix , ou par écrit depuis vint six ans , qu'il y avoit alors qu'il exerçoit les fonctions de la dignité Episcopale , & cette doctrine étoit la mesme que celle de saint Leon , & des autres Evêques orthodoxes.

Ces moyens proposez par Theodoret , ont tou-

## A V E R T I S S E M E N T.

jours été trouvez invincibles , & la sentence de Dioscore infoutenable. Mais en les étendant , & en les faisant comme remonter dans le passé , s'il est permis de parler ainsi , on verra qu'ils n'ont pas moins de force contre les soupçons conçus au desavantage de Theodoret , ou contre les accusations formées par ses ennemis , que contre la sentence mesme. En effet les mesmes raisons , par lesquelles on rejette la condamnation prononcée dans le second Concile d'Ephèse , doivent porter à mepriser les accusations que ses ennemis avoient formées dès auparavant , & les faux bruits que la calomnie avoit répandus presqu'en tout temps contre lui. Si cette condamnation étoit infoutenable , parce qu'elle étoit depourvuë de toutes les formalitez de la justice , les accusations & les bruits vagues qui l'avoient precedée , étoient aussi depourvuës des mesmes formalitez. Si cette condamnation étoit intervenuë en l'absence de l'accusé , & si les Juges passionnez qui l'avoient renduë , avoient usé d'artifice pour empêcher qu'il n'assistât à leurs assemblées , de peur qu'il n'y ruinât leurs cabales par sa presence , les accusations , & les bruits desavantageux qui l'avoient precedée avoient aussi été repandus en des temps , où il étoit éloigné , & ses ennemis avoient toujours pris ces temps-là , de peur qu'il ne confondît leur calomnie. Si cette condamnation étoit intervenuë sans qu'il eût été entendu , & sans qu'il eût eu le moyen de se défendre , ces accusations d'heresie , & ces bruits avoient été publiez , sans qu'on lui eût demandé ce qu'il y vouloit répondre. Que si cette con-

## A V E R T I S S E M E N T.

damnation étoit non seulement insoutenable à l'égard de la procédure, & par le défaut de formalité, mais aussi dans le fond, parceque Theodoret bien loin d'être tombé dans les erreurs de Nestorius, étoit toujours demeuré attaché à la doctrine de l'Eglise, les accusations, & les bruits étoient également insoutenables, & également injustes dans le fond. Car si Theodoret ruina cette condamnation jusques dans son fondement, quand il expliqua sa doctrine qui fut trouvée parfaitement conforme à celle des Apôtres, & des hommes Apostoliques, & qu'il justifia tant par ses livres, que par ses sermons qu'il l'avoit toujours tenuë, n'avoit-il pas ruiné dès auparavant tout ce que l'on avoit débité contre sa réputation, quand il avoit déclaré ses sentimens, & qu'il en avoit pris à témoin les Evêques & les peuples qui l'avoient écouté plusieurs années dans Antioche, & les fideles de toute sorte de conditions & d'états, qui avoient ses commentaires sur l'Ecriture, & ses autres ouvrages entre les mains ? Certainement il est difficile de concevoir comment ceux qui demeurent d'accord de l'injustice de la condamnation prononcée contre Theodoret par Dioscore en quatre cens quarante neuf, ne veulent pas demeurer d'accord de la fausseté de l'accusation intentée par le mesme Dioscore en quatre cens quarante quatre. Car enfin cette accusation n'étoit fondée non plus que la condamnation, que sur la haine, & sur la malignité de cet Evêque d'Alexandrie, ou tout au plus sur des bruits vagues, & confus, dont l'origine étoit douteuse, & incertaine ; Et tout ce que l'on

## A V E R T I S S E M E N T .

peut apporter pour faire voir l'injustice de la condamnation ; fait voir aussi clairement la fausseté de l'accusation , & la vanité de tous les discours que l'on avoit publiez pour decréditer Theodoret , & pour le deshonorer en faisant accroire qu'il étoit complice des impietez , & des blasphêmes de Nestorius.

Je fais bien que l'on apporte une différence entre la condamnation intervenüe dans le second Concile d'Ephese , & l'accusation intentée par Dioscore devant Domne Evêque d'Antioche , ou plutôt l'avis donné à cet Evêque de l'attachement que Theodoret avoit aux sentimens de Nestorius , qui est que cette condamnation fut improuvée par le Pape Leon , au lieu que l'accusation ne fut ni approuvée ni improuvée par son jugement , parceque jamais il n'en eut de connoissance. Il est certain que le suffrage de ce grand Pape étoit de grand poids dans cette affaire. Theodoret n'oublia rien aussi de ce qu'il put faire pour l'obtenir. Il conjura saint Leon d'apporter un prompt & salutaire remede aux maux extremes dont l'Eglise étoit tourmentée , & pour lui en inspirer le desir ; il lui représenta les avantages du siege où la divine Providence l'avoit élevé. Il louë la ville où il est établi , de ce qu'elle possédoit seule tous les biens , & tous les honneurs , qui ne se trouvent que partagez dans les autres villes. Il dit qu'elle a la grandeur , & la beauté , la multitude des habitans , le trône des Empereurs , & la gloire du commandement. Il ajoûte que sa foi , qui a mérité un éloge particulier de la  
bouche

Epist. 113.

## A V E R T I S S E M E N T.

bouche du grand Apôtre, est son principal ornement, & qu'elle en tire encore un autre des tombeaux des Peres, & des Maîtres communs de la verité, qui s'étant levez comme des astres en Orient, avoient répandu la lumiere de leur doctrine, & de leur pieté par toute la terre, & s'étoient couchez en Occident, d'où ils continuoient à éclairer l'Univers. Outre ces glorieux privileges, que Theodoret, suivant la tradition des Grecs, reconnoissoit appartenir au siege de l'Eglise Romaine, il lui en attribué un autre, qui étoit d'être rempli par un Prelat, qui prenoit un soin particulier de conserver la foi, & de l'accroître, comme il avoit fait, par l'excellente lettre qu'il avoit écrite touchant le mystere de l'Incarnation.

Saint Leon reçut tres-favorablement les prieres de Theodoret, & y répondit de la maniere la plus obligeante qu'il eût jamais pu desirer, en le retenant dans sa communion de la mesme sorte que les Evêques d'Antioche, de Constantinople, & de plusieurs autres villes d'Orient le retenoient dans la leur, sans avoir aucun égard à ce qui avoit été ordonné dans le second Concile d'Ephese, contre la doctrine, & la discipline de l'Eglise. Mais quelque avantageux que ce jugement fût à Theodoret, il ne le rendit pas orthodoxe. Il supposoit plutôt qu'il l'étoit. En effet une des principales raisons que saint Leon avoit alors de s'assurer de la pureté des sentimens de Theodoret, étoit qu'il avoit appris par la lettre d'Anatolius Evêque de Constantinople, qu'il avoit signé sa lettre à Flavien. Or la mesme raison

## A V E R T I S S E M E N T.

faisoit voir à saint Leon que Theodoret avoit con-  
 servé en tout temps les mesmes sentimens , & que  
 quand il avoit reçu la doctrine contenuë dans sa  
 lettre à Flavien , il l'avoit reçue , non comme une  
 doctrine qui lui fût nouvelle , mais comme la do-  
 ctine aneienne , qu'il avoit toujours tenuë , & en-  
 seignée , ainsi qu'il le témoigna par cette lettre qu'il  
 Epist. 121. » écrivit à Anatolius Patrice. Le Seigneur qui décou-  
 » vre tout avec une sagesse infinie , & qui dispose de  
 » tout avec un pouvoir égal à sa sagesse , a fait voir la  
 » conformité de ma doctrine avec la verité que les  
 » Apôtres ont prêchée , & la fausseté des accusations  
 » dont on a tâché de me noircir. Car la lettre qui a  
 » été écrite à Flavien d'heureuse memoire , & aux au-  
 » tres Evêques assemblez à Ephese , par le Seigneur  
 » Leon , tres-saint Archevêque de la grande ville de  
 » Rome , s'accorde parfaitement avec ce que j'ai tou-  
 » jours écrit , & avec ce que j'ai toujours enseigné  
 » dans l'Eglise. Je n'eus pas si-tôt lu cette lettre , que  
 » je loué Dieu de ce qu'il avoit eu la bonté de con-  
 » server parmi les fideles une étincelle de la saine do-  
 » ctine , ou plutôt un flambeau capable d'éclairer ,  
 » & d'embraser toute la terre. J'y remarquë un cara-  
 » ctère tout Apostolique , & n'y trouvé rien qui ne  
 » s'accordât parfaitement avec ce qui a été enseigné  
 » par les Prophetes , par les Apôtres , par leurs suc-  
 » cesseurs dans la sacrée fonction de la predication  
 » de l'Evangile , & par les saints Peres , qui s'assem-  
 » blerent autrefois à Nicée. Je fais profession de croi-  
 » re tout ce qu'elle contient , & condamne comme  
 » des impies , ceux qui sont dans un sentiment con-

## A V E R T I S S E M E N T.

traite. J'ai joint à ma lettre , une copie de celle que “  
Leon envoya à Ephese , afin que vôtre magnificence , “  
en la lisant , rappelle en sa memoire les veritez qu'el- “  
le m'a entendu souvent prêcher dans l'assemblée des “  
fideles , qu'elle reconnoisse l'uniformité de nos sen- “  
timens , & qu'elle conçoive de l'aversion contre “  
ceux qui avancent des faussetez , & qui ont inventé “  
une nouvele heresie , pour l'opposer à la doctrine des “  
Apôtres. Si saint Leon avoit eu occasion de témoi- “  
gner ses sentimens touchant l'accusation intentée “  
par Dioscore en quatre cens quarante quatre , ou “  
touchant les bruits répandus treize ans auparavant “  
contre la reputation de Theodoret , il en auroit sans “  
doute parlé de la mesme sorte qu'il parla de la con- “  
damnation intervenüe au second Concile d'Ephese.  
La mesme raison qui le porta à rejeter la condam-  
nation , l'auroit porté à mepriser tous les bruits va-  
gues , & les accusations faites en l'air. Ce qui le por-  
ta à rejeter la condamnation , est qu'il en reconnut  
l'injustice , non seulement à cause du défaut des for-  
malitez les plus essentielles , mais aussi à l'égard du  
fond. Or il auroit certainement reconnu la mesme  
injustice dans les bruits , & dans les accusations va-  
gues. Rien ne lui découvrit si clairement l'injustice  
de cette condamnation , qui fletrissoit Theodoret ,  
comme s'il eût été complice des impietez de Nesto-  
rius , que l'assurance que ce celebre Evêque lui don-  
na de la pureté de ses sentimens par la promittude  
avec laquelle il signa sa lettre écrite à Flavien , &  
par la sincerité de la profession qu'il fit d'avoir tou-  
jours cru , & enseigné la doctrine qui y étoit con-

## AVERTISSEMENT.

renuë. La mesme assurance de la pureté des sentimens de ce celebre Evêque , ne lui auroit pas découvert moins clairement l'injustice des bruits confus, & des accusations vagues. Il ne put douter que Theodoret n'eût été condamné à Ephese contre toute sorte de justice, quand il vit qu'il faisoit une profession publique d'avoir toujours cru, & toujours enseigné touchant le mystere de l'Incarnation du Verbe, la mesme doctrine, que celle qu'il avoit expliquée dans sa lettre à Flavien. Il n'auroit donc pu douter non plus, qu'il n'eût été noirci treize ans auparavant, contre toute sorte de justice, par les bruits vagues que ses ennemis avoient répandus. Car enfin puisqu'il avoit toujours tenu la doctrine enseignée par saint Leon, & expliquée si solidement dans sa lettre à Flavien, puisqu'il l'avoit toujours prêchée, soit dans Antioche, ou dans son Diocèse, il faut avouer qu'il la tenoit, qu'il la prêchoit au temps auquel Nestorius publia ses impietez, au temps auquel Jean d'Antioche, & saint Cyrille se diviserent au sujet de la maniere dont Nestorius avoit été condamné, au temps auquel ils se reconcilierent par l'ordre de l'Empereur Theodose, & par l'entremise de Paul Evêque d'Emese, au temps auquel la lecture des livres de Nestorius fut défendue par une loi de l'Empereur, au temps auquel saint Cyrille mourut, & auquel Dioscore fut élu pour remplir son siege, & enfin au temps auquel ce Dioscore s'étant rendu maître des deliberations des Evêques assemblez à Ephese, approuva les erreurs d'Eutychez, & depôsa les plus celebres entre les Evêques qui les combat-

## A V E R T I S S E M E N T.

toient. Il n'y avoit donc pas de fondement en aucun de ces temps-là de soupçonner, ni d'accuser Theodoret de croire, ou de soutenir les erreurs de Nestorius; & partant si saint Leon avoit eu à juger des bruits répandus contre Theodoret, & de l'accusation de Dioscote, il auroit jugé les bruits faux & l'accusation calomnieuse, de la même sorte qu'il jugea la condamnation intervenüe au second Concile d'Ephese, injuste, & insoutenable. Ainsi le témoignage avantageux que saint Leon rendit de la pureté des sentimens de Theodoret, contre la sentence du second Concile d'Ephese, au lieu qu'il garda le silence touchant les bruits répandus contre lui, depuis la naissance des contestations excitées par les predications de Nestorius, jusques en quatre cens quarante sept, ne fournit aucun pretexte de faire distinction entre ces bruits, & cette sentence, & de prétendre que quelques nullitez qu'il y eût dans celle-ci, les autres ne laissoient pas d'avoir un fondement legitime. On peut même sans faire violence aux paroles de saint Leon, les expliquer fort probablement de telle sorte, qu'elles ruinent tous les bruits répandus en quelque temps que ce soit contre la reputation de Theodoret, aussi bien que la procedure vicieuse, & la sentence insoutenable du Conciliabule d'Ephese. Bien que ces bruits nesoient pas précisément exprimez, ils peuvent avoir été entendus, voici les termes dont ce grand Pape s'est servi. *Que nôtre Dieu soit beni, dont l'invincible verité a fait voir que vous êtes exempt de toute sorte* Epiſt. 95.  
chap. 5.

d'erreur, selon le jugement que le siege Apostoli- cc

## A V E R T I S S E M E N T.

» que avoit déjà porté à vôtre avantage. Vous ne fau-  
» riez jamais avoir de meilleur moyen de lui témoigner  
» vôtre reconnoissance pour toutes les peines qu'il a  
» prises à vôtre sujet , que de vous conserver pour la  
» défense de l'Eglise universelle , tel que nous vous  
» avons reconnu , & que nous vous reconnoissons.  
» Car nous considérons la bonté que Dieu a eüe de  
» dissiper les artifices trompeurs de tous les calomnia-  
» teurs , comme un effet du soin que saint Pierre prend  
» de nous protéger. Après que ce grand Apôtre a  
» fait confirmer le jugement de son siege , par le suf-  
» frage du Concile , il n'a pas permis qu'on ait trou-  
» vé aucune chose à reprendre , ou à reformer dans la  
» personne d'aucun de vous , parce qu'il ne se pou-  
» voit pas faire que quelqu'un de ceux dont la foi  
» avoit déjà remporté la victoire , ne la remportât pas  
» encore au jugement de l'Esprit saint. Ce grand Pa-  
» pe témoigne que l'invincible verité avoit fait voir  
» que Theodoret étoit exempt de toute sorte d'erreur ,  
» & bien qu'il ne marque pas précisément qu'il s'en  
» étoit conservé exempt en tout temps , il y a pourtant  
» lieu de croire que c'étoit là sa pensée. Car s'il avoit  
» cru que Theodoret eût été autrefois infecté de quel-  
» que erreur , il n'auroit pas dit simplement qu'il s'en  
» étoit conservé exempt , mais il auroit dit qu'après  
» avoir été surpris par les artifices des heretiques , il  
» auroit depuis reconnu la verité , & qu'après être  
» tombé dans leurs pieges , il s'en seroit relevé.

Mais pour découvrir encore davantage l'inten-  
tion de ce grand Pape , & le sens de ses paroles , il  
est à propos de remarquer que sa lettre a un rapport

## A V E R T I S S E M E N T.

particulier avec ce qui s'étoit passé dans le Concile de Calcedoine. Or il est certain que les preuves que Theodoret y avoit données de la pureté de ses sentimens, & que les témoignages que les Evêques qui le connoissoient parfaitement, avoient rendus en sa faveur, tendoient non seulement à détruire la sentence surprise contre lui dans le Conciliabule d'Ephese, mais aussi à dissiper tous les bruits qu'on avoit pu répandre, & tous les soupçons qu'on avoit pu concevoir contre lui depuis le commencement des contestations excitées par les sermons, & par les lettres de Nestorius, parce qu'ils faisoient voir qu'il étoit toujours demeuré tres attaché à la doctrine de l'Eglise, sans s'en être jamais éloigné pour suivre les égaremens de Nestorius, d'Eutychez, ou d'aucun autre heretique.

Lorsque son affaire fut proposée dans la seconde action de la huitième seance, il s'avança, & parla de cette sorte. Par la grace de Dieu j'ai été élevé par des parens catholiques dans la doctrine orthodoxe, & j'ai prêché cette doctrine. J'ai horreur non seulement de Nestorius, & d'Eutychez, mais de tout homme qui n'est pas dans les bons sentimens, & je le regarde comme un étranger avec qui je ne veux rien avoir de commun.

Cette declaration de Theodoret comprend tout le temps de sa vie sans en excepter un moment. Quand il dit qu'il a été élevé dès son enfance dans la doctrine orthodoxe, & qu'il la prêchée dans un âge avancé, il exprime clairement qu'il n'y a jamais eu d'interruption, ni de changement dans sa creance.

## A V E R T I S S E M E N T.

Il est vrai que quelques Evêques d'Illyrie, & de Palestine, avoient été si fort prevenus par les ennemis ; qu'ils ne doutoient point qu'il ne fût dans les sentimens de Nestorius. Mais il paroît par la lecture des actes, qu'ils étoient si mal informez de la verité ; & qu'ils agissoient en cette affaire avec si peu de lumiere, & avec un si étrange emportement qu'ils l'appeloient heretique, & Nestorien dans le temps mesme qu'il prononçoit anathême contre Nestorius, & contre les autres heretiques ; & qu'il condamnoit generalement toute sorte d'erreurs, & principalement celle qui divisoit le Fils de Dieu en deux.

» Voici ce que portent les actes. Le tres-reverend Evêque Theodoret dit, je ne prononcerai point d'anathême, que je ne vous aye exposé ma foi. Je vous ferai voir auparavant que je ne me soucie point de retourner en la ville de mon Evêché, que je ne cherche point les honneurs, & que ce n'est point pour en obtenir, que je me presente ici. Je ne m'y presente, que parceque j'ai été faussement accusé d'heresie, & pour faire voir que je suis orthodoxe, que j'anathematise tout heretique qui ne voudra pas se convertir, que j'anathematise Nestorius, Euthychez, & tout homme qui dit, ou qui croit qu'il y a deux Fils. Pendant qu'il parloit, de la sorte les tres-reverens Evêques crierent, prononcez ouvertement anathême contre Nestorius, & contre ceux qui sont dans les sentimens. Le tres-reverend Evêque Theodoret dit, je ne prononcerai point anathême, que je n'aye expliqué quelle est ma creance. Or ma creance est. Pendant qu'il parloit, les tres-reverens Evêques crierent

## AVERTISSEMENT.

crierent cet homme est heretique, il est Nestorien. «  
Que l'on mette cet heretique dehors. Les autres E- «  
véques qui n'avoient point été preoccupés de la «  
mesme sorte, & qui connoissoient Theodoret par «  
eux mesmes, en firent un jugement plus équitable, «  
& tout ensemble plus avantageux. Les Legats di- «  
rent qu'il y avoit long-temps que Leon l'avoit re- «  
çu à la communion. Anatolius Evêque de Con- «  
stantinople dit, que Theodoret avoit fait voir qu'il «  
étoit catholique. Maxime Evêque d'Antioche dit, «  
j'ai toujours reconnu Theodoret pour tres-catholi- «  
que, quand j'ai écouté la doctrine qu'il a prêché «  
dans l'Eglise. «

- L'exposition que Theodoret fit de sa creance dans  
le Concile de Calcedoine, & le témoignage que  
les Evêques de Constantinople, & d'Antioche ren-  
dirent en sa faveur, s'accordent parfaitement avec  
la lettre de saint Leon, pour detruire également &  
la condamnation du Conciliabule d'Ephese, & les  
accusations de Nestorianisme faites dès auparavant.  
Aussi ne resta-il aucun soupçon contre sa personne  
depuis une justification si publique, & si entiere.  
Il mourut dans la communion, & dans la paix de  
l'Eglise catholique. Mais les ouvrages qu'il avoit  
autrefois composez contre les douze chapitres de  
saint Cyrille, eurent un sort fort different, s'il est  
permis de parler ainsi. Car ils furent après sa mort  
l'objet de la haine, & de la colere des heretiques,  
qui userent de toute sorte d'artifice pour les fletrir,  
comme s'ils eussent été remplis des impietez, & des  
blasphêmes de Nestorius. Les Acephales, les Mo-

## AVERTISSEMENT.

nophysites, & tous ceux qui ne reconnoissant qu'une Nature dans le Verbe incarné, ne pouvoient se soumettre aux décisions du Concile de Calcedoine, se plainquirent de ce que cette sainte assemblée n'avoit point obligé Theodoret à retracter les livres qu'il avoit faits pendant la chaleur des premieres contestations, contre les anathematismes de saint Cyrille. Leonce qui rapporte cette plainte des heretiques, y repond en disant, que si les Evêques de Calcedoine avoient fait en cela une faute, il en faudroit plutôt accuser saint Cyrille qu'eux, puisque ce celebre Evêque d'Alexandrie se reconcilia avec les Prelats d'Orient, & avec Theodoret, sans demander qu'il condannât les ouvrages qu'il avoit composez contre ses douze chapitres.

L'Imperatrice Theodore employa toute sorte de moyens, tantôt les plus violens, & tantôt les plus lâches, pour ruiner l'autorité du Concile de Calcedoine, & pour deshonorer la memoire de Theodoret. Elle chassa pour cet effet les Evêques de leurs sieges, & les fit mourir dans des pais étrangers par la soustraction de toutes les choses les plus necessaires à la vie. Elle en corrompit d'autres par ses promesses, & par ses presens. Elle ébloüit si fort Vigile par l'éclat de la grandeur temporelle, dont l'Evêque de Rome jouissoit dès ce temps-là, que preferant son élévation à sa conscience, il s'engagea par écrit à condannner dès qu'il seroit en possession de cette dignité, les ouvrages de nôtre auteur, & les deux autres chapitres que le Concile n'avoit point condannnez. Si un Ecrivain pouvoit être sensible

## A V E R T I S S E M E N T.

après sa mort au jugement que les hommes font de ses ouvrages , il y a lieu de croire que Theodoret n'auroit pas été fâché que les siens déplussent à une Princesse , qui deplaisoit à toutes les personnes de vertu , qui avoit excité l'indignation publique par le scandale de ses debordemens, & attiré sur elle les anathêmes de l'Eglise par l'excez de ses impietez.

Il n'auroit pas été fâché non plus qu'ils déplussent à Justinien , ni qu'ils fussent le sujet de sa censure, dans le temps qu'elle n'épargnoit pas une doctrine appuyée sur la plus grande autorité qu'il y ait parmi les fideles. Car bien qu'il fit profession d'approuver le Concile de Calcedoine , & de favoriser ceux qui reconnoissoient deux Natures en Jesus-Christ , au lieu que Theodore sa femme les persecutoit, ce n'étoit qu'artifice, & imposture. Ils feignoient de ne se pas accorder, à dessein d'entretenir la division parmi leurs Sujets. Mais ils étoient en effet tres-bien unis dans la resolution qu'ils avoient prise d'introduire des nouveautez dans la Religion , & d'alterer la pureté des sentimens orthodoxes. Quand le Pape Vigile eut rendu un jugement par lequel il condamnoit les trois chapitres , sans toucher néanmoins à ce qui avoit été décidé au Concile de Calcedoine, Justinien exerça les dernieres violences pour l'obliger à les condamner absolument, & sans restriction, en quoi il fit voir tres-clairement qu'il n'étoit pas moins contraire aux resolutions de cette sainte assemblée, que l'Imperatrice sa femme, qui leur avoit toujours déclaré une guerre ouverte.

Proc. hist.  
sec. chap. 10.  
Evagre liv. 4.  
chap. 10.

## AVERTISSEMENT.

Il n'étoit pas non plus moins animé qu'elle ; contre la memoire de Theodoret. Il répandit sur ses ouvrages tout le venin de la haine la plus implacable. Il les condamna avec d'horribles imprecations , & condamna en mesme temps ceux qui refuseroient de les condamner. Il abusa de toute la puissance de l'Empire , pour soulever contre eux tous les Evêques catholiques , & pour les faire consentir aux anathêmes , dont les heretiques les frappaient. Enfin il proposa à la persuasion de Theodore Evêque de Cesarée en Cappadoce , un Edit qui devoit être signé de tous les Ecclesiastiques , & qui étoit conçu en ces termes : Si quelqu'un défent les écrits que Theodoret a composez pour l'heretique Nestorius contre la foi , contre le premier Concile d'Ephese , contre saint Cyrille , & ses douze chapitres , dans lesquels écrits remplis d'impieré , il ne reconnoît qu'une union effective entre le Verbe , & l'homme , contre lequel il avança un blasphême , en disant , que Thomas toucha celui qui étoit refusé , & adora celui qui l'avoit resuscité , & c'est pour cela qu'il accuse d'impieré les docteurs de l'Eglise , qui admettent une union hypostatique entre le Verbe , & la chair , & nie que la sainte , & la bienheureuse Marie toujours Vierge , soit Mere de Dieu. Si quelqu'un , dis-je , défent ces écrits de Theodoret , & refuse de les anathematiser , que celui-là soit anathême. Il a été chassé par les Evêques , en punition de ses blasphêmes , & depuis contraint dans le saint Concile de Calcedoine de faire tout le contraire de ce qu'il avoit fait par ses écrits , & de reconnoître la vraie foi.

## AVERTISSEMENT.

Plusieurs Evêques d'Orient signerent cet Edit, les uns par complaisance, les autres par crainte; mais il y en eut aussi plusieurs en Occident, & en Afrique qui refuserent de le signer, & d'anathématiser les écrits de Theodoret. Ce refus étoit fondé en premier lieu sur ce que l'anathématisme supposoit que Theodoret eût composé des ouvrages pour Nestorius, & contre la foi, sans que l'on en puisse produire aucun, où il ait soutenu les erreurs de Nestorius, & attaqué la doctrine de l'Eglise. Il étoit fondé encore sur ce qu'il est énoncé que Theodoret a nié l'union hypostatique, & refusé à la sainte Vierge la qualité de Mere de Dieu, bien que l'on ne puisse montrer aucun écrit qui soit certainement de lui, où ces erreurs soient contenuës. De plus les Prelats d'Occident, & d'Afrique pouvoient douter avec un fondement tres-legitime de la verité d'un fait inferé dans l'anathématisme, qui est que Theodoret avoit été chassé de son siege par de saints Evêques en punition de ses blasphêmes. Qui étoient donc ces saints Evêques par lesquels Theodoret avoit été chassé de son siege? Il en avoit été chassé par Dioscore son ennemi, & protecteur d'Eutyches, & par d'autres que les intrigues, & les violences de Dioscore avoient engagé dans le mesme parti; & que jamais nul autre que Justinien, ou Theodore n'honora du titre de saints Evêques. Mais quels étoient les blasphêmes, en punition desquels il avoit été chassé? avoit-il avoué qu'il eût avancé des blasphêmes? en avoit-il été convaincu? en avoit-il été accusé dans les formes prescrites par les Canons, ou

## A V E R T I S S E M E N T.

par les loix ? avoit-il été interrogé ? avoit-il refusé de répondre ? nous avons vu qu'il avoit été condamné en son absence , & dans le temps que ses ennemis avoient surpris un ordre de l'Empereur , par lequel il lui étoit défendu de paroître , de peur qu'il ne découvrit son innocence , & qu'il ne confondît ses accusateurs.

Enfin il y avoit dans le mesme anathematisme un autre fait qui paroissoit ou douteux , ou mesme faux , aux Evêques d'Occident , & d'Afrique , qui est que Theodoret eût été contraint dans le Concile de Calcedoine , de reconnoître la vraie foi , & de faire le contraire de ce qu'il avoit fait dans ses ouvrages contre saint Cyrille. Car quand il avoit reconnu la vraie foi dans le Concile de Calcedoine , il l'avoit reconnu de lui-mesme , & sans aucune contrainte , de la mesme sorte qu'il l'avoit reconnu en tout autre temps , comme il paroît par les actes. Et bien loin de faire le contraire de ce qu'il avoit fait dans ses ouvrages , & de retracter ce qu'il avoit écrit , il confirma la verité de ses sentimens par la protestation qu'il fit d'avoir toujours crû , & toujours enseigné la doctrine de l'Eglise Catholique , où il avoit été élevé dès son enfance.

Quelque raison qu'il y eût de rejeter cet Anathematisme dressé à dessein de decréditer les ouvrages de Theodoret , Justinien ne se contenta pas de l'avoir proposé à toute l'Eglise par un édit public , ni de l'avoir autorisé par la signature d'une grande partie des Evêques d'Orient , il voulut encore le confirmer par le suffrage d'un Concile qu'il avoit convo-

## AVERTISSEMENT.

qué dans la Capitale de son Empire. Mais l'esprit de Dieu, qui présidoit à cette grande assemblée ne permit pas qu'elle suivît les mouvemens de la passion de ce Prince, ni qu'elle fletrît, comme il desiroit les livres de nôtre Auteur. Il paroît par les actes qui nous restent que dans la cinquième conference, les Evêques se firent lire quelques lettres, qui lui étoient attribuées, & quelques extraits que l'on pretendoit avoir été faits de ses autres écrits. Après cette lecture, ils ne prononcèrent point de condamnation. Ils loüerent seulement la disposition, où avoient été les saints Peres du Concile de Calcedoine, de ne point recevoir Theodoret à leur communion, s'il n'eût anathematisé Nestorius. La sagesse du Concile de Calcedoine, disent ces saints Peres, paroît merveilleusement dans la conduite qu'il a tenuë contre les écrits impies de Theodoret. Car comme il savoit qu'il avoit avancé des blasphèmes, il fit d'abord plusieurs exclamations contre lui, & jamais il ne l'auroit admis à la communion, comme il fit incontinent après, s'il n'eût auparavant anathematisé Nestorius, & ses blasphèmes, dont il avoit autrefois entrepris la défense.

Le Cardinal Baronius pretent que cet endroit du cinquième Concile general a été corrompu, & qu'il doit être rejetté comme l'ouvrage d'un imposteur. Sa pretension est fondée sur la fausseté visible de la lettre écrite sur la mort de saint Cyrille à Jean Evêque d'Antioche, qui étoit mort sept ans auparavant. Je ne m'engagerai point dans cette question, & me contenterai de faire voir que tels que soient les actes

## A V E R T I S S E M E N T.

du cinquième Concile, soit entiers, ou alterez, on n'en peut tirer aucun argument contre les ouvrages de Theodoret. S'ils ont souffert de l'alteration & du changement, ils ne meritent aucune creance. S'ils sont entiers, & que la condamnation qu'ils contiennent, soit fondée sur une lettre supposée sous le nom de Theodoret à Jean Evêque d'Antioche, ils n'ont aucune force. On peut ajouter que ceux qui recevroient ces actes comme veritables & legitimes, n'y trouveroient point de censure expresse des écrits de nôtre Auteur, à laquelle ils fussent obligez de deferer, mais seulement un recit de ce qui s'étoit passé au Concile de Calcedoine, & dont il leur seroit permis d'examiner la verité. Or en comparant ce recit du second Concile de Constantinople, avec les actes du Concile de Calcedoine, ils y remarqueroient de tres-grandes differences. Car premierement le recit du second Concile de Constantinople semble supposer que tous les Evêques du Concile de Calcedoine s'étoient écriez contre Theodoret. Ce qui n'est point exprimé par les actes, qui portent seulement que les Evêques s'écrierent. Il se peut faire que quelques Evêques se soient écriez, & que sans marquer expressément leur nombre, ceux qui ont redigé les actes, se soient contentez d'écrire que les Evêques s'étoient écriez. Il est certain que les Legats du Pape, & les Evêques de Constantinople, & d'Antioche, qui declarerent qu'ils connoissoient parfaitement la pureté des sentimens de Theodoret, n'avoient eu garde d'élever tumultuairement leurs voix contre lui, comme avoient fait les autres qui

## AVERTISSEMENT.

qui ne le connoissoient point. En second lieu le recit suppose que les Evêques qui s'écrierent à Calcedoine contre Theodoret, étoient tres-bien informez qu'il avoit écrit pour la défense des blasphèmes de Nestorius. Les Actes du Concile de Calcedoine ne donnent aucun lieu de croire qu'ils fussent bien informez de ce fait. Au contraire ils font voir qu'ils en étoient tres-mal informez, puisqu'ils lui attribuoient des erreurs qu'il detestoit, & qu'ils le vouloient chasser comme un heretique, & un Nestorien, dans le temps mesme qu'il prononçoit anathème contre Nestorius, & contre Eutychez. Enfin le recit porte qu'il ne fut reçu à Calcedoine que parce qu'il avoit condamné les blasphèmes qu'il avoit autrefois défendus. Les actes ne portent point qu'il eût jamais défendu de blasphèmes. Ils portent plutôt qu'il n'avoit jamais rien enseigné que d'orthodoxe.

La constitution que le Pape Vigile fit en cinq cent cinquante trois, où il expliqua fort au long ses sentimens touchant les trois chapitres, ruine entièrement ce recit, & défent parfaitement bien les écrits de Theodoret. Elle porte que les Evêques du Concile de Calcedoine étant tres-bien informez de l'état des contestations qui avoient été entre saint Cyrille & Theodoret, & dont ils avoient eux mesmes été témoins, avoient reconnu que la refutation des douze anathematismes ne contenoit rien qui fût injurieux à saint Cyrille, ou que si elle contenoit quelque chose qui le fût, ils avoient jugé qu'il le falloit oublier, & qu'en cela ils avoient

*Tome IV.*

o

## A V E R T I S S E M E N T.

suivi l'exemple de saint Cyrille mesme , qui en se reconciliant avec les Orientaux , avoit enseveli sous le silence , tout ce qui leur étoit échappé pendant la dispute , de contrainte à ses intérêts , & à sa réputation. Ce Pape ajoûta que quand il auroit été constant que Theodoret auroit autrefois traité injurieusement saint Cyrille , le Concile auroit pris pour une réparation de ces mauvais traitemens , la sincérité avec laquelle il embrassa la doctrine de ce saint Evêque dès qu'il reconnut qu'elle n'étoit point remplie d'erreurs , comme il se l'étoit imaginé. Le Pape Vigile demeura ferme dans ce sentiment , & quelque persécution qu'il souffrît de la part de l'Empereur Justinien , il refusa constamment de censurer les écrits de Theodoret.

Il est vrai que quelques-uns prétendent qu'il publia depuis une constitution par laquelle , il approuva la condamnation des trois chapitres. Mais il est vrai aussi que de savans hommes tiennent que c'est une piece supposée , & qu'ils ont pour cela des raisons , auxquelles il n'est pas aisé de répondre. La plus forte est tirée du silence de Pelage second , & de saint Gregoire premier , qui n'auroient pas manqué de s'en servir , pour repousser le reproche que les Evêques d'Istrie , d'Hibernie , & les autres qui défendoient les trois chapitres , leur faisoient d'avoir abandonné Vigile leur prédécesseur.

Que si quelques-uns des successeurs de Vigile ont parlé moins favorablement des ouvrages de Theodoret , le bon sens ne permet pas qu'on l'abandonne pour les suivre , à moins que l'on reconnoisse

## AVERTISSEMENT.

qu'ils avoient examiné ces ouvrages-là plus exactement que lui, & qu'ils étoient mieux instruits de la doctrine qui y étoit contenuë. Or il est mal-aisé de se persuader que les successeurs de Vigile eussent mieux lu que lui les ouvrages de Theodoret, ni qu'ils fussent plus capables que lui de discerner si ceux que l'on citoit sous son nom, étoient véritablement de lui, ou s'ils étoient du nombre de ceux, qui selon le témoignage de Eonce, lui avoient été supposés par les heretiques. Pour ce qui est de la lecture de ces ouvrages, chacun fait que ni Vigile, ni ses successeurs n'avoient jamais bien appris la langue, dans laquelle ils étoient écrits. Vigile avoit cependant été retenu assez long-temps à Constantinople, & aux environs, pour en prendre quelque teinture, au lieu que ces autres Papes ne l'avoient jamais étudiée, comme Pelage second le témoigne, & comme saint Gregoire l'assure de soi-mesme.

Ep. Elic. liv.  
10. Ep. 69.

Quant à ce qui est du discernement nécessaire pour juger si les écrits, où l'on trouvoit des erreurs, étoient véritablement de Theodoret, il est évident que Vigile le pouvoit avoir plutôt que ses successeurs, puisqu'il étoit plus proche du temps, où Theodoret avoit vécu, & que d'ailleurs, il s'étoit trouvé en diverses occasions, où il avoit découvert l'artifice des ennemis de la memoire de ce grand Homme.

Les successeurs de Vigile n'ont aussi jamais dit, qu'ils eussent examiné les ouvrages de Theodoret, avant que de les condamner. Ils les avoient donc condamnés non par leur propre lumiere, mais sur

## AVERTISSEMENT.

le rapport d'autrui, c'est-à-dire sur la foi des Actes du second Concile de Constantinople, où ce qui s'étoit passé à l'égard de Theodoret dans le Concile de Calcedoine est rapporté d'une manière peu conforme à la vérité, & peu fidele, ce qui a donné lieu au Cardinal Baronius de les rejeter.

Après m'être étendu autant qu'il a été nécessaire, pour éclaircir les difficultez qui se presentoient touchant les ouvrages & la doctrine de Theodoret, je renfermerai en aussi peu de paroles qu'il me sera possible, ce qui regarde les autres Historiens contenus dans ce volume. Evagre naquit à Epiphanie ville de Syrie vers l'an 536. Il passa la plus grande partie de sa vie à Antioche, & y composa son histoire, qui commence en 431. & finit en 594. Le stile en est élégant. La vérité des faits y est fidelement rapportée, & s'il y a des fautes, elles sont si legeres, & en si petit nombre qu'il n'est presque pas besoin que je les marque à ceux qui prendront la peine de lire ma Traduction. Je dirai pourtant qu'il y en a quelques-unes contre la Chronologie, comme quand il fait le regne de Majorien plus court, & celui du jeune Justin plus long, qu'ils n'ont été. Comme quand il met un tremblement de terre, en l'année 159. selon la manière de compter à Antioche, bien que selon cette manière-là de compter, il soit arrivé en 164. Il y en a quelques-autres touchant la succession des Evêques dans les grans sieges, comme quand il dit que Pelage succeda à Vigile dans le gouvernement de l'Eglise de Rome, & Erienne à Pierre dans celui de l'Eglise d'Antioche. Quand il assure que Glycere ayant été depouillé de la sou-

Liv. 4. ch. 39.

Liv. 3. ch. 10.

Liv. 2. ch. 16.

## AVERTISSEMENT.

veraine puissance, il fut sacré Evêque de Rome.

Quelques-uns ont prétendu qu'Evagre avoit fait des fautes plus importantes, dans le recit de ce qui se passa au Concile d'Ephese, & sur tout lorsqu'il en a donné la présidence à saint Cyrille en qualité de Legat du Pape Celestin. Il est certain que quand Nestorius eut été condamné à Rome, saint Cyrille fut commis pour l'exécution de la sentence en Orient. Le peu de soin que plusieurs auteurs ont eu de distinguer la condamnation intervenüe à Rome contre Nestorius, & celle qui intervint depuis à Ephese, a été cause qu'ils se sont faussement persuadés que saint Cyrille avoit été chargé par le Pape Celestin de presider en sa place au Concile general, de la mesme sorte qu'il avoit été chargé par ce Pape d'exécuter ce qui avoit été ordonné contre Nestorius dans le Concile Romain, lorsque l'on ne savoit point encore si l'on en tiendroit un autre à Ephese. Il y a d'autres fautes qu'on lui attribüe dans l'histoire de ce Concile, & qu'il n'a pas faites en effet. Je l'en justifierois aisément, si je n'apprehendois de repeter ce que j'ai déjà expliqué assez au long en parlant de Theodoret.

Plusieurs trouvent beaucoup de choses à reprendre dans son investive contre Zosime, à laquelle Leunclavius a répondu. Je n'en dirai rien en cet endroit, parceque je me réserve à l'examiner lorsque je donnerai au public la traduction que j'ai achevée il y a déjà quelques années de cet excellent Historien.

Ceux qui savent les regles que l'Eglise garde dans

## A V E R T I S S E M E N T.

l'élection de ses ministres, seront peut-être un peu choquez de la maniere dont Evagre rapporte que Synesius fut élevé à la dignité Episcopale. Car les termes dont il se sert, semblent marquer qu'il n'y eut aucun intervalle entre le temps auquel il reçut le baptême, & celui auquel il reçut les saints Ordres. Photius & Nicephore Calliste ont été dans ce sentiment. Le savant homme, aux soins duquel le public doit l'édition des œuvres de Synesius, propose deux conjectures pour porter à croire qu'il faisoit profession de la Religion Chrétienne avant qu'il fût chargé du gouvernement de l'Eglise de Ptolemaïde. La première est tirée de l'hymne troisième; ou il témoigne qu'ayant été choisi par les habitans de Cyrene ses compatriotes, pour aller représenter leurs intérêts à l'Empereur Arcadius, il entra dans toutes les Eglises, & pria tous les Saints pour l'heureux succès de sa deputation. Ce qu'il n'auroit pas fait, si dès auparavant il n'avoit embrassé la Religion Chrétienne. L'autre conjecture est tirée de la lettre cent cinquième où il est marqué qu'il avoit été marié par Theophile Evêque d'Alexandrie. Or il avoit été marié long-temps avant que d'être ordonné Evêque, parce que les enfans étoient déjà grans au temps de son ordination. Il rapporte aussi d'autres passages contraires à ses conjectures, & n'osant rien décider, remet la question au jugement des autres, & ne donne aucune atteinte au recit d'Evagre.

L'histoire de Philostorge comprenoit le même temps que celles de Socrate, de Sozomene, & de Theodoret. Sa perte est en quelque sorte réparée par

## A V E R T I S S E M E N T.

Les extraits que Photius en a faits avec un soin si particulier, qu'il a remarqué tout ce qui meritoit son approbation, & tout ce qui étoit digne de censure. Il a aussi conservé tout ce qu'il y avoit dans l'ouvrage entier, qui regardât la personne de l'auteur, ses études, & ses ouvrages, si bien qu'il n'est pas besoin que je le repete ici.

Theodore Lecteur de l'Eglise de Constantinople a fait deux ouvrages differens, sur l'Histoire Ecclesiastique. Le premier n'est qu'une compilation de Socrate, de Sozomene, & de Theodoret, laquelle n'a jamais été imprimée. Le second étoit une continuation de ces trois Ecrivains jusques au regne de l'ancien Justin. Nous n'avons point ce dernier Ouvrage, mais seulement des extraits publicz en grec & en latin, sous le nom de Nicephore Calliste, & dont j'ai donné la Traduction à la fin de ce volume.



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE

ÉCRITE PAR THEODORET.

ET PAR ÉVAGRE.

*A V E C L ' A B R E G E*  
*de Philostorge par Photius, & de Theodore*  
*Lecteur par Nicephore Calliste.*

HISTOIRE



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

*Ecritte par Theodoret.*

LIVRE PREMIER.

---

CHAPITRE PREMIER.

*Dessein de cet Ouvrage.*



QUAND les Peintres representent d'anciennes Histoires dans leurs Tableaux , ils forment un des plus agreables spectacles , qui puisse être exposé aux yeux des hommes , & conservent la memoire des choses passées. Mais les Historiens la rendent beaucoup plus stable & plus durable dans leurs Ouvrages , où au lieu de table d'attente, ils n'ont que du papier , & au lieu de couleurs, ils n'employent

*Tome IV.*

A

## 2 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

que les ornemens de leur Eloquence. Le temps détruit ce que la peinture peut faire de plus merveilleux, & c'est pour cela que j'ai entrepris d'écrire ce qui a été omis par ceux qui ont travaillé avant moi à l'Histoire de l'Eglise, de peur que tant d'actions si éclatantes, & si dignes d'être suës ne demeurassent ensevelies dans l'oubli. Quelques-uns de mes amis m'ont souvent exhorté à faire cette entreprise. Mais quand j'en considérois le poids, & que je le comparois avec le peu que j'ai de forces, j'apprehendois de m'en charger. Je m'en suis chargé pourtant par la confiance que j'ai en la bonté de l'auteur de tous les biens. Eusebe Evêque de Cesarée en Palestine a écrit ce qui est arrivé de plus considérable dans l'Eglise, depuis le temps des Apôtres jusques au regne de Constantin, ce Prince si cheri de Dieu. La fin de son Ouvrage sera le commencement du mien.

---

### CHAPITRE II.

#### *Origine de l'erreur des Ariens.*

**L'**AN DE N. S. **L**orsque Maxence, Maximin, & Licinius ces Tyrans impies eurent été enlevez du monde, on vit cesser les troubles qui avoient été excitez dans l'Eglise par leur fureur, comme par un vent impetueux; & elle commença à jouir d'une paix solide, & durable, qui lui fut procurée par Constantin, ce Prince qu'on ne sauroit assez louer, & qui avoit été établi pour cet effet sur le trône, non par la volonté des hommes; ni par le moyen d'un homme, mais

par l'ordre de Dieu, comme le divin Apôtre. Il fit des loix pour défendre de sacrifier aux Idoles, & pour permettre de bâtir des Eglises. Il donna les gouvernemens à des Chrétiens, commanda d'honorer les Prêtres, & ordonna que ceux qui entreprendroient de les outrager, seroient punis du dernier supplice. On commença à l'heure-mesme à relever d'un côté les Eglises qui avoient été abbatuës, & à en bâtir d'un autre de plus grandes & de plus magnifiques, que les anciennes. Ainsi l'état de la Religion Chrétienne étoit plein de prospérité & de joie, au lieu que le paganisme étoit dans la tristesse & dans la consternation. Les temples des Idoles étoient fermez, & les Eglises étoient ouvertes. Les Chrétiens s'y assembloient fort souvent pour y celebrer les fêtes. Mais la jalousie du demon ne pouvant souffrir le bonheur de l'Eglise, il entreprit de faire perir ce vaisseau qui est gouverné par le Createur du monde. Quand il vit que ses artifices étoient découverts, que l'erreur de l'Idolâtrie étoit reconnuë, & que la plûpart des hommes rendoient leurs hommages au Createur, au lieu de les rendre comme auparavant à des creatures, il n'osa entreprendre une guerre ouverte contre nôtre Dieu & nôtre Sauveur; mais ayant trouvé des personnes, qui bien qu'ils eussent l'honneur de porter le nom de Chrétiens ne laissoient pas d'être esclaves de l'ambition & de la vaine gloire, il crut qu'ils seroient fort propres à l'execution de ses desseins, & se servit d'eux pour engager les autres de nouveau dans l'erreur, non en leur proposant comme autrefois des creatures, qui fussent l'objet de leur culte, mais en tâchant

L'AN DE  
N. S.

CONS-  
TANTIN.

## 4 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

L'AN DE  
N. S.

de réduire le Createur au rang de ces creatures. Je dirai en quel endroit , & de quelle sorte il commença à jeter les semences de la fausse doctrine & de la discorde.

C O N S -  
TANTIN.

La ville d'Alexandrie étant fort grande , & fort peuplée, elle est aussi la Metropole non seulement de l'Egypte , mais encore de la Thebaïde & de la Libye voisine de l'Egypte. Achillas en gouverna l'Eglise durant quelque temps , après que Pierre cet illustre défenseur de nôtre Religion, eut surmonté par sa foi la cruauté des tyrans , & eut été honoré de la couronne du martyr. Il eut pour successeur Alexandre qui soutint si constamment la verité de la doctrine de l'Eglise. Arius qui étoit en ce temps-là Prêtre de la mesme Eglise , & qui expliquoit l'Écriture sainte ne pouvant voir sans jalousie Alexandre sur le trône, chercha contre lui des sujets de contestations & de disputes. Il reconnoissoit que la vertu de cet Evêque étoit au dessus de la medifance , & ne pouvoit pourtant demeurer en repos. L'ennemi de la verité se servit de lui pour troubler la paix des Fideles , & lui persuada de combattre la doctrine Apostolique d'Alexandre , qui suivant le témoignage des Auteurs sacrez disoit qu'on doit rendre au Fils de Dieu un honneur égal à celui qu'on rend à son Pere , & qu'ils ont tous deux la mesme substance. Arius ayant entrepris de combattre la verité , soutint au contraire , qu'il n'étoit qu'une creature , qu'il y avoit eu un temps auquel il n'étoit point , & avança d'autres propositions , qu'on peut voir dans ses Ouvrages. Il ne se contenta pas de les publier dans l'Eglise , il les repeta

dañs des assemblées particulieres, & courut de maison en maison pour attirer quelqu'un à son sentiment. Alexandre qui étoit très attaché à la doctrine des Apôtres, fit ce qu'il put par la force de ses raisons, & par la sagesse de ses conseils pour le retirer de l'erreur. Mais quand il eut reconnu qu'il étoit monté à cet excez de folie que de publier son impieté, il le retrancha du nombre des Prêtres, suivant ce precepte de la Loi de Dieu: *Si vôtre ail droit vous est un sujet de scandale & de chute, arrachez-le, & jetez-le loin de vous.*

L'AN DE  
N. S.

CON-  
STANTIN.

S. Matth. c. 5.

### CHAPITRE III.

#### *Evêques des principales Eglises.*

L'Eglise de Rome étoit alors gouvernée par Silvestre, qui avoit succédé à Miltiade, & Miltiade avoit succédé lui-mesme à Marcellin, qui s'étoit rendu si celebre durant la persecution. Vital avoit pris la conduite de celle d'Antioche, aussitôt que la paix lui eut été renduë, apres la mort du tyran, & avoit commencé à reparer les ruines que la persecution avoit causées. Philogone qui lui succéda, mit la dernière main à cet ouvrage, & signala sous le regne de Licinius, son zele pour la verité de nôtre Religion. Macaire homme digne de son nom, & orné de toutes fortes de vertus, s'aquittoit dans Jerusalem avec un soin exemplaire de la charge pastorale, qui lui avoit été confiée apres la mort d'Hermonas: Alexandre Prelat animé du mesme esprit, qui avoit quatrefois rendu les Apôtres de dignes Predicateurs:

## 6 HISTOIRE DE L'EGLISE,

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.

de l'Evangile, avoit été élevé au mesme ministère dans l'Eglise de Constantinople. Alexandre Evêque d'Alexandrie ayant donc alors reconnu qu'Arius étant possédé par un desir excessif de commander, faisoit des assemblées particulieres, où il debitoit sa mauvaise doctrine à ceux qu'il avoit seduits, en donna avis aux autres Evêques. J'insérerai ici la lettre qu'il écrivit à Alexandre Evêque de Constantinople, & où il lui fit un recit exact de toute l'affaire, de peur qu'on ne m'accuse d'inventer ce que j'en rapporte. J'insérerai ensuite une lettre d'Arius, & quelques autres qui peuvent servir de preuve à cette Histoire. Voici la premiere.

---

### CHAPITRE IV.

*Lettre d'Alexandre Evêque d'Alexandrie, à Alexandre Evêque de Constantinople.*

*Alexandre à Alexandre son frere, avec qui il est lié par le nœud de la charité, & par l'uniformité de la doctrine: Salut en Nôtre-Seigneur.*

» **L**A passion que les méchans ont de devenir ri-  
» ches, & de commander, les porte à rechercher  
» le gouvernement des grandes Eglises, & d'attaquer la  
» Religion sous divers pretextes. Etant agitez par le de-  
» mon qui les possède, ils renoncent à la pieté, &  
» mettent sous les piez la crainte des jugemens de Dieu.  
» Le mal qu'ils me font, m'oblige à vous en donner a-  
» vis, afin que vous les évitiez, & que vous ne permet-

tièz pas que ni eux, ni ceux de leur secte s'appro-  
 chent de vos Dioceses. Ce sont des imposteurs qui  
 usent d'adresse pour tromper, & qui composent des  
 lettres artificieuses, & remplies de mensonges, par  
 lequel les simples peuvent être aisément surpris.  
 Arnis & Achillas ont depuis peu conjuré ensemble,  
 & ayant imité l'ambition de Collutus, ils sont  
 devenus plus méchans que lui. Ce Collutus les con-  
 damne, & pour lui il avoit quelque prétexte, dont il  
 couvroit l'impiété de son entreprise. Quand ils ont  
 vu le gain qu'il avoit fait à vendre des ordina-  
 tions, ils n'ont pu demeurer soumis à l'Eglise, mais  
 ont bâti des cavernes de voleurs, où ils se retirent, &  
 où ils inventent jour & nuit des calomnies contre le  
 Sauveur & contre nous. Ils condamnent toute la do-  
 ctrine des Apôtres, & ayant conspiré à la façon des  
 Juifs contre le Sauveur, ils nient sa divinité, & pu-  
 blient qu'il n'a rien au dessus du reste des hommes.  
 Ils amassent avec soin tous les passages, où il est parlé  
 du mystere de son Incarnation, & de la bonté qu'il  
 a eüe de s'abaisser pour nôtre salut, & s'en servent  
 pour appuyer leur impiété, & eludent tous ceux, où  
 il est parlé de sa divinité & de la gloire qu'il possède  
 dans le sein de son pere. Ils confirment les opinions  
 desavantageuses que les Grecs & les Juifs ont conçues  
 de Jesus-Christ, en supposant comme vrai dans nô-  
 tre Religion tout ce qui est le sujet le plus ordinaire  
 de la raillerie de ces peuples. Ils excitent chaque jour  
 des seditions & des persecutions contre nous, & nous  
 traduisent devant les tribunaux par le moyen de cer-  
 taines femmes dereglées qu'ils ont seduites. Ils des-

---

 L'AN DE  
 N. S.

---

 C O N S -  
 TANTIN.

## 8 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.

honorent la Religion Chrétienne par la liberté qu'ils donnent à de jeunes femmes de courir par les rues. Ils ont la hardiesse de déchirer la robe du Sauveur, que ses bourreaux n'avoient pas voulu partager entre eux. Dès que nous avons connu le dérèglement de leur vie, & l'impieté de leur doctrine, bien que nous ne les ayions connus que trop tard, à cause du soin qu'ils ont pris de les cacher, nous les avons chassés tout d'une voix de l'Eglise, qui adore la divinité du Fils de Dieu. Ils ont couru de côté & d'autre, pour faire des cabales contre nous, & ils se sont retirés vers nos Collegues qui sont dans le mesme sentiment que nous, sous pretexte de leur demander leur communion & la paix, mais à dessein en effet de les attirer par de belles paroles à l'erreur. Ils leur demandent aussi de longues lettres pour les lire à ceux qu'ils ont trompés, & pour empêcher qu'ils ne se détrompent, en leur faisant accroire qu'il y a des Evêques dans leur sentiment. Ils se gardent bien de reconnoître devant eux qu'ils ont enseigné parmi nous une mauvaise doctrine, & fait de mauvaises actions, pour lesquelles ils ont été retranchés de nôtre communion. Mais ou ils les passent absolument sous silence, ou ils les déguisent par des discours artificieux, & par des attestations supposées. Ils cachent le poison de leur doctrine corrompue sous une fausse douceur qu'ils font paroître dans la conversation, surprennent par ce moyen ceux qui ne se défient point de leur fourberie, & n'omettent aucune occasion de parler à nôtre desavantage. De là vient que plusieurs se laissent tromper, signent leurs lettres, & les admettent à leur communion,

communion. Ceux de nos Collegues qui se sont portez à une action si temeraire ont donné lieu à mon sens, à une accusation tres-importante qu'on peut intenter contre eux, parce qu'ils ont en effet violé le Canon des Apôtres, & favorisé les actions que le demon fait en eux contre Jesus-Christ. Voila pourquoi mes chers freres, au lieu d'user d'aucune remise, je me suis hâté de vous declarer l'infidelité de ces personnes qui disent qu'il y a eu un temps auquel le Fils de Dieu n'étoit point, & que n'ayant point été auparavant, il a commencé, & que quand il a été fait, il a été fait de la même sorte que chaque homme naît. Dieu, disent-ils, a fait toutes choses de rien, & comprennent le Fils de Dieu, dans le nombre tant des creatures qui ont de la raison, que de celles qui n'en ont point. Pour parler consequemment, ils disent qu'il est sujet au changement, & capable du bien & du mal. En supposant ainsi que Jesus-Christ a été tiré du neant, ils ruinent les témoignages que l'Ecriture sainte rent de l'Eternité, de l'immutabilité & de la Divinité du Verbe, qui est Jesus-Christ même. Nous pouvons, disent ces insolens, être Fils de Dieu aussi bien que lui. Car il est écrit, j'ai engendré des enfans, & je les ai élevez. Quand on leur oppose les paroles qui suivent; mais ils m'ont méprisé, ce qui ne peut convenir au Sauveur, puisque de sa nature il est immuable, ils renoncent à toute sorte de respect, & répondent impudemment, que Dieu ayant prévu que son Fils ne le mépriseroit point, l'a choisi entre tous les autres, qu'il ne l'a point choisi pour aucune excellence qu'il eût naturellement au

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
T A N T I N .

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.

Psal. 44.

Chap. 3.

dessus des autres fils de Dieu, car Dieu, ajoutent-t-ils, n'a naturellement aucun fils, ni pour aucune autre liaison particuliere qu'il eût avec lui, mais parceque, bien qu'il fût sujet au changement, il ne s'étoit point porté au mal. Que si Pierre & Paul avoient pris le mesme soin, & avoient fait le mesme effort, leur

29 Filiation n'auroit rien au dessous de la sienne. Ils

29 abusent des paroles de l'Écriture sainte, pour confir-

29 mer l'extravagance de cette doctrine, & citent ce

29 verset d'un Pseaume, *Vous aimerez la justice & haïrez*

29 *l'iniquité, c'est pourquoy le Seigneur vôtres Dieu vous sa-*

29 *crera d'une huile de joie, en une maniere plus excellente que*

29 *tous ceux qui participeront à vôtres gloire.* Saint Jean

29 l'Évangéliste enseigne clairement que le Fils de Dieu

29 n'a point été tiré du neant, & qu'il n'y a jamais eu de

29 temps, auquel il n'ait point été, quand il dit: le Fils

29 unique de Dieu qui est dans le sein de son Pere. Car

29 ce divin Docteur ayant dessein de faire voir que le

29 Pere & le Fils sont inseparables, a dit que le Fils est

29 dans le sein du Pere. Il declare ailleurs tres-ouverte-

29 ment que le Verbe n'est point renfermé dans le

29 nombre des creatures, quand il assure que toutes

29 choses ont été faites par lui, & il exprime précisé-

29 ment sa subsistance particuliere par ces paroles. *Au*

29 *commencement étoit le Verbe, & le Verbe étoit avec*

29 *Dieu, & le Verbe étoit Dieu. Toutes choses ont été faites*

29 *par lui, & rien de ce qui a été fait, n'a été fait sans lui.*

29 Car si toutes choses ont été faites par lui, comment

29 celui qui a donné l'être aux choses, ne l'a-t-il pas eu

29 lui-mesme en un certain temps? Car il est clair que

29 le Verbe qui fait les choses, n'est pas de mesme na-

ture que les choses qu'il fait. Il faut necessairement que cela soit, puisqu'il étoit au commencement, que toutes choses ont été faites par lui, & qu'il les a faites de rien. Car ce qui est avant toutes choses, paroît fort different & fort éloigné de ce qui est fait de rien. Cela fait voir encore qu'il n'y a point de distance entre le Pere & le Fils, & que l'esprit ne sauroit seulement concevoir qu'il y en ait. Or ce que le monde a été fait de rien, découvre que son origine n'est pas fort ancienne, & que tout ce qu'il renferme, a reçu son être du Pere par le Fils. Saint Jean considerant la grandeur de la Nature du Verbe, & de combien elle est élevée au dessus de toutes les creatures, n'a osé se servir du terme, ni de generation pour l'exprimer, ni donner le mesme nom à l'Auteur & à l'Ouvrage. Ce n'est pas que le Verbe n'ait point été engendré. Car il n'y a que le Pere qui ne l'ait point été. Mais c'est que la maniere, dont il est produit, ne peut être exprimée par aucun langage, ni comprise par les Evangelistes, ni peut-être mesme par les Anges. C'est pourquoy je ne croi pas qu'on doive mettre au nombre des personnes de piété, ceux qui, au lieu de suivre cet avis: *Ne cherchez point ce qui est trop difficile pour vous, & n'examinez point ce qui est au dessus de vous*, sont si temeraires que d'entreprendre de penetrer un sujet si caché. Car si plusieurs autres connoissances moins sublimes que celles-là sont au dessus de l'esprit de l'homme, comme ce que saint Paul dit: que *l'œil n'a point vu, ni l'oreille entendu, ni le cœur conçu ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment*, ou comme ce que Dieu dit à Abraham: qu'*an*

L'AN DE  
N. S.

C O N S.  
TANTIN.

Becl. c. 5.

1. Epist.  
aux Cor.  
ch. 2.  
En la Gen.  
ch. 15.

L'AN DE  
N. S.

C O N S-  
TANTIN.

Chap. 22.  
H. ch. 53.

S. Matth.  
chap. 11.

H. ch. 24.

ne sauroit conter le nombre des étoiles, & comme ce qui est dit ailleurs : qu'on ne sauroit conter les grains de sable du rivage, ni les gouttes d'eau de la mer. Comment quelqu'un, à moins que d'avoir perdu le sens, aura-t-il la presumption de vouloir comprendre la nature du Verbe de Dieu? L'Esprit saint dit de lui, par la bouche d'un Prophete, *Qui racontera sa naissance?* Le Sauveur voulant favoriser ses disciples, qui sont comme les colonnes, qui soutiennent le monde spirituel de son Eglise, les a delivrez du soin de rechercher cette connoissance, quand il leur a dit que c'étoit un mystere impenetrable à leur esprit, & réservé au Pere seul. *Il n'y a que le Pere*, leur a-t-il dit, *qui connoisse le Fils, & il n'y a que le Fils qui connoisse le Pere.* C'est peut-être sur le mesme sujet que le Pere a dit : *Mon secret est pour moi & pour les miens.* Il est clair que c'est une extravagance de s'imaginer que le Fils de Dieu ait été tiré du neant, & ait eu une existence temporelle, bien que ceux qui se l'imaginent, ne soient pas capables de reconnoître cette extravagance. Car ces paroles, qu'ils disent : il n'étoit point, se doivent entendre ou d'un temps determiné, ou d'un espace compris dans l'étendue des siecles. Or s'il est vrai que toutes choses ayent été faites par lui, il est clair que tous les siecles, tous les temps, & tous les espaces dans lesquels ce qu'on entend par ces termes, il n'étoit point, doit être compris, ont été faits par lui. N'est-il pas ridicule de dire que celui qui a fait le temps & les siecles, dans lesquels l'espace, où l'on pretent qu'il n'étoit point, est nécessairement compris, n'a pas toujours été? Car on ne sau-

roit dire sans une ignorance qu'on auroit peine à comprendre, que l'auteur de quelque chose que ce soit, ne soit pas avant la production de cette chose. L'espace de temps, auquel ils disent que le Fils n'avoit point été produit par le Pere, est plus ancien que la Sagesse de Dieu, qui a créé toutes choses. Ainsi ils dementent l'Ecriture sainte qui declare qu'il est le premier né de toutes les creatures, & ce que saint Paul crie conformément au langage de cette Ecriture : *Dieu l'a établi heritier de toutes choses, & a fait le monde par lui. Tout a été créé par lui dans le ciel & dans la terre. Les choses visibles & les invisibles, soit les trônes, soit les dominations, soit les principautez. Tout a été créé par lui, & pour lui, & il est avant toutes choses.*

Puisque c'est une impieté manifeste de dire que le Fils de Dieu a été fait de ce qui n'étoit point auparavant ; il faut nécessairement avouer que le Pere est toujours Pere. Le Pere est Pere, parce qu'il a un Fils, sans lequel il ne seroit point Pere. Mais ayant toujours un Fils, il est un Pere parfait, sans qu'il lui manque rien. Il n'a point engendré son Fils unique dans le temps ni avec quelque distance, ni de ce qui n'étoit point auparavant. Comment ne seroit-ce pas une impieté de dire que la Sagesse de Dieu n'a pas toujours été puisqu'elle parle d'elle-mesme en ces termes : *J'étois avec lui, & je reglois toutes choses. J'étois chaque jour dans les delices, me joüant sans cesse devant lui?* Comment ne seroit-ce pas une impieté de dire que la puissance de Dieu n'a pas toujours été, que le Verbe a été séparé de lui, ou d'avancer quelque chose qui ruine les notions, qui servent à découvrir le Fils,

L'AN DE  
N. S.

C O N S-  
TANTIN.

Ep. aux Heb.  
chap. 1.

Ep. aux Co-  
loſſ. chap. 1.

Aux Prov.  
chap. 8.

L'AN DE  
N. S.

C O N S-  
TANTIN.

& à designer le Pere ? En ôtant la splendeur de la gloire on ôte la source de la lumiere, d'où procede la splendeur : En disant que l'Image de Dieu n'a pas toujours été, on dit de Dieu la mesme chose que de son image ; Et enfin en effaçant la figure de la substance de Dieu, on efface en quelque sorte la substance mesme qui est si fidelement exprimée dans sa figure. Ce que je viens de dire fait voir tres-clairement, que la Filiation de nôtre Sauveur n'a rien de commun avec la Filiation du reste des hommes. Car comme la substance, que nul langage ne peut exprimer, surpasse incomparablement l'excellence de toutes les choses, auxquelles elle a donné l'être, ainsi que nous venons de le voir, la Filiation qui est une Filiation divine, surpasse aussi incomparablement la Filiation de tous les enfans qu'il a bien voulu adopter. Il est d'une nature immuable, tres-parfaite, & qui n'a besoin de rien, au lieu que les enfans adoptifs sont sujets au changement, & ont besoin de son secours. Quel progres pourroit faire la Sagesse de Dieu ? Que pourroit apprendre la verité ? Quel surcroît de vigueur ou de clarté pourroit recevoir la vie & la lumiere eternelle ? Mais n'est-il pas encore plus impossible & plus contraire à la nature, que la sagesse soit susceptible de folie, que la puissance de Dieu soit sujette à la foiblesse, que la raison soit obscurcie par de faux raisonnemens, & que les tenebres se mélent avec la lumiere, puisque l'Apôtre dit qu'il n'y a rien de commun entre la lumiere & les tenebres, ni aucun rapport entre Jesus-Christ & Belial ; & que Salomon témoigne qu'il est impossible

2. Ep. aux  
Cor. ch. 6.

de reconnoître sur la pierre la trace du serpent qui est  
 Jesus-Christ selon saint Paul ? Les Hommes & les  
 Anges qui ne sont que ses ouvrages, ont reçu la be-  
 nédiction pour croître en vertu, en s'exerçant à la  
 pratique des commandemens, & pour éviter le pe-  
 ché; & c'est pour cela que nôtre Maître étant Fils  
 naturel de Dieu, est adoré par tous les autres, qui  
 ayant été delivrez de l'esprit de la servitude, reçoivent  
 l'esprit de l'adoption, comme une recompense  
 du progres qu'ils ont fait en la vertu, & deviennent  
 enfans de Dieu. Saint Paul declare sa Filiation ve-  
 ritable, propre & naturelle, quand il dit: *Il n'a pas  
 épargné son propre Fils, mais il l'a livré à la mort pour  
 nous, qui n'étions pas ses fils naturels.* Car il l'a appelé  
 propre Fils pour le distinguer de ceux qui ne le sont  
 pas. Nous lisons encore dans l'Evangile: *Voilà mon  
 Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis toute mon affection;*  
 Et dans les Pseaumes: *Le Sauveur dit le Seigneur m'a  
 dit, vous êtes mon Fils.* En disant qu'il est le Fils legiti-  
 me & naturel, il declare qu'il n'y en a point d'autres  
 que lui, qui le soient. Mais que signifient ces paroles,  
 je vous ai engendré dans mon sein avant le jour, ne  
 signifient-elles pas qu'il a été engendré naturelle-  
 ment par le Pere, & qu'il est Fils, non par la pureté  
 de ses mœurs, ni par le progres qu'il a fait dans la  
 vertu, mais par l'avantage de sa nature ? De là vient  
 que le Fils unique du Pere ne peut perdre sa qualité  
 de Fils, au lieu que les adoptifs qui ne la tiennent  
 que de la sainteté de leur vie, & de la grace de Dieu,  
 la peuvent perdre. L'Ecriture sainte le témoigne,  
 quand elle dit: *Les enfans de Dieu ayant vu les filles des*

L'AN DE  
 M. 2.

CONS-  
 TANTIN.

cc Aux Prov.  
 chap. 30.

cc Epist. aux  
 Rom. c. 2.

cc S. Marc  
 ch. 3.

cc Ps. 21

cc En la Geni  
 chap. 6.

L'AN DE N. S. *hommes, les prirent pour femmes.* Dieu a dit dans un autre endroit par la bouche du Prophete Isaïe : *J'ai engendré des enfans & les ai élevez, & ils m'ont méprisé.*

C O N S - T A N T I N . *Je pourrois, mès tres-chers freres, dire beaucoup d'autres choses, que je passe sous silence, de peur de me rendre importun en entreprenant d'enseigner des hommes aussi savans que vous, & qui sont dans*

Isaïe chap. 1.

» mon sentiment. Vous avez puisé la sience dans Dieu,  
 » qui en est la source, & vous n'ignorez pas que cette  
 » doctrine qui s'est élevée depuis peu de temps dans  
 » l'Eglise contre la pieté, est la doctrine d'Ebion &  
 » d'Artemas, & une imitation de celle de Paul de Sa-  
 » mosate Evêque d'Antioche, qui a été retranché de  
 » l'Eglise par le jugement de tous les Evêques. Lucien  
 » lui ayant succédé, demeura durant plusieurs années  
 » separé de la communion de trois Evêques. Ceux qui  
 » disent que le Fils de Dieu a été fait du neant, ont bu  
 » la lie de leur impieté; ce sont Arius & Achillas, leurs  
 » rejettons qui se sont élevez parmi nous. Trois Evê-  
 » ques qui ont été ordonnez en Syrie par je ne sai-  
 » quel moyen, les autorisent dans le mal qu'ils font,  
 » par l'approbation qu'ils leur donnent. La cause de  
 » ces Evêques vous est reservée. Ils apprennent les pas-  
 » sages de l'Ecriture, où il est parlé de la passion du  
 » Sauveur, de son humilité, de sa bassesse & des mi-  
 » seres, dont il s'est chargé pour nôtre salut, & s'en ser-  
 » vent pour prouver qu'il n'est point d'une nature di-  
 » vine & éternelle. Mais ils ne retiennent point du  
 » tout, ceux où il est parlé de la gloire, & de sa demeur-  
 » re dans le sein du Pere, comme celui-ci : *Mon Pere*  
 » *& moi sommes une mesme chose.* Ce n'est pas que le  
 Sauveur

Saint Jean  
chap. 10.

Sauveur veuille dire qu'il soit le Pere, ni faire croire que les deux personnes ne soient qu'une. Mais c'est qu'il a dessein de donner à connoître que le Fils est une image fidele du Pere, & qui le represente tres-parfaitement. Et c'est ce qu'il dit à Philippe: Car ce Disciple lui ayant demandé à voir son Pere, il lui répondit: *Celui qui me voit, voit mon Pere*, c'est-à-dire qu'il le voit dans le Fils, comme dans un miroir pur & vivant de la nature divine.

Les Saints disent quelque chose de semblable dans les Pseaumes, quand ils disent: *Nous verrons la lumiere dans la lumiere*. C'est pourquoi quiconque honore le Fils, honore le Pere, & quiconque honore le Pere, honore le Fils. Toute parole impie qu'on avance contre le Fils, retombe sur le Pere. Après cela personne ne s'étonnera des calomnies qu'ils ont inventées contre moi, & contre le peuple. Ils nous attaquent par des injures, après avoir attaqué la Divinité du Fils de Dieu par leur impiété. Ils tiennent à injure qu'on les compare aux anciens, ou qu'on les égale à ceux qui ont été nos maîtres dans nôtre jeunesse. Ils ne croient pas qu'il y ait aucun de nos collegues, qui ait aquis seulement une capacité mediocre. Ils se vantent d'être seuls sages, seuls dégagés de la possession, & del'affection des biens du monde, seuls Inventeurs de la veritable doctrine, dont les autres, qui sont sur la terre, n'ont jamais eu la moindre connoissance. Renversément étrange d'esprit, folie excessive, vanité sacerdotale, orgueil diabolique! Ils n'ont point de honneur de s'opposer à la clarté des anciens livres, & au

L'AN DE  
N. S.

CONS-  
TANTIN:

Chap. 14-

Pl. 35.

L'AN DE  
N. S.

E. O. N. S.  
TANTIN.

consentement general avec lequel tous nos collègues s'empresrent de témoigner leur pieté envers le Sauveur. Les demons mesmes detestent leur impiété. Aussi s'abstiennent-t-ils d'avancer aucun blasphème contre l'honneur du Fils de Dieu. Voila ce que j'avois à dire selon le peu que j'ai de capacité

„ contre ceux qui s'étant engagez trop avant dans une  
 „ matiere qu'ils ne sauroient penetrer, tâchent de de-  
 „ creditor la pieté que nous avons envers le Sauveur.  
 „ Ces imposteurs ridicules disent que nous autres, qui  
 „ condamnons l'impieré & le blasphème contraire à  
 „ l'Ecriture sainte, par lequel ils soutiennent que le  
 „ Fils de Dieu a été fait de ce qui n'étoit point aupara-  
 „ vant, reconnoissons deux êtres qui ne sont point en-  
 „ gendrez. Car ces ignorans pretendent qu'il faut ne-  
 „ cessairement avancer l'une de ces deux choses, ou  
 „ que le Fils de Dieu a été fait de ce qui n'étoit point  
 „ auparavant, ou qu'il y a deux êtres qui n'ont point  
 „ été faits. Ils ne sauroient comprendre qu'il y a une  
 „ vaste distance entre le Pere qui n'a point été engen-  
 „ dré, & les creatures qu'il a produites de rien, tant  
 „ celles qui ont de la raison, que celles qui n'en ont  
 „ point, & que le Verbe est comme dans le milieu;  
 „ parceque le Pere l'ayant engendré, a tiré par lui les  
 „ creatures du neant. C'est ce que le Fils mesme té-  
 „ moigne par ces paroles: *Quiconque aime le Pere, aime*  
 „ *aussi le Fils qui est sorti de lui.* Nous croyons, comme  
 „ croit l'Eglise Apostolique, un seul Pere qui n'a  
 „ point été engendré, qui n'a aucun auteur de son  
 „ être, qui est immuable, & qui demeure toujours dans  
 „ le mesme état, sans faire de progresz, ni souffrir de di-

S. Jean ch.  
16.

minution, qui a donné la Loi, les Prophetes, & l'Evan-  
 gile, qui est le Maître des Patriarches, des Apôtres,  
 & de tous les Saints. Et un Seigneur Jesus-Christ  
 Fils unique de Dieu, qui n'a point été fait de rien,  
 mais qui a été engendré de son Pere, non à la façon  
 des corps par incision, par division, par écoule-  
 ment, comme il a semblé à Sabellius, & à Valentin, «  
 mais d'une maniere inexplicable, selon ces paroles «  
 du Prophete, que nous avons déjà rapportées, *Qui «*  
*racontera sa generation?* Il n'y a point d'esprit créé qui «  
 le puisse comprendre, non plus qu'il n'y en a point «  
 qui puisse comprendre le Pere. Mais les personnes qui «  
 sont conduites par l'esprit de la verité, n'ont pas be- «  
 soin d'apprendre de moi ces choses, puisque les paro- «  
 les que le Sauveur a prononcées, il y a long-temps, «  
 frappent encore aujourd'hui à nos oreilles, personne «  
 ne connoît le Pere que le Fils, & personne ne connoît «  
 le Fils que le Pere. Nous avons appris que le Fils n'est «  
 sujet à aucun changement non plus que le Pere, qu'il «  
 n'a besoin de rien non plus que lui, qu'il est parfait «  
 comme son Pere, & qu'il n'est différent de lui qu'en «  
 ce qu'il a été engendré, au lieu que le Pere ne l'a point «  
 été. C'est une image tres-fidele du Pere; & qui ne «  
 lui est en rien dissemblable. Il est clair que cette «  
 image contient tout ce qu'elle represente, comme le «  
 Seigneur l'a déclaré, quand il a dit : *Mon Pere est plus* «  
*grand que moi.* Nous croyons suivant cela que le Fils «  
 procede toujours du Pere, parcequ'il est la splendeur «  
 de sa gloire, & la figure de sa substance. Que per- «  
 sonne ne s'imagine pouvoir conclure de ce que «  
 nous disons que le Fils procede toujours du Pere, «

L'AN DE  
N. S.CONS-  
TANTIN.S. Jean ch.  
14.

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.

qu'il n'a point été engendré, comme croient ceux qui ont l'esprit avenglé. Car dire que le Verbe étoit, dire qu'il a toujours été, dire qu'il a été avant tous les siècles, ce n'est point dire qu'il n'a point été engendré. L'esprit de l'homme ne sauroit inventer aucun nom qui signifie ce que c'est que de n'avoir point été engendré, comme l'opinion que j'ai de la pureté de votre foi, me persuade que vous tenez tous. En effet tous ces autres noms semblent ne signifier rien autre chose que la production du temps. Mais ils ne peuvent exprimer dignement la divinité du Fils de Dieu, ni son antiquité, s'il est permis de parler ainsi. Il est vrai que les Saints Peres s'en sont servis, quand ils ont tâché d'expliquer ce mystere, le moins imparfaitement qu'il leur étoit possible; & ils s'en sont excusés en mesme temps, en reconnoissant franchement qu'ils ne pouvoient aller plus avant. Que si quelqu'un sous pretexte que les connoissances imparfaites sont abolies, pretent qu'une bouche mortelle peut prononcer des paroles, qui soient au dessus de la portée de l'esprit humain, il est clair que celles-ci, il étoit ou toujours, ou avant les siècles, ne sont pas de cette nature; & qu'elles ne signifient pas la mesme chose que non engendré. Il faut donc consacrer au Pere qui n'a point été engendré, sa dignité, en avouant qu'il n'a aucun principe de son être, & rendre au Fils l'honneur qui lui est du, en confessant qu'il est engendré par son Pere de toute éternité, & en lui déferant le culte qui lui appartient; Servons-nous de ces termes, en parlant de lui, il étoit, toujours, & avant les siècles. Ne nions point sa divinité.

Attribuons lui une ressemblance parfaite avec son Pere, comme à une image tres-fidelle. Publions qu'il n'y a que le Pere, qui n'ait point été produit, puisque le Sauveur a dit : *Mon Pere est plus grand que moi.* Outre cette doctrine pieuse touchant le Pere & le Fils, nous confessons un seul saint Esprit, comme l'Ecriture sainte l'enseigne, lequel a renouvelé les Saints de l'Ancien Testament, & les Docteurs du Nouveau : Nous confessons une seule Eglise Catholique & Apostolique, qui ne peut être abbatuë, quoiqu'elle soit attaquée par tout le monde, & qui dissipe toutes les entreprises impies des heretiques, suivant cette promesse si magnifique de son Epoux, *ayez confiance, j'ai vaincu le monde.* Outre cela nous savons la resurrection des morts, dont Jesus-Christ nôtre Maître a été les premices. Il a eu un corps veritable, & non un corps phantastique. Il l'a tiré de Marie Mere de Dieu, & il s'est incarné sur la fin des siecles, pour la destruction du peché. Il a été crucifié, & est mort, sans que sa Divinité ait rien souffert. Il est resuscité, est monté au ciel, & est assis à la droite de la Majesté du Pere. Je n'ai touché que legerement toutes ces choses si importantes, & n'ai pas voulu les traiter plus amplement, parceque sachant que vous en êtes tres-bien instruits, j'avois peur de vous ennuyer. Voila la doctrine que nous enseignons, & que nous prêchons. La doctrine de l'Eglise Apostolique, pour laquelle nous sommes prêts de mourir, sans apprehender la violence de ceux, qui nous y veulent faire renoncer. Nous mettons nôtre confiance dans cette doctrine, de quelques

L'AN DE  
N. S.

C O N S-  
TANTIN.

S. Jean ch.  
16.

L'AN DE

N. S.

C O N S -  
TANTIN.Ep. aux Ga-  
lar. chap. I.

tourmens , dont on use pour ébranler nôtre fer-  
 meté. Arius , Achillas , & les autres ennemis de  
 la verité, qui rejettent cette foi, ont été chassez de l'É-  
 glise, selon ce que dit Saint Paul : Si quelqu'un vous  
 annonce un Evangile different de celui que vous  
 avez reçu, qu'il soit anathème, quand il feroit sem-  
 blant d'être un Ange du Ciel. Que si quelqu'un  
 vous enseigne autre chose , & qu'il n'écoute pas la  
 parole de Jesus-Christ nôtre Sauveur , & qu'il ne  
 tienne pas la doctrine qui est conforme à la pieté, il  
 est enflé d'orgueil , & ne fait rien. Que personne  
 d'entre vous ne les reçoive, puisqu'ils ont été con-  
 damnez par tous nos freres, & que personne n'écou-  
 te ce qu'ils disent, ni ne lise ce qu'ils écrivent. Ce  
 sont des imposteurs qui mentent toujours , & qui ne  
 diront jamais la verité. Ils courent de ville en ville, à  
 dessein seulement de donner des lettres , sous pre-  
 texte d'amitié & de paix, & d'en recevoir, afin de les  
 montrer à des femmes, qu'ils ont trompées , & qui  
 sont chargées de pechez , & telles que l'Apôtre les a  
 décrites. Evitez donc, mes tres-chers freres, ces per-  
 sonnes, qui ont commis un si horrible attentat con-  
 tre le Sauveur , qui se sont moquez publiquement  
 de la Religion , qui ont traîné les Fideles devant  
 les Tribunaux des Juges, qui ont tâché de nous sus-  
 citer une persecution au milieu de la plus profonde  
 paix, qui ont affoibli le mystere ineffable de la gene-  
 ration du Sauveur. Joignez-vous à nous pour repri-  
 mer leur insolence, aussi bien que d'autres de nos  
 collegues s'y sont joints , qui étant remplis d'une  
 juste indignation contre eux, nous ont écrit, & ont

signé nôtre profession de foi. Je vous ai envoyé ces lettres, & ces signatures par Apion Diacre mon fils. Il y en a d'Egypte, de la Thebaïde, de la Libye, de Pentapoli, de la Syrie, de la Lycie, de la Pamphylie, de l'Asie, de la Cappadoce, & des autres Provinces voisines, dont je croi que vous suivrez l'exemple, pour m'envoyer aussi les vôtres. Ayant recherché toute sorte de remedes, pour guerir ceux qui sont blessez dans leur foi, je n'en ai point trouvé de plus efficace, pour attirer à la penitence le peuple, que les imposteurs ont seduit, que de lui faire voir le consentement unanime des Evêques, qui condamnent l'erreur. Salüez-vous les uns les autres. Je souhaite, mes tres-chers freres, que vous vous portiez bien dans le Seigneur, & que je puisse recevoir le fruit de vos prieres. Voici les noms des heretiques, qui ont été condamnés. Entre les Prêtres; Arius. Entre les Diacres; Achillas, Euzoius, Acitale, Lucius, Sarmate, Jules, Menas, un autre Arius, & Hellade. Il écrivit la mesme chose à Philogone Evêque d'Antioche, à Eustate qui gouvernoit alors l'Eglise de Berée, & à tous les autres qui avoient entrepris la défense de la doctrine des Apôtres. Arius bien loin de demeurer de son côté en repos, écrivit à ceux qu'il crut être dans ses sentimens. Il declare lui-mesme dans sa lettre à Eusebe Evêque de Nicomedie, qu'Alexandre Evêque d'Alexandrie n'avoit rien écrit de lui, qui ne fût conforme à la verité. J'insererai ici sa lettre pour apprendre les noms des complices de son impieté à ceux qui ne les connoissent point.

---

L'AN DE  
N. S.

---

C O N S  
TANTIN.

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE V.

CONS-

TANTIN.

*Lettre d'Arius à Eusebe Evêque de Nicomedie.*

*Arius injustement persecuté par le Pape Alexandre, à cause de la verité, qui surmonte toutes choses, & pour la défense de laquelle vous combattez; A Eusebe Seigneur tres-desirable, Homme de Dieu, Fidele, & Orthodoxe: Salut en nôtre Seigneur.*

» **A** Mmonius mon pere étant prêt de partir, pour  
 » aller à Nicomedie, j'ai cru devoir me donner  
 » l'honneur de vous écrire pour vous salüer, & pour  
 » avertir la charité que vous avez envers vos freres, en  
 » consideration de Dieu & de Jesus-Christ, de la perse-  
 » cution que l'Evêque nous livre, des machines qu'il  
 » remuë contre nous, & de la violence avec laquelle  
 » il nous a chassés de l'Eglise, comme des Athées, en  
 » haine de ce que nous ne demeurons pas d'accord, de  
 » ce qu'il prêche publiquement, le Pere est toujours,  
 » le Fils est toujours, le Pere & le Fils sont de toute  
 » eternité, le Fils est de toute eternité avec le Pere,  
 » sans être engendré, il est toujours engendré, sans  
 » être engendré. Le Pere ne precede le Fils ni par l'or-  
 » dre du temps, ni par l'ordre de la pensée, Dieu est  
 » toujours, le Fils est toujours, & le Fils procede de  
 » Dieu. Eusebe vôtre frere Evêque de Cesarée, Theo-  
 » dote, Paulin, Athanase, Gregoire, Acec, & les au-  
 » tres Evêques d'Orient, ont été condamnez, parce-  
 » qu'ils assurent que Dieu n'a point de principe, &  
 » qu'il

qu'il est avant son Fils, à la reserve de Philigone, d'Hellanique, & de Macaire heretiques & ignomans dans la foi, dont l'un dit que le Fils est une effusion, l'autre que c'est une projection, & l'autre qu'il est non engendré comme le Pere. Ce sont des impietez que nous ne saurions entendre, quand les Heretiques nous menaceroient de mille morts. Nous avons déjà déclaré & declarons encore ce que nous tenons, & ce que nous disons, que le Fils n'est point non engendré, ni en aucune sorte partie du non engendré, qu'il n'a subsisté d'aucune matiere, mais par la volonté devant tous les temps, & devant tous les siecles, comme un Dieu parfait, Fils unique & immuable, & qu'il n'étoit point, avant que d'avoir été engendré, ou créé, ou terminé, ou fondé. Car il n'étoit pas non engendré. Nous sommes persecutez parceque nous avons dit qu'il a été fait de ce qui n'étoit point auparavant, ce que nous avons dit, parcequ'il n'est ni partie de Dieu, ni d'aucune autre matiere. Voila le sujet pour lequel nous sommes tourmentez. Vous savez le reste. Je souhaite que vous vous portiez toujours bien en nôtre Seigneur, comme un veritable disciple de Lucien, & comme un homme qui avez autant de pieté que vôtre nom en signifie. Il y avoit des Prelats élevez à des sieges considerables parmi ceux, dont Arius parle dans cette lettre, savoir Eusebe Evêque de Cesarée, Theodote Evêque de Laodicée, Paulin Evêque de Tyr, Athanasie Evêque d'Anazarbe, Gregoire Evêque de Berite, Aece Evêque de Lydda qu'on appelle maintenant Diospole. Il se vançoit d'avoir tous ces Evê-

L'AN DE  
N. S.  
C O N S -  
TANTIN.

ques-là de son côté. Il met au nombre de ses adversaires Philogone Evêque d'Antioche, Hellanique Evêque de Tripoli, & Macaire Evêque de Jerusalem, & les attaque par des calomnies, parcequ'ils avoient dit que le Fils de Dieu est eternal avant tous les siècles, égal à son Pere, & de mesme substance que lui. Eusebe Evêque de Nicomedie ayant reçu cette lettre découvrit ses erreurs, & écrivit en ces termes à Paulin Evêque de Tyr.

---

## CHAPITRE VI.

*Lettre d'Eusebe Evêque de Nicomedie : A Paulin Evêque de Tyr.*

*Eusebe : A Paulin son Seigneur ; Salut en nôtre Seigneur.*

» **N**ous n'avons pas ignoré combien le Seigneur  
 » Eusebe a témoigné de zele pour la défense de  
 » la verité, ni de quelle maniere vous êtes demeuré  
 » dans le silence. Si son zele nous a donné de la joye,  
 » vôtre silence nous a causé de la tristesse, parceque  
 » nous n'avons pu regarder le silence d'un aussi grand  
 » homme que vous, que comme la perte de nôtre cause.  
 » C'est pourquoi comme vous savez que c'est une  
 » chose indigne d'un homme sage d'être dans un autre  
 » sentiment que les autres, & de taire la verité, je vous  
 » exhorte autant que je puis à exciter en vous-mesme  
 » l'esprit d'intelligence, & à écrire des choses qui seront  
 » utiles, & à vous, & à vos lecteurs, principalement, si vous savez le sens & l'intention de l'Écri-

ture sainte. Nous n'avons jamais oïï parler de deux êtres non engendrez, ni d'un divisé en deux, & nous n'avons jamais ni appris, ni cru qu'il eût souffert quelque chose de corporel; mais qu'il y a un non engendré, & un autre qui procede veritablement de lui, qui n'est point fait de sa substance, & ne participe en aucune sorte à sa nature, mais est tout-à-fait different en nature, & en puissance, & est fait néanmoins à la ressemblance de la nature, & de la puissance de son auteur. Nous croyons non seulement qu'il ne peut être exprimé par aucun langage, mais encore qu'il ne peut être compris, ni par l'esprit de l'homme, ni par aucun autre esprit d'un ordre plus élevé. Nous disons ceci, non après l'avoir inventé de nous mesmes, mais après l'avoir appris de la sainte Ecriture. Nous avons appris de la bouche du Seigneur: qu'il est créé, fondé & engendré dans sa substance & dans l'immuable & ineffable nature, & ressemblance, qu'il a avec son auteur, lorsqu'il dit: *Dieu m'a créé dans le commencement de ses voyes, il m'a fondé avant les siecles, & m'a engendré avant les collines.* Que s'il étoit de lui, & sorti de lui comme une de ses parties, comme par un écoulement de substance, on ne diroit plus qu'il seroit créé ni fondé. Certainement vous n'ignorez pas ce que je dis. Car ce qui procede de ce qui n'est point engendré ne peut être créé ni fondé, ni par ce lui-là, ni par un autre; puisqu'il n'a été engendré que d'une generation éternelle. Mais si l'on veut croire qu'il est né de la substance du Pere, parcequ'il est dit qu'il a été engendré, nous savons que ce n'est pas de lui-seul que l'Ecriture dit qu'il a été en-

L'AN DE  
N. S.

C O N S T A N T I N .

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.  
Iſa. chap. 1.

gendré, mais qu'elle le dit auffi des autres qui ſont d'une nature toute differente de la ſienne. Car elle dit en parlant des hommes, *J'ai engendré des enfans, & je les ai élevez, & ils m'ont mépriſé* : Et dans un autre endroit : *Vous avez abandonné Dieu qui vous a engendré*. En parlant des autres creatures, elle dit auffi : *Qui eſt-ce qui a engendré les gouttes de la roſée* ? Ce n'eſt pas à dire que la nature de la roſée ſoit une partie de la nature divine. C'eſt-à-dire ſeulement que rien n'a été produit que par ſa volonté. Il n'y a aucune creature qui ſoit de ſa ſubſtance, bien qu'il n'y en ait aucune qui n'ait été faite par ſa volonté, & qui n'exiſte de la maniere qu'elle a été faite. Mais pour les creatures, elles ont été faites à ſa reſſemblance, & ſelon ſa volonté par le Verbe. Toutes choſes ont été faites par le Verbe, mais c'eſt Dieu qui les a faites. Quand vous aurez lu ma lettre, & que vous l'aurez polié ſelon la lumiere & la grace que vous avez reçüe de Dieu, je vous ſupplie d'écrire le plus promptement qu'il vous ſera poſſible, à Alexandre mon Seigneur. Si vous prenez cette peine, je ne doute point que vous ne lui perſuadiez ce qu'il vous plaira. Salüez tous nos freres en nôtre Seigneur. Que la grace de Dieu vous conſerve en ſanté, & qu'elle vous faſſe prier pour nous. Voila comment ils ſ'écrivoient pour ſ'inſtruire mutuellement des moyens d'attaquer la verité. Lorſque la ſemence de ces blaſphêmes eut été répandüe dans les Eglifes d'Orient, il ſ'émut dans chaque ville & dans chaque bourg des conteſtations & des diſputes touchant la nature de Dieu. Le peuple fut ſpectateur de ce qui fut

fait, & juge de ce qui fut avancé de part & d'autre. Les uns louïoient un parti, & les autres l'autre. C'étoit un spectacle tout-à-fait tragique, & digne de larmes. Car l'Eglise n'étoit pas attaquée comme autrefois par des étrangers. Elle l'étoit par ses enfans, qui étoient assis à la mesme table, qui ne composoient qu'un corps, & qui s'armoient cependant les uns contre les autres, & se battoient avec leurs langues, comme avec des traits.

L'AN DE  
N. S.

C O N S.  
TANTIN.

C H A P I T R E V I I.

*Concile de Nicée.*

**L'**Empereur qui étoit un Prince rempli de sagesse, n'eut pas si-tôt appris ces desordres qu'il tâcha de les arrêter dans leur naissance. Il envoya pour cet effet à Alexandrie un homme d'une rare prudence avec des lettres, afin qu'il appaisât les disputes, & qu'il reünît les esprits. Mais ce voyage n'ayant pas réüssi, comme il esperoit, il convoqua ce Concile si celebre de Nicée, & permit aux Evêques de s'y rendre avec leur suite sur des chevaux & des mulets du public. Lorsque tous ceux qui purent supporter la fatigue du voyage, s'y furent rendus, l'Empereur s'y rendit lui-même, tant pour voir une si nombreuse assemblée de Prelats, que pour rétablir parmi eux une parfaite intelligence. Il commanda qu'on leur fournît tout ce qui leur seroit nécessaire. Ils se trouverent au nombre de trois cent dix-huit Evêques. Celui de Rome ne s'y trouva point

L'AN DE

N. S.

325.

C O N S -  
TANTIN.

à cause de son grand âge, mais il envoya deux Prêtres, pour prendre connoissance de ce qui y seroit traité, & pour donner leur consentement aux résolutions qui y seroient prises. Il y en avoit plusieurs qui avoient reçu de Dieu les mêmes dons que les Apôtres, & plusieurs, qui comme le divin Paul, portoient imprimées sur leur corps les marques du Seigneur. Jacques Evêque d'Antioche ville de Migdonie & que les Syriens, & les Assyriens appellent Nisibe, a ressuscité des morts, & fait quantité d'autres miracles, que je croi qu'il est inutile de rapporter dans cette histoire, puisque je les ai déjà racontez dans une autre, qui a pour titre Philothée. Paul Evêque de Neocesarie, fort assis sur le bord de l'Euphrate, avoit senti les effets de la fureur de Licinius. Il avoit perdu l'usage des mains, parce qu'on avoit brûlé avec un fer chaud, les nerfs qui leur donnent le mouvement. Il y en avoit d'autres, auxquels on avoit arraché l'œil droit, & d'autres auxquels on avoit coupé le jaret. Paphnuce d'Egypte étoit du nombre de ces derniers. Enfin c'étoit une assemblée de martyrs. Mais cette assemblée si celebre ne laissoit pas d'être remplie de plusieurs personnes divisées entre elles par des sentimens differens. Il y en avoit quelques-uns en fort petit nombre, qui n'étoient pas moins dangereux que des écueils cachez sous la mer, & qui favorisoient secretement les erreurs d'Arius. L'Empereur leur fit preparer dans le palais un grand appartement, où il y avoit autant de sieges qu'il en falloit, & leur donna ordre d'y aller, & d'y deliberer touchant les matieres dont il étoit question. Il entra incontinent après suivi de quel-

ques-uns des siens avec une contenance, & une bonne mine, qui étoit relevée par sa modestie. Il s'affit sur un petit siege qui avoit été placé au milieu, après en avoir demandé permission aux Evêques, & ils s'affirent tous avec lui. Le grand Eustate que les Evêques, les Ecclesiastiques, & les autres Fideles d'Antioche avoient contraint de se charger de la conduite de cette Eglise, après la mort de Philogone, dont nous avons ci-devant parlé, prononça un panegyrique en l'honneur de l'Empereur, & releva par des loüanges fort avantageuses le soin qu'il prenoit des affaires de l'Eglise. Lorsqu'il eut achevé son discours, l'Empereur en commença un autre, par lequel il exhorta les Prelats à la paix, leur rappela dans la memoire la cruauté des tyrans qui avoient été exterminés, & la paix que Dieu leur avoit renduë par son moyen. Il leur remontra que c'étoit une chose tres-facheuse, que depuis que la puissance des ennemis étoit abbatuë, & qu'il n'y avoit plus personne, qui osât faire la moindre resistance, ils s'attaquassent les uns les autres, & donnassent sujet à ceux qui ne les aimoient pas de rire & de se moquer de leurs differens; où il s'agissoit de questions de Theologie, dont la decision dépendoit des instructions que l'Esprit saint leur avoit laissées. L'Evangile, leur dit-il, les lettres des Apôtres, & les ouvrages des anciens Prophetes nous enseignent assez clairement ce que nous sommes obligés de croire touchant la nature divine. Renonçons donc à toute sorte de contestations, & cherchons dans les livres que le saint Esprit a distez la resolution de nos doutes. L'Empereur

L'AN DE  
N. S.  
325.  
CONS-  
TANTIN.

L'AN DE

N. S.

325.

CONS-

TANTIN.

ayant parlé de la sorte aux Evêques, comme un fils à ses peres, pour les porter à la paix, la plupart deferrerent à ses raisons, renoncerent aux disputes, & embrasserent la saine doctrine. Menophante Evêque d'Ephese, Patrophile Evêque de Scythopole, Theognis Evêque de Nicée, Narcisse Evêque de Neroniade, qui est une ville de la seconde Cilicie, & que l'on appelle maintenant Irenopole, Theonas Evêque de Marmarique, & Second Evêque de Ptolemaïde en Egypte, combattoient la doctrine des Apôtres, & appuyoient celle d'Arius, aussi-bien qu'un petit nombre d'autres, dont nous avons parlé auparavant. Ils composerent un formulaire de foi, mais il fut déchiré & déclaré qu'il contenoit une fausse doctrine. Les Evêques ayant fait un grand bruit contre eux, & ayant élevé leur voix, pour les condamner comme des hommes qui trahissoient la pieté, ils se leverent tous saisis de crainte, à la reserve de Second, & de Theonas, & excommunierent Arius. Cet impie ayant été de la sorte chassé de l'Eglise, le Formulaire de foi qui est encore reçu aujourd'hui, fut dressé d'un commun consentement, & dès qu'il eût été signé, le Concile se separa. Mais les Evêques que je viens de nommer, ne le signerent pas de bonne foi; comme il parut tant par ce qu'ils brasserent depuis contre les defenseurs de la pieté, que parce que ceux-ci écrivirent contre eux. Eustate Evêque d'Antioche, dont j'ai déjà parlé, expliquant ce passage des Proverbes de Salomon. *Le Seigneur m'a possédée au commencement de ses voyes, avant qu'il créât aucune chose,* rapporte ce qui fut résolu contre eux dans le Concile, & refute leur impiété.

Aux Prov. c. 8.

CHAPI.

## CHAPITRE VIII.

*Refutation des Ariens tirée des Ouvrages d'Eusebe, & d'Athanasie.*

**J**E parlerai maintenant de la maniere, dont les choses se passerent. Un Concile fort nombreux, ayant été assemblé pour ce sujet dans la ville de Nicée, ou deux cent soixante-dix Evêques ou environ assisterent. Car ils étoient en si grand nombre que je ne le saurois marquer précisément, & d'ailleurs je n'ai pas pris grand soin de m'en informer. Lorsque l'on eut commencé à examiner la foi, on produisit le libelle d'Eusebe, qui contenoit une preuve convainquante de ses blasphêmes. La lecture qui en fut faite, causa une douleur sensible à ceux qui l'entendirent, & une confusion extrême à son auteur. La malignité des partisans d'Eusebe ayant été découverte, & l'écrit impie ayant été publiquement déchiré, quelques-uns, sous prétexte de la paix qu'ils proposoient, imposèrent silence à ceux qui avoient accoutumé de mieux parler que les autres. Les Ariens apprehendant d'être chassés de l'Eglise par le jugement d'une si grande assemblée, condamnerent la mauvaise doctrine, & signerent le formulaire de foi. Mais ayant conservé par leurs cabales les principales dignitez, au lieu d'avoir subi, comme ils devoient, les loix de la penitence, ils défendent tantôt en cachette, & tantôt ouvertement la doctrine condamnée, par divers argumens qu'ils ont in-

L'AN. DE

N. S.

325.

C O N S -

TANTIN.

ventez à ce dessein. Le desir qu'ils ont de répandre la semence de la division, leur fait éviter la rencontre des savans ; & attaquer les defenfeurs de la pieté. Mais nous ne croyons pas que ces Athées puissent vaincre Dieu. Quelques efforts qu'ils fassent, ils seront vaincus selon le témoignage si autentique du Prophete Isaïe. Voila ce qu'Eustate en a écrit. Athanase qui a défendu la mesme cause avec une vigueur égale, & qui a succédé à Alexandre dans le gouvernement de l'Eglise d'Alexandrie, a ajoûté ce qui suit dans une lettre aux habitans d'Afrique. Les Evêques qui s'étoient assemblez à Nicée, ayant eu dessein d'abolir entierement ces façons de parler impies que les Ariens avoient inventées, que le Fils de Dieu a été fait de ce qui n'étoit point auparavant, qu'il est une creature & un ouvrage, qu'il y a eu un temps auquel il n'étoit point, & qu'enfin il est d'une nature sujette au changement, & d'en établir d'autres qui sont consacrées par l'autorité de l'Escriture sainte, que le Sauveur est de sa nature Fils unique de Dieu, le Verbe, la Puissance, & la Sageffe du Pere, qu'il est Dieu veritable, comme a dit saint Jean, la splendeur de la gloire, & la figure de la substance du Pere, comme a dit saint Paul : les partisans d'Eusebe possédez par l'esprit de leur erreur, delibererent ensemble & resolerent de cette sorte, demeurons-en d'accord. Car nous venons aussi de Dieu. Il n'y a qu'un Dieu, d'où toutes choses procedent ; Et ailleurs les choses anciennes sont passées, & il n'y a rien qui n'ait été renouvelé ; mais tout vient de Dieu. Ils firent aussi une reflexion particuliere sur ces paroles qui se trouvent

écrites dans le livre du Pasteur, croyez avant toutes choses qu'il n'y a qu'un Dieu qui a créé toutes choses, & qui les a tirées du neant. Mais les Evêques ayant découvert l'artifice de leur impiété, expliquerent plus clairement ces paroles, de Dieu, en disant précisément que le Fils de Dieu est de la substance de son Pere : De sorte qu'on dit que les creatures procedent de Dieu ; parcequ'elles ne tiennent pas leur être d'elles-mêmes ; mais qu'elles le tirent de Dieu, comme de leur auteur, & qu'on dit en un autre sens, que le Fils procede du Pere, parce qu'il est seul produit de sa substance. Car c'est une propriété particulière au Fils unique de Dieu, & à son Verbe véritable. Voila la raison que les Evêques eurent de déclarer que le Fils procede de la substance de Dieu. Ces mêmes Evêques ayant encore demandé aux Ariens, qui sembloient n'être qu'en petit nombre, s'ils disoient que le Fils n'est point une creature, mais la puissance & la sagesse unique du Pere, son image ; qu'il est éternel ; qu'il n'est en rien différent du Pere ; & qu'il est Dieu véritable, on remarqua qu'Eusebe, & ses partisans se firent signe, pour se dire les uns aux autres, que toutes ces choses peuvent convenir aux hommes. Car il est dit de nous, que nous sommes l'image & la gloire de Dieu, il est dit de nous, car nous sommes toujours vivans. Il y a plusieurs puissances, puisqu'il est écrit : *Toutes les Puissances de Dieu sont sorties d'Égypte.* Les chenilles, & les sauterelles sont appelées la grande Puissance ; Et en un autre endroit : *Le Dieu des Puissances est avec nous, le Dieu de Jacob notre Protecteur.* Il ne nous appartient pas simple-

---

L'AN DE  
N. S.

325.

---

C O N S -  
TANTIN.

L'AN DE

N. S.

325.

C O N S-

TANTIN.

ment d'être enfans de Dieu , mais en tant seulement que le Fils de Dieu nous appelle ses freres. Quant à ce qu'ils disent, que le Fils de Dieu est véritable, cela ne nous incommode point ; car il est véritable, puisqu'il a été fait véritable. Voila le mauvais sens des Ariens. Mais les Evéques ayant découvert

» encore ici leur tromperie, firent un recueil de plusieurs passages de l'Écriture sainte, où le Fils est appelé Splendeur, Fontaine, Fleuve, Figure de la substance, de celui-ci, nous verrons la lumiere dans vôtre lumiere ; & de cet autre, mon Pere & moi nous ne sommes qu'un. Enfin ils deciderent clairement, & en peu de paroles que le Fils est consubstanciel à son Pere. Car c'est ce que signifient les termes, & les passages que je viens de rapporter. La plainte qu'ils font que ces paroles ne se trouvent point dans l'Écriture sainte, est une plainte fort inutile, & à laquelle il est aisé de répondre par eux-mêmes, puisque les paroles, dont ils se servent, pour établir leur impiété, ne se trouvent point dans l'Écriture sainte, & qu'on n'y lit point, il est de ce qui n'étoit point auparavant, ni il y a eu un temps auquel il n'étoit point. Ils se plaignent d'avoir été condamnez pour s'être servis de quelques expressions, qui bien qu'elles n'eussent pas été tirées de l'Écriture sainte, ne laissent pas d'avoir un sens fort conforme à la pieté. Ils ont employé des termes qu'ils avoient trouvez dans le fumier, & ont parlé le langage de la terre. Mais les Evéques n'ont point inventé d'eux-mêmes, des expressions, & n'ont rien avancé qui ne fût appuyé sur l'autorité des Saints Peres. Il y a plus de cens

trente ans que des Evêques de Rome & d'Alexandrie ont improuvé le sentiment de ceux qui disoient que le Fils de Dieu a été fait comme un ouvrage, & qu'il n'est pas de mesme substance que son Pere. Eusebe Evêque de Cesarée a été tres-bien informé de la verité du fait que j'avance. Il avoit d'abord favorisé l'erreur d'Arius. Mais il signa depuis le formulaire du Concile de Nicée, & écrivit en ces termes, aux habitans de sa ville Episcopale. Nous trouvons d'illustres Evêques, & de savans Ecrivains qui se sont servis du terme de consubstanciel, pour expliquer la divinité du Pere & du Fils. Voila ce que dit Athanase.

- Ces Evêques ayant donc caché leur sentiment, comme une maladie, à cause de la presence des autres Evêques dont ils redoutoient le grand nombre, consentirent à l'explication du Concile, & attirerent sur eux cette condamnation que Dieu prononce si hautement par la bouche du Prophete : *Ce peuple m'honore des levres, mais son cœur est loin de moi.* Theonas & Second n'ayant pas voulu suivre leur exemple, furent excommuniés tout d'une voix, comme des personnes qui preferoient l'impiété d'Arius à la doctrine de l'Évangile. Les Evêques s'étant ensuite assembles, firent vingt Canons touchant la discipline de l'Eglise.

L'AN DE  
N. S.  
325.  
C O N S  
TANTIN.

Isaïe chap. 29.

L'AN DE

N. S.

325.

CONS-

TANTIN.

## CHAPITRE IX.

*Lettre contre Melece.*

**L**E Concile écrivit aussi à l'Eglise d'Alexandrie touchant ce qu'il avoit ordonné contre Melece, qui ayant été ordonné Evêque un peu avant qu'Arius commençât à publier ses erreurs, & qui ayant depuis été convaincu de quelques crimes, avoit été déposé, par Pierre tres-saint Evêque d'Alexandrie, & tres-illustre Martyr de Jesus-Christ. Mais bien loin de deferer à la sentence de sa deposition, il avoit excité des troubles dans la Thebaïde, & dans l'Egypte, & entrepris d'usurper les droits de l'Evêque d'Alexandrie. Voici sa lettre.

*Lettre Synodique.*

*Les Evêques assemblez dans le grand & saint Concile de Nicée, à l'Eglise d'Alexandrie, qui est grande & sainte par la grace de Dieu, & aux freres qui sont en Egypte, en Libye, & à Pentapoli; Salut en nôtre Seigneur.*

» **L**E grand & saint Concile ayant été assemblé  
 » dans la ville de Nicée par la grace de Dieu, &  
 » par les soins du tres-Religieux Empereur Constantin  
 » qui nous a convoquez de diverses villes, & de diverses  
 » Provinces, nous avons cru qu'il étoit nécessaire  
 » de vous informer par nôtre lettre, de ce qui y a été  
 » agité & examiné, & de ce qui y a été résolu & décidé.  
 » On a d'abord examiné en présence de Constantin Prince tres-cheri de Dieu, l'impiété & la perversité

fité de la doctrine d'Arius, & on a condamné d'un commun consentement ses pensées & ses expressions remplies de blasphèmes contre le Fils de Dieu, quand il dit qu'il a été fait de ce qui n'étoit point auparavant, qu'il n'étoit point, avant que d'avoir été fait, qu'il y a eu un temps, auquel il n'étoit point, & qu'il pouvoit se porter au vice ou à la vertu par la liberté de sa volonté. Le saint Concile a condamné ces sentimens & ces termes remplis d'impiété & de blasphèmes. Vous avez déjà appris, ou vous apprendrez bien-tôt ce qui lui est arrivé. Nous ne l'expliquerons point ici, de peur qu'il ne semble que nous ayions dessein d'insulter au malheur d'un homme, qui a été puni comme il meritoit. Au reste son impiété a eu assez de force pour corrompre Theonas Evêque de Marmarique, & Second Evêque de Ptolemaïde. On a prononcé contre eux la même sentence que contre lui. Mais puisque par la grace de Dieu vous êtes delivrez de l'impiété de cette doctrine, & de la malice de ces personnes, qui ont été si hardies que de troubler la paix, dont le peuple jouïssoit, & que la desobeïssance de Melece & de ceux de son parti, n'étoit pas encore reprimée, nous sommes obligez de vous dire ce que le Concile a jugé à propos d'ordonner à cet égard. Il a bien voulu traiter Melece avec douceur. Car à la rigueur, il ne meritoit aucun pardon. Il lui a donc permis de demeurer dans sa ville, sans y exercer aucun pouvoir ni d'élire, ni d'ordonner, & sans aller dans aucune ville, ou dans aucun bourg pour cet effet, mais de retenir seulement le nom & la dignité d'Evêque sans aucune

L'AN DE  
N. S.  
325.  
C O N S -  
TANTIN.

L'AN DE  
N. S.  
325.  
C. O N S -  
TANTIN.

fonction. Pour ce qui est de ceux qu'il a établis, le Concile a ordonné qu'ils recevroient une plus sainte imposition de mains, qu'ils seroient admis à la communion, qu'ils conserveroient l'honneur de leur ministère; mais qu'ils ne seroient jamais qu'après ceux qui ont été ordonnez avant eux dans chaque paroisse & dans chaque Eglise par Alexandre nôtre tres-cher Collegue. Cette sainte assemblée a aussi jugé qu'ils ne devoient avoir aucun droit d'élire, ni de proposer qui que ce soit, ni enfin de faire aucune chose, sans le contentement de l'Evêque de l'Eglise Catholique, qui est dans la subordination d'Alexandre. Quant à ceux qui par la grace de Dieu, & par un effet de vos prieres, n'ont jamais eu de part à aucun schisme, mais qui sont demeurez d'une maniere irreprehensible dans la communion de l'Eglise Catholique & Apostolique, ils jouïront du pouvoir d'élire & de proposer les noms qui meriteront d'être reçus dans le Clergé, & de faire toutes les fonctions selon les loix & les ordonnances de l'Eglise. Que s'il arrive que quelqu'un de ceux qui sont dans les Ordres, meure, un de ceux qui viennent d'être admis, pourra être choisi pour remplir sa place, pourvu qu'il en soit jugé digne, & que le choix du peuple soit confirmé par le suffrage de l'Evêque d'Alexandrie. C'est une grace, qui est accordée à tous les autres. Mais elle a été refusée à Melece, de peur qu'un homme aussi fâcheux, & aussi emporté que lui n'abusât de son autorité, pour exciter de nouveaux troubles. Voila ce qui regarde l'Egypte en particulier, & la sainte Eglise d'Alexandrie. Que s'il y a eu outre cela quelque chose de décidé,

cidé, en présence d'Alexandre nôtre tres-cher frere & Collegue, il vous en informera plus particulièrement, puisqu'il y a eu la principale part. Nous vous avertissons encore que par un effet de vos prieres nous sommes demeurez d'accord touchant la celebration de la Fête de Pâque, & que tous nos freres qui sont en Orient, & qui ne celebrent point cette Fête-là, comme les Romains la celebrent, & comme vous la celebrez de tout temps, la celebrent à l'avenir avec vous. Réjouissez-vous donc de l'heureux succès de nos entreprises, du rétablissement de la paix entre les Fideles, de l'extirpation des erreurs, & recevez avec un profond respect & une ardente charité, Alexandre vôtre Evêque & nôtre Collegue, qui dans un âge fort avancé, a supporté de grandes fatigues pour rétablir parmi vous une parfaite intelligence, & qui nous a donné une tres-grande joye par sa présence. Priez pour nous tous, afin que ce que nous croyons avoir décidé tres-équitablement, demeure stable & inviolable, par la puissance de Jesus-Christ nôtre Seigneur, selon la volonté du Pere, dans l'esprit, auquel gloire soit rendue durant tous les siècles. Ainsi soit-il.

La Trinité est consubstantielle & éternelle.

Quelque soin que cette sainte Assemblée eût pris d'apporter des remedes convenables aux maladies spirituelles de Meoce, il y a encore aujourd'hui des restes de son extravagance; & il se trouve des congregations de Moines, qui ne tiennent point une sainte doctrine, & qui observent une discipline, qui a grand rapport avec les folles coutumes des Sa-

maritains & des Juifs. L'Empereur écrivit aussi aux Evêques, qui n'avoient pu assister au Concile, pour les informer de ce qui s'y étoit passé. Je croi devoir inserer sa lettre dans mon ouvrage, comme une preuve manifeste de sa pieté.

---

## C H A P I T R E X.

*Lettre de l'Empereur Constantin: Aux Evêques  
qui n'avoient point assisté au Concile de Ni-  
cée, touchant ce qui a été ordonné dans ce  
Concile.*

*Constantin Auguste: Aux Eglises.*

» **L**A prosperité dont nous jouïssons, m'ayant fait  
 » reconnoître tres-clairement la grandeur de la  
 » bonté de Dieu envers nous, j'ai cru que le principal  
 » soin que je devois prendre, étoit de faire en sorte que  
 » les Enfans bienheureux de l'Eglise Catholique fussent  
 » unis par le lien d'une mesme foi, d'une charité sin-  
 » cere, & d'une pieté uniforme envers Dieu. Mais par-  
 » cequ'il n'y avoit point de moyen plus convenable  
 » de s'assurer de la possession d'un si grand bien, que  
 » de faire examiner les matieres de la Religion par  
 » tous les Evêques, ou au moins par le plus grand  
 » nombre, j'en ai assemblé le plus grand qu'il m'a été  
 » possible, & j'ai assisté à leur assemblée comme un  
 » d'entre vous. Car je n'ai garde de diffimuler le sujet  
 » de ma joye, qui est que je suis comme vous, & avec  
 » vous, serviteur de Jesus-Christ. Tous les points

contestez , ont été examinez tres-exactement jus-  
 ques à ce que la doctrine, qui plaît à Dieu, qui tend à  
 la réunion des esprits, & qui ne laisse pas le moindre  
 sujet de division, ait été tres-clairement reconnuë. La  
 question touchant la celebration de la fête de Pâque  
 ayant été ensuite agitée, on a jugé tout d'une voix,  
 qu'il étoit fort à propos qu'elle fût celebrée au mes-  
 me jour dans toute l'étenduë de l'Eglise. Que pou-  
 vons-nous faire de plus conforme à la bien-seance,  
 & à l'honnêteté, que d'observer tous de la mesme  
 sorte cette fête, où nous avons tous reçu l'esperance  
 de l'immortalité? On a jugé que ç'auroit été une pra-  
 tique indigne de la sainteté de l'Eglise, de la solen-  
 niser selon la coûtume des Juifs, qui ont les mains  
 souillées, & l'esprit aveuglé par leurs crimes. Nous  
 pouvons rejeter leur usage, & en faire passer aux sie-  
 cles avenir, un qui est plus raisonnable, & qui a  
 été suivi depuis le jour de la Passion du Sauveur jus-  
 ques ici. N'ayons donc rien de commun avec la na-  
 tion des Juifs, qui est une nation ennemie. Nous  
 avons appris de nôtre Maître une autre voye, &  
 l'on tient une autre route dans nôtre sainte Religion.  
 Demeurons-y tous, mes tres-chers freres, & nous  
 éloignons d'une société aussi infame qu'est celle de  
 ce peuple. Il n'y a rien si ridicule que la vanité, avec  
 laquelle ils se vantent que nous ne saurions celebrer  
 cette fête comme il faut, si nous n'en apprenons la  
 methode dans leur école. Que peuvent savoir des  
 hommes qui depuis qu'ils se sont rendus coupables  
 de la mort du Seigneur, ne se conduisent plus par la  
 lumiere de la raison, mais sont emportez par la fu-

L'AN DE

N. S.

325.

C O N S -  
 TANTIN.

L'AN DE

N. S.

325.

CON S-

TANTIN.

reur de leurs passions ? Ils sont si éloignés en ce point-là-mesme de la verité, qu'il arrive souvent, qu'ils celebrent deux fois la fête de Pâque dans la mesme année. Quel sujet aurions-nous de suivre leur égarement ? Car jamais nous ne consentirons à célébrer deux fois dans la mesme année, la fête de Pâque. Mais quand nous n'aurions pas toutes les raisons que je viens de dire, la prudence ne laisseroit pas de vous obliger à souhaiter que la pureté de vôtre conscience ne fût salie par l'observation d'aucune coûtume qui ait rapport à celles d'une aussi méchante nation que la Judaïque. Il faut de plus considérer qu'il n'est nullement permis qu'il y ait des usages, & des pratiques différentes dans un point de discipline aussi important qu'est celui-là. Le Sauveur ne nous a laissé qu'un jour de nôtre delivrance qui est le jour de sa passion. Il a voulu qu'il n'y eût qu'une Eglise Catholique, dont les membres, bien que répandus en divers lieux, ne laissent pas d'être mus par le mesme esprit, & conduits par la mesme volonté de Dieu. Que vôtre sainteté considere avec sa sagesse ordinaire, combien ce seroit une chose fâcheuse & contraire à la bien-seance qu'aux mesmes jours, les uns gardassent le jeûne, & les autres fissent des festins. Le dessein de la divine providence est que cette diversité de discipline soit abolie, & que l'uniformité soit introduite ; comme je me persuade que vous le reconnoissez de vous-mêmes. Ainsi cet abus devant être corrigé, afin que nous n'eussions plus rien de commun avec les parricides qui ont fait mourir nôtre Maître, & la coûtume ob-

servée par toutes les Eglises de Midi, de Septentrion & d'Occident, & par quelques-unes mesmes d'Orient, étant tres-raisonnable, tous ont jugé qu'elle devoit être generalement reçue, & j'ai promis que vous vous y conformeriez. Embrassez donc volontairement l'usage, qui est établi à Rome, en Italie, en Afrique, en Egypte, en Espagne, en Gaule, en Angleterre, en Achaïe, dans le Diocese d'Asie, & de Pont, & en Cilicie. Considerez non seulement que le nombre de ces Eglises-là est plus grand que celui des autres, mais encore que leur usage est appuyé sur de solides raisons, & que nous ne devons rien avoir de commun avec le parjure des Juifs. Pour employer moins de paroles, je vous dirai que tous les Evêques ont été d'avis de celebrer la fête de Pâque au mesme jour. Il ne doit point y avoir de differentes pratiques dans une si grande solennité, & le plus seur est de suivre l'usage, qui éloigne de la société de l'erreur, & du crime. Ce qui étant ainsi, obeïsses avec joye à cet ordre; car ce qui est ordonné par les saints Evêques dans les Conciles, n'est ordonné que par la volonté de Dieu. Lors que vous aurez fait sçavoir à nos tres-chers freres que je vous écris, vous resoudrez ensemble d'observer au mesme jour la tres-sainte fête de Pâque, afin que quand je vous irai trouver, comme je le souhaite avec passion depuis long-temps, je puisse la celebrer avec vous, & me réjouïr de ce que la cruauté du diable a été surmontée par la puissance de Dieu, & de ce que la paix & la verité de nôtre Religion regnent par toute la terre. Je prie Dieu, mes tres-chers freres, qu'il vous conserve.

—————  
 L'AN DE  
 N. &  
 325.  
 —————  
 CONS  
 TANTIN.

L'AN DE

N. S.

325.

CONS-

TANTIN.

## C H A P I T R E X I.

*Liberalité de Constantin envers l'Eglise.*

**V**Oilà ce que l'Empereur Constantin écrivit aux Evêques qui étoient absens. Pour les autres qui étoient à Nicée, & qui étoient au nombre de trois cens dix-huit, il les traita tres-civilement, leur dit des paroles tres-obligeantes, & leur fit des presens. Il commanda de dresser quantité de sieges couverts de tapis, fit à tous les Prelats de cette Assemblée un grand festin, mit les principaux à sa table. Ayant remarqué que quelques-uns avoient l'œil droit crevé, & ayant appris qu'ils l'avoient perdu pour l'interêt de la foi, il baïsa la playe qui leur en restoit, & crut qu'elle seroit pour lui une source de benediction, & de grace. Il leur fit encore d'autres presens après le repas. Il donna ordre aux Gouverneurs des Provinces de distribuer dans chaque ville des pensions aux Filles, aux Veuves, & aux Ecclesiastiques, & en regla la somme non seulement selon leur besoin, mais selon sa magnificence. On en paye encore le tiers en ce temps-ci. Julien les avoit retranchées absolument. Mais son successeur n'en a rétabli que le tiers, à cause de la disette qui étoit en ce temps-là. Que si la pension étoit trois fois plus forte au temps de Constantin qu'elle n'est aujourd'hui, on peut reconnoître par là la grandeur de la liberalité de ce Prince. Je n'ai garde d'oublier de dire, que quelques personnes qui aimoient les querelles & les differens, ayant

présenté à l'Empereur des Requêtes contre des Evêques, il en fit un paquet où il commanda de mettre son cachet. Lorsqu'il eût rétabli la bonne intelligence parmi eux, il brûla toutes les Requêtes en leur présence, & les assura avec serment qu'il ne les avoit point luës. Il disoit qu'il ne falloit pas publier les crimes des Evêques, de peur qu'ils ne fussent au peuple un sujet de scandale, & de chute. Il ajoûtoit que s'il avoit surpris un Evêque dans un adultere, il auroit mis sa robe Imperiale au devant de peur que l'exemple de ce crime ne fût prejudiciable à ceux qui le verroient. Apres avoir rendu ces honneurs aux Prelats, & leur avoir donné ces sages avis, il les exhorta à retourner à leurs Eglises.

J'infererai ici une Lettre d'Eusebe Evêque de Cesarée, pour faire voir l'extravagance, & la malice des Ariens, qui non contents de mépriser nos peres, renoncent aux leurs. Car bien qu'ils respectent Eusebe comme un celebre Ecrivain, qui est dans leurs sentimens, ils ne laissent pas de trouver à redire à ses ouvrages. Il a écrit la lettre dont je parle à quelques Ariens, qui l'accusoient d'avoir trahi leur parti. Ses paroles expliqueront mieux sa pensée, que les miennes ne le pourroient faire.

L'AN DE

N. S.

325.

C O N S -

TANTIN.

L'AN DE

N. S.

325.

CONS-

TANTIN.

## CHAPITRE XII.

*Lettre d'Euſebe Evêque de Ceſarée.*

**I**L y a apparence, mes tres-chers freres, que vous  
 ” avez appris par une autre voye ce qui a été agité  
 ” touchant la foi dans le grand Concile de Nicée. Car  
 ” la renommée a accoutumé de prevenir les relations  
 ” les plus particulieres & les plus exactes. Or de peur  
 ” que cette renommée ne vous rapporte les choses  
 ” d'une autre maniere qu'elles ne se sont passées, j'ai  
 ” crû vous devoir envoyer la formule de foi telle que  
 ” je l'ai proposée, & ensuite les additions avec lesquel-  
 ” les les Evêques ont jugé à propos de la publier. Voici  
 ” la nôtre, telle qu'elle a été luë en presence de l'Em-  
 ” pereur, & approuvée generalement par tout le mon-  
 ” de; telle que nous l'avons reçue des Evêques nos  
 ” predecesseurs; telle que nous l'avons apprise dans nô-  
 ” tre jeunesse, lorsque nous avons reçu le baptême;  
 ” telle qu'elle est contenuë dans l'Ecriture sainte; telle  
 ” enfin que nous l'avons enseignée tant dans l'ordre  
 ” de Prêtrise, que dans la dignité Episcopale, & que  
 ” nous la tenons encore aujourd'hui.

” Nous croyons en un Dieu Pere Tout-puissant qui  
 ” a créé toutes les choses visibles & invisibles, & en  
 ” un seul Seigneur Jesus-Christ Verbe de Dieu, Dieu  
 ” de Dieu, Lumiere de Lumiere, Vie de Vie, Fils uni-  
 ” que, premier né de toutes les creatures, engendré de  
 ” Dieu le Pere avant tous les siècles, par qui toutes cho-  
 ” ses ont été faites, qui a pris chair pour nôtre salut, &

a con-

a conversé parmi les hommes, qui a souffert & est resuscité le troisième jour; qui est monté à son Pere, & qui viendra de nouveau, plein de gloire pour juger les vivans, & les morts. Nous croyons aussi en un saint Esprit. Nous croyons l'existence, & la subsistence de chacun d'eux, que le Pere est vraiment Pere, que le Fils est vraiment Fils, & que le saint Esprit est vraiment saint Esprit: comme nôtre Seigneur le declara, lorsqu'il envoya ses Apôtres prêcher l'Evangile, en leur disant: *Allez & instruisez tous les peuples, les baptisant au nom du Pere, & du Fils, & du saint Esprit.* Nous protestons que nous tenons cette foi, que nous l'avons toujours tenuë, & que nous la tiendrons constamment jusques à la mort, en condamnant l'impieeté de toutes les heresies. Nous attestons en presence de Dieu tout-puissant, & de nôtre-Seigneur Jesus-Christ, que nous avons tenu sincerement & de cœur toutes ces choses depuis que nous avons été capables de nous connoître, & de faire quelque reflexion sur nous-mêmes. Et nous sommes prêts de faire voir par des preuves tres-certaines, & capables de vous convaincre, que nous avons toujours été dans cette creance, & que nous l'avons toujours préchée. Lorsque nous proposames cette formule de nôtre foi, on n'y trouva rien à redire. Nôtre Empereur tres-cher de Dieu témoigna le premier qu'elle étoit fort bien conçue, & qu'il l'approuvoit, & exhorta tous les autres à la signer, en y ajoutant seulement le terme de consubstanciel. Il expliqua ce terme en disant qu'il ne l'entendoit point selon les proprietéz du corps, &

L'AN DE  
N. S.

325.

CONS-  
TANTIN.

S. Matth.  
chap. 28.

L'AN DE

N. S.

325.

CONS-

TANTIN.

qu'il ne croyoit point que le Fils subsistât du Pere par division, ni par section, parce qu'une nature incorporelle & intellectuelle ne peut avoir de propriété corporelle, & que cela se doit entendre d'une maniere spirituelle & divine. Voila comment ce tres-sage & tres religieux Prince s'expliqua. Les Evêques prirent occasion de ce terme de consubstanciel de dresser la formule qui suit.

*Symbole.*

» **N**ous croyons en un Dieu Pere tout-puissant,  
 » qui a créé toutes les choses visibles, & invisi-  
 » bles; & en un seul Seigneur Jesus-Christ Fils unique  
 » de Dieu, engendré par le Pere, c'est-à-dire de la sub-  
 » stance du Pere, Dieu de Dieu, Lumiere de Lumiere,  
 » vrai Dieu du vrai Dieu, qui n'a pas été fait, mais en-  
 » gendré, qui n'a que la mesme substance que le Pere,  
 » qui est consubstanciel au Pere, & par qui toutes les  
 » choses qui sont dans le ciel & sur la terre ont été faites;  
 » qui est descendu des cieus pour nous hommes misé-  
 » rables, & pour nôtre salut; qui s'est incarné, s'est fait  
 » homme, & a souffert, qui est ressuscité le troisième  
 » jour, qui est monté au ciel, d'où il viendra pour ju-  
 » ger les vivans, & les morts. Nous croyons aussi au  
 » saint Esprit. Quant à ceux qui disent, il y a eu un  
 » temps auquel il n'étoit pas, & il n'étoit pas avant  
 » qu'il eût été engendré, il a été fait de ce qui n'étoit  
 » point auparavant, il est d'une autre nature, & d'une  
 » autre substance que le Pere, il est créé, & sujet au  
 » changement, la sainte Eglise Catholique, & Apo-  
 » stolique prononce contre eux anathème.

: Quand ils eurent dicté cette formule de foi, nous ne laissons pas passer sans examen ce qu'ils avoient dit que le Fils est de la substance du Pere, & consubstanciel au Pere. On fit plusieurs questions & plusieurs réponses pour rechercher le sens de ces termes. Ils avouèrent que le sens est que le Fils est du Pere, mais non comme une de ses parties. Nous crumes qu'il étoit juste de recevoir ce sens, parceque c'est une saine doctrine de dire que le Fils est du Pere, non toutefois comme une partie de la substance. Nous recevons cette idée, & ne rejettons pas mesme le terme de consubstanciel pour le bien de la paix, & de peur de nous éloigner de la verité. Nous avons approuvé par la mesme raison ces autres termes, engendré, & non pas fait. Car ils disoient que le terme de fait, est un terme commun à toutes les creatures qui ont été faites par le Fils, & auxquelles il n'est point semblable, étant d'une nature plus relevée; qu'il tire sa substance du Pere, selon que l'Ecriture l'enseigne, par une generation secreete qu'aucun esprit créé ne sauroit comprendre, ni aucun discours exprimer. Cette maniere dont le Fils est consubstanciel au Pere ayant été examinée, on demeura d'accord qu'elle est differente de celle des corps, parceque ce n'est point par division de substance, ni par retranchement, ni par changement de la nature & de la vertu du Pere. Que quand on dit que le Fils est consubstanciel au Pere on n'entend rien autre chose, sinon que le Fils de Dieu n'a aucune ressemblance avec les creatures qui ont été faites par lui, mais qu'il a une parfaite ressemblance avec son Pere, par qu'il a été engendré, qu'il est du

L'AN DE

N. S.

325.

C O N S-

TANTIN.

L'AN DE

N. S.

325.

C O N S-

TANTIN.

Pere, & non d'une autre hypostase, ni d'une autre substance. Cette doctrine ayant été expliquée de la sorte, nous avons cru la devoir approuver par ce que nous avons trouvé que d'anciens Evêques, & de savans Ecrivains se sont servis du terme de consubstantiel, pour expliquer la Divinité du Pere & du Fils.

» Voila ce que j'avois à vous dire touchant la foi qui a  
 » été proposée dans le Concile de Nicée, & à laquelle  
 » nous avons tous consenti, non inconsiderément &  
 » sans avoir meurement deliberé, mais après avoir  
 » examiné en presence du tres-religieux Empereur les  
 » sens que je viens de rapporter, & les avoir approuvez  
 » pour les raisons que j'ai dites. Nous avons aussi con-  
 » senti sans peine à l'anathème qu'ils ont prononcé,  
 » après la Formule de foi, parcequ'il défent de se servir  
 » de termes étrangers & éloignez de ceux dont l'Ecri-  
 » ture sainte se sert; étant certain que c'est de ces ter-  
 » mes-là que sont venus tous les differens & les trou-  
 » bles de l'Eglise. L'Ecriture inspirée par le saint Esprit  
 » ne s'étant donc jamais servie de ces termes, de ce qui  
 » n'est point, & il y a eu autrefois un temps où il n'é-  
 » toit point, ni d'autres semblables qui sont rappor-  
 » tez dans le mesme endroit, nous n'avons pas cru  
 » qu'il fût raisonnable de les employer, ni de les ensei-  
 » gner. Nous nous sommes encore soumis d'autant  
 » plus volontiers en ce point, au decret du Concile;  
 » que nous n'avions point accoustumé de nous servir de  
 » ces termes. Nous avons cru, mes tres-chers freres;  
 » vous devoir représenter exactement toutes ces cho-  
 » ses pour vous faire voir avec combien de prudence &  
 » de maturité nous avons ou suspendu ou donné notre

consentement, & pour vous faire connoître combien nous avons eu de raisons de résister presque jusques à la fin, pendant que nous étions choquez de certains termes, qui avoient été redigez par écrit. Mais enfin nous avons reçu sans contestation ce qui ne nous choquoit plus, depuis que par l'examen du sens, nous ayons trouvé qu'il étoit conforme à la foi, dont nous avons toujours fait profession.

L'AN DE

N. S.

325.

C O N S -

TANTIN.

“

“

### C H A P I T R E X I I I .

*Refutation des Ariens de ce temps par les livres  
d' Eusebe Evêque de Cesarée.*

**E**usebe declare ouvertement que le terme de consubstanciel n'étoit pas un terme nouveau, qui eût été inventé par les Evêques du Concile de Nicée; mais que c'étoit un terme ancien, & que les peres avoient fait passer depuis long-temps à leurs enfans. Il assure tant dans le mesme ouvrage, que dans un autre, où il donne des loüanges extraordinaires à Constantin, que les Evêques de ce Concile approuverent d'un commun consentement la doctrine de la foi, qui y avoit été expliquée. Voici ses paroles. Constantin ayant fait ce discours en latin, qui fut expliqué en grec par un interprete, il permit aux principaux du Concile, de dire ce qu'il leur plairoit. Alors les uns commencerent à se plaindre de ceux qui étoient proche d'eux, & ceux-ci à se défendre, & à se plaindre à leur tour. L'Empereur écouta patiemment tout ce qu'ils voulurent proposer de part & d'autre;

L'AN DE

N. S.

325.

C O N S-

TANTIN.

repeta leurs raisons, leur donna un nouveau jour, & appaisa leurs differens. Il leur parloit à tous avec une grande douceur, & leur parloit en grec, car il n'ignoroit pas cette langue. Il se rendit agreable & charmant dans cette assemblée, en persuadant les uns, en flechissant les autres, en loüant ceux qui avoient parlé à propos, & les reünit de telle sorte, qu'ils firent tous profession de la mesme foi, & convinrent de celebrer au mesme jour la Fête de Pâque. Ce qui avoit été ordonné, fut redigé par écrit, & signé par tous les Evêques. Eusebe ajoute un peu après. L'Empereur leur donna congé & la permission de retourner en leur païs. Depuis qu'ils y furent retournés avec une extrême joie, ils y demeurèrent unis dans le mesme sentiment, & comme joints tous ensemble pour ne plus faire qu'un corps. Constantin fort content de l'heureux succez de cette grande entreprisede, en fit sentir le fruit par ses lettres à ceux, qui en étoient le plus éloignez. Il fit de grandes largesses tant aux habitans des villes qu'aux peuples de la campagne, afin qu'ils fissent des réjouiïssances publiques pour la vintième année de son regne. Bien que les Ariens ayent accoustumé de combattre l'autorité des Peres, ils devoient deforer au témoignage de celui-ci, qu'ils admirent parmi tous les autres, & croire que la profession de foi fut signée dans le Concile d'un commun consentement. Mais s'ils méprisent si fort leurs propres auteurs, ils devoient au moins s'éloigner avec horreur de l'impieté d'Arius, lorsqu'ils apprirent l'étrange genre de sa mort. Comme il est probable qu'il n'est pas connu de tout le monde, j'en ferai ici un recit tres-fidele.

## CHAPITRE XIV.

*Mort d'Arius.*L'AN DE  
N. S.C O N S T  
TANTIN.

**A** Prés qu'il eut demeuré fort long-temps dans Alexandrie, il excita de nouveaux troubles dans les assemblées des Fideles, tantôt renonçant à son impieté, & tantôt promettant de recevoir la profession de foi qui avoit été composée par les Evêques du Concile. Mais n'ayant pu faire croire ni à Alexandre, ni à Athanase son successeur, & l'imitateur de sa vertu, qu'il agissoit de bonne foi, il retourna à Constantinople par le moyen d'Eusebe Evêque de Nicomedie. Les intrigues qu'il y trama, & la maniere dont la Justice divine le punit, sont mieux représentées par Athanase dans une de ses lettres à Appion, qu'ils n'auroient pu l'être par aucun autre. J'en insererai ici une partie. Je n'étois pas, dit-il, à Constantinople, lorsqu'il mourut. Mais Macaire Prêtre y étoit, de qui j'ai appris le genre & les circonstances de sa mort. Les Ariens avoient fait en sorte que l'Empereur Constantin envoyât querir Arius. Lorsqu'il fut entré, l'Empereur lui demanda s'il tenoit la de foi l'Eglise Catholique. Il répondit avec serment que sa foi étoit Orthodoxe, & en presenta sa profession, où il cachoit artificieusement les erreurs, pour lesquelles il avoit été chassé de l'Eglise par Alexandre, & les couvroit sous quelques paroles de l'Ecriture. Lors donc qu'il eut juré qu'il ne tenoit point les sentimens, pour lesquels il avoit été chassé de l'Eglise

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.

par Alexandre , l'Empereur le renvoya , en lui di-  
 fant : si vôtre creance est Orthodoxe , vôtre serment  
 est veritable , que si elle ne l'est pas , & que vous ayiez  
 fait un faux serment , Dieu vous jugera. Lorsqu'il fut  
 sorti du Palais de l'Empereur , les partisans d'Eusebe  
 usant de leur violence ordinaire , entreprirent de le  
 » rétablir dans la communion des Fideles. Alexandre  
 » Evêque de Constantinople d'heureuse memoire , s'y  
 » opposa , en s'écriant que l'auteur d'une heresie ne de-  
 » voit point être admis à la communion. Alors les  
 » partisans d'Eusebe lui firent cette menace : Comme  
 » nous avons fait en sorte , malgré vous , que l'Empe-  
 » reur a envoyé querir Arius , nous ferons en sorte ,  
 » malgré vous , qu'il s'assemblera demain avec nous  
 » dans cette Eglise. Ce fut un samedi qu'ils le mena-  
 » cerent de cette maniere. Alexandre fort affligé de ce  
 » discours , entra dans l'Eglise , leva les mains au ciel ,  
 » gemit devant Dieu , prosterné contre terre dans  
 » l'enceinte de l'Autel. Macaire étoit avec lui , prioit  
 » avec lui , & entendoit les termes , auxquels sa priere  
 » étoit conçüe. Il demandoit de deux choses l'une.  
 » Si Arius , disoit-il , doit être admis demain à la com-  
 » munion , appelez-moi à vous , Seigneur , & ne per-  
 » dez pas le pieux avec l'impie. Si vous pardonnez à  
 » vôtre Eglise , & je sai que vous lui pardonnez , ayez  
 » égard aux paroles des partisans d'Eusebe , & ne per-  
 » mettez pas que vôtre heritage soit ruiné & deshono-  
 » ré. Otez Arius du monde , de peur que , s'il entroit  
 » dans l'Eglise , l'heresie n'y entrât aussi avec lui , &  
 » que la pieté ne se trouvât dans un mesme lieu avec  
 » l'impiété. Après avoir fait cette priere , il sortit de  
 l'Eglise

l'Eglise tout rempli de crainte & d'inquietude, & à l'heure mesme il arriva un miracle tout-à-fait étrange & étonnant. Les partisans d'Eusebe avoient fait des menaces, l'Evêque avoit fait des prieres, Arius avoit confiance en la protection que les partisans d'Eusebe lui donnoient, & après avoir dit beaucoup de choses avec autant d'extravagance que de vanité, il se sentit pressé d'un mal de ventre, & entra dans un lieu secret, & il creva aussi-tôt par le milieu, comme il est écrit, tomba à terre, & fut privé de la vie aussi-bien que de la communion. Les Partisans d'Eusebe chargez de honte, lui donnerent la sepulture, comme à un homme de leur creance. Le bienheureux Alexandre assembla les Fideles remplis de joie, de ce qu'ils ne voyoient plus rien dans leur assemblée; de contraire à la pieté & à la foi. Il fit ses prieres avec tous les freres, & rendit gloire à Dieu. Ce n'est pas qu'il se réjouît de la mort d'Arius; il en étoit fort éloigné; car il n'y a point d'homme, qui ne doive mourir un jour. Mais c'est qu'elle étoit arrivée d'une maniere qui surpassoit l'esprit & les jugemens des hommes. Car Dieu prononçant sur les menaces des partisans d'Eusebe, & sur la priere d'Alexandre, condamna l'heresie d'Arius, la declarant indigne de la Communion de l'Eglise, & faisant voir que quand elle auroit été soutenuë par la puissance de l'Empereur, & par le suffrage de tous les peuples, elle étoit rejetée par la verité. Voila les premieres gerbes qu'Arius recueillit de la pernicieuse semence qu'il avoit jetée dans le champ de l'Eglise, & les premieres des châtimens, qui lui étoient reservez dans le

L'AN DE  
N. S.C O N S -  
T A N T I N .

L'AN DE  
N. S. ———  
C O N S-  
TANTIN. ———

siccle avenir. Son supplice a été comme un aveu de son impiété.

Je parlerai maintenant de la pieté de l'Empereur, & de la lettre par laquelle il exhorta ses sujets à renoncer à la superstition payenne, & à embrasser la doctrine du Sauveur. Il excitoit les Evêques à bâtir des Eglises, & leur donnoit l'argent nécessaire pour payer les Ouvriers. Mais ses paroles expliqueront ceci mieux que les miennes.

---

## C H A P I T R E X V.

### *Lettre de Constantin pour le Retablissement des Eglises.*

*Constantin Vainqueur, tres-Grand, Auguste : A Eusebe.*

326. **J**E me persuade, mon tres-cher frere, que les ser-  
viteurs du Sauveur, ayant été jusques à ce jour ex-  
posés à l'injustice, & à la violence de la persecution,  
les Eglises sont tombées en ruine, pour avoir été ne-  
gligées, ou au moins qu'elles n'ont point été entre-  
tenuës avec le soin qui étoit nécessaire. Mais mainte-  
nant que la liberté est renduë à l'Eglise, & que le  
dragon a été privé de la puissance souveraine par l'or-  
dre de la providence, & par la force de mes armes,  
je croi que la grandeur de Dieu est connuë de tout  
le monde, & que ceux qui ont manqué autrefois ou  
par passion, ou par infidelité, embrasseront volon-  
tairement son culte. Travaillez donc avec toute l'ap-  
plication dont vous êtes capable, au retablissement

des Eglises soumises à votre conduite, & avertissez les Evêques, les Prêtres & les Diacres des autres lieux, de travailler avec la même application, pour repa- rer les Edifices qui subsistent encore, pour les ac- croître, ou pour en faire de nouveaux. Demandez vous, & les autres Evêques aux Gouverneurs des Pro- vinces, & au Prefet du Pretoire, tout ce qui sera ne- cessaire pour cet effet. Car ils ont reçu ordre par écrit d'obeir à tout ce que votre Sainteté leur commande- ra. Je prie Dieu, mon tres-cher frere, qu'il vous conserve.

L'AN DE  
N. S.  
326.  
C O N S T A N T I N

Voila ce que cet Empereur écrivit aux Evêques de toutes les Provinces pour le rétablissement des Egli- ses. Nous allons voir par ce qu'il manda à Eusebe E- vêque de Cesarée, combien il prit de soin de faire écrire quantité d'exemplaires des livres de la sainte Ecriture.

## CHAPITRE XVI.

*Lettre de Constantin pour faire écrire les Livres de l'Ecriture sainte.*

*Constantin Vainqueur, tres-Grand, Auguste : A Eusebe Evêque de Cesarée.*

U Ne tres-grand multitude de personnes ont par la misericorde du Sauveur fait profession de la Religion Chrétienne dans la ville à laquelle nous avons donné nôtre nom. Il est juste que les Eglises y soient accrûes, à proportion du reste, de

H ij

L'AN DE

N. S.

326.

C O N S -

TANTIN.

toutes les autres choses qui y reçoivent de jour en jour un nouvel accroissement, permettez donc que je vous declare le dessein que j'ai conçu. Je suis d'avis que vous fassiez écrire en beau parchemin, cinquante exemplaires de la sainte Ecriture, dont vous savez que l'usage est tres-necessaire dans l'Eglise, & que vous choisissiez des personnes capables; de sorte que ces exemplaires-là soient aisez à lire, & qu'ils puissent être transportez commodément. J'ai mandé au Logothete du Diocese, qu'il ait soin de fournir ce qui sera necessaire pour cette dépense. Il sera de vôtre diligence de pourvoir à ce que ces copies soient achevées en peu de temps. Lorsqu'elles le seront, prenez en vertu de cette lettre deux voitures publiques, pour me les envoyer, & choisissiez pour cet effet un de vos Diacres, que je recevrai favorablement. Que Dieu vous conserve, mon tres-cher frere.

## C H A P I T R E X V I I .

*Lettre de Constantin : A Macaire Evêque de Jerusalem pour la construction d'une Eglise.*

*Constantin Vainqueur, tres-Grand, Auguste : A Macaire Evêque de Jerusalem.*

» **L**A grace que le Sauveur nous fait, est si extraor-  
 » dinaire & si admirable, qu'il n'y a point de pa-  
 » roles qui la puissent dignement exprimer. En effet  
 » qu'y a-t-il de si admirable que l'ordre de la provi-

dence, par lequel il a caché sous terre durant un si long espace de temps le monument de sa passion jusques à ce que l'ennemi de la pieté eût été vaincu, & que ses serviteurs eussent été mis en liberté ? Il me semble que quand on assembleroit tout ce qu'il y a de Savans & d'Orateurs dans le monde, ils ne pourroient jamais rien dire qui approchât de la grandeur de ce miracle, parcequ'il est autant au dessus de toute creance, que la sagesse eternelle est au dessus de la raison. C'est pourquoy je me propose d'exciter tous les peuples à embrasser la veritable Religion avec une ardeur égale à l'éclat des evenemens merveilleux par lesquels la verité de la foi est confirmée de jour en jour. Je ne doute point que comme ce dessein-là que j'ai, est connu de tout le monde, vous ne soyez très-persuadé que je n'ai point de plus forte passion, que d'embellir par de magnifiques bâtimens, ce lieu qui étant déjà saint, a été encore santifié par les marques de la passion du Sauveur, & qui a été déchargé par la volonté de Dieu & par mes soins, du poids d'une Idole dont il avoit été chargé. Je remets à vôtre prudence, de prendre les soins necessaires, pour faire en sorte que les edifices surpassent en grandeur & en beauté tout ce qu'il y a de beau & de grand au reste du monde. J'ai donné charge à nôtre tres-cher Dracilien Vicaire des Prefets du Pretoire, & Gouverneur de la Province, d'employer suivant vos ordres les plus excellens Ouvriers à élever les murailles. Mandez-moi quels marbres, & quelles colonnes vous desirez, afin que je les fasse conduire. Je serai bien aise de savoir, si vous jugez que l'Eglise doive être lam-

L'AN DE

N. S.

326.

CONS-  
TANTIN.

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.

brissée ou non. Car si elle doit être lambrissée, on y pourra mettre de l'or. Faites savoir au plûtôt aux Officiers que je vous ai nommez, le nombre des Ouvriers, & les sommes d'argent qui seront necessaires, & les marbres, les colonnes & les ornemens qui seront les plus beaux & les plus riches, afin que j'en sois promptement informé. Je prie Dieu, mon trescher frere, qu'il vous conserve.

## C H A P I T R E X V I I I .

*Pieté d'Helene. Invention de la vraie Croix.  
Eglises bâties à Jerusalem.*

Ces lettres furent portées par la mere de l'Empereur, par cette Princesse si heureuse en enfans, qui avoit produit cette grande lumiere, & qui l'entretenoit par l'infusion continuelle de l'esprit & des sentimens de la veritable Religion, & dont la vertu recevoit des eloges de la bouche de toutes les personnes de pieté. Son extrême vieillesse ne lui fit point apprehender l'incommodité du voyage, & elle l'entreprit un peu avant sa mort, qui arriva en la quatre vintième année de son âge. Lorsqu'elle fut au lieu, où le Sauveur souffrit autrefois la mort qui a été une source de vie pour le monde, elle commanda qu'on démolit le Temple execrable qu'on y avoit bâti, & qu'on en portât les démolitions autre part. Le tombeau qui étoit demeuré si long-temps caché ayant été découvert, on apperçut proche, trois Croix. On ne doutoit point qu'une des trois ne fût celle du Sauveur.

& que les deux autres ne fussent celles des Larons qui avoient été crucifiez avec lui. Mais la difficulté étoit de les discerner, & de reconnoître celle où le corps du Seigneur avoit été attaché, & qui avoit été teinte de son sang. Mais Macaire cet Evêque rempli de sagesse trouva le moyen de lever cette difficulté. Car après s'être mis en priere, il fit toucher les trois Croix à une Dame de qualité qui étoit malade depuis long-temps, & reconnut la puissance de celle du Sauveur. En effet cette Croix ne l'eut pas si-tôt touchée qu'elle chassa sa maladie, & lui rendit la santé. La mere de l'Empereur ayant appris de la sorte ce qu'elle avoit souhaité avec tant de passion de savoir, elle fit mettre une partie des clous au casque de Constantin pour le garantir des traits de ses ennemis; & une autre partie au mors de son cheval tant pour le conduire, & pour le défendre, que pour accomplir cette Prophetie, qui avoit été faite long-temps auparavant par Zacarie: *Ce qui est dans le mors du cheval sera Saint au Seigneur tout-puissant.* Elle fit porter une partie de la vraie Croix au Palais, & laissa l'autre dans une chasse d'argent entre les mains de l'Evêque, qu'elle pria de la garder avec soin. Ayant ensuite fait chercher un grand nombre d'ouvriers, & amasser quantité de materiaux, elle éleva deux Eglises, dont il est d'autant plus inutile de décrire ici la grandeur, & la beauté, que toutes les personnes de pieté qui s'y rendent en foule, ne sauroient les voir sans les admirer. Je rapporterai encore une autre action fort louïable de cette incomparable Princesse. Elle assembla une troupe de filles qui avoient consacré

---

L'AN DE  
N. S.

326.

---

C O N S.  
TANTIN.

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.

à Dieu leur virginité, & les ayant fait asseoir, elle leur donna à laver, leur versa à boire, & les servit à table. Elle retourna ensuite vers l'Empereur son fils, & mourut bien-tôt après d'une mort douce & tranquille. Elle lui donna avant que de mourir de sages conseils, & lui souhaita toutes sortes de graces. Elle reçut après sa mort les honneurs qui étoient dûs à sa piété.

## C H A P I T R E X I X.

### *Translation illegitime d'Eusebe Evêque de de Nicomedie.*

**L**Es Ariens poursuivoient cependant leurs détestables desseins. Ils n'avoient signé la profession de foi du Concile de Nicée que pour pouvoir agir en loups sous des peaux de brebis. Alexandre Evêque de Byzance ou de Constantinople, qui avoit fait mourir Arius par la force de sa priere, étant passé à une meilleure vie, Eusebe le protecteur de l'impiété, sans respecter les regles qu'il avoit faites un peu auparavant avec les autres Prelats, & les Canons qui défendent aux Evêques, & aux Prêtres de passer d'une ville à l'autre, quitta l'Eglise de Nicomedie, pour s'emparer de celle de Constantinople. Mais il ne faut pas s'étonner que la discipline Ecclesiastique ait été violée par des personnes qui avoient été si extravagantes que de conspirer contre la divinité du Fils de Dieu. Ce n'étoit pas aussi la premiere fois qu'il avoit contrevenu à ce Canon. Car

Car il avoit déjà abandonné l'Eglise de Beryte pour passer à celle de Nicomedie, d'où il fut chassé incontinent apres la celebration du Concile de Nicée, de mesme que Theognis de celle de Nicée, lorsqu'ils eurent fait profession ouvertement de l'impieté ; la verité de ce fait est justifiée par une lettre de l'Empereur Constantin aux habitans de Nicomedie, de laquelle j'insérerai ici une partie.

L'AN DE  
N. S.

CON-  
STANTIN.

## CHAPITRE XX.

*Lettre de l'Empereur Constantin aux habitans de Nicomedie.*

**Q**ui est-ce qui a enseigné cela au simple peuple? ç'a été Eusebe le partisan de la cruauté des tyrans. Car il n'est que trop aisé de faire voir qu'il a perpétuellement favorisé leurs interêts. Le massacre des Evêques, mais des veritables Evêques en fait foi. La persecution faite aux fideles le crie hautement. Je ne parlerai point de mes injures particulieres, des cabales faites pour émouvoir le peuple, des espions envoyez, & peu s'en faut que je ne dise, des troupes levées, parceque peu s'en est falu en effet, qu'il n'en ait levé contre moi. Que personne ne s'imaginer que je n'ai point de preuve de ce que j'avance. J'en ai de tres-certaines, puisque je me suis fait des Prêtres & des Diacres de sa suite. Mais je passe sur toutes ces choses, que je n'ai touchées que pour donner de la confusion à ces personnes, plutôt que pour rémoigner mon ressentiment. Il n'y a qu'une

*Tome IV.*

I

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.

chose qui me touche qui est qu'Eusebe vous rent ses complices, & que par sa mauvaise doctrine il vous éloigne de la verité. Mais il sera aisé de guerir vos consciences, si apres avoir reçu un autre Evêque qui soit d'une doctrine orthodoxe vous levez les yeux vers Dieu. Cela ne dépent que de vous, & je ne doute point

» que cela n'eût déjà été executé, si Eusebe ne fût venu ici à la faveur de ses partisans, qui avoient alors un tres-grand pouvoir, & qu'il n'eût troublé tout l'ordre de la discipline. Puisque je suis obligé de vous parler de lui, vous vous souvenez que j'assisté au Concile qui fut tenu dans la ville de Nicée, comme mon devoir m'y obligeoit, & que je n'y assisté par aucun autre motif, que par celui de rétablir la paix, & la bonne intelligence parmi les fideles, & d'exterminer l'erreur à laquelle l'extravagance d'Arius avoit donné la naissance, & les brigues d'Eusebe un notable accroissement. Vous ne sauriez croire, mes tres-chers freres, avec quelle ardeur, ni avec quelle impudence ce dernier étant convaincu par le témoignage de sa conscience, agit pour soutenir le mensonge, soit en interposant diverses personnes pour me parler en sa faveur, ou en implorant ma protection afin que j'empêchasse qu'il ne fût privé de sa dignité, bien que son crime fût manifeste. Dieu que je prie de m'être propice, & à vous aussi, m'est témoin de ce que je dis. Cet Eusebe m'imposa alors, & me trompa honteusement, comme vous savez vous memes. Il ne se fit rien que selon que le desiroit cet homme qui ne desiroit rien de bien. Mais pour passer ses autres crimes sous silence, je vous prie que je

vous raconte celui qu'il commit ces jours passez avec Theognis le compagnon de sa folie. J'avois commandé que l'on amenât ici quelques habitans d'Alexandrie qui cabaloient contre mon service, & qui excitoient les autres à la revolte. Mais ces excellens Evêques auxquels le Concile avoit fait la grace de les admettre à la penitence, se rendirent non seulement leurs protecteurs, mais encore leurs complices en les retirant chez eux. Ce qui m'a fait résoudre à relever ces ingrats dans quelque païs fort éloigné. Il ne vous reste plus que de regarder Dieu avec les yeux de la foi que vous avez toujours eüe, & que vous devez avoir. Réjoüissons-nous d'avoir trouvé des Evêques saints, & orthodoxes. Que si quelqu'un parle avantageusement de ces pestes, ou entreprend de faire leur éloge, qu'il sache que sa hardiesse sera reprimée par l'autorité que Dieu m'a donnée comme à son serviteur. Je le prie qu'il vous conserve, mes tres-chers freres.

Eusebe & Theognis ayant été déposez de leurs Sieges & chassés de leur ville, Amphion fut chargé du gouvernement de l'Eglise de Nicomedie, & Chreste de celle de Nicée. Mais ces deux Evêques déposez abusèrent par leurs artifices ordinaires de la bonté de l'Empereur, renouvelerent les mesmes contestations, & aquirent le mesme credit qu'ils avoient eu auparavant.

---

L'AN DE  
N. S.

---

C O N S -  
T A N T I N .

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE XXI.

CONS-  
TANTIN.*Intrigues artificieuses d'Eusebe, & de ses partisans  
contre Eustate Evêque d'Antioche.*

**E**usebe s'empara, comme je l'ai dit, du Siege de l'Eglise de Constantinople par une violence tyrannique. Ayant aquis dans cette place une grande autorité, & trouvé la commodité de visiter souvent l'Empereur, & de l'entretenir familièrement, il chercha l'occasion de dresser des pieges aux défenseurs de la verité. Il fit accroire à Constantin qu'il souhaittoit de faire un voyage à Jerusalem, & d'en voir l'Eglise, dont la structure est si superbe. Il partit avec un train lesté sur les voitures publiques que l'Empereur lui avoit generousement accordées. Theognis le compagnon de ses pernicious desseins, le fut aussi de ce voyage. Quand ils furent arrivez à Antioche ils y entrerent avec un visage d'amis, & y furent reçus avec toute sorte d'honneurs; le grand Eustate, ce genereux défenseur de la verité leur ayant rendu tous les devoirs de la charité fraternelle. Lorsqu'ils furent arrivez aux saints lieux, & qu'ils eurent conféré avec Eusebe Evêque de Cesarée, avec Pattrophile Evêque de Scythopole, avec Aëce Evêque de Lydda, avec Theodote Evêque de Laodicée, & avec quelques autres infectez de l'erreur d'Arius, ils leur découvrirent leurs desseins. Après cela ils allerent tous ensemble à Antioche, en apparence pour rendre honneur à Eusebe, & à Theognis, mais en

effet pour faire la guerre à la vérité. Ils gagnèrent par argent une femme, qui faisoit profession de prostitution publique, & lui persuaderent de déclarer ce qu'ils lui diroient. S'étant ensuite assemblez ils firent entrer cette femme qui tenant un enfant entre ses bras eut l'impudence de dire à haute voix qu'elle l'avoit eu d'Eustate. Ce saint Evêque qui étoit très-assuré de son innocence lui demanda si elle avoit quelque témoin de ce qu'elle avançoit si hardiment. Quand elle eut répondu qu'elle n'en avoit point, ces Juges équitables s'en rapportèrent à son serment, bien que la Loi demande au moins deux témoins, & que l'Apôtre défende de recevoir une accusation contre un Prêtre, s'il n'y a deux, ou trois témoins. Ils méprisèrent ainsi les loix de l'Eglise, & bien qu'ils n'eussent aucun témoin ils reçurent une accusation si atroce contre un si grand homme. La femme ayant repeté avec serment qu'Eustate étoit pere de l'enfant qu'elle tenoit entre les bras, ils le condamnerent comme un adultere. Les autres Evêques qui tenoient la doctrine des Apôtres, & qui ne savoient rien du secret de l'intrigue desapprouverent la sentence, & conseillèrent à Eustate de n'y point acquiescer. Les auteurs de l'accusation calomnieuse previnrent promptement l'esprit de l'Empereur, & lui ayant fait accroire que le crime étoit véritable, & la condamnation canonique, ils obtinrent de lui qu'un Evêque d'une piété singulière, & d'une continence exemplaire fût exilé comme un adultere, & un tyran, & conduit à travers la Thrace à une ville d'Illyrie.

---

 L'AN. DE  
M. S.
 

---

 C O N S -  
TANTIN.

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE XXII.

CONS-

TANTIN.

*Evêques herétiques ordonnez, à Antioche.*

**I**ls ordonnerent d'abord Eulale en la place d'Eustate. Mais cet Eulale n'ayant survécu que fort peu de temps, ils tâchèrent de faire transférer Eusebe de Cesarée. Eusebe ayant refusé d'être transféré, & l'Empereur même ayant défendu qu'il le fût, ils élurent Euphrone, qui n'ayant survécu qu'un an & quelques mois, eut Flaccille pour successeur. Tous ces Evêques-là cachèrent dans le fond de leur cœur, le poison de l'erreur d'Arius; ce qui fut cause que plusieurs tant du Clergé, que du peuple, qui avoient un zèle plus sincère & plus ardent que les autres, pour l'honneur de la Religion, & pour la pureté de la foi, s'assemblerent à part, & furent surnommez Eustatiens. Cette misérable femme qui avoit prêté sa langue à la calomnie, étant tombée bien-tôt après dans une longue, & dangereuse maladie, elle découvrit à plusieurs Prêtres l'imposture, avoua qu'elle avoit faussement accusé Eustate, & que néanmoins son serment n'étoit pas tout-à-fait faux, parcequ'en effet l'enfant étoit fils d'Eustate Serrurier.

## C H A P I T R E X X I I I .

*Conversion des Indiens à la foi.*

L'AN DE

N. S.

C O N S -

TANTIN.

**L**A lumiere de la foi parut alors pour la première fois dans les Indes. Car comme la réputation de la piété, & du courage de l'Empereur s'étoit répandue par toute la terre, & que tous les étrangers avoient reconnu par expérience, qu'il leur étoit plus avantageux d'entretenir avec lui la paix, que de lui faire la guerre, ils entreprenoient de grans voyages, soit par pure curiosité, ou par le desir de trafiquer, & de s'enrichir. Un Philosophe natif de Tyr fit le voyage des Indes avec deux de ses neveux, & après avoir contenté sa curiosité, il remonta sur mer, pour retourner en son païs. Le vaisseau sur lequel il étoit, ayant été obligé de prendre terre, pour faire eau, les habitans fondirent dessus ; noyerent quelques-uns des voyageurs, & prirent les autres prisonniers. Le Philosophe fut tué ; ses deux neveux, dont l'un se nommoit Edefe, & l'autre Frumentius, furent menés au Roi, qui ayant reconnu leur esprit, & leur suffisance, leur donna l'intendance de sa maison. Que si quelqu'un fait difficulté d'ajouter foi à ce que j'écris, je le prie de rappeler l'histoire de Joseph dans sa memoire, & de considerer la grandeur du pouvoir, qu'il exerça en Egypte, & de se souvenir pareillement de Daniel, & des trois jeunes hommes de Babylone, qui devinrent Ministres d'Etat, après avoir été esclaves. Le Roi étant mort, ils possederent

L'AN DE

N. S.

CONS-

TANTIN.

un pouvoir plus absolu sous le regne de son fils, qu'ils n'avoient fait sous le sien. Comme ils avoient été élevez dans la Religion Chrétienne, des Marchans Chrétiens qui trafiquoient dans le païs, leur proposerent de s'assembler, & de celebrer ensemble les saints mysteres. Long-temps après, ils demanderent au Roi, pour recompense de leurs services, la permission de retourner en leur païs. Quand ils l'eurent obtenuë, Edese retourna à Tyr, mais Frumentius preferant la pieté, à la tendresse naturelle qu'il avoit pour ses parens, alla à Alexandrie, & informa Athanase Evêque de cette ville, de l'ardeur avec laquelle les Indiens souhaitoient d'être éclairés de la lumiere de la foi. Qui pourroit mieux que vous, lui dit ce saint Evêque, porter cette lumiere à ces peuples, & dissiper les tenebres de leur ignorance? Lui ayant conféré la grace du Sacerdoce, il l'envoya pour leur prêcher l'Evangile. Il partit de son païs, & passa sans crainte, cette vaste étendue de mer, qui le separe de cette nation, qui étoit encore sauvage, & il la cultiva avec tant de soin, qu'il la rendit capable de porter des fruits d'une veritable pieté. Il confirma sa doctrine par des signes extraordinaires, & convainquit les esprits les plus rebelles, par des miracles semblables à ceux des Apôtres.

CHAPI-

## CHAPITRE XXIV.

*Conversion des Iberes.*L'AN DE  
N. S.CONS-  
TANTIN.

UNE femme qui avoit été prise prisonniere par les Iberes , leur découvrit au mesme temps le chemin de la verité. Elle s'adonnoit uniquement aux exercices de la pieté, n'avoit point d'autre lit qu'un sac étendu sur la terre, & faisoit ses delices du jeûne. L'austerité de sa vertu fut recompensée de la grace de faire des miracles aussi surprenans que ceux qui accompagnerent autrefois la predication des Apôtres. Ces Barbares ne sachant point la medecine, avoient accoutumé de se visiter reciproquement, lorsqu'ils sentoient quelque indisposition, & de demander à ceux qui en avoient souffert de semblable , comment ils s'étoient gueris. Une femme du pais, étant allée trouver celle-ci avec un enfant malade qu'elle avoit, lui demanda si elle ne savoit point quelque moyen de le guerir. La femme Chrétienne le mit sur le sac, qui lui servoit de lit, & pria Dieu qu'il lui rendît la santé. La santé ayant été renduë à l'enfant par le merite de sa priere, la nouvele de cette guerison se répandit par tout , & parvint jusques aux oreilles de la Reine, qui étant alors tourmentée d'une fâcheuse maladie, envoya querir la femme Chrétienne dont je parle. Celle-ci n'ayant que de bas sentimens de soi-mesme ; s'excusa d'aller trouver la Reine. Mais cette Princesse se sentant fort pressée par la violence de son mal, oublia la bien-

L'AN DE  
N. S.CONS-  
TANTIN.

seance convenable à sa dignité, & l'alla trouver elle-mesme. Cette femme fit reposer la Reine sur son lit, & lui appliqua le remede salutaire de la priere. Quand elle fut guerie, elle lui offrit de l'or, de l'argent, des étoffes, des habits & de semblables recompenses que les Grans peuvent donner. Cette sainte femme lui répondit qu'elle n'avoit pas besoin de ses richesses, & que toute la recompense qu'elle souhaittoit, étoit d'être assez heureuse, pour lui faire connoître la verité. Elle lui proposa ensuite le mieux qu'il lui fut possible, les maximes de nôtre Religion, & l'exhorta à faire bâtir une Eglise en l'honneur du Sauveur, qui lui avoit rendu la santé. La Reine étant retournée à son Palais, & ayant raconté au Roi, la maniere miraculeuse, dont elle avoit été delivrée de son mal, lui donna de l'étonnement, & lui fit admirer la puissance du Dieu que cette femme adoroit. Elle lui proposa mesme de le reconnoître, & de le faire reconnoître par ses sujets en élevant une Eglise en son honneur. Le Roi fut bien aise du miracle, qui avoit été fait en la personne de la Reine, mais il ne voulut point bâtir d'Eglise. Il alla quelque temps après à la chasse, où le Seigneur le convertit par un effet de sa grande misericorde, de la mesme sorte qu'il avoit autrefois converti Paul. Car un orage s'étant élevé tout d'un coup, il fut environné de tenebres, au lieu que ceux de sa suite jouïssent de la vuë de la lumiere. Il trouva pourtant le moyen de les dissiper. Car ayant condamné sa propre incredulité, & ayant imploré le secours du Dieu de la femme Chrétienne, il vit le jour comme aupara-

vant. Il alla incontinent trouver cette femme, & lui demanda de quelle maniere il falloit bâtir une Eglise. Celui qui avoit autrefois enseigné l'architecture à Beseleel, rendit cette femme capable de tracer le plan d'un temple. Quand elle en eut donné le dessein, les Ouvriers l'executerent. Elle conseilla ensuite au Roi d'envoyer demander des Prêtres à l'Empereur, qui ayant reçu l'ambassade avec joie, envoya en Iberie un Evêque d'une vertu exemplaire. Il ne se contenta pas de pourvoir de la sorte à l'instruction, & à la conversion des Iberes, il se porta de lui-mesme, à soulager les Chrétiens qui étoient en Perse, & parcequ'il avoit appris que le Roi les traitoit avec une extrême rigueur, il lui écrivit pour le supplier de les respecter, & d'embrasser lui-mesme leur religion. Sa lettre exprimera mieux ses intentions, que mes paroles.

L'AN DE  
N. S.C O N S -  
TANTIN.

## C H A P I T R E   X X V .

*Lettre de Constantin à Sapor.*

**E**N gardant la foi, je suis éclairé de la lumière de la vérité, & en suivant cette lumière, je pénétre de plus en plus la sainte obscurité de la foi. Je fais profession de la Religion qui m'enseigne à adorer un seul Dieu, à la faveur duquel, je suis parti des bords de l'Océan, & j'ai donné espérance à l'empire, de se voir bien-tôt delivré de ses disgraces. Les Provinces qui gemissoient sous la domination des tyrans ont trouvé un liberateur. Je publie la grandeur de

K ij

L'AN DE  
N. S.

G O N S -  
TANTIN.

ce Dieu qui les a secouruës. Je fais porter son étendard par mes soldats qui l'adorent , & qui par son moyen remportent des victoires tres-signalées. J'avouë que j'ai toujours sa grandeur presente à l'esprit, que je le regarde dans l'élevation de sa gloire avec les yeux de l'ame, que je l'invoque à genous. Je deteste l'effusion du sang, la mauvaise odeur qui sort des entrailles des victimes, la lumiere qui est entre-tenuë par des matieres tirées de la terre, & toutes les choses dont l'erreur, & la superstition se servent pour perdre les payens. Dieu ne sauroit souffrir que les hommes abusent des biens, qu'il leur a accordez pour leur usage. Il ne demande qu'une ame pure, & une conscience irreprehensible, dont il pese les actions. Il se plaît à la modestie, & à la douceur. Il aime les personnes paisibles, au lieu qu'il deteste ceux qui excitent des troubles. Il chérit la foi, & punit l'infidelité. Il reprime l'orgueil, abbaïsse ceux qui s'élevent, & élève ceux qui s'abbaïssent. Il protege les Princes qui gouvernent avec justice, affermit leur puissance, & leur donne la paix. Je ne me trompe point, mon frere, quand je reconnois que ce Dieu est le Seigneur, & le Pere de tous les hommes. Plusieurs de ceux qui m'ont precedé, ont été si aveugles que de le nier. Mais leur fin a été si malheureuse, qu'elle a été proposée depuis comme un exemple funeste, qui devoit détourner les autres de l'impicté. Celui que la Justice divine a poursuivi d'ici, comme un foudre jusques dans vôtre país, & qui a érigé le trophée de son infamie, a été l'un d'eux. Le châtiment public, que les autres ont souff-

fert, fait une partie de la gloire de nôtre siecle. J'ai été témoin de la mort déplorable de ceux qui avoient publié des loix injustes contre les peuples qui font profession du culte de Dieu. C'est pourquoy je le remercie d'avoir par un ordre particulier de sa providence, rendu la paix à ceux qui observent sa loi. La bonté qu'il a de réunir tous les peuples dans l'exercice de la mesme Religion me fait espérer que nôtre siecle sera comblé de prospérité, & de bonheur. Quelle joye croyez-vous que je sente, quand j'apprens que les plus belles Provinces de la Perse sont remplies de Chrétiens? Je souhaite que leurs affaires, & les vôtres soient dans un état florissant, & que le Seigneur souverain de l'Univers vous soit favorable. Je mets les Chrétiens sous la protection de vôtre clemence, je vous les laisse entre les mains, & vous supplie de leur faire sentir les effets de vôtre douceur, & de vôtre bonté; qui ne vous seront pas moins glorieux qu'ils nous seront utiles. L'Empereur estimoit si fort toutes les personnes qui faisoient profession de piété, qu'il étendoit ses soins jusques aux pais Etrangers, où il les alloit chercher pour les delivrer de l'oppression. Sa piété fut récompensée par la protection dont Dieu le favorisa en rendant ses sujets soumis à son obeissance, & affectionnez à son service, bien qu'il en eût par toute l'Europe, & dans une grande partie de l'Afrique, & de l'Asie. Les Etrangers mesmes reconnoissoient sa puissance: les uns par un pur effet de leur liberté, & les autres après avoir été reduits par la force de ses armes. On le proclamoit en tous lieux, Vainqueur, & on lui erigeoit

---

 L'AN DE  
N. S.
 

---



---

 C O N S-  
TANTIN.
 

---

L'AN DE  
N. S.C O N S-  
TANTIN.

par tout des trophées. Ses loüanges ont été publiées plus au long par d'autres Ecrivains. Pour nous continuons nôtre sujet. Ce Prince qu'on ne sauroit jamais assez louer, prenoit des soins dignes du zele d'un Apôtre, pendant que ceux qui avoient l'honneur d'être élevez à la dignité du Sacerdoce, bien loin de travailler à l'edification de l'Eglise, s'efforçoient d'en ébranler la fermeté. Ils déposerent sur des accusations calomnieuses, ceux qui soutenoient avec plus de vigueur que les autres la verité de la doctrine que les Disciples du Sauveur nous ont laissée. Leur jalousie ne fut pas satisfaite de la fable monstrueuse qu'ils avoient inventée contre Eustate, ils remuerent toute sorte de machines pour attaquer Athanase, cet autre rempart de la pieté. Je décrirai cette attaque en aussi peu de paroles que je pourrai.

## C H A P I T R E XXVI.

*Piege dressé à S. Athanase.*

**A**lexandre cet excellent Evêque qui avoit condamné les blasphêmes d'Arius, étant mort cinq mois apres la celebration du Concile de Nicée, Athanase fut chargé de la conduite de l'Eglise d'Alexandrie. Il avoit été élevé dès sa jeunesse dans l'étude de l'Ecriture Sainte, & s'étoit aquité avec une approbation generale des fonctions de tous les Ordres de l'Eglise. Il avoit soutenu la doctrine des Apôtres dans le Concile de Nicée avec un courage, & une suffisance qui avoient merité les eloges des dé-

enseurs de la vérité , & qui avoient attiré sur lui la haine des ennemis de cette même vérité. Il avoit assisté à ce Concile, à la suite d'Alexandre, étant encore alors fort jeune , & néanmoins le premier des Diacres. Dès que ceux qui avoient déclaré la guerre au Fils de Dieu le virent élevé sur le Siege de cette Eglise, ils regarderent sa promotion comme la ruine de leur puissance , & inventerent cette fausse accusation contre lui. Ils gagnerent quelques-uns de la faction de Melece, qui après avoir été déposé par le Concile de Nicée, ne cessoit d'exciter des troubles dans la Thebaïde , & dans l'Egypte, & leur persuaderent d'aller dire à l'Empereur qu'Athanase avoit levé une imposition sur les habitans d'Egypte ; & qu'il avoit donné l'argent qui en étoit venu , à un homme qui meditoit d'usurper l'autorité souveraine. La Religion de l'Empereur ayant été surprise par cette calomnie, Athanase fut mandé à Constantinople où il se justifia , & obtint permission de retourner à son Diocèse, comme il paroît par la lettre que l'Empereur écrivit sur ce sujet à l'Eglise d'Alexandrie, & dont je ne rapporterai ici que la fin.

—————  
L'AN DE  
N. S.

—————  
C O N S-  
TANTIN.

---

C H A P I T R E   X X V I I .

*Lettre de l'Empereur Constantin aux habitans  
d'Alexandrie.*

**C**royez-moi, mes freres, les méchans n'ont pu rien faire contre votre Evêque. Ils n'avoient point d'autre dessein que de nous faire perdre le

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
TANTIN.

temps, & de ne se réserver aucun lieu de faire pénitence. Subvenez-vous à vous-mêmes, chérissez ceux qui vous chérissent, poursuivez de toute vôtre force ceux qui tachent de mettre la division parmi vous. Levez vers Dieu les yeux de vôtre esprit, & vous aimez vous-mêmes. J'ai reçu avec joye vôtre Evêque, & lui ai parlé comme à un homme que j'étois persuadé être homme de Dieu.

## CHAPITRE XXVIII.

### *Autre piège dressé à Saint Athanase.*

335.

**L**Es ennemis d'Athanase bien loin d'avoir honte de leur calomnie, inventerent contre lui une autre fable dont les Poètes, ni Comiques, ni Tragiques n'avoient point laissé d'exemple. Ils présenterent à l'Empereur d'autres accusateurs tirez de la mesme faction, & dont les principaux étoient Eusebe, Theognis, & Theodore Evêque de Perinte qu'on appelle maintenant Heraclée. Ces accusateurs s'étant écriez contre Athanase, & ayant supposé qu'il avoit commis plusieurs crimes horribles, & qu'ils n'osoient rapporter, ils persuaderent à l'Empereur de convoquer un Concile à Cesarée ville de Palestine, où ils savoient qu'Athanase avoit beaucoup d'ennemis, & d'ordonner que sa cause y fût jugée. Ce Prince qui ne savoit rien de leurs detestables desseins, & qui n'avoit garde de se défier que des Evêques fussent des calomniateurs, leur accorda ce qu'ils demandoient. Athanase connoissoit trop bien les mauvaises intentions

trions de ses ennemis pour se soumettre à leur jugement. Quand il eut refusé de paroître devant le Concile, ceux qui avoient déclaré la guerre à la vérité, en tirèrent occasion de l'accuser de desobeïssance & d'orgueil. L'Empereur avec toute sa clemence fut si fort aigri par leurs clameurs, qu'il écrivit à Athanase une lettre toute remplie des marques de sa colere, & par laquelle il lui ordonnoit de se rendre à Tyr, où le Concile se devoit tenir, parceque la ville de Cesarée étoit suspecte à l'accusé. Il écrivit aussi aux Evêques une lettre digne de sa pieté. En voici les termes.

L'AN DE

N. S.

335.

C O N S-

TANTIN.

CHAPITRE XXIX.

*Lettre de l'Empereur Constantin au Concile de Tyr.*

*Constantin Auguste : Au Saint Concile assemblé dans la ville de Tyr.*

**L**A prosperité dont nôtre siecle jouït, sembloit « desirer que l'Eglise Catholique fut exemte de « troubles, & que les serviteurs de Dieu fussent au « dessus des affronts & des insultes. Mais puisque quel- « ques-uns étant agitez par un desir violent de conte- « ster, & menant une vie, s'il est permis de le dire, in- « digne de la sainteté de leur profession, s'efforcent « de nous remplir de confusion, & de desordre, ce que « je regarde comme le plus funeste malheur qui pût « jamais arriver, je vous exhorte à vous assembler prom- « tement comme je sai que vous le desirez, à soutenir «

*Tome IV.*

L

L'AN DE  
N. S.  
335.  
C O N S -  
TANTIN.

ceux qui ont besoin de vôtre appui , à guerir par des remedes convenables les maladies spirituelles de vos freres , à réunir les membres divisez du corps de l'Eglise , à corriger les desordres pendant que le temps vous le permet , & à rendre à tant de Provinces la paix que l'orgueil , & l'insolence d'un petit nombre de personnes leur ont ôtée. Tout le monde demeurera aisément d'accord que vous ne sauriez jamais rien faire qui soit si agreable à Dieu , si conforme à mes souhaits , & si glorieux pour vous memes. Ne differez point. Redoublez , s'il est possible, vôtre ardeur , & terminez vos differens avec la sincerité , & la bonne foi que le Sauveur nous recommande si fort de garder dans toutes nos actions. Je ne manquerai à rien de ce que je pourrai faire à l'avantage de nôtre Religion. J'ai déjà satisfait à tout ce que vous avez demandé par vos lettres. J'ai écrit aux Evêques que vous avez souhaité , pour les avertir de s'assembler , & de partager avec vous le soin des affaires de l'Eglise. J'ai aussi envoyé le Comte Denys , pour avertir de leur devoir les Evêques qui se doivent trouver avec vous , pour voir ce qui se passera , & pour prendre garde qu'il ne se passe rien contre l'ordre , ni contre la modestie. Que si quelqu'un est si hardi que de mépriser mes ordres, ce que je ne croi pas devoir arriver , & de refuser d'assister au Concile , j'envoyerai des Officiers qui le conduiront en exil , & lui apprendront à ne plus desobeir aux ordres que l'Empereur donne pour l'intérêt de la verité. Il ne reste plus rien à faire à vôtre Sainteté, que d'apporter des remedes convena-

bles aux fautes qui ont été commises par ignorance, que de suivre les regles que les Apôtres vous ont laissées, sans juger ni par haine, ni par faveur, afin que vous effacez la honte de l'Eglise, que vous me delivriez de mes plus fâcheuses inquietudes, que vous procuriez la paix aux Fideles, & que vous releviez vous-mêmes vôtres propre reputation. Je prie Dieu qu'il vous conserve, mes tres-chers freres. Les Evêques s'étant assemblez à Tyr suivant cet ordre de l'Empereur, quelques-uns qui étoient accusez d'erreurs s'y trouverent, & entr'autres Asclepas Evêque de Gaza, & Athanase. Je rapporterai la principale accusation qui fut intentée contre ce dernier, & puis je raconterai le reste de ce qui se passa dans le Concile.

L'AN DE

N. S.

335.

C O N S -

TANTIN.

## C H A P I T R E X X X .

*Concile de Tyr.*

**L**Es Meleciens cachèrent Arsene Evêque de leur faction, & le prièrent de demeurer long-temps au lieu, où ils l'avoient mis. Ayant ensuite coupé une main d'un corps mort, & l'ayant embaumée, ils la porterent par les maisons, publiant que c'étoit la main d'Arsene qu'Athanase avoit fait mourir. Mais l'œil de la Providence, auquel rien ne peut échapper, ne permit pas qu'Arsene demeurât long-temps caché où l'on l'avoit mis. On apprit d'abord qu'il étoit en Egypte, puisqu'il étoit dans la Thebaïde, & qu'enfin la Providence l'avoit amené à

335.

L ij

L'AN DE

N. S.

335.

C O N S-

TANTIN.

Tyr, où cette main qui faisoit tant de bruit, étoit produite. Les amis d'Athanase ayant découvert le lieu où il étoit, le menerent à une hôtellerie, où ils le retinrent durant quelques jours. Athanase s'étant présenté un matin devant le Concile, on fit entrer une femme débauchée qui commença à crier qu'elle avoit consacré à Dieu sa virginité, mais qu'Athanase qu'elle avoit logé chez elle, l'avoit violée. Les Juges ayant commandé à Athanase de répondre à l'accusation, il se tut; mais un Prêtre nommé Timothée qui étoit entré avec lui, adressant sa parole à cette femme, lui dit: Vous ai-je jamais parlé, suis-je jamais entré dans votre maison? Alors cette femme criant plus haut qu'auparavant, contestant avec la dernière impudence, & montrant Timothée au doigt, lui dit: C'est vous qui m'avez violée, c'est vous qui m'avez ôté ma virginité, & ajouta tout ce qu'une femme qui n'a point de pudeur peut avancer en pareille occasion. Ceux qui avoient inventé cette calomnie, & les Juges qui en avoient connoissance ayant été ainsi couverts de confusion, on fit sortir cette femme. Athanase remontra qu'au lieu de la faire sortir on devoit informer contre ceux qui l'avoient subornée. Mais les accusateurs s'écrierent qu'il y avoit d'autres crimes, dont il n'étoit pas possible à Athanase de se justifier, & qu'il ne falloit qu'avoir des yeux pour l'en reconnoître coupable. Ils produisirent à l'heure même la boîte où étoit la main embaumée. L'assemblée fit un grand cri à la vue de cette main. Les uns croyoient que le crime étoit véritable. Les autres ne doutoient point qu'il ne fût faux, & qu'Arzene

ne fût caché en quelque lieu. L'accusé ayant à peine obtenu de ses Juges qu'ils gardassent le silence durant un moment, & qu'ils lui donnassent audience, leur demanda s'il y avoit quelqu'un parmi eux qui connût Arsene. Plusieurs ayant répondu qu'ils le connoissoient fort-bien, Athanase donna ordre de le faire entrer, & quand il fut entré, il leur demanda encore si c'étoit Arsene, qu'on l'accusoit d'avoir tué, & auquel on pretendoit qu'il avoit coupé la main. Quand ils eurent reconnu que c'étoit lui-mesme, Athanase leva les deux côtez de son manteau, montra ses deux mains, & dit : Dieu n'en a pas donné plus de deux à chaque personne. Les accusateurs & les Juges, qui étoient complices de leur perfidie, au lieu de se cacher, & de souhaiter que la terre s'ouvrit pour les abîmer, exciterent un bruit & un tumulte extraordinaire, en criant qu'Athanase étoit un imposteur, qui par ses illusions avoit enchanté les yeux de l'Assemblée, & en tâchant de le mettre en pieces, & de le faire mourir, bien qu'auparavant ils l'accusassent comme d'un grand crime, d'avoir fait mourir Arsene. Mais ceux que l'Empereur avoit envoyez au Concile, pour y maintenir la discipline, les empêcherent d'exécuter leur dessein, en retirant Athanase d'entre leurs mains, & en le mettant sur un vaisseau. Quand il fut devant l'Empereur, il lui rapporta de quels artifices ses ennemis avoient usé pour le perdre. Les accusateurs choisirent Theognis Evêque de Nicée, Theodore Evêque d'Heraclée, Maris Evêque de Calcedoine, Narcisse Evêque de Cilicie, & quelques autres de la mesme faction, pour les en-

L'AN DE

N. S.

335.

C O N S-

TANTIN.

L'AN DE

N. S.

335.

C O N S -

TANTIN.

voyer informer dans la Marcote, qui est une contrée voisine d'Alexandrie, qui a été ainsi appelée du lac Marius, où ils firent de fausses informations qu'ils envoyèrent à l'Empereur.

## C H A P I T R E X X X I .

*Dedicace de l'Eglise de Jerusalem. Exil de saint Athanase.*

**L'**Empereur ayant ordonné que les Evêques se rendroient de Tyr à Jerusalem, pour dedier les Eglises qu'il y avoit fait bâtir, & y ayant mandé quantité d'autres personnes, auxquelles il fit fournir tous les vivres necessaires, ils ne manquerent pas de s'y rendre. L'autel étoit paré des tapisseries de l'Empereur les plus riches qu'on eût su voir. Lorsque la ceremonie fut achevée, chaque Evêque retourna à son Eglise. Constantin fut extrêmement satisfait de la magnificence, avec laquelle la Dedicace avoit été faite. Athanase s'étant plaint à lui, comme nous l'avons dit, de l'injustice de ses Juges, il envoya querir ceux dont il se plaignoit. Quand ils furent arrivez à la Cour, ils ne proposerent aucune de leurs anciennes accusations, parce qu'ils savoient que la fausseté en seroit tres-clairement reconnuë. Mais ils firent accroire à l'Empereur qu'Athanasé avoit menacé d'empêcher le transport du blé hors d'Egypte. Ce Prince ayant ajouté foi à leurs discours, le relegua à Treves, en la trentième année de son regne.

336.

## CHAPITRE XXXII.

*Testament de Constantin.*

**E**Tant un an & quelques mois depuis à Nicomedie, il y fut attaqué d'une maladie, & ayant fait reflexion sur l'incertitude de la vie, il reçut le saint Baptême qu'il avoit differé jusques alors de recevoir, à dessein de le recevoir dans le Jourdain. Il laissa trois heritiers de l'Empire, Constantin, Constance, & Constant. Il commanda qu'Arhanase retournât à Alexandrie, & il le commanda en presence d'Eusebe, qui fit tout ce qu'il put, pour l'en détourner.

L'AN DE

N. S.

337.

C O N S-

TANTIN.

## CHAPITRE XXXIII.

*Défense de Constantin.*

**I**L ne faut pas trop s'étonner qu'il ait exilé de si grans hommes, car quand il les a exilés, il a été trompé par des Evêques, qui avoient l'adresse de cacher leur malice sous d'éclatantes qualitez. Ceux qui ont lu l'Ecriture sainte, savent que, bien que David fût Prophete, il ne laissa pas d'être trompé, non par des Prêtres, mais par Siba, qui n'étoit qu'un miserable esclave, & qui obtint par ses menfonges, le champ de Miphiboseth. Ce n'est pas pour accuser ce Prophete, que je parle de la sorte. Ce n'est que pour excuser l'Empereur, & pour faire voir les surprises,

L'AN DE  
N. 5.  
337.  
C O N S -  
TANTIN.

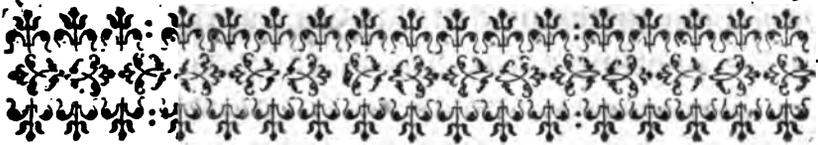
auxquelles la foiblesse de l'homme est sujette , & le peu de creance qu'on doit ajouter aux paroles des accusateurs, quand ils n'ont point de preuves, & la necessité qu'il y a de reserver une oreille à l'accusé.

## CHAPITRE XXXIV.

*Mort de Constantin.*

L'Empereur passa du royaume de la terre à un autre plus excellent. Son corps fut porté à Constantinople par les Gouverneurs des Provinces, par les Generaux des armées, & par les principaux Officiers de l'Empire, precedez & suivis par l'armée, qui pleuroit la mort de ce Prince, en la personne duquel elle avoit trouvé un tres-bon pere. Il n'est pas necessaire que je parle des honneurs, qui furent rendus à son corps, pendant qu'on le gardoit dans le Palais, & qu'on attendoit l'arrivée de ses trois fils, parce que d'autres, que chacun peut lire, en ont parlé assez amplement. La lecture de leurs ouvrages fera voir tres-clairement la grandeur des recompenses, dont Dieu reconnoît la fidelité de ceux qui le servent. Que si quelqu'un fait difficulté de les croire, qu'il voye ce qui se passe proche de sa statuë & de son tombeau, & qu'il croye au moins cette parole du Seigneur : *Je glorifierai quiconque m'aura rendu gloire, & ceux qui me méprisent, tomberont dans le mépris.*

Liv. 1. des  
Rois chap. 2.



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

*Ecritte par Theodoret.*

## LIVRE SECOND.

### CHAPITRE PREMIER.

*Retour de saint Athanase.*

**A**thanase retourna à Alexandrie, après avoir demeuré à Trèves deux ans & quatre mois. Constantin fils aîné de Constantin, Empereur des Gaules écrivit sur ce sujet aux habitans d'Alexandrie, la Lettre qui suit.

L'AN DE  
N. S.

337.

CONS-  
TANTIN,  
CONS-  
TANCE,  
ET CONS-  
TANT.

### CHAPITRE II.

*Lettre de l'Empereur Constantin aux habitans  
de la ville d'Alexandrie.*

*Constantin César : Au Peuple de l'Eglise Catholique  
d'Alexandrie.*

**J**E croi que vous n'ignorez pas qu'Athanase, ce venerable interprete de la loi de Dieu, a été en-  
Tome IV. M

L'AN DE

N. S.

337.

C O N S-

TANTIN,

C O N S-

TANCE,

ET CONS-

TANT.

voyé pour un temps dans les Gaules ; de peur qu'il ne fût opprimé par la cruauté de ses ennemis, qui conspiroient pour le perdre. Il a eu ordre de demeurer dans le país de mon obeissance, & on a eu soin de lui fournir tout ce qui lui a été nécessaire, bien que la severité de sa vertu, soutenuë de la grace de Dieu, lui fasse mépriser les necessitez de la vie. Constantin mon Seigneur, & mon pere de divine memoire, avoit dessein de le rendre à vôtre pieté ; mais puisqu'il en a été empêché par la mort, j'ai cru devoir, en qualité de son heritier, executer ses volontez. Vous apprendrez de lui avec combien de respect je l'ai traité. Aussi n'y a-t-il pas sujet de s'étonner, que j'aye fait quelque chose en faveur d'un si grand homme. J'y ai été porté par l'estime que je fais de sa vertu, & par le desir que vous aviez de le revoir. Je prie Dieu qu'il vous conserve, mes tres-chers freres.

Le grand Athanase étant retourné en faveur de cette lettre, les grans & les petis, les habitans de la ville & de la campagne le reçurent avec joie. Il n'y eut qu'Eusebe, Theognis, & les autres Ariens, qui étant fâchez de son retour, remuerent diverses machines contre lui, & le mirent mal dans l'esprit du jeune Emperour.

## CHAPITRE III.

*Constance s'éloigne de la vérité de la foi.*

**J**E dirai ici de quelle maniere ce Prince abandonna le droit chemin de la doctrine des Apôtres. Le grand Constantin avoit une sœur nommée Constance veuve de Licinius, de laquelle un Prêtre infecté de la doctrine d'Arius, étoit fort connu. Il n'avoit garde de lui découvrir son sentiment. Mais il ne laissoit pas de lui dire, en l'entretenant qu'Arius avoit été condamné injustement, & accablé par les calomnies de ses ennemis. L'Empereur Constantin la cherissoit tendrement, & faisoit tout ce qui dépendoit de lui, pour la consoler dans sa vieillesse. Il l'assista aussi dans sa dernière maladie, & lui fit rendre tous les devoirs, dont il s'avisa pour la soulager. Elle lui presenta alors le Prêtre, dont je parle, & le supplia d'avoir soin de lui. Constantin lui promit de le considérer, & s'acquita de sa promesse. Quelque accez qu'il eût auprès de l'Empereur, la connoissance qu'il avoit de la fermeté de la foi de ce Prince, l'empêcha de lui découvrir son erreur. Mais lorsqu'il fut attaqué de la maladie, dont j'ai parlé, & qu'il fut prêt de quitter l'Empire d'icibas, pour aller prendre possession d'un autre, qui est éternel, n'ayant aucun de ses fils au tour de soi, il mit son testament entre les mains de ce Prêtre, pour le donner à Constance, qui étant moins éloignée que ses autres freres, devoit selon les apparences ar-

CONS-  
TANTIN,  
CONS-  
TANCE,  
ET CONS-  
TANT.

L'AN DE  
N. S.

C O N S -  
T A N T I N ,  
C O N S -  
T A N C E ,  
E T C O N S -  
T A N T .

river le premier. Ce Prêtre ayant présenté à Constance le testament de l'Empereur son pere , entra par là dans ses bonnes graces , & reçut commandement de le visiter souvent. Ayant reconnu dans la conversation familiere de ce Prince qu'il avoit l'esprit aussi leger que les roseaux , dont le vent se joue , il tira avantage de sa foiblesse , & ayant pris la hardiesse de declarer la guerre à la pieté , il lui témoigna qu'il déplorait le malheur de l'Eglise , & les troubles , dont elle étoit agitée , que ceux qui avoient ajouté au symbole de la foi le terme de consubstantiel , qui est un terme qui ne se trouve point dans l'Ecriture sainte , en étoient l'unique cause , & que c'étoit d'eux que procedoit la division qu'on voyoit parmi le Clergé , & le Peuple. Il donna ensuite à ce Prince des impressions fort desavantageuses à la reputation d'Athanase , & de ceux qui suivoient ses sentimens , & commença à dresser des pieges pour les perdre. Eusebe , Theognis , & Theodore que plusieurs appeloient aussi Heracleote , & qui étoit un homme fort recommandable par son erudition , & qui avoit composé une explication des Evangiles : Ces trois Evêques , dis-je , ayant ce Prêtre pour compagnon de leurs desseins , & étant allé souvent visiter l'Empereur , lui firent accroire que le retour d'Athanase avoit produit beaucoup de maux , & troublé la tranquillité non seulement de l'Egypte , mais aussi de la Palestine , de la Phenicie , & des Provinces circonvoisines.

## CHAPITRE IV.

*Second exil de Saint Athanase. Ordination de Gregoire. Sa mort.*

L'AN DE

N. S.

342.

C O N S.

T A N C E ,

ET CONS-

TANT.

**A**yant ébranlé par ces discours, & par d'autres semblables l'esprit de l'Empereur qui étoit la foiblesse mesme, ils lui firent prendre la resolution de chasser Athanase de son Eglise. Mais ce Saint Evêque ayant découvert le piège qu'on lui dressoit se sauva en Occident. Les partisans d'Eusebe avoient écrit à Jules Evêque de Rome des calomnies contre l'honneur d'Athanase. Jules suivant la disposition des Canons avoit cité à Rome les accusateurs, & l'accusé. Celui-ci partit incontinent après. Mais les accusateurs sachant que leurs mensonges seroient découverts n'y voulurent point aller. Cependant comme le troupeau de l'Eglise d'Alexandrie n'avoit plus de Pasteur, ils en donnerent la conduite à Gregoire qui étoit un véritable loup. Il exerça durant six ans de plus horribles cruautés sur ce troupeau que n'auroient fait les bêtes les plus farouches. Mais après cela il fut déchiré par le troupeau. Athanase étant allé trouver Constantin, ( car Constantin l'aîné des fils du grand Constantin étoit mort dans une guerre ) se plaignit à lui des pièges que les Ariens lui avoient dressés pour le perdre, & de la guerre qui avoit été déclarée à la foi des Apôtres. Il ne manqua pas de lui rappeler dans la memoire le zele que l'Empereur son pere avoit fait paroître pour la pureté de la foi en assi-

L'AN DE  
N. S.C O N S  
T A N C E,  
E T C O N S  
T A N T.

stant avec les Evêques au Concile de Nicée, & en confirmant depuis par une Loi tout ce qui y avoit été ordonné. Constant ayant été sensiblement touché par le discours d'Athanase, écrivit à Constance son frere pour l'exhorter à imiter la pieté de leur pere, & à ne pas abandonner une si riche succession. Il est vrai aussi que Constantin leur pere avoit établi son autorité sur le fondement de la Religion, & avoit détruit les Tyrans, & assujetti les Etrangers. Constance ayant reçu cette lettre, ordonna que les Evêques tant d'Orient, que d'Occident s'assembleroient à Sardique ville d'Illyrie & Metropole de la Dace, pour y chercher les remedes convenables aux maux dont l'Eglise étoit affligée.

## C H A P I T R E V.

*Paul Evêque de Constantinople est relegué, & ensuite mis à mort par les Ariens.*

**L**Es Disciples d'Arius accuserent Paul Evêque de Constantinople, qui étoit un genereux défenseur de la doctrine Orthodoxe, d'avoir excité des seditions, & commis d'autres crimes dont les heretiques ont accoutumé d'accuser les Predicateurs de la pieté. Mais le peuple n'ayant pas voulu qu'on le menât à Sardique, de peur qu'il n'y fût accablé par le credit de ses ennemis, ceux-ci abuserent de la foiblesse de l'Empereur, & obtinrent de lui que Paul fût relegué à Cucuse petite ville qui étoit autrefois de la Cappadoce; & qui est maintenant de la secon-

de Armenie. Les perturbateurs de la paix de l'Eglise ne se contenterent pas d'avoir tiré cet Evêque de son Siege, & de l'avoir mis dans le fond d'un affreux desert. Ils le firent mourir par les mains des ministres passionnez de leur cruauté, comme saint Athanase le témoigne dans l'apologie qu'il a faite pour justifier sa retraite, où il en parle en ces termes. Ils poursuivirent Paul Evêque de Constantinople, & l'ayant trouvé à Cucuse ville de Cappadoce, ils le firent étrangler par l'autorité de Philippe Prefet du Pretoire, protecteur de leur faction, & executeur de leurs plus cruels desseins. Voila les meurtres que l'impiété d'Arius causa. Elle n'avoit garde d'épargner les serviteurs de Dieu, puisqu'elle avoit déchargé sa rage sur son Fils unique.

L'AN. DE  
N. S.

CON S -  
TANCE,  
ET CONS -  
TANT.

“  
“  
“  
“  
“  
“  
“  
“

## CHAPITRE VI.

### *Heresie de Macedonius.*

**L**Es Ariens ayant ainsi fait mourir Paul ou plutôt l'ayant fait passer au Royaume de Dieu, ils élurent en sa place Macedonius, qu'ils regardoient comme un homme de leur sentiment & de leur secte, parcequ'il égaloit l'impiété avec laquelle ils avançoient des blasphêmes contre le saint Esprit. Mais ils le chasserent bien-tôt après lorsqu'ils virent qu'il refusoit de donner le nom de creature à celui auquel l'Ecriture sainte donne la qualité de Fils de Dieu. Ayant été retranché de la sorte de leur communion, il fit une secte à part, & enseigna que le

L'AN DE  
N. S.

Fils de Dieu n'est point de mesme substance que son Pere, qu'il lui est seulement semblable en toutes choses, mais que le Saint Esprit n'est qu'une creature.

CONS-  
TANCE,  
ET CONS-  
TANT.

CHAPITRE VII.

*Concile de Sardique.*

347.

**D**Eux cens cinquante Evêques se rendirent à Sardique comme les actes en font foi. Le grand Athanase, Asclepas Evêque de Gaza de qui j'ai déjà parle, Marcel Evêque d'Ancyre Metropole de Galarie, qui étoit Evêque dès le temps du Concile de Nicée, s'y rendirent aussi. Les accusateurs; & les principaux de la faction d'Arius qui avoient été Juges dans la cause d'Athanase ne manquerent pas de s'y trouver. Mais quand ils virent que les Evêques du Concile étoient tres-attachez à l'ancienne doctrine de l'Eglise, ils n'oserent paroître dans l'assemblée, bien qu'ils y eussent été invitez, mais ils se retirerent honteusement. La lettre du Concile est une preuve autentique de la verité de ce que j'avance. Je l'insererai ici toute entiere pour la satisfaction de ceux qui prendront la peine de lire mon Ouvrage.

CHAPI-

## C H A P I T R E V I I I .

*Lettre du Concile de Sardique.*

L'AN DE

N. S.

347.

C O N S -

T A N C E ,

E T C O N S -

T A N T .

**L**E saint Concile assemblé par la grace de Dieu à Sardique, de la ville de Rome, d'Espagne, des Gaules, d'Italie, de la Campanie, de la Calabre, de l'Afrique, de l'Île de Sardaigne, de la Pannonie, de la Moésie, de la Dace, de la Dardanie, de la seconde Dace, de la Macedoine, de la Thessalie, de l'Achaïe, & de l'une & l'autre Epire; de la Thrace, de Rodope, de l'Asie, de la Carie, de la Bithynie, de l'Hellespont, de la Phrygie, de la Cilicie, de la Pamphylie, de la Lydie, des Îles Cyclades, de l'Égypte, de la Thebaïde, de la Libye, de la Galatie, de la Palestine: A tous les Evêques de la terre nos Collègues dans le ministère de l'Eglise Catholique, & nos tres-chers freres, salut en nôtre Seigneur.

La fureur des Ariens s'est souvent portée à de grans excez contre les serviteurs de Dieu, & dès qu'ils ont introduit des nouveautez, ils ont tâché de persecuter ceux qui soutenoient l'ancienne doctrine. La guerre qu'ils ont déclarée à la foi a été si furieuse, que le bruit en est allé jusques aux oreilles des Empereurs. Ils nous ont assemblez de diverses villes, & de diverses Provinces, & nous ont permis de tenir un Concile dans la ville de Sardique, pour ôter d'entre nous la division, & l'erreur, & pour garder à l'avenir la mesme foi. Des Evêques d'Orient sont venus au Concile à la persuasion de nos tres-religieux

L'AN DE

N. S.

347.

C O N S -

TANCE ,

ET CONS-

TANT.

Princes, à cause principalement de ce que les Eterodoxes publioient contre nos tres-chers freres, & Collegues Athanase Evêque d'Alexandrie; Marcel Evêque d'Ancyre en Galatie, & Asclepas Evêque de Gaza. Peut-être qu'ils ont porté leurs calomnies jusques à vous; & qu'ils ont tâché de vous faire recevoir les mensonges dont ils tâchent de noircir l'innocence, & d'éloigner d'eux le soupçon d'avoir introduit l'erreur; mais ils n'ont pas joui long-temps de cette liberté. Le Seigneur veille à la conduite, & à la défense de son Eglise. Il a souffert la mort pour eux, & pour nous tous, & nous a ouvert le chemin du ciel. Eusebe, Maris, Theodore, Theognis, Ursace, Valens, Menophante, & Etienne ont écrit il y a long-temps à Jules Evêque de Rome nôtre Collegue, contre Athanase, contre Marcel, & contre Asclepas qui sont aussi nos Collegues. D'autres Evêques lui ont écrit en faveur d'Athanase, & lui ont fait voir qu'il étoit tres-innocent, & que tout ce qu'Eusebe avoit inventé contre lui n'étoit que mensonge, & imposture. Le refus que ses accusateurs ont fait d'aller à Rome, lorsqu'ils y ont été citez, & la lettre de Jules nôtre Collegue sont des preuves convainquantes de leur calomnie; car ils eussent sans doute été à Rome, s'ils eussent cru pouvoir justifier la conduite qu'ils avoient tenuë. Mais ce qu'ils ont fait dans ce grand & saint Concile, découvre encore plus clairement leur mauvaise foi, & leur tromperie. Car quand ils furent arrivez à Sardique, & qu'ils y eurent vu Athanase, Marcel, Asclepas, & quelques autres de nos freres, ils n'oserent paroître devant le

Concile, bien qu'ils y eussent été citez non une, ou deux, mais plusieurs fois, & bien que tous les Evêques, & principalement Osius, ce Prelat qui jouit d'une si heureuse vieillesse, & que son grand âge, sa generosité à soutenir la verité de nôtre Religion, & les travaux qu'il a supportez pour son service, & pour sa défense rendent si recommandable, les attendissent. Ce refus de paroître, ce soin de se cacher, cette fuite, montrent mieux que tout ce qu'on sauroit dire leur mensonge, leur imposture, & leur tromperie. Ceux qui sont assurez de la verité de ce qu'ils avancent, sont toujours prêts de paroître. Puisque ceux-ci ont refusé de le faire, de quelque artifice qu'ils s'avisent à l'avenir contre nos Collegues, personne ne doutera qu'ils n'ayent dessein de les décrier en leur absence, sans oser jamais soutenir leur presence. Leur fuite a procedé de l'apprehension non seulement de ne pouvoir soutenir les accusations qu'ils ont faites contre nos freres, mais encore de ne pouvoir repousser celles que nos freres faisoient contr'eux. On les chargeoit d'avoir employé le fer, & les chaînes. On avoit des personnes qu'ils avoient fait exiler; on en avoit d'autres qui avoient été envoyez par ceux qu'ils retenoient encore en exil; on avoit des parens, & des amis de ceux qu'ils avoient fait mourir. Enfin, & ceci est plus important, il y avoit des Evêques, & un entr'autres qui montrait les fers, & les chaînes dont ils l'avoient chargé. Il y avoit d'autres témoins prêts de déposer qu'ils avoient fait mourir des personnes par leur calomnie. Leur rage a monté en effet jusques à cet excès de tâcher

L'AN DE

N. S.

347.

CON-  
STANCE,  
ET CONS-  
TANT.

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

L'AN DE

N. S.

347.

CON S-

TANCE,

ET CONS-

TANT.

de procurer la mort d'un Evêque , & ils l'auroient procurée, s'il ne s'étoit échapé d'entrè leurs mains. Theodule nôtre Collegue d'heureuse memoire, mourut en fuyant les effets de leur calomnie, par laquelle il avoit été condamné à la mort. Les uns montroient les marques des coups d'épée qu'ils avoient reçus ; d'autres se plaignoient qu'ils leur avoient fait souffrir la faim. Ces accusations-là étoient soutenues

» par le témoignage non d'un petit nombre de per-

» sonnes peu considerables, mais des Eglises entieres,

» dont les Deputez prouvoient par des actes en bon-

» ne forme que les accusez avoient suscitè des gens de

» guerre contre leurs ennemis, avoient armé contre

» eux le peuple, avoient abusé de l'autorité des Juges

» pour leur imprimer de la terreur par des menaces, &

» avoient supposé de fausses pieces. On lut des lettres

» par lesquelles Theognis & ses compagnons s'effor-

» çoient d'aigrir l'esprit de l'Empereur contre A-

» thanase, contre Marcel, & contre Asclepas nos

» Collegues. Ceux qui avoient été autrefois Dia-

» cres de Theognis prouverent invinciblement la

» verité de ce fait. On ajouta qu'ils avoient dépouil-

» lé des Vierges consacrées à Dieu, qu'ils avoient

» brulé des Eglises, qu'ils avoient mis des Evêques en

» prison, & tout cela pour soutenir l'extravagance de

» leur erreur, & pour se venger de ceux qui s'éloi-

» gnoient de leur communion. La connoissance qu'ils

» avoient de tous ces crimes les mit dans une étrange

» perplexité. Ils vinrent à Sardique afin que la hardies-

» se qu'ils auroient d'y paroître fit croire qu'ils étoient

» innocens. Mais quand ils virent que ceux qu'ils a-

voient chargez de faux crimes, & ausquels ils avoient  
 suscité de cruelles persecutions, étoient presens, &  
 que d'ailleurs il y avoit des personnes toutes pre-  
 parées à intenter contr'eux d'autres accusations, &  
 que les preuves étoient constantes, ils ne voulurent  
 jamais se presenter devant l'assemblée des Evêques  
 quoi qu'Athanase, Marcel, & Asclepas pussent faire  
 pour les y attirer, en promettant non seulement de  
 refuter leurs accusations, mais d'établir solidement  
 la verité de celles qu'ils intenteroient contr'eux, &  
 de faire voir clairement combien ils avoient fait de  
 mal à leurs Eglises. Le témoignage de leur conscience  
 leur imprima une si grande terreur qu'ils prirent la  
 fuite, & qu'en fuyant ils firent voir à tout le monde, la  
 malignité des suppositions par lesquelles ils s'étoient  
 efforcez de noircir l'innocence, & la vertu. Mais bien  
 que leur malice, & leur medifance parussent, autant  
 alors qu'elles avoient déjà paru dès auparavant, nous  
 résolumes pourtant d'examiner leurs entreprises se-  
 lon la regle de la verité, de peur qu'ils ne trouvas-  
 sent dans leur fuite mesme, l'occasion d'user d'une  
 nouvelle tromperie. Nous reconnumes par leurs ac-  
 tions qu'ils étoient des calomnieurs, & qu'ils  
 avoient dressé des pieges à nos collegues. Arsene  
 qu'ils disoient avoir été tué par Athanase est encore  
 en vie. Cette supposition suffit toute seule pour faire  
 voir que les autres faits qu'ils avancent sont de pa-  
 reilles suppositions. Quelque bruit qu'ils aient fait  
 touchant le Calice qu'ils pretendoient avoir été  
 rompu par Macaire Prêtre d'Athanase, & quoi qu'ils  
 en aient publié par tout, ceux qui sont venus ici

L'AN DE

N. S.

347.

C O N S T

T A N C E,

ET CONS-

TANT.

L'AN DE

N. S.

347.

CONS-

TANCE,

ET CONS-

TANT.

d'Alexandrie, de la Mareote, & d'ailleurs ont attesté que cela n'étoit point veritable. Les Evéques d'Egypte ont aussi assuré à Jules nôtre collègue par leurs lettres qu'il n'y avoit pas seulement fondement du moindre soupçon. Les preuves qu'ils prétendent avoir, sont des actes qui n'ont été faits qu'en présence d'une partie : ce sont des informations, & des enquêtes ou des Payens & des Catecumenes ont été ouïs. Un de ces Catecumenes a déposé qu'il étoit dans l'Eglise lors que Macaire y arriva. Un autre a déposé qu'Ischyras dont on a fait tant de bruit étoit alors malade au lit. Il est clair par ces deux dépositions qu'on ne celebrait point alors les Mysteres puisque les Catecumenes étoient presens, & qu'Ischyras n'étoit point present puisqu'il étoit dans son lit. Ce scelerat qui avoit dit qu'Athanasé avoit brulé des livres sacrez, & en avoit été convaincu, a avoué qu'il étoit malade au lit lors que Macaire arriva; & ainsi il est clair que c'est un faux témoin, & un calomniateur. Ils l'ont cependant recompensé de cette calomnie par le titre d'Evéque qu'ils luy ont donné, bien qu'il ne fût pas seulement Prêtre. Car deux Prêtres qui ont autrefois demeuré avec Melece, qui ont depuis été reçus par Alexandre Evéque d'Alexandrie, & qui demeurent maintenant avec Athanasé assurent qu'il n'a jamais été ordonné Prêtre, & que Melece n'a jamais eu ni d'Eglise, ni de Prêtre dans la Mareote. Ils l'ont pourtant fait Evéque afin que l'éclat de sa dignité éblouît les esprits, & fit recevoir ses calomnies. Le livre de Marcel nôtre collègue a aussi été lu, & la tromperie des partisans

d'Eusebe decouverte ; car ils avoient supposé qu'il avoit assuré positivement, ce qu'il avoit simplement proposé comme une question à agiter de part, & d'autre. On a rapporté ce qu'il avoit avancé, soit avant que de proposer la question, ou depuis qu'il l'eût proposée, & on a reconnu que sa doctrine étoit orthodoxe. Il n'a point dit que l'enfantement de Marie étoit le commencement du Verbe, ni que son regne finiroit, comme ils le supposoient. Il a écrit au contraire que son regne n'avoit point eu de commencement, & qu'il n'auroit point de fin. Asclepas nôtre collègue a produit les actes qui ont été faits à Antioche en présence de ses accusateurs, & d'Eusebe Evêque de Cesarée, & a fait voir son innocence par les avis des Evêques qui l'ont jugé. Ce n'a donc pas été sans sujet, mes tres-chers freres, qu'ils n'ont point voulu comparoître, quelque citation qu'on leur ait faite ; ce n'est point sans sujet qu'ils ont fui ; les reproches de leur conscience les ont obligés à fuir, & à découvrir en fuyant les faussetez de leurs accusations, & confirmé la verité de ce que leurs accusateurs avoient avancé & justifié contr'eux. Outre tout ce que nous venons de dire, ils ne se sont pas contentez d'admettre à leur communion ceux qui avoient été condamnez comme disciples d'Arius, ils leur ont donné les premiers dignitez. Ils ont élevé les Diacres à l'honneur du Sacerdoce, & ont placé sur le siege Episcopal des Prêtres qui avoient été deposez : & tout cela par le seul desir, d'étendre leur impieté, & de corrompre la foi. Ils ont maintenant pour chefs après Eusebe, Theodore Evêque d'He-

L'AN DE

N. S.

347.

C O N S-

TANTIN.

L'AN DE

N. S.

347.

C O N S -

T A N C E ,

ET CONS -

T A N T .

raclee , Narcisse Evêque de Neroniade en Cilicie ;  
 Etienne Evêque d'Antioche, George Evêque de Lao-  
 dicée, Acace Evêque de Cesarée en Palestine, Me-  
 nophante Evêque d'Ephese en Asie, Ursace Evêque  
 de Singidon en Mœsie, Valens Evêque de Murfa en  
 Pannonie ; Car tous ceux-ci n'ont point voulu per-  
 mettre que ceux qui étoient venus d'Orient avec-eux  
 assistassent au Saint Concile, ni qu'ils entrassent dans  
 l'Eglise. Ils ont fait des assemblées durant leur voya-  
 ge, & se sont reciproquement promis avec quelque  
 sorte de serment de ne point assister au Concile lors  
 qu'ils seroient arrivez à Sardique, mais de se presen-  
 ter seulement, & de se retirer à l'heure mesme. Ce  
 fait nous a été rapporté par Macaire Evêque de Pa-  
 lestine, & par Astere Evêque d'Arabie, nos colle-  
 gues qui sont arrivez à Sardique avec eux, mais qui  
 ont depuis renoncé à leur infidelité. En se presen-  
 tant au saint Concile, ils se sont plaints de la vio-  
 lence qu'on leur avoit faite, & ont déclaré qu'il ne  
 se faisoit rien selon les regles de l'Eglise parmi ceux  
 dont nous parlons. Ils ont ajouté qu'il y en avoit  
 plusieurs parmi eux qui avoient conservé la pureté  
 de la foi, mais qu'ils les avoient empêchez de se ren-  
 dre au Concile, & qu'ils usoient envers eux tantôt  
 de promesses, & tantôt de menaces, pour les rete-  
 nir dans leur parti. Ils les obligerent pour cela de  
 demeurer tous dans la mesme maison, sans les lais-  
 ser seuls un moment. Comme il ne nous étoit pas  
 permis de dissimuler, ni de passer sous silence ces  
 calomnies, ces fausses accusations, ces meurtres, ces  
 violences, ces emprisonnemens, ces coups, ces mau-  
 vais

vais traitemens, ces falsifications d'écriture, & sup-  
 positions de lettres, l'injure qu'on a faite à des filles  
 consacrées à Dieu, de les dépouiller, & de les expo-  
 ser toutes nues, les démolitions des Eglises, les in-  
 cendies, les translations d'un petit Evêche à un  
 grand, & sur tout la mal-heureuse Herésie qu'Arius  
 a inventée contre la foi, nous avons déclaré qu'A-  
 thanase Evêque d'Alexandrie, Marcel Evêque d'An-  
 cyrie, Asclepas Evêque de Gaza nos tres-chers freres,  
 & collegues, & les autres ministres du Seigneur,  
 qui sont avec eux, sont innocens des crimes qu'on  
 leur imputoit. Nous avons aussi écrit à leurs Eglises,  
 afin que les peuples qui sont soumis à leur conduite  
 reconnoissent leur innocence, les attendent comme  
 leurs veritables Pasteurs, & regardent comme des  
 loups ceux qui se sont emparez de leur troupeau,  
 tels que sont Gregoire, Basile, & Quintien, & que  
 bien loin de les tenir pour Evêques, ils ne leur don-  
 nent pas seulement le nom de Chrétiens, qu'ils n'en-  
 tretiennent aucune correspondance avec eux, qu'ils  
 ne leur écrivent point, & ne reçoivent point de leurs  
 lettres. Le saint Concile a déposé d'un commun  
 consentement Theodore Evêque d'Heraclée en Eu-  
 rope; Narcisse Evêque de Neroniade en Cilicie;  
 Acace Evêque de Cesarée en Palestine; Etienne E-  
 vêque d'Antioche; Ursace Evêque de Singidon en  
 Mœsie; Valens Evêque de Murfa en Pannonie; Me-  
 nophante Evêque d'Ephese, & George Evêque de  
 Laodicée, parce qu'ils ont tous imité l'extravagance  
 d'Arius, & ont été convaincus de divers crimes.  
 Il est vrai que George Evêque de Laodicée ayant eu

L'AN DE  
 N. S.  
 347.

CON-  
 STANCE,  
 ET CONS-  
 TANT.

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

L'AN DE  
N. S.

347.

CONS  
TANCE,  
ET CONS-  
TANT.

Ep. aux  
Galat.  
ch. I.

peur, n'est pas venu d'Orient, mais il a autrefois été déposé par le bienheureux Alexandre Evêque d'Alexandrie, & est aussi coupable que les autres. Nous les avons tous jugez indignes non seulement de la qualité d'Evêques, mais de la communion des fideles. Ceux qui separent le fils de la Divinité & de la substance de son Pere, doivent être separez de la fainteté de l'Eglise; ceux qui éloignent le Verbe du principe d'où il procede, doivent être éloignez de la société des Chrétiens. Qu'ils soient donc anatheme à vous, & à tous les fideles parce qu'ils ont corrompu la parole de la Verité. C'est un precepte du saint Apôtre. *Si quelqu'un vous annonce un Evangile different de celui que vous avez reçu, qu'il soit anatheme.* Ordonnez que personne ne communie avec eux, car qu'y a-t'il de commun entre la lumiere, & les tenebres? Eloignez les de vous puisque Jesus-Christ, & Belial ne se peuvent accorder. Gardez-vous bien, nos tres chers freres, de leur écrire, ni de recevoir de leurs Lettres. Faites plutôt en sorte nos tres chers freres, & collegues que vous soyez presens en esprit au Concile, consentez y en le signant, afin que tous les pasteurs de l'Eglise se trouvent en parfaite intelligence. Nous declarons retranchez du corps de l'Eglise Catholique ceux qui disent que Jesus-Christ est Dieu, mais qu'il n'est pas vrai Dieu; qu'il est fils, mais qu'il n'est pas vrai fils, & qu'il a été & engendré & fait tout ensemble. C'est ainsi qu'ils ont expliqué le terme d'engendré en disant, ce qui a été engendré, a aussi été fait. Au lieu que le fils de Dieu est avant tout les siecles, ils

luy attribuent un commencement, & une fin, bien qu'ils disent que ce commencement, est plus ancien que le temps. Valens & Ursace sont sortis depuis peu d'Arius, comme deux viperes d'un aspic. Ils se vantent d'être Chrétiens bien qu'ils disent que le Verbe, & le saint Esprit ont été crucifiez, sont morts & ressuscitez, & qu'ils assurent comme les heretiques que le Pere, le Fils, & le saint Esprit ont des natures differentes, & separées. Pour nous, nous avons reçu de nos Peres cette tradition, & cette foi Catholique, & Apostolique, que le Pere, le Fils, & le saint Esprit n'ont qu'une Nature, que les heretiques appellent Substance. Que s'ils nous demandent quelle est la nature du Fils, nous répondrons que c'est la mesme que celle du Pere, que le Pere n'a jamais été, ni pu être sans le Fils, ni le Fils sans le Pere. Le Fils a témoigné lui mesme, qu'ils ne peuvent être l'un sans l'autre, quand il a dit, je suis dans mon Pere, & mon Pere est dans moi; & en un autre endroit, mon Pere & moi ne sommes qu'une mesme chose. Personne d'entre nous ne nie qu'il n'ait été engendré, mais nous disons qu'il a été engendré avant toutes choses visibles, & invisibles, & qu'il est l'Auteur & le Createur des Anges, & des Arcanges, de l'univers, & de la Nature humaine. L'Ecriture Sainte dit, la sagesse qui a fait toutes choses, m'a enseigné, & en un autre endroit. Toutes choses ont été faites par luy. Le Verbe étant toujours, il n'a point eu de commencement. Car s'il avoit eu un commencement, il n'auroit pas toujours été. Dieu n'aura jamais de fin. Nous ne disons pas que le Pere soit le Fils,

L'AN DE

N. S.

347.

CONS-  
TANCE,  
ET CONS-  
TANT.

S. Jean  
ch. 14.

ch. 10.

L'AN DE

N. S.

347.

CONS-

TANCE,

ET CONS-

TANT.

ni que le Fils soit le Pere. Mais le Pere est le Pere du Fils, & le Fils est le Fils du Pere. Nous confessons qu'il est la puissance du Pere. Nous confessons qu'il est le Verbe de Dieu le Pere, & qu'il n'y en a point d'autre que lui; que le Verbe est vrai Dieu, qu'il est la Sagesse, & la Puissance. Nous disons qu'il est véritable Fils, non de la maniere que les hommes sont appelez fils de Dieu, soit à raison de  
 » la naissance spirituelle qu'ils reçoivent au bapême,  
 » ou à raison de leurs vertus, en recompense desquel-  
 » les on leur attribüe ce titre, & non à raison d'une  
 » mesme substance qui est commune au Pere, & au  
 » Fils. Nous confessons qu'il est tout ensemble & uni-  
 » que, & premier né. Il est unique parcequ'il est, & à  
 » toujours été dans le Pere. Il est premier né à cause  
 » de la nature humaine; & il a cet avantage parmi les  
 » hommes auxquels la grace tient lieu comme d'une  
 » seconde creation, qu'il est le premier né d'entre les  
 » morts. Nous confessons qu'il n'y a qu'un Dieu, &  
 » que la divinité du Pere, & du Fils est la mesme. Per-  
 » sonne ne nie que le Pere ne soit plus grand que le  
 » Fils, non que leur nature soit differente, mais par-  
 » ceque le titre de Pere est plus relevé que celui de Fils.  
 » L'explication de ceux qui pretendent que le Seigneur  
 » a dit, *Mon Pere, & moi ne sommes qu'une mesme chose,*  
 » à cause de l'intelligence & de la correspondance  
 » parfaite qui est entr'eux, est une explication fausse,  
 » & impie. Tous tant que nous sommes de Catholi-  
 » ques, nous avons condamné cette opinion pleine  
 » d'extravagance, & d'aveuglement. Ils supposent qu'il  
 » peut y avoir des differens & des disputes entre Dieu

Saint Jean  
chap. 10.

le Pere tout-puissant , & son Fils , comme il y en a souvent entre les hommes , qui contestent , & puis s'accordent , ce qu'on ne sauroit seulement penser sans se rendre coupable d'une impertinence tres-ridicule. Pour nous nous tenons , nous croyons , & nous assurons que ce sacré Oracle , *Mon Pere & moi ne sommes qu'une mesme chose* a été prononcé à cause de l'unité de la nature du Pere , & du Fils. Nous croyons que le Fils regne toujours avec son Pere , sans que son regne ait de commencement , ni de fin , ni qu'il soit sujet au temps. Car ce qui a toujours été , n'a jamais commencé , & ne peut jamais finir. Nous croyons , & nous recevons le Saint Esprit Paraclet , que le Seigneur a promis , & que nous ne doutons point qu'il n'ait envoyé. Ce n'est point cet Esprit qui a souffert , mais c'est l'homme que le Verbe a pris dans le sein de la Vierge qui a souffert , & qui pouvoit souffrir ; car l'homme est sujet à la mort , au lieu que Dieu est immortel. Nous croyons que le troisiéme jour l'homme ressuscita en Dieu , & non pas Dieu en l'homme ; & que Jesus-Christ offrit comme un present à son Pere , cette nature humaine qu'il avoit garantie du peché , & de la corruption. Nous croyons qu'au temps convenable qu'il a déterminé il jugera tous les hommes de toutes leurs actions. Ceux dont nous parlons sont si fort aveuglez , & ont l'esprit couvert de tenebres si épaisses , qu'ils ne sauroient voir la lumiere de la verité. Ils n'entendent pas en quel sens le Seigneur a dit ces paroles : Afin qu'ils ne soient qu'un en nous. Il est clair pourquoi il a dit qu'ils ne soient qu'un ; c'est qu'encore que les

L'AN DE

N. S.

347.

C O N S -  
T A N C E ,  
E T C O N S -  
T A N T .

L'AN DE

N. S.

347.

CONS-  
TANCE,  
ET CONS-  
TANT.

Apôtres eussent reçu le Saint Esprit, ils n'étoient pas le Saint Esprit qu'ils avoient reçu ; aucun d'eux n'éroit ni le Verbe, ni la Sagesse, ni la Puissance, ni le Fils unique. Comme vous, & moi, dit-il, ne sommes qu'un, ainsi qu'ils ne soient qu'un en nous. Le Seigneur a parlé tres-exactement quand il a dit, qu'ils ne soient qu'un en nous, il n'a pas dit qu'ils ne soient qu'un en nature, de la mesme sorte que mon Pere & moi ne sommes qu'un; mais il a dit qu'ils ne soient qu'un, étant unis ensemble par l'unité d'une mesme foi, d'une mesme creance, de la grace de Dieu le Pere, & de la charité du Sauveur.

Cette lettre est une preuve convainquante de la calomnie des accusateurs, de l'iniquité des Juges, & de la saine doctrine des Evêques qui ont assisté à ce Concile. Ces saints Evêques nous ont enseigné non seulement les veritez qui regardent la nature de Dieu, mais aussi celles qui regardent le mystere de la Redemption de l'homme. L'Empereur Constant fut fâché de la legereté de Constance son frere, & conçut une furieuse colere contre ceux qui en avoient abusé. Ayant donc choisi deux Evêques parmi ceux qui avoient assisté au Concile de Sardique, il les envoya à Constance avec Salien Maître de la Milice, homme d'une pieté, & d'une équité singuliere. La lettre qu'il leur mit entre les mains étoit une lettre pleine de vigueur, qui contenoit non seulement une priere, & une exhortation, mais des menaces. Le sens étoit qu'il ajoûtât pleine & entiere creance, à ce que les Evêques lui diroient, qu'il prît connoissance des crimes d'Etienne, qu'il rétablît

Athanasé sur son Siege, puisque la calomnie de ses accusateurs, & l'iniquité de ses Juges étoient manifestes. Il ajoûta que s'il ne vouloit déferer à sa priere, & rendre la justice qu'il lui demandoit, il iroit lui-mesme à Alexandrie, qu'il y rendroit Athanasé au peuple qui le souhaitoit avec passion, & qu'il chasseroit ses ennemis. Constance étoit à Antioche lorsqu'il reçut cette lettre, & promit d'executer fidelement ce qui y étoit contenu. Les ennemis de la verité en ayant conçu un extrême déplaisir, formerent l'execrable dessein que je vas dire.

L'AN DE

N. S.

347.

C O N S-

T A N C E,

E T C O N S-

T A N T.

## C H A P I T R E I X.

*Piege dressé aux deux Evêques envoyez par  
l'Empereur Constant.*

**L**Es deux Evêques que l'Empereur Constant avoit envoyez dont l'un se nommoit Euphratas, & l'autre Vincent logeoient à Antioche proche d'une hauteur, & le Maître de la Milice logeoit dans un autre quartier. Etienne tenoit alors le gouvernail du vaisseau de l'Eglise d'Antioche, & la faisoit couler à fond. Il avoit plusieurs ministres de ses tyranniques entreprises, par le moyen desquels il persecutoit les défenseurs de la bonne doctrine. Le Chef de ces ministres étoit un jeune homme hardi, entreprenant, & tres-corrompu dans ses mœurs. Il ne se contentoit pas d'attaquer les hommes au milieu des rues, & de les traiter indignement, il entroit impudemment dans les maisons, & en tiroit des Dames de

L'AN DE

N. S.

CONS-

TANCE,

ET CONS-

TANT.

condition. Mais sans m'engager à faire une longue enumeration de ses crimes, je me contenterai de rapporter ce qu'il fit contre ces deux Evêques, parceque ce fait suffit seul pour donner quelque idée des violences qu'il exerça contre les citoyens. Il alla trouver une Courtisane, & lui dit qu'il étoit arrivé des Etrangers qui souhaitoient de passer la nuit avec elle. Ayant ensuite posé quinze hommes de sa faction en embuscade dans une maison proche de la montagne où logeoient les deux Evêques, il marcha avec la Courtisane vers la porte, qui lui ayant été ouverte par un valet qu'il avoit gagné par argent, il entra, & ayant montré à la femme la chambre d'Euphratas le plus âgé des deux Evêques, il lui dit qu'elle entrât dedans, & pour lui il sortit pour aller querir ses compagnons qu'il avoit posez en embuscade. Euphratas étoit couché dans la premiere chambre, & Vincent dans la seconde. Euphratas ayant entendu du bruit demanda qui c'étoit. La femme ayant répondu, il eut peur, & croyant que c'étoit le diable qui avoit pris la figure d'une femme, il appela Jesus-Christ nôtre Sauveur à son secours. Cependant le jeune homme ( il s'appeloit Onager, c'est à dire, âne sauvage, & il en étoit un en effet, parce qu'il donnoit des coups de piés aux personnes de piété, ) revint à la tête de sa bande en criant, & on appelant méchans ceux qui esperoient que de méchans Juges leur seroient favorables. Vincent s'étant levé, & tous les valets qui étoient dans la maison étant accourus au bruit, ils ne purent prendre que sept des compagnons d'Onager, les autres s'étant échapez.

La

La femme fut aussi arrêtée, & mise en prison. Dès la pointe du jour les deux Evêques donnerent avis au Maître de la Milice de ce qui leur étoit arrivé, & allèrent tous trois ensemble au Palais de l'Empereur, pour se plaindre de la violence d'Etienne qui avoit été si publique, que pour l'en convaincre il ne faisoit ni Juges, ni témoins. Le Maître de la Milice demandoit hautement que l'affaire fût jugée non par des Evêques assemblez dans un Concile, mais par les Juges ordinaires. Il offroit de livrer les Clercs des Evêques pour être mis les premiers à la question, pourvu que les Domestiques d'Etienne subissent la mesme loi. Comme ce dernier combattoit cette proposition, & soutenoit que des Ecclesiastiques ne devoient point être mis à la question, l'Empereur & les principaux de sa Cour trouverent à propos que l'affaire fût jugée dans son Palais. La femme fut la premiere interrogée, & on lui demanda par qui elle avoit été menée dans l'hôtellerie où logeoient les deux Evêques. Elle répondit qu'un jeune homme l'étant venu trouver, lui avoit appris l'arrivée de deux Etrangers, & déclaré le mauvais desir qu'ils avoient pour elle; que sur le soir il étoit venu la prendre, & l'avoit menée à l'hôtellerie, qu'ayant cherché ses compagnons, & les ayant trouvez, il l'avoit fait entrer dans la maison, & lui avoit dit qu'elle montât à la premiere chambre; que quand elle y étoit entrée l'Evêque avoit demandé qui c'étoit, qu'il avoit eu peur, & avoit eu recours à la priere, & enfin que tout le monde étoit accouru en foule.

L'AN DE  
N. S.

CON-  
STAN-  
CE,  
ET CONS-  
TANT.

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE X.

CON-  
STAN-  
CE,  
ET CONS-  
TANT.

*Déposition d'Etienne Evêque d'Antioche.*

**A**près que les Juges eurent oïi cette deposition ils ordonnerent qu'on amenât le plus jeune de ceux qui avoient été arrêtez. Avant qu'on l'eût mis à la question, il expliqua toute l'intrigue, & confessa qu'Onager en étoit auteur. Onager ayant été amené déclara qu'il n'avoit rien fait que par le commandement d'Etienne. La malice de cet Evêque ayant été découverte de cette sorte, l'Empereur & les autres Juges dirent aux Evêques qui étoient dans la ville qu'ils le déposassent, & ils le chasserent à l'heure même de l'Eglise. Quand il en sortit la perfidie d'Arius n'en sortit pas avec lui, parceque Leonce lui succeda. C'étoit un Phrygien, fourbe & trompeur de son naturel, & aussi dangereux que les ecueils qui sont sous la mer. Nous parlerons de lui plus au long ci après. L'Empereur Constance ayant reconnu par experience les pieges qu'on avoit malicieusement dressez aux Evêques, écrivit trois fois au grand Athanase, pour l'inviter à partir d'Occident pour retourner à Alexandrie. J'insérerai ici la seconde lettre qu'il lui écrivit, parce qu'elle est la plus courte des trois.

## C H A P I T R E X I.

*Lettre de l'Empereur Constance à S. Athanase.**Constance Vainqueur, Auguste: A Athanase Evêque.*

L'AN DE

N. R.

348.

C O N S T A N C E,  
E T C O N S T A N T.

**B**ien que je vous aye mandé par mes lettres précédentes de revenir à la Cour pour satisfaire au desir que j'ai de vous renvoyer à votre Siege, je vous adresse encore celle-ci, pour vous exhorter à prendre promptement sans crainte, ni défiance une voiture publique, afin de vous rendre ici, & d'y jouïr de ce que vous desirez.

## C H A P I T R E X I I.

*Retour de saint Athanase.*

**Q**uand Athanase fut de retour l'Empereur Constance le reçut tres-civilement, & lui permit de gouverner comme auparavant son Eglise. Mais quelques-uns des plus puissans de la Cour qui étoient infectez de l'heresie d'Arius, lui proposerent de demander à Athanase une Eglise pour ceux qui faisoient difficulté de parrieper à sa communion. L'Empereur ayant fait la proposition à Athanase, il lui répondit qu'elle étoit fort juste, mais qu'il avoit aussi une grace à lui demander. L'Empereur ayant promis de lui accorder ce qu'il demanderoit, il demanda une Eglise dans Antioche pour ceux qui faisoient

P ij

L'AN DE  
N. S.

CONS-  
TANCE,  
ET CONS-  
TANT.

difficulté de participer à la communion de ceux qui tenoient la principale Eglise. Constance témoigna que la demande lui paroissoit juste, mais les principaux de la faction des Ariens en empêcherent l'effet, en disant qu'il ne falloit donner d'Eglise ni aux uns, ni aux autres. Constance après avoir admiré la vertu d'Athanasé l'envoya à Alexandrie. Comme Gregoire y avoit été tué par les habitans, il y fut reçu avec de grans témoignages de joye. Les uns en firent des festins, les autres celebrerent les vertus de leur Pasteur, & tous louerent Dieu de le leur avoir rendu.

## CHAPITRE XIII

### *Troisième exil de saint Athanasé.*

350.

L'Empereur Constant étant mort bien-tôt après, ceux qui dispoioient comme il leur plaisoit de l'esprit de l'Empereur Constance son frere, lui rappelerent dans la memoire le different qui avoit été entr'eux à l'occasion d'Athanasé, & le peu qu'il s'en étoit falu qu'ils ne fussent venus à une rupture ouverte, & à une guerre civile. Constance étant trompé par ces discours commanda qu'on fit mourir Athanasé comme un scelerat, & envoya pour cet effet Sebastien avec des gens de guerre. Ce saint Evêque qui courut en cette occasion un grand hazard, & qui l'évita par le plus grand bonheur du monde, nous expliquera mieux que personne de quelle maniere il s'échapa d'entre les mains des soldats qui le cherchoient. Voici comme il en parle dans l'Apo-

logie qu'il a faite pour justifier sa retraite. Qu'ils s'informent de la maniere dont je me retiré, & qu'ils l'apprennent de ceux de leur parti. Il y avoit des Ariens qui étoient entrez avec les soldats tant pour les animer contre moi, que pour me montrer à eux. Si le recit que je ferai de ce qui se passa alors ne leur donne de la compassion, il leur donnera au moins de la honte. La nuit étant déjà commencée, & une partie du peuple étant demeurée dans l'Eglise pour y attendre l'heure de l'assemblée, un Commandant arriva à la tête de plus de cinq mille hommes, qui avoient l'épée à la main, des traits, des flèches, & des massuës. Il fit investir l'Eglise de peur que personne n'en sortît. Comme je ne croyois pas pouvoir abandonner le peuple au milieu d'un si horrible desordre, mais plutôt devoir m'exposer au danger pour son salut, j'ordonné de ma chaise où j'étois assis que le Diacre lût un Pseaume, & que le peuple répondît : Sa misericorde demeure eternellement, & qu'ensuite chacun retournât chez soi. Mais les gens de guerre étant entrez dans l'Eglise, & ayant entouré l'Autel pour se saisir de moi, les Ecclesiastiques, & les Laiques qui étoient demeurez m'exhorterent à me retirer. Je refusé de le faire, & protesté que je ne sortirois point que tous les autres ne fussent sortis avant moi. M'étant levé, & ayant fait dire une oraison je prié le peuple de fortir, & je dis qu'il valoit mieux que je demeurasse dans le danger, que non pas qu'aucun souffrît le moindre mal. Lorsque la plus grande partie du peuple fut hors de l'Eglise, comme le reste suivoit, les Moines & les

L'AN DE  
N. S.CONS-  
TANCE.

L'AN DE

N. S.

C O N S-

TANCE.

Ecclesiastiques qui étoient avec moi m'emmenèrent. Je prens à témoin Dieu qui me conduisit, & qui me garda, que je passé au milieu des Soldats qui entouroient l'Autel, & qui marchoient le long de l'Eglise. Nous sortîmes de la sorte, sans être aperçus, louant Dieu & le remerciant de ce que nous n'avions point abandonné le peuple, mais de ce que l'ayant mis en sûreté, nous avons ensuite évité de tomber entre les mains de ceux qui nous cherchoient.

## C H A P I T R E X I V.

*Violences commises par George Evêque  
d'Alexandrie.*

356.

**A** Athanase s'étant échappé de la sorte d'entre les mains cruelles de ceux qui le cherchoient, la garde de son troupeau fut confiée à George qui étoit un véritable loup, & qui déchira les brebis avec une plus horrible cruauté que ni un loup, ni un ours, ni un leopard n'auroient pû faire. Il contraignit des filles qui avoient consacré à Dieu leur virginité, non seulement de renoncer à la communion d'Athanase, mais encore de condamner la foi de leurs Peres. Il avoit pour compagnon, & pour ministre de sa cruauté Sebastien Commandant des troupes, qui ayant fait allumer un grand feu au milieu de la Ville, y presentoit des filles toutes nues, & les pressoit de renoncer à leur foi. Bien qu'elles servissent d'un spectacle fort triste, & fort déplorable aux yeux tant des fideles, que des infideles, elles trouvoient de

l'honneur dans ces affronts, & recevoient avec joye les coups qu'on leur donnoit en haine de leur Religion. Leur Pasteur racontera mieux que moi leurs tourmens, & leur constance, voici ses paroles.

L'AN DE  
N. S.  
356.

George étant ensuite arrivé au temps du carême, de Capadoce d'où ils l'avoient envoyé, il enche- rit sur les violences qu'ils avoient commises. A- près la semaine de Pâque on vit de saintes Vierges mises en prison, de venerables Prelats liez, & traî- nez par les soldats, les maisons des veuves, & des orphelins pillées, & les Chrétiens transportez pendant l'obscurité de la nuit, hors du lieu de leur demeure. On mit le sellé sur les portes de plusieurs maisons, & les freres des Ecclesiastiques furent inquiétez à leur sujet. Ces violences furent tres fâcheuses. Mais celles qui furent commises depuis, le furent encore davantage. Le peuple ayant gardé le jeûne dans la semaine d'après la Fête de la Pentecôte, s'assembla au cimetiére pour y faire sa priere, à cause qu'il évitoit la communion de George. Ce scelerat en ayant eu avis anima contre cette sainte assemblée, le Duc Sebastien de la Secte des Manichéens, qui fondit dessus à main armée un jour de Dimanche. N'ayant trouvé qu'un petit nombre de Chrétiens qui n'avoient pas encore achevé leur priere, les autres s'étant retirez à cause que la nuit approchoit, il se porta à tous les excés que l'on pouvoit attendre du ministre de la fureur de ceux qui l'avoient envoyé. Il commanda d'allumer un grand bucher, & en ayant fait approcher ces saintes Vierges, dont je viens de parler, il voulut les contraindre à faire pro-

C O N S -  
T A N C E .

L'AN. DE

N. S.

356.

C O N S -

T A N C E.

fession de l'erreur d'Arius. Quand il vit que leur con-  
 stance étoit inébranlable, il les fit dépouiller, &  
 battre avec une si horrible violence, qu'on ne les  
 pouvoit plus reconnoître. Il se faisit après cela de  
 quarante hommes, qu'il tourmenta d'un genre de  
 supplice tout extraordinaire, & tout nouveau. Il leur  
 » fit déchirer le dos avec des branches de Palmier  
 » dont les pointes entrèrent si avant dans les chairs de  
 » quelques-uns, qu'ils demeurèrent fort long-temps  
 » entre les mains des Chirurgiens, & que d'autres qui  
 » ne purent supporter l'effet des remèdes, en mouru-  
 » rent. Il transporta à Oasis ceux qui avoient été guéris  
 » & les saintes Vierges qui étoient demeurées fermes  
 » dans la foi. Ils refusèrent d'abord aux parens de ceux  
 » qui étoient morts par la violence des tourmens, la  
 » permission de donner la sepulture à leurs corps. Ils  
 » les jetterent, ou les cachèrent, à dessein de faire  
 » croire qu'ils n'avoient aucune connoissance de la  
 » cruauté qu'ils avoient exercée. Mais ils se tromperent  
 » dans cette folle esperance. Car les parens des morts  
 » qui avoient d'un côté de la joye de la generosité de  
 » leur confession, & de l'autre du dépit du refus qu'on  
 » leur avoit fait de leurs corps, pour leur rendre le  
 » devoir de la sepulture, ne manquerent pas de pu-  
 » blier une cruauté si inouye. Ces impies exilerent d'E-  
 » gypte, & des deux Libyes, Ammonius, Muius,  
 » Cajus, Philon, Hermez, Pline, Psinofiris, Nilam-  
 » mon, Agapius, Anagamfe, Marc, Draconce, A-  
 » delphe, un autre Ammonius, un autre Marc, &  
 » Athenodore Evêques, & Hierax, & Dioscore Prê-  
 » tres, & les traiterent avec une si étrange inhumanité,  
 que

que quelques uns moururent en chemin, & quelques autres au lieu de leur exil. Enfin il y eut plus de trente Evêques auxquels ils procurèrent une mort violente. Car ils n'avoient point d'autre dessein non plus qu'Acab, que d'ôter la verité du monde, s'il leur eût été possible.

Le mesme Athanase a encore écrit, ce qui suit dans une Epitre qu'il adressa à ces saintes filles, qui avoient souffert un si cruel traitement. Qu'aucune de vous ne s'afflige de ce que les impies vous privent de l'honneur de la sepulture. L'impieté des Ariens s'est portée jusques à ces excez, que d'assiéger les portes, & s'asseoir comme des Demons sur les tombeaux, pour empêcher que l'on n'y mette des corps. George commit alors ces violences dans Alexandrie, & d'autres semblables.

Le grand Athanase ne voyoit point de lieu où il pût trouver aucune sureté pour luy, parce que l'Empereur avoit promis une fort grande recompense à celuy qui le luy ameneroit vif, ou qui luy apporteroit sa tête.

---

## CHAPITRE XV.

### *Concile de Milan.*

**M**agnence s'étant emparé depuis la mort de Constant de l'Empire d'Occident, Constante partit pour aller en Europe, & pour s'opposer à l'établissement de sa tyrannie. Mais cette guerre là n'assoupit pas l'autre guerre qu'il avoit déclarée aux

*Tome IV.*

L'AN DE

N. S.

356.

CON-  
FANCE.

L'AN DE

N. S.

356.

C O N S-

T A N C E.

Catholiques. Car les Ariens qui le tenoient engagé dans leur erreur, & qui luy persuadoient tout ce qu'ils vouloient, luy persuaderent de convoquer un Concile à Milan ville d'Italie, & de contraindre les Evêques qui y seroient assemblez, d'approuver la deposition qui avoit été ordonnée à Tyr par de mechans Juges, & de les obliger ensuite à faire un nouveau formulaire de foi, depuis qu'Athanase avoit été chassé de l'Eglise d'Alexandrie. Les Evêques se rendirent à cette ville là selon l'ordre de l'Empereur. Mais ils n'y firent rien de ce qu'il desiroit. Au contraire ils eurent le courage de luy reprocher que ce qu'il ordonnoit étoit injuste & impie, en haine de quoi ils furent exilés aux extremités de l'Empire. Le grand Athanase parle de ceci dans son Apologie en ces termes. Qui pourroit jamais raconter tous les maux qu'ils ont faits? Comme les Eglises jouissoient, il n'y a pas long-temps d'une paix assez profonde, & que les peuples étoient assemblez pour faire la priere en commun, Libere Evêque de Rome, Paulin Evêque de la Metropole des Gaules, Denys Evêque de la Metropole d'Italie, Lucifer Evêque de la Metropole de l'Ile de Sardaigne, & Eusebe Evêque d'une ville d'Italie, tous ces Prelats dis-je recommandables par la pureté de leur vertu, & par le zele avec lequel ils prêchoient la verité, furent enlevez, & emenez en exil; à cause seulement du refus qu'ils faisoient de consentir à l'heresie Arienne, & de signer nôtre condamnation. Est-il necessaire que je parle du grand Osius, de ce celebre Prelat qui jouit d'une si heureuse vieillesse, & qui a confessé si ge-

nerusement la foi ? Il n'y a personne qui ne sache qu'il est du nombre des exiléz. C'est sans doute le plus illustre Ecclesiastique du siècle. Y a-t-il eu quelque Concile, où il n'ait pas présidé, & où il n'ait pas persuadé tous les esprits par la force de ses discours ? Y a-t-il quelque Eglise qui ne conserve pas de glorieuses marques de ses soins ? Y a-t-il quel- qu'un qui dans son affliction ait eu recours à lui, & qui n'en ait pas reçu de la consolation ? Y a-t-il quel- qu'un qui ait imploré son secours, & qui n'ait pas senti les effets de sa charité ? Cependant leur cruauté n'a pas épargné ce grand homme, parce que la con- noissance qu'il avoit de la fausseté de leurs accusa- tions, l'avoit empêché de consentir par écrit à la trame qu'ils brassoient pour nous perdre.

L'AN DE

N. S.

356.

C O N S -

T A N C E.

On peut connoître par ce que je viens de transcrire, les violences que les Ariens exercent contre ces saints hommes. Ce que le mesme Evêque raconte dans le mesme ouvrage fait voir l'adresse, & la malice des intrigues que les principaux de cette dangereuse faction, formerent contre plusieurs autres personnes. Voici ses paroles. Quelqu'un de ceux qu'ils ont une fois entrepris de persecuter, est-il jamais tombé entre leurs mains, sans qu'il ait souffert toute sorte d'outrages ? Ont-ils jamais trouvé aucun de ceux qu'ils cherchoient, sans qu'ils l'ayent fait mourir miserablement, ou sans qu'ils l'ayent au moins estropié de tous ses membres ? Les executions que les Juges ordonnent, doivent être imputées à ces herétiques, puisque les Juges ne sont que les ministres de leur rage, & de leur vengeance. Y a-t-il quelque lieu qui

Q ij

L'AN DE

N. S.

356.

C O N S-

T A N C E.

n'ait point de vestiges de leur cruauté? Quelqu'un a-t-il eu le courage de se déclarer contre leurs sentimens, sans qu'ils l'ayent opprimé de la même sorte que Jesabel opprima autre fois Naboth? Y a-t'il quelque Eglise que leur injustice n'ait pas jettée dans la douleur, & dans la tristesse? Antioche regrette  
 » la perte d'Eustate ce Prelat Orthodoxe, & ce Con-  
 » fesseur intrepide. Balanée, pleure l'absence d'E-  
 » phration. Palte, & Antarade celle de Cymatius, &  
 » de Cartere. Andrinople gemit pour les rigueurs exer-  
 » cées contre Eutrope très cheri de Dieu, & contre  
 » Lucius son successeur, que ces heretiques ont plusieurs  
 » fois chargé de chaines, sous la pesanteur desquelles  
 » il a enfin rendu le dernier soupir. Ancyre, Berée, &  
 » Gaza, sont dans l'affliction à cause de Marcel, de  
 » Cyrus, & d'Asclepas qui ont été chargez d'outrages,  
 » & envoyez en exil par les violences de cette artifi-  
 » cieuse secte. Ils ont fait chercher Theodule, & O-  
 » lympius Evêques de Thrace. Ils nous ont aussi fait  
 » chercher, & les Prêtres de nôtre Diocese, & il n'y a  
 » pas lieu de douter qu'ils ne nous eussent fait mourir,  
 » s'ils eussent pu nous trouver. Mais nous nous écha-  
 » pames contre leur attente, dans le temps même qu'ils  
 » avoient envoyé des ordres à Donat Proconsul, contre  
 » Olympius, & qu'ils en avoient envoyé d'autres à  
 » Philagre contre nous.

Voila l'excez de l'insolence ou cette faction im-  
 pie se porta contre les personnes les plus recomman-  
 dables par la pureté de leur vertu. Au reste Osius  
 dont parle Athanase, étoit Evêque de Cordouë, a-  
 voit fort paru dans le Concile de Nicée, & avoit

depuis tenu le premier lieu dans celui de Sardique. J'ai dessein d'inferer dans cet ouvrage, la conference que Libere Evêque de Rome eut avec l'Empereur Constance, pour faire voir la generosité avec laquelle il défendit la foi. Des personnes de pieté qui vivoient en ce temps là, recueillirent cette conference à dessein d'exciter le zele des autres par l'exemple de cet Evêque de Rome, qui avoit succédé à Jules successeur de Silvestre.

—————  
L'AN DE  
N. S.  
356.  
—————  
CONS-  
TANCE.

## CHAPITRE XVI.

### *Conference entre Libere Evêque de Rome, & l'Empereur Constance.*

**L'**Empereur Constance dit. Comme vous êtes ce  
Chrétien, & Evêque de nôtre ville, nous ce  
avons jugé à propos de vous mander & de vous ex- ce  
horter de ne prendre aucune part à l'extravagance, ce  
& à l'impiété d'Athanasé. C'est le jugement que l'u- ce  
nivers a rendu contre lui, quand il l'a retranché dans ce  
un Concile de la Communion de l'Eglise. Libere ce  
Evêque a répondu: Empereur, les jugemens Eccle- ce  
siastiques doivent être rendus avec beaucoup de ju- ce  
stice; c'est pourquoy vôtre pieté commandera, si elle ce  
l'a agreable que les Juges s'assemblent, & si Athana- ce  
sé merite d'être condamné, il le fera selon les regles ce  
de l'Eglise; car il ne m'est pas permis de le condam- ce  
ner sans l'avoir jugé. L'Empereur Constance dit: ce  
L'Univers a condamné son impiété, parceque dès le ce  
commencement il a abusé du temps. Libere Evêque ce

Q iij

L'AN DE

N. S.

356.

CON-  
TANCE.

dit . Ceux qui ont signé la condamnation n'ont point vu eux-mêmes comme les choses se sont passées, & ne l'ont signée que par l'amour de la gloire du siècle, & par l'apprehension d'être deshonorés. L'Empereur a dit : Par le desir de quelle gloire, & par l'apprehension de quel deshonneur ? Libere a dit :

» Ceux qui n'aiment point la gloire de Dieu, & qui  
 » ont préféré vos présents à cette gloire, ont condamné  
 » un homme qu'ils n'avoient point vu, ce qui est très  
 » contraire aux principes de la justice Chrétienne.  
 » L'Empereur dit : Athanase étoit présent quand il fut  
 » jugé dans le Concile de Tyr, & condamné par le  
 » suffrage des Evêques de toute la terre. Libere dit : Ja-  
 » mais il n'a été jugé en sa présence, & ceux qui l'ont  
 » condamné en ce temps-là, l'ont condamné sans rai-  
 » son & après qu'il s'étoit retiré. Eusebe Eunuque dit :  
 » Il a été prouvé dans le Concile de Nicée, qu'il étoit  
 » fort éloigné de la vérité de la foi. Libere dit : De  
 » tous ceux qui firent voile vers la Marcote avec Is-  
 » chyras, il n'y en eut que cinq qui dirent leurs avis,  
 » & qui avoient été envoyez pour informer contre l'ac-  
 » cusé : De ces cinq il y en a deux qui sont morts,  
 » savoir Theognis & Theodore : Les trois autres, Ma-  
 » ris, Valens, & Ursace vivent encore. Il y a eu sen-  
 » tence renduë dans le Concile de Sardique, contre  
 » ceux qui avoient été envoyez à la Marcote pour y  
 » informer. Ils ont depuis présenté leur requête, &  
 » ont demandé pardon des actes calomnieux, qu'ils  
 » avoient faits après n'avoir entendu qu'une partie :  
 » Nous avons leur requête entre les mains. Du côté  
 » desquels devons nous nous ranger, & avec lesquels

devons-nous communiquer, Empereur, ou avec ceux qui ont condamné Athanase, & qui ont depuis demandé pardon de l'avoir condamné, ou avec ceux qui ont condamné ces derniers ? Epitacte Evêque dit : Libere ne parle pas pour l'intérêt de la foi, ni pour la défense des jugemens de l'Eglise ; il ne parle que pour avoir occasion de se vanter devant les Sénateurs de Rome d'avoir vaincu l'Empereur par ses raisons. L'Empereur dit à Libere : La quatrième partie êtes-vous du monde Chrétien, pour vouloir protéger seul un impie, & pour vouloir troubler la paix de l'Univers ? Libere dit : Quand je serois seul, la cause de la foi n'en seroit pas moins bonne : Il ne se trouva autrefois que trois personnes assez généreuses pour résister au commandement injuste d'un Prince. Eusebe Eunuque dit. Vous comparez l'Empereur à Nabucodonosor. Libere dit : Pardonnez-moi, je n'ai garde de l'y comparer ; mais vous condamnez témérairement un accusé sans avoir examiné son affaire. Pour moi je demande que d'abord on signe un formulaire conforme à la foi du Concile de Nicée, & qu'ensuite on rappelle tous nos frères des lieux où ils ont été exilés, & qu'on les rétablisse sur leurs Sieges. Quand cela aura été fait, si l'on trouve que la doctrine de ceux qui remplissent maintenant l'Eglise de désordre, & de tumulte, soit conforme à la foi des Apôtres, nous nous rendrons à Alexandrie où sont les accusateurs, & l'accusé, & après avoir pris connoissance de l'affaire nous la jugerons. Epitacte Evêque dit : Il n'y a pas assez de voix publiques pour tant d'Evêques. Libere répondit : Les

L'AN DE  
N. S.  
356.  
C O N S -  
T A N C E.

L'AN DE

N. S.

356.

CONS-

TANCE.

affaires de l'Eglise se peuvent faire sans les voitures publiques : il n'y a point d'Eglise qui ne puisse fournir aux frais qui sont nécessaires pour conduire son Evêque jusques à la mer. L'Empereur dit : Ce qui a été une fois jugé ne peut être revoqué, & l'avis du plus grand nombre d'Evêques doit prevaloir : Vous

» êtes seul qui demeurez dans l'amitié de cet impie.

» Libere dit : Empereur, c'est une chose inouïe qu'un

» juge accuse un absent d'impiété, comme s'il étoit

» son ennemi. L'Empereur dit : Il a offensé tout le monde en general, mais il m'a offensé plus sensiblement

» que personne. Il ne s'est pas contenté d'avoir contribué à la mort de Constantin mon frere aîné, il

» a continuellement aigri Constant d'heureuse mémoire contre moi, & il nous auroit mis mal ensemble, si ma moderation & ma douceur n'avoient été

» au dessus de sa malice & des dangereuses impressions qu'il avoit données à mon frere ; c'est pourquoy j'aurai une plus grande joye d'avoir éloigné ce scelerat

» du gouvernement de l'Eglise, que je n'en ai des vi-

» ctaires les plus importantes, & mesme de celles que j'ai remportées sur Magnence, & sur Silvain. Libere dit : Ne pretendez pas, Empereur, venger vos injures par le ministère des Evêques, dont les mains

» ne doivent être employées qu'à la sanctification des Fideles. Ordonnez, s'il vous plaît, qu'ils retournent

» à leurs Eglises, & s'ils s'accordent avec celui qui défend maintenant la doctrine, qui a été définie dans

» le Concile de Nicée, qu'ils rendent la paix au monde Chrétien, & qu'un innocent ne soit point noté.

» L'Empereur dit : Il n'y a qu'une question : Je souhaite de

de vous renvoyer à Rome, quand vous serez rentré dans la communion des autres Eglises; consentez à la paix, signez-là, & vous retournerez à Rome. Libere dit: J'ai déjà dit adieu à tous nos freres qui sont à Rome, & les loix de l'Eglise doivent être preferées à la demeure de cette ville. L'Empereur dit: Je vous donne trois jours pour deliberer si vous voulez signer, & retourner à Rome, ou pour choisir un lieu où vous serez exilé. Libere dit: Ni trois jours, ni trois mois ne me feront pas changer de sentiment: envoyez-moi où il vous plaira. L'Empereur l'ayant envoyé querir deux jours après, & l'ayant trouvé dans la mesme disposition, le relogua à Berée ville de Thrace. Quand il fut parti, l'Empereur lui envoya cinq cens pieces d'or pour sa dépense. Mais au lieu de les recevoir, il dit à celui qui les avoit apportées: Rendez-les à l'Empereur, il en a besoin pour payer ses troupes. L'Imperatrice lui ayant envoyé une pareille somme, il dit: Donnez cet argent à l'Empereur, il en a besoin pour payer ses troupes: que s'il n'en a pas besoin qu'il le donne à Auxence & à Epitecte, qui en ont besoin. Eusebe Eunuque apporta encore à Libere d'autres sommes d'argent; mais il lui dit: Vous avez rendu desertes toutes les Eglises du monde, & vous m'apportez l'aumône comme à un criminel; retirez-vous, & faites-vous Chrétien. Il fut relegué trois jours après, sans avoir rien reçu de ce qu'on lui avoit offert.

L'AN DE

N. S.

356.

C O N S -  
T A N C E .

L'AN DE

N. S.

357.

CONS-  
TANCE.

## CHAPITRE XVII.

*Exil de Libere. Son retour.*

**C**E genereux défenseur de la verité alla en Thrace, comme il lui avoit été ordonné. L'Empereur étant allé à Rome deux ans après, les Dames de qualité proposerent à leurs maris de supplier l'Empereur de rendre le Pasteur à son troupeau, & que s'ils n'en vouloient rien faire, il les quitteroient pour aller chercher leur Evêque. Les Senateurs répondirent à leurs femmes, qu'ils apprehendoient d'exciter la colere du Prince. Si nous le fâchons, leur dirent-ils, il ne nous pardonnera pas ; au lieu que si vous lui demandez vous-mêmes cette grace, ou il vous l'accordera, ou il vous la refusera sans vous faire aucun autre mal. Ces Dames se resolurent donc d'aller trouver l'Empereur, & se parerent pour cet effet de leurs plus riches habits, afin que jugeant de leur qualité par leur équipage, il leur rendît de plus grans honneurs. S'étant donc presentées devant ce Prince, elles le supplierent d'avoir pitié d'une si grande ville, qui étoit dépourvuë de Pasteur, & exposée à la rage des loups. L'Empereur leur répondit, qu'il y avoit à Rome un Pasteur capable de la conduire, & qu'elle n'avoit pas besoin d'un autre. Felix Diacre de Libere avoit été ordonné Evêque de Rome depuis son depart. Il tenoit la foi du Concile de Nicée, mais il ne laissoit pas de communiquer indifferemment avec ceux qui l'avoient alterée par leurs erreurs. C'est-

pourquoi aucun des habitans de Rome n'entra jamais à l'Eglise tant qu'il fut dedans. Ces Dames n'ayant pas manqué de remontrer ce que je dis à l'Empereur, il en fut touché, & ordonna que le celebre Libere retourneroit du lieu où il avoit été exilé, & que les deux Evêques gouverneroient l'Eglise en commun. La lettre de l'Empereur ayant été lue dans l'Hippodrome, le peuple s'écria qu'elle étoit juste, que les Spectateurs étoient divisez en deux factions de deux couleurs, & que chacune auroit son Evêque. Après s'être moquez de la sorte de la lettre de Constance, ils dirent tout d'une voix: Il n'y a qu'un Dieu, il n'y a qu'un Jesus-Christ, il n'y a qu'un Evêque: Ce sont leurs propres paroles. Quelque temps après ces acclamations du peuple fidele, Libere retourna à Rome, & Felix se retira à une autre ville. J'ai ajouté ce recit à l'histoire du Concile de Milan pour garder un meilleur ordre. Je reprendrai maintenant la suite de mon Ouvrage.

L'AN DE  
N. S.  
357.  
C O N S -  
T A N C E.

## CHAPITRE XVIII.

### *Concile de Rimini.*

**L**orsque les défenseurs de la foi eurent été chassés, ceux qui tournoient l'esprit de l'Empereur comme il leur plaisoit, se promirent de renverser aisément la saine doctrine, & d'établir celle d'Arius, & persuaderent pour cet effet à ce Prince, de convoquer à Rimini les Evêques d'Orient, & d'Occident, & de leur ordonner d'abolir les termes de substance,

359.

R ij

L'AN DE

N. S.

359.

C O N S -

T A N C E.

& de consubstanciel, qui étoient comme deux machines inventées pour détruire l'erreur d'Arius, parce que ces deux termes n'avoient produit que des différens & des troubles. Lorsque les Evêques furent assemblez, ceux qui tenoient la doctrine d'Arius tâchèrent de tromper les autres, & principalement ceux d'Occident qui étoient les plus simples, en leur disant qu'il ne falloit pas diviser le corps de l'Eglise pour deux termes, qui ne se trouvent point dans l'Écriture Sainte; qu'il falloit dire que le Fils est semblable au Pere en toutes choses, & ne rien dire du terme de substance. Les Evêques ayant reconnu leur tromperie, les separerent de leur communion, & écrivirent à Constance qu'ils étoient les successeurs des Peres, qui s'étoient autrefois assemblez à Nicée, que s'ils entreprenøient d'ajouter à leur profession de foi, ou d'en retrancher, ils feroient voir qu'ils ne seroient pas legitimes, & qu'ils condamneroient leurs peres. Leur lettre est le plus clair témoignage de leur foi qu'on puisse produire. Voici comme elle étoit conçue.

## CHAPITRE XIX.

*Lettre du Concile de Rimini à l'Empereur  
Constance.*

» **N**OUS croyons que c'est par la volonté de Dieu,  
 » & par l'ordre de vôtre piété, qu'un aussi grand  
 » nombre d'Evêques que nous trouvons ici se sont  
 » assemblez de diverses parties de l'Occident, afin que

la foi de l'Eglise Catholique éclatée, & que les heretiques soient découverts. Car ayant examiné entre nous les matieres, nous avons trouvé à propos de tenir toujours la foi ancienne, que nous avons reçue des Prophetes, des Evangelistes, des Apôtres par Jesus-Christ Nôtre Seigneur, nôtre Dieu, le Gardien de vôtre Empire, & le Protecteur de vôtre personne, & que nous avons toujours tenuë. Nous avons cru qu'il y auroit eu de l'extravagance, & de l'impieté à changer quelque chose de ce qui a été si justement, & si saintement établi par les Evêques, qui ont tenu le Concile de Nicée avec l'Empereur Constantin de glorieuse memoire, pere de vôtre pieté. Ce Concile a été publié aux peuples, & opposé si heureusement à l'heresie Arienne, qu'il l'a détruite, & avec elle toutes les autres. On n'en sauroit rien ôter, sans donner entrée au poison pernicieux de la doctrine des heretiques. Urface & Valens ont été autrefois soupçonnez de tenir l'heresie d'Arius, & privez pour un temps de la communion. Ils ont demandé pardon, comme il paroît par leurs écrits, & l'ont obtenu au Concile de Milan en presence des Legats de l'Eglise Romaine. Nous ne croyons pas qu'il soit permis de rien retrancher de ce Concile, où les matieres ont été examinées avec soin en presence de Constantin, qui a passé au repos de l'autre vie dans la creance de ce qui avoit été décidé, & de nous éloigner du sentiment d'un si grand nombre de saints Confesseurs, & de successeurs des Martyrs, qui ont celebré ce Concile, & qui ont conservé inviolablement la doctrine des anciens, qui fleurit encore en ce temps auquel vô-

L'AN DE

N. S.

359.

C. O. N. S.

TANCE.

L'AN DE

N. S.

359.

C O N S-

T A N C E.

tre piété a reçu de Dieu le Pere par Jesus-Christ Nôtre Dieu, & Nôtre-Seigneur, le pouvoir de gouverner le monde. Mais de miserables personnes, & de mauvais sens ont eu la hardiesse, & la temerité de publier de nouveau une doctrine impie, & tâchent encore maintenant d'ébranler ce qui a été établi avec une grande sagesse. Car vôtre piété ayant ordonné que nous nous assemblassions pour examiner les matieres de la foi, ceux qui troublent la paix de l'Eglise auxquels Germinius, Auxence, & Caius se sont joints, ont présenté un écrit rempli d'une mauvaise doctrine. Mais ce qu'ils avoient présenté publiquement dans le Concile, n'ayant pas été approuvé, ils ont cru y devoir apporter du changement, & ils y en ont en effet apporté plusieurs fois en tres-peu de temps. On a jugé à propos de conserver inviolablement l'ancienne creance, & de retrancher ces personnes de la communion. Nous avons envoyé nos Deputez à vôtre Clemence, pour l'informer de tout ce qui s'est passé, & pour lui presenter nos lettres, où elle verra les sentimens du Concile. Nous ne leur avons point donné d'autre charge, que de faire en sorte que l'ancienne creance demeure ferme, & inébranlable, & que d'assurer vôtre sagesse que ce que Valens, Ursace, Germinius, & Caius ont publié, n'est point vrai, qu'il est aisé de procurer la paix en changeant fort peu de chose. Comment la paix pourroit-elle être ou procurée, ou entretenuë par ceux qui la renversent, par ceux qui ont rempli de confusion, & de desordre toutes les Eglises, & principalement celle de Rome? Nous supplions vôtre Clemence de re-

cevoir agreablement , & d'écouter favorablement nos Deputez , & de ne pas permettre que l'on fasse cette injure aux anciens, que de changer leur doctrine, que nous croyons qu'ils n'ont tenuë que par l'Esprit de Dieu. Non seulement ces nouveautez troublent le repos des fideles, mais elles détournent les infideles de se soumettre à la foi. Nous vous supplions aussi de commander qu'un si grand nombre d'Evêques, qui sont retenus à Rimini, accablez de vieillesse, & pressés par la pauvreté, ayent la liberté de retourner à leurs Eglises, de peur que les peuples ne souffrent de leur absence. Nous vous supplions, car nous ne saurions nous lasser de repeter plusieurs fois la mesme priere, que l'on n'apporte aucun changement à la foi, que l'on n'en retranche rien, que l'on conserve inviolablement ce qui a été conservé sous le regne du pere de vôtre pieté, & sous le vôtre. Que vôtre sainte prudence ne permette plus que nous soyons arrachez de nos Sieges, & obligez de faire de longs voyages: mais que nous demeurions en paix avec nos peuples, & que nous priions Dieu incessamment pour la santé de vôtre personne, pour la prosperité de vôtre Etat, & pour la paix. Nos Deputez vous donneront un autre écrit, contenant les noms, & les signatures de tous les Evêques.

Les Grans de la Cour, qui favorisoient l'heresie d'Arius donnerent la lettre du Concile à l'Empereur, mais ils ne permirent pas que les Deputez eussent audience, & leur dirent que ce Prince étoit occupé à d'autres affaires. Ce qu'ils faisoient dans l'esperance que les Evêques s'ennuieroient de demeurer

L'AN DE

N. S.

357.

C O N S-

TANCE.

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

L'AN DE

N. 5.

359:

C O N S-

T A N C E.

si long-temps à Rimini ; qu'ils souhaiteroient de retourner à leurs Eglises , & qu'ils romproient le rempart qu'ils avoient élevé contre l'heresie. Mais cet artifice ne leur réussit pas. Car les genereux défenseurs de la foi écrivirent une autre lettre à l'Empereur pour le supplier de donner audience à leurs Deputez , & de rompre le Concile. J'en insererai aussi les propres termes.

## C H A P I T R E X X.

*Autre Lettre du Concile de Rimini à l'Empereur  
Constance.*

*Les Evêques assemblez à Rimini : A l'Empereur  
Constance Vainqueur.*

» **N**ous avons reçu la lettre de vôtre Clemence,  
 » Seigneur Empereur tres-cheri de Dieu , par  
 » laquelle vous nous mandez, que la necessité des affai-  
 » res publiques ne vous a pas permis de donner au-  
 » diance à nos Deputez , & vous nous ordonnez de les  
 » attendre jusques à ce que vôtre pieté ait appris par  
 » leur bouche ce que nous avons décidé conforme-  
 » ment à la tradition de nos predecesseurs. Nous vous  
 » protestons encore par cette lettre que nous ne nous  
 » départons point de nôtre premiere resolution, com-  
 » me nous l'avons fait savoir à nos Deputez. Nous  
 » vous supplions d'avoir la bonté de faire lire cet écrit,  
 » & d'écouter avec patience ce que nos Deputez vous  
 » représenteront de nôtre part. Vôtre douceur recon-  
 noît

noît aussi bien que nous, combien l'absence des Evêques hors de leurs Eglises est un sujet d'une tristesse, & d'une affliction tres-sensible sous un regne aussi heureux que le vôtre. C'est pourquoy nous supplions encore une fois vôtre Clemence, Seigneur Empereur tres-cheri de Dieu, de nous permettre de retourner en nos Eglises avant la rigueur de l'hiver, afin que nous puissions adresser avec les peuples, des prieres à Dieu tout-puissant, & à Jesus-Christ son Fils unique nôtre Seigneur, & nôtre Sauveur pour la prosperité de vôtre regne, comme nous avons toujours fait, & comme nous desirons de faire encore.

L'AN DE  
N. S.

C O N S  
T A N C E.

C H A P I T R E X X I.

*Concile de Nice en Thrace. Profession de foi  
défectueuse.*

**L** Orsque cette seconde lettre eut été présentée à l'Empereur, les Ariens exciterent la colere, & menerent plusieurs Evêques malgré eux à une petite ville de Thrace nommée Nice. En ayant trompé quelques-uns, qui étoient fort simples, & ayant épouvanté les autres, ils leur persuaderent d'ôter du formulaire de foi, les termes de substance, & de consubstanciel, & d'y inserer celui de semblable. Je rapporterai ici la profession de foi qu'ils composerent, non comme une profession Orthodoxe, mais comme une piece qui est contraire aux Ariens, parceque ceux de ce temps-ci, mettent le terme de dissemblable, au lieu de celui de semblable.

*Tome IV.*

S

L'AN DE

N. S.

C O N S -  
T A N C E*Profession de foi proposée au Concile de Nice en Thrace.*

**N**ous croyons un seul Dieu, Pere tout-puissant, de qui sont toutes choses, & un Fils unique de Dieu, engendré de Dieu avant tous les temps, & avant tout commencement, par qui toutes les choses tant  
 » les visibles que les invisibles ont été faites. Nous  
 » croyons qu'il est né seul du Pere, seul d'un seul,  
 » Dieu de Dieu, semblable selon la sainte Ecriture,  
 » au Pere qui l'a engendré, dont la generation n'est  
 » connue que par le Pere mesme, qui l'a engendré.  
 » Nous savons que ce Fils unique de Dieu a été en-  
 » voyé par son Pere, qu'il est descendu du Ciel selon  
 » les Ecritures, pour la destruction du peché & de la  
 » mort, & qu'il est né selon la chair, de la Vierge Ma-  
 » rie par l'operation du saint Esprit, qu'il a conversé  
 » avec ses Disciples, & qu'après avoir accompli tous  
 » les Mysteres selon la volonté de son Pere, il a été  
 » crucifié, est mort, a été enseveli, est descendu aux  
 » Enfers, où il a donné de la terreur; qu'il est ressus-  
 » cité trois jours après; qu'il a conversé avec ses Dis-  
 » ciples, & que quarante jours après il est monté au  
 » Ciel, il s'est assis à la droite de son Pere dans la  
 » gloire duquel il viendra au dernier jour de la resur-  
 » rection, pour rendre à chacun ce qui sera dû à ses  
 » œuvres. Et le saint Esprit que Jesus-Christ nôtre  
 » Seigneur, & nôtre Dieu Fils unique de Dieu a pro-  
 » mis d'envoyer au genre humain pour lui servir d'A-  
 » vocat & d'Esprit de verité, comme il est écrit, &  
 » qu'il a envoyé après qu'il est monté au Ciel. Quant  
 » au mot de substance dont les Peres se sont servis avec

trop de simplicité, & qui n'étant pas entendu par le peuple lui a été un sujet de chute, nous avons trouvé à propos de le rejeter, puisqu'il n'est point dans l'Ecriture, & de ne plus faire de mention à l'avenir de la substance du Pere & du Fils, puisque l'Ecriture n'en fait point. On ne doit pas même parler de l'hypostase du Pere, du Fils, & du saint Esprit. Nous disons que le Fils est semblable au Pere, comme l'Ecriture sainte le dit & l'enseigne. Nous prononçons anathème contre toutes les heresies qui s'opposent à cette exposition de foi, soit qu'elles aient été autrefois condamnées, ou qu'elles se soient élevées depuis peu de temps.

Les uns signerent cette profession par imprudence, & après avoir été trompez, & les autres par crainte. Ceux qui refuserent de la signer furent exilés aux extremités du monde.

L'AN DE  
N. S.

CON-  
STANCE.

## CHAPITRE XXII

*Lettre de Damase Evêque de Rome, & des autres Evêques d'Occident aux Evêques d'Illyrie touchant le Concile de Rimini.*

Cette profession de foi fut désapprouvée par tous les défenseurs de la vérité, & principalement par les Evêques d'Occident, comme il paroît par leur lettre aux Evêques d'Illyrie. Elle est signée premièrement par Damase qui avoit succédé à Libere, & qui étoit orné de toute sorte de vertus, & par quatre-vingt-dix autres, qui avoient été assemblez à Rome, d'Italie,

L'AN DE  
N. S.

& des Gaules, & dont j'aurois mis ici les noms si je n'avois jugé que cela seroit inutile. Mais pour la lettre la voici.

CONS-  
TANCE.

*Damase, Valere, & les autres Evêques assemblez dans le saint Concile de Rome, aux Evêques d'Illyrie, nos tres-chers Freres, salut en Nôtre-Seigneur.*

» **N**ous ne doutons point que vous ne teniez nô-  
 » tre sainte foi, qui est fondée sur la doctrine  
 » des Apôtres, & qui n'est nullement contraire aux  
 » sentimens des Peres, & que vous ne la prêchiez au  
 » peuple. Il n'est pas permis aux Prêtres de Dieu, qui  
 » sont les Maîtres des sages du monde, d'être dans un  
 » autre sentiment. Cependant nous avons appris par le  
 » rapport de nos Freres les Evêques des Gaules, & de  
 » l'Etat de Venise, que quelques-uns s'efforcent d'insi-  
 » nuër l'erreur dont les Evêques doivent prendre garde  
 » que les fideles ne soient surpris, non plus que de tout  
 » ce qui est contraire aux veritables explications, soit  
 » que cette surprise procedé de l'ignorance, ou de la  
 » simplicité de quelques personnes. Ils ne doivent pas  
 » non plus suivre ceux qui inventent de nouveaux  
 » dogmes, mais demeurer fermes dans la foi de nos  
 » peres. C'est pourquoi Auxence Evêque de Milan a  
 » été justement condamné. Il est donc juste que tous  
 » les Docteurs de l'Eglise s'accordent dans l'étendue  
 » de l'Empire Romain, sans déchirer l'unité de la foi  
 » par leurs contestations, & par leurs disputes. Car dès  
 » que la malignité des heretiques commença à s'élever  
 » de la mesme sorte que l'impiété des Ariens s'éleva

encore aujourd'hui, trois cent dix-huit de nos Peres assemblez à Nicée eleverent une muraille contre les machines, & les attaques du demon; & preparerent un contre-poison contre leur doctrine corrompue. Ce contre-poison est de croire que le Pere & le Fils n'ont qu'une mesme divinite, une mesme vertu, & une mesme nature. Nous devons aussi croire que le saint Esprit est de la mesme substance; & nous avons ordonné que ceux qui seront dans un autre sentiment, seront retranchez de nôtre Communion. Quelques-uns ont entrepris de violer cette regle salutaire, & cette decision adorable. Mais ceux mesmes qui s'étoient portez à cet attentat dans le Concile de Rimini, l'ont en quelque sorte reparé, en confessant qu'ils avoient été trompez par une maniere de raisonner, qui ne leur paroissoit pas contraire à la doctrine publiée dans le Concile de Nicée. Le nombre de ceux qui se sont trouvez à Rimini ne peut faire aucun prejudice à la bonne doctrine, par ce qu'ils s'y sont assemblez sans la participation de l'Evêque de Rome, qu'il falloit plutôt consulter que nul autre; sans la participation de Vincent, qui a joui de la dignité Episcopale durant tant d'années, & sans celle d'un grand nombre d'autres, qui étoient de mesme sentiment que ceux-ci, par ce que ceux qui ayant été trompez, ont semblé s'en éloigner, ont témoigné que cet éloignement leur déplaisoit, lorsqu'ils ont eu la liberté entiere de leur jugement. Vous reconnoissez donc qu'il faut retenir inviolablement la doctrine qui a été établie dans le Concile de Nicée sur l'autorité des Apôtres; & que tous les Evêques tant d'O-

---

 L'AN DE  
N. S.

---

 C O N S -  
T A N C E,

L'AN DE  
N. 6.CONS.  
TANCE.

rient , que d'Occident , qui font profession d'être Catholiques , doivent se glorifier de tenir avec nous. Nous espérons que ceux qui sont dans un autre sentiment seront bien-tôt retranchez de nôtre communion , & privez de la dignité Episcopale , de sorte que les peuples délivrez comme du joug des erreurs » qu'ils leur imposent, auront la liberté de respirer. Car » pour eux ils n'ont garde de desaveugler le peuple, » puisqu'ils font aveuglez eux-mêmes. Que vôtre jugement soit conforme au jugement de tous les Evêques, demeurez-y fermes , & inébranlables, & assurez nous-en par vos lettres , afin que nous n'en » puissions douter.

## CHAPITRE XXIII.

*Lettre de Saint Athanase Evêque d'Alexandrie , touchant le mesme Concile de Rimini.*

**L**E grand Athanase parle de cette sorte du mesme Concile de Rimini , dans une lettre aux Africains. Après des preuves aussi claires, & aussi fortes que celles que nous avons apportées , y a-t-il » quelqu'un qui puisse nous opposer l'autorité du Concile de Rimini , ou de quelque autre que de celui de Nicée ? Y a-t-il quelqu'un qui n'ait pas de l'éloignement , ou mesme quelque sorte d'aversion, de » ceux qui témoignent un si extreme mépris des decrets des Saints Peres , qu'ils ne font aucune difficulté de » les abandonner , pour suivre ce qui n'a été ordonné à Rimini que par intrigue , & par violence ? Y a-t-il

quelqu'un qui voulût entrer dans la communion des personnes, qui desapprouvent, ce qu'elles ont fait elles-mêmes ? Or elles font voir très évidemment qu'elles le desapprouvent, puisqu'elles ont composé en plus de dix Conciles, des Formulaires différens, entre lesquels il n'y en a aucun, que leur changement ne condamne. Ils tombent dans le même malheur, où tomberent autrefois les Juifs, qui trahirent nôtre Maître. Car comme ceux-ci n'eurent pas si-tôt quitté la source de l'eau vive, qu'ils creuserent des citernes, qui ne pouvoient contenir l'eau, selon l'expression du Prophete Jeremie, ainsi ceux dont je parle, n'ont pas plutôt renoncé au Concile Oecumenique, qu'ils en ont fait d'autres, qui sont comme des citernes qu'ils ont creusées, mais comme des citernes seches & inutiles, & comme des assemblées de teatre, dépourvuës de toute autorité. Nous ne devons donc point écouter ceux qui nous parlent du Concile de Rimini, ou de tout autre, que de celui qui a été tenu à Nicée. Il semble que ceux qui parlent du Concile de Rimini, ignorent la maniere dont il s'est passé ; car s'ils la savoient, ils l'enseveliroient sous le silence. Vous savez, mes très chers freres, & vous avez appris par le rapport de ceux de vôtre Province, qui ont assisté au Concile de Rimini, qu'Ursace, Valens, Eudoxe, & Auxence auxquels Demophile s'étoit joint, furent deposez pour avoir entrepris de proposer quelque chose de contraire à ce qui avoit été ordonné à Nicée. Ils refuserent de condamner l'heresie d'Arius, & s'en declarerent les defenseurs. Prés de deux cens Evêques

L'AN DE  
N. S.

CONS-  
TANCE.

L'AN DE  
N. S.

CON S-  
TANCE.

qui étoient tres-attachez au service de Dieu, & qui avoient conservé la pureté de la foi, témoignèrent par écrit, qu'ils se contentoient du Symbole de Nicée, & qu'ils ne croyoient rien ni de plus, ni de moins que ce qu'il contient. Ils declarerent la mesme chose à Constance, qui avoit ordonné la convocation de ce Concile. Ceux qui y avoient été deposez, allerent trouver ce Prince, & firent en sorte que leurs Juges furent chargez d'outrages, & menaces qu'il ne leur seroit point permis de retourner à leurs Eglises, & qu'ils seroient retenus en Thrace durant l'hiver, s'ils ne consentoient à la nouveauté. Ainsi s'il se trouve encore quelques personnes qui veüillent nous opposer l'autorité du Concile de Rimini, il faut leur faire voir, que les Evêques que j'ai nommez y ont été deposez, & que les autres ont écrit à l'Empereur pour l'assurer qu'ils ne reconnoissent point d'autre Concile que celui de Nicée, & qu'ils ne cherchoient point d'autre doctrine, que celle qui y avoit été définie. Mais ceux dont je parle, dissimulent ces importantes circonstances, & ne manquent jamais de proposer ce qui a été fait en Trace par force. Ce qui ne fait que trop voir qu'ils ont renoncé à la foi, & qu'ils suivent les égaremens d'Arius. Si quelqu'un veut comparer le grand Concile de Nicée, avec les autres dont les heretiques pretendent se prevaloir, il reconnoitra sans peine la pieté & la sagesse de cette sainte assemblée, & l'impieté & l'extravagance de toutes les autres. Les Evêques qui ont assisté au Concile de Nicée, n'ont point été des Evêques deposez. Ils ont confessé que le  
Fils

Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere. Les autres ont été deposez jusques à trois fois dans la ville de Rimini, & ils ont eu la hardiesse d'écrire qu'on ne doit pas dire que Dieu ait une substance, ou une hypostase.

L'AN DE  
N. S.  
359.  
CONS-  
TANCE.

Voila les machines dont les Sectateurs d'Arius se servirent en Occident, pour attaquer la foi.

CHAPITRE XXIV.

*Fourberie de Leonce. Generosité de Flavien, & de Diodore.*

**A** Pres qu'Etienne successeur de Flaccille eut été chassé du Siege de l'Eglise d'Antioche, Leonce y fut élevé contre la disposition du Concile de Nicée, parce qu'il étoit Eunuque, & qu'il se l'étoit rendu lui-mesme. Saint Athanase rapporte la maniere dont cela arriva. Leonce, dit-il, ayant donné lieu à de mauvais bruits par l'habitude qu'il avoit faite de converser trop souvent avec une jeune fille nommée Eustolie, on luy défendit de la frequenter. Mais il se fit Eunuque afin de la frequenter sans soupçon. Il n'évita pas pourtant le soupçon par là ; & parce qu'il étoit Prêtre, il fut depose. Athanase décrit le reste de ses mœurs de cette sorte. Je ferai voir en peu de paroles ses artifices, & sa fourberie. Il étoit infecté de l'erreur d'Arius ; mais il avoit grand soin de cacher son infection. Ayant remarqué que le Clergé & le peuple étoient partagez, & que les uns en rendant gloire au fils, se servoient de la particule

L'AN DE

N. S.

352.

C O N S-

T A N C E.

qui est une particule conjonctive, au lieu que les autres attribuoient au fils la preposition *per*, & au saint Esprit la preposition, *es*, il dit tout bas les termes par lesquels la sainte Eglise rend gloire à la Trinité, de sorte que ceux qui étoient les plus proches de lui n'entendoient que ces paroles, *és siècles des siècles*. Si nous n'avions point d'autre preuve de sa machanceté, quelqu'un l'excuseroit peut-être en disant qu'il n'avoit point d'autre dessein en cela, que de procurer la réunion des fideles. Mais les persecutions qu'il a suscitées aux défenseurs de la vérité, & les bons offices qu'il s'est efforcé de rendre aux compagnons de son impiété, font voir tres-clairement qu'il cêchoit l'erreur dans le secret de son cœur, de peur d'encourir la colere du peuple, où d'attirer sur soi les effets des menaces que Constance avoit faites à ceux qui seroient si hardis que de publier, que le Fils de Dieu est dissemblable à son pere. Mais il n'a que trop expliqué ses sentimens par ses actions, en ne conferant les ordres, ni ne donnant aucun emploi à ceux qui suivoient la doctrine des Apôtres; & en élevant aux dignitez, & en laissant la liberté de tout faire à ceux qui faisoient profession de l'extravagance d'Arius. Il est constant qu'Acce Maître d'Eunome qui a encheri sur les blasphemes d'Arius fut ordonné Diacre en ce temps là. Mais Flavien, & Diodore qui faisoient profession de la vie Monastique, & qui avoient publiquement entrepris la défense de la doctrine des Apôtres découvrirent à tout le monde, les artifices de Leonce, & le pernicieux dessein par lequel il avoit promu à l'ordre de Diacre

contre l'intérêt de l'Eglise, un homme élevé dans une mauvaise doctrine, & qui ne cherchoit à se rendre célèbre que par l'excez de son impiété. Ils le menacèrent même de se separer de sa communion, de se retirer en Occident, & de publier ses intrigues les plus detestables, & les plus secretes. Leonce étonné de ces menaces défendit à Ace de faire les fonctions de son ordre, & ne laissa pas de le protéger d'ailleurs. Bien que ce Flavien, & ce Diodore ne fussent qu'au rang des Laïques, ils ne laissoient pas d'inspirer à tous les fideles l'amour de la pieté, & le zele de la défendre. Ils diviserent les premiers les fideles en deux chœurs, & leur apprirent à chanter alternativement les Pseaumes. Cette coutume qu'ils ont introduite à Antioche s'est répandue de là, jusques aux extremités de la terre. Ils s'assembloient souvent autour des tombeaux des Martyrs, y chantoient des Hymnes toute la nuit, & y publioient les louanges du Seigneur. Leonce n'osa les en empêcher, à cause de l'estime, & du respect qu'il savoit que le peuple avoit pour leur vertu, mais il les exhorta par les paroles les plus douces qu'il put trouver, à s'aquiter de ce devoir dans l'Eglise. Ils défererent à ses ordres, bien qu'ils n'ignorassent rien de ses mauvais desseins, & assemblèrent dans l'Eglise les compagnons de leur charité, pour célébrer ensemble la grandeur de Dieu par leurs Hymnes, & par leurs Cantiques. Mais rien ne put porter Leonce à renoncer de bonne foi à sa malice. Il cacha toujours le venin d'Etienne, & de Flaccille sous une fausse apparence de moderation, & de dou-

L'AN DE

N. S.

559.

CONS-

TANCE.

L'AN DE

N. S.

359.

CONS-

TANCE.

leur. Il conféra l'Ordre de Prêtre, & de Diacre, à  
 ceux qui tenoient de pernicieux sentimens, & qui  
 avoient les mœurs corrompues. Il laissa au con-  
 traire dans l'oïveté, & dans le mépris ceux qui é-  
 toient ornez de toute sorte de vertus, & qui étoient  
 tres-attachés à la doctrine des Apôtres. Cela fut cau-  
 se que plusieurs personnes infectées d'herésie entre-  
 rent dans le Clergé; mais malgré leur corruption le  
 peuple conserva la pureté de sa foi. Il est vrai aussi  
 que ceux qui étoient preposez pour annoncer les ve-  
 ritez de l'Evangile, n'osoient publier leurs blasphê-  
 mes. Il faudroit faire un livre entier pour décrire  
 les injustices, & les impietez qui ont été commises  
 par Flaccille, par Etienne, & par Leonce, & pour les  
 déplorer comme elles le meritent, il faudroit em-  
 prunter les paroles de David. On leur peut en effet  
 appliquer cette partie d'un Pseaume : *Voilà vos en-*  
*nemis qui fremissent avec bruit : Voilà ceux qui vous haïss-*  
*sent qui levent la tête. Ils ont formé des desseins pleins*  
*d'artifice contre vôtre peuple; ils ont conspiré contre ceux*  
*que vous tenez cachez en vous. Ils ont dit, Venez, ex-*  
*terminons-les du nombre des Nations; que l'on ne parle*  
*plus d'Israël.* Continuons nôtre histoire.

PL. 81.

CHAPITRE XXV.

*Eudoxe commet de grandes violences dans l'Eglise d'Antioche. Basile & Eustate en donnent avis à l'Empereur Constance.*

L'AN DE

N. S.

359.

CON-  
STANCE.

**E**udoxe Evêque de Germanicie ville de l'Euphratèse, qui est une Province dont les frontieres touchent celles de la Cilicie, de la Syrie, & de la Capadoce, ayant appris la mort de Leonce, s'alla emparer de l'Eglise d'Antioche, & ravagea comme un Sanglier la vigne du Seigneur. Il n'usoit point de ruse comme Leonce, pour déguiser sa malice; il l'exerçoit publiquement, & livroit une persecution manifeste à ceux qui soutenoient la saine doctrine. Basile qui gouvernoit alors l'Eglise d'Ancyre Metropole de Galatie, & qui avoit succédé à Marcel dans cette charge, & Eustate Evêque de Sebaste capitale d'Arménie, prirent la liberté d'écrire à l'Empereur Constance, qui étoit alors en Occident, où il tâchoit de refermer les playes que la fureur des Tyrans y avoit faites, & lui tracerent un leger crayon des violences & des cruautés qu'Eudoxe avoit commises. La pureté de leur vertu les avoit fait entrer bien avant dans les bonnes grâces de ce Prince.

L'AN DE

N. S.

359.

CONS-  
TANCE.

## CHAPITRE XXVI.

*Concile de Seleucie.*

**L** Empereur écrivit aux habitans d'Antioche, qu'il n'avoit point donné à Eudoxe l'Evêché de leur ville, bien qu'il eût l'insolence de s'en vanter, & commanda qu'il en fût chassé, & que son entreprise fût examinée dans le Concile qu'il avoit convoqué à Nicée en Bithynie. Eudoxe avoit négocié avec ceux qui avoient le principal credit à la Cour, pour faire en sorte que le Concile fût assemblé dans cette ville. Mais le Souverain Modérateur de l'Univers, à qui l'avenir est aussi présent que le passé, détourna l'assemblée par un tremblement de terre, qui ruina une partie de Nicée, & accabla un grand nombre des habitans. Les Evêques qui s'y étoient déjà rendus ayant été saisis de crainte, retournerent chacun à leur Eglise. Il me semble que la convocation de ce Concile, fut détournée par un ordre secret de la Sagesse divine. Car comme les Evêques étoient disposés à y faire une profession de foi contraire à celle qui avoit autrefois été arrêtée dans la mesme ville, & que les Ariens auroient abusé du nom, & trompé les simples, Dieu empêcha l'assemblée. Quelque temps après l'Empereur Constance ordonna à la sollicitation des accusateurs d'Eudoxe, que le Concile seroit tenu à Seleucie ville capitale d'Isaurie, & voisine de la mer, & que les Evêques d'Orient, d'Asie, & de Pont s'y rendroient

en diligence. Acace avoit alors succédé à Eusebe, & gouvernoit après lui l'Eglise de Cesarée en Palestine. Bien qu'il eût été déposé par le Concile de Sardique, il n'avoit point déferé à cette déposition, & avoit ouvertement méprisé le jugement d'un si grand nombre de Prelats. Maxime gouvernoit l'Eglise de Jerusalem, & avoit succédé à Macaire, de qui nous avons ci-devant parlé. Il s'étoit rendu fort celebre durant la persecution, par la generosité avec laquelle il avoit soutenu la foi, & par la constance avec laquelle il avoit souffert qu'on lui crevât l'œil, & qu'on lui coupât le jaret droit. Lorsque Dieu l'eut retiré de cette vie mortelle, pour le faire passer à l'immortelle, Cyrille genereux défenseur de la doctrine des Apôtres, fut élevé sur le Siege de cette Eglise. Ces Evêques disputèrent entr'eux de la primauté, & exciterent par leurs contestations d'horribles troubles parmi les fideles. Acace avoit déposé Cyrille pour un tres-leger sujet, & l'avoit chassé de Jerusalem. Etant chassé de la sorte, il étoit allé à Antioche, où il n'y avoit point d'Evêque, & de là étoit passé à Tarse, & s'y étoit arrêté pour y demeurer avec Silvain. Acace en ayant eu avis, écrivit à Silvain, pour lui faire savoir que Cyrille étoit déposé. Mais le respect qu'il avoit pour sa vertu, & l'apprehension de choquer le peuple, qui prenoit un plaisir singulier à entendre ses sermons, empêcherent qu'il ne lui défendît de continuer ses fonctions. Lorsqu'ils se furent rendus à Seleucie, Cyrille prit sa placé avec Basile, Eustate, Silvain, & les autres Evêques. Acace se presenta aussi devant eux, qui étoient

L'AN DE

N. S.

352.

C O N S -

T A N C E.

L'AN DE au nombre de cent cinquante. Mais il leur déclara  
 ——— N. S. qu'il n'assisteroit point au Concile, que Cyrille n'en  
 359. ——— fût sorti, parcequ'il avoit été déposé. Quelques-uns  
 C O N S — qui aimoient la paix, prièrent Cyrille de sortir, &  
 T A N C E. — lui promirent d'examiner son affaire, lorsque les que-  
 stions de doctrine auroient été décidées. Mais Cy-  
 rille n'ayant point déferé à leur priere, Acace se re-  
 tira. Il conféra avec Eudoxe, le delivra de sa crainte,  
 lui releva le courage, en lui promettant sa prote-  
 ction.

---

 CHAPITRE XXVII.

*Contestations entre les Evêques à Constantinople.*

**A** Cace empêcha Eudoxe d'entrer dans le Con-  
 cile, & l'emmena à Constantinople, où Con-  
 stance demouroit depuis qu'il étoit revenu d'Occi-  
 dent. Il mit ce Prince en grande colere par les ac-  
 cusations qu'il intenta devant lui contre les Evê-  
 ques, qui étoient assemblez à Seleucie, en disant  
 que c'étoit une troupe de scelerats, qui s'étoient  
 assemblez pour la ruine de l'Eglise. Rien n'emut si  
 fort ce Prince que la calomnie qu'Acace inventa  
 contre Cyrille, en supposant qu'il avoit vendu à un  
 Comedien la robe de toile d'or que Constantin cet  
 Empereur qu'on ne sauroit jamais assez louer, avoit  
 autrefois donnée à Macaire Evêque de Jerusalem,  
 afin qu'il la mît lorsqu'il confereroit le Baptême, &  
 que le Comedien qui l'avoit achetée l'ayant mise,  
 & dansé sur le teatre, tomba mort sur la place. Pour  
 l'aigrir

l'aigrit encore davantage, il ajoûta que les Evêques assemblez à Seleucie avoient parmi eux ce Cyrille, & vouloient prendre son avis pour juger les autres. Les principaux de la Cour qui étoient dans le mesme sentiment, persuaderent à l'Empereur de mander non tous les Evêques, car ils apprehendoient qu'un si grand nombre de Prelats ne se trouvassent d'accord touchant la doctrine, mais seulement dix des plus considerables. Eustate, Basile, Silvain, & Eleusius furent de ce nombre. En arrivant ils supplierent l'Empereur de permettre qu'on examinât l'affaire d'Eudoxe, & qu'on jugeât s'il étoit coupable des blasphêmes, & des injustices dont il étoit accusé. Mais l'Empereur répondit à la suscitation du parti contraire, qu'il falloit auparavant examiner la doctrine, & qu'on jugeroit ensuite l'affaire d'Eudoxe. Basile usant de la liberté que lui donnoit la familiarité qu'il avoit depuis long-temps avec l'Empereur, le reprit de ce qu'il combattoit la doctrine des Apôtres dont ce Prince étant irrité l'accusa d'exciter des troubles dans l'Eglise, & lui commanda de se taire. Eustate prenant la parole lui dit, puisque vous souhaitez que l'on examine la doctrine, considerez s'il vous plaît les blasphêmes qu'Eudoxe a avancez contre le Fils unique de Dieu, & presenta à l'heure-mesme sa profession de foi, qui parmi plusieurs autres impietez contenoit celle-ci. Les choses que l'on n'exprime point par de semblables manieres de parler sont dissimilables quant à la substance. Or on n'use point de semblables manieres de parler quand on veut exprimer la nature du Pere & du Fils. Il n'y a dit-on,

*Tome IV.*

V

---

L'AN DE

N. S.

359.

---

C O N S-

T A N C E.

L'AN DE

N. 5.

359.

CONS-

TANCE.

qu'un seul Dieu Pere, de qui toutes choses procedent, & il n'y a qu'un seul Seigneur Jesus-Christ, par qui toutes choses ont été faites. Les manieres de parler *de qui*, & *par qui*, sont des manieres de parler differentes, & partant le Fils est dissemblable à Dieu son Pere. L'Empereur ayant ouï la lecture de cette profession de foi, en rejeta l'impieté avec quelque sorte d'indignation, & demanda à Eudoxe s'il l'avoit écrite. Il répondit que non, & qu'Aëce en étoit auteur. C'étoit cet Aëce à qui Leonce avoit défendu d'exercer les fonctions de Diacre, par l'apprehension des accusations de Flavien, & de Diodore, & qui avoit été le complice de George usurpateur de l'Eglise d'Alexandrie; & qui avoit imité l'impertinence de ses discours, & l'impieté de ses actions. Il demeuroit alors chez Eudoxe avec Eunome. Car Eudoxe s'étant emparé de l'Eglise d'Antioche après la mort de Leonce, Aëce retourna d'Egypte avec Eunome, & ayant trouvé qu'Eudoxe étoit de son sentiment, & qu'outre l'impieté dont il faisoit profession, il étoit fort adonné au divertissement & à la débauche, il prefera la demeure de cette ville, à toute autre; ainsi il suivit avec Eunome, la table d'Eudoxe, & celles des plus accommodez, ne cherchant qu'à faire bonne chere. L'Empereur ayant commandé qu'on le fit venir, lui montra la profession de foi, & lui demanda s'il l'avoit faite. Aëce ne sachant rien de ce qui avoit été fait auparavant, ni du dessein pour lequel l'Empereur lui faisoit cette demande, esperant mesme qu'il recevroit de l'honneur, s'il avoüoit cet ouvrage, répondit qu'il en étoit au-

teur. L'Empereur le condamna à l'heure-mesme au bannissement, & le fit conduire à une ville de Phrygie. Voila de quelle infamie son impieté fut châtiée. Eustate dit qu'Eudoxe étoit dans le mesme sentiment qu'Aëce, qui avoit composé la profession de foi pleine de blasphèmes, qu'il demouroit dans sa maison, qu'il mangeoit à sa table, & étoit dévoué à toutes ses volontez. Il ajoûta que cette profession n'avoit point été faite sans sa participation, & que ce qu'il avoit déclaré, qu'Aëce l'avoit composée, en étoit une preuve convainquante. L'Empereur ayant dit que les Juges ne devoient pas juger sur des conjectures, mais examiner exactement les affaires, Eustate repartit de cette sorte: Qu'Eudoxe nous assure qu'il n'est pas dans le sentiment d'Aëce, & que pour cet effet il condamne son écrit. L'Empereur ayant agréé cette proposition, Eudoxe usa de détours, & rechercha divers artifices pour eluder la condamnation qu'on exigeoit de lui. Mais l'Empereur étant entré en colere, & l'ayant menacé de l'envoyer en exil avec Aëce, comme le compagnon de ses erreurs, & de ses blasphèmes, il renonça à ses sentimens, qu'il ne cessa néanmoins jamais de défendre. Eudoxe dit à son tour à Eustate, qu'il devoit condamner avec ceux de son parti, le terme de consubstantiel, puisqu'il ne se trouvoit point dans l'Ecriture sainte. Silvain répondit, qu'il étoit juste qu'Eudoxe, & ceux de sa faction condamnassent ces termes, *ce qui n'étoit point auparavant, creature, & d'une autre substance*, puisqu'ils ne se trouvoient point non plus dans l'Ecriture sainte, ni dans les Ouvrages des Pro-

L'AN DE

N. S.

359.

C O N S-

T A N C E

L'AN DE  
N. S.  
359.  
CONS-  
TANCE.

phètes, & des Apôtres. L'Empereur ayant commandé à ceux du parti d'Eudoxe, de condamner ces termes, ils en firent d'abord difficulté; mais enfin quand ils virent que l'Empereur entroit en colere, ils condamnerent malgré eux, ces termes que Silvain avoit proposez, & demanderent avec des instances plus pressantes qu'auparavant, que le terme de consubstanciel fût condamné. Silvain ayant alors repris la parole, dit tant à l'Empereur, qu'aux partisans d'Eudoxe, avec autant de subtilité, que de vérité: Si le Verbe qui est Dieu, n'est pastiré du neant, s'il n'est pas une creature, s'il n'est pas d'une autre substance que son Pere, il est consubstanciel à Dieu son Pere, par lequel il a été engendré, & il a la mesme nature que lui. Mais bien qu'il proposât ces veritez indubitables avec une vigueur merveilleuse, il n'en persuada personne, & un grand cri s'étant élevé contre lui, l'Empereur se mit en colere, & les menaça de les chasser tous de leurs Eglises. Alors Eleusius, Silvain, & quelques autres dirent à Constance, qu'il avoit droit d'ordonner des châtimens: & qu'ils avoient droit de juger de la pieté, & de l'impieté; mais qu'ils n'abandonneroient jamais la doctrine de leurs Peres. Ce Prince au lieu d'admirer leur sagesse, leur courage, & la genereuse liberté, avec laquelle ils défendoient la doctrine des Apôtres, les chassa de leurs Eglises, & en mit d'autres en leurs places. Eudoxe s'empara par ce moyen de l'Eglise de Constantinople; & Eunome se fit établir sur le Siege de l'Eglise de Cyzique, d'où Eleusius avoit été tiré. L'Empereur ordonna ensuite,

qu' Aëce fût condamné par écrit, & ainsi les compagnons de son impiété furent obligés de prononcer sa condamnation. Ils écrivirent aussi à George Evêque d'Alexandrie, pour l'informer de tout ce qui avoit été fait contre Aëce. J'insérerai ici leur lettre, pour faire voir la malice, par laquelle ils traitèrent de la mesme sorte, & ceux qui étoient de leurs sentimens, & ceux qui étoient d'une opinion contraire.

L'AN DE

N. S.

359.

C O N S -

T A N C E.

C H A P I T R E XXVIII.

*Lettre du Concile contre Aëce.*

*Le saint Concile assemblé à Constantinople : A George Evêque d'Alexandrie, tres-honoré Seigneur, salut.*

**L** Es Evêques ont agi conformément aux regles de l'Eglise quand ils ont condamné les livres scandaleux, & impies d'Aëce. Ils lui ont aussi défendu d'exercer les fonctions de son ordre de Diacre, & l'ont retranché de l'Eglise. Ils ont encore ajouté des remontrances pour détourner les Fideles de la lecture de ses lettres, & pour les exhorter à s'en défaire, comme d'ouvrages inutiles, & dangereux. Que s'il demeure opiniâtement dans son sentiment, il sera frappé d'anatheme, avec tous ceux qui suivront ses erreurs. Il auroit été à souhaiter que tous les Evêques qui ont assisté à ce Concile, eussent detesté l'auteur des scandales, des disputes, & des tumultes qui ont troublé la paix de l'Eglise, & qu'ils eussent

L'AN DE

N. S.

359.

CON S-

TANCE.

approuvé tout d'une voix la condamnation qui a été prononcée contre lui. Mais il est arrivé, contre nôtre esperance, autant que contre nôtre intention, que Serras, Etienne, Heliodore, & Theophile, & quelques autres n'ont point voulu approuver nôtre avis, ni signer la sentence qui a été renduë. Serras accusoit cependant Aëce de s'être porté à cet excès d'extravagance, & de temerité de se vanter, que Dieu lui avoit revelé des secrets, qu'il avoit cachez aux Apôtres. Mais bien que Serras eût témoigné qu'Aëce avoit tenu des discours remplis d'une si étrange folie, & d'une si horrible insolence, ils n'ont jamais voulu approuver la condamnation, que nous avons prononcée contre lui, de quelques prieres dont nous ayions usé pour les fléchir, ou quelques raisons que nous ayions employées pour les convaincre. Nous les avons supportez avec une patience toute extraordinaire, tantôt les exhortant avec douceur, tantôt les reprenant avec indignation, tantôt les priant avec instance de s'accorder avec nous. Nous avons long-temps attendu, pour voir s'ils se rendroient à la raison. Mais lorsque nous avons vu, qu'ils étoient résolus de ne point condamner Aëce, nous avons preferé les regles de l'Eglise, à leur amitié, & les avons déclaréz retranchez de la Communion, si dans six mois ils ne changent de sentiment. Que si dans ce terme, qui leur a été accordé ils se repentent serieusement de leur faute, qu'ils s'accordent avec leurs freres, & qu'ils consentent à la condamnation qui a été prononcée contre Aëce, ils seront reçus à la communion de l'Egli-

se, & ils jouïront dans ses assemblées de la mesme autorité qu'aparavant. Mais s'ils demeurent opiniâtres dans leur faute, & qu'ils preferent l'amitié des hommes, à l'obeïssance qu'ils doivent aux Canons, & au soin qu'ils sont obligez d'avoir d'entretenir avec nous l'union, & la paix, nous les tiendrons alors privez de la dignité Episcopale. Quand ils seront déposez, on en établira d'autres en leur place, afin que l'Eglise soit unie dans le mesme sentiment, que les Evêques conservent entr'eux le lien de la charité, & qu'ils tiennent tous, & souhaitent les mesmes choses. Voila ce que nous avons à vous mander, touchant ce qui a été resolu dans le Concile, priant Dieu qu'il vous fasse la grace de l'observer, & de gouverner en paix, & selon les Canons les Eglises qui vous sont soumises.

L'AN DE

N. S.

359.

C O N S.

TANCE.

## C H A P I T R E XXIX.

*Different survenu entre les Ariens, & les  
partisans d'Eunome.*

**E**Unome donne dans ses livres de grandes loüanges à cet Aëce, & l'appelle homme de Dieu; il ne laissa pas d'entretenir une habitude particuliere avec ceux qui l'avoient condamné, & de recevoir la dignité Episcopale, par l'imposition de leurs mains. Eudoxe, Acace, & ceux de leur faction, qui avoient approuvé la profession de foi faite à Nice ville de Thrace, dont nous avons parlé ci-devant, ordonnerent deux autres Evêques en la place d'Eleusius, & de Basile, qu'ils avoient déposez. Je ne dirai que

L'AN DE

N. S.

359.

C O N S-

TANCE.

ce qui touche Eunome, dans la creance qu'il est inutile de parler des autres. Eunome ayant usurpé le Siege de l'Eglise de Cyzique, au temps qu'Eleusius vivoit encore, Eudoxe qui savoit que le peuple de cette ville étoit tres-attaché à la foi Catholique, & que d'ailleurs l'Empereur avoit conçu de l'indignation contre ceux qui disoient, que le Fils unique de Dieu a été créé, il avertit Eunome de cacher ses sentimens, & de ne les point découvrir à ceux qui ne cherchoient que l'occasion d'intenter une accusation contre lui. Quand nous aurons trouvé, lui dit-il, un temps plus favorable que celui-ci, nous publierons ce que nous faisons maintenant, nous instruirons les ignorans, & si quelqu'un entreprend de nous contredire, ou nous le convaincrons par raison, ou nous le reduirons par force, & l'obligerons à se taire. Eunome suivant ce conseil, cacha son impieté sous une grande multitude de termes obscurs, & embarrassez. Ceux qui étoient savans dans l'Ecriture sainte, ne laisserent pas d'en reconnoître le poison secret; mais quelque douleur qu'ils en sentissent, ils jugeoient qu'il y auroit plus de temerité que de prudence de la témoigner. Ils firent semblant d'être heretiques, & allerent en cette qualité le supplier chez lui, d'avoir la bonté de leur déclarer la verité de sa doctrine, & de ne pas permettre qu'ils fussent agitez par le vent de diverses opinions contraires. Ayant pris confiance en eux, il leur découvrit franchement les sentimens qu'il avoit jusques alors tenus fort secrets. Quand ils furent son secret, ils lui dirent que c'étoit une impieté, & une injustice

injustice d'envier aux autres la connoissance de la verité. Eunome ayant été trompé par ce discours, & par d'autres semblables, publia ses blasphêmes dans ses Sermons. Alors ceux qui l'avoient fait tomber dans ce piège, allerent tout transportez de zele à Constantinople, & l'accuserent devant Eudoxe. Mais celui-ci ayant rejeté l'accusation, ils allerent déplorer en presence de l'Empereur, l'injure qu'Eunome faisoit à l'Eglise, en avançant des impietez, & des blasphêmes plus horribles, que ceux d'Arius. L'Empereur sensiblement touché de cet avis, commanda à Eudoxe d'envoyer querir Eunome, & de le déposer du Sacerdoce, au cas qu'il fût convaincu des erreurs, dont il étoit accusé. Mais comme Eudoxe, au lieu d'obeir à cet ordre, usoit de remises, malgré toutes les sollicitations que lui faisoient les accusateurs, ils allerent trouver une seconde fois l'Empereur, & lui dirent, qu'Eudoxe n'avoit rien voulu faire de ce qu'il avoit commandé, & qu'il negligeoit le salut d'une grande ville, que les blasphêmes d'Eunome exposoient au danger d'une perte irreparable. Constance menaça alors Eudoxe de l'envoyer en exil, s'il n'obligeoit Eunome de rendre raison de sa doctrine, & s'il ne le châtoit selon la justice, au cas qu'il se trouvât coupable des crimes, dont il étoit chargé. Eudoxe étonné de ces menaces, écrivit à Eunome, qu'il sortît de Cyzique, & qu'il s'imputât les malheurs qui lui étoient arrivez, pour n'avoir pas voulu suivre ses avis. Eunome se retira par crainte, & accusa Eudoxe de perfidie, & d'injustice tant envers soi, qu'envers Aëce. Dès ce

L'AN DE

N. S.

359.

CONS-  
TANCE.

L'AN DE  
M. S.  
359.  
CONS-  
TANCE.

temps-là, il se rendit chef d'une secte particulière, & fut suivi de tous ceux qui approuvoient dès auparavant ses sentimens, & qui commencerent alors à être appelez de son nom, & à accuser Eudoxe d'infidélité, & de trahison. Eunome s'étant mis de la sorte à la tête d'un nouveau parti, il encherit sur les impietez d'Arius. Il est clair qu'il ne se fit chef de Secte, que par vanité, & par ambition; car lorsqu'Aëce fut condamné, & retranché de la communion, il ne le voulut point suivre, bien qu'il l'appelât son maître, & homme de Dieu; mais il demeura uni à Eudoxe. Lorsqu'il eut été puni, comme son impieté le meritoit, au lieu de se soumettre au jugement du Concile, il entreprit d'ordonner des Evêques, & des Prêtres, bien qu'il eût été privé de cette dignité.

---

### CHAPITRE XXX.

*Siege de Nisibe. Vertu singuliere de Jaques  
Evêque de cette ville.*

**S**Apor Roi de Perse ayant déclaré en ce temps-là, la guerre aux Romains, l'Empereur Constance leva des troupes, & marcha vers Antioche. Ce ne furent pas néanmoins ses troupes qui vainquirent ses ennemis, mais le Dieu des personnes de piété, qui vivoient sous son Empire. Je dirai ici de quelle sorte il remporta la victoire. Il y a sur la frontiere des Romains, & des Perses une ville nommée Nisibe, & que quelques-uns appellent aussi Antio-

che de Mygdonie. Elle avoit dans la personne de Jaques, dont j'ai parlé ci-devant, comme d'un homme fort celebre par les dons surnaturels que Dieu accorda autrefois aux Apôtres pour la conversion du monde, un Evêque, un Chef, & un Conservateur. Je croi qu'il est inutile de parler ici des miracles surprénans qu'il a faits, puisque je les ai rapportez fort amplement dans l'Histoire à laquelle j'ai donné le nom de Philothée. Il n'y en a qu'un, que je ne saurois omettre, parcequ'il touche le sujet que j'ai maintenant entre les mains. Les Perses assiegeoient la ville de la Cathedrale, qui étoit alors soumise à l'obeissance des Romains. Ils avoient été soixante & dix jours devant la place, ils avoient approché plusieurs tortuës des murailles, & construit plusieurs autres machines. Ils avoient aussi fait des lignes, & des tranchées sans l'avoir pu prendre. Ils s'aviserent enfin d'arrêter le cours du fleuve Mygdonius, qui passe au milieu de la ville, & après avoir élevé les bords, de peur qu'il ne se répandît de côté ou d'autre, & avoir fait comme un rempart, qui le retenoit, ils amasserent une si grande quantité d'eau, qu'elle commençoit à monter au dessus du rempart, & alors ils la lâcherent tout d'un coup, comme un belier contre les murailles, qui n'en ayant pu soutenir la violence, tomberent par terre. Ce fleuve impetueux ne causa pas seulement cette ruine, pour entrer dans la ville, il en causa une pareille à l'extrémité opposée, pour en sortir. Sapor se promettoit de prendre sans peine une place, qui étoit ouverte de deux côtez. Il se reposa ce jour-là pour at-

L'AN DE

N. S.

359.

C O N S -

T A N C E.

L'AN DE

N. S.

359.

C O N S -

T A N C E .

tendre que le limon fût séché, & que le fleuve fût gueable. Ayant amassé le jour suivant, toutes ses troupes, à dessein d'entrer par les endroits, qui étoient ouverts, il trouva les murailles réparées, & reconnut qu'il avoit travaillé inutilement pour les abattre. Car le saint Evêque ayant relevé par la force de ses prières, le courage des soldats, & des habitans, il rebâtit la muraille, & mit dessus des machines, pour repousser les ennemis. Il n'approcha point pour cela des murailles, il ne fit que prier Dieu dans son Eglise. Non seulement Sapor fut étonné de la promptitude avec laquelle les ruines de Nisibe avoient été réparées, mais il fut encore épouvanté par une vision. Il vit sur la muraille, une personne parée des ornemens de l'Empire, & s'étonna de l'éclat qui sortoit de son diadème, & de sa pourpre. Il jugea d'abord que c'étoit Constance, & menaça du dernier supplice, ceux qui lui avoient dit qu'il étoit fort loin. Mais quand ils lui eurent protesté, qu'ils lui avoient dit la vérité, & qu'ils lui eurent confirmé, que l'Empereur étoit à Antioche, il reconnut ce qu'il avoit vu, dit que Dieu combattoit pour la défense des Romains, & jeta par indignation un trait contre le ciel, bien qu'il fût, qu'on ne sauroit blesser celui qui n'a point de corps. Alors Ephrem cet homme si admirable, & qui a été un des meilleurs Ecrivains de Syrie; supplia Jaques de monter sur la muraille pour voir les ennemis, & pour faire des imprecations contr'eux. Jaques monta à une tour, pour le satisfaire, & ayant aperçu de là une multitude prodigieuse d'hommes, il ne fit aucu-

ne imprecation contr'eux ; mais pria seulement Dieu d'envoyer contr'eux des mouchérons , afin que ces foibles animaux leur fissent reconnoître la grandeur de la puissance de celui qui protegeoit les Romains. Il n'eut pas si-tôt achevé sa priere , que l'air fut couvert d'une nuée de ces mouchérons , qui remplirent les trompes des Elephans , qui sont creuses comme des tuyaux , & les oreilles , & les narines des chevaux , & des autres bêtes de charge. Ces animaux ne pouvant avec toute leur force , résister à la multitude des insectes , s'effaroucherent , renverserent les hommes qu'ils portoient , rompirent les rangs , & fuyant de toute leur force , remplirent l'armée de désordre , & de confusion. Le Roi de Perse ayant reconnu par ce châtement , qui n'étoit que trop doux , la puissance du Dieu qui protegeoit les personnes de pieté , se retira , sans avoir remporté de son entreprise , autre chose que la honte de l'avoir manquée , au lieu de la victoire qu'il en avoit attendue.

L'AN DE  
N. S.  
359.  
C O N S -  
T A N C E.

C H A P I T R E   X X X I .

*Concile d'Antioche. Vertus de Melece. Sa promotion, & son exil.*

L'Empereur Constance demouroit alors à Antioche. Après qu'il eut arrêté par une nouvelle trêve le cours de la guerre contre les Perfes , il assembla tous les Evêques , & les voulut obliger à rejeter les termes de consubstanciel , ou de mes-

L'AN DE

N. S.

359.

C O N S.

T A N C E.

me substance, & ceux de diverse substance. Le Siege de l'Eglise d'Antioche étoit alors vacant, Eudoxe qui l'avoit usurpé après la mort de Leonce, en ayant été chassé, & ayant depuis trouvé moyen de monter malgré les Canons, sur celui de l'Eglise de Constantinople. Les Evêques qui s'étoient assemblez en grand nombre de diverses Provinces, dirent qu'il falloit donner un Pasteur au troupeau, & qu'après qu'il auroit été élu, ils delibereroient avec lui, touchant la doctrine. Melece cet homme si recommandable par tant d'excellentes qualitez, avoit abandonné à cause de la desobeissance insupportable du peuple, une petite Eglise d'Armenie, dont il étoit Evêque, & s'étoit retiré ailleurs, où il vivoit en repos. Les Ariens croyant qu'il étoit de leur sentiment, supplierent l'Empereur Constance de lui donner l'Evêché d'Antioche. Car ils violoient hardiment toutes les loix pour établir leur impieté. Ils n'ont introduit que trop de nouveautez pour ce sujet, par toute la terre. Les défenseurs de la doctrine des Apôtres, étant tres-persuadez de la pureté des sentimens de Melece, & de la sainteté de ses mœurs, furent du mesme avis, & demanderent avec instance, que le decret de son élection, fût écrit, & signé. Lorsqu'il eut été écrit, & signé, il fut déposé entre les mains d'Eusebe Evêque de Samosate, qui étoit un genereux défenseur de la verité. Melece arriva bien-tôt après, selon les ordres de l'Empereur. Les Evêques, les Ecclesiastiques, une foule innombrable de peuple, les Juifs mesmes, & les Payens allerent au devant de lui. L'Empereur pria ceux d'entre les Evêques qui avoient

les plus grans talens pour parler en public, d'expliquer ces paroles de l'Écriture Sainte. *Le Seigneur m'a créé au commencement de ses voyes, pour ses ouvrages; & ordonna que leurs explications fussent redigées par écrit, pour les obliger à les faire plus exactes.* George Evêque de Laodicée expliqua le premier ces paroles, & répandit tout le venin de son erreur. Acace Evêque de Cesarée apporta ensuite une explication, qui tenoit comme le milieu entre l'impiété d'Arius, & la doctrine Catholique, & qui étant fort différente de l'une, n'étoit pas tout-à fait conforme à l'autre. Le grand Melece se leva après eux, & proposa la véritable regle, que les Theologiens doivent suivre pour être Orthodoxes. Il pesa toutes ses paroles dans la balance de la vérité, & prit garde ou de trop dire, ou de ne pas dire assez. Son discours fut reçu avec une approbation generale. Tout le monde l'ayant supplié de donner en peu de paroles, comme un abrégé de sa doctrine, il étendit trois doits, puis en plia deux, n'en laissant qu'un étendu, & dit : Nous concevons trois choses; mais nous parlons, comme si nous ne parlions qu'à une. Ceux qui étoient infectez des erreurs d'Arius, aiguiferent leurs langues contre lui, & l'accuserent faussement de tenir la doctrine de Sabellius, & s'étant rendus maîtres de l'esprit de ce Prince, qui étoit plus changeant que l'Europe, ils le firent releguer au lieu de sa naissance, & mirent en sa place Euzoïus, qui favorisoit ouvertement l'Arianisme, & qui dès le commencement avoit été déposé avec Arius, & privé des fonctions du Diaconat, par le celebre A-

---

L'AN DE  
N. S.

---

C O N S-  
T A N C E.

L'AN DE  
N. S.

CONS.  
TANCE.

Alexandre Evêque d'Alexandrie. Alors la plus saine partie du peuple se separa de ceux qui étoient infectez d'erreur, & s'assembla dans l'Eglise des Apôtres, qui est dans l'ancienne ville. Ils avoient en quelque sorte toleré l'impiété des Ariens l'espace de trente ans, depuis le piege qui avoit été dressé au grand Eustate, dans l'esperance que les affaires changeroient de face: mais quand ils virent que l'heresie se fortifioit de jour en jour, que les défenseurs de la doctrine des Apôtres étoient attaquez tantôt à force ouverte, tantôt par des intrigues secretes, que Melece avoit été exilé, & Euzoius protecteur de l'Arianisme mis en sa place, ils se souvinrent de la parole qui fut autrefois dite au bien-heureux Lot, *Sauvez votre ame, & de ce precepte de l'Evangile: Si votre œil droit est un sujet de scandale, & de chute, arrachez-le, & jetez-le loin de vous.* Le Seigneur a étendu ce precepte au pié, & à la main, en disant: *Il vaut mieux pour vous qu'une partie de votre corps perisse, que non pas que tout votre corps soit jetté dans l'enfer.* Voila de quelle maniere l'Eglise d'Antioche fut divisée.

S. Matt.  
chap. 5.

CHAPITRE

## CHAPITRE XXXII.

*Fermeté remarquable d'Eusebe Evêque de Samosate.*

L'AN DE

N. S.

361.

CONS-

TANCE.

**E**usebe entre les mains duquel on avoit déposé le decret de l'élection de Melece, s'en retourna à son Eglise, quand il vit qu'on violoit la foi publique. Les Ariens apprehendant que leurs signatures ne fussent une conviction manifeste de leur perfidie, persuaderent à l'Empereur de retirer le decret d'entre les mains d'Eusebe. Ce Prince lui envoya un Courier, qui lui ayant exposé l'ordre qu'il avoit, reçut de lui cette réponse : Je ne saurois rendre le dépôt que j'ai entre les mains, à d'autres qu'aux Evêques qui me l'ont confié : Il faut pour cet effet qu'ils soient assemblez. L'Empereur irrité de cette réponse, écrivit une seconde lettre à Eusebe, par laquelle il lui commandoit de rendre le Decret, & lui déclaroit qu'à moins qu'il obeît, il avoit donné ordre qu'on lui coupât la main. Ce n'étoit pourtant qu'une menace, dont il usoit pour l'intimider ; car il avoit défendu au Courier d'exécuter l'ordre. Eusebe ayant lu la lettre, presenta les deux mains, & dit : Je suis prêt de souffrir qu'on me les coupe toutes deux, plutôt que de rendre un Decret qui est une conviction manifeste de l'impicté des Ariens. Constance loua alors la grandeur de son courage, & l'admira tout le reste de sa vie ; la vertu ayant l'avantage de tirer

Tome IV.

Y

L'AN DE

N. S.

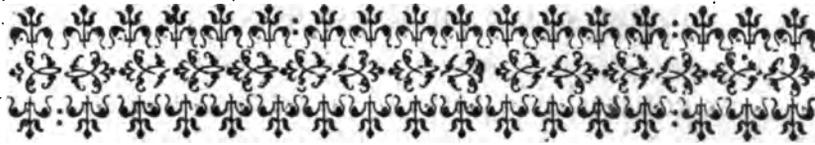
361.

C O N S-

TANCE.

des loüanges de la bouche mesme de ses ennemis. L'Empereur Constance ayant appris dans le mesme temps que Julien , qu'il avoit créé Cesar en Europe y faisoit des entreprises , & y levoit des troupes contre lui , partit de Syrie , & mourut en Cilicie. Il ne tira aucun secours de celui que son pere lui avoit laissé pour lui en donner ; parce qu'il n'avoit pas imité la pieté de son pere. Aussi étant prêt de sa fin , témoigna - t-il par ses gemissemens , & par ses larmes un regret inconsolable d'avoir alteré la pureté de la doctrine de l'Eglise.





# HISTOIRE

## DE L'ÉGLISE,

### LIVRE TROISIÈME.

---

#### CHAPITRE PREMIER.

##### *Avenement de Julien à l'Empire.*

**C**onstance étant mort de la sorte que je viens de dire, & en déplorant l'aveuglement par lequel il s'étoit éloigné de la creance de Constantin son pere, Julien reçut cette nouvelle importante dans le temps qu'il étoit prêt de passer d'Europe, en Asie, & prit possession de l'Empire, que personne ne lui pouvoit plus disputer.

---

L'AN DE  
N. S.  
361.  
JULIEN.

---

#### CHAPITRE II.

##### *Education, & apostasie de Julien.*

**D**e sa plus tendre jeunesse, & avant l'âge de puberté, il sucça avec Gallus son frere, le lait de la saine doctrine de l'Eglise. Il en conserva la pureté quelque temps depuis. L'apprehension qu'il eut

Y ij

L'AN DE

N. S.

361.

JULIEN.

de la jalousie, & des ombrages de Constance, qui faisoit mourir ses parens, de peur qu'ils ne conjurassent contre lui le porta à se mettre au nombre des Lecteurs, & à lire les livres de l'Écriture sainte au peuple. Il fit aussi bâtir une Église, en l'honneur des Martyrs. Mais ces Saints qui prevoyoient son apostasie, refuserent son present. Les fondemens de cet edifice n'étant pas plus stables, que l'esprit de celui qui les avoit jettez, il tomba avant que d'avoir été dédié.

---

### CHAPITRE III.

#### *Impiété de Julien découverte.*

**L**A jeunesse de Julien, & son âge suivant se passerent de cette sorte. Lorsque Constance partit pour aller en Occident faire la guerre à Magnence, il crea Gallus Cesar en Orient, qui faisoit une profession sincere de la pieté, & qui continua de la sorte jusqu'à la fin de sa vie. Alors Julien se défit de la crainte salutaire des jugemens de Dieu; entreprit de s'élever plus qu'il ne devoit, & de monter sur le trône. Etant possédé de ce desir, il courut toute la Grece, pour consulter les devins, & pour leur demander, s'il seroit assez heureux pour le voir un jour accompli. Il en trouva un, qui lui promit de lui predire ce qu'il souhaitoit, & l'ayant mené dans un Temple, & jusques au lieu le plus secret, il invoqua les demons. Quand ils parurent sous d'épouvantables figures, comme ils ont accoutumé de

faire, Julien eut peur, & fit le signe de la Croix sur son front. Les demons s'étant enfuis, à la vuë du signe de la Croix, par laquelle le Sauveur les a vaincus, le devin reprit Julien d'avoir ainsi troublé la ceremonie. Il avoüa qu'il avoit eu peur, & qu'il admiroit la puissance de la Croix, dont la seule figure avoit mis les demons en fuite. Ne vous imaginez pas, lui dit l'imposteur, que ces esprits apprehendent la Croix, ni que ce soit la figure de ce signe qui les ait chassés d'ici; c'est qu'ils ont detesté vôtre action, & ils se sont retirez pour témoigner l'horreur qu'ils en avoient. Le Devin l'ayant trompé de la sorte, l'initia à ces execrables mysteres, & le remplit d'impieté. Voila l'excès déplorable où l'ambition de regner porta ce malheureux Prince. Il ne découvrit pas néanmoins son impieté, aussi-tôt qu'il fut parvenu à l'Empire, parcequ'il apprehendoit de déplaire aux soldats qui faisoient profession de la Religion Chrétienne. Car depuis que Constantin, ce Prince qu'on ne fauroit assez louer, eut arraché de leur cœur les racines de la superstition, & y eut jetté les premieres semences de la verité, les Princes ses enfans, & ses successeurs les cultiverent avec soïn. Bien que Constance trompé par ceux ausquels il avoit laissé prendre un trop grand pouvoir sur son esprit, eût rejeté le terme de consubstanciel, il en avoit toujours conservé le sens, en confessant que le Verbe est Dieu, & veritable Fils de Dieu, engendré avant tous les siècles, en condamnant ceux qui disoient, qu'il n'est qu'une creature, & en défendant le culte des Idoles. Je rapporterai ici une action,

L'AN DE

N. S.

361.

JULIEN.

L'AN DE N. S. 361. par laquelle on peut juger de la grandeur du zèle qu'il avoit pour le service de Dieu. Avant que d'entreprendre la guerre contre Magnence, il assembla ses soldats, & les exhorta à recevoir le baptême.

JULIEN. L'heure de la mort, leur dit-il, est incertaine, mais „ il n'y a ni lieu, ni temps où elle soit aussi incertaine „ qu'en ceux de la guerre, où l'on se sert de flèches, „ de traits, de lances, d'épées, & d'une infinité d'autres „ instrumens, qui n'ont été inventez que pour la „ procurer. Il faut donc que chacun de vous se revête „ de cette robe précieuse, dont nous avons besoin en „ l'autre vie. Que si quelqu'un croit devoir différer „ de s'en revêtir, qu'il retourne en sa maison; car je „ ne permettrai à personne de combattre, qu'il n'ait „ été auparavant admis à la participation des sacrez „ mysteres.

---

#### CHAPITRE IV.

##### *Rappel des Evêques exiliez.*

**L**A connoissance que Julien avoit de toutes ces choses l'empêcha de découvrir son impiété, & le porta à rappeler les Evêques, qui avoient été chassés de leurs Eglises par Constance, & releguez aux extrémités de la terre. Il esperoit gagner par ce moyen l'affection de tout le monde. Dès qu'il eut accordé cette permission, Melece retourna à Antioche, & Athanase à Alexandrie. Hilaire, & Eusebe Evêques d'Italie, & Lucifer Evêque de Sardaigne, qui étoient alors dans la Thebaïde, Province d'Égypte, où Constance les

avoit releguez, s'assemblerent avec quelques autres Prelats; à dessein de rétablir une parfaite conformité de doctrine dans l'Eglise. Elle n'étoit pas seulement combattue alors par ceux qui tenoient des erreurs contraires à la foi, mais elle étoit encore déchirée par ses enfans, qui avoient conservé la pureté des maximes qu'elle leur avoit enseignées. Tout ce qui étoit resté sain & Orthodoxe dans la ville d'Antioche, étoit divisé en deux factions. La premiere étoit composée de ceux qui s'étoient séparés à l'occasion du celebre Eustate; & la seconde de ceux, qui ayant renoncé avec le grand Melece à la faction d'Arius, celebrent les sacrez mysteres à Palée. Les uns, & les autres avoient la même créance, & soutenoient la doctrine, qui avoit été définie dans le Concile de Nicée. Ils n'étoient séparés que par un esprit de contestation, & par l'inclination que chaque parti avoit pour son Evêque. La mort d'un des deux ne put les mettre d'accord. Car Eustate étant mort avant que Melece eût été ordonné, & ceux qui faisoient profession de piété, s'étant séparés des autres, depuis que Melece eut été exilé, & Euzoius sacré, les Sectateurs d'Eustate ne voulurent jamais se rejoindre à eux. Eusebe, & Lucifer chercherent, comme je viens de dire, les moyens d'ôter cette division. Eusebe pria Lucifer d'aller conférer avec Athanase sur ce sujet, & pour lui, il se chargea du soin de rétablir la paix, & l'union parmi les fideles.

L'AN DE

N. S.

361.

JULIEN.

L'AN DE

N. S.

361.

JULIEN.

## CHAPITRE V.

*Ordination de Paulin.*

**L**ucifer au lieu d'aller à Alexandrie, alla à Antioche, où après plusieurs conférences avec l'un, & l'autre des partis, pour chercher les moyens de les accorder, & après avoir reconnu que les Sectateurs d'Eustate se contredisoient les uns les autres, il sacra Evêque, Paulin Prêtre, qui étoit leur Chef. Cette ordination, qu'il n'avoit point dû faire, augmenta la division, au lieu de la diminuer, & fut cause qu'elle dura l'espace de quatre-vingt-cinq ans, & jusques à la promotion d'Alexandre, Prelat digne des plus grandes loüanges. Dès qu'il eut été chargé de la conduite de l'Eglise d'Antioche, il s'appliqua fort heureusement à réunir les membres qui en avoient été separez. Mais Lucifer n'ayant alors rien fait autre chose qu'accroître la division, demeura fort long-temps à Antioche. Eusebe s'y rendit bien-tôt après, & ayant reconnu que la mauvaise methode, dont Lucifer s'étoit servi pour guerir le mal, l'avoit rendu presque incurable, fit voile en Occident. Lucifer étant retourné en Sardaigne, ajouta à la doctrine de l'Eglise certaines maximes. Ceux qui les suivirent furent appelez Luciferiens. Mais ce nom-là fut bien-tôt aboli, avec les maximes memes. Voila ce qui arriva après le retour des Evêques.

CHA-

## CHAPITRE VI.

*Fausse clemence de Julien.*

**L**A profession publique que Julien fit de son impiété, fut la source du desordre, & de la confusion, dont toutes les villes de l'Empire furent remplies. Ceux qui étoient encore attachez au culte des Idoles ouvrirent leurs Temples, & celebrent ces mysteres abominables, qui devoient être ensevelis sous un éternel oubli. Ils souillèrent le feu en l'allumant sur les Autels; la terre, en la trempant du sang des victimes; & l'air, en le remplissant de la fumée, & de l'odeur qui sortoit de leurs entrailles. Etant agitez avec violence, par les demons qu'ils adoroient, ils couroient comme les Prêtres de Cybele, par les ruës, & par les places publiques, & offensoient les personnes de piété, par toute sorte de raileries, & d'outrages. Ceux qui faisoient profession de la véritable Religion, ne pouvant souffrir leur insolence, repoussèrent leurs injures par d'autres injures, & leur reprochèrent leurs égaremens, & leurs erreurs. Ceux-ci vivement piquez de ce reproche, userent de la licence que la protection du Prince leur donnoit. Ce detestable Empereur excitoit ses sujets les uns contre les autres, au lieu de maintenir la paix entr'eux, & dissimuloit les entreprises que les plus furieux faisoient contre les plus moderez. Il donnoit les charges, tant de la Cour, que de la ville, & de l'armée aux plus cruels, & aux plus impies. Ces

L'AN DE

N. S.

361.

JULIEN.

Officiers ne contraignoient pas les Chrétiens à force ouverte de sacrifier aux Idoles ; mais ils leur faisoient mille affronts. Ce fut par le mesme esprit, qu'on ôta aux Ecclesiastiques les privileges qui leur avoient été autrefois accordez par Constantin.

## CHAPITRE VII.

### *Entreprises des Payens contre les Chrétiens.*

**B**ien que les entreprises que les Payens firent en ce temps-là, soient presque innombrables, de sorte qu'elles sembleroient demander un ouvrage à part, je ne laisserai pas d'en choisir quelques-unes & de les rapporter ici. A Gaza, & à Ascalon qui sont des villes de Palestine, ils fendirent le ventre à des Prêtres, & à des femmes consacrées à Dieu, le remplirent d'orge, & jetterent ces personnes aux porcs, afin qu'ils les mangeassent. A Sebaste, qui est une ville de la mesme Province, ils ouvrirent la Chasse de saint Jean-Baptiste, brûlerent ses ossemens, & en jetterent les cendres au vent. Qui pourroit raconter sans verser des larmes, le crime qu'ils commirent dans la Phenicie ? Il y avoit dans Heliopole, qui est une ville assise proche du Mont-Liban, un Diaere nommé Cyrille, qui étant transporté par un grand zele sous le regne de Constantin, avoit brisé quantité d'Idoles. Les impies qui en avoient du déplaisir, ne se contenterent pas de le tuer, ils l'ouvrirent après sa mort, & mangerent une partie de ses entrailles. La Justice divine ne manqua pas de dé-

couvrir, & de châtier une inhumanité aussi barbare que celle-là. Tous ceux qui y eurent part perdirent premièrement leurs dens, qui tombèrent l'une après l'autre; ils perdirent ensuite leurs langues, qui pourrirent dans leurs bouches, & enfin les yeux, & reconnoîtront par tant de disgrâces survenues successivement, la puissance de la Religion, qu'ils avoient si injustement persécutée. Ils prophétisèrent l'Eglise qui avoit été bâtie peu auparavant à Emese ville voisine, & la consacrerent à Bacchus Androgyne, en mettant dedans sa statue ridicule, qui avoit les deux sexes. Capisolin Gouverneur de toute la Thrace, fit brûler vivif Emilien défenseur intrepide de la foi du Sauveur, à Dorostole ville célèbre de cette Province. Il faudroit avoir le style sublime d'Eschyle, & de Sophocle, pour décrire dignement l'atrocité des supplices, que souffrit Marc Evêque d'Arctuse. Il avoit démolli sous le regne de Constance un Temple de Payens, & l'avoit changé en Eglise. Mais les habitans ayant vu depuis l'intention que Julien avoit, que l'exercice de la Religion Payenne fût rétabli, & que les Chrétiens fussent maltraitez, ils déclarerent la haine qu'ils avoient conçue depuis long-temps contre cet Evêque. Il tâcha d'abord de s'enfuir, selon le précepte de l'Evangile, mais ayant appris que quelques-uns de ses Ecclesiastiques avoient été pris pour lui, il retourna, & se mit entre les mains de ses bourreaux. Ils n'eurent ni pitié de sa vieillesse, ni respect de sa vertu. S'étant saisis de lui malgré la pureté de ses mœurs, & l'éminence de son savoir, ils le dépouillerent, & après l'avoir

L'AN DE.

N. 4.

361.

JULIEN.

L'AN DE  
N. S.

JULIEN.

déchiré à coups de fouët, ils le jetterent dans un égoût, puis l'en ayant retiré, ils le livrerent aux jeunes garçons de la ville, afin qu'ils le perçassent avec la pointe de leurs canifs. Ils le frotterent après cela de sausse de poisson, & de miel, l'enfermerent dans un reseau, l'éleverent en l'air, & le laisserent exposé aux mouches durant la plus grande ardeur du jour. Ils le traiterent de la sorte pour l'obliger, ou à relever le Temple, qu'il avoit démolí, ou à fournir de l'argent, pour le relever. Mais de quelques tourmens dont ils usassent pour ébranler sa constance, ils ne purent jamais tirer aucune promesse de sa bouche. Ils crurent que sa pauvreté l'empêchoit de promettre l'argent, qu'ils lui demandoient, lui en remirent la moitié, & lui témoignèrent qu'ils se contenteroient de l'autre. Mais dans cet état, où il étoit suspendu en l'air, percé de coups, couvert de mouches, il ne fit paroître aucune foiblesse, se moqua des impies, & leur dit qu'ils rampoient sur la terre, au lieu qu'il étoit élevé vers le Ciel. Enfin ils se reduisirent à lui demander une somme tres-mediocre, & il leur répondit, qu'il y avoit une aussi grande impiété à leur donner une obole, qu'à leur donner la somme entiere. Ainsi ils admirerent sa patience, par laquelle leur cruauté avoit été vaincuë, & depuis ils se changerent si fort, qu'ils apprirent de sa bouche les premieres instructions de nôtre Religion.

## CHAPITRE VIII.

*Loix faites par Julien contre les Chrétiens.*

JULIEN.

**L**Es impies livrerent en mesme temps sur mer, & sur terre beaucoup d'autres persecutions aux personnes de pieté. Le Prince ennemi de Dieu avoit fait publier des loix contre nôtre Religion. Par l'une il avoit défendu que les enfans des Galiléens; c'est ainsi qu'il appelloit les Chrétiens, n'appriissent la Poétique, la Rhetorique, & la Philosophie; car nous sommes percez, disoit-il, par nos propres plumes, comme porte le proverbe, & nos auteurs fournissent des armes pour nous combattre. Par l'autre il avoit commandé que les Chrétiens fussent chassés des armées.

## CHAPITRE IX.

*Exil de Saint Athanase.*

**A**thanase cet invincible défenseur de la vérité, soutint encore en ce temps-là, un nouveau combat pour elle. Les demons ne pouvant résister à la puissance ni de ses predications, ni de ses prieres, armerent contre lui leurs ministres, & les exciterent à l'attaquer par les traits de leurs langues empoisonnées. Entre toutes les choses qu'ils dirent au protecteur de l'impieté, pour lui persuader de chasser ce saint Evêque hors de la ville d'Alexan-

362.

Z iij,

L'AN DE

M. S.

362.

JULIEN.

drie, ils lui dirent que s'il y demouroit, il n'y demoureroit aucun Payen, parcequ'il les attireroit tous à la Religion Chrétienne. Julien fort touché de ce discours, ordonna non seulement qu'il seroit chassé d'Alexandrie, mais qu'il seroit mis à mort. On dit qu' Athanase ayant remarqué que les fideles étoient étonnez de cet ordre, il leur dit que c'étoit un mouvement qui seroit bien-tôt appaisé, & une nuée qui seroit dissipée en un instant. Il se retira néanmoins, quand il fut que ceux qui avoient ordre de l'arrêter étoient arrivez, & ayant trouvé un vaisseau, il se fit dans la Thebaïde. Celui qui avoit ordre de le faire mourir, ayant appris qu'il s'enfuyoit, le poursuivit; mais un des amis d'Athanase l'ayant devancé, l'en avertit. Alors ceux qui l'accompagnoient le prièrent de se détourner, pour se cacher dans le desert. Mais au lieu de suivre leur conseil, il commanda au Matelot d'aller droit à Alexandrie. Il trouva celui qui avoit ordre de le prendre, & qui lui demanda où étoit Athanase. Il répondit, qu'il n'étoit pas loin, passa, & arriva à Alexandrie, où il demeura caché durant tout le reste du regne de Julien.

---

## CHAPITRE X.

### *Translation du corps de saint Babylas.*

Julien ayant dessein de faire la guerre aux Perses, envoya consulter sur ce sujet tous les Oracles de l'Empire, par les plus fideles de ses amis,

& alla lui-mesme à Daphné consulter Apolon Pythien. L'Oracle lui répondit, qu'il falloit ôter des corps morts qui l'empêchoient de parler, & que dès qu'ils seroient ôtez, il lui prediroit ce qu'il desiroit. Les Reliques de l'invincible Martyr Babylas, & des jeunes hommes qui avoient été compagnons de sa mort, avoient été déposées dans le voisinage. Il étoit visible que la puissance de ces saints corps reduisoit l'Oracle au silence, & l'empêchoit d'imposer au peuple, & Julien ne manqua pas de le reconnoître par les lumieres qu'il avoit tirées de nôtre Religion. C'est pourquoi il ne toucha point du tout aux corps qui étoient enterrez dans ce lieu-là, & commanda seulement aux Chrétiens de transférer les Reliques des Martyrs. Ils n'eurent pas si-tôt reçu cet ordre, qu'ils se rendirent en foule au bois de Daphné, mirent les Reliques sur un char tiré par deux chevaux, les conduisirent à la ville, en chantant des Pseaumes, & en repetant ces paroles à chaque verset, que ceux qui adorent les statues taillées par les Sculpteurs, soient confondus. Ces Chrétiens regarderent cette translation, comme un triomphe remporté sur le demon.

L'AN DE

N. S.

JULIEN.

L'AN DE

N. 6.

## CHAPITRE XI.

JULIEN.

*Constance de Theodore Martyr. Incendie du Temple de Daphné.*

**J**ulien en eut du déplaisir, & commanda le jour suivant d'arrêter les principaux auteurs de cette pompe. Saluste Prefet du Pretoire, fort attaché à la superstition Payenne, lui conseilla de ne pas accorder aux Chrétiens la gloire du martyre, qu'ils recherchoient. Mais quand il vit que ce Prince ne pouvoit moderer sa colere, pour le contenter il commanda d'arrêter un jeune homme nommé Theodore, qui avoit un grand zele pour la Religion Chrétienne, & qui se promenoit alors dans la place publique. Quand il eut été étendu sur le chevalier, en présence de tout le peuple, il commanda qu'on le déchirât à coups de fouet, & avec des ongles de fer. Après que depuis le matin jusques au soir, il eut été traité de la sorte, on le chargea de chaînes, & on le mit en prison. Le jour suivant Saluste raconta à Julien cette execution, lui representa la constance invincible de ce jeune homme, & prit la liberté de lui dire, que cette maniere de persecuter les Chrétiens, leur étoit glorieuse, au lieu qu'elle lui étoit infame. Cet ennemi de Dieu touché de ces raisons, défendit d'exercer sur d'autres, de pareilles cruautez, & commanda de mettre Theodore hors de prison. Quelques-uns lui ayant demandé depuis qu'il fut en liberté, s'il avoit souffert de grandes douleurs,

leurs, il répondit qu'il en avoit souffert au commencement, mais qu'il étoit depuis venu une personne qui l'avoit effuyé avec un linge, & qui l'avoit si fort foulagé, que quand les bourreaux l'avoient quitté, il en avoit senti plus de peine, que de plaisir, parce que celui qui le consoloit, l'avoit quitté au mesme temps.

Au reste l'imposture de l'Oracle fut découverte, & la puissance du Martyr reconnuë. Car le tonnerre étant tombé sur le Temple d'Apolon, il y mit le feu, & reduisit en cendres sa statue, qui n'étoit que de bois doré. Julien oncle de l'Empereur du mesme nom, Gouverneur de tout l'Orient, ayant appris durant la nuit cet accident, courut en diligence vers Daphné, où quand il vit que le Dieu qu'il adoroit, & qu'il venoit secourir, n'étoit plus que de la poussiere, il se défia qu'il avoit été reduit en cet état par les Chrétiens, & fit donner la question à ceux qui avoient soin de garder le Temple, afin de tirer la verité de leur bouche. Mais la violence des tourmens ne leur fit avancer aucun mensonge : Ils déclarerent que le feu étoit tombé du ciel, & qu'il y avoit des paisans, qui en retournant de la campagne l'avoient vû tomber.

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

## CHAPITRE XII.

*Prophanation de l'Eglise, & des vases sacrez.*

**B**ien que les impies fussent que ce que ces personnes déposoit au milieu des tourmens, étoit véritable, ils ne laisserent pas de déclarer la guerre à Dieu. Julien commanda de porter à l'épargne les vases qui servoient à la celebration des Mysteres, & fit fermer la grande Eglise, qui avoit autrefois été bâtie par Constantin, de sorte que les Ariens qui la possedoient en ce temps-là, ne purent plus s'y assembler. Felix Tresorier de l'Empereur, & Elpide Receveur du Domaine, ou comme les Romains l'appellent Comte des largesses privées, qui à ce qu'on dit avoient autrefois fait profession de nôtre Religion, & y avoient depuis renoncé par complaisance pour le Prince, entrerent dans l'Eglise avec Julien Gouverneur de tout l'Orient. On dit que ce dernier fit de l'eau sur l'autel, & donna un soufflet à Euzoius, qui vouloit l'en empêcher. Il dit que la Providence ne prenoit aucun soin des affaires des Chrétiens. Felix considerant les vases que Constantin, & Constance avoient fait faire avec la plus grande magnificence qu'il leur avoit été possible: Voila, dit-il, les vases dans lesquels on fert le Fils de Marie.

## C H A P I T R E X I I I .

*Châtiment exemplaire de l'impiété.*

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

**L'**Extravagance, & l'impiété de ces deux ennemis de la Religion furent suivies d'un prompt châtement. Julien fut attaqué à l'heure même d'un mal, qui lui rongea de telle sorte les entrailles, que ne pouvant plus donner passage aux excréments, celles les firent remonter jusqu'à cette bouche si sale, dont il s'étoit servi pour avancer ses blasphèmes. On dit que sa femme qui étoit Chrétienne lui parla de cette sorte : Vous devez louer le Sauveur de ce qu'il vous fait sentir sa puissance par ce châtement; car si au lieu de vous fraper, comme il a fait, il avoit usé de sa patience ordinaire, vous n'auriez pas su à qui vous avez déclaré la guerre. Ayant appris ainsi de sa femme, & des douleurs qui le pressoient la cause de sa maladie, il supplia l'Empereur de rendre l'Eglise, à ceux auxquels il l'avoit ôtée. Mais il mourut sans avoir obtenu de lui cette demande. Felix fut aussi frappé de la main de Dieu; tout son sang sortit de ses veines pour couler jour & nuit par sa bouche. En le perdant il perdit la vie, & trouva la mort éternelle.

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

## CHAPITRE XIV.

*Conversion du fils d'un Prêtre Payen.*

**D**Ans le mesme temps le fils d'un Prêtre Payen, qui avoit été élevé par son pere dans la fausse Religion, y renonça pour faire profession de la nôtre. Une femme d'une singuliere pieté, & qui avoit l'honneur d'être employée au ministère de l'Eglise, avoit habitude particuliere avec sa mere, de sorte que la voyant souvent, elle voyoit aussi le fils, qui étoit fort jeune, le caressoit comme on caresse les enfans de cet âge, & l'exhortoit à la pieté. La mere étant morte, le fils continua à visiter cette Dame, & à recevoir ses instructions. Quand il fut pleinement persuadé de la verité des maximes qu'elle lui inspiroit, il lui demanda par quel moyen il pourroit se delivrer de la superstition, où son pere l'avoit élevé. Elle lui répondit, qu'il falloit qu'il sortit de la maison de son pere, & qu'il preferât à son pere, le Dieu qui avoit créé & son pere, & lui; qu'il devoit aussi se retirer en une autre ville, où il pût se cacher, & éviter de tomber entre les mains de l'Empereur. Elle lui promit de prendre le soin de l'execution de ce dessein. Il la remercia de sa bonté, & lui dit: Je viendrai desormais chez vous, & je vous mettrai ma vie entre les mains. Quelques jours après, Julien alla à Daphné pour y faire un festin. Le pere du jeune homme dont je parle, ne manqua pas de s'y trouver, tant parcequ'il étoit Prêtre de ses

Dieux, que parcequ'il le suivoit dans tous ses voyages, & d'y mener ses deux fils, qui avoient accoutumé de purifier par l'aspersion d'une eau consacrée avec certaines ceremonies, les viandes qu'on servoit à l'Empereur. La fête qu'on celebre à Daphné dure sept jours. Le premier jour ce jeune homme ayant jetté de l'eau, selon sa coûtume, sur les viandes qui étoient sur la table de l'Empereur, & les ayant infectées par cette aspersion, retourna à Antioche chez cette Dame de pieté, & lui dit : Me voila revenu selon ma parole, aquittez-vous de la vôtre, & mettez ma vie, & mon salut en sûreté. Elle le mena chez Melece homme de Dieu, qui le fit long-temps attendre dans une chambre haute. Cependant le pere ayant fait le tour de Daphné pour chercher son fils, retourna à Antioche, courut par toutes les ruës, jetta les yeux de tous côtez, pour voir s'il y étoit. Quand il fut proche de la maison de Melece, il leva la tête, l'aperçut qui regardoit par les barreaux, entra dans la maison, le prit, l'emmena, lui donna plusieurs coups, lui piqua les piez, les mains, & le dos avec de petites pointes de fer rouge, l'enferma dans une chambre qu'il barricada par dehors, & retourna à Daphné. J'ai ouï raconter tout ceci au fils dans l'extrémité de sa vieillesse. Il nous ajouta, qu'étant rempli alors de l'esprit de Dieu, & animé de sa grace, il brisa des Idoles de son pere, & se moqua de leur foiblesse; qu'ayant fait depuis reflexion sur la hardiesse de son action, il apprehenda le retour de son pere, & pria le Sauveur de l'assister, & de lui ouvrir la porte. Je n'ai rien fait, lui disoit-il, ni rien

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

fouffert que pour vôtre intérêt, & vôtre gloire. Comme j'achevois ces paroles, ( c'est ainsi qu'il continuoit de nous entretenir ) les portes s'ouvrirent tout d'un coup, & les barricades se rompirent. Je retourné alors chez la Dame qui m'avoit donné les premières teintures de la Religion. Elle me déguisa avec  
 » un habit de fille, me mit sur une voiture, & me  
 » mena à Melece, qui me mit entre les mains de Cy-  
 » rille Evêque de Jerusalem, avec qui je partis la nuit  
 » pour aller en Palestine. Il nous raconta aussi de quelle  
 maniere il convertit depuis son pere à la Religion Chrétienne.

---

 CHAPITRE XV.

*Martyre de Juventin, & de Maximin.*

**B**ien que Julien affectât de paroître doux, & modéré, il prenoit de jour en jour une licence plus effrenée de combattre la pieté, non à force ouverte, mais par adresse, & en tendant aux Chrétiens des pièges, pour les surprendre, & pour les perdre. Il corrompit les fontaines du Faubourg de Daphné, & de la ville d'Antioche, en jettant dans leur eau quelque chose de presenté aux Idoles, afin que personne n'en pût boire, sans être souillé par l'impureté de ces sacrifices. Il infecta de la mesme sorte le pain, la viande, les herbes, les fruits, & généralement tous les alimens qui étoient en vente, en faisant jeter dessus de l'eau consacrée aux demons. Les Chrétiens gémissoient de ces abominations dans le secret de

leur cœur, & mangeoient pourtant de ces alimens abominables, selon ce precepte de saint Paul : *Mangez de tout ce qui se vend à la boucherie, sans vous enquerir d'où il vient par un scrupule de conscience.* Deux Gardes de l'Empereur déplorerent un jour, avec beaucoup de vehemence, la misere où ils étoient reduits de commettre ces pechez-là, malgré eux ; & pour exprimer leur ressentiment, emprunterent ces paroles des trois jeunes hommes qui se rendirent autrefois si celebres à Babylone ; Vous nous avez livré à un Prince apostat, & le plus injuste qui soit parmi les Nations de l'Univers. Un de ceux qui étoient à table avec eux ayant rapporté tout leur discours à l'Empereur, il les envoya querir, & leur demanda ce qu'ils avoient dit. Cette demande leur ayant donné occasion de découvrir librement leurs sentimens, ils firent cette réponse avec toute la chaleur de leur zele : Ayant été élevez dans la pieté, & accoutumés à observer les bonnes loix, qui ont été faites par Constantin, & par les Princes ses enfans, nous déplorons avec une amertume inconcevable, le malheur que nous avons de voir qu'il n'y a rien qui ne soit gâté par la contagion du Paganisme, & que tout jusques au boire, & au manger est infecté par le mélange de quelque chose de consacré aux Idoles. Nous en avons soupiré dans nos maisons, & nous vous en déclarons maintenant nôtre douleur. C'est l'unique mal qui nous afflige sous vôtre Empire. Ce Prince tres-sage & tres-moderé, car c'est ainsi que les semblables l'appeloient, leva en cette occasion le masque de sa fausse douceur, & fit voir sa véritable cruau-

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

I. Cor. 10. 15.

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

té. Il les fit tourmenter avec une si extrême rigueur, qu'ils perdirent la vie par la violence de la douleur, ou plutôt qu'ils furent delivrez des miseres du siecle present, & recompensez des couronnes que meritoit leur victoire. Julien publia qu'ils avoient été executez à mort, non en haine de la Religion qu'ils avoient défenduë, mais en punition de l'insolence avec laquelle ils avoient parlé, & commanda de debiter par tout cette cause de leur mort, de peur qu'ils ne jouissent de l'honneur du martyr. L'un s'appeloit Juventin, & l'autre Maximin. L'Eglise d'Antioche les revera comme de genereux défenseurs de la foi, & mit leurs corps dans un superbe tombeau. Le peuple honore encore aujourd'hui leur memoire, par une fête qu'il celebre tous les ans.

---

## CHAPITRE XVI.

*Valentinien est relegué en haine de nôtre Religion.*

**D'**Autres personnes élevées aux Charges remporterent de semblables couronnes, pour avoir parlé avec une semblable liberté. Valentinien que nous verrons bien-tôt sur le trône, étant pour lors Tribun des soldats qui gardent le Palais, fit paroître l'ardeur du zele qu'il avoit pour la pureté de la foi. Comme cet extravagant Empereur entroit tout transporté de joye dans le Temple de la Fortune publique, & que les Prêtres étoient aux deux côtez de la porte, avec de l'eau pour purifier, selon leur

leur imagination, ceux qui étoient prêts d'entrer, une goutte tomba sur l'habit de Valentinien, qui marchoit devant l'Empereur. Il frappa le Prêtre de la main, & lui dit, qu'il le salissoit, au lieu de le purifier. Il merita par cette action de posséder l'un & l'autre Empire. Julien qui en avoit été témoin, le relegua à un fort assis au delà du desert. A peine un an & quelques mois étoient écoulés, que la générosité avec laquelle il avoit fait profession de la Religion Chrétienne, fut récompensée de la possession de l'autorité souveraine. C'est ainsi que Dieu commence souvent à couronner la piété dès cette vie, par des biens qui ne sont que comme l'ombre, & le gage de ceux qu'il lui réserve en l'autre. L'Empereur usa encore d'une nouvelle invention pour ébranler dans le cœur des Chrétiens la fermeté de leur foi. Comme il avoit accoutumé de s'asseoir sur son trône, pour distribuer des piéces d'or aux soldats, il ordonna contre la coutume, que l'on mît de l'encens, & du feu sur une table proche de l'autel, & que chacun jettât de l'encens dans le feu, avant que de recevoir de sa main la piéce d'or. Plusieurs ne s'aperçurent point de ce piège. Ceux qui s'en aperçurent, l'évitèrent en feignant d'être malades. Quelques-uns négligèrent leur salut, par un trop grand desir de s'enrichir. D'autres trahirent leur Religion par lâcheté.

L'AN DE

N. 6.

362.

JULIEN.

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

## CHAPITRE XVII

*Generosité singuliere de plusieurs Confesseurs.*

**Q**uelques-uns de ceux auxquels Julien avoit distribué de la sorte ces presens si dangereux, & si funestes, s'étant trouvez depuis à table ensemble, il y en eut un qui ayant le verre à la main, fit dessus le signe de la Croix, avant que de le porter à sa bouche. Un autre l'ayant repris de cette action, & lui ayant dit qu'elle étoit contraire à ce qu'il avoit fait un peu auparavant, il lui demanda ce qu'il avoit fait qui y fût contraire. L'autre lui ayant répondu qu'il avoit présenté de l'encens aux Dieux, & renoncé à sa Religion, & que cela étoit contraire au signe de la Croix, qu'il venoit de faire, plusieurs de ceux qui étoient à table se leverent en criant, en déplorant leur malheur, en s'arrachant les cheveux, & coururent dans les places publiques, & protesterent qu'ils étoient trompez, qu'ils avoient été trompez par les detestables artifices de l'Empereur, qu'ils detestoienc leur action, qu'ils en avoient un tres-serieux & tres-sincere repentir. Ils coururent de la sorte jusques au Palais, où ils declamerent contre les fourberies du Tyran, & demanderent à être brûlez vifs, & à expier par le feu, le crime qu'ils avoient commis par le feu. Ces discours, & d'autres semblables exciterent si fort la colere du Tyran, qu'il commanda qu'on leur tranchât la tête. Comme on les conduisoit hors de la ville, le peuple les suivoit en foule, admirant

la grandeur de leur courage, & la generosité qu'ils avoient eue de défendre publiquement leur Religion. Lorsqu'ils furent arrivez au lieu du supplice, le plus âgé pria les bourreaux d'executer le plus jeune le premier, de peur que la mort de ses compagnons n'ébranlât sa constance. Le plus jeune s'étant déjà mis à genoux, & l'executeur ayant tiré son épée pour lui couper la tête, on apporta leur grace, & on cria de loin, qu'en ne les fit point mourir. Le plus jeune qui se nommoit Romain, étant fâché de recevoir cette grace, dit en colere: Romain n'étoit pas digne d'être martyr de Jesus-Christ. Ce ne fut aussi que par la plus maligne de toutes les jalousies, que Julien les garantit de la mort, & parcequ'il leur envioit la gloire du martyre. Il ne permit plus neanmoins qu'ils demeurassent dans des villes, mais les relegua aux extremittez de l'Empire.

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

## C H A P I T R E XVIII.

*Martyre d'Artemius.*

**I**L confisqua le bien d'Artemius General des troupes d'Egypte, & lui fit trancher la tête, en haine de ce qu'exerçant cette charge dès le regne de Constance, il avoit brisé quantité d'Idoles. Voila quelles furent les actions de cet Empereur, que les Payens appeloient tres-clement, & qu'ils louoient d'être exempt de colere. Je raconterai ici l'action genereuse d'une femme; car ce sexe a été animé aussi bien que l'autre, du veritable zele de la gloire de Dieu, & a méprisé la rage du Tyran.

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

## CHAPITRE XIX.

*Liberté de Publia contre Julien.*

**I**L y avoit en ce temps-là une Dame nommée Publia, qui avoit aquis par sa vertu une grande réputation. Elle avoit été mariée quelque temps, & avoit eu un fils qu'elle avoit offert à Dieu. Il se nommoit Jean. Il devint par le temps le plus ancien des Prêtres de l'Eglise d'Antioche, fut élu plusieurs fois Evêque de cette Eglise; mais il refusa par modestie, cette dignité. Elle avoit chez elle une compagnie de filles qui avoient consacré à Dieu leur virginité, & qui publioient continuellement les loüanges de leur Createur, & de leur Sauveur. Quand l'Empereur passoit elles chantoient plus haut que de coutume, pour lui témoigner le mépris qu'elles faisoient de son impiété, & chantoient le plus souvent les Pseaumes où David se moque de la vanité, & de la foiblesse des Idoles, & sur tout ce verset: *Les Idoles des Nations ne sont que de l'or, & de l'argent, & l'ouvrage des mains des hommes.* Et après avoir chanté les paroles qui font voir la stupidité de ces Idoles, elles ajoutoient. *Que ceux qui les font deviennent semblables à elles, & que sous ceux qui esperent en elles leur ressemblent.* Julien ayant ouï leur chant, & en ayant été vivement piqué, leur commanda de se taire toutes les fois qu'il passeroit. Publia bien loin de deferer à ce commandement, exhorta ses filles à chanter encore plus haut, & à chanter principalement ce verset: *Qua*

Pf. 135. 12.

Pf. 67. 1.

*Dieu se leve, & que ses ennemis soient dissipez.* Julien plus ému que jamais envoya querir Publia, & sans respecter ni son âge, ni sa vertu commanda à un de ses Gardes de lui donner deux soufflets. Elle tint cet outrage à grand honneur, & continua toujours à tourmenter l'Empereur par le chant des Pseaumes, comme l'auteur des Pseaumes mesmes tourmentoit le méchant esprit dont Saül étoit possédé.

L'AN DE

N. S.

362.

JULIEN.

## C H A P I T R E X X.

*Prodiges survenus pour empêcher que les Juifs ne rebâtissent le Temple de Jerusalem.*

**E**N effet Julien étant tout rempli de demons, ne respiroit que colere, & que fureur contre la Religion. Cette fureur le porta à armer les Juifs contre les Chrétiens. Les ayant envoyé querir, il leur demanda pourquoi ils n'offroient point de sacrifices, puisque la loi leur commandoit d'en offrir. Dès qu'ils lui eurent répondu, qu'ils n'en pouvoient offrir qu'à Jerusalem, il leur permit de rebâtir leur Temple, à dessein de détruire la verité de la predication du Sauveur. Mais bien loin de la détruire, il la confirma; car les Juifs ayant fait savoir à ceux de leur Nation, qui étoient répandus par toute la terre, la permission qu'ils avoient reçue, ils accoururent en foule, & offrirent de contribuer de leur peine, & de leur bien pour l'accomplissement d'un si grand ouvrage. Julien y contribua aussi beaucoup, non par liberalité, ni par magnificence, mais par le desir de

363.

B b iij

L'AN DE

N. S.

363.

JULIEN.

combattre la vérité. Il envoya même un officier digne de presider à un si detestable ouvrage. On dit qu'ils firent des boches, & des hôtes d'argent. Une multitude incroyable de personnes ayant commencé à creuser la terre, les immondices, & les demolitions qu'ils avoient portées durant le jour, à une vallée, furent transportées durant la nuit de la vallée au lieu d'où elles avoient été tirées. Ils demolirent le reste des anciens fondemens, dans l'esperance de faire tout de neuf. Lorsqu'ils eurent amassé quantité de muis de plâtre, & de chaux, il s'éleva des vens, & des tourbillons qui les dissipèrent, & les firent voler de côté & d'autre. La patience dont Dieu usoit envers eux, n'ayant de rien servi pour les avertir de leur devoir, la terre fut ébranlée par un furieux tremblement, qui jetta la terreur dans le cœur de ceux qui n'avoient jamais participé à la sainteté de nos mysteres, & qui n'en jetta point néanmoins dans le cœur des Juifs. Ainsi il falut que Dieu fit sortir de la terre un feu, qui ayant consumé plusieurs de ceux qui travailloient aux fondemens, obligea les autres à s'enfuir. Il leur arriva un autre accident tres-fâcheux; car une galerie étant tombée la nuit, plusieurs Juifs qui étoient couchez dedans en furent écrasés. Cette nuit-là même & la suivante, le signe de la Croix parut au Ciel. Les habits des Juifs furent aussi semés de Croix; mais au lieu d'être éclatantes comme celles qui parurent en l'air, elles étoient sombres, & tirantes sur le noir. Quand ils virent tous ces prodiges, dont Dieu les menaçoit, ils apprehenderent d'être frappez de quelque playe

plus terrible, & s'en retournerent en leurs maisons, en confessant que celui que leurs Ancêtres avoient autrefois crucifié, étoit vrai Dieu. Tout ceci fut trop public pour ne pas frapper les oreilles de Julien; mais il s'endurcit comme Pharaon.

L'AN DE

N. S.

363.

JULIEN.

## CHAPITRE XXI.

*Expedition de Julien contre les Perses.*

**L**Es Perses ayant appris la mort de l'Empereur Constance, en étant devenus plus insolens qu'auparavant, & ayant fait irruption sur les terres des Romains, Julien se resolut de lever contre eux une armée, bien qu'elle ne dût pas avoir Dieu pour protecteur. Il envoya auparavant consulter les Oracles de Delphes, de Delos, & de Dodone, & leur demander s'il devoit entreprendre cette guerre. Les Oracles répondirent qu'il la devoit entreprendre, & qu'ils lui promettoient la victoire. Je rapporterai ici les propres paroles d'un de ces Oracles, pour en faire voir la fausseté à tout le monde. Tous tant que nous sommes de Dieux, nous sommes prêts de porter les trophées de la victoire le long du fleuve qui a le nom d'une bête. Moi qui suis le fier Mars, & qui preside aux armes, j'aurai soin de mener les autres. Ceux qui appellent Apolon le Dieu de l'éloquence, & le Maître des Muses peuvent rire avec raison de l'impertinence de cet Oracle. Pour moi quand je reconnois son imposture, j'ai pitié de celui qui en fut trompé. Au reste il entendoit le

L'AN DE

N. S.

363.

JULIEN.

Tigre par le fleuve qui a le nom d'une bête. Il tire sa source des montagnes d'Armenie, coule par l'Assyrie, & se décharge dans le Golfe Persique. Ce miserable Empereur trompé par ces Oracles, se promettoit la victoire, & meditoit de persecuter ensuite les Galiléens; car c'est ainsi qu'il appelloit les Chrétiens comme par injure, sans considerer comme il devoit faire, puisqu'il étoit Philosophe, que ce changement de nom ne pouvoit blesser leur reputation. On n'auroit fait aucun tort veritable à Socrate quand on l'auroit appelé Critias; ni à Pythagore, quand on l'auroit appelé Phalaris; Nirée n'auroit rien perdu de sa bonne mine, quand on l'auroit appelé Thersite. Mais Julien ayant oublié toutes ces choses, qu'on lui avoit autrefois enseignées, crut qu'il nous offenseroit sensiblement en nous donnant un autre nom que le nôtre. Il ajoûtoit une si aveugle creance aux mensonges des Oracles, qu'il se vançoit qu'il mettroit dans nos Eglises la statuë de la Deesse de l'impureté.

---

## CHAPITRE XXII.

### *Generouse liberté d'un Decurion de Berée.*

**E**Tant parti tout rempli de ces grans desseins, & après avoir fait de si terribles menaces, il fut vaincu à Berée par un seul homme. Il est vrai que c'étoit un homme illustre, & qui tenoit un des premiers rangs parmi ses citoyens; mais il étoit encore plus illustre par la pureté de sa foi, & par l'ardeur de

de son zele. Ayant vu que son fils avoit apostasié, & fait profession de la Religion dominante, il le chassa de sa maison, & le déclara privé de son bien. Le fils étant allé trouver l'Empereur à quelques lieuës de la ville, lui exposa son changement de Religion, & le châtement dont son pere l'en avoit puni. Julien lui commanda de se tenir en repos, & lui promit d'appaier la colere de son pere. Quand il fut arrivé à Berée il fit un festin aux principaux habitans, parmi lesquels étoit le pere du jeune homme dont je parle. Il fit asseoir le pere, & le fils sur le lit, où il étoit assis lui-mesme; & sur le milieu du repas, il dit au pere: Il me semble qu'il n'est pas juste de contraindre l'inclination de personne. Laissez à vôtre fils la liberté de suivre une autre Religion que la vôtre; comme je vous laisse la liberté d'en suivre une autre que la mienne, bien qu'il ne me fût que trop aisé de vous l'ôter. Alors le pere animé du zele de la foi, dit à l'Empereur: Vous me parlez en faveur de ce scelerat, qui a preferé le mensonge à la verité. Je vous prie, dit l'Empereur, en interrompant le pere avec un faux air de douceur; ne disons point de mauvaises paroles: Puis s'étant tourné vers le fils, il ajouta: J'aurai soin de vous, puisque vôtre pere ne veut pas l'avoir, quelque priere que je lui en fasse. Je rapporte ici cette histoire, non seulement pour montrer la genereuse liberté de ce pere, mais aussi pour marquer comme en passant, qu'il y a eu plusieurs personnes qui n'ont eu que du mépris pour la puissancé tyrannique, & pour les cruantez inouyées de Julien.

L'AN. DE

N. S.

363.

JULIEN.

L'AN DE

N. 2.

363.

JULIEN.

## CHAPITRE XXIII.

*Prediction faite par un Maître de Grammaire.*

**I**L y avoit à Antioche un fort homme de bien qui instruisoit des enfans, & qui étant plus habile que ne sont d'ordinaire ceux de cette profession, avoit habitude particulière avec le celebre Libanius, qui étoit un des plus eloquens de son siecle. Celui-ci étant Payen, & s'attendant à voir bien-tôt le Paganisme triompher de la Religion Chrétienne, demanda à l'autre en raillant, ce que faisoit le Fils du Charpentier. L'autre rempli de la grace de Dieu predict ce qui devoit bien-tôt arriver. Le Createur de l'Univers, dit-il, que vous appelez par mépris, & par raillerie le Fils du Charpentier, fait un cercueil. Peu de jours après la nouvelle de la mort de Julien arriva, & son corps fut apporté dans un cercueil. Ainsi toutes les menaces furent vaines, & Dieu fut glorifié.

## CHAPITRE XXIV.

*Prediction faite par un Moine nommé Julien.*

**J**ulien qu'on appelloit Sabas en la langue des Syriens, qui dans un corps mortel menoit une vie angelique, & dont j'ai écrit la vie dans l'histoire, qui a pour titre Philothée, redoubla ses prieres lorsqu'il eut entendu parler des menaces, que Julien

avoit faites contre la Religion Chrétienne. La mort de cet ennemi de la pieté lui fut revelée le mesme jour qu'il reçut le coup mortel, bien que son Monastere fût éloigné de plus de vint journées du camp des Romains. Car on dit que comme il prioit Dieu avec gemissemens & avec larmes, il changea tout d'un coup de visage, & témoigna de la joye. Quelques-uns de ses amis s'étant aperçus de ce changement, & lui en ayant demandé la cause, il dit que le sanglier qui avoit ravagé la vigne du Seigneur étoit mort, & qu'il n'y feroit plus de desordre. Cette réponse remplit de joye tous ceux qui étoient presens, si bien qu'ils en chanterent des Pseaumes, & en rendirent à Dieu des actions de graces. Ceux qui apporterent depuis la nouvele de la mort de cet impie, assurerent qu'elle étoit arrivée au jour, & à l'heure que le bien-heureux vieillart l'avoit predite.

L'AN DE

M. S.

363.

JULIEN.

## C H A P I T R E X X V.

*Mort de Julien.*

**L**A maniere dont cet impie mourut fut une preuve visible de son imprudence. Après avoir passé le fleuve qui separe les terres des Romains de celles des Perses, il brûla ses vaisseaux pour porter ses soldats à la guerre par necessité, au lieu de les y porter par raison. Les plus excellens Capitaines ont accoûtumé de relever le courage de leurs soldats, quand ils les trouvent abbatu, & de leur inspirer de la confiance. Celui ci au contraire abbatit le courage

L'AN DE

N. S.

363.

JULIEN.

des fiens, en leur ôtant l'espérance de retourner en leur païs. De plus, au lieu d'avoir soin d'amasser des vivres, & d'en faire porter des Provinces de l'Empire, ou d'en prendre sur les terres des ennemis, ce prudent Prince mena son armée à travers un desert, où ses gens pressiez par la faim & par la soif, & égarés dèrèsterent sa conduite. Dans le temps mesme qu'ils s'en plaignoient avec horreur, ils le virent tomber sans qu'il fût soutenu par le Dieu de la guerre, qui lui avoit promis de lui être favorable; ni par Apollon qui lui avoit imposé, ni par Jupiter qui ne se mit point en peine de lancer son tonnerre sur celui qui l'avoit frappé. Ainsi ses menaces demeurèrent vaines, & sans effet. On n'a point su jusques à cette heure, qui fut celui qui lui donna ce coup mortel, qu'il avoit tres-justement mérité. Quelques-uns disent que ce fut un Ange, qui le frappa sans être vu. D'autres que ce fut un Ismaélite, & d'autres enfin que ce fut un soldat que la faim, & le dépit d'être égaré dans la solitude avoient mis au desespoir. Il est certain que quiconque l'a frappé, soit un Ange, ou un homme, n'a été que le ministre, & l'exécuteur des ordres de la Justice divine. On dit que quand il eut reçu le coup, il prit quelques gouttes de son sang dans sa main, les jeta contre le Ciel, & dit en mesme temps : Galiléen, vous avez vaincu; avouant ainsi sa défaite, & avançant un blasphème tant il étoit emporté, & extravagant.

## CHAPITRE XXVI.

*Mysteres abominables de la Magie découverts  
après la mort de Julien.*

**L**Es secrets execrables de la Magie, auxquels il s'adonnoit furent découverts après sa mort, & se voyent encore à Carras. Comme il passoit par cette ville; car il avoit laissé celle d'Edeffe à gauche, à cause que ses habitans sont Chrétiens, il entra dans un Temple, y commit des impietez, en fit fermer les portes, mit des soldats pour les garder, & défendit que personne n'y entrât qu'il ne fût de retour. Lorsque la nouvelle de sa mort fut arrivée, & qu'un Prince Chrétien lui eut succédé, on entra dans ce Temple, & on y trouva les restes execrables de ses sortilèges. On y vit le corps d'une femme pendue par les cheveux, ayant les mains étenduës, & le ventre ouvert, ce que cet impie avoit fait sans doute pour consulter ses entrailles, touchant le succez de la guerre qu'il avoit entreprise contre les Perses.

## CHAPITRE XXVII.

*Têtes d'hommes trouvez à Antioche.*

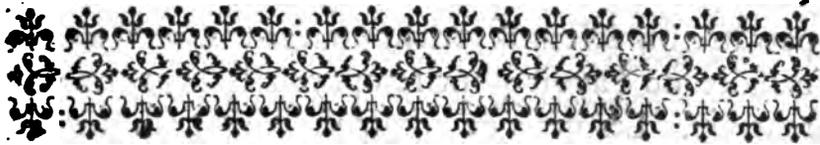
**V**Oilà les restes abominables de la superstition & de l'impieté qui furent trouvez à Carras. On dit qu'on trouva à Antioche dans le Palais de Julien, plusieurs coffres pleins de têtes d'hommes, &

des puis comblez de corps morts. Voila quelles sont les leçons que les faux Dieux donnent à ceux qui les adorent.

## CHAPITRE XXVIII

*Réjoïissance publique des habitans d'Antioche.*

**D**E's que la mort de Julien eut été publiée dans Antioche, on y vit par tout des marques de la joye publique; & les teatres retentirent, aussi bien que les Eglises des louanges de la Croix, qui avoit remporté la victoire sur l'impicté, & convaincu les Oracles d'imposture. J'infererai ici une parole admirable des habitans d'Antioche, pour en conserver la memoire. Ils crioient tout d'une voix: Où sont maintenant tes predictions, insensé Maxime? Ce Maxime étoit un Philosophe adonné aux secrets de la Magic, & qui se vançoit de predire l'avenir. Julien savoit mieux que personne, combien étoit extrême l'horreur que ces habitans, qui avoient reçu de saint Pierre & de saint Paul les premieres instructions de la foi, & qui brûloient du feu d'une ardente charité, témoignoient de ses impietez. Il fit en haine de cela un livre contr'eux qui a pour titre, Satyre sur la barbe. Je finirai ce livre par le recit de cette réjoïissance publique; car je ferois difficulté de mêler le regne d'un Prince de pieté, avec celui d'un impie.



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

*Ecritte par Theodoret.*

## LIVRE QUATRIÈME.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*Piété de Jovien.*

**L**es Generaux d'armée, & les Gouverneurs de Province s'étant assemblez, confererent ensemble pour voir qui seroit le plus capable de commander les troupes dans un pais ennemi, & de conserver l'Empire, que l'indiscretion du Prince mort, avoit reduit à un extreme peril. Pendant qu'ils deliberoient, les soldats s'assemblerent de leur côté, & demanderent pour Empereur Jovien qui n'étoit ni Capitaine, ni Tribun, mais qui avoit neanmoins de tres-bonnes qualitez. Il avoit la taille avantageuse, & l'esprit fort élevé. Il se portoit avec beaucoup de courage dans les combats, & dans les occasions qui sont plus perilleuses que les combats mesmes, car il avoit repris publiquement le Tyran de ses impietez, sans apprehender ses violences, & avoit fait

---

L'AN DE  
N. S.  
363.

---

JOVIEEN.

L'AN DE

N. S.

363.

JOVIEN.

paroitre un zele aussi ardent pour la foi, qu'il est nécessaire de l'avoir pour remporter la couronne du martyre. Les gens de commandement admirerent le consentement si prompt, & si unanime de l'armée, & l'ayant pris pour une marque certaine de la volonté de Dieu, se saisirent de Jovien & le placèrent sur un trône, qu'ils avoient élevé à la hâte. Quand ils lui eurent donné tout d'une voix le titre de Cesar, & d'Empereur il leur déclara avec sa liberté ordinaire, sans apprehender ni le jugement des Chæfs; ni l'inconstance des soldats, qu'étant Chrétien, il ne desiroit point commander à des Payens, parceque les hommes de cette sorte qui ne sont point soutenus par la force de la grace, sont exposez aux ruses, & aux violences de leurs ennemis. Les gens de guerre lui répondirent tous ensemble: Ne faites point de difficulté de nous commander, comme vous pourriez faire si nous étions des impies; nous sommes Chrétiens, & nous avons été élevez dans les maximes de la Religion Chrétienne. Les plus âgez d'entre nous les ont apprises de Constantin; les autres les ont apprises de Constance, & le regne du dernier Empereur a été trop court pour les effacer de nôtre memoire.

CHAPITRE

## CHAPITRE II.

*Retour de saint Athanase.*

**L'**Empereur fort satisfait de ce discours chercha les moyens de conserver l'Empire, & de retirer son armée hors du pais des ennemis. Il n'eut pas besoin pour cela de deliberer long-temps, & il recueillit sur le champ des fruits de sa pieté, Dieu ayant étendu sur lui à l'heure mesme les soins de sa providence. Le Roi de Perse ayant appris de quelle maniere il avoit été élu depuis la mort de Julien, lui offrit la paix, & fit preparer des vivres pour ses troupes dans la solitude. Jovien ayant fait une treve de trente ans, ramena son armée, sans qu'elle eût souffert aucune perte. La premiere loi qu'il fit en rentrant dans son Empire, fut pour rappeler les Evêques du lieu de leur exil, & pour ordonner que ceux qui faisoient profession de la doctrine du Concile de Nicée, seroient rétablis sur le Siege de leurs Eglises. Il écrivit à Athanase ce genereux défenseur de cette doctrine, de lui en envoyer une instruction exacte. Athanase assembla quelques Evêques qui surpassoient les autres en erudition, & fit une réponse à l'Empereur, par laquelle il lui conseilla de tenir la doctrine qui avoit été autrefois proposée dans le Concile de Nicée, comme la foi des Apôtres. Je l'insérerai ici comme une piece, d'où ceux qui prendront la peine de lire mon ouvrage, pourront tirer un grand fruit.

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE III.

363.

JOVIEN. *Lettre de saint Athanase à l'Empereur Jovien.*

» *Au tres-Religieux , tres-Clement , & tres-Victorieux*  
 » *Empereur Jovien : Athanase , & les autres Evêques*  
 » *députez par tous les Evêques d'Egypte , de la Thebaïde ,*  
 » *& des Lybies.*

» **I**L n'y a rien qui convienne mieux à un Prince  
 » qui aime Dieu , que le desir de s'instruire des ve-  
 » ritez furnaturelles , & celestes. C'est une marque que  
 » vôtre cœur est dans la main de Dieu , & que vous  
 » gouvernerez l'Empire dans une profonde paix , du-  
 » rant une longue suite d'années. Vôtre pieté ayant  
 » desiré apprendre de nous la foi de l'Eglise Catholi-  
 » que , nous avons rendu à Dieu de profondes actions  
 » de graces , de ce qu'il vous a inspiré ce saint desir ,  
 » & nous avons resolu de vous proposer la doctrine  
 » qui a été confessée par nos peres dans le Concile de  
 » Nicée. Quelques-uns ayant rejetté cette doctrine ,  
 » nous ont dressé divers pieges , en haine de ce que  
 » nous refusions de consentir à l'heresie Arienne , &  
 » ont introduit l'erreur , & le schisme. La veritable foi  
 » en Jesus-Christ nôtre Seigneur , peut être aisément  
 » reconnüe de tout le monde , puisqu'elle est claire-  
 » ment exprimée dans l'Escriture Sainte , où il est aisé  
 » de la lire. C'est dans cette foi que les Saints ont été  
 » consommez par le martyre , & qu'ayant été delivrez  
 » de leurs corps , ils se reposent maintenant dans le

Seigneur. Elle seroit encore dans sa pureté, si elle n'avoit été altérée par la temerité de quelques heretiques. Arius, & ses Sectateurs se sont efforcez de la corrompre, & de mettre l'impiété en sa place, quand ils ont dit, que le Fils de Dieu étoit de ce qu'il n'étoit point auparavant, qu'il avoit été fait, qu'il étoit créé, & sujet au changement. Ils ont trompé plusieurs personnes par leurs discours, jusques-là même que quelques-uns de ceux qui sembloient des plus considérables de l'Eglise, ont consenti à leurs blasphèmes. Il y a long-temps que nos Saints Peres s'étant assemblez, comme nous l'avons déjà dit, dans la ville de Nicée, ont prononcé anathème contre l'heresie d'Arius, qu'ils ont confessé par écrit la foi de l'Eglise Catholique, & étouffé les erreurs par la predication de cette foi. Elle fut publiée, & reçue par toute l'Eglise; mais parceque quelques personnes voulant renouveler les erreurs d'Arius, ont eu l'insolence de rejeter la foi établie par nos Peres dans le Concile de Nicée, & que d'autres qui font semblant de la recevoir, la rejettent en effet en donnant de mauvaises explications au terme de consubstantiel, & en avançant des blasphèmes contre le Saint Esprit, & disant qu'il a été créé, & fait par le Fils: nous avons considéré combien ce blasphème est prejudiciable au salut des peuples, & cru devoir vous présenter la foi du Concile de Nicée, afin que vôtre pieté reconnoisse avec quel soin elle a été redigée, & quel est l'égarément de ceux qui prétendent établir une doctrine contraire. Sachez donc tres-Reverend Empereur, que la foi qui a été établie par nos

L'AN DE.

N. S.

363.

JOVIEN.

L'AN DE

N. S.

363.

JOVIEN.

Peres dans le Concile de Nicée, est la mesme qui a été prêchée dès le commencement de nôtre Religion; la mesme qui est reconnuë par les Eglises qui sont répandues par toute la terre, dans l'Espagne, dans l'Angleterre, dans les Gaules, dans l'Italie, la Dalmarie, la Dace, la Mysie, la Macedoine, la Grece, l'Afrique, la Sardaigne, l'île de Chypre, l'île de Crete, la Pamphilie, la Lycie, l'Isaurie, l'Égypte, le Pont, & la Cappadoce. Elle est aussi reconnuë par les Eglises qui sont proches de nous, & par celles d'Orient, à la reserve de quelques-unes qui suivent les sentimens d'Arius: Nous avons appris par experience quelle est la creance de ces Eglises, parceque nous avons de leurs lettres entre les mains; & nous savons que l'opposition qu'un petit nombre de personnes font à cette creance, ne sauroit jamais l'emporter sur le consentement avec lequel le reste de l'Univers conspire pour l'approuver. Comme il y a long-temps que ces personnes sont infectées du poison de l'Arianisme, elles resistent à la saine doctrine avec une plus grande opiniâreté. Afin donc que vôtre pieté sache quelle est la foi qui a été établie par les trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, où plûtôt bien qu'elle en ait déjà quelque connoissance, nous avons cru la devoir inserer ici. Voici les termes auxquels elle est conçue.

Nous croyons un seul Dieu, Pere tout-puissant, Créateur des choses visibles, & invisibles; & un seul Seigneur Jesus-Christ, Fils de Dieu, qui a été engendré seul par le Pere, c'est-à-dire de la substance du Pere, Dieu de Dieu, lumiere de lumiere, vrai

Dieu du vrai Dieu, engendré, non fait, & consub-  
 stanciel à son Pere; par qui toutes choses ont été  
 faites, tant celles qui sont dans le Ciel, que celles  
 qui sont sur la terre; qui est descendu sur la terre  
 pour nous autres hommes, & pour nôtre salut; qui  
 s'est incarné, s'est fait homme, & a souffert; qui est  
 ressuscité le troisième jour, est monté au ciel, & qui  
 viendra juger les vivans & le morts. Nous croyons  
 le saint Esprit. L'Eglise sainte, Catholique, & Apo-  
 stolique prononce anathème contre ceux qui disent,  
 qu'il y a eu un temps auquel le Fils n'étoit point,  
 qu'il n'étoit point avant qu'il eût été engendré, qu'il  
 a été fait du neant, & qu'il est d'une autre hypostase,  
 ou d'une autre substance que son Pere, qu'il est une  
 creature, & qu'il est sujet au changement. Nous de-  
 vons, Empereur tres-cheri de Dieu, demeurer fermes  
 dans cette foi, qui est la foi divine, & Apostolique, &  
 nul ne la doit ébranler par la subtilité de ses rai-  
 sonnemens, ni par l'artifice de ses disputes, comme  
 les Ariens ont fait dès le commencement, en di-  
 sant que le Fils de Dieu a été tiré du neant, qu'il a  
 été fait de ce qui n'étoit point auparavant, qu'il y  
 a eu un temps auquel il n'étoit point, qu'il a été créé,  
 & fait, & qu'il est sujet au changement. C'est pour  
 cela, comme nous venons de le dire, que le Concile  
 de Nicée a condamné cette herésie, & qu'il a expli-  
 qué la véritable créance; car il ne s'est pas conten-  
 té de dire, que le Fils est semblable à son pere, de  
 peur que l'on ne crût qu'il est simplement sembla-  
 ble à Dieu; mais il a déclaré qu'il est consubstan-  
 ciel à son Pere, afin que l'on fût persuadé qu'il est

L'AN DE

N. S.

363.

JOVIEN.

L'AN DE

N. S.

363.

JOVIEN.

Dieu de Dieu, étant certain qu'être de la même substance que le Père, est le propre d'un Fils véritable, & naturel. Il n'a point aussi séparé le saint Esprit, du Père, & du Fils ; mais il lui a rendu la même gloire, par la confession de la même foi, & reconnoissant la même nature divine dans les trois personnes.

---

#### CHAPITRE IV.

##### *Revenus rendus aux Eglises.*

**L**A lecture de cette lettre confirma dans l'esprit de Jovien les idées qu'il avoit des maximes de la foi. Il fit une autre Loi pour ordonner qu'on fourniroit aux Eglises, le blé que Constantin leur avoit autrefois accordé, & que Julien leur avoit retranché depuis qu'il avoit déclaré la guerre à Dieu, & au Sauveur. Mais parceque la famine survenue en punition de l'impiété de ce Tyran, ne permettoit pas de fournir la quantité entière, Jovien ordonna qu'on ne fourniroit alors que le tiers, & promit de donner le reste lorsque la famine seroit passée.

## CHAPITRE V.

*Mort de l'Empereur Jovien.*

**J**Ovien ayant signalé le commencement de son regne par l'établissement de ces bonnes loix, partit d'Antioche pour aller vers le Bosphore. Quand il fut à Dadaſtane, bourg aſſis ſur la frontiere de la Bithinie, & de la Galatie, il y mourut. Sa mort fut ſuivie de la récompense qui étoit due à ſes vertus, & du regret que ceux qui avoient goûté la douceur de ſon gouvernement, eurent de ſa perte. Je me perſuade que l'auteur de tous les biens, nous les montre, & nous les ôte auſſi-tôt, pour châtier nôtre malice, & pour nous faire voir qu'il ne lui ſeroit que trop aisé de nous les donner, ſi nous ne nous en rendions indignes.

## CHAPITRE VI.

*Avenement de Valentinien à l'Empire.*

**L**Es ſoldats ayant appris la mort ſi prompte & ſi ſoudaine de Jovien, le pleurerent comme leur pere, & proclamerent en ſa place Valentinien, qui peu auparavant avoit été relegué dans un fort, pour avoir frappé ce Prêtre Payen, qui avoit jetté de l'eau ſur lui, à l'entrée d'un Temple. C'étoit un homme fort recommandable par ſa bonne mine, par ſa valeur, par ſa prudence, par ſa moderation,

L'AN DE  
N. S.  
364.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

& par son équité. Il avoit une si grande élévation d'esprit, que quand l'armée voulut lui donner un compagnon à l'Empire, il fit cette réponse si memorable : Lorsqu'il n'y avoit point de Souverains, il dépendoit de vous de me mettre entre les mains l'autorité Souveraine ; mais depuis que je la possède, il dépend de moi, & non de vous de gouverner de la maniere que je jugerai à propos. Les soldats ayant admiré sa réponse, demeurèrent depuis parfaitement soumis à ses ordres. Ayant mandé Valens son frere, de Pannonie où il étoit, il l'associa à l'Empire : ce qu'il auroit été à souhaiter qu'il n'eût jamais fait. Il est vrai pourtant qu'alors il n'étoit encore infecté d'aucune erreur. Il lui donna l'Asie, & l'Egypte, & se reserva l'Europe. S'étant rendu en Occident, il y établit par-tout la justice, sur le fondement de la piété ; car Auxence Evêque de Milan, qui avoit été condamné dans plusieurs Conciles, comme Disciple d'Arius étant mort en ce temps-là, Valentinien assembla les Evêques, & leur parla de

» cette sorte : L'étude particuliere que vous avez faite  
 » de l'écriture sainte, ne vous permet pas d'ignorer les  
 » qualitez que doivent avoir ceux qui sont élevez à  
 » l'honneur du Sacerdoce, & l'obligation étroite qu'ils  
 » ont d'instruire par leurs actions, autant que par leurs  
 » paroles, ceux qui sont soumis à leur conduite, &  
 » leur servir de modele de toute sorte de vertus, & de  
 » confirmer la verité de leur doctrine, par la sainteté  
 » de leur vie. Choisissez donc un homme pour l'é-  
 » lever sur le Siege de l'Eglise, qui soit tel, que moi  
 » qui tiens entre les mains l'autorité Souveraine, je  
 me

me soumette volontiers à sa conduite, que je reçoive ses remontrances, & ses reprimendes comme un remede salutaire ; car étant homme, je suis sujet à pecher souvent.

L'AN DE  
N. S.  
364.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

CHAPITRE VII.

*Ordination d'Ambroise.*

L'Empereur ayant parlé de la sorte, le Concile le supplia de nommer lui-mesme un Evêque, & lui témoigna qu'il se rapportoit de cette nomination à sa sagesse, & à sa pieté. Mais il leur répondit : Cette entreprise est au dessus de mes forces ; « vous autres qui êtes remplis de la grace de Dieu, & « éclairez de ses lumieres, vous ferez un meilleur choix « que je ne pourrois jamais faire. Dès que les Evêques « furent sortis du Palais de l'Empereur, ils commencerent à conférer. Les habitans s'assemblerent de leur côté, & exciterent du bruit, chacun pretendant avoir un Evêque de son sentiment. Ceux qui étoient infectez des erreurs d'Auxence, cabaloient pour avoir un Prelat infecté des mesmes erreurs, & ceux qui avoient conservé la pureté de la doctrine de l'Eglise, souhaitoient un Pasteur qui tint la mesme doctrine. Ambroise qui étoit Gouverneur de la Province, apprehendant que ce different n'excitât une sedition, se rendit à l'assemblée pour y maintenir l'ordre, & la paix. Il n'y fut pas si-tôt arrivé, que les deux partis s'accorderent, & crièrent tout d'une voix, qu'ils demandoient Ambroise pour Evêque, bien qu'il n'eut pas

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

encore reçu le baptême. L'Empereur ayant été a-  
verti de cette demande du peuple , commanda à  
l'heure-mesme qu'il fût baptisé , & sacré. Comme  
il connoissoit parfaitement l'équité de son esprit, &  
la pureté de ses sentimens, il jugea que le consente-  
ment que le parti d'Auxence avoit donné à son ele-  
ction , étoit une preuve manifeste que Dieu l'avoit  
agreable. On dit que quand Ambroise eut reçu la  
grace du Baptême, & la dignité de l'Episcopat, l'Em-  
pereur qui étoit présent , en remercia Dieu en ces  
» termes : Je vous rends grâces, Seigneur, dont la puis-  
» sance est infinie , d'avoir confié la conduite des a-  
» mes, à celui que j'avois chargé du soin des person-  
» nes, & des biens de mes sujets , & d'avoir déclaré  
» par ce moyen-là, que j'avois fait un tres-bon choix.  
Ambroise lui ayant représenté tres-fortement quel-  
ques jours après, l'enormité des desordres, que les  
Juges commettoient dans l'exercice de leurs char-  
» ges, Valentinien lui fit cette réponse : Il y a long-  
» temps que je sai que vous êtes en possession de par-  
» ler fort librement ; mais bien loin de m'opposer  
» pour cela à votre ordination, j'y ai consenti, je l'ai  
» confirmée par mon suffrage : Apportez aux maladies  
» de nos âmes des remedes tels que la loi de Dieu l'or-  
» donne. Voila ce que l'Empereur fit alors à Milan.  
Quand il eut appris qu'il y avoit encore en Asie, & en  
Phrygie des contestations touchant la doctrine, il or-  
donna qu'un Concile fût tenu en Illyrie, & après qu'il  
eut été tenu, il écrivit à ceux qui contestoient encore  
pour les informer de ce qui y avoit été défini, & il n'y  
avoit rien été défini, sinon que la profession de foi qui

avoit été arrêtée au Concile de Nicée, seroit tenue par tout le monde. La lettre qu'il leur écrivit pour les exhorter à se soumettre à la décision, étoit conçue au nom de Valens son frere, aussi bien qu'au sien. Je l'insérerai ici toute entiere, non seulement parce qu'elle est une preuve de la pieté de Valentinien, mais aussi parcequ'elle fait voir que Valens étoit alors dans des sentimens orthodoxes.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

## CHAPITRE VIII.

*Lettre écrite par les Empereurs Valentinien, & Valens au Diocese d'Asie, touchant la consubstantialité du Fils de Dieu,*

*Les Empereurs tres-grans, toujours Augustes, Vainqueurs, Valentinien, Valens & Gratien: Aux Evêques du Diocese d'Asie, de Phrygie, de Carie, de la Phrygie Pacatienne; Salut en nôtre Seigneur.*

**P**lusieurs Evêques s'étant assemblez en Illyrie, ils ont déclaré après un examen fort long, & fort exact que le Pere, le Fils, & le saint Esprit ont une mesme substance. Ils tiennent tous cette doctrine, s'aquittant avec soin des fonctions de leur charge Pastorale, & rendant au Souverain Seigneur de l'Univers le culte qu'ils lui doivent. Nous avons ordonné que cette doctrine seroit prêchée. Nôtre intention n'est pas néanmoins qu'aucun dise qu'il a suivi la Religion du Prince, sans garder les commandemens qui nous sont donnez pour nôtre salut: §

E c ij

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

car il est dit dans l'Évangile: *Rendez à César, ce qui appartient à César, & à Dieu, ce qui appartient à Dieu.* Que dites-vous à cela vous autres Evêques, qui êtes depositaires de la parole du salut? Si votre doctrine est conforme à celle-là, aimez-vous les uns les autres, & n'abusez point de l'autorité du Prince. Ne persécutez plus ceux qui servent Dieu fidelement, qui appaisent par leurs prieres le bruit de la guerre, & qui arrêtent l'insolence des Anges rebelles. Ils chassent ces esprits malfaisans par la force de leurs oraisons; ils payent les impositions qui sont établies par les loix, & bien loin de s'opposer à notre puissance, ils obeïssent aux ordres de Dieu, qui est le Souverain del'Univers, & ne contreviennent point aux nôtres. Pour vous, vous y avez contrevenu. Nous avons tâché de vous gouverner depuis le premier jusques au dernier; mais vous vous êtes livrez vous-mêmes. Nous desirons être innocens de vos fautes, & comme Pilate, lorsqu'il interrogeoit le Sauveur, & qu'il ne vouloit pas le faire mourir, ni le livrer aux Juifs, qui le demandoient, se tourna vers l'Orient, & ayant pris de l'eau, lava ses mains, en disant: *Je suis innocent du sang de ce Juste-là;* ainsi nous avons défendu de troubler, d'opprimer, ni de persécuter ceux qui travaillent dans le champ du Seigneur, de chasser les Procureurs du Souverain Maître, de peur que votre malice croissant sous notre regne, vous ne fouliez aux piez son Testament, avec celui qui ne porte qu'au mal, comme il arriva lorsque le sang de Zacarie fut répandu. Mais ses compagnons & ses complices ont été détruits par Jesus-Christ nôtre



L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

Vierge Marie, qu'il a conversé parmi les hommes ; que pour nôtre salut il a accompli tous les mystères de sa Nativité, de sa Passion, de sa Résurrection, & de son Ascension. Qu'il viendra d'une manière visible au jour du Jugement, pour rendre à chacun selon ses œuvres, & qu'il fera voir alors sa puissance divine ; parce que c'est la divinité qui a pris l'humanité, & non l'humanité qui a pris la divinité. Nous condamnons ceux qui sont dans un autre sentiment. Nous condamnons aussi ceux qui ne prononcent point de bonne foi anathème contre celui qui a dit, que le Fils n'étoit point avant que d'avoir été engendré, mais qu'avant que d'être actuellement engendré, il étoit dans le Père en puissance ; car cela est commun à toutes les créatures, qui ne sont pas toujours avec Dieu, comme le Fils est toujours avec son Père, parcequ'il est engendré de toute éternité. Voilà ce que l'Empereur dit en abrégé dans sa lettre, touchant la doctrine. J'y ajoutèrai celle du Concile.

---

## CHAPITRE IX.

### *Lettre du Concile d'Illyrie touchant la foi.*

*Les Evêques d'Illyrie : Aux Eglises de Dieu, & aux Evêques du Diocèse d'Asie, de Phrygie, de Carie, & de la Phrygie Pacatienne, Salut en nôtre Seigneur.*

» **N**ous étant assemblez, & ayant examiné long-  
» temps la doctrine, & la parole du salut, nous

avons approuvé la consubstantialité du Pere , du  
 Fils , & du saint Esprit. Il est juste que nous vous  
 écrivions, non pour vous expliquer par des raison-  
 nemens captieux le mystere de la Trinité, mais pour  
 en parler humblement, afin que nôtre humilité at-  
 tire la grace. Nous vous avons envoyé nôtre let-  
 tre par Elpide nôtre tres-cher frere, & Collegue. Il  
 est écrit dans les Livres non des hommes, mais de  
 Jesus-Christ nôtre Sauveur : *Pour moi je suis à Paul,*  
*& moi je suis à Apolon, & moi je suis à Cephaz, & moi*  
*je suis à Jesus-Christ. Est-ce Paul qui a été crucifié pour*  
*vous ? Ou avez-vous été baptisez au nom de Paul ?* Nous  
 pouvions nous dispenser de vous écrire , à cause du  
 scandale que vos Predications ont excité dans la  
 Province, quand vous avez tâché de separer le Saint  
 Esprit, du Pere , & du Fils: Mais nous avons été obli-  
 gez de vous envoyer de la Capitale de l'Empire, le  
 Seigneur Elpide nôtre Collegue , pour s'informer  
 s'il est vrai que vous prêchiez cette doctrine. Car  
 quiconque ne croit pas que les trois personnes de  
 la Trinité , n'ont qu'une mesme substance , qu'il  
 soit anatheme, & quiconque participera à la Com-  
 munion de ceux qui ne le croient pas , qu'il soit  
 aussi anatheme. Quant à ceux qui publient que les  
 trois personnes de la Trinité n'ont qu'une mesme  
 substance , le Royaume du Ciel leur est préparé.  
 Nous vous exhortons , nos tres-chers freres , à ne  
 point tenir d'autre doctrine, & à n'en point ensei-  
 gner d'autre, mais à prêcher toujours que les trois  
 personnes de la Trinité n'ont qu'une mesme sub-  
 stance , afin que vous puissiez être les heritiers de

L'AN DE  
 N. S.

VALEN-  
 TINIEN,  
 ET VA-  
 LENS.

1. Cor. 1.  
 12.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

Dieu. Après avoir parlé de ce qui regarde la foi ; nous vous avertissons que quand on élira des Evêques, on les prenne dans la famille de l'Evêque mort, s'il s'en trouve de capables , ou au moins parmi les Prêtres. De mesme quand on élira des Prêtres , & des Diacres , qu'on les prenne dans le Clergé , & non dans la Cour , ni dans les armées , afin qu'ils soient irreprehensibles. Nous avons fait nôtre lettre

» d'autant plus courte, que nous avons envoyé le Sei-  
 » gneur Elpide nôtre Collegue, qui ne manquera pas  
 » de s'informer tres-exactement de la doctrine que  
 » vous avez prêchée, & d'examiner si ce que le Sei-  
 » gneur Eustate nôtre Collegue, nous en a dit, est ve-  
 » ritable. Que si vous avez été autrefois dans l'erreur,  
 » dépouillez-vous du vieil homme , & vous revêtez  
 » du nouveau. Le Seigneur Elpide nôtre Collegue,  
 » vous enseignera à prêcher la vraye foi , qui est que  
 » le Pere, le Fils, & le saint Esprit ont la mesme sub-  
 » stance ; que le Pere est eternellement dans le Fils, &  
 » le Fils dans le Pere , avec le saint Esprit ; & que la  
 » Trinité de ces Personnes divines est manifestée, san-  
 » ctifiée , & glorifiée. Quand il vous aura expliqué ces  
 » veritez saintes, nous pourrons tous confesser que le  
 » Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere,  
 » conformement à la profession de foi, qui a été fai-  
 » te dans le Concile de Nicée , & que les Peres ont  
 » approuvée. Nous éviterons les pieges du demon en  
 » prêchant cette doctrine. Quand nous l'aurons vain-  
 » cu, nous entretiendrons par lettres le commerce de  
 » la charité , & nous vivrons en repos. Nous vous  
 » envoyons les noms de ceux qui ont été déposés  
 pour

pour être tombez dans la folie d'Arius, afin que vous les puissiez connoître. Les voici : Polychrone, Telemaque, Fauſte, Aſclepiade, Amantius, Cleopatre. Gloire ſoit au Pere, au Fils, & au ſaint Eſprit durant tous les ſiecles. Nous prions le Pere, & le Fils, avec le ſaint Eſprit, que vous vous portiez bien durant pluſieurs années.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

## CHAPITRE X.

### *Hereſie des Audiens.*

**V**Oilà le ſoin que ce Prince digne de toute ſorte de louanges, prenoit de conſerver dans ſes Etats la doctrine des Apôtres. Dans le meſme temps, Audée natif de Syrie, publia une nouvele doctrine, qu'il avoit inventée dès auparavant. Ayant fort mal entendu ces paroles de l'Ecriture ſainte, & ſans en avoir jamais compris le ſens, *Faisons l'homme à nôtre image, & à nôtre reſſemblance*, il crut que Dieu a une forme humaine, & un corps compoſé de parties. L'Ecriture Sainte voulant exprimer les operations de Dieu, emprunte pour cet effet les termes dont les hommes ont accoûtumé de ſe ſervir, quand ils parlent des parties de leurs corps, parceque ces images ſenſibles ſoulagent la foibleſſe de l'eſprit du peuple, & lui font concevoir le ſoin que prend la Providence, & qu'il ne comprendroit pas autrement. Il ajoûta d'autres erreurs à celle-ci. Il emprunta une partie des extravagances de Manés, en diſant que le Dieu de l'Univers, n'a point créé le feu, ni les tenebres :

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

Mais les Disciples tiennent leurs maximes fort secrètes. Ils assurent que le sujet pour lequel ils se sont separez de nos assemblées, est que quelques-uns d'entre nous exigent des usures detestables, que d'autres entretiennent un commerce deshonnête avec des femmes qui ne sont point mariées, & que ceux qui sont exemts de ces vices, ne font point de difficulté d'admettre à leur communion ceux qui en sont coupables. Voila le pretexte dont ils usent, quand ils veulent excuser leur schisme, & couvrir leur impieté. Mais ce pretexte est tout plein d'orgueil, & tiré de la doctrine des Pharisiens. Ceux-ci accusoient le Medecin des corps, & des ames, en demandant aux Apôtres : *Pourquoi est-ce que votre Maître mange avec des pecheurs, & des Publicains ?* Dieu parle de ces sortes de gens en ces termes, par la bouche d'un Prophete : *Ce sont ceux qui disent, je suis pur. Ne me touchez pas. Ils sont la fumée de ma fureur.* Mais ce n'est pas ici le lieu de parler de leur extravagance. Je passe à ce qui me reste à raconter.

## CHAPITRE XI.

### *Heresie des Messaliens.*

**L** Heresie des Messaliens parut au mesme temps. Ceux qui ont traduit leur nom en Grec, les appellent Euchites. On les appelle aussi Entouasiastes, parcequ'ils sont agitez par un demon, dont ils prennent la violence, pour un effet de la presencé du saint Esprit. Ceux qui sont tout à fait infectez du poison

de cette erreur, fuyent le travail des mains comme un vice, & s'adonnant uniquement au sommeil, prennent leurs songes pour des Propheties. Les Chêfs de cette secte ont été Dadoès, Sabas, Adelphe, Hermas, Siméon, & plusieurs autres. Ils ne se sont jamais séparés de la communion de l'Eglise, parce qu'ils tiennent que la viande celeste qu'on y reçoit ne nuit de rien, & ne sert aussi de rien, bien que le Seigneur Jesus-Christ en ait parlé en ces termes : *Quiconque mange ma chair, & boit mon sang vivra éternellement.* Le desir qu'ils ont de cacher cette maladie, les empêche de l'avouer, lors même qu'ils en sont convaincus ; & est cause qu'ils condamnent dans les autres, les erreurs qu'ils tiennent eux-mêmes. Letorius Evêque de l'Eglise de Meletine, ayant su qu'il y avoit des Monasteres, où plutôt des cavernes de voleurs où l'on favorisoit ces erreurs, se sentit transporté du zele de la gloire de Dieu, y mit le feu, & chassa les loups fort loin de la bergerie. Le celebre Amphiloque, qui étant assis sur le Siege de la Metropole de Lycaonie avoit toute la Province soumise à sa conduite, la garantit de cette contagion par sa vigilance. Flavien ayant appris qu'ils étoient à Edesse, & que de là ils répandoient le venin de leur doctrine, y envoya quantité de Moines, qui les ameneront à Antioche. Quand ils y furent, ils nierent leurs erreurs, comme des malades qui ont honte de découvrir leurs maladies. Flavien usa de cette ruse pour les convaincre. Il demeura d'accord que ceux qui les avoient accusez, & qui avoient déposé contr'eux, étoient

---

L'AN DE  
N. S.

---

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

des calomniateurs, & ayant fait des careffes extraordinaires à Adelphe, qui étoit dans un âge fort avancé, & l'ayant fait asseoir auprès de lui, il lui dit : Nous autres qui avons vécu long-temps, connoissons mieux la nature de l'homme, l'adresse du demon, & la dispensation de la grace que les jeunes gens ne sauroient faire. Expliquez-moi donc de quelle maniere vous dites que le mauvais esprit se retire, & que le saint Esprit vient avec la grace ? Adelphe gagné par ce discours, répandit tout le venin de son erreur, declarant que le Baptême ne sert de rien à ceux qui le reçoivent, & qu'il n'y a que l'assiduité de la priere qui chasse le demon qui habite en nous, parce, disoit-il, que tous ceux qui viennent au monde, naissent esclaves du demon, aussi bien qu'enfans d'Adam. Lorsque le demon est chassé par l'assiduité de la priere, le Saint Esprit vient en sa place, qui donne des preuves sensibles de sa presence, en delivrant le corps du mouvement deregulé des passions, & l'ame de l'inclination violente au mal ; si bien qu'après cela, l'un n'a plus besoin de jeûnes, pour abbatre ses forces, ni l'autre d'instructions, pour la conduire. Quiconque l'a reçu, est delivré de la revolte des sens, connoît l'avenir, & voit de ses propres yeux la Trinité. Flavien ayant découvert de la sorte la source de l'erreur, & le cours des ruisseaux empoisonnez qui en couloient, dit à ce miserable vieillart : Miserable qui avez vieilli dans le peché, vous êtes convaincu par votre bouche, & vos levres rendent témoignage contre vous. Leur mauvaise doctrine ayant été ainsi reconnüe, ils furent chassés.

PAR THEODORET, LIV. IV. 229  
de Syrie, & se retirèrent en Pamphylic, où ils ne  
manquerent pas de la publier.

L'AN DE  
N. S.  
366.

## CHAPITRE XII.

### *Baptême de l'Empereur Valens.*

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

**I**'Acheverai mon histoire par la description du commencement de la tempête dont l'Eglise a été si longuement agitée. Valens tenoit la doctrine des Apôtres, lorsqu'il parvint à l'Empire. Les Gots ayant depuis passé le Danube, & pillé la Thrace, il leva des troupes, à dessein de marcher contr'eux. Mais parcequ'il n'étoit pas encore baptisé, il ne crut pas devoir s'exposer au peril, sans être couvert des armes de la grace. Il n'y avoit rien que de louable dans cette pensée; mais ce qu'il fit depuis est une preuve certaine de la foiblesse de son esprit, & de l'inconstance avec laquelle il abandonna la verité. Il lui arriva quelque chose de semblable à ce qui étoit autrefois arrivé au premier homme. Sa femme lui fit perdre la liberté; elle l'embarassa dans les filets de l'heresie Arienne, où elle s'étoit embarrassée la premiere, & l'entraîna avec elle au fond de l'abîme. Eudoxe qui avoit alors entre les mains le gouvernail du vaisseau de l'Eglise de Constantinople, & qui étoit plus capable de le faire échoüer, que de le conduire au port, fut le principal auteur de cette intrigue.

L'AN DE

N. S.

366.

## CHAPITRE XIII.

*Evêques exilés par l'Empereur Valens.*

VALEN-

TINIEN,

ET VA-

LENS

**E**N conférant le Baptême à Valens, il lui fit promettre avec serment, qu'il persévérerait dans l'impieeté de l'erreur, & qu'il exterminerait tous ceux qui seroient dans un autre sentiment. Voilà comment il renonça à la doctrine des Apôtres, pour suivre le parti contraire. Il s'acquitta bien-tôt après de ses promesses, & de ses sermens; car il chassa Melece de la ville d'Antioche, Eusebe de celle de Samosare, & Pelage de celle de Laodicée. Ce dernier s'étoit marié dans une grande jeunesse; mais le jour même de ses noces, il avoit persuadé à sa femme préférer la chasteté au plaisir du mariage. Ayant acquis de la sorte la perfection de la continence, il acquit ensuite d'autres excellentes qualitez, qui le firent élever à l'honneur du Sacerdoce. Cependant l'ennemi de la vérité n'eut aucun respect pour la pureté de sa vertu, & ne laissa pas de l'exiler en Arabie, comme il exila Melece en Arménie, & Eusebe en Thrace. Ce dernier avoit pris le soin, & la peine d'un Apôtre; car ayant vu plusieurs Eglises dépourvues de Pasteurs, il s'habilla en soldat, mit une tiare sur sa tête, parcourut la Syrie, la Phénicie, & la Palestine, ordonna des Prêtres, & des Diacres, & quand il trouva des Evêques, qui tenoient comme lui des sentimens Orthodoxes, il leur confia la conduite des Eglises abandonnées.

## C H A P I T R E X I V .

*Depart d'Eusebe Evêque de Samosate.*

**J**E croi devoir apprendre à ceux qui ne le savent pas, combien il fit paroître de prudence, & de fermeté, lorsqu'il reçut l'ordre de l'Empereur pour aller en Thrace. Celui qui en étoit chargé étant arrivé sur le soir, Eusebe l'avertit de le tenir fort secret; Car si le peuple, lui dit-il, en avoit connoissance, comme il a été élevé dans le zele de la Religion, il vous noyeroit, & on me rendroit responsable de vôtre mort. Après avoir parlé de la sorte, & avoir célébré la Messe, selon sa coûtume, il partit à pié au commencement de la nuit, avec un valet, qui lui portoit un oreiller, & un livre. Lorsqu'il fut sur le bord de l'Euphrate qui arrose les murailles de la ville, il monta sur une barque, & commanda aux rameurs de le mener à Zeugma, où il arriva à la pointe du jour. La ville de Samosate retentissoit cependant de gemissemens, & de soupirs; car le valet d'Eusebe ayant dit à quelques-uns de ses amis, l'ordre que son Maître avoit reçu, & les ayant priés de lui apporter les Livres dont il auroit besoin, le peuple commença à pleurer l'absence de son Pasteur, & à monter sur des barques pour l'aller chercher. Lorsqu'ils furent à Zeugma, & qu'ils y virent leur Pasteur qu'ils cherissoient si tendrement, ils le conjurèrent avec larmes, de demeurer au milieu d'eux, & de ne point exposer son troupeau à la rage des

L'AN DE

N. S.

366.

VALEN-

TINIEN,

ET VA-

LENS.

L'AN DE

N. S.

366.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

lous. Mais quand ils virent qu'ils ne le pouvoient attendrir par leurs larmes, & qu'il leur representoit le precepte, par lequel l'Apôtre commande d'obeir aux Princes, & aux Magistrats, ils commencerent à lui offrir les uns de l'or, & de l'argent, les autres des habits, les autres des valets. Il accepta fort peu de chose de la main de ses amis particuliers, & ayant prié Dieu pour tous les autres, & les ayant exhortez à soutenir genereusement la doctrine des Apôtres, il marcha vers le Danube.

## CHAPITRE XV.

*Zeile des habitans de Samosate.*

**L**Es habitans de Samosate étant retournez en leurs maisons, s'animerent mutuellement à conserver la pureté de leur foi, & à se défendre contre les loups, qui les viendroient attaquer. Je croirois faire injure à leur zeile, si je ne le relevois en cet endroit par des paroles capables d'en conserver la memoire. Les Ariens ayant chassé, comme je l'ai dit, Eusebe de son Eglise de Samosate, mirent en sa place Eunome. Mais il n'y eut aucun habitant ni riche, ni pauvre, ni libre, ni esclave, ni artisan, ni laboureur, ni jardinier, ni homme, ni femme, ni vieillart, ni enfant qui voulût s'assembler avec lui, de sorte qu'il demoura seul, sans que personne daignât ni le voir, ni lui parler. On dit néanmoins qu'il étoit d'un naturel extrêmement doux, comme ce que je rapporterai ici le fera voir. Comme il étoit entré un jour dans  
le

le bain public, à dessein de se baigner, & que les valets du bain en avoient fermé les portes, de peur que le peuple n'y enrât, il commanda de les laisser ouvertes, & quelques personnes étant entrées, & s'étant tenuës debout devant lui, pendant qu'il se baignoit, il les pria de se baigner aussi dans le bain d'eau chaude; & quand il vit qu'ils se tenoient debout sans lui rien répondre, il crut que c'étoit pas respect qu'ils en usoient de la sorte, se leva, & sortit à l'heure-mesme. Ces personnes-là s'étant imaginées que l'eau étoit souillée par la contagion de son erreur, la firent écouler, & commanderent qu'on leur en donnât d'autre. Quand il eut appris cette circonstance, il se retira hors de la ville, & ne crut pas devoir demeurer davantage dans un lieu, où il étoit l'objet de l'aversion, & de la haine publique. Les Ariens mirent en sa place Lucius, qui étoit un loup qui ne cherchoit qu'à déchirer le troupeau; mais ce troupeau qui n'avoit plus de Pasteur, se servit de Pasteur à soi-même, & conserva la doctrine des Apôtres. Je raconterai en cet endroit une autre petite histoire, qui fera voir jusques où alloit l'horreur que tout le monde avoit conçue contre ce Lucius. Comme de jeunes gens jouïoient à la paume dans une place publique, & qu'il y passoit par hazard, il arriva que la bale tomba entre les pieds de sa monture. Ces jeunes gens s'écrierent, dans la creance que leur bale étoit souillée. Lucius qui avoit entendu leur cri, commanda à un des valets qui le suivoient de s'arrêter, pour remarquer ce que feroient ces jeunes gens. Ils allumerent du feu, & ayant fait passer leur bale pardessus, ils crurent qu'elle étoit

---

 L'AN DE  
N. S.
 

---

 VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

L'AN DE  
N. 3.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

purifiée. Bien que cette action ne soit qu'une action d'enfans, & qu'elle ait peut-être quelque reste de superstition, elle ne laisse pas de faire voir combien cette ville étoit éloignée de l'Arianisme. Au reste ce Lucius bien loin d'imiter la douceur d'Eunome, persuada au Gouverneur, & aux Magistrats d'exiler les Prêtres, & les Ecclesiastiques. Ceux qui soutenoient la verité de la foi avec une plus grande vigueur que les autres, furent releguez aux pais les plus éloignez. Evolce Diacre fut envoyé à Oasis, qui est une petite ville presque deserte; Antiochus Prêtre, recommandable par d'excellentes qualitez, & par l'avantage qu'il avoit d'être neveu d'Eusebe, & fils de son frere fut banni à un coin de l'Armenie. Ce que nous verrons dans la suite, servira d'une preuve convainquante de la generosité avec laquelle il soutint la doctrine de l'Eglise. Lorsqu'Eusebe cet homme divin, qui avoit remporté autant de victoires sur l'heresie, qu'il lui avoit donné de combats, eut enfin consommé sa vie, & sa charité par le martyre, les Evêques de la Province s'assemblerent selon la coûtume, & Jovien Evêque de Perga, qui avoit admis durant quelque temps les Ariens à sa Communion, se trouva avec eux. Ces Evêques ayant élu d'un commun consentement Antiochus pour succeder à Eusebe son oncle, l'ayant mené devant l'Autel, & l'ayant obligé à s'y mettre à genous, il se retourna, & ayant aperçu que Jovien étendoit la main pour la lui imposer comme les autres, il la repoussa, & dit qu'il ne pouvoit souffrir l'imposition d'une main qui avoit reçu des Mysteres celebrez avec

impiété. Mais ce que je dis ici n'arriva pas si-tôt. Cet Antiochus fut emmené alors dans le fond de l'Arménie. Quant à Eusebe il paroît par ses ouvrages, qu'il demeura sur les bords du Danube, pendant que les Gots ravageoient la Thrace, & qu'ils y prenoient des villes.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

## CHAPITRE XVI.

*Exil de Barsés Evêque d'Edesse. Miracles faits par son ministère.*

**V**alens exila dans l'île d'Arade, Barsés Evêque d'Edesse, qui non content d'avoir fait jouir la ville, & le Diocèse des effets de sa conduite Pastorale, répandit l'éclat de sa vertu jusques dans la Phénicie, dans la Thebaïde, & dans l'Egypte. Quand Valens fut que le don qu'il avoit de faire des miracles, attiroit une multitude incroyable de personnes de toutes conditions, dont il guerissoit les maladies par sa parole, il le relegua à Oxyrynque ville d'Egypte. Mais sa reputation n'ayant pas permis qu'il demeurât inconnu dans un lieu si éloigné, il fut emmené encore plus loin, à un Fort nommé Phelno, qui est tout proche des Nations Barbares, lui qui meritoit plutôt d'être dans le Ciel, que sur la terre. On dit que son lit a été conservé jusques en ce temps-ci dans l'île d'Arade, & qu'il y est en grande veneration, parceque les malades sont gueris par le mérite de leur foi, aussi-tôt qu'ils ont été mis dessus.

L'AN DE

N. S.

370.

VALEN-

TINIEN,

ET VA-

LENS.

## CHAPITRE XVII.

*Persecution excitée à Edeffe.*

**V**Alens ayant chassé le Pasteur loin de son troupeau, mit un loup en sa place. Mais parceque tous les habitans alloient faire leurs assemblées Ecclesiastiques hors de la ville, il s'y rendit, & commanda à Modeste Prefet du Pretoire de prendre les soldats, dont il se servoit pour lever les impositions, & quelques autres qui étoient dans la Province, de dissiper le peuple, & pour cet effet de le battre à coups de bâton, & mesme s'il étoit besoin d'employer les armes. Le Prefet se disposa dès la pointe du jour à exécuter cet ordre. Comme il passoit à travers la place publique, il vit une femme qui tenoit un enfant entre ses bras. Elle avoit fendu la presse des Gardes; car quand l'ame est transportée par le zele de la gloire de Dieu, elle n'apprehende point les hommes, & elle se moque de leur grandeur, & de leur puissance. Le Prefet l'ayant fait arrêter, & lui ayant demandé où elle alloit: J'ai appris, lui répondit-elle, le dessein qu'on a formé contre les serviteurs de Dieu, je me hâte de me joindre à eux, pour avoir part à la persecution qu'on leur livre. Mais pourquoi, repartit le Prefet, portez-vous cet enfant? Je le porte, reprit la femme, afin qu'il soit si heureux que de mourir avec moi pour la mesme cause. Le Prefet ayant jugé par la résolution, où il avoit trouvé cette femme, celle où étoient les autres habitans, alla dire à

l'Empereur, que quand il useroit de violence, & qu'il feroit mourir une partie du peuple, il n'en recevroit aucun fruit. Nous n'en aurons, lui dit-il, que de la honte, mais nous ne ralentirons point l'ardeur qu'ils font paroître pour la défense de leur Religion. Le Prefet garantit le peuple de cette sorte, des violences qu'on lui preparoit, mais il ne garantit pas les Prêtres, ni les Diacres du bannissement; car il eut ordre ou de les porter à entrer volontairement dans la communion du loup, ou de les releguer aux extremités de l'Empire. Les ayant donc assemblez, il leur parla avec la plus grande douceur qu'il lui fut possible, pour tacher de leur persuader d'obeir aux ordres de l'Empereur, & leur representa que c'étoit une remerité à un aussi petit nombre de personnes qu'eux, d'oser s'opposer aux volontez d'un Prince qui commandoit avec un pouvoir absolu à des Nations entieres.

L'AN DE  
N. S.  
370.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA  
LENS.

## CHAPITRE XVIII.

### *Exil d'Euloge, & de Protogene.*

Comme ils gardoient tous un profond silence, le Prefet adressa sa parole à Euloge, qui étoit le premier, & lui demanda pourquoi il ne répondoit rien. C'est, dit-il, que je ne croyois pas devoir répondre, puisque je n'étois pas interrogé. Il y a pourtant long-temps que je parle, repartit le Prefet, & que je vous exhorte à prendre une resolution qui vous soit utile. Fai cru, répondit Euloge, que vôtre

Gg iij

L'AN DE

N. S.

370.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

discours s'adressoit à l'assemblée, & que je ne devois pas y répondre à l'exclusion de tous les autres; que si vous avez agreable de m'interroger seul, je vous declarerai franchement mes sentimens. Alors le Prefet lui dit: Communiquez avec l'Empereur. Euloge lui répondit par une fine, & delicate raillerie: Est-ce qu'il a joint en sa personne la dignité Episcopale, à l'autorité Souveraine? Le Prefet piqué de cette réponse, lui dit de mauvaises paroles, & ajoûta ce qui suit: Je ne vous ai pas dit, grossier & stupide que vous êtes, que l'Empereur possède l'honneur du Sacerdoce, aussi bien que la puissance de commander, je vous ai exhorté seulement à entrer dans la communion de ceux, qui sont dans la communion de l'Empereur. Mais ce sage vieillard ayant répondu qu'ils avoient un Pasteur à la conduite duquel ils étoient soumis, le Prefet assembla quatrevingts Ecclesiastiques, & les exila en Thrace. Les habitans des villes par où ils passerent leur rendirent de grans honneurs, allerent au devant d'eux, & les loüerent d'avoir vaincu par leur constance les ennemis de la foi. La jalousie de ces ennemis ayant fait entendre à l'Empereur que l'exil, par lequel il avoit pretendu les deshonorer, leur étoit glorieux, il les fit separer, & les envoya deux à deux, les uns en Thrace, les autres en Arabie, & les autres dans la Thebaïde. On dit que les persecuteurs furent si cruels que de separer les personnes qui étoient unies par les liens les plus étroits de la nature, & d'emmener les freres l'un d'un côté, & l'autre de l'autre. Euloge qui tenoit le premier rang, & Protogene qui tenoit le second, furent exilez à Antinous. Je n'ai

garde de passer sous silence les grandes vertus qu'ils y firent éclater. Ils trouverent un Evêque Orthodoxe, & assisterent aux assemblées de son Eglise. Mais ayant remarqué qu'il n'y avoit qu'un tres-petit nombre de fideles, & en ayant demandé la raison, ils apprirent avec douleur que la plus grande partie des habitans étoient encore engagez dans les erreurs du Paganisme. Ils ne se contenterent pas d'en gémir devant Dieu, & d'en concevoir une compassion sterile. Ils travaillerent serieusement à leur conversion. Euloge s'enferma dans une cellule, où il passa les jours & les nuits en prieres, pour le succès d'une si sainte entreprise. Protogene qui avoit étudié les lettres saintes, & prophanes, & qui étoit fort exercé à écrire en abrégé, enseigna les enfans, leur dicta les Pseaumes de David, & leur fit apprendre les endroits les plus utiles des livres des Apôtres. Un de ses écoliers étant tombé malade, il alla le visiter, le prit par la main, & le guerit par la seule force de sa parole. Quand le bruit de ce miracle eut été répandu par la ville, les peres des autres enfans le prièrent de rendre la santé de la mesme sorte, aux malades qu'ils avoient dans leurs maisons. Mais il leur dit qu'il ne pouvoit prier Dieu pour la guerison de leurs malades, qu'ils n'eussent reçu auparavant le Baptême. Le desir qu'ils avoient de guerir, leur fit accepter sans peine cette condition, & ainsi ils reçurent en mesme-temps la santé du corps, & celle de l'ame. Quand il avoit disposé quelqu'un qui se portoit bien à recevoir le Baptême, il le menoit à Euloge, frappoit à la porte de sa cellule, le prioit d'ouvrir, & de

L'AN DE

N. S.

370.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

L'AN DE

N. S.

370.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

marquer au feu du Seigneur celui qu'il luy amenoit. Que si Euloge se plaignoit qu'il interrompoit sa priere, il luy répondoit qu'elle étoit moins nécessaire, que le salut de ceux qui revenoient de leur égarement, & qui renonçoient à l'erreur. Tout le monde l'admiroit de ce qu'ayant des lumieres si pures, & outre ces lumieres le don de faire des miracles, il respectoit Euloge comme son ancien, & luy amenoit ceux qu'il avoit instruits, afin qu'il leur conferât le Baptême, & il n'y avoit personne qui ne loüât sa modestie, & qui ne l'en estimât davantage. Lorsque la tempête fut appaisée, & qu'ils eurent permission de retourner en leur pais, tout le peuple les conduisit en pleurant, & l'Evêque qui se voyoit privé de leur secours, les regreta plus que personne. Euloge fut chargé de la conduite de l'Eglise d'Edesse, après que Barsès son Evêque eut été appelé à une vie qui est exemte de douleur. Protogene fut mis dans un champ inculte, tout rempli d'épines, & où il y avoit beaucoup à travailler. C'est ainsi que je parle de la ville de Carras, où il y avoit encore quantité de payens, & où il fut ordonné Evêque. Cela n'arriva, comme je le viens de dire que depuis que la paix eut été renduë à l'Eglise.

CHA-

CHAPITRE XIX.

*Vertus admirables de saint Basile Evêque de Cesarée en Cappadoce.*

**V**Alens ayant privé presque toutes les Eglises de leurs Pasteurs, fit un voyage à Cesarée, ville de Cappadoce, où le celebre Basile répandoit alors la lumiere de sa doctrine. Il commanda au Prefet du Pretoire, d'aller devant lui & de persuader à Basile de communiquer avec Eudoxe, ou s'il ne pouvoit le lui persuader, de le chasser de la ville. La connoissance qu'il avoit du merite de Basile fut cause qu'il ne le voulut pas attaquer le premier, de peur que la vigueur de sa resistance ne servit de modele aux autres. Mais ce ménagement-là lui fut inutile; car les Evêques avoient assez d'autres exemples plus anciens à suivre, pour se rendre inébranlables dans la foi. Le Prefet étant arrivé à Cesarée envoya querir Basile, & lui parla en termes fort civils pour lui persuader de s'accommoder au temps, & de ne pas perdre un si grand nombre d'Eglises pour de legeres questions de doctrine. Il lui promit mesme que s'il en usoit de la sorte, il gagneroit les bonnes graces de l'Empereur, & obtiendrait aisement de lui tout ce qu'il voudroit lui demander pour les autres. Ces discours, lui répondit cet homme rempli de l'esprit de Dieu, peuvent être faits à de jeunes gens, ou à ceux qui ont des inclinations semblables à celles des jeunes gens: Mais ceux qui sont nourris de la

L'AN DE

N. 8.

370.

VALENTINIEN,

ET VALENS.

L'AN DE

N. S.

370.

VALEN-

TINIEN,

ET VA-

LENS.

parole de Dieu, sont prêts de mourir, s'il étoit besoin, pour conserver la moindre syllabe de la doctrine, bien loin de la vouloir abandonner. J'estime fort l'honneur des bonnes graces du Prince, quand elles sont jointes à la pieté ; mais autrement, je les tiens pernicieuses. Le Prefet mal satisfait de cette réponse, lui ayant dit qu'il avoit perdu le sens, il repartit : Je souhaite de l'avoir toujours perdu de la sorte. Enfin on dit que ce Magistrat lui ayant commandé avec menaces de se retirer, pour songer serieusement à ce qu'il auroit à faire, & de lui venir dire le lendemain sa résolution ; il lui répondit : Je ferai demain dans la mesme disposition qu'aujourd'hui ; ne changez non plus que moi, & faites tout ce que vous me menacez de faire. Le Prefet alla après cela au devant de l'Empereur, lui rapporta la conference qu'il avoit eüe avec Basile, & lui representa la fermeté avec laquelle ce Prelat lui avoit répondu. L'Empereur entra dans la ville sans lui rien dire ; mais quand il vit les châtimens de Dieu dans sa maison, son fils malade à l'extremité, & sa femme tourmentée par de violentes douleurs, il reconnut d'où ces maux-là procedoient, & envoya les premiers Officiers de son armée vers cet homme de Dieu, à qui il avoit fait auparavant de si terribles menaces, pour le prier de prendre la peine de venir à son Palais. Basile y étant allé, & y ayant vü le fils de l'Empereur, tout prêt d'expirer, promit de lui rendre la santé, pourvu qu'il reçut le Baptême par le ministère des Prêtres Orthodoxes, & se retira. Mais Valens se souvenant de la promesse qu'il avoit faite avec serment aux E-

vêques Ariens, comme Herode se souvenoit autrefois de celle qu'il avoit faite à Herodiade, leur permit de baptiser son fils; qui mourut aussi-tôt qu'il eut été baptisé. L'Empereur étant touché d'un véritable regret, & reconnoissant combien ses sermens lui avoient été prejudiciables, alla à l'Eglise, entendit le Sermon de Basile, & fit son-offrande à l'Autel. Basile l'ayant fait entrer dans l'enceinte où il étoit assis, l'entretint fort longtems touchant la doctrine de l'Eglise. Demosthene-Maître d'Hôtel de l'Empereur, étoit présent qui ayant voulu reprendre le Maître du monde, fit une faute contre la pureté de la langue. Basile lui dit en riant: Nous avons vu Demosthene manquer contre les regles de la Grammaire. Demosthene s'étant mis en colere, & ayant usé de menaces, Basile lui repliqua: Vous n'êtes propre qu'à avoir soin des fausses, & il ne vous appartient pas d'entendre la doctrine de Dieu, parceque vous avez les oreilles de l'esprit bouchées. Valens conçut une si haute idée de la vertu de Basile, qu'il donna en sa consideration les plus belles terres qu'il eût aux pauvres, qui étant incommodés de tout le corps, avoient plus besoin de secours que les autres. Voila comment Basile évita la premiere persecution que l'Empereur lui avoit voulu faire. Mais ce Prince étant retourné une autre fois à Cesarée, & ayant alors oublié tout ce que Basile lui avoit dit, tâcha de lui persuader de communiquer avec le parti contraire, & n'ayant pu rien gagner sur son esprit, il commanda qu'on expediât un ordre, pour l'envoyer en exil. Quand il le voulut signer sa plume se rompit,

H h ij

L'AN D E.

N. S.

370.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

L'AN DE

N. S.

370.

VALEN-

TINIEN,

ET VA-

LENS.

& cela lui arriva trois fois. Sa main commença ensuite à trembler, & enfin son esprit ayant été saisi de crainte, il déchira l'ordre. Dieu fit voir clairement par ce miracle, la grandeur de sa puissance; que s'il n'a pas delivré de la mesme sorte d'autres Saints de leurs ennemis, c'est qu'il vouloit éprouver leurs forces.

## CHAPITRE XX.

*Mort de saint Athanase. Sacre de Pierre.*

371.

**A**thanase ayant enfin été appelé à une vic-  
xente de douleur, après avoir donné un nombre presqu'infini de combats pour la défense de la foi, & avoir remporté autant de victoires, Pierre fut placé sur le Siege de l'Eglise d'Alexandrie. Athanase l'avoit designé pour lui succeder, & il avoit depuis été élu, par le consentement unanime tant des Ecclesiastiques, que des personnes les plus qualifiées de la ville, & avec l'applaudissement & l'approbation generale du peuple. Il avoit partagé avec Athanase ses travaux, & ses perils, & l'avoit accompagné soit à Alexandrie, ou dans ses voyages. Les Evêques, & les Moines d'alentour se rendirent à la ville, & demanderent avec instance qu'il fût ordonné.

## CHAPITRE XXI.

*Violences commises par Lucius.*

**A**Ussi-tôt qu'il eut été placé sur le trône Episcopal, le Gouverneur de la Province investit l'Eglise avec une troupe de Juifs, & de Payens, & menaça Pierre de l'en chasser, s'il n'en sortoit volontairement. Il persécutoit de la sorte ceux qui étoient d'un autre sentiment que l'Empereur, à dessein en apparence de lui faire la Cour, mais en effet de contenter sa passion, car il étoit fort attaché au culte des Idoles, & se réjouissoit fort des disgrâces des Chrétiens. Pierre ayant vu cette guerre qu'on lui avoit suscitée si inopinément, sortit secrètement d'Alexandrie, monta sur un vaisseau, & alla à Rome. Quelques jours après Euzoïus arriva d'Antioche à Alexandrie, & mit en possession des Eglises Lucius, qui comme nous l'avons vu, avoit donné dans Samosate tant de preuves de son injustice, & de son impiété. Lorsque le peuple qui avoit été nourri de la saine doctrine d'Athanase, s'aperçut qu'on lui presentoit des alimens differens, il s'abstint des assemblées. Lucius étant entouré d'une troupe de Payens qui lui servoient comme de gardes, fit battre quelques-uns des Catholiques, fit mettre les autres en prison, en contraignit d'autres de s'enfuir, & pilla les maisons des autres. J'insérerai ici une lettre de Pierre, où il décrit toutes ces violences beaucoup mieux que je ne pourrois faire; mais il

H h iij.

L'AN DE

N. S.

371.

VALEN-

TINIEN,

ET VA-

LENS.

L'AN DE

N. S.

371.

VALEN-

TINIEN,

ET VA-

LENSI.

faut que je rapporte auparavant un événement singulier. Il y a en Egypte des hommes qui se sont éloignés du bruit des villes, pour mener dans le désert une vie d'Ange, & qui parmi les sables les plus stériles, produisent les fruits de leurs bonnes œuvres. Antoine a été un des plus célèbres Instituteurs de cette manière de vivre; mais depuis qu'il fut heureusement arrivé au port de l'immortalité, l'impie Lucius déclara la guerre aux imitateurs de sa vertu, au célèbre Macaire, à un autre du même nom, à Isidore, & à quelques autres, les retira de leurs cellules, & les envoya à une Ile, dont les habitans n'avoient jamais reçu aucune teinture de la piété. Dès que leur vaisseau approcha de la côte, le démon qui y étoit adoré, quitta l'Idole où il faisoit sa demeure, pour entrer dans le corps de la fille du Prêtre, & l'ayant agitée avec violence, il la traîna sur le rivage, & lui fit dire quelque chose de fort semblable, à ce que cette fille remplie d'un esprit de Python, dit autrefois dans la ville de Philippe.

„ O serviteurs de Dieu, s'écria-t-elle, que votre puissance est terrible! Il n'y a point de lieu où vous ne nous poursuiviez. Vous nous avez chassés des montagnes, des collines, & des déserts. Nous esperions que dans cette Ile abandonnée, nous serions à couvert de vos traits, mais notre esperance étoit vaine.

„ Vos persecuteurs vous ont envoyés ici pour nous chasser, plutôt que pour vous faire aucun plaisir.

„ Nous nous retirons, car nous ne saurions supporter l'éclat de votre vertu. Les démons ayant parlé de la sorte par la bouche de cette fille, ils la jetterent à

terre , & se retirerent. Les saints Solitaires s'étant mis en prieres , la releverent , & la rendirent à son pere , saine de corps , & d'esprit. Ceux qui furent témoins de ce miracle , se jetterent à leurs piés , & les supplierent de leur montrer le chemin du salut. Ils demolirent eux-mêmes le Temple du demon qu'ils avoient adoré , reçurent la doctrine de la foi , & le Sacrement de Baptême. Lorsque la nouvele d'un si merueilleux evenement eut été portée à Alexandrie , tout le monde s'assembla , & se souleva contre Lucius , en criant que Dieu donneroit des marques de sa colere , si l'on continuoit à persecuter les Saints. Lucius consentit que les Solitaires retournassent à leurs Cellules , par l'apprehension que le peuple n'excitât une sedition. Ce recit pourroit suffire pour faire voir sa malice ; mais la lettre de Pierre représentera ses autres crimes. Je n'en mettrai ici que le milieu , de peur qu'elle ne paroisse trop longue.

L'AN DE  
N. S.  
371.  
VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

## CHAPITRE XXII.

*Partie d'une lettre de Pierre Evêque d'Alexandrie , touchant les violences commises par Lucius.*

**P**Allade Gouverneur de la Province , Payen , & fort attaché au culte des Idoles , & qui avoit souvent fait la guerre à Jesus-Christ , ayant amassé la troupe dont j'ai parlé , fit irruption dans l'Eglise avec la mesme impetuosité , que s'il eût été question de faire main basse sur des Barbares. Lorsque

L'AN DE

N. S.

374.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

j'ai voulu raconter ce qui se passa en cette occasion, le seul souvenir a tiré des larmes de mes yeux. Je garderois encore le silence, ou ne m'occuperois tout au plus qu'à verser des pleurs, si les pensées que Dieu m'a données n'avoient dissipé ma douleur. Cette troupe dont j'ai parlé étant entrée dans l'Eglise de Theonas, y chanta des chansons composées en l'honneur des Idoles, au lieu de Pseaumes, y battit des mains, & y dit des paroles deshonnêtes, au lieu d'y lire la sainte Ecriture, & y prononça contre les Vierges consacrées à Dieu, des falletes que je n'ai garde de repeter. Il n'y eut point d'homme grave qui ne bouchât ses oreilles, de peur de les entendre, & qui ne souhaitât d'en avoir perdu l'usage. Mais plût à Dieu qu'ils se fussent contentez de cette insolence, & qu'ils n'eussent point encheri sur la licence de leurs discours, par la brutalité de leurs actions. Quelque atroces que soient les injures, elles sont aisément supportées par ceux qui sont éclairés de la sagesse de Dieu, & affermis dans l'observation de ses preceptes. Ceux-ci comme des vases de colere preparez pour la perdition, en faisant un vilain bruit par le nez, comme par un tuyau, déchirerent les habits des Vierges qui s'étoient consacrées à Dieu, & qui s'étoient renduës semblables à des Anges par leur pureté. Ils les trainerent toutes nues par toute la ville, & leur firent mille insolences pleines de la plus étrange inhumanité. Que si quelqu'un touché de compassion, entreprenoit de leur faire quelque remontrance, il étoit aussi tôt maltraité, & battu outrageusement. Mais le plus grand malheur

mâlheur qui arriva, est que plusieurs furent forcées ; plusieurs furent tuées à coups de bâton sur la tête ; plusieurs demeurèrent sans sepulture au grand déplaisir de leurs parens, & il y en a dont on cherche encore aujourd'hui les corps. Mais pourquoi déplorer ces maux qui paroissent supportables, quand on les compare à de plus atroces ? Pourquoi ne les pas laisser pour passer à un sujet plus important, qui vous remplira d'étonnement, & vous fera admirer l'excès de la bonté de Dieu qui n'a pas abîmé le monde. Ces impies ont fait sur l'Autel ce qui n'avoit jamais été ni fait, ni entendu du temps de nos peres, comme parle l'Ecriture. Ils ont fait danser sur l'Autel, où nous attirons le saint Esprit par nos prieres, comme sur un teatre profane un jeune homme, qui renonçant en quelque sorte à l'honneur de son sexe, avoit pris un habit de fille, qui faisoit mille gestes ridicules pendant qu'ils rioient avec éclat, & qu'ils disoient toute sorte d'impietez. Comme si les abominations qu'ils avoient faites auparavant n'eussent rien eu que de fort honnête, ils choisirent un des plus infames de leur troupe, qui en se dépoüillant de ses habits, se dépoüilla aussi de la pudeur, le mirent tout nu dans la chaire, & le faüerent comme un Predicateur qui alloit debiter une doctrine toute contraire à celle de Jesus-Christ ; qui alloit consacrer les vices, & enseigner que la débauche vaut mieux que la continence, & qu'il n'y a rien de si commode dans la vie que la fornication, l'adultere ; l'amour des garçons, le vol, & l'excès du boire, & du manger. Lorsque je fus sorti de l'Eglise ;

L'AN DE  
N. S.  
371.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

L'AN DE

N. S.

371.

VALEN-

TINIEN,

ET VA-

LÉNS.

car comment y ferois-je demeuré, pendant que les gens de guerre y étoient entrez à main armée, que le peuple gagné par argent y faisoit un bruit horrible, & que les Payens y étoient accourus en foule, Lucius mon successeur, qui n'avoit point été élu dans une assemblée d'Evêques, par les suffrages du Clergé, ni demandé par le peuple selon les loix de l'Eglise, mais qui avoit acheté la dignité Episcopale, comme une charge seculiere y arriva. Mais il n'y arriva pas seul; il y avoit avec lui, non des Evêques, des Prêtres, des Diacres, des Fideles; non des Moines qui chantaient des Hymnes tirées de l'Ecriture Sainte; mais il y avoit Euzoïus; qui ayant été autrefois ordonné Diacre de nôtre Eglise d'Alexandrie, fut déposé avec Arius, dans le grand & saint Concile de Nicée, & qui ruine maintenant l'Eglise d'Antioche par sa conduite. Il avoit encore avec lui Magnus, qui avoit la garde du trésor du lieu où étoit le Prince, & qui avoit toujours prêté main forte à l'impieeté. Ce Magnus ayant mis le feu au temps de Julien, à l'Eglise de Beryte, ville celebre de Phénicie, fut condamné sous le regne de Jovien d'heureuse memoire, à la rebâir à ses dépens, & il eût eu la tête tranchée, si par de fortes sollicitations, il n'eût obtenu la grace. La connoissance que vous avez des violences, & des cruantez de l'ennemi, qui s'est élevé contre nous; vous peut faire juger de la grandeur, & de l'énormité des crimes, qui ont été commis dans l'Eglise, & doit exciter vôtre zele à en rechercher la justice. Ce Lucius qui a été condamné tant de fois par vôtre jugement, & par celui.

de tous les Evêques Orthodoxes, est venu dans cette ville, dont les habitans avoient une extrême aversion de lui, avec un fondement très-legitime. En effet il ne se contente pas de dire comme l'insensé dans les Pseaumes : Jesus-Christ n'est pas vrai Dieu; mais étant corrompu, il tâche de corrompre les autres, & met tout son plaisir dans les blasphèmes qui sont avancez contre Jesus-Christ, par ceux qui adorent la creature, au lieu d'adorer le Createur. Je ne dis rien que de veritable, puisque les sentimens de cet impie, sont fort approchans de ceux des Payens, & qu'il a la temerité d'adorer un autre Dieu que le veritable. Le peuple fit des acclamations à son arrivée, & lui dit : Soyez le bien venu, vous qui niez le Fils ; Serapis vous aime, & vous a heureusement amené ici. C'est ainsi qu'ils appellent leur Idole. A l'heure mesme Magnus, le complice de ses impietez, & le ministre de ses violences, étant à la tête de ses soldats, se saisit de dix-neuf Prêtres, que Diacres, dont quelques-uns étoient âgés de plus de quatre-vints ans, & comme s'ils eussent été surpris dans quelque crime atroce, il les fit amener devant lui, & les pressa de renoncer à la foi, que nos Peres ont reçue des Apôtres, & qu'ils nous ont laissés, & les assura que ce seroit une action qui seroit fort agreable au tres-clement Empereur Valens, Consentez, miserables, leur cria-t-il, consentez à la doctrine des Ariens, Bien que votre Religion soit la veritable, Dieu vous pardonnera de l'avoir trahie, puisque vous ne l'aurez pas trahie volontairement, mais par contrainte, & que les pechez qu'on commet par

L'AN DE

N. R.

371.

VALENTINIEN,  
ET VALENS.

L'AN DE

N. S.

371.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

contrainte ont leur excuse, au lieu que les volontaires portent avec eux leur condamnation. Faites reflexion sur ces raisons que je vous représente, & signez promptement la doctrine d'Arius, que Lucius public. Tenez pour certain que si vous obeïſſez aux Empereurs, vous recevrez des richesses, & des honneurs en recompense; au lieu que si vous leur desobeïſſez, vous serez mis en prison, vous serez déchirez de coups, tourmentez par les plus cruels de tous les supplices, dépouillez de vos biens, chassez de vôtre païs, & emmenez en des lieux incultes, & sauvages. Mêlant ainsi des promesses à ses menaces, il tâchoit de les faire renoncer à la foi. Mais ces genereux Ecclesiastiques apprehendant incomparablement davantage la perte de la foi, que les plus rigoureux supplices, lui répondirent enfin en ces termes: Cessez, cessez de pretendre nous épouvanter par vos menaces: nous n'adorons point un Dieu nouveau. C'est en vain que vous écumez comme une mer irritée; c'est en vain que vous soufflez comme un vent impetueux. Nous demeurerons attaches à la saine doctrine, jusques au dernier soupir. Nous ne croirons jamais que Dieu ait été sans puissance, sans sagesse, & sans verité. Nous ne croirons jamais qu'il ait été Pere en un temps, & qu'il ne l'ait point été en un autre, comme le croit cet Arien impie, qui lui donne un Fils temporel. Si le Fils étoit une creature, comme les Ariens le disent, & qu'il ne fût point de mesme substance que son Pere, le Pere seroit réduit au neant, puisque selon eux le Fils n'étant point, le Pere ne seroit point non plus: que si

le Pere est de toute eternité, & s'il produit son Fils, non par aucun écoulement, parceque Dieu n'est point susceptible de passions, n'est-ce pas une folie, & une extravagance de dire du Fils, à qui toutes les creatures sont redevables de leur être: Il y a eu un temps auquel il n'étoit point? Voila pourquoi nos Peres, qui se sont assemblez à Nicée de toutes les parties de l'Univers, ont condamné la doctrine d'Arius, que Lucius soutient, & ont déclaré que le Fils est non d'une autre substance que son Pere, comme vous nous voudriez contraindre de le dire. Mais de la mesme. Ils ont formé le terme de consubstanciel de plusieurs paroles de l'Ecriture, & l'ont entendu en un sens fort orthodoxe. Après qu'ils eurent parlé de la sorte, Magnus commanda de les mener en prison, & les y retint plusieurs jours dans l'esperance de les faire changer de sentiment. Mais ils entrerent dans cette lice, comme des défenseurs de la foi, qui étoient au dessus de la crainte, & qui étant fortifiez par l'exemple des grandes actions que leurs predecesseurs avoient faites avec le secours de la grace, méprisoient les menaces, & croyoient que les tourmens ne serviroient qu'à éprouver leur vertu. Toute la ville accourut pour voir ces genereux combattans, qui comme dit le grand Paul, étoient exposez aux yeux des Anges, & des hommes, & qui surmontoient la cruauté par la patience, & l'impiété par la constance. Cet ennemi violent, & inhumain pretendoit les abbatre par ses menaces, ou les tromper par ses ruses, & les faire entrer dans la faction des scelerats, qui ont conjuré contre le Sauveur.

L'AN DE  
N. S.  
371.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

L'AN DE

N. 5.

371.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS,

Quand il fut las d'exercer les tourmens que sa rage  
 avoit inventez, & qui faisoient gemir tous les gens  
 de bien, il assembla une multitude de personnes dé-  
 réglées, & fit amener ces bien-heureux accusez com-  
 me pour les juger, ou plutôt pour les condamner,  
 pendant que le bord de la mer retentissoit des cris  
 des payens, & des Juifs, qui avoient été loüez à prix  
 d'argent, pour faire contr'eux beaucoup de bruit.

„ Après qu'ils eurent refusé de consentir à l'impieté  
 „ des Ariens, il les condamna en présence du peuple,  
 „ qui fondeoit en larmes, à sortir d'Alexandrie, & à  
 „ aller à Heliopole, ville de Phenicie, dont tous les  
 „ habitans sont Idolatres, & où il n'y a personne qui  
 „ veuille souffrir qu'on lui parle de Jesus-Christ. Com-  
 „ me il les avoit condamnez dans un bain qui est  
 „ proche de la mer, il parut incontinent après sur le  
 „ bord debout, & tenant une épée nuë à la main,  
 „ comme pour les épouvanter, eux qui avoient sou-  
 „ vent blessé le demon avec une épée, qui coupe des  
 „ deux côtez. Il leur commanda ensuite de monter sur  
 „ le vaisseau, sans leur donner aucune provision pour  
 „ leur voyage, ni aucune consolation dans leur exil,  
 „ & ce qui est plus étrange, & plus incroyable, sans  
 „ attendre que la tempête eût cessé; car la mer étoit  
 „ alors agitée comme si elle eût eu de l'indignation  
 „ de son injustice, & qu'elle eût refusé de contribuer  
 „ à l'exécution de la sentence, & qu'elle eût fait voir  
 „ l'inhumanité de ce Juge, à ceux qui ne s'en apper-  
 „ cevoient pas d'eux-mêmes. On peut dire avec ve-  
 „ rité que le Ciel fut étonné de cette injustice, que  
 „ la ville en gemit, & qu'elle en pleure encore aujour-

d'hui. Les uns frappoient leur estomach, & les autres levoient les mains, & les yeux au Ciel, comme pour implorer son secours contre la violence, & comme pour dire, sans parler ! O Ciel écoutez, & vous Terre ouvrez vos oreilles, pour entendre combien ce que l'on fait est injuste ! Enfin tout retentissoit de soupirs, & de plaintes. Les larmes qui couloient des yeux firent un fleuve, qui couvrit en peu de temps la surface de la mer. Lorsque ce Juge qui comme je l'ai dit, étoit debout sur le rivage, eut commandé qu'ils fissent voile, les filles, & les femmes, les jeunes gens, & les vieillars poussèrent tous ensemble un cri si violent, qu'il empêcha d'entendre le bruit des vens, & des flots. Pendant qu'ils faisoient voile vers Heliopole, cette ville si fort adonnée au culte des Idoles, & si corrompue par les maximes diaboliques, qui ne recommandent que le plaisir, & qui étant entourée de montagnes dont la cime semble menacer le Ciel, est une véritable retraite de bêtes farouches, Pallade Prefet d'Alexandrie défendit de les pleurer, soit en particulier, ou en public. On se saisit de plusieurs qui pleuroient, & on les mit en prison. On les en tira ensuite pour les battre, pour les déchirer, pour les tourmenter, & on les condamna enfin à travailler aux métaux de Pheno, ou de la Proconnese. C'étoient cependant des hommes qui brûlant du zèle de la gloire de Dieu, avoient souvent combattu pour l'intérêt de son Eglise. Il y avoit parmi eux vingt-trois Moines, qui vivoient dans la solitude avec une grande austérité. Un Diacre qui avoit apporté les Lettres de nô-

L'AN DE

N. S.

371.

VALEN-

TINIEN,

ET VA-

LENS.

L'AN DE

N. 6.

371.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

tre tres-cher frere Damase Evêque de Rome, fut traîné comme un scelerat les mains derriere le dos; on le tourmenta avec une aussi grande, ou mesme avec une plus grande rigueur, que s'il eût été coupable d'un meurtre. On lui bâtit long-temps la tête avec des pierres, & avec des balles de plomb, & on le mit enfin sur le vaisseau avec les autres. Il fit en y entrant le signe de la Croix, & fut mené sans aucunes provisions aux metaux de Pheno. Pendant que le Juge faisoit tourmenter de jeunes gens, des soldats gardoient les corps de ceux qui avoient été executez à mort, de peur que leurs freres, & leurs proches, ou les autres habitans ne leur rendissent le devoir de la sepulture, comme ils en avoient demandé la permission. Que peut-on ajoûter à l'injustice de celui qui les avoit jugez, ou plutôt qui les avoit condamnez? Ceux qui avoient combattu pour la défense de la pieté, furent en cette rencontre plus maltraitez que les homicides, puisqu'on leur refusa après leur mort, la sepulture qu'on ne refuse pas aux autres, & qu'ils furent exposez aux bêtes. Ceux qui par compassion, & par tendresse de conscience voulurent assister dans ce pieux office les peres de ceux qui avoient été executez à mort, furent aussi-tôt condamnez à avoir la tête tranchée. Y a-t-il quelque Loi parmi les Romains, ou quelque coûtume parmi les Etrangers, qui défende d'être touché de douleur à la vuë d'un pere affligé de la mort de son fils? Y a-t'il eu quelque Tyran dans l'antiquité, qui se soit porté à une cruauté si inouye? Pharaon commanda autrefois de faire mourir les enfans mâles des Juifs; mais

mais ce ne fut que par crainte, & par jalousie qu'il fit ce commandement. Il étoit cependant encore moins cruel que ce que nous voyons de nos propres yeux, & nous pourrions choisir de le souffrir plutôt que ce que nous souffrons, si cela dépendoit de nôtre liberté. Quelqu'incroyable, quelque fâcheux, quelque dur, quelque inhumain, & quelque insupportable que soit ce que j'ai dit, il faisoit la joye des imitateurs de l'extravagance, & de l'impiété d'Arius. Au milieu de ce deuil public, durant lequel il n'y avoit point de maison, où comme il est écrit dans le Livre de l'Exode, il n'y eût un mort, ceux dont la malignité étoit insatiable, en répandirent le venin mortel jusques sur les Evêques de la Province, par le ministère de Magnus Tresorier de l'Empereur, & dont nous avons déjà parlé. Ils en traînèrent quelques-uns devant les Tribunaux : Ils tourmenterent les autres d'une autre manière, & n'omirent rien de ce qu'ils purent inventer pour engager tout le monde dans l'impiété. Ils tournent de tous côtes, & cherchent quelqu'un qu'ils puissent dévorer, comme fait le demon, qui est l'auteur, & le chef de leur secte. Enfin après avoir trouvé par tout de la résistance à leurs criminelles entreprises, ils exilerent par le moyen de Magnus, ministre ordinaire de leur cruauté, à la ville de Diocesarée, qui n'est habitée que par des Juifs, qui ont trempé leurs mains dans le sang du Sauveur, onze Evêques d'Egypte, qui pour vivre avec plus d'austerité, s'étoient retirez dès leur jeunesse dans le desert, & y étoient demeurez jusqu'à un âge fort avancé, qui avoient surmonté la volupté

L'AN DE

N. S.

371.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

L'AN DE

N. S.

371.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

par la raison, qui ayant succé la pieté avec le lait, prêchoient la véritable doctrine avec une généreuse liberté; qui avoient souvent vaincu les démons, & les avoient chargez de confusion; qui refutoient par la force de leurs discours, l'impieté des erreurs d'Arius. N'étant point rassasiez, non plus que l'enfer, de la mort d'un si grand nombre de nos freres, ils sont venus à cet excès de folie & d'aveuglement, que de vouloir laisser par toute la terre, des monumens de leur cruauté, Car ils firent encore exiler à Neocesarée ville de Pont, des Ecclesiastiques de l'Eglise Catholique d'Antioche, qui avoient resolu avec quelques Moines, de faire des protestations contre les artifices dont ils usoient pour établir leur doctrine corrompue. Peut être que la rigueur de l'air les a fait mourir. Voila les executions tragiques furent vuës en ce temps-là, & qui furent consignées à la posterité, à la honte de ceux qui avoient aiguisé leurs langues contre le Fils unique de Dieu, & qui non contents d'attaquer le Createur du monde, avoient déclaré la guerre à ses serviteurs, bien qu'elles dussent être ensevelies dans un éternel oubli.

---

## CHAPITRE XXIII

### *Ordination d'un Moine nommé Moïse.*

373.

**L**Es Sarrafins ravageoient en ce temps-là les frontieres de l'Empire, sous la conduite de Mayia, qui avoit un courage d'homme dans un sexe dont la foiblesse, & la timidité sont le partage. Après

plusieurs combats, elle s'accorda avec les Romains, & ayant été éclairée de la lumière de la foi, elle demanda qu'un Moine nommé Moïse, qui demuroit sur la frontiere de l'Egypte, & de la Palestine fût ordonné Evêque de sa Nation. L'Empereur Valens ordonna qu'on le menât à la ville d'Alexandrie, qui étoit la plus proche pour y recevoir les saints ordres. Quand il y fut, & qu'il vit que Lucius lui vouloit imposer les mains, Dieu me garde, lui dit-il, de recevoir l'imposition de vos mains; car là grace du saint Esprit n'est point attirée par vos prières. Lucius lui ayant demandé quel fondement il avoit pour faire de lui un jugement aussi desavantageux que celui-là, il lui répondit: C'est par certitude, & non par conjecture que je parle de la sorte. Vous combattez la doctrine des Apôtres, & l'injustice de vos actions répond à l'impieeté de vos sentimens. Y a-t'il quelqu'impie que vous n'ayez pas favorisé, quand il a voulu troubler la paix des assemblées saintes des Fideles? Y a-t'il quelque homme de bien qui n'ait pas été banni par un effet de vos intrigues? Les entreprises que vous faites de jour en jour, ne surpassent-elles pas l'inhumanité des ames les plus farouches? Lucius eût bien souhaité se venger de la liberté de Moïse, en le faisant mourir; mais parcequ'il n'osoit exciter de nouveau une guerre qui étoit apaisée, il consentit qu'on le menât aux autres Evêques, par lesquels il desiroit d'être ordonné. Ayant donc joint à la ferveur de sa foi, la grace du Sacerdoce, il attira par sa predication, & par ses miracles, les peuples à la connoissance de la verité. Voilà ce

Kk ij

L'AN DE  
N. S.

373.

VALEN-  
TINIEN;  
ET VA-  
LENS.

L'AN DE que Lucius tâcha de faire dans Alexandrie, & ce que  
 N. S. la Providence divine ordonna contre son inten-  
 378. tion.

VALEN-  
 TINIEN,  
 ET VA-  
 LENS.

## CHAPITRE XXIV.

*Prêtres brûlez sur mer.*

**L**Es Ariens ayant fait monter des Prêtres sur un vaisseau qui n'avoit point été lesté, ils le mirent en mer, & commandèrent à des hommes de leur secte, qui étoient sur un autre vaisseau, de les brûler lorsqu'ils seroient en pleine mer. Le feu ayant été mis au vaisseau, ces Prêtres eurent les flots, & les flâmes à combattre, & remporterent la couronne du martyr. Valens étant demeuré long-temps à Antioche, donna aux Payens, aux Juifs, & aux heretiques la liberté de faire profession de telle creance, & de telle Religion qu'il leur plairoit. Les Payens celebrent leurs detestables mysteres, & rétablirent le culte des demons, qui avoit été aboli par Jovien après la mort de Julien. On ne chercha plus les tenebres, comme on devoit faire sous le regne d'un Empereur Chrétien, pour celebrier les fêtes de Jupiter, de Bacchus, & de Cerés; mais on les celebra en plein jour, & au milieu des places publiques. Valens n'étoit contraire qu'à ceux qui suivoient la doctrine des Apôtres. Il les chassa des Eglises, au lieu que Jovien leur en avoit donné une bâtie de neuf, & comme ils s'assembloient au pié d'une montagne pour y entendre la parole de Dieu, & pour y chan-

ter ses loüanges, bien qu'ils fussent exposez à la pluie, à la nége, au froid, & au chaud, il envoya des soldats pour les en chasser.

L'AN DE  
N. S.

CHAPITRE XXV.

*Flavien, & Diodore prennent soin de l'Eglise d'Antioche.*

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

**F**lavien, & Diodore s'opposoient comme une digue, aux flots de la persécution. Ils prenoient soin du troupeau en l'absence de Melece, qui en étoit le Pasteur. Ils le défendoient contre les loups par leur prudence, & par leur courage. Ne pouvant plus le paître au pié de la montagne, ils le païssoient sur le bord du fleuve; car au lieu d'attacher leurs instrumens au haut des arbres, comme firent autrefois les Juifs qui furent emmenez à Babylone, ils louèrent toujours leur Createur; en quelque lieu qu'ils fussent de son Empire. Mais l'ennemi ne souffrit pas long-temps les assemblées de ces religieux Pasteurs, qui prêchoient la divinité de nôtre Seigneur Jesus-Christ; & ils furent obligez bien-tôt après, de mener leurs ouailles spirituelles dans le champ où les soldats avoient accoûtumé de faire leurs exercices. Le sage, & le genereux Diodore étoit comme un fleuve large, & profond, qui fournit une grande abondance d'eau à ceux qui habitent sur ses bors; & qui noye les étrangers. Il méprisoit les avantages de la naissance, & supportoit constamment toute sorte de fatigues pour l'interêt de la foi. Flavien étoit

K k iij

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

aussi d'une race fort noble ; mais il ne reconnoissoit point d'autre noblesse que la pieté. Il ne prêchoit point alors , mais il fournissoit à Diodore des matieres pour prêcher. Ils combattoient de la sorte les blasphêmes d'Arius. Ils conféroient avec ses Disciples en particulier , & en public , & faisoient voir que leurs argumens étoient aussi foibles, que les toiles des araignées. Aphratez dont j'ai écrit la vie dans l'histoire qui a pour titre Philothée, se joignit à eux, & preferant le salut du troupeau à son repos, sortit de sa Cellule pour prendre la peine de le conduire, & de le nourrir. Il n'est pas besoin que j'expose ici ses vertus qui sont comme les richesses de son ame, puisque j'en ai parlé assez amplement dans un autre ouvrage. Je me contenterai de rapporter une seule de ses actions.

## CHAPITRE XXVI.

### *Petit Dialogue de l'Empereur Valens, & d'Aphratez.*

**L**E Palais de la ville d'Antioche est arrosé par le fleuve Oronte, du côté de Septentrion ; du côté de Midi, il y a une grande galerie à deux étages, qui touche aux murailles de la ville, & qui est défendue de deux tours. Entre le Palais, & le fleuve il y a une grande ruë, par où l'on sort de la ville. L'Empereur ayant aperçu du haut de la galerie, Aphratez qui passoit fort vite par cette ruë, couvert d'un méchant manteau, & qui alloit au champ où s'exercent

les soldats, à dessein d'y prendre soin des necessitez spirituelles du peuple fidele, qui y étoit assemblé, & quelqu'un luy ayant dit que cet Aphratez gouvernoit toute la ville, il lui demanda où il alloit. Je vas, luy répondit-il, prier Dieu pour la prosperité de vôtre Empire. Vous feriez mieux, lui répartit l'Empereur, de demeurer dans vôtre Cellule, & d'y prier selon la regle des Solitaires. J'avouë, lui dit le saint homme, que ce que vous dites est veritable, & tandis que le troupeau du Sauveur a été en sureté, j'en ai toujours usé de la sorte; mais maintenant qu'il est en danger d'être attaqué par les bêtes farouches, je dois employer toute sorte de moiens pour le conserver. Si une fille qui garde la maison de son pere, la voyoit en feu, que devroit-elle faire? Devroit-elle attendre sur son siege, que le feu la vînt consumer? Ne devroit-elle pas courir de tous côtez, aller querir de l'eau, & éteindre l'embrasement? Je ne doute point que vous ne demeuriez d'accord qu'elle devroit faire ce que jé dis, parce que c'est en effet ce que la prudence demanderoit d'elle en cette occasion. Je fais presentement quelque chose de semblable: je cours pour éteindre le feu, que vous avez mis à la maison de mon pere. L'Empereur ne répondit rien; mais un de ses Valets de chambre ayant menacé le saint Solitaire, il fut châtié sur le champ de son insolence. Etant entré dans le lieu du bain, à dessein de le preparer pour l'Empereur, il perdit le jugement, se jeta dans l'eau chaude, & y mourut. L'Empereur attendoit qu'il le vînt avertir quand le bain seroit prêt, & parcequ'il n'y venoit point, il envoya voir d'où procedoit ce retardement. Ceux

---

L'AN DE  
N. S.

---

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

qu'il y envoya le trouverent mort, & admirerent la puissance des prieres d'Aphratez; mais ils ne renoncèrent pas pour cela à leurs erreurs: Au contraire bien que l'Empereur eût appris ce miracle, il ne laissa pas d'endurcir son cœur, comme Pharaon, & de faire la guerre à la pieté, avec une plus grande fureur que jamais.

## CHAPITRE XXVII.

*Julien, & Antoine quittent la solitude, pour soutenir la foi chancelante des fideles.*

**L**E fameux Julien, dont j'ai déjà parlé, fut obligé au même temps, de quitter sa solitude pour aller à Antioche; Car comme les Ariens, ces hommes éleveés dans le mensonge, & dans l'art detestable d'inventer des calomnies, soutenoient qu'il étoit de leur parti, Flavien, Diodore, & Aphratez ces lumieres éclairantes de l'Eglise, lui envoyerent Acacs genereux défenseur de la verité, qui fut depuis élevé sur le Siege de l'Eglise de Berée, pour le prier d'avoir pitié de tant de millions de personnes, en rendant témoignage à la verité, & en confondant le mensonge. J'ai rapporté les miracles qu'il fit durant ce voyage, dans l'histoire qui a pour titre Philothée, ou ceux qui desireront s'en instruire les peuvent voir. Ceux qui savent de quelle maniere les hommes sont faits, ne douteront point qu'il n'ait attiré à nos assemblées tous les habitans de cette ville si peuplée; car tout ce qui est merveilleux, & surprenant attire pour l'ordinaire

dinaire les hommes. Les ennemis mêmes de la vérité demeurèrent d'accord qu'il fit un très-grand nombre de miracles. Le grand Antoine avoit fait autrefois sous le regne de Constantin la même chose dans la ville d'Alexandrie. Car il quitta sa solitude, pour aller dans tous les coins de cette grande ville, & pour avertir les habitans, qu'Athanase prêchoit la doctrine des Apôtres, & que les Ariens étoient les ennemis de la vérité. Voila comment ces grans hommes savoient ce qui est propre en chaque saison, & quand il faut demeurer dans la solitude, ou sortir de la solitude pour vivre dans les villes.

L'AN. DE  
N. 8

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

## CHAPITRE XXVIII.

### *Celebres Solitaires du mesme temps.*

**I**L y eut plusieurs autres Solitaires, qui brillèrent dans le mesme temps, par l'éclat de leurs vertus. Les deserts de la Calcidice virent Avit, Marcien, & Abraham qui tâchoient de mener dans un corps sujet aux passions, une vie qui en fut exemte. Agapet, Simeon, Paul, & quelques autres cueilloient dans le voisinage d'Apamée, les fruits spirituels d'une sainte Philosophie. Publius, & Paul se consacrerent aux mêmes exercices, dans le territoire de Zeugma. Acepsemas que personne ne pouvoit se lasser de loüer, passa soixante ans dans une Cellule du territoire de Cyrestes, sans voir personne, ni sans parler. Le merveilleux Zeugmate tout privé qu'il étoit de l'usage

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

des yeux, ne laissoit pas de visiter le troupeau du Sauveur, & d'empêcher que les loups n'en approchassent; en haine de quoi les heretiques ayant brûlé sa Cellule, Trajan Maître de la Milice, homme de grande pieté, lui en fit faire une autre, & le prit en la protection. Marien, Eusebe, Ammien, Pallade, Simeon, Abraham & quelques autres, dont j'ai écrit la vie, conserverent dans le voisinage d'Antioche, l'image de Dieu qui étoit gravée dans leur ame. La montagne qui est proche de cette grande ville, étoit couverte de pareilles fleurs: C'est ainsi que je parle de Pierre natif de Galatie, d'un autre du mesme nom, qui étoit d'Egypte; de Romain, de Severe, de Zenon, de Moïse, de Malque, & de plusieurs dont les noms sont connus de Dieu, bien qu'ils ne le soient point des hommes.

## CHAPITRE XXIX.

*Rares qualitez d'Ephrem, & de Didyme.*

**E**phrem fleurissoit dans le mesme temps à Edesse, & Didyme à Alexandrie: ils écrivoient tous deux contre les heretiques. Ephrem écrivoit en Syriacque, parcequ'il ne savoit point la langue Greque, & ne laissoit pas néanmoins de refuter les erreurs des Grecs d'une maniere invincible. Et parce que Harmonius fils de Bardesanez avoit composé des Hymnes, où sous la beauté de la Poësie il avoit caché la venin de l'erreur, Ephrem en composa d'autres, qui avec l'elegance des termes, avoient la sincerité de la

piété, & qui servent encore aujourd'hui à rendre les Fêtes des saints Martyrs plus celebres. Pour Didyme bien qu'il eût perdu la vuë dès sa jeunesse, il ne laissa pas d'apprendre la Poétique, la Rhetorique, l'Arithmetique, la Geometrie, & l'Astronomie. Il apprit aussi par le seul sens de l'ouye, la Logique d'Aristote, & la doctrine de Platon, non comme des sciences qui continssent la verité, mais comme des arts dont la verité se peut servir pour confondre le mensonge. Il apprit encore non seulement les termes, mais il penetra le sens de l'Ecriture. Voila les Moines qui se rendirent en ce temps-là les plus celebres par leur vertu.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

### CHAPITRE XXX.

#### *Celebres Evêques de Pont & d'Asie.*

**L**E Clergé fournit de son côté quantité d'hommes illustres en doctrine, & en sainteté, comme les deux Gregoires, dont l'un étoit Evêque de Nazianze, & l'autre de Nyffe. Celui-ci étoit frere du grand Basile, & celui-là son ami intime, & le compagnon de ses études. Pierre étoit frere de Gregoire, & de Basile, & imitoit leur vertu, bien qu'il ne fût pas aussi savant qu'eux dans les sciences profanes. Optime combattoit en Pisidie, & Amphiloque en Licaonie pour la défense de la foi. Damasc Evêque de Rome, & Ambroise Evêque de Milan s'opposoient de loin à ses ennemis. Ceux qui avoient été bannis aux extremités de l'Empire, étoient joints à ceux-ci en

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

esprit, & confirmoient par leurs lettres, les fideles dans la veritable doctrine. Dieu qui dispose de toutes choses avec une sagesse incomprehensible, avoit suscité en ce temps-là, ces habiles Pilotes pour garantir le vaisseau de l'Eglise, de la tempête, & ces prudens Medecins pour apporter des remedes convenables à la qualité des maux dont elle étoit tourmentée.

### CHAPITRE XXXI

*Réponse remarquable faite par Valentinien à Valens.*

**C**E ne fut pas-là le seul moyen par lequel Dieu pourvut au salut de son Eglise; il eut la bonté de lui procurer du soulagement d'une autre maniere, que je dirai ici. Les Gots ayant pris les armes, Valens qui ne savoit combattre d'autres ennemis que ceux de l'erreur, fut obligé de se retirer vers le Bosphore, & d'implorer le secours de Valentinien son frere. Mais ce Prince lui fit réponse, que bien loin de secourir l'ennemi de Dieu, il se tenoit obligé de reprimer son insolence. La douleur que cette réponse causa à cet impie, ne l'empêcha pas de continuer la guerre qu'il avoit déclarée à la verité.

CHAPITRE XXXII

*Pieté singulière de Terence.*

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

**T**erence General non moins illustre par sa piété, que par sa valeur, ayant remporté la victoire sur les ennemis de l'Empire, Valens lui promit tout ce qu'il voudroit lui demander. Mais au lieu de demander de l'or, de l'argent, des maisons, des terres, des Charges, il demanda une Eglise pour ceux qui suivent la doctrine des Apôtres. L'Empereur ayant lu sa requête, la déchira, & lui commanda de demander autre chose. Terence ramassa les pieces de sa requête, & dit à Valens: J'ai ce que je fouhaitois, & je ne demanderai rien autre chose. Dieu qui voit, & qui juge tout, voit & juge mes intentions.

CHAPITRE XXXIII.

*Parole hardie de Trajan Maître de la Milice.*

**L**orsque Valens eut traversé le Bosphore, & qu'il fut entré en Thrace, il demeura fort long-temps à Constantinople pour y faire des preparatifs de guerre, & envoya Trajan avec quelques troupes contre les Barbares. Trajan ayant été vaincu, Valens lay reprocha sa lâcheté; mais ce General eut la generosité de lui répondre de cette sorte: Ce n'est pas moi qui ai été vaincu; c'est vous qui avez livré la victoire.

L'AN DE  
N. S.VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

aux ennemis , en leur procurant la protection de Dieu , à qui vous faites la guerre. Quand vous le perfecutez , il se range de leur côté , & mène avec lui la victoire. Ne savez-vous pas qui sont ceux que vous avez chassés des Eglises , & ceux à qui vous les avez livrés ? Arinthée , & Victor qui étoient Maîtres de la Milice , aussi bien que Trajan appuyerent ce qu'il avoit dit , & supplierent l'Empereur de faire réflexion sur leurs remontrances.

## CHAPITRE XXXIV.

*Prediction faite par Isac Solitaire.*

**O**N dit qu'Isac qui avoit sa Cellule proche de la ville de Constantinople , cria à l'Empereur  
 „ comme il parloit à la tête de son armée : Où allez-  
 „ vous , vous qui ayant déclaré la guerre à Dieu , ne  
 „ sauriez l'avoir pour protecteur ? C'est luy qui a mis  
 „ contre vous les armes dans les mains des Etrangers ,  
 „ parceque vous avez mis contre lui les blasphèmes  
 „ dans la bouche des impies ; & que vous avez chassé  
 „ des Eglises ceux qui chantoient les loüanges. Cessez  
 „ de lui faire la guerre , & il cessera de susciter celle que  
 „ vous font les Etrangers ; rendez les Pasteurs à leur  
 „ troupeau , & vous remporterez la victoire sans aucu-  
 „ ne effusion de sang. Que si vous méprisez mes avis ,  
 „ & que vous donniez bataille , vous reconnoîtrez  
 „ combien il est dur de regimber contre l'éguillon ;  
 „ vous perdrez vos troupes , & ne rentrerez jamais dans  
 „ la Capitale de vôtre Empire. Valens transporté de co-

lere, lui répondit: J'y rentrerai, & je châtierai vos fausses propheties du dernier supplice. Isâc luy répartit: Je veux bien être puni du dernier supplice, si ce que je dis n'arrive.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET VA-  
LENS.

---

C H A P I T R E   X X X V .

*Generouse liberté de Vetricanion.*

**V**etricanion cet homme orné de toute sorte de vertus, qui étoit seul Evêque de toute la Scythie, ayant excité dans son cœur le zele de la gloire de Dieu, reprit publiquement Valens de ce qu'il protegeoit l'erreur, & de ce qu'il persecutoit les gens de bien, & luy dit à haute voix ces paroles de David: *Je parlerai de vôtre Loi devant les Rois, & je n'en rougirai point.*

---

C H A P I T R E   X X X V I .

*Expedition de Valens contre les Gots.*

**V**alens méprisant ces sages avis, envoya ses troupes contre les ennemis, & attendit dans un bourg, le suecez de la bataille. Ses troupes furent mises en fuite, & poursuivies jusques au bourg, où il s'étoit caché, & où les ennemis ayant mis le feu, il fut brûlé, & puni dès cette vie de ses crimes.

378

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE XXXVII.

G. R. A-

*Les Gots sont infectez des erreurs d'Arius.*

T I E N,

VALEN:

TINIEN,

ET THEO-

D O S E.

**J**E croi devoir apprendre en cet endroit à ceux qui ne le savent pas, par quelle rencontre les Gots reçurent la doctrine corrompue d'Arius. Quand ils passerent le Danube, & qu'ils firent alliance avec Valens; l'exécrable Eudoxe qui étoit présent, dit à ce Prince, qu'il falloit persuader aux Gots de communiquer avec eux; Car ces peuples ayant été éclairés dès auparavant de la lumière de la foi, avoient été nourris ensuite de la doctrine des Apôtres. La paix, lui dit Eudoxe, sera plus solide, s'ils s'unissent avec nous dans un même sentiment. Valens ayant goûté cet avis, proposa aux principaux d'entre les Gots de faire profession de sa creance. Mais ils lui répondirent que jamais ils ne se départiroient de la doctrine de leurs peres. Ulfila étoit alors Evêque de leur Nation. Il avoit aquis parmi eux une si grande autorité, qu'ils respectoient ses paroles comme des loix. Eudoxe l'ayant gagné par caresses, & par presents, luy persuada de porter les Gots à entrer dans la communion de l'Empereur. Il le lui persuada, en l'assurant qu'il n'y avoit aucune diversité de doctrine, & que les differens qui avoient agité l'Eglise; n'étoient que des effets de l'ambition de quelques particuliers. Voila pourquoi les Gots disent que le Pere est plus grand que le Fils; mais ils ne disent point qu'il est une creature, bien qu'ils admettent à leur

leur communion ceux qui le disent. Ainsi ils n'ont pas entièrement renoncé à la doctrine de leurs pères, & quand Ulfila les porta à communiquer avec Valens, & avec Eudoxe, il leur dit qu'il n'y avoit aucun dogme nouveau, mais seulement quelques contestations nées de l'opiniâtreté, & d'un trop grand desir de paroître.

L'AN DE  
N. S.

G R A-  
T I E N,  
V A L E N  
T I N I E N,  
E T T H E O-  
D O S E.





# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

*Ecrité par Theodoret.*

LIVRE CINQUIÈME.

---

## CHAPITRE PREMIER.

*Piété de l'Empereur Gratien.*

L'AN DE

N. S.

379.

GRAT-  
TIEN,  
VALEN-  
TINIEN,  
THEO-  
DOSE.

**L**A conduite de l'Empereur Valens, & le genre de sa mort font voir très-clairement la bonté avec laquelle Dieu souffre long-temps l'emportement, & la fureur de ceux qui s'élevent contre lui, & la rigueur avec laquelle il punit enfin ceux qui abusent de sa patience. Sa miséricorde, & sa justice sont comme les deux bassins de la balance, où il pese les actions des hommes. Quand quelqu'un par l'excès de ses crimes, se rent indigne des effets de la clemence, il reprime son insolence par la severité de la justice.

Gratien fils de Valentinien, & neveu de Valens, se vit en possession de tout l'Empire. Il y avoit été associé par Valentinien son pere; mais depuis que

Valens son oncle fut mort, il joignit l'Asie, & une partie de l'Afrique à ce qu'il possédoit en Europe. Il fit éclater aussi-tôt la piété qu'il avoit dans le cœur, & consacra à Dieu les prémices de son regne.

L'AN DE  
N. S.  
379.

G R A -  
T I E N ,  
V A L E N -  
T I N I E N ,  
T H E O -  
D O S E .

CHAPITRE II.

*Retour des Evêques.*

**I**L ordonna que les Pasteurs reprendroient la conduite de leur troupeau, & que les Eglises seroient livrées à ceux qui étoient de la communion de Damas, qui ayant été chargé après la mort de Libère, du gouvernement des fideles de Rome, étoit prêt de tout dire, & de tout faire pour la défense de la doctrine des Apôtres. Il choisit Sapor Maître de la Milice, qui étoit alors en grand credit, pour executer sa loi, & pour chasser de l'Eglise comme des loups, les sectateurs de la doctrine d'Arius, & pour mettre en leur place les bons Pasteurs & le troupeau fidele. Cette loi fut executée dans toutes les Provinces sans aucune résistance; mais il y eut de la contestation dans Antioche.

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE III.

G R A -  
T I E N,  
V A L E N -  
T I N I E N,  
T H E O -  
D O S E.*Nouveautés introduites par Apollinaire. Sage  
condescendance de Melece.*

**L**Es défenseurs de la doctrine des Apôtres étoient divisez en deux partis, comme nous l'avons déjà dit. Les uns ayant detesté la perfidie des Ariens, incontinent après le piège dressé à Eustate, s'étoient assemblez à part sous la conduite de Paulin, & les autres sous celle de Melece, aussi-tôt qu'Euzoïus eut été ordonné. Outre cela Apollinaire de Laodicée s'étoit fait chef d'un troisième parti. On avoit cru d'abord qu'il avoit de la pieté, & qu'il soutenoit la doctrine des Apôtres; mais on reconnut depuis, qu'il la combattoit. Il parla de la nature de Dieu d'une maniere fort impropre. Il s'imagina qu'il y avoit divers rangs, & il eut la hardiesse d'avancer que le mystere de l'Incarnation est un mystere imparfait, & que l'ame raisonnable qui doit conduire le corps, n'a point eu de part au salut. Il a cru que le Verbe qui est Dieu; ne lui a point fait l'honneur de s'unir à elle, & qu'il ne l'a point rachetée. Ainsi le corps qui n'est que de terre, a été élevé jusqu'à être respecté par les esprits invisibles, & l'ame qui est l'image de Dieu, est demeurée couverte de la honte du peché. Il a publié beaucoup d'autres erreurs semblables, par un déplorable aveuglement. Il demuroit quelquefois d'accord que le Verbe a pris un corps dans le sein de la Vierge; quel-

quefois il affuroit que ce corps est descendu du Ciel avec le Verbe; & enfin il disoit d'autres fois, que le Verbe s'est fait chair sans rien prendre de nôtre nature. Il mêla parmi les promesses que Dieu nous a faites, des fables, & des bagatelles qui ne meritent pas d'avoir place dans mon ouvrage. Il corrompit par le poison de cette doctrine, non seulement ceux qui suivoient son parti; mais aussi quelques-uns de la communion de l'Eglise Catholique. Neanmoins quand ceux qu'il avoit infectez de la sorte, firent depuis reflexion, d'un côté sur leur petit nombre, & sur leur foiblesse, & de l'autre sur la majesté de l'Eglise, & sur la multitude des fideles qui la composent, ils se réunirent à elle, sans renoncer absolument à l'impieté de leurs sentimens. C'est de cette racine corrompue qu'est sortie l'opinion qui est parmi nous, que la divinité, & la chair de Jesus-Christ sont d'une mesme nature; que la divinité a souffert, & plusieurs autres erreurs, qui ont excité de grandes contestations entre le Clergé, & le peuple des Provinces; mais cela n'est arrivé que depuis. Lorsque Sapor Maître de la Milice fut arrivé à Antioche, & qu'il y eut proposé les ordres qu'il avoit reçus de l'Empereur, Paulin dit qu'il communiquoit avec Damase. Apollinaire dit la mesme chose, à dessein de cacher ses erreurs. Melece demouroit cependant en repos, & écoutoit leur contestation. Flavien qui n'étoit alors que dans l'ordre des Prêtres, parla à Paulin en ces termes, en presence de Sapor: Si vous communiquez avec Damase, faites-nous voir que vous teniez sa doctrine; pour lui il confesse une sub-

L'AN DE  
N. S.

GRA-  
TIEN,  
VALEN-  
TINIEN,  
THEO-  
DOSE.

L'AN DE  
N. S.

G R A -  
T I E N,  
VALEN-  
TINIEN,  
THEO-  
DOSE.

stance, & trois hypostases dans la Trinité, & vous au contraire ne connoissez point ces trois hypostases. Montrez-nous que vous soyez d'accord avec lui touchant la doctrine, & nous consentirons que vous preniez la conduite de l'Eglise. Ayant ainsi fermé la bouche à Paulin, il se tourna vers Apollinaire, & lui dit : Je m'étonne de la hardiesse que vous avez de combattre si ouvertement la vérité. Vous savez que Damasc assure que le Verbe s'est uni à un homme entier, & parfait. Vous dites le contraire, quand

» vous soutenez que l'ame n'a point eu de part à la gra-  
 » ce de la Redemption. Que si ce que nous disons est  
 » une calomnie, renoncez à la nouveauté que vous a-  
 » vez inventée, embrassez la doctrine de Damasc, &  
 » prenez possession des Eglises. Melece le plus doux, &  
 » le plus modéré de tous les hommes, tint à Paulin  
 ce discours tout rempli de la tendresse de la charité.

» Puisque Dieu m'a confié la conduite de ce troupeau,  
 » & que vous en avez un autre, qui s'accorde avec le  
 » mien touchant les points de la foi, ne faisons qu'un  
 » troupeau de ces deux-là, ne contestons point pour  
 » la primauté, & prenons tous deux un soin égal du  
 » salut de ces ames qui nous sont commises. Si le pre-  
 » mier Siege de cette Eglise est entre nous un sujet de  
 » dispute, mettons-le entre nous deux, plaçons dessus  
 » le saint Evangile ; si je meurs avant vous, vous de-  
 » meurerez seul Evêque, & si vôtre mort precede la  
 » mienne, je tâcherai de conduire seul le troupeau, se-  
 » lon que Dieu m'en fera la grace. Paulin rejetta cette  
 condition, que Melece lui avoit offerte avec tant de  
 douceur, & tant de bonté. Le Maître de la Milice

ayant fait une sérieuse réflexion sur l'affaire, mit Melece en possession des Eglises, & Paulin continua de conduire ceux qui s'étoient separez du reste du troupeau.

L'AN DE  
N. S.

GRA-  
TIEN,  
VALEN-  
TINIEN,  
THEO-  
DOSE.

CHAPITRE IV.

*Ordination de plusieurs Evêques. Mort d' Eusebe Evêque de Samosate.*

**L**orsqu' Apollinaire se vit privé de la conduite de l'Eglise, il publia la doctrine qu'il avoit inventée, & se fit Chef de parti. Il passoit la plus grande partie de l'année dans Laodicée. Il avoit ordonné dès auparavant dans Antioche Vital, qui étoit un homme élevé dans la pieté, & dans la doctrine des Apôtres, mais qui s'étoit depuis laissé corrompre par le poison de l'erreur. Melece imposa les mains à Diodore, dont nous avons ci-devant parlé, qui avoit sauvé le vaisseau de l'Eglise au milieu d'une furieuse tempête, le plaça sur le Siege Episcopal de Tarse, & le chargea de la conduire de la Cilicie. Il donna le gouvernement des Fideles d'Apamée, à Jean, issu d'une race noble, mais plus illustre par l'éclat de sa vertu, que par la gloire de ses ancêtres, & également recommandable par l'éminence de sa doctrine, & par la pureté de ses mœurs. Il avoit présidé à l'assemblée des fideles dans le temps de la persécution, & avoit été secondé dans ce laborieux emploi par Etienne, homme d'un rare mérite, que Melece envoya à la ville de Germanicie, comme

L'AN DE  
N. S.

G. R. A -  
T I E N ,  
V A L E N -  
T I N I E N ,  
T H E O -  
D O S E .

un savant Medecin, pour guerir les ames qui étoient infectées des erreurs d'Eudoxe. L'esperance que Melece avoit conçü des excellentes qualitez de ce personnage ne fut point vaine. Car par sa predication il changea les loups en brebis. Eusebe étant retourné du lieu de son exil sacra Acace, dont le nom est illustre, Evêque de Berée, & Theodote dont la vertu est connuë de tout le monde, Evêque de Jerapole. Il sacra aussi Eusebe Evêque de Calcidice, & Isidore Evêque de Tyr. C'étoient deux hommes dont le cœur brûloit du zele de la gloire de Dieu. On dit qu'il sacra aussi Euloge Evêque d'Edesse. Cet Euloge avoit genereusement défendu la doctrine des Apôtres, & avoit été relegué avec Protogene à la ville d'Antinoüs. Barsez ce Prelat si admirable étoit mort. Il sacra encore Protogene compagnon des combats d'Euloge, Evêque de Carras, & le laissa dans cette ville comme un sage Medecin, pour guerir les maladies spirituelles de ses habitans. Enfin il sacra Maris Evêque de Dolique petite ville infectée par le poison de l'Arianisme. Comme il y entroit pour le placer sur le Siege Episcopal, une femme prevenuë de la doctrine d'Arius, lui jetta une tuile sur la tête, dont il mourut. Il obligea ceux qui étoient presens de lui promettre avec serment, de ne point rechercher la femme qui l'avoit blessé, pour imiter autant qu'il luy seroit possible, son maître, qui pria sur la Croix pour ceux qui l'avoient crucifié : en disant : *Mon Pere, pardonnez-leur, parce qu'ils ne savent ce qu'ils font*, & Etienne son Collegue dans le saint Ministère, qui après avoir été couvert d'une grêle de

S. Luc c. 23.

de pierres, cria : *Seigneur ne leur imputez point ce péché.* Voila quelle fut la fin des combats, & des travaux du grand Eusebe. Après avoir évité de tomber entre les mains des Thraces, il ne put éviter de tomber entre celles des heretiques. Mais ces mains-là mêmes lui mirent la couronné du martyr sur la tête. Tout ce que je viens de raconter se passa depuis que les Evêques eurent été rappelez du lieu de leur exil.

L'AN DE

N. S.

379.

G R A -

T I E N,

VALEN-

TINIEN,

THEO-

DOSE.

## CHAPITRE V.

*Victoire remportée par Theodose, sur les ennemis de l'Empire.*

L'Empereur Gracien ayant appris que les Gots qui avoient brûlé Valens, faisoient le dégât en Thrace, partit d'Italie pour aller en Pannonie. Theodose qui n'étoit pas moins recommandable par l'éclat de ses vertus, que par le merite de ses ancêtres, demouroit alors en Espagne, lieu de sa naissance, & de son education, pour éviter les effets de la jalousie. L'Empereur crut ne pouvoir plus heureusement terminer la guerre contre les Barbares, qui étoient extraordinairement enflés de l'heureux succès de leurs armes, qu'en donnant le commandement des troupes à Theodose. L'ayant donc mandé d'Espagne, & l'ayant honoré de la charge de Maître de la Milice, il l'envoya contre les Barbares. Il y alla avec l'ardeur qui lui étoit inspirée par la foi, entra en Thrace, rangea ses gens en bataille, fondit sur les barbares, qui prirent à l'heure-mesme la fuite, &

*Tome IV.*

N n

L'AN DE

N. S.

379.

G R A -

T I E N ,

V A L E N -

T I N I E N ,

T H E O -

D O S E .

furent vivement poursuivis. Il y en eut un tres-grand nombre qui furent taillez en pieces, non seulement par les Romains, mais aussi par ceux de leur nation. Quelques-uns trouverent le moyen de passer le Danube, & de s'échaper. Theodose apporta lui-mesme la nouvelle de sa victoire; mais elle paroissoit si incroyable, qu'à peine trouvoit-elle de la creance dans l'esprit de l'Empereur. D'ailleurs ses ennemis publioient qu'il avoit été défait. Mais pour se justifier il demanda qu'on l'envoyât au champ de bataille, où les corps morts étoient encore. L'Empereur y envoya quelques personnes, pour s'informer de la verité.

## C H A P I T R E V I .

*Songe de Theodose, & son association à l'Empire.*

**T**heodose eut cependant une vision, qui comme je croi lui avoit été envoyée par le Createur de l'Univers. Il crut voir durant le sommeil, Melece Evêque d'Antioche, qui le revêtoit de la robe Imperiale, & qui lui mettoit la couronne sur la tête. Il conta le matin son songe à un de ses amis, qui lui dit qu'il ne contenoit rien d'obscur, ni de douteux. Ceux que l'Empereur avoit envoyez en Thrace, étant retournez bien-tôt après, & lui ayant rapporté que plusieurs mille des ennemis étoient demeurez morts sur la place, il ajoûta foi à leur rapport, approuva le choix qu'il avoit fait de Theodose pour commander ses troupes, l'associa à l'Empire,

lui assigna les Provinces d'Orient que Valens avoit gouvernées, & retourna en Italie. Theodose n'eut point de plus grand soin au commencement de son regne, que de rétablir la paix de l'Eglise. Il assemblea pour cet effet les Evêques de son obeïssance à Constantinople, où l'erreur d'Arius avoit fait les plus grans progres, au lieu que le reste de l'Empire s'en étoit heureusement preservé. Constantin fils aîné de Constantin, & Constant son jeune frere avoient conservé la foi de leur pere, & Valentinien Empereur d'Occident, n'avoit rien alteré de la doctrine de l'Eglise.

L'AN DE

N. S.

379.

G R A -

T I E N ,

VALEN-

TINIEN ,

T H E O -

D O S E .

## CHAPITRE VII.

### *Evêques considerables parmi les Ariens.*

**L**A plus grande partie de l'Empire d'Orient étoit infectée de la contagion de l'erreur. Arius avoit répandu tout le venin de son heresie dans la ville d'Alexandrie, où il avoit été élevé à l'honneur du Sacerdoce. Eusebe, Patrophile, Aëce, Paulin, Gregoire, Theodote, George, Athanase, & Narcisse en cultiverent la semence. Mais Eusebe, Theognis, Menophante, Theodore, & quelques autres qui ne se distinguoient des autres que par l'excez de leur malice, l'arroserent, & la firent croître. Le travail de ces detestables jardiniers fut secondé par la legereté de Constance, & par la malignité de Valens. Ce fut pour cette raison que Theodose ne convoca à Constantinople, que les Evêques qui demou-

L'AN DE

N. 8.

379.

G R A-

T I E N ,

V A L E N-

T I N I E N ,

T H E O-

D O S E .

roient dans l'étenduë de ses Etats. Lorsqu'ils y furent arrivez au nombre de cent cinquante, il défendit qu'on lui montrât le Grand Melece, parcequ'il le vouloit reconnoître par la seule idée qu'il avoit de son songe. Lorsqu'ils eurent été introduits dans son Palais, il courut droit à Melece, l'embrassa étroitement, & lui baïsa la main qui lui avoit mis la couronne sur la tête, l'estomach, la tête, la bouche, & les yeux, & lui témoigna les mêmes sentimens de tendresse, qu'un fils témoigne à son pere, quand il le revoit après une longue absence. Il lui raconta la vision qu'il avoit eüe durant le sommeil. Ayant fait ensuite un accueil tres-favorable à tous les autres, il les exhorta à deliberer sur le sujet pour lequel ils étoient assemblez.

---

## C H A P I T R E V I I I .

### *Concile de Constantinople.*

**G**regoire qui avoit gouverné peu auparavant l'Eglise de Nazianze, demouroit alors à Constantinople, où il s'opposoit de tout son pouvoir aux blasphêmes des Ariens, & où cherchant, & ramenant continuellement des brebis égarées, il augmentoit le troupeau. Melece qui étoit tres-particulièrement informé des motifs par lesquels les translations avoient été défendues, le maintint aussi-tôt qu'il l'eut vu dans la possession du Siege de Constantinople, & ayant été bien-tôt après appelé à une vie exemte de douleurs, fut honoré des eloges funebres

de tous ceux qui avoient l'avantage de bien parler en public. Timothée Evêque d'Alexandrie, & qui avoit succédé dans cette dignité à Pierre successeur d'Athanase, ordonna au lieu de l'admirable Gregoire, un Cynique nommé Maxime, à qui il coupa les grans cheveux que portent les Philosophes de cette secte. Ce Maxime étoit infecté des extravagances d'Apollinaire. Mais une entreprise aussi extraordinaire que celle-là, fut improuvée par les Evêques qui étoient présents, & qui étoient des hommes d'une sagesse très-éclairée, & d'une charité très-ardente. Helleade successeur du Grand Basile, Gregoire, & Pierre freres de ce même Basile, Amphyloque Evêque de Lycaonie, Optime Evêque de Pisidie, & Diodore Evêque de Cilicie étoient de ce nombre. Pelage Evêque de Laodicée, Euloge Evêque d'Edesse, Acace Evêque de Berée, Isidore Evêque de nôtre ville, Cyrille Evêque de Jerusalem, Gelase Evêque de Cesarée en Palestine, homme aussi recommandable par la pureté de sa vertu, que par l'éminence de sa doctrine, & plusieurs autres d'un rare mérite: Tous ces Evêques, dis-je, s'étant séparés de la communion des Egyptiens, participoient alors à celle du Grand Gregoire, qui leur représenta, que puisqu'ils étoient assemblez pour rétablir la paix de l'Eglise, il n'y avoit point d'intérêt d'aucun particulier qu'ils ne dussent sacrifier à cette paix. Pour moi, dit-il, je serai delivré de toute sorte de soins, & je jouirai de l'agréable repos que je souhaite, & pour vous, vous goûterez la douceur de la paix, après avoir souffert une longue guerre. Car ce seroit une grande extravagance de vouloir nous ar-

L'AN DE

N. 3.

379.

G R A -

T I E N ,

V A L E N -

T I N I E N ,

T H E O -

D O S E .

L'AN DE

N. S.

379.

G R A-

T I E N ,

V A L E N -

T I N I E N ,

T H E O -

D O S E .

mer les uns contre les autres, après avoir échappé depuis si peu de temps à la fureur de nos ennemis, & de leur donner le plaisir de nous voir employer nos forces contre nous-mêmes. Choisissez donc un homme habile, & capable de porter le poids de cette grande charge. Les Evêques suivant ce sage avis élurent Nectaire, homme d'une naissance illustre, & d'une vertu plus illustre que sa naissance, & le firent Evêque de la Capitale de l'Empire. A l'égard de Maxime, ils le condamnerent, & le déposèrent comme infecté des erreurs d'Apollinaire. Ayant fait ensuite quelques canons touchant la Discipline, & confirmé la doctrine du Concile de Nicée, ils se separerent. La plupart étant retournez l'Été suivant à la mesme ville, où les affaires de l'Eglise les avoient encore appelez, ils y trouverent une lettre des Evêques d'Occident, par laquelle ils étoient invitez à assister à un Concile qui devoit être tenu à Rome. Mais les Evêques de Constantinople s'excuserent d'entreprendre un voyage, dont ils croyoient ne pouvoir tirer aucun fruit. Ils leur firent néanmoins une réponse, où ils décrivirent la violence de la tempête, qui avoit agité l'Eglise, leur marquerent quoi que legerement, le peu de soin qu'ils avoient pris de les secourir, & leur presenterent en abrégé la doctrine des Apôtres. Je rapporterai ici la lettre entiere, comme une preuve autentique de la sagesse, & de la vigueur de ces Prelats qui l'écrivirent.

## CHAPITRE IX.

*Lettre du Concile de Constantinople.*

*Le saint Concile des Evêques Orthodoxes assemblez dans la grande ville de Constantinople, à Nosseigneurs nos tres-chers & tres-pieux freres, & Collegues, Damasce, Ambroise, Breton, Valerien, Ascole, Aneme, Basile, & aux autres saints Evêques assemblez dans la grande ville de Rome; Salut en nôtre Seigneur.*

**I**L est peut-être inutile de vous représenter la multitude des maux que nous avons soufferts du credit, & de la fureur des Ariens, comme si vous n'en aviez point de connoissance. Car nous ne saurions croire que ce qui nous touche vous soit si indifférent, que vous ayiez besoin d'être informez des peines qui ont dû il y a long-temps exciter vôtre compassion. Les tempêtes dont nous avons été battus ont fait trop de bruit pour n'avoir pas frappé vos oreilles. Le peu de temps qui s'est écoulé depuis cette perfection, n'a pas permis qu'elle se soit effacée de la mémoire, non seulement de ceux qui l'ont soufferte, mais encore de ceux dont la charité sent tous les maux que les autres souffrent. Il n'y a que deux jours que les uns ont obtenu permission de sortir du lieu de leur exil, & de retourner à leurs Eglises avec des fatigues incroyables. On a rapporté les corps des autres, qui sont morts de misere dans un pais étranger. Quelques-uns ayant trouvé depuis leur retour

L'AN DE

N. S.

379.

G R A -  
T I E N ,  
V A L E N -  
T I N I E N ,  
T H E O -  
D O S E .

L'AN DE

N. S.

379.

G R A -

T I E N ,

V A L E N -

T I N I E N ,

T H E O -

D O S E .

la colere des heretiques aussi ardente, & aussi envenimée que jamais, ont souffert dans leurs maisons, de plus rigoureux traitemens que parmi les peuples les plus barbares. Les uns ont été lapidez, comme saint Etienne le fut autrefois. Les autres ont été tourmentez de divers supplices, de sorte qu'ils portent sur leurs corps les marques de nôtre Seigneur Jesus-Christ. Qui pourroit faire le denombrement des taxes, qui ont été imposées aux villes, & aux communautés, des proscriptions des particuliers, des pieges qu'on leur a dressez, des affronts, & des emprisonnemens qu'on leur a fait souffrir? En effet nos miseres se sont multipliées sans nombre, soit que la justice de Dieu veuille punir nos pechez, ou que sa misericorde ait dessein d'éprouver nôtre patience. C'est pourquoy nous rendons graces à Dieu de ce qu'il a instruit ses serviteurs, par tant d'afflictions, & de ce qu'ensuite il a eu la bonté de nous donner du soulagement. Nous ne saurions sans beaucoup de loisir, ni sans beaucoup de travail, rétablir le corps de l'Eglise, & lui rendre peu à peu la santé, & la force que les longues maladies lui ont ôtées. Car bien que nous semblions delivrez de la violence des persecutions, & que nous jouissions des lieux que les heretiques avoient usurpez, nous ne laissons pas d'être incommodéz par les loups, qui depuis qu'ils sont chasséz de la bergerie, enlèvent toujours quelque brebis dans les bois, font du bruit parmi le peuple, & renversent autant qu'ils peuvent l'Eglise. C'est pourquoy il est necessaire, comme nous venons de dire, de mettre beaucoup de temps à cette affaire importante.

Mais

Etant animez d'une charité veritablement frater-  
 nelle, vous nous invitez par les lettres du tres-  
 pieux Empereur, à nous trouver comme vos mem-  
 bres, au Concile que vous pretendez tenir à Rome,  
 selon la volonté de Dieu, afin qu'après que nous a-  
 vons été seuls destinez à souffrir toute sorte de mi-  
 seres, vous ne soyez pas seuls destinez à la joye, &  
 au triomphe, depuis que les Empereurs concourent  
 à la défense de la pieté; mais que nous ayions part à  
 vôtre joye, & que nous regnions avec vous, selon  
 l'expression du saint Apôtre. Nous aurions bien sou-  
 haité qu'il nous eût été possible de contenter vôtre  
 desir; & nous aurions volontiers demandé des plu-  
 mes pour voler comme des colombes, & pour nous  
 reposer dans vôtre sein. Mais comme nous ne sau-  
 rions y aller, sans abandonner les Eglises qui com-  
 mencent à se repeupler, & que l'année derniere nous  
 nous assemblâmes à Constantinople, après avoir as-  
 sisté au Concile d'Aquilée, & que nous n'avions le  
 consentement que des Evêques qui avoient assisté à  
 ce Concile, & que nous ne nous doutions en aucu-  
 ne sorte qu'il nous falût entreprendre de plus grand  
 voyage, comme d'ailleurs nous n'avons pas assez de  
 temps ni pour preparer ce qui nous seroit necessaire  
 à ce voyage, ni pour en avertir les Evêques nos Col-  
 legues, qui sont répandus en des Provinces éloignées,  
 & pour recevoir leur consentement; & comme en-  
 fin plusieurs avoient d'autres empêchemens, tout ce  
 que nous avons pu faire, tant pour rétablir l'ordre,  
 & la discipline, que pour vous assurer de la sincerité  
 de nôtre affection, a été de prier Cyriaque, Eusebe,

L'AN DE  
 N. S.

379.

G R A -  
 T I E N ,  
 VALEN -  
 TIN I E N ,  
 ET THEO -  
 D O S E .

L'AN DE  
N. S.  
379.

G R A -  
T I E N ,  
VALEN-  
TINIEN ,  
THEO -  
DOSE.

& Priscien nos tres-chers, & tres-venerables freres, & Collegues de prendre la peine de vous aller trouver; & de vous témoigner que nous n'avons de desirs que pour la paix, d'amour que pour l'unité, & de zele que pour la foi. Si nous avons souffert des persecutions, des tourmens, les menaces des Empereurs; les rigueurs des Gouverneurs des Provinces, & les violences des heretiques, nous ne les avons souffertes que pour la défense de la doctrine Evangelique, qui a été publiée par les trois cens dix-huit Evêques du Concile de Nicée en Bithynie. Il faut que vous approuviez aussi bien que nous cette doctrine, & que tous ceux qui ne veulent pas renverser la foi l'approuvent; puisque c'est l'ancienne doctrine qui est conforme au Baptême, & qui nous fait croire le Pere, le Fils, & le saint Esprit; que le Pere, le Fils, & le saint Esprit ont la mesme divinité, la mesme substance, & la mesme puissance; que les trois hypostases, ou les trois personnes parfaites ont la mesme dignité, & le mesme empire eternel. Ainsi l'erreur de Sabellius, qui confond les personnes en ôtant leurs proprieté, n'a point de lieu parmi nous; ni le blasphême des Eunomiens, des Ariens, & des Pneumatomaques qui divisent la substance, la nature, & la divinité, & qui établissent une Trinité nouvele, c'est à dire une Trinité créée, ou de diverse substance, au lieu de la Trinité increée, consubstantielle, & eternelle. Nous conservons aussi la pureté de la doctrine touchant l'Incarnation de nôtre Seigneur; en n'admettant point un corps imparfait, sans ame, ou sans esprit; mais en tenant que le Verbe de Dieu

a été parfait avant tous les siècles, & que dans les derniers temps il s'est fait homme parfait pour notre salut. Voilà un abrégé de la foi que nous enseignons constamment; dont vous recevrez encore plus de joye, si vous prenez la peine de lire deux écrits, dont l'un a été composé à Antioche, & l'autre le fut l'année dernière à Constantinople, où nous avons expliqué plus au long notre créance, & condamné par notre signature les hérésies, qui se sont élevées depuis peu. Pour ce qui regarde l'administration des Eglises particulières, il y a, comme vous savez, un Canon fait par les saints Evêques de Nicée, par lequel il est ordonné que les ordinations soient faites par les Evêques de chaque Province, & s'ils l'ont agreable, qu'elles soient faites aussi par les Evêques des Provinces voisines, qui se rencontreront avec eux. Nous vous prions de croire que cette règle-là est tres-religieusement observée parmi nous, & que les Evêques des plus grandes villes, ont été ordonnés de la sorte. C'est ainsi que Nectaire a été ordonné Evêque de l'Eglise de Constantinople, qui est une Eglise comme nouvellement fondée, puisque par la miséricorde de Dieu nous l'avons arrachée depuis peu de la gueule du lion, en la retirant d'entre les mains des hérétiques, & qu'il a été établi du commun consentement des Evêques assemblez dans un Concile General, en présence du tres-religieux Empereur, au contentement de tout le Clergé, & de tout le peuple. C'est ainsi que les Evêques de Syrie, & d'Orient ont ordonné d'un commun consentement, avec l'agrément de tous les fideles, le tres-

L'AN DE  
N. S.  
379.  
G R A -  
T I E N ,  
V A L E N -  
T I N I E N ,  
T H E O -  
D O S E .

L'AN DE

N. S.

379.

G R A -  
T I E N,  
VALEN-  
TINIEN,  
T H E O -  
D O S E.

religieux, & tres-venerable Flavien Evêque d'Antioche, où le nom de Chrétien fut premierement connu. Son ordination a été depuis approuvée par un Concile General, comme une ordination legitime. Nous vous avertissons que le tres-religieux, & tres-venerable Cyrille est Evêque de l'Eglise de Jerusalem, qui est la mere de toutes les Eglises, qu'il a été élu, & établi selon les Canons, par les Evêques de la Province, & qu'il a soutenu divers combats contre les Ariens. Nous vous exhortons de leur témoigner la joye que vous avez de l'ordination Canonique, qu'ils ont reçue parmi nous, & d'être unis avec eux par la charité, par la crainte de Dieu qui supprime les mouvemens humains, & prefere l'edification de l'Eglise, à l'amour des creatures. Quand nous aurons établi parmi nous d'un commun consentement, la verité de la foi, & la sincerité de la charité, nous cesserons de dire cette parole que saint Paul a condamnée ? *Je suis à Paul, & mai je suis à Apolon, & moi à Cephas.* Nous serons tous à Jesus-Christ, qui ne sera point divisé entre nous. Nous conserverons l'unité du corps de l'Eglise, & paroîtrons avec confiance devant le tribunal du Seigneur.

Voila ce que ces Evêques écrivirent contre les erreurs folles, & extravagantes d'Arius, d'Aëce, d'Eunome, de Sabellius, de Photin, de Marcol, de Paul de Samosate, & de Macedonius. Ils condamnerent aussi les nouveutez d'Apollinaire, en déclarant qu'ils tenoient une saine doctrine touchant l'Incarnation du Sauveur, en rejetant une Incarnation imparfaite par laquelle le Verbe se fût uni à un corps sans

ame, ou sans esprit. Damase qu'on ne sauroit assez louer, n'eut pas plutôt appris que cette heresie s'étoit élevée, qu'il déposa, & retrancha de l'Eglise Apollinaire, & Timothée son Disciple, & qu'il en avertit les Evêques d'Orient par la lettre qui suit.

L'AN DE  
N. S.

GRATIEN,  
VALENTINIEN,  
THEODOSE.

CHAPITRE X.

*Lettre de Damase Evêque de Rome contre Apollinaire, & Timothée.*

**Q**uand votre charité, mes tres-chers, & tres-honnorez fils, rent un profond respect au S. Siege Apostolique, elle agit tres-avantageusement pour vous-mesme. Car bien que je sois obligé de tenir le gouvernail de l'Eglise, où le saint Apôtre a enseigné la doctrine de l'Evangile, je me tiens tout à fait indigne de cet honneur, & travaille autant que je puis, pour arriver à la felicité qu'il possède. Vous saurez donc, s'il vous plaît, que nous avons condamné le prophane Timothée Disciple de l'heretique Apollinaire, avec sa doctrine toute remplie d'impiété, & que nous esperons qu'aucun reste de sa secte ne subsistera à l'avenir. Que si ce vieux serpent revit pour son supplice, bien qu'il ait été frappé une, ou deux fois, & chassé hors de l'Eglise, & qu'il tâche de rompre par son venin quelques fideles, ayez soin de l'éviter, & vous souvenant toujours de la foi des Apôtres qui a été écrite, & publiée par les Evêques dans le Concile de Nicée, demeurez y fermes, & immuables sans permettre que ni le Clergé, ni le

L'AN DE  
N. S.

G R A -  
T I E N ,  
V A L E N -  
T I N I E N ,  
T H E O -  
D O S E .

peuple qui sont commis à votre conduite, prêtent l'oreille aux questions vaines qui ont été abolies. Car nous avons déjà établi cette regle, que quiconque fait profession d'être Chrétien, doit observer tout ce qui est contenu dans la tradition des Apôtres, selon ce que dit le bienheureux Paul : *Si quelqu'un vous préche un autre Evangile que celui que vous avez reçu, qu'il soit anathème.* Jesus-Christ Fils unique de Dieu, nôtre Seigneur a merité par ses souffrances une redemption parfaite à la nature humaine, & a delivré l'homme entier de tout peché. Quiconque dit qu'il a eu ou une divinité, ou une humanité imparfaite, est rempli de l'esprit du demon, & montre qu'il est un fils de perdition. Qu'est-il donc besoin que vous me demandiez que je dépose Timothée, puisqu'il a déjà été déposé avec Apollinaire son Maître, par le jugement du Siege Apostolique, rendu en presence de Pierre Evêque d'Alexandrie, & qu'il souffrira au jour du Jugement les supplices qu'il merite? Que s'il attire à son opinion de foibles esprits, & qu'après avoir renoncé à l'esperance qu'il devoit avoir en Jesus-Christ, il mette sa confiance en la multitude des personnes qui le suivent, tous ceux qui voudront s'opposer avec lui aux regles de l'Eglise, periront aussi avec lui. Je prie Dieu qu'il vous conserve, mes tres-chers fils. Les Evêques assemblez à Rome écrivirent encore une autre Lettre contre diverses heresies. Je croi la devoir inserer en cet endroit, aussi bien que la precedente.

CHAPITRE XI.

*Lettre de Damase Evêque de Rome, contre  
diverses heresies.*

*Profession de foi envoyée par le Pape Damase, à Paulin  
Evêque, lorsqu'il étoit à Thessalonique en Macedoine.*

G R A -  
T I E N,  
VALEN-  
TINIEN,  
THEO-  
DOSE.

**P**uisque cette erreur s'est élevée depuis le Con-  
cile de Nicée, que quelques-uns osent dire avec  
une bouche sacrilege, que l'esprit saint a été fait par  
le Fils, nous prononçons anathème contre ceux qui  
ne publient pas franchement qu'il a la mesme sub-  
stance, & la mesme puissance que le Pere, & le Fils.  
Nous prononçons aussi anathème contre ceux qui  
suivent les erreurs de Sabellius, en disant que le Pere  
est le mesme que le Fils. Nous prononçons anathème  
contre Arius, & contre Eunome qui bien qu'ils usent  
d'autres termes, assurent avec une egale impieté que  
le Fils, & le Saint Esprit sont des creatures. Nous  
prononçons anathème contre les Macedoniens, qui  
étant descendus d'Arius ont changé de nom, sans  
changer d'impieeté. Nous prononçons anathème  
contre Photin qui renouvelant l'heresie d'Ebion,  
ne reconnoît nôtre Seigneur Jesus-Christ que com-  
me le Fils de Marie. Nous prononçons anathème  
contre ceux qui introduisent deux Fils, un avant tous  
les siecles, & l'autre depuis l'Incarnation. Nous pro-  
nonçons anathème contre ceux qui disent que le  
Verbe de Dieu a tenu lieu d'une raisonnable à la

L'AN DE  
N. S.

G R A -  
T I E N ,  
V A L E N -  
T I N I E N ,  
T H E O -  
D O S E .

chair humaine , parcequ'il est vrai que le Fils & le Verbe de Dieu n'a point été dans son corps à la place de l'ame raisonnable , & intelligente; mais qu'il a pris une ame raisonnable , & intelligente , & exemte de peché pour sauver l'homme entier. Nous prononçons anathème contre ceux qui disent , que le Verbe de Dieu est éloigné de lui par quelque sorte d'extension, qu'il n'a pas la mesme substance , & qu'il finira un jour. Nous tenons pour separez de nôtre communion , ceux qui ont passé d'une Eglise, à une  
 „ autre, jusques à ce qu'ils soient retournez à la ville,  
 „ où ils ont premierement reçu l'imposition des mains.  
 „ Que si quelqu'un a été ordonné en la place de ce-  
 „ lui qui avoit quitté son Eglise, que celui qui l'avoit  
 „ quittée demeure privé de l'honneur du Sacerdoce,  
 „ jusques à ce que son successeur se repose dans le Sei-  
 „ gneur. Si quelqu'un ne dit pas que le Pere a toujours  
 „ été, que le Fils a toujours été, & que le saint Esprit  
 „ a toujours été, qu'il soit anathème. Si quelqu'un ne  
 „ dit pas que le Fils est né du Pere, c'est à dire, de sa  
 „ substance divine, qu'il soit anathème. Si quelqu'un  
 „ ne dit pas que le Fils est vrai Dieu, qu'il peut tout,  
 „ qu'il fait tout, & qu'il est égal à son Pere, qu'il soit  
 „ anathème. Si quelqu'un dit que le Fils n'étoit pas  
 „ dans le Ciel avec son Pere, pendant qu'il étoit sur la  
 „ terre avec les hommes, qu'il soit anathème. Si quel-  
 „ qu'un dit que la divinité du Fils de Dieu, a souffert  
 „ la douleur de la Croix, & non l'ame ni le corps au-  
 „ quels le Fils de Dieu s'étoit uni en prenant la forme  
 „ d'esclave, comme dit l'Ecriture sainte, qu'il soit a-  
 „ nathème. Si quelqu'un ne dit pas que le Verbe a  
 souffert

souffert dans la chair , qu'il a été crucifié dans la chair , qu'il est mort dans la chair , & qu'il a été le premier né des morts , entant qu'il est la vie , & l'auteur de la vie comme Dieu , qu'il soit anathème. Si quelqu'un ne dit pas qu'il est assis à la droite de Dieu le Pere dans la chair , à laquelle il s'est uni , & qu'il viendra dans cette chair juger les vivans , & les morts , qu'il soit anathème. Si quelqu'un ne dit pas que le saint Esprit procede veritablement , & proprement du Pere , comme le Fils , & qu'il est de la substance de Dieu , & vrai Dieu , qu'il soit anathème. Si quelqu'un ne dit pas que le Saint Esprit peut tout , qu'il fait tout , & qu'il est par tout comme le Pere , & le Fils , qu'il soit anathème. Si quelqu'un dit que le saint Esprit a été fait , ou qu'il a été fait par le Fils , qu'il soit anathème. Si quelqu'un ne dit pas que le Pere a fait toutes les creatures visibles , & invisibles , par le Fils , qui s'est Incarné , & par le saint Esprit , qu'il soit anathème. Si quelqu'un ne dit pas que le Pere , le Fils , & le saint Esprit n'ont qu'une Divinité , une Majesté , une Puissance , une Gloire , un Empire , un Royaume , une volonté , & une verité qu'il soit anathème. Si quelqu'un ne dit pas que le Pere , le Fils , & le saint Esprit sont trois Personnes veritables , égales , vivantes eternellement , contenant tout ce qu'il y a de visible , & d'invisible , toute-puissantes , qui jugent tout , qui vivifient tout , qui font tout , qui savent tout , qu'il soit anathème. Si quelqu'un ne dit pas que le saint Esprit doit être adoré par toutes les creatures , eomme le Pere , & le Fils , qu'il soit anathème. Si quelqu'un a

L'AN DE

N. S.

379.

G R A -

T I E N ,

VALEN-

TINIEN ,

T H E O -

D O S E .

L'AN DE

N. S.

379.

G R A -  
T I E N,  
V A L E N -  
T I N I E N,  
T H E O -  
D O S E.

des sentimens Orthodoxes touchant le Pere , & le Fils , & qu'il n'en ait pas d'Orthodoxes touchant le saint Esprit , il est heretique , parceque tous les heretiques , qui ont de mauvais sentimens touchant le Fils de Dieu , & le saint Esprit , se trouvent coupables de la mesme perfidie , que les Juifs , & les Payens. Si quelqu'un divise la Divinité en disant que le Pere est Dieu , que le Fils est Dieu , & que le saint Esprit est Dieu , & que ce sont des Dieux , & non un Dieu par l'unité de leur divinité , & de leur puissance , ou que

» mettant à part le Fils , & le saint Esprit , il ne recon-

» noisse que le Pere pour un seul Dieu , qu'il soit ana-

» theme. Le nom de Dieux a été donné par Dieu-

» mesme aux Anges , & aux Saints ; mais il n'a point

» été donné au Pere , au Fils , & au saint Esprit. C'est le

» nom de Dieu qui leur a été donné , à cause de l'unité

» de leur divinité , afin que nous sachions que nous som-

» mes baptisez au nom du Pere , du Fils , & du saint Es-

» prit , & non au nom des Anges , ni des Arcanges ,

» comme les heretiques , les Juifs , ou les Payens qui

» n'ont que la folie , & l'erreur en partage. Le salut des

» Chrétiens est d'être baptisez au nom de la Trinité ,

» c'est à dire du Pere , du Fils , & du saint Esprit , & de

» croire la verité , & l'unité de la divinité , de la puissance , de la majesté , & de la substance des trois per-

» sonnes.

## CHAPITRE XII.

*Mort de l'Empereur Gratien.*

**C**E que je viens de raconter arriva sous le regne de Gratien, dont la valeur étoit redoutée par les Etrangers, & la douceur chérie par ses sujets. Après qu'il fut mort par un piège qu'on lui avoit dressé, & qu'il n'eut point laissé d'autre héritier que Valentinien son frere, encore fort jeune, Maxime méprisant le bas âge de ce Prince, s'empara de l'Empire d'Occident.

## CHAPITRE XIII.

*Piege dressé à saint Ambroise par Justine, femme de l'Empereur Valentinien.*

**J**ustine femme du vieux Valentinien, & mere du jeune, découvrit alors à son fils la semence de l'Arianisme qu'elle avoit reçue long-temps auparavant dans son cœur. La connoissance qu'elle avoit de la ferveur du zele dont l'Empereur son mari brûloit pour la foi, l'avoit empêchée de déclarer ses sentimens durant sa vie. Mais dès qu'il fut mort, elle les découvrit plus hardiment à son fils, dont l'âge tendre le rendoit susceptible de toutes sortes d'impressions. Ce jeune Prince ayant ajoûté foi à des discours, qui étoient accompagnez des charmes de l'affection naturelle, avala le mortel hameçon, & parla à Am-

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
THEO-  
DOSE.

broise de ce qu'il avoit appris de Justine, dans l'esperance d'attirer aisement tout le monde à son sentiment, par le moyen de cet Evêque. Mais Ambroise le fit souvenir de la pieté du feu Empereur son pere, & l'exhorta à la conserver comme une riche succession, dont il devoit être heritier. Il lui expliqua la difference des deux doctrines, & luy fit voir que l'une est conforme à la parole de Dieu, & aux veritez prêchées par les Apôtres, au lieu que l'autre y est contraire. Valentinien étant jeune, & étant de plus trompé par les artifices de Justine sa mere, au lieu de recevoir comme il devoit les instructions d'Ambroise, entra en colere, & fit investir l'Eglise par des gens de guerre, dont les uns étoient pesamment armez, & les autres n'étoient armez qu'à la legere. Mais la fermeté d'Ambroise n'ayant non plus été ébranlée par ces menaces, & par cet appareil qu'elle l'auroit été par les masques, que les enfans montrent à d'autres enfans pour leur faire peur, il luy fit dire tout rempli d'indignation, qu'il sortît de l'Eglise. Je ne sortirai point de moi-même, répondit Ambroise, je n'exposerai point la bergerie aux loups; je ne livrerai point la maison de Dieu à des blasphemateurs. Si vous voulez me tuer, vous n'avez qu'à me donner un coup d'épée, ou de javelot dans l'Eglise; je souffrirai volontiers ce genre de mort.

CHAPITRE XIV.

*Menaces de Maxime. Retraite de Valentinien.*

**C**ette contestation ayant duré fort long-temps, & Maxime ayant appris la violence de la persécution, que souffroit l'illustre défenseur de la vérité, écrivit à Valentinien pour le prier de ne plus faire la guerre à la piété, & de ne point renoncer à la Religion de son Pere, & lui déclara qu'autrement il seroit contraint de prendre les armes; & confirmant à l'heure-mesme ses discours par ses paroles, il amassa des troupes, & marcha vers Milan. Valentinien s'enfuit en Illyrie, & reconnut par experience combien les conseils de sa mere luy avoient été prejudiciables.

L'AN DE

N. S.

387.

VALEN-  
TINIEN,  
THEO-  
DOSE.

CHAPITRE XV.

*Jugement de Theodose sur l'entreprise de Valentinien.*

**T**heodose ce Prince qu'on ne sauroit jamais assez louer, ayant appris ce que Valentinien avoit fait contre l'Evêque de Milan, & ce que Maxime avoit écrit sur ce sujet, manda à ce Prince fugitif, qu'il n'y avoit point lieu de s'étonner s'il étoit saisi de frayeur, au lieu que l'usurpateur de l'autorité Souveraine, étoit rempli de confiance, puisqu'il faisoit la guerre à la piété, & que l'usurpateur entre-

Pp iij

L'AN DE

N. 6.

388.

VALEN-

TINIEN,

THEO-

DOSE.

prenoit sa défense. Celuy, luy dit-il, qui abandonne la Religion, est abandonné luy-mesme, & réduit à s'échaper presque nu, pendant que celuy qui combat pour elle, remporte une glorieuse victoire. Cela ne peut arriver autrement, puisque l'auteur de la Religion est toujours avec elle. Voila ce que Theodose luy écrivit. Mais lorsqu'il le vit implorant sa protection, il le retira de l'erreur, & le ramena au sentiment de ses Peres, & ayant pris ensuite les armes pour ses intérêts, il le rétablit dans ses Etats, & fit mourir l'usurpateur, pour venger par son sang, celui de l'Empereur Gratien qui avoit été si injustement répandu.

## CHAPITRE XVI.

*Adresse d'Amphiloque pour obtenir de Theodose qu'il otât aux heretiques, la liberté de leurs assemblées.*

**L**Orsqu'il fut de retour en Orient, l'admirable Amphiloque le supplia de défendre aux heretiques de faire leurs assemblées dans les villes. L'Empereur ayant jugé qu'il y avoit trop de rigueur dans la demande, & la luy ayant refusée, ce sage Prelat demeura dans le silence, & usa d'une adresse qui merite d'être rapportée. Etant retourné bien-tôt après au Palais, & ayant vû auprès de l'Empereur Theodose, Arcadius son fils qui avoit été déjà proclamé Empereur, il salua le pere, selon la coûtume, sans saluer le fils. Theodose se persuadant qu'Am-

philoque avoit manqué à ce devoir par inadvertence, le rappela, & luy commanda de saluer son fils. Amphiloque luy ayant dit, que c'étoit assez qu'il l'eût salué, Theodose se mit en colere, & témoigna être fort offensé du mépris qu'il faisoit de son fils. Alors le sage Amphiloque luy déclara le motif de son action, & luy dit d'un ton élevé : Vous ne sauriez souffrir qu'on fasse injure à l'Empereur votre fils ; tenez pour certain que Dieu ne peut souffrir non plus les injures qu'on fait à son fils, & qu'il a une extrême aversion contre ceux qui le deshonnorent par leurs blasphêmes. L'Empereur aussi surpris de ce discours d'Amphiloque, qu'il l'avoit été auparavant de son action, fit un loi par laquelle il défendit aux heretiques, de continuer leurs assemblées. Mais parcequ'il est presque impossible d'éviter tous les pieges de l'ennemi commun des hommes, que celui qui a résisté aux charmes de la volupté, se laisse prendre par l'amour du bien, que celui qui méprise le bien, devient sujet à la jalousie ; que celui qui est exempt de jalousie, n'est pas exempt de colere ; & que les vices qui tirent leur origine du corps, servent à corrompre l'ame, & qu'il faut que l'esprit soit perpetuellement appliqué aux choses de Dieu, pour vaincre les tentations, il n'y a pas lieu de trop s'étonner que l'Empereur Theodose étant homme, ait été sujet aux défauts des autres hommes, & que s'étant abandonné à la colere, il ait exercé une horrible cruauté. J'en ferai le recit en faveur de ceux qui prendront la peine de lire mon ouvrage, & ce recit-là mesme contribuera plus à la gloire de ce Prince, qu'à sa honte.

—————  
L'AN DE  
N. S.

—————  
VALEN-  
TINIEN,  
THEO-  
DOSE.

“  
“  
“  
“

L'AN DE

N. S.

## C H A P I T R E XVII.

*Massacre fait à Thessalonique.*

VALEN-

TINIEN ,

THEO-

DOSE.

**L**A ville de Thessalonique est une ville fort grande, & fort peuplée, qui est assise dans la Macedoine, & qui est la Capitale de la Thessalie, de l'Achaïe, & de plusieurs autres Provinces, qui dependent du Prefet du Pretoire d'Illyrie. Les habitans de cette ville ayant fait une sedition, accablèrent de pierres quelques-uns des Magistrats, & les traînerent par les ruës. L'Empereur en conçut une grande colere, & au lieu de la moderer par la raison, il lui permit la vengeance. Cette passion aveugle tira l'épée, & confondit l'innocent avec le coupable. On dit qu'il y eut sept mille personnes tuées sans connoissance de cause, & sans formalité de Justice.

## C H A P I T R E XVIII.

*Generouse liberte d'Ambroise. Singuliere pieté de Theodose.*

**L**E celebre Ambroise dont nous avons déjà parlé tant de fois, ayant appris cette triste & déplorable execution, alla au devant de l'Empereur comme il vouloit entrer dans l'Eglise, & l'en empêcha en luy parlant de cette sorte : Ne savez-vous pas le massacre qui a été fait par vôtre ordre, & maintenant

tenant que vôtre colere doit être appaisée, n'en reconnoissez - vous pas l'injustice ? Peut-être que la grandeur de vôtre pouvoir vous cache l'enormité de vôtre crime, & que la licence de tout faire que vous donne l'autorité absoluë, vous empêche de vous servir de vos lumieres. Il est cependant necessaire de faire souvent reflexion sur la foiblesse de nôtre nature, sur son instabilité, sur la pente naturelle par laquelle elle retombe continuellement dans la corruption de sa premiere origine, & se resout dans la poussiere dont elle a été formée. Il ne faut pas que l'éclat de la pourpre qui couvre vôtre corps, vous dérobe la vuë de ses infirmités, & de ses defauts. Les sujets auxquels vous commandez, sont non seulement des hommes, qui partagent comme solidairement avec vous la mesme nature, mais des compagnons qui servent le mesme Maître. Car le Dieu qui a créé l'Univers, est le Souverain commun des Princes, & des peuples. Avec quels yeux verrez-vous le Temple qui est le Palais de ce Souverain Seigneur ? Avec quels piez marcherez-vous sur une terre qui est sanctifiée par sa presence ? Comment leverez-vous au Ciel des mains qui degoûtent encore de sang ? Comment recevrez-vous le sacré corps du Sauveur, dans ces mains toutes soüillées ; Comment porterez-vous son sang precieux à une bouche, d'où sont sortis des ordres de fureur, en vertu desquels on a sacrifié des innocens ? Retirez-vous donc, & expiez vôtre peché, par une humble satisfaction, au lieu de l'augmenter par une insolente desobeissance. Recevez le lien que le Seigneur vous met, commé un lien qui a la force de

---

 L'AN DE  
N. S.
 

---

 VALEN  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.
 

---

L'AN D E

N. 8.

VALEN-

TINIEN,

ÉT THEO-

DOSE.

refermer vos blessures, & de vous guerir. L'Empereur qui avoit été nourri des maximes de l'Écriture Sainte, & qui savoit les bornes où s'étendent la puissance spirituelle des Evêques, & la puissance temporelle des Empereurs, défera à cette severe remontrance d'Ambroise, & s'en retourna à son Palais, en jetant des soupirs, & en versant des larmes. La fête de la naissance du Sauveur étant arrivée huit mois après, Rufin, maître des Offices, surpris de ce que l'Empereur faisoit en pleurs, prit la liberté de luy en demander la cause. Ce Prince jetant de plus profonds soupirs, & versant de plus abondantes larmes qu'auparavant, luy dit : Vous vous réjouissez parce que vous ne sentez rien de mes maux. Mais quand je considère l'extrémité de ma misere, & que je fais reflexion qu'au lieu que l'Eglise est ouverte aux pauvres, & aux esclaves, & qu'ils ont la liberté d'y entrer quand il leur plaît, pour implorer le secours de Dieu dans leurs besoins, je gémis du fond de mon cœur, & je rappelle avec amertume dans ma mémoire, cette parole par laquelle le Sauveur a promis à ses Apôtres, que tout ce qu'ils lieront sur la terre, sera lié dans le Ciel. Rufin luy ayant dit : Si vous avez agréable, j'irai trouver l'Evêque, & le supplierai de vous délier, Theodose luy repartit : Vous n'obtiendrez rien de lui, je suis persuadé de la justice de la condamnation qu'il a prononcée contre moi, & je sai que la consideration de la grandeur humaine, ne le portera jamais à violer la loi de Dieu. Rufin ayant persisté, & ayant assuré qu'il obtiendrait quelque grace d'Ambroise, l'Empereur luy permit de l'aller trouver,

& y alla luy-mesme un peu après, attiré par l'esperance que Rufin luy avoit donnée. Dès qu' Ambroise vit Rufin, il luy dit : Vous imitez l'impudence des chiens ; car il a bien fallu que vous ayiez renoncé à toute sorte de pudeur, quand vous avez conseillé le massacre qui a été commis, & que vous avez eu une rage si aveugle ; que de déchirer l'image de Dieu. Rufin ayant continué de le supplier, & l'ayant averti que l'Empereur arriveroit incontinent après luy, ce saint Evêque luy dit avec le zele dont il étoit tout rempli : Je vous déclare que je ne permettrai point qu'il entre dans l'Eglise ; que s'il veut changer son Empire en tyrannie, je souffrirai la mort tres-volontiers. Rufin envoya avertir Theodose de la disposition, où étoit Ambroise, & luy conseilla de se tenir dans son Palais. Mais ce Prince ayant reçu cet avis au milieu de la place publique, répondit : J'irai à l'Eglise, j'écouterai avec patience les justes reproches de l'Evêque, & je souffrirai la confusion, que je merite. Lorsqu'il fut arrivé à la porte de l'Eglise, il s'approcha d'Ambroise, qui étoit au dehors, & le supplia de le délier. Ambroise l'ayant accusé de s'approcher de l'Eglise en tyran, & de mépriser les loix de Dieu avec une fureur sacrilege, Theodose luy dit : Je ne m'éleve point contre la loi qui m'a été donnée, & je ne desire point entrer dans l'Eglise contre vos ordres ; mais je vous supplie de m'absoudre en vue de la miséricorde infinie de nôtre Dieu, & de ne me pas fermer la porte qu'il ouvre à tous les véritables penitens. Quelle penitence, repartit Ambroise, avez-vous faite d'un crime aussi énorme que le vôtre,

Qq ij

---

L'AN DE  
N. S.

---

VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.

& quel remede avez-vous appliqué à une aussi profonde blessure? L'Empereur luy répondit, c'est à vous à me prescrire les remedes, & à moi à m'en servir. Ambroise luy dit alors: Puisque vous avez jugé par colere, au lieu de juger par raison, faites une loi qui déclare nul tout ce que vous aurez prononcé dans la chaleur de la colere, & que quand vous aurez condamné quelqu'un à perdre, ou les biens, ou la vie, la sentence demeurera trente jours sans execution, qu'après ces trente jours on vous la representera, afin que vous l'examiniez avec un esprit dégagé de passion; que si elle vous paroît alors injuste, vous la revoquez, sinon vous commanderez qu'on l'execute. Ce delai de trente jours ne nuira en rien au bien de la Justice. L'Empereur ayant approuvé cet avis d'Ambroise, ayant commandé qu'on redigeât la loi par écrit, & l'ayant signée, il reçut l'absolution. Etant ensuite entré dans l'Eglise avec une foi vive, & une humilité profonde, il ne se tint point debout, ni ne s'agenouïlla point pour prier; mais il se prosterna contre terre, & dit comme David: *Je suis prosterné en terre, & j'ai le visage dans la poussiere: redonnez-moi s'il vous plaît une nouvelle vie, selon vos promesses.* Enfin il demanda pardon à Dieu en versant une grande abondance de larmes, en frappant son estomach, & en arrachant ses cheveux. Lorsque le temps de l'offrande fut arrivé, il s'avança pour faire la sienne, & après l'avoir faite, demeura dans l'enceinte de l'Autel. Le grand Ambroise rompit alors son silence pour luy apprendre la difference qu'il y a dans les places de l'Eglise. Il luy demanda premierement ce

qu'il vouloit; & quand il eut répondu, qu'il attendoit pour participer aux saints Myfteres, il luy fit dire par son Diacre: Il n'y a que les Prêtres qui doivent entrer dans l'enceinte de l'Autel, les autres s'en doivent éloigner. Retirez-vous donc, & demeurez avec le peuple. La pourpre qui vous distingue du reste des hommes ne vous met pas au rang des Prêtres. Theodose ayant reçu avec joye cette remontrance, fit dire à Ambroise que ce n'étoit point par vanité, ni par orgueil qu'il étoit demeuré dans l'enceinte de l'Autel; qu'il avoit suivi en cela l'usage qui s'observe à Constantinople, & qu'au reste il le remercioit de son instruction. Voilà un léger crayon de l'eminente vertu de l'Empereur, & de l'Evêque. Pour moi je ne puis me lasser de les admirer, & de louer dans l'un la liberté, & le zele; & dans l'autre l'obeïssance, & la foi. Quand Theodose fut de retour à Constantinople, il y observa la regle qu'il avoit apprise du grand Ambroise. Car étant entré dans l'Eglise un jour de fête, & ayant présenté son offrande à l'Autel, il se retira. L'Evêque Nectaire luy ayant demandé pourquoi il ne demeureroit pas dans l'enceinte de l'Autel, il répondit en soupirant: J'ai eu beaucoup de peine à apprendre la différence qu'il y a entre un Empereur, & un Evêque. J'ai eu beaucoup de peine à trouver un homme qui m'enseignât la verité. Je ne connois qu'Ambroise qui merite le titre d'Evêque. Voilà le fruit que produisent les remontrances d'un homme d'une eminente vertu.

---

L'AN DE  
N. S.

---

VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.

L'AN DE

N. 3.

## CHAPITRE XIX.

*Piété de l'Imperatrice Flaccille.*

VALEN-

TINIEN,

ET THEO-

DOSE.

**L'**Empereur Theodose trouva encore une autre occasion fort heureuse de faire de notables progrès dans la vertu. L'imperatrice sa femme lui rappeloit souvent dans l'esprit la loi de Dieu, dont elle faisoit le sujet de sa meditation continuelle. La grandeur de sa puissance bien loin de lui donner de la vanité, ne servoit qu'à exciter l'ardeur de son zele, & à redoubler les sentimens de sa reconnoissance. Elle prenoit un soin introyable des malades, & des estropiez, les visitant, & les servant elle-mesme. Elle alloit avec le mesme zele aux Hôpitaux de l'Eglise, goûtoit du bouillon des malades, apprétoit leur porrage, le leur portoit, lavoit leurs verres, & leur rendoit tous les devoirs que leur peuvent rendre ceux qui sont destinez à leur service. Quand quelqu'un entreprenoit de la détourner de cet emploi, elle luy disoit Il n'y a rien qui convienne si bien aux Princes, que de faire des largesses. Pour moi je rend ce service-ci à Dieu, en reconnoissance de l'autorité Souveraine qu'il m'a mise entre les mains. Elle disoit souvent à l'Empereur son mari Vous devez toujours penser à ce que vous avez été autrefois, & à ce que vous êtes aujourd'hui. Cette pensée vous portera à la reconnoissance envers votre bienfaiteur, & à un bon usage de la puissance qu'il vous a confiée. Elle entretenoit par ces saintes re-

montrances les semences de vertu que l'Empereur avoit dans le cœur. Elle mourut avant lui, & peu après sa mort, il arriva une affaire qui fit paroître la grandeur de l'affection qu'il lui avoit portée durant sa vie.

—  
L'AN DE  
M. S.

—  
VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.

CHAPITRE XX.

*Sedition excitée dans la ville d'Antioche.*

**L**es guerres que l'Empereur Theodose avoit à soutenir, l'ayant obligé à faire de nouvelles impositions, le peuple d'Antioche se souleva, & ayant été extraordinairement irrité contre les parafans, qui levoient le tribut avec une extrême dureté, & qui étendoient sur le chevalier ceux qui n'avoient pas de quoi le payer, il se porta à tous les excès qui sont ordinaires en pareilles occasions, & sur tout abbatit une statue de bronze de l'Imperatrice Flaccille, & la traîna par les rues. L'Empereur indigné de cette insolence, ôta à la ville d'Antioche ses privileges, & les donna à celle de Laodicée, qui avoit de la jalousie contre l'autre depuis long-temps. Non content de cela, il menaça de mettre le feu à la ville, & de la détruire. Cependant le mal étoit plus grand que l'Empereur ne croyoit; car les habitans avoient tué quelques-uns des Magistrats. La loi que le grand Ambroise avoit obtenue empêcha l'exécution de ces ordres violens. Elebéque Maître de la Milice, & Césaire Maître des Offices étant néanmoins allez pour les exécuter, tous les habitans fu-

L'AN DE  
N. 2.

VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.

rent saisis de frayeur. Les saints Solitaires qui demeuroient au pié de la montagne, usèrent de prieres envers eux, pour les adoucir. Il y en eut un entr'autres nommé Macedonius, qui ne sachant rien des lettres sacrées, ni prophanes, passoit les jours, & les nuits en prieres sur la cime de la montagne, qui étant entré au milieu de la ville, sans en être détourné, ni par la crainte de l'Empereur, ni par la presence des Officiers qu'il avoit envoyez pour les mettre en execution, prit le coin du manteau d'un des deux, & leur commanda à tous deux de descendre de cheval. Ayant considéré d'abord la caducité de son âge, la petitesse de sa stature, les trous & les pieces de ses habits, & le reste de son mauvais equipage, ils le mépriserent. Mais quand on leur eut dit, que c'étoit un homme d'une singuliere vertu, ils descendirent de cheval, lui embrasserent les genous, & le supplierent de leur pardonner la faute qu'ils avoient faite, en ne lui rendant pas dès le commencement le respect qu'ils lui devoient. Alors cet homme rempli de la sagesse de Dieu leur parla en ces termes: Mes chers amis allez dire à l'Empereur: Vous n'êtes pas seulement Empereur, vous êtes aussi homme, & vous ne devez pas si fort vous arrêter à considerer la majesté de l'Empire, que vous ne fassiez reflexion sur les miseres de la nature. Etant homme vous ne commandez qu'à d'autres qui sont hommes comme vous. Ces hommes-là ont été faits à l'image de Dieu. Ne commandez donc pas qu'on déchire cette image; car vous ne la sauriez deshonorer sans offenser l'ouvrier qui l'a faite. Considerez encore, que ce n'est que

que pour une statuë de bronze que vous donnez ces ordres cruels. Or il n'y a personne, à moins qu'il n'ait perdu le sens, qui ne voye qu'une image vivante vaut mieux sans comparaison qu'une image morte. Considerez encore qu'il est aisé de faire plusieurs statuës, pour celle qui a été abbatuë, au lieu qu'il n'est pas possible de faire un cheveu pour tous les hommes qu'on auroit tuez. Les deux Officiers ayant rapporté à l'Empereur le discours de ce vieillart, appaiserent sa colere; de sorte qu'au lieu de continuer les menaces, il fit des excuses, & expliqua aux habitans en ces termes le sujet de sa douleur. Il n'étoit pas juste, leur écrivit-il, que la memoire d'une Princesse qui ne merite que du respect, & de la veneration, fût deshonorée pour ma faute. Il leur témoigna aussi qu'il étoit tres-fâché du meurtre des Magistrats. J'ai fait un peu au long le recit de toute cette affaire; de peur que la genereuse liberté du saint Solitaire dont j'ai parlé, & la loi publiée sur les remontrances d'Ambroise ne fussent ignorées de la posterité.

—————  
L'AN DE  
M. S.

—————  
VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE:

---

CHAPITRE XXI.

*Demolition des Temples des Payens.*

**L**E tres religieux Empereur employa ensuite son zele contre la superstition Payenne, en ordonnant que les Temples des Idoles seroient démolis. Le Grand Constantin dont le merite est au dessus de toutes nos loüanges, avoit relevé le premier la majesté de l'Empire par la pieté. Mais ayant considéré

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.

que le monde étoit encore attaché par une passion aveugle au culte des Dieux, il se contenta de défendre les sacrifices, & de fermer la porte des Temples. Les Empereurs ses fils, & ses successeurs suivirent l'exemple de sa piété. Julien renouvela la superstition, qui étoit presque abolie. Jovien n'eut pas si-tôt l'autorité Souveraine entre les mains, qu'il s'en servit pour arracher les restes de l'Idolâtrie. Valentinien l'ancien fit exécuter en Europe ces loix, qu'il avoit trouvées établies. Valens permit à tout le monde d'adorer ce qu'il lui plairoit, & ne déclara la guerre qu'à ceux qui soutenoient la doctrine des Apôtres. Le feu brûla sur les Autels des Idoles, durant tout le cours de son règne. Les sacrifices furent en usage, avec les festins publics en l'honneur des Dieux. On vit ceux qui étoient initiés aux mystères de Bacchus, courir couverts de peaux de chevres, mettre des chiens en pièces, entrer en fureur, & commettre toutes les autres extravagances que ce Dieu leur avoit apprises. Theodose ayant entièrement exterminé cette impiété, Marcel fut le premier entre tous les Evêques, qui exécuta la loi de cet Empereur dans la ville principale de son Diocèse, par la confiance qu'il eut en la puissance de Dieu, plutôt qu'en la multitude des hommes. Comme cette histoire est fort remarquable, j'en rapporterai ici les circonstances particulières. Lorsque Jean Evêque d'Apamée, de qui nous avons parlé ci-devant, fut mort, Marcel homme tout brûlant de zèle pour la gloire de Dieu, selon le précepte du saint Apôtre fut ordonné en sa place. Cyréne Prefet du P'toïre d'Orient, étant allé à

Apamée avec deux Tribuns , & quelques soldats , qu'ils avoient sous eux , le peuple n'osa se soulever. Ce Prefet entreprit donc de faire démolir le Temple de Jupiter , qui étoit d'une structure fort solide , & embelli de divers ornemens. Mais il crut qu'il étoit impossible de separer des pierres d'une si vaste étendue , & qui étoient liées avec du fer , & du plomb. Marcel voyant la défiance , & l'apprehension du Prefet , lui proposa d'aller en quel qu'autre ville pour l'exécution de la mesme loi , & se mit en prieres pour obtenir de Dieu , la connoissance de la maniere dont ce prodigieux edifice pourroit être abbatu. A la pointe du jour suivant , il se presenta à lui un homme qui n'étoit ni maçon , ni tailleur de pierres , mais seulement manoeuvre , lui promit d'abattre le Temple , pourvu qu'il lui payât seulement ce qu'on paye à deux compagnons pour leur journée. L'Evêque ayant promis de le lui payer , voici ce que fit ce manoeuvre. Le Temple étoit bâti sur une hauteur , & avoit des galeries des quatre côtez. Il étoit soutenu de piliers qui avoient seize coudées de tour. La pierre en étoit si dure , qu'à peine le fer la pouvoit entamer. Le manoeuvre creusa autour de trois de ces piliers , en étaya les fondemens avec du bois fort combustible , & y mit le feu. On vit aussi-tôt paroître un demon fort noir qui l'éteignit , & qui empêcha le bois de brûler. Les ouvriers ayant reconnu que leur travail étoit inutile , allerent en avertir l'Evêque qui se reposoit sur le midi. Il accourut aussi-tôt à l'Eglise , & commanda qu'on y apportât de l'eau. Quand on en eut apporté , il la mit sur l'Autel , & s'étant

---

L'AN. DE  
N. S.

---

VALEN-  
TINIEN ,  
ET THEO-  
DOSE.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.

prosterné le visage contre terre, il pria Dieu de faire voir sa puissance, & la foiblesse du demon, & de ne pas permettre que les incredules eussent une occasion de s'endurcir dans leur incredulité. Ayant achevé sa priere, il fit le signe de la Croix sur l'eau, la donna à un Diacre plein de foi, & de zele nommé Equice, & lui ordonna de la répandre autour des piliers du temple, & d'y mettre ensuite le feu. Le Diacre ayant obeï à l'ordre de Marcel, le demon ne put resister à la force de l'eau, prit la fuite. Cette eau contre sa nature, alluma le feu, & le rendit plus ardent, que l'huile n'auroit pû faire. Quand les etayes eurent été consumées, les trois piliers qu'elles avoient soutenus tomberent à terre, & en entraînerent douze autres par leur chute, avec le côté du Temple, qui y tenoit. Le bruit que cet edifice fit en tombant ayant ébranlé toute la ville, les habitans accoururent en foule pour voir les ruines; & quand ils apprirent que le demon avoit été mis en deroute, ils chanterent les loiianges de Dieu. Ce saint Evêque demolit les autres temples de la mesme sorte. Je pourrois dire de lui beaucoup d'autres choses capables de donner de l'étonnement. Il entretenoit correspondance avec les Martyrs, leur écrivant souvent, & recevant souvent de leurs lettres, & il eut part à leurs combats, & à leurs couronnes. Mais je remets ce que j'en pourrois dire à un autre temps, de peur d'ennuyer ceux qui prendront la peine de lire mon ouvrage, & je passe à d'autres choses.

## CHAPITRE XXII.

*Statue de Serapis mise en pieces par Theophile  
Evêque d'Alexandrie.*

VALEN-  
TINIEN ,  
ET THEO-  
D. Q. S. E.

**P**ierre succeda au fameux Athanase, Timothée à Pierre, & Theophile à Timothée. Ce Theophile étoit un homme d'une prudence exquise, & d'un courage intrepide. Il purgea la ville d'Alexandrie de la superstition des Idoles, non seulement en ruinant leurs temples de fond en comble, mais en découvrant la fourberie de leurs Prêtres. Ces imposteurs faisoient ou fondre en bronze, ou tailler en bois des statuës creuses qu'ils adossoient à des murailles, & étant entrez dedans par derriere, ils parloient au peuple simple, & ignorant par les bouches de ces statuës, & lui faisoient faire ce qu'il leur plaisoit. Theophile cet Evêque si éclairé montra au peuple la tromperie des Prêtres Payens, en brisant leurs Idoles. Lorsqu'il fut entré dans le temple de Serapis, qui étoit à ce qu'on dit le temple le plus vaste, & le plus superbe qu'il y eût dans l'Univers, il y vit une statuë d'une grandeur si prodigieuse, qu'on ne la pouvoit regarder sans être saisi de quelque sorte de frayeur. Mais ce qui redoubloit la crainte, c'étoit un bruit qui avoit été répandu, que si quelqu'un étoit si hardi, que de s'en approcher, la terre seroit à l'heure-mesme ébranlée par un tremblement, qui abîméroit tout le monde. Theophile méprisant ces bruits, comme des reveries de vieilles prises de vin, com-

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.

manda à un homme qui avoit une cognée d'en frapper Serapis, qui reçut le coup sans le sentir, ni s'en plaindre, parceque n'étant que de bois, il n'avoit ni voix, ni sentiment. Quand on lui eut brisé la tête, on en vit sortir une troupe de souris, & on reconnut que ce Dieu avoit servi de retraite à ces vilains animaux. Le corps fut mis en piéces, & brûlé. La tête fut portée par toute la ville, & exposée aux railleries de ceux mesmes, qui l'avoient autrefois adorée. Voila comment les temples des Demons furent démolis dans toute l'étendue de l'Empire.

## CHAPITRE XXIII.

*Different entre Flavien Evêque d'Antioche, & les Evêques d'Occident.*

**F**lavien qui avoit soutenu avec Diodore un si grand nombre de combats pour la défense du troupeau du Sauveur, prit après la mort du Grand Melece, la conduite de l'Eglise d'Antioche. Paulin prétendit qu'elle lui appartenoit; mais les Evêques rejeterent sa pretension, & jugerent qu'il n'étoit pas juste de permettre qu'il occupât le Siege de Melece, dont il avoit méprisé les avis, ni qu'il fût préféré à un autre, qui s'étoit souvent signalé par la générosité avec laquelle il avoit gardé, & défendu les fideles. Ce different-là, aigrit si fort les Romains, & les Egyptiens contre les Orientaux, que leur aigreur continua encore après la mort de Paulin, & qu'ils conserverent toujours de l'animosité contre Flavien, &

de l'affection pour Evagre, bien qu'il eût été ordonné contre les règles ; & que Paulin, qui l'avoit seul choisi ; eût violé en cela un grand nombre de Canons. Ces Canons ne permettent pas à un Evêque mourant de choisir son successeur. Ils demandent le consentement des Evêques de la Province, & veulent de plus que l'ordination soit faite, au moins par trois Evêques. Bien qu'aucune de ces règles n'eût été observée dans l'ordination d'Evagre ; les Romains, & les Egyptiens ne laisserent pas de communiquer avec lui ; & de donner à l'Empereur de mauvaises impressions de Flavien. Ce Prince lassé de leurs importunités, le manda un jour à Constantinople, & lui ordonna d'aller à Rome. Flavien s'excusa sur la rigueur du froid, promit de faire le voyage au commencement du printemps, & s'en retourna cependant à Antioche. Les Evêques de Rome, savoir non seulement l'admirable Damascé, mais Sirice son successeur, & Anastase successeur de Sirice ayant depuis reproché à l'Empereur, qu'au lieu qu'il s'opposoit aux desseins de ceux qui vouloient s'emparer de la puissance temporelle, il souffroit les entreprises de ceux qui exercent une domination tyrannique dans le Royaume spirituel de Jesus-Christ, il envoya querir une seconde fois Flavien, & le voulut obliger d'aller à Rome. Alors cet Evêque qui étoit rempli d'une merveilleuse sagesse, lui dit avec une honnête liberté : Si quelqu'un m'accuse ou d'avoir des senti-  
 mens qui ne soient pas Orthodoxes, ou de desho-  
 norer par mes mœurs la dignité de l'Episcopat, je  
 ne refuse pas d'avoir mes accusateurs pour Juges, &

---

 L'AN DE  
 N. S.

---

 VALEN-  
 TINIEN,  
 ET THEO-  
 DORÉE.

L'AN DE  
N. S.

VALEN-  
TINIEN ,  
ET THEO-  
DOSE.

de subir le jugement qu'il leur plaira de prononcer. Mais si ce n'est qu'à mon Siege qu'on en veut, je ne contesterai point sur ce sujet, & je n'empêcherai point qu'un autre ne le prenne. Donnez-le à qui il vous plaira. L'Empereur étonné de sa prudence, & de sa fermeté lui permit de s'en retourner, & de reprendre le gouvernement de son Eglise. Ce Prince étant allé à Rome long temps depuis, les Evêques d'Occident lui renouvelèrent leurs plaintes, de ce qu'il souffroit la tyrannie de Flavien. Il leur demanda alors quelle sorte de tyrannie Flavien exerçoit, & leur déclara qu'il étoit prêt de le défendre. Les Evêques lui ayant répondu qu'ils n'avoient garde de plaider contre un Empereur, il les exhorta à s'accorder, & à renoncer à une contestation, qui étoit tres-inutile, & tres-mal fondée, puisque Paulin étoit mort, qu'Evangaire avoit été mal ordonné, que les Eglises d'Orient reconnoissoient Flavien pour Evêque legitime, que celles d'Asie, de Pont, & de Thrace communiquoient avec lui, & qu'enfin celles d'Illyrie le regardoient comme Primat d'Orient. Les Evêques d'Occident se rendirent à ces raisons, & promirent de communiquer avec Flavien. Il envoya bien-tôt après à Rome des Evêques, des Prêtres, & des Diacres. Acace ce celebre Evêque de Berée, fut le chef de la troupe. Il assoupit ce différent qui avoit duré dix-sept ans. Quand les Evêques d'Egypte virent que les Evêques d'Occident s'étoient accordez avec Flavien, ils s'y accorderent aussi. L'Eglise de Rome étoit alors gouvernée par Innocent, qui avoit succédé à Anastase, & qui étoit un Prelat d'une singuliere

PAR THEODORET, LIV. V. 321  
liere prudence. Celle d'Alexandrie l'étoit par Theophile dont nous avons déjà parlé. Voila de quelle maniere la pieté de l'Empereur rétablit une parfaite intelligence parmi les Evêques.

L'AN DE

N. S.

394.

T H E O -

D O S E .

## C H A P I T R E X X I V .

*Entreprise tyrannique d'Eugene arrêtée par  
l'Empereur Theodose.*

**M**Ais avant que de faire cet accord, & après avoir appris la mort de Valentinien, & la revolte d'Eugene, il mena son armée en Europe. En partant il envoya consulter un Solitaire d'Égypte nommé Jean, que Dieu avoit gratifié du don de Prophetie, & lui demander s'il devoit prendre les armes contre l'usurpateur de l'autorité legitime. Il lui avoit predit à la premiere guerre qu'il remporteroit une victoire aisée, & sans effusion de sang. Mais il lui predit cette fois, que sa victoire seroit sanglante. L'Empereur Theodose étant parti avec la confiance que cette réponse lui avoit donnée, il en vint aux mains avec les rebelles, en tua un grand nombre, & perdit une partie de ses troupes auxiliaires. Les gens de commandement lui ayant representé, que son armée étoit fort diminuée, & lui ayant conseillé de differer la guerre jusques au printemps, & jusques à ce qu'il eût fait de nouvelles levées, il rejetta leur conseil, en disant qu'il n'étoit pas juste de faire cette injure à la Croix qui servoit d'étendart à son armée, & cet honneur à l'image d'Hercule, qui servoit d'é-

*Tome IV.*

S f

L'AN DE

N. S.

394.

THEO-

DOSE.

tendant à ses ennemis. Ayant fait cette réponse avec une foi invincible, bien que ses troupes fussent fort diminuées, & fort affoiblies il entra dans une Chapelle, qu'il trouva sur une montagne, & après y avoir passé toute la nuit en prières, il s'endormit à l'heure que l'Aurore commence à poindre. Pendant son sommeil il crut voir deux hommes vêtus de blanc, & montez sur des chevaux blancs, qui l'exhorterent à avoir bon courage, à ranger ses troupes, & à donner le combat, & qui lui declarerent l'un qu'il étoit Jean l'Evangeliste, & l'autre Philippe Apôtre, & qu'ils avoient été envoyez à son secours. Ce songe accrut la devotion de l'Empereur, & l'obligea à redoubler ses prières. Un soldat eut un songe semblable, & le raconta à son Centenier. Le Centenier mena le soldat au Tribun, qui en avertit le Maître de la Milice. Celui-ci ayant été le rapporter à l'Empereur, comme quelque chose de fort nouveau, il lui répondit, ce n'est pas pour mon intérêt que ce soldat a eu ce songe; car j'ai ajouté une pleine & entiere creance aux paroles des Saints, qui m'ont promis la victoire. Mais le protecteur de mon Empire a eu la bonté de lui reveler ce qui doit arriver, de peur qu'on ne me soupçonnât de l'avoir supposé par le desir de donner bataille. Suivons donc sans crainte les Generaux qui se chargent de nôtre conduite, & mettons nôtre esperance dans leur protection. Ayant repeté les mesmes discours à ses soldats, & les ayant exhortez à ne point apprehender la multitude des ennemis, & à ne pas s'imaginer que la victoire dépende du nombre des combattans, il

les mena au bas de la montagne. Le rebelle ayant vu de loin l'armée de Theodose rangée en bataille, rangea aussi la sienne, & dit aux Commandans que l'Empereur ne se preparoit au combat que par desespoir, & par le desir de mourir, & qu'ils eussent soin de lui sauver la vie, & de le mettre vif entre ses mains.

Quand les deux armées furent en presence, celle des rebelles parut beaucoup plus nombreuse que celle de Theodose; mais quand le combat fut commencé, on vit l'effet des promesses des protecteurs invisibles de ce Prince. Le vent repoussa les traits des ennemis sur eux-mêmes. Il n'y eut pas un soldat parmi eux qui pût blesser le moindre de l'armée de l'Empereur. Le même vent qui avoit rendu leurs armes inutiles, leur jeta une si prodigieuse quantité de poussiere dans les yeux, qu'ils furent contraints de les fermer. L'armée de Theodose n'étant point du tout incommodée de cet orage, tailla les rebelles en pieces, jusques à ce qu'ayant reconnu que Dieu leur étoit contraire, ils mirent les armes bas, & demanderent quartier. L'Empereur le leur accorda, & commanda qu'on lui amenât le chef de la revolte. Ils coururent donc vers la colline où Eugene attendoit l'évenement du combat, dont il n'avoit encore appris aucune nouvelle. Quand il les vit courir en si grande hâte, il leur demanda s'ils lui amenoient Theodose lié, comme il leur avoit commandé. Nous ne courons pas si vite, lui répondirent-ils, pour vous amener Theodose, mais pour vous mener à lui. En disant ces paroles, ils le lierent, & l'emmenerent. Theodose lui reprocha le meurtre de Valentinien, l'in-

Sf ij

L'AN DE

N. S.

394.

THEO-

DOSE.

L'AN DE

N. S.

394.

VALEN-  
TINIEN,  
ET THEO-  
DOSE.

justice de sa rebellion, & l'insolence qu'il avoit eue de prendre les armes contre son legitime Souverain. Il se moqua aussi de l'image d'Hercule qu'il avoit fait porter à la tête de son armée, & de la confiance qu'il avoit eue en la protection de ce dieu, & le condamna enfin à la mort. Voila un fidele crayon de la conduite que l'Empereur Theodose garda constamment en temps de paix, & de guerre, & de l'affurance qu'il eut toujours de la protection divine, dont il ne fut jamais privé en aucune rencontre de sa vie.

## C H A P I T R E XXV.

*Mort de l'Empereur Theodose.*

395.

**E**Tant tombé malade un peu après qu'il eut remporté cette victoire, il partagea l'Empire entre ses fils, donna à l'aîné la partie qu'il avoit gouvernée lui-même; au puîné l'Europe, & les exhorta à demeurer fermes dans la pieté; parceque c'est par elle, leur dit-il, qu'on entretient la paix, qu'on termine la guerre, qu'on met les ennemis en déroute, qu'on remporte des victoires, & qu'on erige des trophées. Après avoir donné ces avis importants à ses deux fils, il mourut, & conserva en mourant une reputation immortelle.

CHAPITRE XXVI.

*Combats des Gladiateurs abolis à Rome par  
l'Empereur Honorius.*

ARCA-  
DIUS ET  
HONO-  
RIUS.

**S**Es deux fils qui succederent à sa puissance, imi-  
rerent sa pieté. Honorius qui avoit eu l'Europe  
en partage, abolit les combats des Gladiateurs à l'oc-  
casion que je vas dire. Un Solitaire nommé Tele-  
maque étant arrivé d'Orient à Rome, & ayant vu ces  
cruels spectacles, se jeta au milieu des Gladiateurs,  
& tâcha de les separer. Le peuple possédé par le de-  
mon, qui se plaît à l'effusion du sang, ne put souffrir  
qu'on le privât de ce cruel divertissement, & accabla  
de pierres le Solitaire. Honorius le mit au nombre  
des Martyrs, & abolit entierement ces combats.

CHAPITRE XXVII.

*Pieté de l'Empereur Arcadius. Ordination de  
saint Jean Chrysostome.*

**N**Estaire qui avoit gouverné l'Eglise de Con-  
stantinople étant mort, l'Empereur Arcadius  
qui avoit en cette ville-là, le Siege de son Empire,  
& qui savoit que Jean avoit été ordonné Prêtre dans  
Antioche, & qu'il y répandoit la lumiere de sa do-  
ctrine, l'envoya querir, & ordonna aux Evêques de  
lui imposer les mains, & de le placer sur le Siege de  
la grande Eglise. Cette action suffit toute seule pour

Sf iij

L'AN DE

N. S.

398.

ARCA-  
DIUS, ET  
HONO-  
RIUS.

faire voir combien la piété de ce Prince étoit éminente. Flavien avoit alors la conduite de l'Eglise d'Antioche. Elpide qui avoit vécu fort familièrement dans une même maison avec le grand Melece, & qui avoit imité plus fidelement ses vertus, que la cire ne représente le cachet dont elle reçoit l'impression, gouvernoit celle de Laodicée, qui lui avoit été confiée après la mort de Pelage. Agapet avoit succédé à Marcel, & avant que de lui succéder il s'étoit adonné aux exercices de la vie solitaire, durant la plus grande violence de la persécution, comme nous l'avons déjà dit. Maxime étoit Evêque de Seleucie, ville assise proche du Mont Taurus, & Theodore l'étoit de celle de Mopsueste. Ils étoient tous deux fort recommandables par l'éminence de leur science, & le premier avoit été compagnon de Jean Evêque de Constantinople. Acace homme d'une prudence très-éclairée, & d'une vertu très-pure, présidoit à l'Eglise de Berée, & Leonce Prelat considérable par quantité d'excellentes qualitez, conduisoit les peuples de la Galatie.

---

 CHAPITRE XXVIII.

*Liberté genereuse de Jean Evêque de Constantinople.*

**J**EAN ne se fut pas plutôt chargé du gouvernement de l'Eglise de Constantinople, qu'il commença à reprendre les crimes avec beaucoup de liberté. Il donna des avis très-importans, & très-utiles à l'Em-

pereur , & à l'Imperatrice. Il obligea les Prêtres à observer les Canons, en éloignant de l'Autel ceux qui les violoient, & en disant qu'il n'étoit pas juste que ceux qui n'avoient pas la sainteté du Sacerdoce, jouissent de l'honneur qui lui est dû. Son zele n'étoit pas renfermé dans l'étendue de la ville Impériale, il s'étendoit sur la Thrace, qui est divisée en six Provinces, sur l'Asie où il y a onze gouvernemens, & sur la Pontique où il y en a un pareil nombre.

L'AN DE  
N. S.

ARCA-  
DIUS, ET  
HONO-  
RIUS.

---

CHAPITRE XXIX.

*Temples démolis par Jean Evêque de Constantinople.*

**A**yant appris qu'il y avoit des habitans en Phénicie, qui étoient encore adonnez au culte des Idoles, il assembla des Solitaires tout remplis de zele pour la gloire de Dieu, & les envoya démolir les temples en vertu des lettres de l'Empereur, qu'il leur avoit mises entre les mains, pour autoriser leur action. Il ne tira point du tresor public les deniers nécessaires pour payer les ouvriers; mais il persuada à des Dames de piété, de fournir liberalement à cette dépense.

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE XXX.

ARCA-  
DIUS, ET  
HONO-  
RIUS.*Conversion des Gots à la foi Catholique.*

**A** Prés avoir renversé de cette sorte le reste des Temples que les Payens avoient conservez , il s'appliqua à retirer les Gots des erreurs de l'Arianisme. Il choisit pour cet effet plusieurs personnes qui savoient leur langue , & les ayant faits les uns Prêtres, les autres Diacres, & les autres Lecteurs, il les établit dans une Eglise, où il alloit souvent prêcher les veritez de la foi, qu'un Interprete expliquoit à l'heure-mesme aux Gots en leur langue. Il convertit de la sorte un grand nombre des habitans de Constantinople.

## CHAPITRE XXXI.

*Conversion des Scythes à la Religion Chrétienne.  
Zeile de Jean contre les erreurs de Marcion.*

**A** Yant appris qu'il y avoit le long du Danube des peuples qui vivoient dispersez à la façon des Barbares , qui étant alterez de l'eau de la grace n'avoient personne qui la fît couler vers eux , il chercha des hommes, qui eussent un zeile ardent de travailler comme des Apôtres à l'edification de l'Eglise. J'ai lu quelques-unes de ses lettres écrites à Leonce Evêque d'Ancyre, où il lui témoigne que les Scythes desiroient se convertir à la Religion Chrétienne,

&

& où il le prie d'envoyer quelques personnes capables de leur montrer le chemin du salut. Ayant appris qu'il y avoit des bourgs dans nôtre voisinage, où les erreurs de Marcion avoient été répandues, il exhorta l'Evêque qui vivoit en ce temps-là, à les dissiper, & lui offrit pour cet effet, le secours de l'autorité Imperiale.

L'AN DE  
N. S.

ARCA-  
DIUS, ET  
HONO-  
RIUS.

CHAPITRE XXXII.

*Réponse hardie de Jean Evêque de Constantinople.*

CE que je viens de dire peut faire voir le soin avec lequel il veilloit à l'imitation du grand Apôtre, sur les besoins de toutes les Eglises. Ce que j'ajouteraï fera voir la generosité de son cœur. Gaïnas Got de nation, fier, & insolent de son naturel, étoit alors Maître de la Milice Romaine, avoit sous soi plusieurs Commandans de son païs, & force troupestant de cavalerie, que d'infanterie. Il étoit redouté de tout le monde, & de l'Empereur mesme, qui le soupçonnoit d'usurper l'autorité Souveraine. Comme il étoit infecté de l'erreur d'Arius, il demanda à Theodose une Eglise pour ceux de sa communion. Ce Prince lui ayant répondu qu'il tâcheroit de lui donner contentement, envoya querir Jean, lui proposa ce que Gaïnas lui avoit demandé, lui representa la grandeur de son pouvoir, lui marqua mesme, bien qu'en termes un peu obscurs, la défiance qu'il avoit de ses desseins, & l'exhorta à consentir

399.

L'AN DE

N. S.

ARCA-

DIUS, ET

HONO-

RIUS.

qu'il lui accordât ce qu'il desiroit, & qu'il l'adoucit par ce moyen. Le genereux Evêque fit cette réponse à l'Empereur : Ne promettez point ce que Gainas demande. Ne donnez point aux chiens les choses saintes. Rien ne me portera jamais à chasser des Eglises ceux qui publient hautement la divinité du Verbe, pour y introduire ceux qui le deshonnorent par leurs blasphêmes. N'appréhendez point la puissance de ce  
 „ Barbare. Envoyez-nous querir, lui, & moi, & quand  
 „ nous serons presens, demeurez dans le silence, pour  
 „ écouter ce que nous aurons à dire, & je lui fermerai de  
 „ telle sorte la bouche, qu'il ne demandera plus ce  
 „ qu'on ne lui sauroit accorder avec justice. L'Empe-  
 reur fort réjoui de cette proposition, les envoya querir tous deux le jour suivant. Gainas ayant fait sa demande, Jean dit qu'il n'étoit pas permis à l'Empereur d'accorder une demande contraire au bien de la Religion, dont il faisoit profession. Gainas ayant soutenu qu'il devoit avoir une Eglise où il pût faire ses prieres, l'illustre Evêque lui répondit qu'elles lui étoient routes ouvertes, & qu'il n'y en avoit aucune  
 „ qui lui fût fermée. Je suis, repartit Gainas, d'une  
 „ autre communion, & je demande pour moi, & pour  
 „ ceux de ma communion une Eglise particuliere. Les  
 „ services que j'ai rendus à l'Empire en des guerres  
 „ tres-perilleuses, meritent bien cette grace. Vos ser-  
 „ vices ont été mieux récompensez qu'ils ne meri-  
 „ toient, répondit l'Evêque. Vous commandez les  
 „ troupes Romaines, & vous êtes revêtu de la robe  
 „ Consulaire. Considérez ce que vous avez été autre-  
 „ fois, & ce que vous êtes maintenant. Comparez votre

ancienne pauvreté avec vos richesses présentes. Souvenez-vous des habits dont vous étiez couvert avant que de passer le Danube, & regardez ceux dont vous l'êtes aujourd'hui. Ainsi avoüez que les récompenses que l'Empereur vous a données, surpassent les services que vous lui avez rendus, & ne manquez pas de reconnoissance envers un Prince si liberal. Ce Docteur du monde réduisit Gainas au silence par ce discours. Quelque temps après ce Barbare fit éclater le dessein qu'il avoit conçu long-temps auparavant, d'usurper la Souveraine puissance, amassa des troupes en Thrace, & y fit le dégât. La nouvele de cette revolte répandit une consternation si generale dans les esprits des Grans, & du peuple, qu'il n'y avoit non seulement ni Officier, ni Soldat qui osât prendre les armes, pour combattre l'ennemi commun; mais aussi ni Magistrat, ni Evêque qui voulût se charger d'une ambassade pour tâcher de l'adoucir.

L'AN DE  
N. S.

A R C A -  
DIUS ET  
H O N O -  
R I U S.

### C H A P I T R E XXXIII.

*Ambassade de Jean Evêque de Constantinople  
vers Gainas.*

**T**Out le monde ayant jetté les yeux sur ce grand Evêque, comme sur le seul qui n'étant point abbatu par la crainte, étoit capable de parler en faveur des autres, & l'ayant prié d'aller trouver Gainas, il y consentit, bien qu'il n'eût pas oublié le différent qu'il avoit eu avec ce Barbare, & qu'il ne doutât point qu'il n'en eût du ressentiment. Cependant

T t ij

L'AN DE  
N. S.

ARCA-  
DIUS, ET  
HONO-  
RIUS.

quand il fut que Jean étoit parti pour aller en Thrace, il marcha fort loin au devant de lui, prit sa main, & la porta à ses yeux, & lui mit ses fils à ses piez. Voila comment la vertu fait se faire respecter, & se faire craindre par ses propres ennemis.

## CHAPITRE XXXIV.

### *Persecution excitée contre Jean Evêque de Constantinople.*

L'Envie ne pouvant supporter l'éclat de ses vertus, usa de ses artifices ordinaires pour priver non seulement la ville Imperiale, mais tout le monde, des fruits de son éloquence, & de sa doctrine. J'avouë qu'il ne m'est pas aisé de représenter fidelement l'état où je me trouve en cet endroit de mon histoire. Car lorsque j'entreprends d'écrire les injustices que ce grand homme a souffertes, je suis en quelque sorte retenu par le respect des autres vertus de ceux qui ont commis ces injustices ; & c'est ce qui m'obligera à passer leurs noms sous silence, autant qu'il me sera possible de le faire. Etant tellement aveuglez de la haine, qu'ils avoient contre lui, qu'ils ne pouvoient plus rien voir de ses excellentes qualitez, ils chercherent des accusateurs. Mais parceque les accusations n'avoient rien de probable, ils tinrent un Concile hors de la ville, & le condamnerent. L'Empereur ajoutant foi aux discours des Evêques, qu'il n'avoit garde de prendre pour des imposteurs, l'envoya en exil. Ainsi Jean sans avoir été convaincu d'aucun

crime, sans avoir eu le moyen de se justifier, & sans avoir mesme appris les chefs de l'accusation, qu'on formoit contre lui, fut contraint de partir de Constantinople, & d'aller à Hiero, qui est un lieu où l'on met les vaisseaux à l'embouchure du Pont. La terre ayant été ébranlée la nuit suivante par un furieux tremblement, & l'Imperatrice ayant été saisie d'une grande crainte, on envoya sans cesse diverses personnes pour rappeler Jean, jusques à ce que le Bosphore fût tout rempli de ceux qui alloient le supplier de retourner à Constantinople, & de la garantir par sa presence, du peril dont elle étoit menacée. L'embouchure de la Propontide fut couverte en un moment de vaisseaux, & tout le peuple alla au devant de lui avec des flambeaux, & ainsi la faction de ses ennemis fut dissipée. Quelques mois après ils s'assemblerent une seconde fois, & oubliant tous les crimes dont ils l'avoient chargé la premiere fois, ils ne l'accuserent que d'avoir exercé les fonctions Episcopales depuis qu'il avoit été déposé. Il répondit qu'il n'avoit point été déposé dans les formes, que jamais on ne lui avoit proposé aucun chef d'accusation, que jamais on ne l'avoit interrogé, qu'on ne l'avoit point condamné en sa presence; mais que l'Empereur l'avoit chassé de la ville, & l'avoit ensuite rappelé. Les ennemis de Jean ayant assemblé un second Concile, ne prirent pas seulement la peine de prononcer une seconde condamnation. Ils persuaderent à l'Empereur que la premiere étoit tres-juste, & firent exiler ce celebre Evêque à Cucusebourg desert d'Armenie, & ensuite à Pityonte ville

---

L'AN DE  
N. S.  
403.

---

ARCA-  
DIUS ET  
HONO-  
RIUS.

L'AN DE

N. S.

407.

ARCA-

DIUS, ET

HONO-

RIUS.

assise aux extremitéz de Pont, & habitée par les plus sauvagés de tous les peuples. Mais Dieu ne permit pas qu'il allât jusques-là, & il lui fit trouver à Comanes dans le chemin, une vie exemte de lassitude, & de douleur. Le corps fut déposé proche de celui de saint Basilisque Martyr, selon ce que ce saint Martyr l'avoit ordonné. Je croi ne devoir parler ni des Evêques, qui furent chassez de leur Siege à son occasion, & exiléz aux extremitéz de l'Empire, ni des Solitaires qui souffrirent de cruelles persecutions, parcequ'il faut dissimuler ce qui est odieux, & cacher les defauts de nos freres. La plus grande partie de ses ennemis furent punis comme ils meritoient, & l'exemple de leur châtiment fut utile aux autres. Les Evêques d'Europe témoignèrent une si grande indignation de cette injustice, qu'ils se separerent de la communion de ceux qui l'avoient commise. L'Illyrie suivit leur sentiment. La plupart des villes d'Orient se preserverent du crime de cette violente persecution, sans se separer exterieurement de ceux qui l'avoient exercée. Les Evêques d'Occident n'admirerent point à leur communion ceux d'Egypte, d'Orient, de Bospore, & de Thrace, jusques à ce qu'ils eussent fait mention du nom de ce grand Docteur de l'Univers, avec les noms des autres saints Evêques: Ils ne reconnurent point Arface, qui fut ordonné en sa place. Mais ils reconnurent Attique, successeur d'Arface, après qu'il leur eut envoyé demander plusieurs fois leur communion, & qu'il eut rétabli le nom de Jean dans les Diptiques.

CHAPITRE XXXV.

*Evêques d'Alexandrie, & d'Antioche.*

CYrille neveu de Theophile étoit alors Evêque d'Alexandrie. Jean cet homme d'une vie toute admirable, l'étoit de Jerusalem, ayant succédé à un autre Cyrille, dont nous avons parlé ci-devant. Alexandre gouvernoit l'Eglise d'Antioche, & avoit joint à la dignité Episcopale une longue habitude de vertus privées, qu'il avoit pratiquées auparavant dans un Monastere. Il prêchoit la parole de Dieu en qualité d'Evêque, & soutenoit sa predication par ses œuvres. Il succéda à Porphire, qui avoit succédé à Flavien, & laissa des marques sensibles de la tendresse de sa charité, & de la sagesse de sa conduite. Alexandre excella par son assiduité à l'étude, par l'austerité de sa vie, par le mépris des richesses, par la grandeur de son éloquence, & par d'autres qualitez fort rares, & fort eminentes. Il gagna par la douceur de ses discours les sectateurs d'Eustate, que Paulin, ni Evagre n'avoient jamais voulu recevoir, & les reünit au corps de l'Eglise, avec une pompe & une magnificence à laquelle il n'y en avoit jamais eu de pareille. Il mena tous les Ecclesiastiques, & tout son peuple au lieu de l'assemblée de ces sectateurs d'Eustate, & les ayant trouvez qui chantoient les Pseaumes, il les chanta avec eux, & fit de toute cette multitude comme un fleuve spirituel, qui s'étendoit depuis la petite porte qui est opposée à l'Oc-

L'AN DE  
N. S.

ARCA-  
DIUS, ET  
HONO-  
RIUS.

L'AN DE  
N. S.

ARCA-  
DIUS, ET  
HONO-  
RIUS.

cident, jusques à la grande Eglise, & dont le cours étoit sans comparaison plus majestueux que celui de l'Oronte, qui arrose cette grande ville. Les Juifs, les Ariens, & les Payens gémissoient de voir ce fleuve qui alloit heureusement se répandre dans le sein de l'Eglise, comme dans une vaste mer. Au reste ce fut cet Evêque qui remit le premier dans les Diptiques, le nom de Jean Evêque de Constantinople.

### CHAPITRE XXXVI.

#### *Translation du Corps de Jean Evêque de Constantinople.*

**L**E corps de ce Docteur du monde fut transféré bien-tôt après à la ville Imperiale. Une multitude incroyable de fideles couvrit la mer, & éclaira l'embouchure du Bospore d'une quantité innombrable de lumieres. Ce fut le jeune Theodose, qui gouverne aujourd'hui si heureusement l'Empire, & qui suit si religieusement les exemples de pieté que son ayeul lui a laissez, qui fit apporter ce tresor à la Capitale. En baisant le cercueil il demanda pardon à Dieu des fautes que l'Empereur, & l'Imperatrice ses pere, & mere avoient commises en persecutant le saint Evêque. Ils l'avoient laissé fort jeune; mais Dieu le protegea dans son bas âge, le fit élever dans la pieté, & détourna les seditions, & les guerres qui auroient pu troubler la tranquillité de son regne. Le souvenir d'une protection si singuliere est continuellement present à son esprit, & il en témoigne sa

sa reconnoissance, par l'assiduité avec laquelle il publie les loüanges de son protecteur. Il a pour compagnes dans ce loüable exercice, des sœurs qui ont consacré à Dieu leur virginité, qui font leurs delices de la meditation de sa loi, & leur tresor des besoins des pauvres. Parmi les excellentes qualitez de ce Prince, on remarque son humanité, sa douceur, une tranquillité d'esprit que rien ne peut troubler, une foi qui n'est jamais ébranlée, comme ce que je rapporterai ici le fera voir.

L'AN DE  
N. S.

A R C A -  
D I U S , E T  
H O N O -  
R I U S .

## CHAPITRE XXXVII.

*Pieté de l'Empereur Theodose, & des Princesses  
ses sœurs.*

**U**N Moine d'un naturel fort hardi ayant demandé plusieurs fois une grace à ce Prince, sans la pouvoir obtenir, le retrancha de la communion de l'Eglise, & se retira. Quand il fut retourné à son Palais, il ne voulut jamais se mettre à table, qu'il n'eût été absous, & rétabli dans la communion. Il envoya donc prier l'Evêque d'ordonner à celui qui l'avoit excommunié, de l'absoudre. L'Evêque répondit, qu'il ne se faisoit pas tenir excommunié si facilement, & qu'il l'assuroit qu'il ne l'étoit point. Mais il ne se contenta point de cette assurance, & il falut chercher celui qui l'avoit excommunié, & après qu'on l'eut trouvé avec beaucoup de peine, il reçut de lui l'absolution. Il fit ôter jusques aux moindres ruines des Temples des Payens,

L'AN DE  
N. S.

A R C A -  
DIUS , ET  
H O N O -  
R I U S .

afin que la posterité n'en trouvât aucun vestige. Cette raison est inserée dans la loi. Sa pieté lui est utile ; puisqu'elle attire sur lui la protection du ciel. Roilas Prince des Scythes qui n'ont point de demeure assurée ; ayant passé le Danube , & commencé à courir , & à piller la Thrace , & à menacer Constantinople , la foudre tomba sur lui , & dissipa son armée. Il arriva quelque chose de semblable aux Perses. Ces peuples ayant pris le temps , auquel les Romains se reposant sur la foi des traitez , étoient occupez contre d'autres ennemis , firent irruption sur les Provinces les plus voisines. Dieu se servit de la pluye , & de la grêle pour les arrêter ; de sorte qu'à peine leur cavalerie put faire vingt stades en vingt jours ; & que les Generaux de l'armée Romaine , eurent le loisir d'ammasser leurs troupes. Le mesme Dieu dissipa les projets , & rendit vains les efforts que ces mesmes peuples avoient faits à la guerre precedente , lorsqu'ils avoient mis le siege devant la ville de Theodosiopol. Eunome qui en étoit Evêque , démonta seul toutes les machines de Goraranes leur Roi , & comme les Chefs de nôtre parti n'osoient entreprendre de secourir la place , ni d'en venir aux mains avec les assiegeans , il s'opposa seul à eux , & sauva la ville. Un Prince qui relevoit du Roi de Perse , ayant avancé des blasphêmes semblables à ceux de Rapsace , & de Sennacherib , & menacé de brûler l'Église , l'Evêque fit mettre sur la muraille une machine à laquelle on avoit donné le nom de saint Thomas l'Apôtre , & commanda de la tirer au nom de ce-

lui contre qui les blasphèmes avoient été avancez, & à l'heure-mesme la pierre frappa la bouche du blasphémateur, lui cassa la tête, & répandit sa cervelle sur la terre. Le Roi de Perse saisi de frayeur leva le siege, & fit la paix. Voila le soin que le Souverain Maître del' Univers prenoit de recompenser la fidelité inviolable par laquelle l'Empereur étoit attaché à son service. Ce Prince fit transferer, comme je l'ai dit, le corps de Jean à Constantinople; mais cela n'arriva que depuis le temps où nous sommes selon l'ordre de nôtre histoire.

L'AN DE  
N. S.

ARCA-  
DIUS, ET  
HONO-  
RIUS.

## CHAPITRE XXXVIII.

### *Reünion des Apollinaristes à l'Eglise.*

**I**Nnocent cet illustre Evêque de Rome étant mort Boniface lui succeda, Zosime à Boniface, & Celestin à Zosime. Praile dont le nom étoit une image fidele de ses mœurs, fut chargé de la conduite de l'Eglise de Jerusalem, après que Jean cet Evêque si admirable eut été appelé à une meilleure vie. Lorsqu'Alexandre Evêque d'Antioche eut achevé ses travaux, Theodote homme d'une pureté, d'une douceur, & d'une austerité merveilleuse, fut choisi pour remplir son Siege. Il reünit les Apollinaristes au corps de l'Eglise. Il est vrai pourtant que quelques-uns d'entr'eux, ne renoncèrent jamais sincèrement à leurs erreurs.

*Persecution excitée en Perse contre les Chrétiens.*

**I**sdigerde Roi de Perse déclara en ce temps-là la guerre aux Eglises Chrétiennes, qui étoient répandues dans l'étendue de son Royaume. Voici quelle en fut l'occasion. Abdas étoit un Evêque qui avoit de fort bonnes qualitez; mais étant transporté d'un zele un peu trop ardent, il abbatit un Pyrée, c'est à dire un Temple consacré en l'honneur du feu, que les Perses adorent comme un Dieu. Le Roi en ayant été averti par les Mages, envoya querir Abdas, le reprit doucement d'avoir abbatu ce Temple, & lui commanda de le relever. Abdas ayant refusé d'obeir, le Roi le menaça de faire renverser toutes les Eglises des Chrétiens, & les fit en effet renverser, après néanmoins que l'Evêque eut été executé à mort. J'avouë que la demolition du Pyrée étoit tout à fait hors de saison. Quand saint Paul entra dans Athenes cette ville si fort adonnée au culte des Idoles, il n'y renversa point les Autels. Il se contenta d'y découvrir l'erreur, & d'y prêcher la verité. J'admire cependant la generosité qu'Abdas eut de mourir, plutôt que de relever le Pyrée, & je ne voi point de couronnes qu'elle ne merite. En effet élever un Temple en l'honneur du feu, est presque la mesme chose que de l'adorer. La fermeté d'Abdas excita une tempeête dont les personnes de pieté furent battues en Perse l'espace de trente années. Les Mages entre-

tinrent cette tempête ; c'est ainsi que les Perses appellent ceux qui attribuent quelque sorte de divinité aux elemens. J'ai rapporté leurs fables, & leurs reveries dans un autre ouvrage, avec les réponses qu'il faut faire à chacune de leurs demandes. Gororanes ayant succédé à Isdigerde son pere, continua la guerre qu'il avoit commencée contre les fideles, & la laissa en mourant à son fils, aussi bien que son Royaume. Il n'est pas aisé de représenter les nouveaux genres de supplices qu'ils inventerent pour tourmenter les Chrétiens. Il y en eut quelques-uns, dont ils écorcherent les mains, & d'autres dont ils écorcherent le dos. Il y en eut à qui ils arracherent la peau du visage depuis le front, jusqu'au menton. Ils en couvrirent quelques-uns de roseaux coupez en long, & après avoir lié les roseaux sur eux, ils les leverent avec violence, & leur emporterent une partie de la peau, ce qui leur causoit des douleurs tres-sensibles. Ils firent des fosses, & après y avoir amassé quantité de rats & de fouris, ils y enfermerent des Chrétiens, auxquels ils avoient lié les piez, & les mains, afin qu'ils fussent rongez peu à peu. L'ennemi de la verité de Dieu, & de la nature des hommes leur enseigna beaucoup d'autres manieres plus cruelles de persecuter les défenseurs de la pieté. Mais il n'y eut point de cruauté qui pût ébranler leur constance. Ils se presenterent eux-mesmes à la mort, qui est suivie de l'immortalité. Je ne parlerai que de deux, ou de trois, pour faire juger par eux de tous les autres. Le Roi ayant appris qu'Horsmidas issu de l'illustre race des Achemenides, & fils d'un Gouverneur faisoit profession de la

L'AN DE religion Chrétienne, l'envoya querir, & luy com-  
 M. S. manda de renoncer à son Sauveur. Mais il lui répon-  
 dit que ses commandemens n'étoient ni justes, ni  
 utiles. Quiconque, lui dit-il, sera capable de mé-  
 » priser, & de méconnoître Dieu qui est le Souve-  
 » rain des Rois, méconnoitra, & méprisera encore  
 » plutôt les Rois, qui ne sont que des hommes sujets à  
 » la mort. Si c'est un crime qui merite le dernier sup-  
 » plice que de vous refuser l'obeissance, qui vous est  
 » due, n'est-ce pas un crime beaucoup plus atroce, de  
 » renoncer au Createur de l'Univers ? Le Roi au lieu  
 d'admirer comme il devoit, la sagesse de cette répon-  
 se, ôta à Horsmidas sa charge, & son bien, & le ré-  
 duisit à conduire les chameaux de l'armée. Quelques  
 jours après regardant par la fenêtré de sa chambre,  
 il vit cet homme d'une naissance illustre tout cou-  
 vert de poussiere, & tout brûlé du soleil, & l'ayant  
 envoyé querir, il lui fit mettre une tunique de fin lin.  
 Alors croyant qu'il seroit un peu adouci tant par ce  
 bon traitement, que par la fatigue qu'il avoit suppor-  
 » tée, il lui dit: Ne soyez plus si opiniâtre, & renon-  
 » cez enfin au fils du Charpentier. Horsmidas trans-  
 porté de zele, déchira en presence du Roi, la tunique  
 » qu'il lui avoit donnée, & lui dit: Gardez le present  
 » que vous ne m'aviez fait que pour me porter à l'im-  
 » pieté. Le Roi ayant reconnu que sa fermeté dans la  
 foi étoit tout à fait inébranlable, l'exila, nu comme  
 il étoit, hors de son Royaume.

Ce Prince voyant que Suanez homme riche, & qui  
 avoit mille esclaves ne vouloit point renoncer à la  
 Religion, lui demanda lequel de ses esclaves étoit le

plus méchant? Quand il l'eut appris, il donna à celui-là le commandement de la famille, & obligea le Maître mesme à lui obeir. Il ôta encore à Suanez sa femme, & la fit épouser à cet esclave, dans l'esperance d'abatre sa foi. Mais cette esperance fut vaine, parceque sa foi étoit établie sur la solidité de la priere.

Il fit arrêter un Diacre nommé Benjamin, & enfermer dans une étroite prison. Un Ambassadeur de l'Empereur étant allé quelque temps après en Perse, & ayant appris que ce Diacre étoit en prison, supplia le Roi de le mettre en liberté. Le Roi consentit de l'y mettre, pourvû qu'il n'instruisît aucun Mage des maximes de la Religion Chrétienne. L'Ambassadeur le promit en son nom; mais Benjamin le desavoïa, en s'écriant: Je ne puis me dispenser de communiquer ma lumiere, & j'ai appris de l'Evangile quel supplice meritent ceux qui cachent en terre les talens que Dieu leur a donnez. Le Roi n'ayant rien su de cette réponse de Benjamin, ordonna qu'on le mît en liberté. Quand il y fut, il continua à chercher selon sa coûtume ceux qui étoient ensevelis dans les tenebres de l'ignorance, & à les éclairer de la lumiere de la verité. Le Roi en ayant été averti un an après, l'envoya querir, & lui commanda de renier Dieu. Il prit alors la liberté de demander à ce Prince quel supplice il croyoit que meriteroit un de ses sujets qui quitteroit son Royaume, pour aller s'établir dans un autre. Le Roi lui ayant répondu, qu'il seroit digne du dernier supplice; Benjamin repartit avec une merveilleuse sagesse: De quel supplice est donc digne ce-

L'AN DE  
N. S.

lui qui abandonne son Createur, pour faire son Dieu d'un de ses compagnons, & pour lui rendre un souverain culte? Le Roi irrité de cette réponse, commanda d'enfoncer des pointes de roseaux sous les ongles de ses piez, & de ses mains. Mais s'étant aperçu qu'il se moquoit de ce supplice, il lui fit enfoncer plusieurs fois un roseau dans les parties naturelles, ce qui lui causa une douleur tres-sensible. Il le fit ensuite empâler, & ce supplice consumma le martyre de ce genereux défenseur de la foi. L'impiété des Perses se porta alors à d'autres cruautéz fort barbares. Il ne faut pas trouver étrange que Dieu les ait permises, puisque tous les Empereurs qui ont precedé le grand Constantin, ont été animez de fureur contre l'Eglise, & que Diocletien fit démolir en un seul jour, qui étoit le jour de la Passion du Sauveur, tous les lieux que les Chrétiens avoient dans l'étendue de l'Empire pour faire leurs assemblées. Ces Edifices-là furent relevez neuf ans après avec plus de splendeur que jamais, au lieu que Diocletien perit avec son impiété. La persecution, & la victoire de la foi ont été également predites par le Sauveur, & il est clair que la guerre est plus avantageuse à la Religion, que la paix. Celle-ci nous porte au relâchement, & à la mollesse, au lieu que l'autre nous donne de la vigilance, & nous inspire du mépris pour tous les biens qui passent. Mais ce n'est pas ici le lieu de cette morale, que j'ai traitée en plusieurs autres ouvrages,

CHA-

## CHAPITRE XL.

*Mort de Theodore Evêque de Mopsueste.  
Son éloge.*

**P**endant que Theodote cet homme divin gouvernoit l'Eglise d'Antioche, Theodore Evêque de Mopsueste, l'ornement, & la lumiere de nôtre Religion, le défenseur de la foi, l'ennemi, & l'exterminateur des erreurs finit le cours de cette vie. Il avoit été Disciple du celebre Diodore, & compagnon de Jean Evêque de Constantinople. Il s'aquita l'espace de trente-six ans des fonctions de la Charge Episcopale, combattant continuellement les Ariens, les Eunomiens, les Appollinaristes, & veillant sans cesse sur son troupeau. Polychrone son frere, qui avoit joint la beauté de l'eloquence, à la pureté des mœurs gouverna avec toute la sagesse, & tout le succès qu'on peut desirer l'Eglise d'Apamée. Je finirai ici mon histoire, dont je ne demande point d'autre recompense à ceux qui prendront la peine de la lire, que le secours de leurs prieres. Elle contient ce qui s'est passé durant cent cinq ans, depuis le temps auquel Arius commença à debiter ses erreurs, jusques à celui auquel Theodore, & Theodote ces deux excellens hommes dont je viens de parler, moururent. J'ajouterai seulement les noms des Evêques qui ont gouverné les grandes Eglises depuis que la persecution a cessé.

A Rome Miltiade, Silvestre, Jules, Libere, Da-

*Tome IV.*

Xx

L'AN DE  
N. S. mase, Sirice, Anastase, Innocent, Boniface, Zosime, Celestin.

A Antioche Vital, Philogone, Eustate qui ont été Orthodoxes. Eulale, Euphrone, Flaccille, Eteñne, Leonce, Eudoxe qui ont été Ariens. Melece; Flavien, Porphyre, Alexandre, Theodote, auxquels se joignirent Paulin, & Evagre qui étoient du parti d'Eustate.

A Alexandrie Pierre, Achillas, Alexandre, Athanase. Gregoire Arien. Athanase rétabli. George heretique. Le mesme Athanase rétabli une seconde fois. Pierre Disciple d'Athanase. Lucius Arien. Pierre une seconde fois, Timothée, Theophile, Cyrille fils du frere de Theophile.

A Jerusalem Macaire, Maxime, Cyrille, Jean, Prayle, Juvenal.

A Constantinople Alexandre. Eusebe transferé de Nicomedie Arien. Paul Confesseur. Macedonius ennemi du Saint Esprit. Après qu'il eut été chassé du Siege de cette Eglise, l'impie Eudoxe le remplit. Demophile heretique sorti de Berée ville de Thrace. Gregoire de Nazianze, Nectaire, Jean Chrysostome, Arface, Attique, Sisinnius.

F I N



# T A B L E

## D E S C H A P I T R E S .

### L I V R E P R E M I E R .

CHAP.		page
I.	<b>D</b> essein de cet Ouvrage.	1
II.	Origine de l'erreur des Ariens.	2
III.	Evêques des principales Eglises.	5
IV.	Lettre d'Alexandre Evêque d'Alexandrie: A Alexandre Evêque de Constantinople.	6
V.	Lettre d'Arius: A Eusebe Evêque de Nicomedie.	24
VI.	Lettre d'Eusebe Evêque de Nicomedie: A Paulin Evêque de Tyr.	26
VII.	Concile de Nicée.	29
VIII.	Refutation des Ariens tirée des Ouvrages d'Eustate & d'Athanasie.	33
IX.	Lettre contre Melece.	38
X.	Lettre de l'Empereur Constantin: Aux Evêques qui n'avoient point assisté au Concile de Nicée touchant ce qui a été ordonné dans ce Concile.	42
XI.	Liberalité de Constantin envers l'Eglise.	46
XII.	Lettre d'Eusebe Evêque de Cesarée.	48
XIII.	Refutation des Ariens de ce temps par les Livres d'Eusebe Evêque de Cesarée.	53
XIV.	Mort d'Arius.	55
XV.	Lettre de Constantin pour le rétablissement des Eglises.	58
XVI.	Lettre de Constantin pour faire écrire les Livres de l'Ecriture sainte.	59
XVII.	Lettre de Constantin: A Macaire Evêque de Jerusalem pour la construction d'une Eglise.	60
XVIII.	Piété d'Helene. Invention de la vraie Croix. Eglises bâties.	

## T A B L E

	<i>ties à Jerusalem.</i>	62
XIX.	<i>Translation illegitime d'Euſebe Evêque de Nicomedie.</i>	64
XX.	<i>Lettre de l'Empereur Conſtantin: Aux habitans de Nicomedie.</i>	65
XXI.	<i>Intrigues artiſcieuſes d'Euſebe, &amp; de ſes partiſans contre Euſtate Evêque d'Antioche.</i>	68
XXII.	<i>Evêques heretiques ordonnez à Antioche.</i>	70
XXIII.	<i>Conversion des Indiens à la foi.</i>	71
XXIV.	<i>Conversion des Iberes.</i>	73
XXV.	<i>Lettre de Conſtantin à Sapor.</i>	75
XXVI.	<i>Piege dreſſé à S. Athanaſe.</i>	78
XXVII.	<i>Lettre de l'Empereur Conſtantin: Aux habitans d'Alexandrie.</i>	79
XXVIII.	<i>Autre piege dreſſé à ſaint Athanaſe.</i>	80
XXIX.	<i>Lettre de l'Empereur Conſtantin: Au Concile de Tyr.</i>	81
XXX.	<i>Concile de Tyr.</i>	83
XXXI.	<i>Dedicace de l'Egliſe de Jerusalem. Exil de ſaint Athanaſe.</i>	86
XXXII.	<i>Teſtament de Conſtantin.</i>	87
XXXIII.	<i>Défenſe de Conſtantin.</i>	ibid.
XXXIV.	<i>Mort de Conſtantin.</i>	88

## L I V R E S E C O N D.

CHAP. I.	<b>R</b> <i>Etour de ſaint Athanaſe.</i>	89
II.	<i>Lettre de l'Empereur Conſtantin aux habitans de la ville d'Alexandrie.</i>	ibid.
III.	<i>Conſtance s'éloigne de la verité de la foi.</i>	91
IV.	<i>Second exil de ſaint Athanaſe. Ordination de Gregoire. Sa mort.</i>	93
V.	<i>Paul Evêque de Conſtantinople eſt relegué, &amp; enſuite mis à mort par les Ariens.</i>	94
VI.	<i>Hereſie de Macedonius.</i>	95
VII.	<i>Concile de Sardique.</i>	96
VIII.	<i>Lettre du Concile de Sardique.</i>	97
IX.	<i>Piege dreſſé aux deux Evêques envoyez par l'Empereur.</i>	

## DES CHAPITRES.

	<i>reur Constant.</i>	111
X.	<i>Déposition d'Etienne Evêque d'Antioche.</i>	114
XI.	<i>Lettre de l'Empereur Constance à S. Athanase.</i>	115
XII.	<i>Retour de saint Athanase.</i>	ibid.
XIII.	<i>Troisième exil de saint Athanase.</i>	116
XIV.	<i>Violences commises par George Evêque d'Alexandrie.</i>	
	118	
XV.	<i>Concile de Milan.</i>	121
XVI.	<i>Conférence entre Libere Evêque de Rome, &amp; l'Empereur Constance.</i>	125
XVII.	<i>Exil de Libere. Son retour.</i>	130
XVIII.	<i>Concile de Rimini.</i>	131
XIX.	<i>Lettre du Concile de Rimini à l'Empereur Constance.</i>	132
XX.	<i>Autre Lettre du Concile de Rimini à l'Empereur Constance.</i>	136
XXI.	<i>Concile de Nice en Thrace. Profession de foi défectueuse.</i>	137
XXII.	<i>Lettre de Damase Evêque de Rome, &amp; des autres Evêques d'Occident, aux Evêques d'Illyrie touchant le Concile de Rimini.</i>	139
XXIII.	<i>Lettre de saint Athanase Evêque d'Alexandrie touchant le mesme Concile de Rimini.</i>	142
XXIV.	<i>Fourberie de Leonce. Generosité de Flavien, &amp; de Diodore.</i>	145
XXV.	<i>Eudoxe commet de grandes violences dans l'Eglise d'Antioche. Basile, &amp; Eustate en donnent avis à l'Empereur Constance.</i>	149
XXVI.	<i>Concile de Seleucie.</i>	150
XXVII.	<i>Contestations entre les Evêques à Constantinople.</i>	152
XXVIII.	<i>Lettre du Concile contre Aëce.</i>	157.
XXIX.	<i>Different survenu entre les Ariens, &amp; les partisans d'Eunome.</i>	159
XXX.	<i>Siege de Nisibe. Vertu singuliere de Jaques Evêque de cette ville.</i>	162
XXXI.	<i>Concile d'Antioche. Vertus de Melece. Sa promotion, &amp; son exil.</i>	165
XXXII.	<i>Fermeté remarquable d'Ensebe Evêque de Samosate.</i>	

T A B L E

LIVRE TROISIEME.

CHAP. I.	<b>A</b> Venement de Julien à l'Empire.	171
II.	Education, & apostasie de Julien.	ibid.
III.	Impieté de Julien découverte.	172
IV.	Rappel des Evêques exilés.	174
V.	Ordination de Paulin.	176
VI.	Fausse clemence de Julien.	177
VII.	Entreprises des Payens contre les Chrétiens.	178
VIII.	Loix faites par Julien contre les Chrétiens.	181
IX.	Exil de saint Athanase.	ibid.
X.	Translation du corps de saint Babylas.	182
XI.	Constance de Theodore Martyr. Incendie du temple de Daphné.	184
XII.	Prophanation de l'Eglise, & des vases sacrez.	186
XIII.	Châtiment exemplaire de l'impieté.	187
XIV.	Conversion du fils d'un Prêtre Payen.	188
XV.	Martyre de Juventin, & de Maximin.	190
XVI.	Valentinien est relegué en haine de nôtre Religion.	192
XVII.	Generosité singuliere de plusieurs Confesseurs.	194
XVIII.	Martyre d'Artemius.	195
XIX.	Liberté de Publia contre Julien.	196
XX.	Prodiges survenus pour empêcher que les Juifs ne rebâtissent le Temple de Jerusalem.	197
XXI.	Expedition de Julien contre les Perses.	199
XXII.	Generouse liberté d'un Decurion de Berée.	200
XXIII.	Prediction faite par un Maître de Grammaire.	202
XXIV.	Prediction faite par un Moine nommé Julien.	ib.
XXV.	Mort de Julien.	203
XXVI.	Mysteres abominables de la Magie decouverts après la mort de Julien.	205
XXVII.	Têtes d'hommes trouuées à Antioche.	ibid.
XXVIII.	Réjouissance publique des habitans d'Antioche.	206

# DES MATIERES.

## LIVRE QUATRIEME.

CHAP. I.	<b>P</b> leté de Jovien.	207
II.	Retour de saint Athanase.	209
III.	Lettre de saint Athanase à l'Empereur Jovien.	210
IV.	Revenus rendus aux Eglises.	214
V.	Mort de l'Empereur Jovien.	215
VI.	Avenement de Valentinien à l'Empire.	ibid.
VII.	Ordination d'Ambroise.	217
VIII.	Lettre écrite par les Empereurs Valentinien, & Valens au Diocèse d'Asie, touchant la consubstantialité du Fils de Dieu.	219
IX.	Lettre du Concile d'Illyrie touchant la foi.	222
X.	Heresie des Audiens.	225
XI.	Heresie des Messaliens.	226
XII.	Baptême de l'Empereur Valens.	229
XIII.	Evêques exilés par l'Empereur Valens.	230
XIV.	Depart d'Eusebe Evêque de Samosate.	231
XV.	Zeile des habitans de Samosate.	232
XVI.	Exil de Barsès Evêque d'Edesse. Miracles faits par son ministère.	235
XVII.	Persecution excitée à Edesse.	236
XVIII.	Exil d'Euloge, & de Protogene.	237
XIX.	Vertus admirables de saint Basile Evêque de Cesarée en Cappadoce.	241
XX.	Mort de saint Athanase. Sacre de Pierre.	244
XXI.	Violences commises par Lucius.	245
XXII.	Partie d'une Lettre de Pierre Evêque d'Alexandrie, touchant les violences commises par Lucius.	247
XXIII.	Ordination d'un Moine nommé Moïse.	258
XXIV.	Prêtres brûlés sur mer.	260
XXV.	Flavien, & Diodore prennent soin de l'Eglise d'Antioche.	261
XXVI.	Petit Dialogue de l'Empereur Valens, & d'Apbratez.	262
XXVII.	Julien, & Antoine quittent la solitude, pour soutenir	

# T A B L E

	<i>la foi chancelante des fideles.</i>	264
XXVIII.	<i>Celebres Solitaires du mesme temps.</i>	265
XXIX.	<i>Rares qualitez d'Ephrem, &amp; de Didyme.</i>	266
XXX.	<i>Celebres Evêques de Pont &amp; d'Asie.</i>	267
XXXI.	<i>Réponse remarquable faite par Valentinien à Valens.</i>	268
XXXII.	<i>Pieté singuliere de Terence.</i>	269
XXXIII.	<i>Parole hardie de Trajan Maître de la Milice.</i>	ibid.
XXXIV.	<i>Prediction faite par Isac Solitaire.</i>	270
XXXV.	<i>Generouse liberté de Vestracion.</i>	271
XXXVI.	<i>Expedition de Valens contre les Gots.</i>	ibid.
XXXVII.	<i>Les Gots sont infectez des erreurs d'Arius.</i>	272

## L I V R E C I N Q U I E M E.

CHAP. I.	<b>P</b> ieté de l'Empereur Gratien.	274
II.	Retour des Evêques.	275
III.	<i>Nouveautez introduites par Apollinaire. Sage con- descendance de Melese.</i>	276
IV.	<i>Ordination de plusieurs Evêques. Mort d'Eusebe Evê- que de Samosate.</i>	279
V.	<i>Victoire remportée par Theodose sur les ennemis de l'Empire.</i>	281
VI.	<i>Songe de Theodose, &amp; son association à l'Empire.</i>	282
VII.	<i>Evêques considerables parmi les Ariens.</i>	283
VIII.	<i>Concile de Constantinople.</i>	284
IX.	<i>Lettre du Concile de Constantinople.</i>	287
X.	<i>Lettre de Damase Evêque de Rome contre Apolli- naire, &amp; Timothée.</i>	293
XI.	<i>Lettre de Damase Evêque de Rome contre diverses he- reses.</i>	295
XII.	<i>Mort de l'Empereur Gratien.</i>	299
XIII.	<i>Piege dressé à saint Ambroise par Justine, femme de l'Empereur Valentinien.</i>	ibid.
XIV.	<i>Menaces de Maxime. Retraite de Valentinien.</i>	301
XV.	<i>Jugement de Theodose sur l'entreprise de Valentinien.</i>	ibid.

XVI.

## DES CHAPITRES.

XVI.	Adresse d'Amphiloque pour obtenir de Theodose qu'il ôtât aux heretiques, la liberté de leurs assemblées.	
	302.	
XVII.	Massacre fait à Thessalonique.	304
XVIII.	Generouse liberté d'Ambroise. Singuliere pieté de Theodose.	ibid.
XIX.	Pieté de l'Imperatrice Flaccille.	310
XX.	Sedition excitée dans la ville d'Antioche.	311
XXI.	Demolition des Temples des Payens.	313
XXII.	Statuë de Serapis mise en pieces par Theophile Evêque d'Alexandrie.	317
XXIII.	Different entre Flavien Evêque d'Antioche, & les Evêques d'Occident.	318
XXIV.	Entreprise tyrannique d'Eugene arrêtée par l'Empereur Theodose.	321
XXV.	Mort de l'Empereur Theodose.	324
XXVI.	Combats des Gladiateurs abolis à Rome par l'Empereur Honorius.	325
XXVII.	Pieté de l'Empereur Arcadius. Ordination de saint Jean Chrysostome.	ibid.
XXVIII.	Liberté generouse de Jean Evêque de Constantinople.	326
XXIX.	Temples démolis par Jean Evêque de Constantinople.	327
XXX.	Conversion des Gots à la foi Catholique.	328
XXXI.	Conversion des Scythes à la Religion Chrétienne. Zele de Jean contre les erreurs de Marcion.	ibid.
XXXII.	Réponse hardie de Jean Evêque de Constantinople.	329
XXXIII.	Ambassade de Jean Evêque de Constantinople vers Gainas.	331
XXXIV.	Persecution excitée contre Jean Evêque de Constantinople.	332
XXXV.	Evêques d'Alexandrie, & d'Antioche.	335
XXXVI.	Translation du Corps de Jean Evêque de Constantinople.	336
XXXVII.	Pieté de l'Empereur Theodose, & des Princesses ses sœurs.	337.

## TABLE DES CHAPITRES.

XXXVIII.	<i>Reünion des Apollinaristes à l'Eglise.</i>	339.
XXXIX.	<i>Persecution excitée en Perse contre les Chrétiens.</i>	340
XL.	<i>Mort de Theodore Evêque de Mopsueste. Son éloge.</i>	

345

Fin de la Table des Chapitres.





# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

*Ecritte par E. V. Agre.*

LIVRE PREMIER.

---

P R E F A C E.

*Dessein de l'Ouvrage.*

**E** Usebe surnommé Pamphile, cet homme si éloquent, & si capable d'attirer à nôtre Religion ceux qui en étoient éloignez, bien qu'il fût, peut-être moins propre qu'un autre à les instruire exactement de la vérité des mysteres; Sozomene, Theodoret, & Socrate ont décrit avec beaucoup de soin l'Incarnation du Sauveur, son Ascension, les travaux des Apôtres, & les combats des Martyrs, & enfin tout ce qui s'est fait de louable, ou de blâmable parmi nous, jusques au regne de l'Empereur Theodose. Mais parceque personne n'a entrepris d'écrire ce qui est arrivé depuis, bien qu'il ne soit pas moins considérable, j'ai entrepris de le faire. Je

Y y ij

356. HISTOIRE DE L'ÉGLISE,  
sai bien que je n'ai pas tout ce qui seroit nécessaire pour m'en acquiter dignement, mais mettant ma confiance dans le secours de celui qui donna autrefois la science à des pêcheurs, & une voix articulée à une bête, je tâcherai de tirer des tenebres de l'oubli des actions tres importantes, & de les faire passer à la posterité, en marquant le temps, le lieu, la maniere, & les autres circonstances avec lesquelles elles ont été faites, & d'empêcher que la negligence, & l'oisiveté ne les effacent de la memoire des hommes. Je commencerai où les Ecrivains, dont j'ai parlé, ont fini.

---

## CHAPITRE PREMIER.

*Artifice, dont le demon use pour alterer la pureté de la Foi.*

**A** Prés que l'impieté de Julien eut été éteinte dans le sang des Martyrs, & l'extravagance d'Arius reprimée par l'autorité du Concile de Nicée, qu'Eunome, & Macedonius eurent été dissipés par la force du saint Esprit, l'Eglise effaça ses taches, reprit son ancienne beauté, se para de ses plus riches ornemens, & se mit en état de plaire à son Epoux. Le demon ne pouvant regarder sa prospérité sans jalousie ne manqua pas de lui declarer la guerre. Mais au lieu de se servir, comme autrefois, ou de la superstition des Idolâtres, ou de l'impieté des Ariens, il employa d'autres armes. Il n'osa attaquer ouvertement la verité de la foi, qui étoit défenduë par un fi

L'AN DE

N. S.

T H E O-

D O S E, E T

V A L E N-

T I N I E N.

grand nombre de saints Peres, parcequ'il se souvenoit qu'il avoit perdu la plus grande partie de ses forces, quand il l'avoit voulu combattre. Mais imitant les voleurs qui se cachent, il composa des demandes, & des réponses pour embarrasser les esprits foibles, & pour les rejeter dans le Judaïsme. Il ne voyoit pas qu'il seroit vaincu par le moyen qu'il inventoit; car il reçoit maintenant ce qu'il rejettoit autrefois, & il est ravi de joye de pouvoir seulement corrompre une parole. Quelquefois s'envelopant dans sa propre malice, il n'a changé qu'une lettre, & bien que ce changement ne fit pas un nouveau sens, il divisoit pourtant la langue, & le cœur, & les empêchoit de louer, & de glorifier d'un commun accord le Pere, & le Fils. J'expliquerai le détail de tout ceci en son lieu. Quand je trouverai des choses fort remarquables, je les mêlerai dans mon ouvrage, bien qu'elles semblent un peu éloignées de mon sujet; & je finirai à l'endroit où il plaira à Dieu que je finisse.

L'AN DE  
N. S.THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

## CHAPITRE II.

*Erreur de Nestorius découverte, & con-  
damnée.*

**J**E ne manquerai pas de matiere pour composer mon histoire, si je la commence à l'heresie de Nestorius, d'où la guerre de l'Eglise a commencé. Cette langue ennemie de Dieu, ce tribunal de Caïphe, cette boutique où l'on forge les blasphêmes, où

Y y iij

L'AN DE

N. 8.

429.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

l'on vent une seconde fois Jesus-Christ, où on le divise, & le déchire, au lieu qu'aucun de ses os ne fut brisé sur la Croix, & que sa tunique ne fut point partagée par les bourreaux, rejeta le terme de Mere de Dieu, bien que le saint Esprit l'ait consacré par l'usage que les Saints Peres en ont fait. Il introduisit en la place, celui de Mere de Christ, & remplit l'assemblée des fideles de sang, & de meurtre. Anastase étoit un Prêtre qui avoit de tres-mauvais sentimens, qui étoit partisan passionné de Nestorius, & défenseur opiniâtre de ses erreurs, qui tendoient au Judaïsme, & qui l'avoit accompagné dans le voyage qu'il fit pour prendre possession de l'Eglise de Constantinople, durant lequel en passant par Mopsueste, il conféra avec Theodore Evêque de cette ville, & s'éloigna de la pieté, comme Theodule l'a rapporté fort au long dans une lettre qu'il a écrite sur ce sujet. Cet Anastase prêchant un jour dans l'Eglise de Constantinople eut la hardiesse de dire: Que personne n'appelle Marie Mere de Dieu, car Marie étoit une femme. Or il est impossible qu'un Dieu naisse d'une femme. Le peuple fidele ayant été fort scandalisé de ce sermon, & ayant cru qu'il contenoit un blasphème, Nestorius qui étoit le premier auteur du blasphème, l'autorisa au lieu de le condamner, soutint opiniâtrement ce qu'Anastase avoit avancé, enchevra sur son impiété, & fut si malheureux que de dire: Je me garderai bien d'appeler Dieu un enfant de deux, ou de trois mois, comme Socrate le témoigne, & comme les actes du Concile d'Ephese en font foi.

## CHAPITRE III.

*Lettre de Cyrille Evêque d'Alexandrie : A Nestorius. Concile d'Ephese.*

**C**YRILLE Evêque d'Alexandrie, duquel la reputation est fort grande dans l'Eglise, ayant averti Nestorius de ses erreurs, sans que sa lettre eût fait aucune impression sur son esprit, non plus que celle de Celestin Evêque de l'ancienne Rome, il supplia Theodose Empereur d'Orient, de convoquer un Concile à Ephese. Ce Prince ordonna que le Concile commenceroit à s'assembler le jour auquel le Saint Esprit descendit sur l'Eglise. Nestorius y arriva le premier, parceque la ville d'Ephese n'est pas loin de celle de Constantinople. Cyrille y arriva avec les Evêques de sa Province, avant le jour qui avoit été arrêté. Jean Evêque d'Antioche ne s'y rendit pas ce jour-là, non par negligence, comme quelques-uns se l'imaginent, mais parcequ'il n'avoit pû assembler plutôt les Evêques de sa Province, dont quelques-uns sont éloignez de douze journées d'Antioche, & quelques autres de plus de douze journées, & Antioche est à trente journées d'Ephese. Jean s'excusa de n'être pas arrivé au jour prefix, sur ce que les Evêques qu'il avoit sous lui, avoient célébré dans leurs Eglises le Dimanche de l'Octave de Pâque.

L'AN DE  
N. S.

THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

L'AN DE

N. S.

431.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TYNIEN.

## C H A P I T R E I V.

*Déposition de Nestorius.*

**L**orsque quinze jours se furent écoulés depuis celui auquel le Concile avoit été indiqué, les Evêques qui s'étoient assemblez, commencerent à agiter les questions, dans la creance que ceux d'Orient n'avoient pas dessein d'assister à l'assemblée. Cyrille tenoit la place de Celestin Evêque de Rome. Les Evêques envoyèrent querir Nestorius, & l'exhorterent à répondre aux accusations qui étoient intentées contre lui. Il promit le premier jour de se présenter toutes les fois qu'il seroit nécessaire. Mais ayant manqué à sa promesse, & refusé de comparoitre, bien qu'il eût été cité par trois fois, les Evêques examinerent son affaire. Memnon Evêque d'Ephese conta les jours qui s'étoient écoulés depuis celui auquel le Concile avoit été indiqué, & on trouva qu'il y en avoit seize. On lut les Lettres de Cyrille à Nestorius, avec ses réponses. On lut aussi l'excellente Lettre que Celestin avoit écrite à Nestorius. Theodote Evêque d'Ancyre, & Acace Evêque de Milite-ne rapporterent les paroles pleines d'impiété, que Nestorius avoit avancées publiquement dans la ville d'Ephese. Enfin on recueillit divers passages des saints Peres, on enonça les blasphêmes de Nestorius, » le Concile prononça contre lui en ces termes : Le » Reverendissime Nestorius ayant refusé de deferer » aux citations qui lui ont été faites par nôtre ordre, &

& de recevoir les tres-saints, & tres-pieux Evêques que nous lui avons envoyez, nous avons été obligez d'examiner ses impietez. Et après avoir reconnu tant par ses lettres, & par ses autres ouvrages qui ont été lûs; par les discours qu'il a tenus dans cette ville Metropolitaine, que par la deposition de plusieurs témoins, qu'il croit, & qu'il enseigne des erreurs, & après avoir versé des larmes en abondance, nous avons été contraints par l'autorité des Canons, & par la lettre de Celestin Evêque de Rome, nôtre tres-saint Pere, & Colleague, de rendre la triste, & fâcheuse Sentence qui suit. Jesus-Christ nôtre Seigneur, que Nestorius a offensé par ses blasphèmes, l'a déclaré par ce saint Concile, privé de la dignité Episcopale, & exclus de toutes les assemblées des Ministres de l'Eglise.

L'AN DE  
N. S.

THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

“  
“  
“  
“  
“  
“  
“  
“  
“

CHAPITRE V.

*Déposition de Cyrille, & de Jean. Leur  
reconciliation.*

**J**ean Evêque d'Antioche étant arrivé avec les Evêques de sa Province, cinq jours après que Nestorius eut été déposé par cette sentence tres-juste, & tres-canonique, il assembla les Evêques qu'il avoit sous lui, & déposa Cyrille, & Memnon. Ces deux derniers ayant présenté une requête au Concile des Evêques, avec lesquels ils s'étoient assemblez, bien que Socrate rapporte la chose un peu autrement, pour n'avoir pas été bien instruit de la verité, Jean fut cité pour rendre raison de la déposition qu'il avoit pro-

L'AN DE  
N. S.

THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

noncée. Mais n'ayant point comparu après trois citations, il fut retranché de la communion, & privé de toute fonction Ecclesiastique, avec les Evêques de sa Province; & Cyrille, & Memnon furent absous de la Sentence qui avoit été renduë contre eux. L'Empereur Theodose n'approuva pas d'abord la déposition de Nestorius, mais depuis il reconnut l'impieté de cet Evêque, & écrivit à Cyrille, & à Jean, qui s'étant accordez, confirmerent la Sentence qui avoit été renduë contre Nestorius.

## CHAPITRE VI

*Lettre de Jean Evêque d'Antioche, approuvée avec éloge, par Cyrille Evêque d'Alexandrie.*

**P**AUL Evêque d'Emese étant allé en ce temps-là à Alexandrie, & y ayant fait un Sermon, qui est entre les mains de tout le monde, Cyrille approuva la lettre que Jean Evêque d'Antioche avoit écrite sur le sujet de Nestorius, & en parla en ces termes : Que le Ciel se réjouisse, & que la Terre tressaille de joye, de ce que le mur de separation est abbatu, & de ce que le different est appaisé. Il ne reste plus aucun sujet de contestation, ni de dispute. Jesus-Christ nôtre Sauveur a rendu la paix à l'Eglise, & les tres-pieux Empereurs nous ont exhortez à l'entretenir. En imitant comme ils font la pieté de leurs ancêtres, en conservant la pureté de la foi, en prenant un soin particulier de toutes les Eglises, ils aquierent une reputation immortelle, & attirent la protection du Ciel, à la faveur de laquelle ils triom-

phent de leurs ennemis. Celui qui a dit : *Je vis, dit le Seigneur, je glorifie ceux qui me glorifient*, ne sauroit mentir. Nous avons été remplis de joye lorsque le Seigneur Paul mon tres-pieux frere, & Collegue est venu à Alexandrie, & nous en avons été remplis avec raison, de ce qu'une personne de si grand merite a bien voulu supporter des fatigues qui semblent être au dessus des forces humaines, pour surmonter la jalousie du demon, & pour ôter les sujets de division, qui étoient entre vos Eglises, & les nôtres. Il ajoute un peu après ce qui suit. Depuis que le Seigneur Paul tres-religieux Evêque, nous a apporté une Lettre qu'il nous a assuré avoir été écrite par votre Sainteté, & par les tres-religieux Evêques de votre Province, & qui contient une exposition de foi tres-Orthodoxe, nous avons été tres-persuadés que nôtre contestation étoit fort inutile, & qu'elle avoit été entreprise fort legerement. Voici comment cette exposition de foi étoit conçue, & comment elle est rapportée dans la Lettre de Cyrille. Après avoir lu les paroles toutes divines dont vous vous êtes servis pour parler de la Mere de Dieu, nous avons trouvé une parfaite conformité entre vos sentimens, & les nôtres. Car il n'y a qu'un Seigneur, une Foi, & un Baptême, & nous avons rendu gloire à Dieu nôtre Sauveur, de ce que vos Eglises, & les nôtres font profession d'une foi qui s'accorde avec l'Ecriture Sainte, & avec la tradition des Peres. Ceux qui prendront la peine de lire les actes qui furent faits en ce temps-là, s'instruiront pleinement de cette matiere.

L'AN D E

N. S.

432.

T H E O-

D O S È , E T

V A L E N-

T I N È N .

L'AN DE

N. S.

432.

## CHAPITRE VII.

*Mort de Nestorius.*THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

Les Historiens n'ont rien écrit du bannissement de Nestorius, ni de ce qui lui arriva depuis. Ils n'ont rien dit de sa mort, ou de la maniere dont son impieté fut punie; & on n'en sauroit encore rien, si je n'avois trouvé un livre, où il fait lui-mesme le recit de ses malheurs. Nestorius est auteur d'une doctrine pleine de blasphème, & d'impieeté, qui au lieu de bâtir sur le fondement qui avoit été posé, bâtit sur le sable, & éleva un edifice, qui, selon la parabole du Sauveur, est bien-tôt tombé en ruine; voulant répondre à ceux qui l'accusoient d'avoir introduit des nouveutez, & d'avoir demandé fort imprudemment l'assemblée du Concile d'Ephese, dit qu'il s'étoit trouvé dans une necessité indispensable de prendre le parti qu'il avoit pris; parce que l'Eglise étant partagée, & les uns soutenant d'un côté que Marie devoit être appelée Mere d'un homme, & les autres qu'elle devoit être appelée Mere de Dieu, il inventa le terme de Mere de Christ, pour ne point unir le mortel à l'immortel, & pour n'offenser aucun parti. Il ajoûte que l'Empereur Theodose desaprouva d'abord sa deposition, à cause de l'affection qu'il avoit pour lui; mais que depuis que des Evêques des deux partis eurent été deputez d'Ephese vers ce Prince, & qu'il eut demandé lui-mesme la permission de retourner à son Monastere, assis proche d'Antioche, on la lui donna. Il ne dit point le nom

de ce Monastere; mais on dit qu'on l'appelle maintenant le Monastere d'Euprepre, & je sai qu'il est en effet à deux stades d'Antioche. Nestorius témoigne qu'il y demeura l'espace de quatre années, durant lesquelles il y reçut toute sorte d'honneurs, & de respects, & qu'ensuite il fut relegué à Oasis, par l'ordre de l'Empereur Theodose. Mais il dissimule ce qu'il y a de plus important, qui est qu'ayant continué dans ce Monastere à debiter ses erreurs, & Jean Evêque d'Antioche en ayant donné avis à l'Empereur, il fut exilé. Il a adressé à un Egyptien un autre Livre, composé en forme de Dialogue sur son exil, où il en parle fort amplement. La Lettre qu'il écrivit au Gouverneur de la Thebaïde est une preuve manifeste des châtimens dont la justice divine, à laquelle il ne pouvoit échaper, punit son impiété, en permettant qu'il tombât en captivité, qui est une des plus déplorables de toutes les miseres. Mais parcequ'il meritoit d'être puni avec encôre plus de rigueur, il fut mis en liberté par les Blemmyens, & courant de pais en pais, par l'ordre de l'Empereur, il tomba sur la frontiere de la Thebaïde, & s'étant brisé par sa chute, il mourut aussi miserablement qu'il meritoit, & fit voir aussi bien qu'Arius par le genre de sa mort, quelle est la recompense que doivent attendre ceux qui avancent des blasphêmes contre le Sauveur. Arius, & Nestorius en avancerent tous deux; l'un en disant qu'il n'est qu'une creature, & l'autre en soutenant qu'il n'est qu'un homme. Je demanderois volontiers à Nestorius, qui se plaint que les Actes du Concile d'Ephese n'ont pas été redigez de bonne foi, & que

L'AN. D. E.

N. S.

429.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN-

L'AN DE  
N. S.

T H E O -  
D O S E , E T  
V A L E N -  
T I N I E N .

Cyrille les a fabriquez comme il lui a plû, pourquoy il a été exilé, puis que l'Empereur lui étoit favorable, & pourquoy après avoir été si long-temps errant, & vagabond, il a fini si miserablement sa vie? Je lui demanderois encore pourquoy si la sentence que Cyrille, & les autres Evêques avoient prononcée contre lui, n'étoit pas conforme à la Loi de Dieu, maintenant qu'ils sont tous deux morts, & que comme a dit un Payen, on peut sans exciter la jalousie, honorer la vertu qui ne paroît plus parmi nous; il est en horreur, & en execration comme un ennemi de Dieu, au lieu que la memoire de Cyrille est en veneration, & qu'il reçoit encore après sa mort des loüanges de tout le monde. Voyons ce que Nestorius en dit lui-même, de peur qu'on ne nous accuse d'imposer. Voici des paroles tirées de sa Lettre au Gouverneur de la Thebaïde. Je demeure par l'ordre de l'Empereur à Oasis, qu'on appelle aussi Ibis, à cause des questions qui ont été agitées à Ephese touchant nôtre sainte Religion. Il ajoûte un peu après ce qui suit. Lorsque la ville d'Oasis eut été mise à feu, & à sang par la fureur des barbares, ils eurent quelque sorte de compassion de nous, & nous épouvantèrent si fort en nous menaçant des Mazices qui devoient venir auprès eux, que nous nous refugiâmes dans la Thebaïde, avec une multitude prodigieuse de prisonniers. La plupart se retirèrent où il leur plut; mais pour moi, je me presenté à Panopole, de peur que le malheur que j'avois eu de tomber entre les mains des Barbarés, ne fournît à quelqu'un un pretexte pour m'accuser, d'avoir eu dessein de m'enfuir; car il n'y a point de



L'AN DE  
N. 8.THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

me delasser de tant de fatigues, je reçus un autre ordre de vôtre part, pour aller à un lieu qui est proche de Panopole. Dans le temps que j'attendois ce qu'il plairoit aux Empereurs d'ordonner de moi, & que j'esperois que cette longue, & cruelle persecution finiroit, on m'envoya tout d'un coup un ordre qui me condamnoit à un quatrième exil. Et un peu plus bas. Contentez-vous, je vous prie, de ce que j'ai souffert, & croyez qu'une santé aussi foible que la mienne est assez abbatuë par tant de bannissements. Permettez qu'après un si grand nombre de relations que vous avez envoyées à l'Empereur, je l'informe de la verité. Voila les avis que j'avois à vous donner, comme un pere à son fils. Que si vous êtes encore aussi transporté de colere, que par le passé, & que vous ne puissiez écouter la raison, faites ce qu'il vous plaira. Les malheurs de Nestorius ne l'ayant point rendu plus prudent, il s'élevoit de la sorte contre les Princes, & contre les Magistrats. J'ai lu un Auteur qui racontant le genre de sa mort, dit qu'il eut la langue rongée par les vers, & qu'il passa de ce supplice à un autre qui est eternal.

## CHAPITRE VIII.

*Successeurs de Nestorius dans le Siege de l'Eglise de Constantinople.*

**A** Prés la mort de l'exécrable Nestorius, l'Eglise de Constantinople fut gouvernée par Maximien, & jouït d'une profonde paix sous sa conduite. **Q**uand Maximien fut mort, Proclus qui avoit été dès auparavant

auparavant ordonné Evêque de Cyzique, fut choisi pour lui succéder. Proclus ayant aussi subi la loi commune de la nature, Flavien fut élevé sur le Siege de la ville Imperiale.

L'AN DE  
N. S.

THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

## CHAPITRE IX.

### *Déposition d'Eutychez. Second Concile d'Ephese.*

**C**E fut au temps de ce Flavien qu'on agita l'affaire d'Eutychez, & qu'on assembla dans Constantinople un Concile particulier des Evêques de la Province. Eusebe Evêque de Dorylée, qui avoit le premier découvert l'impiété de Nestorius, donna aussi les premiers avis des blasphêmes d'Eutychez. Ce dernier ayant refusé de paroître devant le Concile, & ayant depuis été convaincu d'avoir dit: J'avoüé que Jesus-Christ nôtre Seigneur a eu deux Natures avant l'union; mais je n'en reconnois qu'une après l'union; il fut déposé. Il nioit aussi que le corps du Sauveur eût été de mesme Nature que les nôtres. Ayant depuis présenté une requête à l'Empereur Theodose, par laquelle il se plaignoit que les Actes du Concile de Constantinople avoient été falsifiez par Flavien, on en tint un second, où Flavien fut jugé en presence de quelques Senateurs, & les Actes ayant été trouvez sains & entiers, on convoqua un second Concile à Ephese.

448.

JEAN DE

N. S.

448.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

449.

## CHAPITRE X.

*Condamnations injustes prononcées dans le  
Concile d'Éphèse.*

**D**ioscore successeur de Cyrille dans le gouvernement de l'Eglise d'Alexandrie, presida à ce Concile, & ce fut par les intrigues de Chrysaophe, ennemi particulier de Flavien, Evêque d'Antioche, & qui avoit d'étroites habitudes à la Cour, qu'il en reçut l'ordre. Juvenal Evêque de Jerusalem assista à ce Concile avec plusieurs Prêtres de son Eglise, comme il avoit assisté au premier tenu dans la mesme ville. Domne successeur de Jean dans le Siege de l'Eglise d'Antioche, s'y trouva aussi. Jules Evêque, qui tenoit la place de Leon Evêque de l'ancienne Rome y assista; Flavien y assista pareillement avec les Evêques de sa Province, comme l'Empereur Theodose l'avoit ordonné. Ceux qui avoient jugé la premiere fois Eutychez tres-pieux Archimandrite, furent presens, mais ils garderent le silence, & attendirent le jugement des tres-saints Peres parcequ'il s'agissoit d'examiner ce-luy qu'ils avoient rendu. La sentence de deposition prononcée contre Eutychez, fut declarée nulle par Dioscore, & par les autres Evêques, qui étoient avec lui, & Eutychez fut rétabli, comme il est porté par les Actes. Flavien, & Eusebe Evêque de Dorylée furent condamnez, & déposez. Ibas Evêque d'Edesse fut retranché de la communion, & Daniel Evêque de Carras, Irenée Evêque de Tyr, Aquilin Evêque de Biblis, Theodoret Evêque de Cyr, &

Domne Evêque d'Antioche furent deposez. Outre cela il y eut quelque chose d'ordonné en faveur de Sophrone Evêque de Constantine. Je n'ai pu savoir ce qui arriva depuis à Domne Evêque d'Antioche. Voila ce qui fut fait dans le second Concile d'Ephefe.

L'AN DE  
N. S.  
449.  
THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

CHAPITRE XI.

*Défense de la diversité des opinions qui se rencontrent parmi les Chrétiens. Impertinence des fables des Payens.*

**O**Ue ceux qui sont plongez dans un aveuglement si déplorable que d'adorer des Idoles, ne se moquent point de ce que des Evêques déposent d'autres Evêques, ni de ce qu'ils decouvrent de jour en jour, quelque chose de nouveau, pour ajoûter à la foi. Car quand nous entreprenons de penetrer la profondeur de la charité, que Dieu a eüe pour les hommes, & que nous cherchons les moyens de la reconnoître, nous nous engageons les uns dans un sentiment, & les autres dans un autre. Aucun de ceux qui ont introduit les heresies, n'a eu dessein d'avancer des impietez, ni de faire injure à Dieu. Au contraire ils ont cru parler plus veritablement que ceux qui les avoient precedez. Nous sommes tous d'accord touchant les points fondamentaux de nôtre Religion. Nous adorons tous la Trinité. Nous rendons tous gloire à l'Unité; nous confessons que le Verbe est Dieu, & qu'ayant été engendré avant tous les siecles, il a pris une seconde naissance dans le sein

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN..1. Ep. aux Cor.  
chap. II.2. Epist. aux  
Corinth. ch. 12.

de sa Mere. Que si l'on a apporté quelque changement touchant d'autres chefs, c'est que le Sauveur nous avoit laissé la liberté de nos sentimens touchant ces chefs-là, afin que l'Eglise Sainte, Catholique, & Apostolique les examinât, & les rendît tout à fait conformes à la regle de la verité. C'est pour cela que saint Paul a écrit avec une profonde sagesse: *Il faut qu'il y ait des heresies parmi vous, afin que les bons soient reconnus*; & c'est aussi ce qui nous doit faire admirer la profondeur de la sagesse avec laquelle Dieu a dit au même Apôtre: *Ma puissance se fait paroître dans la foiblesse*. Les disputes qui ont divisé les fideles, ont éclairci la verité, & relevé par occasion l'éclat de l'Eglise.

Ceux qui ont été élevez dans la superstition ne voulant pas connoître Dieu, ni avoier qu'il prent soin de la conduite du monde, ruinent les opinions les uns des autres. Ils inventent de jour en jour de nouveaux Dieux, & leur donnent le nom de leurs passions, pour consacrer en quelque sorte leurs debauches. Celui qu'ils appellent le pere des dieux, & des hommes change en oiseau un jeune homme natif de Phrygie, & l'enleve pour en faire la victime de son incontinence. Il lui donne ensuite la charge d'Eschanson, en récompense de son impudicité, & ils boivent ensemble les plus delicieuses liqueurs, avec autant d'infamie, que de volupté. Il s'est souillé des crimes dont les derniers des hommes auroient horreur. Il a pris la forme des bêtes. Il est devenu femme, sans cesser d'être homme, & a porté un enfant dans sa cuisse. Bacchus qui est sorti de cette

euïsse a eu aussi les deux sexes, les a deshonoré, & a été l'auteur de l'ivrognerie, & de tous les vices qui la suivent. Ils font un parricide de ce Dieu qui lance le tonnerre, en disant qu'il chassa de son Royaume Saturne, qui avoit été si malheureux que de l'avoir eu pour fils, & reconnoissent cependant que le parricide est le plus grand de tous les crimes. Que dirai-je de la fornication qu'ils ont consacrée, & à laquelle ils font presider Venus cette Deesse sortie d'une coquille, qui deteste la continence, & qui ne veut être honorée que par l'impudicité? Mars s'étant corrompu avec elle, fut surpris par l'adresse de Vulcain, & exposé à la raillerie des autres Dieux. Il y a grand sujet de se moquer de ces figures de Priapes, qu'ils portent en public, du culte qu'ils prétendent rendre à Pan, par la representation d'une partie que l'honnêteté ne permet pas de nommer, & par tous les mysteres d'Eleusine; en faveur desquels on ne peut rien dire, si ce n'est que le soleil n'en est point deshonoré, parcequ'ils sont condamnez à une nuit, & à une obscurité éternelle. Mais laissant ces abominations aux Dieux qui en sont honorés, & aux hommes qui les honorent, achevons de rapporter ce qui reste du regne de l'Empereur Theodose.

—  
L'AN DE

N. S.

449.

—  
THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

CHAPITRE XII.

*Constitution de Theodose contre Nestorius.*

**I**L fit une Constitution pleine de pieté, qui est la troisième du premier titre du Code de Justinien, où poussé par l'esprit de Dieu, il condamna, & frappa

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

d'anathème Nestorius, dont il faisoit auparavant ses delices. De plus nous ordonnons que tous ceux qui suivront l'impieré de Nestorius soient chassés des Eglises, s'ils sont Evêques, ou Ecclesiastiques, & qu'ils soient excommuniez, s'ils sont Laiques. Il y a de lui quantité d'autres loix en faveur de la Religion, qui sont autant de preuves autentiques de la ferveur de son zele.

---

### CHAPITRE XIII.

#### *Vie miraculeuse de Simeon Stylite.*

**S**imeon cet homme dont la sainteté a été en si singuliere veneration, fleurit au mesme temps. Ce fut lui qui institua le premier la maniere de demeurer sur une colonne dont le tour est à peine de deux coudées. Domne Evêque d'Antioche étant allé le visiter, admira sa maniere de vivre. Ils offrirent ensemble le pur sacrifice, & s'administrerent reciproquement les sacrez Mysteres. Simeon vécut comme un Ange dans un corps mortel, & faisant violence à la nature, qui rent vers la terre par son propre poids, il s'éleva entre la terre, & le ciel; s'entretint avec Dieu; le loüa avec les Anges; lui presenta les prieres des hommes, & leur distribua les graces de Dieu. Sa vie miraculeuse a été écrite par un homme qui en avoit été témoin. Theodoret Evêque de Cyr en a aussi fait mention; mais ils ont omis tous deux une action qui a rendu sa memoire fort celebre parmi les saints Solitaires. Ce Simeon, qui vivoit comme un Ange dans un corps sujet à la mort, étant

monté sur la colonne, les Solitaires envoyèrent lui demander pourquoi il s'écartoit du chemin des anciens, pour en prendre un autre, où personne n'avoit passé, & lui ordonnerent de descendre de la colonne, pour mener la vie commune du reste des Solitaires. Ils donnerent charge à celui qu'ils envoyèrent, de le laisser sur la colonne, au cas qu'il le trouvât disposé à en descendre, & à obeïr; parceque sa soumission seroit alors une marque que Dieu lui auroit inspiré ce genre de vie; & que si au contraire il refusoit d'obeïr, il le tirât, & l'emmenât de force. Celui que les Solitaires avoient envoyé à Simeon, ne lui eut pas si-tôt déclaré leurs sentimens, qu'il avança le pié pour descendre, & pour deferer à leur volonté. Mais l'autre l'empêcha de descendre, en lui disant: Continuez dans la maniere de vivre que vous avez choisie. Dieu vous a mis où vous êtes, demeurez-y. J'ai bien voulu remarquer cette circonstance si considerable de la vie de Simeon, parcequ'elle avoit été oubliée par les autres Ecrivains. La grace de Dieu agissoit en lui avec une puissance si admirable, que l'Empereur Theodose ayant ordonné qu'on rendît aux Juifs d'Antioche, les Synagogues que les Chrétiens leur avoient ôtées, il lui écrivit avec une si genereuse liberté, que ce Prince revoqua son ordonnance, cassa le Prefet du Pretoire qui la lui avoit conseillée, & pria ce saint habitant du ciel, ce Martyr de la vie penitente, de l'assister de ses suffrages, & de lui donner sa benediction. Simeon observa cette maniere de vivre l'espace de cinquante-six ans. Il en passa neuf dans le Monastere, où il reçut les premieres instru-

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

ctions de la regle des Solitaires; quarante-sept dans le lieu nommé Mandra, savoir dix dans une ruelle, & sept sur une colonne basse, & trente sur une colonne de quarante coudées. Son saint corps fut porté à Antioche, au temps que Leon gouvernoit l'Empire, & que Martyrius gouvernoit l'Eglise d'Antioche. Ardabure Maître de la Milice d'Orient, alla avec ses troupes à Mandra, pour garder le corps du bienheureux Simeon, de peur qu'il ne fût enlevé par les habitans des villes voisines. Il fut porté à Antioche, & fit des miracles durant le chemin. L'Empereur Leon le demanda depuis aux habitans d'Antioche; mais ils lui firent par écrit cette réponse. Notre ville n'ayant point de murailles, celles qu'elle avoit autrefois ayant été abbatuës par un effet de la colere du ciel, nous avons apporté au milieu de nous le tres-saint corps de Simeon, afin qu'il nous tienne lieu de muraille, & de défense. L'Empereur Leon défera à ces raisons, & leur laissa le corps du saint Solitaire; dont on a conservé des reliques jusques dans nos jours. J'ai vu la tête dans le temps que le celebre Gregoire étoit Evêque d'Antioche, & lorsque Philippique demanda des reliques pour garder, & pour défendre les troupes d'Orient. Les cheveux sont demeurez aussi entiers que quand il vivoit. La peau du front est aussi fort saine, bien qu'elle soit desséchée, & endurcie. On voit encore les dens, excepté celles que les fideles ont arrachées. On peut juger de sa taille par leur grandeur. Il y a auprès de la tête une chaîne qu'il portoit au cou durant sa vie, & qui ayant été autrefois l'instrument de sa penitence

penitence, reçoit aujourd'hui une partie de l'éclat qui rejallit de sa gloire. Je raconterois en détail les merveilles de sa vie, & je tirerois autant de profit de ce recit, que ceux qui prendroient la peine de le lire, si Theodoret ne l'avoit déjà fait, comme je l'ai dit.

—————  
L'AN DE  
N. S.  
449.  
—————  
THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

C H A P I T R E X I V.

*Apparition d'une Etoile au dessus de la colonne de saint Simeon.*

**J**E croi devoir inserer dans cette histoire une chose que j'ai vuë. J'ai souhaité avec passion d'aller à l'Eglise qui est consacrée en memoire de ce saint. Elle est bâtie sur une montagne à trois cens stades d'Antioche. Les habitans ont appelé ce lieu-là Mandra, à cause, comme je me le persuade, de l'austerité avec laquelle le saint y a vécu. La pente de la montagne est de vint stades. L'Eglise est bâtie en forme de croix, & embellie de galeries tout-around. Il y a vis-à-vis des colonnes faites de pierres fort belles, & fort polies, qui soutiennent la couverture des galeries. Au milieu est une espace découvert, où est la colonne de quarante coudées, sur laquelle cet Ange terrestre a mené une vie celeste. Au dessus des galeries, il y a des balustres que quelques-uns appellent des fenêtres, qui répondent d'un côté sur la place dont j'ai parlé, & de l'autre sur la couverture des galeries. Comme le peuple étoit assemblé en foule, & que quantité de païsans dansoient au tour de la colonne, je vis une étoile

d'une grandeur extraordinaire, qui paroissoit, & qui brilloit à une fenêtre du côté gauche. Elle se cachoit quelquefois, & puis se montroit de nouveau. Cela n'arrive que le jour, auquel on solennise la memoire du saint. Quelques-uns disent, & le merite de leurs personnes, joint à ce que j'ai vû moi-mesme, m'oblige d'ajouter foi à leurs paroles, qu'ils ont vû le saint mesme voltigeant de côté & d'autre avec une longue barbe, & un bonnet sur la tête, comme il avoit accoustumé d'en avoir un durant sa vie. Les hommes qui vont en ce lieu-là, ont la liberté d'y entrer, & de faire soit à pié, ou à cheval, tant de fois qu'il leur plaît le tour de la colonne. Mais on ne permet point que les femmes entrent dans l'Eglise, & je n'en sai point la raison. Elles demeurent à l'entrée, & voyent le miracle d'une des portes qui est opposée à l'endroit où l'étoile paroît.

---

## CHAPITRE XV.

### *Rares qualitez d'Isidore, & de Synesius.*

**I**sidore dont la reputation s'est étendue par tout le monde, & qui s'est rendu aussi considerable par la pureté de sa vertu, que par la grandeur de son éloquence a fleuri sous le regne du mesme Empereur. Il abbattoit de telle sorte son corps par l'austerité de la penitence, & élevoit si fort son ame par la sublimité de ses meditations, qu'il menoit une vie d'Ange sur la terre, & qu'il étoit une image vivante de la penitence des Solitaires, & de la perfe-

tion des contemplatifs. Il a composé quantité d'ouvrages, dont la lecture est tres-utile. Il y en a quelques-uns, qui sont adressez au grand Cyrille, ce qui fait voir que ces deux excellens hommes ont vécu au mesme siecle. Le desir que j'ai de faire honneur à ce siecle-là, m'oblige de tracer ici le portrait du celebre Evêque de Cyrene, qui fera luy-mesme honneur à mon Histoire. Il avoit appris toutes les sciences, & sur tout avoit aquis une connoissance si parfaite de la Philosophie, qu'il s'étoit fait admirer de tous les Chrêtiens qui avoient l'esprit degagé de passion. Ils lui persuaderent de recevoir la seconde naissance, que le bapême donne à ceux qui entrent dans l'Eglise, qui est un monde nouveau, & de subir le joug du Sacerdoce, bien qu'il n'eût point la foi du mystere de la Resurrection, & qu'il protestât qu'il ne la vouloit point avoir. Ils espererent que la grace, dont la toute-puissance ne laisse rien d'imparfait dans ses entreprises, couronneroit ses autres vertus de la creance de ce mystere; & ils ne se tromperent pas dans leur esperance. Les lettres si doctes, & si élégantes, qu'il a écrites depuis sa promotion à la dignité Episcopale, la harangue qu'il prononça devant l'Empereur Theodose, & ses autres ouvrages ne font que trop connoître son merite.

---

 L'AN. DE  
N. S.

---

 449.

---

 T H E O -  
D O S E , E T  
V A L E N -  
T I N I E N .

L'AN DE

N. S.

449.

## CHAPITRE XVI.

*Translation des Reliques de saint Ignace.*THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

**S**aint Ignace ayant été exposé aux bêtes dans l'amphiteatre de Rome, & n'ayant point eu d'autre tombeau que leurs entrailles, ses os furent portez à Antioche, & enterrez au lieu où l'on enterroit les Fideles. Dieu ayant inspiré en ce temps-ci à l'Empereur Theodose le desir d'honorer les reliques precieuses de ce celebre Martyr, il les fit transferer avec pompe à une Eglise qui avoit été auparavant un Temple consacré à l'Idole de la Fortune publique. Il n'y a point eu depuis d'année où on n'ait celebré la fête de ce Saint dans cette Eglise, qui est dediée à Dieu, sous l'invocation de son nom, & Gregoire Evêque d'Antioche l'a fait celebrer avec une plus grande solennité qu'auparavant. Voila comment Dieu a voulu que les Reliques de ses Saints fussent honorées. Julien ce detestable Tyran, qui attira par ses impietez les effets de la colere de Dieu sur sa tête criminelle, avoit autrefois honoré malgré luy le corps de saint Babylas Martyr, en le transferant, pour obeir à l'Apolon de Daphné, qui avoit déclaré qu'il ne pouvoit plus rendre d'oracles par l'eau de la fontaine de Castalion, parceque Babylas, qui étoit trop proche de luy, le tenoit dans le silence. Le temple qui fut bâti alors, pour recevoir son saint corps, subsiste encore aujourd'hui. Dieu voulut que les Reliques des Martyrs, qui ont autrefois combattu pour la dé-

fense de la foi, fussent ainsi portées dans des Eglises magnifiques, afin de faire éclater la grandeur de leur puissance.

L'AN DE

N. 5.

449.

## CHAPITRE XVII.

*Irruption d'Attila. Tremblement de terre.*

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

**A**tila Roi des Huns commença en ce temps-là cette guerre si fameuse, dont Prisque a décrit les evenemens avec autant d'élégance que de soin; ayant remarqué tres-exactement tout ce qui s'y est fait de plus considerable en Orient & en Occident, les sieges des villes, & enfin la maniere, dont mourut ce perturbateur du repos de l'Univers.

Il y eut sous le regne de Theodose un tremblement de terre plus violent & plus general qu'aucun qu'il y eût jamais eu. Plusieurs tours de Constantinople, & la longue muraille de la Chersonese en furent abbatuës. Quantité de bourgs en furent abîmez, quelques fontaines en tarirent, au lieu que d'autres parurent en des pais, où l'on n'en avoit jamais vu. Il y eut des arbres qui furent jettez en l'air avec leurs racines, des montagnes qui se formerent d'un amas de pierres & de terres. La mer jetta des poissons morts sur ses bords, & couvrit entiere-ment des Iles. Les Navires demeurèrent à sec sur la terre. Ce tremblement causa de grans desordres en Bithynie, en Hellespont & en Phrygie. Mais sa violence diminua peu à peu, & finit enfin entiere-ment.

L'AN DE

M. S.

449.

THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

## CHAPITRE XVIII.

*Edifices publics élevez dans la ville d'Antioche.*

**M**Emnonius, Zoile & Calliste, qui avoient tous trois un grand zele pour nôtre sainte Religion furent envoyez en ce temps-là à Antioche par l'Empereur Theodose, pour y exercer les premieres charges. Memnonius y fit élever avec une grande magnificence, un edifice que nous apelons Psephion, au milieu duquel il laissa une grande place à decouvert. Zoile fit bâtir une galerie proche de celle de Rufin, du côté de midi, & quelque changement que le temps ait apporté aux noms des ouvrages publics, celui-ci a retenu celui de son auteur. Calliste a élevé un autre ouvrage tres magnifique, en forme de galerie, que les anciens & les modernes ont toujours appelé de son nom. Il est vis-à-vis du lieu où l'on rend la justice, & devant la place publique, où est le palais des Maîtres de la milice. Anatolius Maître de la milice ayant été envoyé depuis en Orient, éleva la galerie qui porte son nom, & l'embellit de toute sorte d'ornemens. Bien que la description de ces ouvrages semble éloignée de mon sujet, je me persuade qu'elle ne déplaira pas à ceux qui prendront la peine de lire mon Ouvrage.

## CHAPITRE XIX.

*Guerres en Italie, & en Perse.*

L'AN DE

N. 34

449.

THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

**P**endant que Theodose commandoit en Orient, & Valentinien en Occident, l'Europe fut troublée par la fureur de plusieurs tyrans, qui entreprirent d'usurper à main armée l'autorité souveraine. Leurs entreprises furent pourtant repri-  
mées par les troupes que Theodose envoya par mer, & par terre. Il remporta de si notables avan-  
tages sur les Perses, qui étoient alors fort enflés d'orgueil, qu'il obligea Isdigerde leur Roi, pere de Vararane, ou Vararane mesme, selon le sentiment de Socrate, de lui demander une trêve qui a duré jusques à la douzième année du regne de l'Empereur Anastase. L'histoire de toutes ces choses a été composée par plusieurs écrivains, mais elle a été re-  
presentée en abrégé par Eustate natif de la ville d'Epiphanie en Syrie, avec une plus grande éle-  
gance que par nul autre. Le siege de la ville d'Amide a été écrit par le mesme. On dit que les Poë-  
tes Claudien, & Cyrus fleurissoient au mesme temps. Cyrus parvint à la charge de Prefet du Pretoire, qui est le comble des dignitez. Il étoit Maître de la Milice d'Occident, lorsque la ville de Cartage fut prise par les Vandales commandez par Gen-  
seric.

L'AN DE

N. 6.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

## CHAPITRE XX.

*Voyage de l'Imperatrice Eudocie à Antioche,  
& à Jerusalem.*

L'Empereur Theodose épousa par le conseil de l'Imperatrice Pulcherie sa sœur, Eudocie Princesse native d'Athènes, douée d'une rare beauté, & habile dans la poésie, après néanmoins qu'elle eut renoncé aux superstitions du paganisme, & qu'elle eut reçu le saint baptême. Eudocie naquit de ce mariage, & lorsqu'elle eut atteint l'âge de puberté, elle fut mariée elle-même à l'Empereur Valentinien, qui vint de Rome à Constantinople, pour y célébrer ses noces. L'Imperatrice Eudocie allant long-temps depuis à la ville de nôtre Sauveur, passa par Antioche, où ayant harangué le peuple, elle finit son discours par ces vers.

*Je ne ternis en rien le lustre de mon rang,  
Quand je tiens à honneur d'être de vôtre sang.*

Elle avoit intention de marquer les colonies qui avoient été envoyées autrefois de Grece à Antioche. Que si quelqu'un desire d'être plus particulièrement instruit de ces colonies, il peut lire Strabon, Phlegon, Diodore de Sicile, Arrien, le Poète Pisandre, Ulpien, & les deux plus illustres Orateurs de leur siècle, Libanius & Julien. C'est pour cela que les habitans d'Antioche lui ont élevé une Statuë de bronze, qui subsiste encore aujourd'hui. L'Empereur Theodose augmenta la ville à sa priere, & étendit la muraille jusques à la porte par où l'on fort

fort, pour aller au bourg de Daphné, ce que les curieux peuvent encore reconnoître par les vestiges qui restent des anciens murs. Il y a pourtant quelques personnes qui assurent que ce fut l'ancien Theodose, qui accrut l'enceinte de la ville, & qui donna deux cens livres d'or au bain de Valens, dont une partie avoit été ruinée par le feu.

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

## CHAPITRE XXI.

*Diversité des regles, & des pratiques des Moines de Palestine.*

**E**udocie alla deux fois d'Antioche à Jerusalem. Je ne parlerai point du motif de ces voyages. Les Historiens les ont marquez, & selon mon sens, ils se sont fort éloignez de la verité. Lorsqu'elle fut dans la sainte ville du Sauveur; elle y fit beaucoup de choses en son honneur, y fonda des Monasteres, & des Laures comme on les appelle. Il y a dans ces Monasteres une grande diversité de pratiques, bien que toutes ces pratiques ne tendent qu'à la mesme fin. Les uns vivent en communauté, sans être touchés par le desir d'aucun bien de la terre, sans posseder d'argent, mais que dis-je sans posseder d'argent, puisqu'ils ne possèdent pas mesme l'habit qu'ils portent, ni les alimens qu'ils consomment? Un d'entre eux se servira aujourd'hui d'une tunique ou d'un manteau, dont un autre se servira le jour suivant; & ainsi la tunique & le manteau sont à tous, ou plutôt ne sont à aucun. La table est commune. On n'y sert rien de delicat. On n'y met que

L'AN DE

N. 9.

449.

THÉO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

des herbes, & des legumes, & on n'y en met qu'autant qu'il en faut pour satisfaire à la nécessité de la nature. Ils prient aussi en commun le jour, & la nuit, & s'imposent à eux mesmes un travail si continuel, qu'ils sont sur la terre comme des morts qui n'ont point encore de tombeau. Ils continuent quelquefois leurs jeûnes de telle sorte, qu'ils sont deux, ou trois jours sans manger. Il s'en trouve mesme parmi eux, qui ne mangent que le cinquième jour, ou plus tard encore, & qui ne satisfont qu'avec peine à cette loi que la condition du corps leur impose. D'autres tiennent un chemin fort different, s'enfermant seuls dans des cellules, qui sont si basses, & si étroites qu'ils ne peuvent ni s'y tenir debout, ny s'y coucher commodement; Ainsi ils se retirent, comme dit l'Apôtre, dans les antres, & dans les cavernes de la terre, pour y vaquer uniquement à l'étude de la sainte Philosophie. D'autres passent leurs vies dans des trous avec les bêtes, & n'ont point d'autre exercice que la priere. D'autres ont inventé une maniere de vivre differente, & qui semble être au dessus de toute la force, & de toute la patience des hommes. Ils ont choisi un desert exposé aux ardeurs du Soleil pour l'habiter, & il y a des hommes & des femmes, qui y étant entrez presque nus, y méprisent durant toutes les saisons, ou la rigueur du froid, ou l'excès de la chaleur. Ils dédaignent d'user des alimens, dont usent les autres hommes, & se contentent de paître comme les bêtes. Ils ont mesme beaucoup de leurs façons exterieures. Car dès qu'ils voyent un homme, ils s'enfuient, & s'il

Epist. aux Hébreux chap. II.  
v. 38.

Les poursuit, ils s'échappent avec une vitesse incroyable, & se cachent dans des lieux inaccessibles. Je dirai ici une chose que j'avois presque oubliée, bien qu'elle soit une des plus remarquables. Il y en a quelques-uns, quoiqu'en fort petit nombre, qui, quand ils se sont élevez par un long exercice de vertus au dessus des passions, retournent dans les villes, se mêlent dans la foule des hommes, & font semblant d'avoir perdu l'esprit, pour mépriser la vaine gloire, que Platon dit être la tunique que les plus sages ôtent la dernière. Ils se sont tellement accoutumés à manger sans aucun sentiment de volupté qu'ils mangent, s'il est besoin dans les cabarets & dans les tavernes, sans avoir aucun égard, ni au lieu, ni aux personnes. Ils entrent souvent dans les bains publics, & se baignent indifferemment avec toute sorte de personnes. Ils ont tellement vaincu les passions, & triomphé de la nature, qu'il n'y a ni regard, ni attouchement, qui puisse exciter en eux aucun mouvement des-honnête. Ils sont hommes, quand ils sont parmi les hommes, & il semble qu'ils soient comme les femmes, quand ils sont parmi les femmes. Enfin, pour tout dire en peu de paroles, leur vertu fait des loix contraires à celles de la nature, & s'ils sont contraints d'user des choses les plus nécessaires, ils n'en usent jamais autrement que la nécessité le demande. Lorsqu'ils sont obligés de changer de maniere de vivre, ce changement ne leur fait aucune peine. La grace réunit en leurs personnes les choses les plus contraires, & même la vie & la mort, qui par tout ailleurs sont

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

L'AN DE

N. S.

449.

THEO-

DOSE, ET

VALEN-

TINIEN.

incompatibles. S'il leur survient quelque foiblesse, ils paroissent morts. Mais dès que le temps de la priere arrive, ils trouvent de la santé, des forces, & de la vigueur, mesme dans l'âge le plus avancé. Bien qu'ils semblent détachez de leurs corps, ils ne laissent pas de converser avec les hommes, & de soulager mesme les malades par des remedes; d'offrir à Dieu les prieres & les vœux des Fideles, & de s'acquiter de tous les devoirs de la vie civile, à la reserve qu'ils n'ont aucun besoin des choses les plus necessaires. Ils se trouvent par tout, ils écoutent, & assistent tout le monde. Ils font tantôt de frequentes genuflexions, & tantôt se tiennent long-temps debout, sans changer de place, & la vigueur de leur zeile soutient la foiblesse de leur âge dans un si laborieux exercice. Ce sont des Athletes, qui n'ont point de corps, & qui entrent dans la lice, pour combattre sans avoir de sang à répandre. Le jeûne fait leurs plus delicieux repas, & ils se nourrissent de l'abstinence. Lorsque quelque étranger les visite, ils le reçoivent tres-civilement, & observent alors un genre de jeûne fort particulier, qui est de manger avec lui dès le matin, bien qu'ils n'ayent aucune envie de manger. On s'étonne que manquant presque de tout, ils se contentent presque de rien; qu'étant ennemis de leur propre volonté, ils ayent une si grande complaisance pour les autres, que ne donnant rien au plaisir, ils donnent beaucoup à l'infirmité, ou à la necessité de leurs freres. Ils sont heureux dès cette vie. Mais ils sont encore plus heureux, quand ils la quittent pour aller jouir de celle, apres laquelle ils soupirent.

## CHAPITRE XXII.

*Ouvrages publics faits par l'Imperatrice Eudocie.  
Sa mort. Mort de Theodose.*

L'Imperatrice Eudocie conféra avec plusieurs de ces Solitaires, & leur fonda des Monasteres. Elle fit reparer les murailles de la ville de Jerusalem, & élever une Eglise à une stade de la ville, en l'honneur de saint Estienne, l'un des sept premiers Diacres, & le premier des Martyrs. Cette Eglise fut le lieu de sa sepulture. L'Empereur Theodose étant mort un peu après, ou comme quelques-uns soutiennent, un peu avant elle, & ayant quitté l'Empire de la terre, qu'il avoit gouverné durant trente-huit ans, à la gloire de Dieu, pour aller jouïr d'un autre Empire, qui est éternel, Marcien luy succeda. J'espere avec la grace de Dieu, raconter dans le second livre de cette Histoire, ce qu'il fit de considerable dans l'étendue de l'Orient.

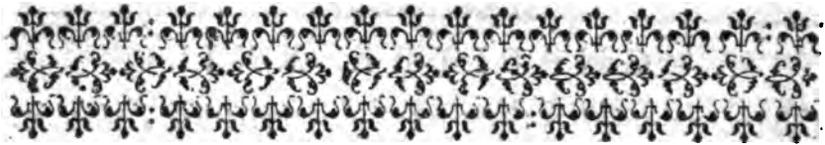
L'AN DE  
N. S.

449.

THEO-  
DOSE, ET  
VALEN-  
TINIEN.

450.





# HISTOIRE DE L'ÉGLISE.

*Ecrité par Evagre.*

## LIVRE SECOND.

### CHAPITRE PREMIER.

*Presages de l'Empire de Marcien.*

L'AN DE  
N. S.  
450.  
VALEN-  
TINIEN,  
ET MAR-  
CIEN.

**A** Pres avoir rapporté dans le livre precedent, ce qui s'est passé touchant l'Eglise, sous le regne de Theodose, nous ferons paroître dans celui-ci sur le Trône, Marcien cet Empereur si celebre. Disons d'abord ce qui regarde sa naissance, & la maniere dont il parvint à l'Empire, nous réservant à remarquer ses actions particulieres dans l'ordre du temps. Il étoit natif de Thrace, & fils d'un soldat, comme plusieurs Historiens, & Prisque entre les autres, le témoignent. Ayant dessein de suivre la profession de son pere, il partit pour aller s'enrôler à Philippopole. Il trouva sur le chemin le corps d'un homme, qui paroissoit avoir été tué depuis peu. Comme il étoit d'un naturel extrême-

ment tendre , ce triste spectacle lui donna de la compassion , de sorte qu'il s'arrêta à dessein de rendre à ce corps les derniers devoirs. Quelques personnes l'ayant vu , en avertirent le Juge de Philippopole , qui se saisit de luy , & l'interrogea. Quoiqu'il niât le crime , dont on l'accusoit , & qu'il dit tres-sincèrement la verité , les présomptions & les indices l'emportoient sur la denegation , & sur la verité , & il eût été infailliblement condamné , si la divine Providence n'eût à l'heure-mesme découvert le coupable , qui en subissant la peine qu'il avoit méritée , delivra Marcien de l'accusation. Ayant été sauvé de la sorte , il se presenta pour être enrôlé. Ceux auxquels il se presenta ayant tiré de sa bonne mine des présages de sa future grandeur , l'enrolerent avec joye , & au lieu de le mettre le dernier selon l'ordre & l'usage , ils le mirent en la place d'un autre nommé Auguste , qui étoit mort depuis peu , & lui donnerent ce nom-là. Ainsi ce nom prévint en sa personne , la Dignité imperiale , & au lieu que les Princes ne le prennent qu'en prenant la pourpre , il l'eut long-temps auparavant , comme par anticipation. Il y eut encore un autre presage , qui fit juger qu'il parviendroit un jour à l'Empire. Les Romains ayant été défaits par les Vandales , dans le temps qu'il servoit sous Aspar , il fut pris avec plusieurs autres , & emmené dans un champ , où Gizeric les vouloit voir à loisir. Ce Prince s'étant arrêté long-temps à les considerer , commanda qu'on leur ôtât leurs chaînes. Chacun d'eux ayant la liberté , ou de se

L'AN DE

N. S.

450.

VALEN-

TINIEN ,

ET MAR-

CIEN.

L'AN DE

N. 6.

450.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

promener, ou de se reposer, Marcien se coucha, & s'endormit durant la plus grande chaleur du jour. Pendant son sommeil, un aigle voltigea sur sa tête & le garentit de l'ardeur du soleil. Gizeric ayant reconnu aisément ce presage, le mit en liberté, & lui fit promettre avec serment, qu'il n'entreroit point en guerre avec les Vandales, quand il seroit parvenu à l'Empire. Procope assure qu'il s'aquita tres-religieusement de cette promesse. Ne nous éloignons pas si fort de nôtre sujet. Marcien eut de la piété, & gouverna ses sujets avec beaucoup de justice. Il crut que les véritables richesses sont, non celles qu'on leve des impositions publiques, & qu'on serre dans les coffres de l'épargne, mais celles qu'on distribue, & qu'on repand pour le soulagement des miserables. Il se fit redouter non par les châtimens qu'il fit souffrir, mais par l'opinion que la connoissance de sa justice donna, qu'il ne laisseroit point de crimes impunis. Comme il n'avoit point de droit à l'Empire par sa naissance, il n'y parvint que par sa vertu. Les Sénateurs, & tout ce qu'il y avoit de personnes considérables, l'ayant élu d'un commun consentement, par l'avis de l'Imperatrice Pulcherie, il l'épousa depuis; mais leur mariage n'empêcha pas qu'elle ne gardât sa virginité. Cette promotion, & ce mariage furent faits sans la participation de Valentinien Empereur d'Occident. Il ne laissa de les avoir depuis tres-agreables, par l'estime qu'il faisoit du mérite de Marcien. Au reste ce dernier ne souhaitoit rien tant que d'ôter de l'Eglise la confusion des langues,

que l'impieeté avoit introduite, & de faire enforte que tous les peuples honorassent Dieu d'une mesme bouche, & d'un mesme cœur.

L'AN DE

N. S.

450.

## CHAPITRE II.

*Convocation du Concile de Calcedoine.*VALEN-  
TINIEN,  
ET MAR-  
CIEN.

L'Empereur Marcien étant dans cette disposition, les Legats de Leon Evêque de Rome, lui dirent que Dioscore avoit refusé de recevoir dans le second Concile d'Ephese, la lettre de Leon, bien qu'elle contint la verité de la doctrine de l'Eglise. Ceux que Dioscore avoit maltraitez, le supplierent en mesme temps qu'il fût jugé dans un Concile. Eusebe ci-devant Evêque de Dorylée, fit des instances plus pressantes que les autres, pretendant que Flavien, & lui avoient été deposez par les intrigues de Chrysaphe, garde de Theodose, en haine de ce que ce Chrysaphe ayant demandé de l'argent à Flavien pour son ordination, il lui avoit envoyé les vases de l'Eglise, pour lui donner de là confusion de sa demande. Il ajoûtoit que Chrysaphé étoit du sentiment d'Eurychez, & que Dioscore avoit donné des coups de pié à Flavien, & l'avoit battu avec une si grande violence, qu'il en étoit mort. On convoqua pour ce sujet un Concile à Calcedoine. Les Evêques furent invitez par l'ordre de l'Empereur de se trouver à Nicée, & lorsque Leon leur écrivit touchant Pascasin, Lucencé, & les autres qu'il envoyoit pour tenir sa place, il adressa sa lettre à cette derniere ville. Mais depuis au

L'AN DE

N. S.

450.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

### 394 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

lieu de Nicée, on choisit Calcedoine. Le Rheteur Zacarie dit pour favoriser Nestorius, qu'il fut invité d'assister à ce Concile. Mais les anathemes qui y sont tant de fois repetez contre lui, font voir clairement que cela n'est pas veritable. Ce que j'avance est confirmé par les Lettres d'Eustate à un Evêque nommé Jean, & à un Prêtre du mesme nom, où faisant le recit de ce qui se passa dans ce Concile, il parle de cette sorte. Ceux qui demandoient qu'on leur donnât les reliques de Nestorius, s'étant de nouveau presentez, crierent dans le Concile, pourquoy prononce-t'on anatheme contre les saints? L'Empereur conçut une telle indignation de leur hardiesse, qu'il commanda à ses gardes de les chasser. Je ne comprends pas comment on pretent que Nestorius fut invité à ce Concile, puisqu'il étoit mort auparavant.

---

### CHAPITRE III.

*Description de l'Eglise de sainte Euphemie Martyre. Miracles qui s'y font.*

**L**Es Evêques s'assemblerent donc à Calcedoine ville de Bithynie dans l'Eglise de sainte Euphemie Martyre. Cette Eglise est bâtie sur une petite hauteur à deux stades, ou environ du Bosphore. La pente de cette hauteur est si douce qu'on y monte sans aucune peine, & que quand on y est monté, on découvre au dessous une campagne fort agreable, & chargée de riches moissons, des montagnes couvertes de forêts, & diverses mers dont les unes

Étant exemptes de vents & de tempêtes, semblent se jouir avec leur rivage, & les autres étant émuës & agitées, jettent tantôt des herbes, des coquilles & des poissons sur leurs bords, & tantôt les reprennent. L'Eglise est située vis-à-vis de Constantinople, si bien que l'aspect de cette grande ville, est un nouvel ornement qui relève la beauté de cette Eglise. Elle consiste en trois edifices, dont le premier est découvert, & embelli de colonnes de tous ses côtez. Le second est de mesme longueur, de mesme largeur, a des colonnes presque semblables, & n'a point d'autre difference, sinon qu'il est couvert. Au côté Septentrional de ce second bâtiment est le troisième exposé au Soleil levant soutenu de belles colonnes, & vouté en rond. Sous la mesme voute, est un étage élevé, d'où on peut faire ses prieres, & assister aux mysteres. Du côté de l'Orient est le tombeau de la Sainte, où son corps est dans une Chasse d'argent.

Les miracles, que Dieu fait quelquefois en ce lieu-là par les merites de la Sainte, sont connus de tous les Chrétiens. Car elle paroît souvent en songe, soit aux Evêques, soit à des personnes d'une singuliere pieté, & les avertit de venir recueillir la precieuse liqueur qu'elle veut répandre. Quand l'Empereur, le Patriarche, & tous les habitans en ont été avertis, ils se rendent en foule à cette Eglise, pour participer aux saints mysteres. Ensuite l'Evêque de Constantinople entre avec ses Prêtres, en presence de tout le peuple, dans le lieu où ce saint corps est déposé. Au côté gauche de la Chasse il y a une petite ouverture, par où on

D d d ij

---

 L'AN DE  
 N. S.  
 451.
 

---

 VALEN-  
 TINIEN,  
 ET MAR-  
 CIEN.

D'AN DE

N. S.

451.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

fourre une baguette de fer, au bout de laquelle est une éponge, & après l'avoir tournée plusieurs fois, on la retire pleine de sang, que le peuple ne voit point, qu'il n'en rende à Dieu de grandes loüanges. On tire quelquefois de ce sang en telle abondance, qu'il y en a pour les Empereurs, pour les Prêtres, & pour le peuple, & qu'on en envoie encore par tout le monde aux Fideles qui en demandent. Ce sang ne change jamais de couleur, & demeure toujours vif, sans se déteindre. Le miracle n'arrive pas à certains temps. Il n'arrive que lorsque l'Eglise est gouvernée par un Evêque qui l'obtient de Dieu par la pureté de ses mœurs. On dit qu'il devient ordinaire, quand l'Evêque est d'une vertu éminente, & qu'il est rare quand l'Evêque a d'autres qualitez. Je parlerai maintenant d'un autre miracle, qui n'est interrompu par aucun temps, qui ne discontinuë jamais, & qui est accordé indifféremment aux Fideles, & aux Infideles. Quand on approche de la Chasse où ces precieuses reliques sont enfermées, on sent une odeur qui surpasse tout ce que les autres odeurs ont de plus agreable & de plus charmant. La nature n'a jamais produit de fleurs, ni l'art composé de baume, dont l'odeur soit pareille. Elle est aussi particuliere que la puissance d'où elle procede.

## CHAPITRE IV.

*Deposition de Dioscore. Rétablissement de Theodoret, d'Ibas, & de quelques autres.*

L'AN DE

N. S.

451.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

**L**E Concile fut assemblé, comme je l'ai dit dans la ville de Calcedoine. Pascafin & Lucence Evêques, & Boniface Prêtre y assisterent en la place de Leon Evêque de l'ancienne Rome. Anatolius Evêque de Constantinople, Dioscore Evêque d'Alexandrie, Maxime Evêque d'Antioche, & Juvenal Evêque de Jerusalem y étoient aussi avec les autres Evêques qu'ils avoient sous eux, & les principaux du Serrat de Constantinople. Les Vicaires de Leon dirent aux Senateurs que Dioscore ne devoit point s'asseoir parmi eux, qu'ils avoient reçu un ordre exprés de ne le point permettre, & qu'autrement ils sortiroient de l'assemblée. Les Senateurs leur ayant demandé de quoi ils pretendoient que Dioscore étoit coupable, ils répondirent qu'il devoit rendre raison des sentences, qu'il avoit prononcées sans avoir droit de les prononcer. Dioscore s'étant avancé à l'heure mesme par l'ordre des Senateurs, au milieu de l'assemblée, & s'y étant tenu debout, Eusebe demanda que la Requête qu'il avoit présentée à l'Empereur, fût luë. Il usa pour cet effet de ces termes. Dioscore m'a fait injustice, & a fait injure à la foi. Il m'a déposé tres-injustement, a déposé aussi injustement Flavien, & l'a fait mourir. Je vous supplie d'ordonner que ma Requête soit luë. Les Juges l'ayant ordonné, on lût cette Requête qui étoit conçue en ces termes:

D d d iij

L'AN DE

N. 6.

451.

VALEN-  
TINIEN,  
ET MAR-  
CIEN.

Eusebe tres-indigne Evêque de Dorylée, parlant tant pour soi, que pour la foi orthodoxe, & pour Flavien autrefois Evêque de Constantinople de sainte memoire, à Flavius Valentinien, & à Flavius Marcien nos tres-pieux, & tres-Religieux Empereurs toujours Augustes. Votre intention est de veiller sur les besoins de vos sujets, de proteger ceux qui souffrent quelque injustice, & ceux principalement qui sont élez à l'honneur du sacerdoce.

» Cette vigilance, & cette protection font une partie

» du culte, que vous rendez à Dieu, qui vous a mis

» l'autorité souveraine entre les mains. C'est pour-

» quoi nous vous demandons justice des violences

» atroces, que Dioscore tres-reverendissime Evêque

» d'Alexandrie a exercées contre nous, & du preju-

» dice notable qu'il a fait à la Religion. Voici la verité

» du fait. Dioscore n'ayant aucun égard à la justice,

» n'étant nullement touché de la crainte de Dieu,

» & cachant au fond de son cœur, l'erreur d'Eutychez,

» prit occasion tant de l'accusation que j'avois inten-

» tée contre cet heretique, que de la condamnation

» que Flavien Evêque d'heureuse memoire, avoit

» prononcée contre luy, pour assembler une troupe

» de seditieux dans l'Eglise Metropolitaine d'Ephese,

» & plût à Dieu qu'il n'eût point fait cette assemblée,

» & que le monde n'eût point été rempli de tumulte

» & de malheurs, comme il l'a été. Ayant aquis par

» argent du credit, & une espee de domination, il

» fit tout ce qu'il put pour ruiner la veritable Reli-

» gion, & pour établir la mauvaise doctrine du Moi-

» ne Eutychez qu'il y a long-temps que les saints

Pères ont condamnée. Les entreprises qu'il a faites tant contre nous, que contre la foi, étant si étranges, nous nous prosternons à vos pieds, pour vous supplier tres-humblement d'ordonner qu'il réponde à nos plaintes; que le tres-saint Concile examine les actes de la procédure qu'il a tenuë contre nous, par lesquels il nous est aisé de justifier qu'il est ennemi de la Foi, qu'il autorise l'heresie d'Eutychez, qu'il nous a tres-injustement deposez, & exercé contre nous d'autres violences. Envoyez, s'il vous plaît, vos ordres divins & adorables au saint & universel Concile, afin qu'il examine le different que nous avons avec Dioscore, & qu'il vous en fasse ensuite le rapport. Que si vous nous accordez cette grace, nous ferons sans cesse des prieres à Dieu pour la prosperité de vôtre Empire.

Les Actes du second Concile d'Ephese furent lus selon que Dioscore, & Eusebe l'avoient demandé, comme il paroît par les actes du Concile de Calcedoine, que j'ai mis à la fin de ce second livre, afin que ceux qui desireront être particulièrement informez de tout ce qui se passa dans cette assemblée, le puissent lire, & que ceux qui voudront voir la suite de mon Histoire, la trouvent ici sans aucune interruption. Je me contenterai de remarquer en cet endroit ce qu'il y a de plus important dans ces actes. Dioscore fut convaincu de n'avoir pas voulu recevoir la lettre de Leon Evêque de l'ancienne Rome, d'avoir depose en un jour Flavien Evêque de la nouvelle Rome, d'avoir contraint les Evêques qui étoient assemblez à luy donner un blanc signé, pour

L'AN DE

N. S.

451.

VALEN-  
TINIEN,  
ET MAR-  
CIEN.

«  
«  
«  
«  
«  
«  
«  
«  
«  
«

L'AN DE y écrire la condamnation de Flavien. Ensuite de  
 N. S. quoi les Senateurs prononcèrent de cette sorte.  
 451. Nous estimons que le Concile doit s'assembler de-  
 VALEN- main en plus grand nombre, pour examiner ce qui  
 TINIEN, regarde la Foi Catholique. Et parcequ'il paroît  
 ET MAR- que par la lecture des actes du Concile d'Ephese,  
 CIEN. que par la confession de ceux qui y ont presidé, que  
 ,, Evêque, ont été injustement deposez, puisqu'ils ne  
 ,, tenoient aucune erreur contraire à la foi, nous esti-  
 ,, mons, sous le bon plaisir de nôtre tres-pieux, & tres-  
 ,, divin Maître, qu'il est juste d'ordonner la mesme  
 ,, peine contre Dioscore reverendissime Evêque d'A-  
 ,, lexandrie, contre Juvenal reverendissime Evêque de  
 ,, Jerusalem, contre Thalasse reverendissime Evêque  
 ,, de Cesarée en Cappadoce, contre Eusebe reveren-  
 ,, dissime Evêque d'Ancyre, contre Eustate reveren-  
 ,, dissime Evêque de Beryte, & contre Basile reveren-  
 ,, dissime Evêque de Seleucie en Maurie, qui ayant  
 ,, alors le pouvoir entre les mains, ont presidé au  
 ,, Concile d'Ephese, de les declarer conformement  
 ,, aux Canons depouillez de la Dignité Episcopale,  
 ,, & d'instruire la Religion de nôtre tres-saint Empe-  
 ,, reur de tout ce qui aura été fait. On presenta le jour  
 suivant contre Dioscore plusieurs requêtes, où on  
 l'accusoit de divers crimes, & entre autres d'avoir  
 pris de l'argent, & après qu'il eut été cité une se-  
 conde, & une troisième fois, & que sous de vains  
 pretextes, il eut refusé de comparoître, les Vicaires  
 de Leon Evêque de l'ancienne Rome, prononce-  
 ,, rent de cette sorte. Les entreprises que Dioscore ci-  
 devant

devant Evêque de la grande ville d'Alexandrie a faites contre la disposition des canons , & contre la discipline de l'Eglise , sont clairement justifiées tant par l'examen , qui en a été fait dans la premiere seance , que par ce qui en a été vu aujourd'hui. Car pour ne rien dire de tout le reste , il a de son autorité particuliere , & avant que de s'être assemblé à Ephese avec les autres Evêques , contre la disposition des Canons , admis à la Communion de l'Eglise , Eutychez dont il tenoit les sentimens , bien qu'il eût été canoniquement depôsé par Flavien nôtre tres-saint Pere & Evêque. Le saint Siege a pardonné à ces autres Evêques le mal qu'ils ont fait par foiblesse , & contre leur inclination , parcequ'ils sont toujours demeurez dans l'obeissance qu'ils doivent au tres-saint Evêque Leon , & au tres-saint Concile , & c'est pour cela qu'il les admet à la Communion , comme les défenseurs de la mesme foi. Mais Dioscore au contraire n'a cessé jusques à ce jour , de se glorifier & de s'élever pour des sujets , pour lesquels il devoit gemir , s'humilier & s'abaisser jusques à la terre. Il n'a jamais voulu permettre la lecture de la Lettre , que le bien-heureux Pape Leon avoit écrite à Flavien , de sainte memoire , quelque instance que ceux qui l'avoient apportée , ayent pû lui faire , & quelque promesse ou quelque serment qu'il eût fait de consentir qu'elle fût lue. Le refus , qu'il a fait de lire cette lettre , a rempli de troubles , & de scandales , toutes les Eglises de la terre. Quelques étranges cependant que soient ses entreprises , nous avons dessein d'user d'indulgence

L'AN DE  
N. S.  
451.

VALEN-  
TINIEN ,  
ET MAR-  
CIEN.

L'AN DE

N. S.

451.

VALEN-  
TINIEN,  
ET MAR-  
CIEN.

envers lui, comme envers les autres Evêques, bien qu'ils fussent moins coupables, parcequ'ils n'avoient pas eu comme lui la principale autorité de juger. Mais parcequ'encherissant toujours sur les premières injustices, il a eu la hardiesse de prononcer une sentence d'excommunication contre Leon tres-saint Evêque de la grande Rome, & que plusieurs Requetes ont été présentées contre lui, par lesquelles

„ il étoit chargé de crimes énormes, il a été cité trois  
 „ fois au saint Concile, & a refusé de s'y présenter  
 „ condamné qu'il étoit déjà par le jugement secret  
 „ de sa conscience. Enfin il a admis à sa communion  
 „ des personnes, qui avoient été légitimement de-  
 „ posées par divers Conciles, & s'est plusieurs fois  
 „ condamné lui-même, en foulant aux piez les Loix  
 „ de l'Eglise. C'est pourquoi Leon tres-saint & tres-  
 „ heureux Archevêque de la grande & de l'ancienne  
 „ Rome l'a dépouillé par nôtre ministère, & par le  
 „ saint Concile avec saint Pierre, qui est la pierre &  
 „ la base de l'Eglise, & le fondement de la Foi, de la  
 „ Dignité Episcopale, & lui a interdit toute sorte  
 „ de fonction. Que cette grande & sainte assemblée  
 „ ordonne donc touchant Dioscore selon les Ca-  
 „ nons. Le Concile ayant confirmé ce jugement, &  
 „ expédié quelques autres affaires, ceux qui avoient  
 „ été déposés avec Dioscore, furent rétablis à la pri-  
 „ ere du Concile, & du consentement de l'Empereur.  
 „ On y publia ensuite la profession de Foi conçue en  
 „ ces termes.

„ Lorsque Jesus-Christ nôtre Sauveur, & nôtre  
 „ Maître enseigna à ses Apôtres, ce qu'ils devoient

croire, il leur dit : Je vous donne ma paix, je vous  
laisse ma paix, afin qu'ils prêchassent tous la veri-  
té, & qu'il n'y eût parmi eux nulle diversité de sen-  
timens touchant la Foi. On lut ensuite le Symbole  
du Concile de Nicée, & le Symbole des cent cin-  
quante Evêques, puis on ajouta ce qui suit. Le sage  
& salutaire Symbole de la Grace suffisoit pour l'in-  
telligence, & pour la confirmation de la Foi. Il  
enseigne tout ce qu'il faut tenir touchant le Pere, le  
Fils, & le saint Esprit, & instruit de la verité de  
l'Incarnation ceux qui la reçoivent. Mais parceque  
les ennemis de la verité ont inventé des heresies,  
qui ruinent l'œconomie de ce mystere, & que les uns  
ont nié que Marie dût être appelée Mere de Dieu,  
& que les autres ont mêlé & confondu les deux Na-  
tures, & par ce mélange ont assujetti faussement la  
Divinité aux passions & aux souffrances, ce saint &  
œcumenique Concile desirant leur ôter tous les  
moyens de combattre la verité, & la maintenir  
dans la force, avec laquelle elle a été prêchée dès  
le commencement, declare que la foi des trois cens  
dix-huit Peres du Concile de Nicée, doit demeurer  
entiere & inébranlable; de plus il confirme la do-  
ctrine que les cent cinquante Peres assemblez dans  
la ville Imperiale ont publiée touchant la substance  
du saint Esprit, à dessein plutôt d'appuyer cette  
doctrine par l'autorité de l'Ecriture sainte, contre  
ceux qui entreprenoient de ruiner la puissance de  
ce saint Esprit, que par le desir d'introduire aucune  
nouveauté. Il reçoit & approuve les Lettres Syno-  
dales, que le bien-heureux Cyrille Evêque d'Ale-

L'AN. DE  
N. S.

451.

VALEN-  
TINIEN,  
ET MAR-  
CIEN.

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

L'AN DE  
N. S.  
.451.  
VALEN-  
TINIEN,  
ET MAR-  
CIEN.

xandrie écrivit à Nestorius, & aux Evéques d'Orient, parcequ'elles sont fort propres à confondre l'extravagance de Nestorius, & à expliquer le Symbole à ceux qui ont un saint zele d'en aquerir l'intelligence. Il a joint avec raison à ces lettres de Cyrille, celle que Leon tres-heureux & tres-saint Archevêque de la grande & de l'ancienne Rome a écrite au tres-saint Archevêque Flavien, contre la mauvaise doctrine de Nestorius. Cette lettre-là s'accorde parfaitement avec la confession de saint Pierre, & peut servir à tous les Fideles, comme d'une colonne inébranlable, pour les affermir dans la creance de la sainte doctrine. Car enfin elle est contraire à ceux qui partagent en quelque sorte l'Incarnation, en reconnoissant deux fils. Elle retranche de la communion Ecclesiastique ceux qui n'ont point de honte d'assujettir aux passions, & aux souffrances, la divinité du Fils unique de Dieu. Elle rejette aussi ceux qui mêlent, & qui confondent les deux Natures du Fils de Dieu. Elle condamne ceux qui s'imaginent vainement que la forme d'esclave qu'il a prise parmi nous, est une forme celeste, ou d'une autre nature que la nôtre. Enfin elle prononce anathème contre ceux qui disent qu'avant l'union hypostatique, il y avoit deux natures, mais qu'il n'y en a plus eu qu'une après l'union. Marchant sur les traces des Saints Peres, nous enseignons tous d'une voix, & d'un commun consentement, qu'il faut confesser que Jesus-Christ nôtre Seigneur est le Fils unique de Dieu, qu'il est vrai Dieu & vrai Homme, qu'il est parfait dans l'une & dans l'autre

nature, qu'en tant qu'homme il a un corps, & une  
 ame raisonnable, qu'il est de mesme substance que  
 son Pere, selon la divinité, & de mesme substance  
 que nous selon l'humanité, qu'il nous est sembla-  
 ble en toutes choses, excepté au peché, qu'il a été  
 engendré par son Pere avant tous les siècles selon la  
 Divinité, & que dans les derniers temps, il est né  
 pour nous, & pour nôtre salut de la Vierge Marie,  
 Mere de Dieu, que le mesme Jesus-Christ Fils uni-  
 que de Dieu est reconnu en deux Natures, sans  
 confusion, sans division, sans separation, sans  
 changement, que l'union des deux Natures, bien  
 loin de détruire leurs differences, les conserve plû-  
 tôt avec leurs propriétés, que ces deux Natures  
 subsistent par la mesme subsistance que Jesus-  
 Christ nôtre Seigneur Fils unique de Dieu, &  
 Verbe de Dieu, qui est un, & qui n'est point  
 divisé, ni partagé en deux personnes, comme les  
 Prophetes & Jesus-Christ mesme l'a enseigné, &  
 comme le Symbole le contient. Après que nous  
 avons établi ces veritez avec tout le soin, & toute  
 l'exactitude qui nous ont été possibles, le saint  
 & œcumenique Concile a défendu à qui que ce  
 soit de composer, d'écrire, de tenir, de propo-  
 ser, ou d'enseigner une Foi contraire. Que si quel-  
 qu'un est si hardi que de composer, de propo-  
 ser, ou d'enseigner un autre Symbole à ceux qui se  
 veulent convertir à la verité, soit qu'ils se conver-  
 tissent de la superstition payenne, du Judaïsme, ou  
 d'une autre heresie: Si c'est un Evêque, qu'il soit  
 privé de la Dignité Episcopale; Si c'est un Clerc,

L'AN DE  
 N. S.  
 451.  
 VALEN-  
 TINIEN,  
 ET MAR-  
 CIEN.

L'AN DE  
N. S.  
451.  
VALEN-  
TINIEN ,  
ET MAR-  
CIEN.

406 HISTOIRE DE L'EGLISE,  
qu'il soit chassé du Clergé : Si c'est un Moine, ou  
un Laique ; qu'il soit frappé d'anathème. Après que  
cette définition eut été lue , l'Empereur Marcien  
arriva à Calcedoine , entra dans le lieu de l'assem-  
blée , fit un discours aux Evêques , & se retira. Juve-  
nal , & Maxime terminerent à certaines conditions  
le different qu'ils avoient touchant des Provinces.  
Theodoret , & Ibas furent rétablis. On regla quel-  
ques affaires que le Lecteur trouvera à la fin de ce  
livre , & enfin on ordonna que le Siege Archiepis-  
copal de la nouvelle Rome auroit la prerogative sur  
les autres Sieges , par la raison que la nouvelle Rome  
tient le second rang après l'ancienne.

---

## CHAPITRE V.

### *Sedition à Alexandrie. Autre sedition à Jerusalem.*

**D**ioscote fut relegué à Gangre ville de Paphla-  
gonie , & Protère fut élu du consentement  
general de tout le Concile , pour remplir le Siege  
de l'Eglise d'Alexandrie. Quand il en prit possession  
le peuple s'émut , & la ville se divisa en deux partis ,  
dont l'un redemandoit Dioscote , & l'autre recevoit  
Protère. La contestation alla si avant , quelle pro-  
duisit des maux , qui furent presque sans remede.  
Puisque le Rheteur dit dans son Histoire , qu'il arriva  
en ce temps-là de Thebaïde à Alexandrie , & qu'il  
vit le peuple en armes contre les Magistrats , que les  
Soldats ayant voulu reprimer les seditieux , ceux-ci  
les poursuivirent à coups de pierres , & les oblige-

rent à se retirer dans un temple, qui avoit été autrefois bâti en l'honneur de Serapis. Il ajoûte qu'ils les investirent dans ce temple, & qu'ils les brûlerent vifs, que l'Empereur ayant eu avis de cet horrible attentat, envoya deux mille hommes nouvelement enrôlez, qui ayant eu le vent assez favorable pour arriver en six jours à Alexandrie, se porterent avec tant d'insolence envers les femmes, & envers les filles, que les habitans s'étant soulevez avec plus d'emportement que jamais, ils exercerent des cruautez plus atroces que les premieres. Ils s'assemblerent après cela dans l'Hippodrome, & prierent Flore General des troupes d'Egypte, & Gouverneur d'Alexandrie, de leur faire rendre le blé, les bains, & les spectacles qui leur avoient été ôtez. Pris que conseil à Flore de promettre aux seditieux qu'il obtiendrait de l'Empereur ce qu'ils demandoient, & que par ce moyen, il les appaisa. Il ne faut pas s'étonner qu'il y ait eu des seditions dans les villes, puisque la solitude n'a pas été exempte de troubles. Quelques Moines qui avoient assisté au Concile, & qui n'en suivoient pas les sentimens étant allez en Palestine, y troublèrent les autres Moines, en leur disant que la foi avoit été trahie. Juvenal avoit repris possession du Siege de son Eglise. Mais il s'étoit depuis retiré à Constantinople, pour éviter les violences des seditieux, qui avoient voulu l'obliger à retracter & à condamner ses sentimens. Ces seditieux qui combattoient les definitions du Concile de Calcedoine, s'assemblerent dans l'Eglise de la Resurrection, & ordonnerent Theodose, qui

L'AN DE

N. S.

452.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

L'AN DE

N. S.

452.

VALEN-

TINIEN,

ET MAR-

CIEN.

avoit excité plus de bruit que nul autre dans le Concile, & qui avoit apporté le premier à Jerufalem la nouvele de ce qui y avoit été refolu. Les Moines de Palestine parlant depuis de ce Theodofe dans une lettre à Alcifon, difent qu'ayant été autrefois surpris par fon Evêque dans une mauvaife action, il fut chaffé du Monaftere, qu'il fe retira à Alexandrie; offensa Dioscore, fut arrêté comme un feditieux, chargé de coups, & promené fur un charmeau par la ville. Plusieurs perfonnes étant allé trouver ce Theodofe des villes des trois Palestines le fupplierent de leur ordonner des Evêques. Il ordonna entr'autres, Pierre natif d'Iberie Evêque de Majume, qui eft une ville proche de Gaza. L'Empereur Marcien ayant eu avis des entreprifes de Theodofe, ordonna qu'on l'amenât à la Cour, renvoya Juvenal à Jerufalem, pour reformer les abus qui avoient été commis, & pour chaffer ceux qui avoient été ordonnez par Theodofe. Le retour de Juvenal fut fuivi de fâcheux, & de triftes accidens; parceque les deux partis fe porterent à tous les excez que la colere leur put confeiller. L'envie du demon inventa fi malicieufement le changement d'une lettre, qu'encore que la lettre qui a été mife, ait la mefme force que celle qui a été ôtée, quelques-uns croient néanmoins qu'elle la détruit, & qu'elle fait un fens different. Car quiconque confesse Jesus-Christ en deux natures, confesse auffi qu'il eft de deux natures. Quiconque confesse Jesus-Christ dans la nature divine; & dans la nature humaine; confesse qu'il eft comme un composé de la nature divine, & de la nature

nature humaine: De mesme, quiconque dit, qu'il est de deux natures, dit aussi qu'il est en deux natures. Quand il dit qu'il est de la nature divine, & de la nature humaine, il avouë qu'il est en la nature humaine, & en la nature divine, sans que la Divinité soit changée en Humanité, ni l'Humanité en Divinité. Ainsi en deux, & de deux sont des façons de parler semblables, & qui ont aucune différence pour le sens. On dit de la mesme sorte qu'on connoît le Tout par ses parties, & qu'on le connoît dans ses parties. Cependant les esprits sont si fort prevenus de l'opinion que ce sont des choses différentes, que plusieurs aimeroient mieux souffrir le plus cruel genre de mort, que de se rendre à la vérité. Et c'est de cette obstination indomtable que sont nez les maux, dont j'ai parlé.

L'AN DE

N. S.

452.

VALEN-  
TINIEN,  
ET MAR-  
CIEN.

## CHAPITRE VI.

*Sterilité, famine, maladie contagieuse.*

**I**L y eût en ce temps-là une grande secheresse dans les deux Phrygies, dans les deux Galaties, dans la Cappadoce, & dans la Cilicie; de sorte que les terres n'ayant presque rien produit, les hommes furent contraincts d'user d'alimens fort contraires à la santé. Ce changement de nourriture produisit diverses maladies, des inflammations, & des enflures, dont quelques-uns perdirent la vue, des fluxions, & des rhumatismes, dont plusieurs moururent le troisième jour. On ne trouva point de remede contre la maladie contagieuse. Mais la Pro-

L'AN DE

N. S.

452.

VALEN-  
TINIEN,  
ET MAR-  
CIEN.

vidence divine en trouva contre la famine, en faveur de ceux que la maladie avoit épargnez. En cette année que la terre n'avoit rien produit, le Ciel répandit une manne pour nourrir les hommes. L'année suivante, la terre porta des fruits d'elle-mesme, & sans avoir été cultivée. Ces deux fleaux de Dieu, la famine, & la peste desolèrent la Palestine, & plusieurs autres provinces.

## CHAPITRE VII.

*Mort de l'Empereur Valentinien. Prise de Rome. Successeurs de Valentinien.*

455.

**P**endant que ce que je viens de raconter, se passoit en Orient, Acec fut tué à Rome avec la dernière cruauté. Valentinien Empereur d'Occident, & Heraclius furent aussi tuez par les gardes, d'Accc, & par la conjuration de Maxime, en haine de ce que Valentinien avoit violé sa femme. Ce Maxime, s'empara depuis de l'autorité souveraine. Il contraignit Eudoxie veuve de l'Empereur Valentinien, de souffrir qu'elle l'épousât, ce qui lui paroissant tout-à-fait insupportable, la porta à s'exposer aux plus extrêmes dangers, pour venger & la mort de son mari, & la violence exercée sur sa propre liberté. En effet la colere des femmes est implacable, lorsqu'quelqu'un attente malgré elles, à leur pudicité, & qu'il celui qui commet cet attentat, a répandu le sang de leur époux. Elle envoya secrettement en Afrique des présens à Gizeric, l'invita à se rendre maître de l'Empire romain, & lui promit de le lui livrer

Cette promesse fut suivie de la prise de Rome. Mais comme Gizeric étoit d'un naturel fort léger, & fort inconstant, ainsi que le sont d'ordinaire les barbares, au lieu de lui garder la foi, qu'il lui avoit donnée, il l'emmena en Afrique avec ses deux filles, après avoir brûlé Rome, & en avoir enlevé toutes les richesses. Il maria depuis l'aînée nommée Eudocie, à Hunneric son fils, & envoya Eudocie à Constantinople avec Placidie son autre fille, afin qu'elle appaisât la colere que l'Empereur Marcien avoit conçue, & du mauvais traitement qu'elle avoit souffert, & de la prise, & de l'embrasement de Rome. Placidie fut mariée par le commandement de Marcien, à Olybrius un des plus considerables du Senat, qui depuis la prise de Rome, s'étoit retiré à Constantinople. Avit commanda dans Rome, huit mois après Maxime. Celui-ci étant mort de maladie contagieuse, Majorien regna durant deux ans, & fut tué par la trahison de Ricimer Maître de la milice; après quoi, Severe parvint à l'Empire, dont il jouït l'espace de deux années,

L'AN. DE

N. S.

455.

M A R -  
CIEN, ET  
M A X I -  
ME.

M A R -  
CIEN.

CHAPITRE VIII.

*Mort de l'Empereur Marcien. Meurtre de Pro-  
tere Evêque d'Alexandrie. Election  
de Timothée,*

**P**endant que Severe jouïssoit à Rome de l'au-  
torité souveraine, Marcien fut transféré du  
royaume de la terre, à celui du Ciel. Son regne n'a  
duré que sept ans; mais sa reputation sera immor-

457.

L E O N.

L'AN DE

N. S.

457.

L. E. O. N.

telle. La nouvelle de sa mort ne fut pas si-tôt portée à Alexandrie, que les habitans firent éclater la haine qu'ils avoient conçue contre Protère. Il n'y a point de peuple qui ne soit fort sujet à la colère, & qui ne se soulève fort aisément. Mais il n'y en a point qui y soit si sujet, ni qui se soulève si aisément que celui d'Alexandrie, parcequ'il n'y en a point qui soit si grossier, ni composé du mélange de tant de nations différentes. C'est pourquoy on dit qu'il n'y a personne qui ne le mène, & qui ne le tourne comme il lui plaît. Il aime les jeux & les spectacles avec une grande passion, comme celui d'Amatic les aimoit, selon le témoignage d'Herodote. Il a d'ailleurs des qualitez qui ne sont pas méprisables. Les Principaux de ce peuple ayant donc pris le temps, auquel Denys General des troupes étoit dans la haute Egypte, choisirent Timothée surnommé Elure, pour le faire leur Evêque. Il avoit fait long-temps profession de la vie monastique, & depuis avoir été promu à l'Ordre de Prêtrise, & reçu parmi les Prêtres de la grande Eglise. Ces habitans l'ayant donc mené à la grande Eglise, qu'on appelle l'Eglise de Cesar, l'établirent Evêque, bien que Protère fût non seulement vivant, mais dans l'exercice de ses fonctions. Eusebe Evêque de Pelule, & Pierre natif d'Iberie Evêque de Majume assisterent à cette ordination, comme l'Auteur de la vie de ce dernier le témoigne. Et cet auteur assure que ce fut un soldat, & non un homme du peuple, qui tua Protère. Denys s'étant rendu en diligence dans Alexandrie, pour en appaiser la rédition;

quelques habitans tuèrent Protere, à la suscitation de Timothée, comme la lettre écrite à Leon, le porte. Ils le percerent d'un coup d'épée dans le baptistère, où il s'étoit réfugié. Ils le pendirent ensuite dans le tetrapyle, & le montrèrent à tout le monde, en se riant, & en criant que c'étoit Protere, qui avoit été tué. Enfin ils le traînerent par la ville, & le brûlerent, & quelques-uns se portèrent à cet excez horrible d'inhumanité, de manger ses entrailles, comme la Requête que les Evêques d'Egypte, & le Clergé d'Alexandrie envoyèrent à Leon, qui succéda à Marcien, le contient expressément. Elle étoit conçue en ces termes. Requête présentée par tous les Evêques de votre Diocèse d'Egypte, & par le Clergé de la très-grande & très-sainte Eglise de vos habitans d'Alexandrie, à l'Empereur Leon très-pieux, très-aimé du Sauveur, choisi de Dieu, Vainqueur, Triomphant, & Auguste. Le Ciel vous ayant donné à la terre, comme le plus riche présent qu'il lui pût faire, c'est avec raison que vous veillez continuellement après Dieu, comme le plus religieux de tous les Princes à l'administration de l'Empire. Et un peu plus bas. Le peuple qui est soumis à notre conduite, & celui d'Alexandrie jouissoient de la paix, lorsque Timothée a excité des troubles, & que n'étant encore que dans le rang des Prêtres, ils est, incontinément après la célébration du Concile de Calcedoine, séparé de la Communion de l'Eglise avec quatre ou cinq autres, qui ont été autrefois Evêques, & quelques Moines, qui suivoient comme

L'AN DE  
N. S.  
457.  
L E O N.

L'AN DE N. S. 457.  
L E O N.

lui les pernicieuses erreurs d'Apollinaire, & d'Eutyches. Ayant tous été alors canoniquement deposez par Protere, d'heureuse memoire, & par le saint Concile des Evêques d'Egypte, ils furent ensuite exilez par l'autorité de l'Empereur. Et encore un peu plus bas, la lettre porte ce qui suit. Ayant pris le temps de la mort de l'Empereur Marcien de divine memoire, il eut l'insolence, comme s'il eût été au dessus des loix, de tenir des discours fort desavantageux à la reputation de ce Prince, & prononça anathème contre le saint & universel Concile de Calcedoine avec une impudence, dont l'excez a peine à trouver quelque créance dans l'esprit. Il mit les armes entre les mains d'une foule de sedicieux, amassez à prix d'argent, pour faire la guerre aux loix de Dieu, à la discipline de l'Eglise, à la surêté de l'Empire, & il entra à leur tête dans l'Eglise, qui avoit alors un savyant Docteur, & un sage Evêque en la personne de Protere. Le tres-saint pere tenoit à cette heure-là l'assemblée des Fideles, & faisoit des prieres à Jesus-Christ nôtre commun Sauveur pour la prosperité de vôtre Empire. Et un peu après. Un jour après comme Protere tres-cher de Dieu, étoit dans la maison Episcopale, selon sa coutume, Timothée prit avec lui deux Evêques, qui avoient été deposez tres canoniquement, & des Clercs, qui, comme il a été dit, avoient été condannez au bannissement, & comme si deux Evêques avoient pu lui imposer les mains, il se plaça sur le Siege Archiepiscopal de l'Eglise d'Alexandrie, sans qu'aucun Evêque Orthodoxe du Diocèse,

d'Egypte fût present, comme ils ont toujours ac-  
 coutumé d'être presens à l'ordination de l'Evêque  
 de cette grande ville. Ainsi il a entrepris de com-  
 mettre un aduftere spirituel, en ravissant une Eglise  
 qui avoit son Epoux, & un Epoux, qui la gouver-  
 noit selon les Canons, & qui celebroit les saints  
 mysteres. Le bien-heureux Protère ne put rien faire  
 que de donner lieu à la colere, comme il est écrit,  
 en se retirant pour éviter la fureur de ceux qui cou-  
 roient sur lui à main armée, & en se refugiant dans  
 le baptistere, dont la sainteté donne une religieuse  
 frayeur à ceux-là-mêmes, qui n'étant point éclai-  
 rez des lumieres de la foi, ne le peuvent regarder  
 comme une source de grace. Cependant ces person-  
 nes se hâtant d'exécuter la cruelle resolution, que  
 Timothée avoit prise, tuent Protère avec six autres,  
 sans respecter, ni la sainteté du lieu, ni la solenni-  
 té de la fête de Pâque, ny la Dignité du Sacer-  
 doce, qui rent les Prêtres Mediateurs entre Dieu &  
 les hommes. Ils traînerent le corps par tous les coins  
 de la ville, en le frappant, & le taillant en pieces,  
 bien qu'il n'eût plus de sentiment; & ils n'eurent  
 point de honte de manger des entrailles de ce saint  
 Evêque qui tâchoit peu auparavant d'attirer sur eux  
 les grâces du Ciel par ses prieres. Ils brûlerent ce  
 qui restoit de son corps, & jetterent les cendres au  
 vent, en quoy il est clair qu'ils surpasserent la  
 cruauté des bêtes les plus farouches. Timothée fut  
 le principal auteur de ces violences. Zacharie rap-  
 porte tous ces faits dans son Histoire, mais il en  
 rejette la faute sur Protère, qu'il accuse d'avoir ex-

L'AN DE  
 N. S.  
 457.  
 L E O N.

L'AN DE N. S. 457.  
L. E. O. N.

cité les troubles. Il pretent aussi que ce meurtre ne fut point commis par le peuple, mais par les soldats, & le justifie par une lettre de Timothée à l'Empereur Leon.

## C H A P I T R E I X.

*Lettre de l'Empereur Leon.*

C E Prince commit Stila, pour faire le procez à ceux qui avoient massacré Protère, & écrivit à tous les Evêques de l'Empire, & à tout ce qu'il y avoit de plus considerable parmi les Moines, pour les consulter touchant la doctrine du Concile de Calcedoine, & la validité de l'ordination de Timothée surnommé Elure. Il leur envoya aussi copie des Requêtes, qui lui avoient été présentées tant par Protère, que par Timothée. Voici comment la lettre de l'Empereur Leon étoit conçue:

Copie de la sacrée Lettre écrite par le tres-pieux Empereur Leon, à Anatholius Evêque de Constantinople, aux Metropolitains, & aux autres Evêques de tout le monde.

*L'Empereur Cesar Leon Pieux, Vainqueur, Triomphant, tres-Grand, toujours Auguste:  
A Anatholius Evêque.*

» M A pieté ne souhaitoit rien tant que de voir  
» la paix bien établie dans les Eglises, &  
» dans les villes de l'Empire, sans qu'elle fût inter-  
» rompue par aucun trouble. Cependant je ne doute  
» point que ce qui s'est passé depuis peu dans Ale-  
xandrie

Alexandrie ne soit déjà arrivé à la connoissance de  
 votre sainteté. Afin néanmoins qu'elle en soit plus  
 exactement informée, je lui envoie copie des Re-  
 quêtes, que les tres-Religieux Evêques d'Egypte,  
 & les Ecclesiastiques de la ville d'Alexandrie, sont  
 venus presenter à ma pieté dans Constantinople; “  
 contre Timothée, & de celles que les deputez de “  
 Timothée ont aussi presentées, afin qu'elle puisse “  
 reconnoître plus clairement la véritable cause de “  
 tant de seditions & de tant de desordres. Elle verra “  
 par ces pieces, quelle a été la conduite de Timo- “  
 thée, que les Grans & le Peuple d'Alexandrie, les “  
 Officiers & les Matelots demandent pour Evêque. “  
 Elle apprendra beaucoup d'autres choses, qui sont “  
 contenuës dans ces Requêtes, & ce que ceux qui ne “  
 reçoivent point le Concile de Calcedoine, y trou- “  
 vent à redire. Que votre Reverence assemble le plû- “  
 tôt que faire se pourra, tous les Evêques saints & “  
 Orthodoxes, qui sont maintenant dans Constanti- “  
 nople, & les tres-venerables Ecclesiastiques, & “  
 apres avoir examiné l'affaire avec soin; faites-nous “  
 savoir le sentiment que vous avez touchant Timo- “  
 thée, & touchant le Concile de Calcedoine, afin “  
 de me delivrer de l'inquietude que me donnent les “  
 troubles dont l'Eglise d'Alexandrie, est agitée. Re- “  
 noncez à tout respect humain, n'agissez ni par “  
 faveur, ni par haine, n'ayez que la crainte de “  
 Dieu devant les yeux, & songez sericusement au “  
 comte que vous ferez un jour obligé de luy rendre “  
 de cette affaire. Quand vous m'aurez bien informé “  
 de tout, comme je le desire, j'ordonnerai ce qui sera “

L'AN DE  
 N. S.  
 457.  
 L E O N.

L'AN DE  
N. S.  
457.  
L E O N.

à propos. Voilà ce que contenoit la Lettre à Anatolius. Les Lettres aux autres Evêques, & aux plus celebres des Solitaires étoient semblables. Simeon qui, comme nous l'avons dit, inventa le premier la maniere de vivre sur une colonne, Varadate, & Jaques étoient du nombre de ces Solitaires, auxquels furent adressées les lettres de l'Empereur.

---

## C H A P I T R E X.

### *Réponses des Evêques, & de Simeon Stylite.*

**L**eon Evêque de Rome écrivit pour la défense du Concile de Calcedoine, & improuva l'ordination de Timothée, comme faite, contre la disposition des saints Canons. L'Empereur Leon ayant envoyé la lettre de Leon Evêque de Rome, à Timothée Evêque d'Alexandrie par Diomedes Silenciaire, & Porteur des ordres de l'Empereur, Timothée y fit une réponse, où il blâma le Concile de Calcedoine, & la Lettre de Leon. Je n'ai point voulu charger mon ouvrage de toutes ces lettres, qui se trouvent dans le recueil de celles qu'on appelle circulaires. Les Evêques des autres villes demeurèrent tres-attachez aux décisions du Concile de Calcedoine, & condamnerent tout d'une voix l'ordination de Timothée. Il n'y eut qu'Amphiloque Evêque de Side, qui dans sa lettre à l'Empereur, témoigna ne pouvoir se soumettre aux décisions du Concile de Calcedoine, bien qu'il reprît avec beaucoup de vehemence l'ordination de Timothée. Zacarie Rheteur a écrit de toutes ces

choses, & a inseré dans son ouvrage, la lettre d'Amphiloque. Simeon de sainte memoire, écrivit aussi deux lettres sur ce sujet, l'une à l'Empereur Leon, & l'autre à Basile Evêque d'Antioche. J'insererai ici la dernière, parcequ'elle n'est pas longue. La voici.

L'AN DE  
N. S.  
457.  
L E O N.

*A Monseigneur Basile très-religieux, très-saint & très-charitable Archevêque d'Antioche & Simeon pauvre pecheur : Salut en nôtre Seigneur.*

**M**onseigneur, nous pouvons dire maintenant avec raison, que Dieu soit beni, de n'avoir point rejeté nôtre priere, & de n'avoir point détourné sa misericorde de dessus les pecheurs. Vôtre lettre m'a donné lieu d'admirer la pieté & le zele que l'Empereur a fait paroître, à l'égard des personnes sacrées des Evêques, & de la foi qu'ils enseignent. C'est un don, qui ne vient pas de nous, comme dit le saint Apôtre, mais qui vient de Dieu, qui l'a accordé à nôtre Prince par le mérites de vos prieres; & un peu plus bas. C'est pourquoy bien que je sois le dernier, le plus imparfait, & le plus méprisable des Moines, je n'ai pas laissé de déclarer mes sentimens à l'Empereur touchant la doctrine des six cent trente Evêques, qui ont tenu le Concile de Calcedoine, & de l'assister que je suis très-fortement attaché à la foi, que l'Esprit saint leur a revelée. En effet puisque le Sauveur a promis que dès que deux ou trois seroient assemblez en son nom, il seroit au milieu d'eux, comment se pour-

G g g ij

L'AN DE  
N. S.  
457.  
L. E. O. N.

roit-il faire que l'Esprit saint n'eût pas été au milieu d'une si grande assemblée d'Evêques ? Et un peu après. Travaillez aussi généreusement pour la défense de la piété, que Jesus fils de Navé travailla autrefois, comme un véritable serviteur de Dieu pour le peuple d'Israël. Je supplie tres-humblement votre Sainteté d'avoir la bonté de saluer de ma part, le tres-religieux Clergé, & le tres-devot peuple, qui sont sous sa conduite.

## CHAPITRE XI.

### *Bannissement de Timothée.*

**T**imothée fut banni à Gangre, comme Dioscore y avoit été ; après quoi, les habitans d'Alexandrie élurent pour Evêque un autre Timothée, que les uns appelloient Basilique, & les autres Salofaciol. Anatolius étant mort dans le mesme temps, Gennade fut élevé sur le Siege Episcopal de la ville imperiale, & après que ce Gennade fut mort, Acace Administrateur de l'Hôpital des Orphelins, succeda à sa Dignité.

## CHAPITRE XII.

### *Tremblement de terre arrivé à Antioche.*

**I**L arriva dans la seconde année du regne de l'Empereur Leon, un grand tremblement de terre à Antioche, dont l'emportement que les habitans avoient eu un peu auparavant, avoit été comme le presage, ou le prelude. Il arriva cinq cens six ans de-

puis la fondation de cette ville, le quatorzième jour du mois Gorpie que les Romains appellent Septembre, un peu avant le Dimanche, à quatre heures, en l'onzième indiction. On dit que ce fut le sixième, dont la ville d'Antioche fut ébranlée, & qu'il arriva trois cent quarante-sept ans depuis celui du règne de Trajan, que l'on met en la cent cinquante & neuvième année depuis que cette ville-là eut commencé à jouir d'une entière liberté, & ce dernier arriva, comme je viens de dire, cinq cens six ans, depuis ce même temps, selon le calcul des Auteurs les plus exacts. Il renversa presque toutes les maisons de la Ville-neuve, qui étoit fort peuplée, & qui avoit été embellie de quantité d'ornemens par la magnificence des Empereurs. Le premier & le second appartement du Palais en furent conservez avec le bain qui est proche, & qui commença alors à servir, parcequ'il étoit resté seul. Ce tremblement de terre abbatit encore les galeries qui étoient vis-à-vis du Palais, & le tetrapyle qui étoit derrière ces galeries, les tours qui étoient à côté des portes de l'hippodrome, & les galeries par où l'on alloit à ces tours. Les maisons & les galeries de l'ancienne ville n'eurent aucun dommage. Une partie des bains de Severe, de Trajan, & d'Adrien fut renversée, avec les environs du quartier de l'ostracine, le nymphée, & les galeries, Jean Rheteur qui a rapporté tres-exactement les circonstances de ce fâcheux accident, témoigne que l'Empereur remit mille talens d'or aux habitans d'Antioche, sur les impositions qu'ils devoient, les loyers

L'AN DE

N. S.

458.

L E O N.

des maisons qui avoient été ruinées , & se chargea de relever à ses dépens les edifices publics.

### CHAPITRE XIII.

#### *Incendie arrivée à Constantinople.*

**I**L arriva dans Constantinople un accident pareil , mais plus fâcheux , & qui commença dans la partie maritime, qu'on appelle le Bospore. On dit qu'un demon ayant pris la figure d'une pauvre femme , ou plutôt qu'une pauvre femme poussée par le demon , alla sur le soir au marché avec une lanterne pour acheter du salé , qu'elle laissa sa lanterne dans la maison , & que le feu ayant pris à des étoupes , qui étoient proche , il la réduisit en cendres en un instant , qu'il s'étendit aux bâtimens les plus proches , & qu'il dura quatre jours , sans qu'on le pût éteindre. Le milieu de la ville fut consumé depuis le Septentrion jusques au midi. C'étoit un espace long de cinq stades , & large de quatorze , où il ne resta aucune maison de particulier , ni aucun ouvrage public , ni voûte , ni colonne , & le feu devora les matieres les plus solides , comme il auroit dévoré la paille ; l'embrasement s'étendit du côté de Septentrion , où sont les vaisseaux depuis le Bospore jusques à l'ancien temple d'Apollon , & du côté de Midi , depuis le port de Julien , jusques aux maisons , qui sont proches de l'Eglise de l'Homonée. Le milieu de la ville depuis le marché de Constantin , jusques à celui du taureau , étoit un spectacle tout à-fait déplorable , où il ne paroissoit

qu'un amas confus des ruines de tout ce qu'il y avoit eu de plus beau & de plus magnifique, soit dans les Palais, dans les Eglises, & dans les autres ouvrages publics, ou dans les maisons des particuliers.

L'AN D'E

N. S.

458.

LEON.

## CHAPITRE XIV.

*Autres calamitez publiques.*

**L**A Thrace & l'Hellepont furent ébranlez en ce temps-là par un tremblement de terre, au commencement de la guerre de Scythie. L'Ionie & les Iles de l'Archipel, furent exposées au mesme malheur; de sorte que plusieurs bâtimens des Iles de Crude, & de Cò furent renversez. Prisque rapporte qu'il y eut des pluyes si violentes durant trois ou quatre jours, que les montagnes en furent couvertes, & quelques Bourgs abîmez. Et enfin que l'amas des terres forma une Ile dans le lac de Boane, proche de Nicomedie. Mais tout cela n'arriva pas si-tôt.

## CHAPITRE XV.

*Mariage de Zenon, & d'Ariane.*

**L'**Empereur Leon donna Ariane sa fille en mariage à Zenon, qui prit ce nom-là, qui étoit celui d'un homme celebre d'Isaurie, au lieu qu'il s'appelloit auparavant Aricmese. Eustate Syrien a rapporté les raisons que Leon eut d'élever Zenon à un si haut comble de grandeur.

463.

L'AN DE

N. S.

463.

LEON.

## CHAPITRE XVI.

*Regne d'Antheme, d'Olibrius, & de quelques autres Princes d'Occident.*

**L**Es Romains d'Occident ayant envoyé en ce temps-là une ambassade à l'Empereur Leon, il leur donna pour Empereur Antheme gendre de l'Empereur Marcien. Basilisque frere de Verine & beau-frere de l'Empereur Leon fut envoyé bien-tôt après en qualité de Maître de la milice avec de fort bonnes troupes contre Gizeric. Prisque Rheteur a écrit tres-exactement cette Histoire, & a rapporté de quelle maniere l'Empereur Leon reconnut l'obligation qu'il avoit à Aspar de l'avoir élevé sur le trône, en le faisant mourir avec Ardabure, & Patrice ses fils, bien qu'il eut accordé un peu auparavant à ce dernier la dignité de Cesar. Antheme ayant été tué, apres n'avoir jouï que cinq ans de l'Empire d'Occident, Ricimer declara Olibrius Empereur. Glycere lui succeda. Mais ayant été chassé & ordonné Evêque de Salone, ville de Dalmatie, Nepqs posseda cinq ans la souveraine puissance, jusques à ce qu'il en fût depossédé par Oreste, dont le fils nommé Romule, & surnommé Augustule, fut le dernier des Empereurs de Rome, mille trois cent trois ans depuis Romule. Odoacre jouït après lui de l'autorité absoluë, non sous le nom d'Empereur qu'il ne voulut point prendre, mais sous celui de Roi.

CHAP.

## CHAPITRE XVII.

*Mort de l'Empereur Leon.*

L E O N.

**L'**Empereur Leon mourut en ce temps-là dans Constantinople, après avoir regné dix-sept ans, & avoir déclaré Empereur Leon fils de Zenon & d'Ariane. Après la mort de Leon, Zenon se revêtit de la pourpre par le credit de Verine qui le soutenoit comme son gendre. Leon son fils étant mort incontinent après, il gouverna l'Empire. Nous dirons dans le livre suivant, ce qui arriva sous son regne.

## CHAPITRE XVIII.

*Abregé des Actes du Concile de Calcedoine.*

**P**Aschasin & Lucence Evêques, & Boniface Ptêtre tenoient la place de Leon Evêque de Rome. Anatolius Evêque de Constantinople, Dioscore Evêque d'Alexandrie, Maxime Evêque d'Antioche, & Juvénal Evêque de Jerusalem étoient assis avec les Evêques qu'ils avoient amenez. Les principaux Senateurs étoient aussi presens, auxquels les Vicaires de Leon dirent, que Dioscore ne devoit point être assis avec eux dans le Concile, & qu'ils avoient reçu ordre de Leon, de ne le point permettre, & que s'il y prenoit place, ils se retireroient à l'heure-même. Les Senateurs leur ayant demandé de quoi ils accusoient Dioscore, ils répondirent qu'il devoit rendre raison de ce qu'il s'étoit établi juge sans le consentement de l'Evêque de

L'AN DE  
N. S.

Rome. Dioscore s'étant avancé après cela au milieu de l'assemblée, par l'ordre des Senateurs, Eusebe Evêque de Dorylée parla en ces termes, pour demander que la Requête qu'il avoit présentée à l'Empereur fût lue. Dioscore m'a fait injustice, & a fait préjudice à la Foi. Il m'a déposé avec Flavien, & l'a fait mourir, ayez donc agréable d'ordonner que ma Requête soit lue. Les Juges l'ayant ordonné, on la lut, & elle étoit conçue en ces termes.

Requête présentée par Eusebe indigne Evêque de Dorylée, parlant tant pour soi, que pour la Foi Orthodoxe, & pour Flavien autrefois Evêque de Constantinople. Vôte Majesté veille sur les besoins de ses sujets, & prete le secours de sa main favorable à tous ceux qui sont dans l'oppression, & principalement à ceux qui sont élevez à l'honneur du Sacerdoce. En quoi vous témoignez vôte piété envers Dieu, de qui vous tenez l'Autorité souveraine. C'est pourquoi nous vous demandons justice, du préjudice que Dioscore reverendissime Evêque de la grande ville d'Alexandrie, a fait à la foi, & des violences qu'il a exercées contre nous. Voici la vérité du fait. Dioscore, cet homme de bien n'ayant aucun égard à la Justice, n'étant nullement touché de la crainte de Dieu, & cachant dans son cœur l'erreur d'Eutychez, prit occasion tant de l'accusation que j'avois intentée contre cet heretique, que de la condamnation que Flavien, d'heureuse mémoire, avoit prononcée contre lui, pour assembler une troupe de seditieux dans le Concile, qui a été tenu depuis peu dans l'Eglise Metropolitaine d'Ephese,

& plût à Dieu qu'il n'y eût point été tenu , & que le monde n'eût point été rempli des desordres & des troubles qui en sont provenus. Ayant acquis par argent du credit , & une espece de domination , il fit tout ce qu'il put pour ruiner la veritable Religion , & pour établir la mauvaise doctrine du Moine Eutychez , qu'il y a long-temps que les Saints Peres ont condamnée. Les entreprises qu'il a faites tant contre nous , que contre la Foi , étant si étranges , nous nous prosternons à vos piez , pour vous supplier tres-humblement d'ordonner qu'il réponde à nos plaintes , que le tres-saint Concile examine la procédure qu'il a tenuë contre nous , par laquelle il nous est aisé de justifier qu'il est ennemi de la Foi , qu'il autorise l'heresie d'Eutychez , qu'il nous a tres-injustement deposez , & exercé contre nous d'autres violences. Envoyez , s'il vous plaît au saint & universel Concile , vos ordres sacrez & inviolables , afin qu'il examine le different que nous avons avec Dioscore , & qu'il vous en fasse ensuite le rapport. Que si vous nous accordez cette grace , nous ferons sans cesse des prieres , pour la prosperité de vôtre Empire.

Après cela , les Actes du second Concile d'Ephefe furent lus selon que Dioscore l'avoit demandé aussi-bien qu'Eusebe. Il fut justifié par ces actes , que la lettre de Leon n'avoit point été luë , bien qu'il eût été ordonné qu'elle le seroit. Dioscore ayant été interpellé de répondre sur ce fait , il répondit qu'il avoit ordonné deux fois qu'on lût la lettre de Leon , & demanda que Juvenal Evêque de Jerusalem , &

Thalasse Evêque de Cappadoce, expliquassent ce qu'ils en savoient, puisqu'ils avoient presidé au Concile aussi-bien que lui. Juvenal témoigna que la lettre de l'Empereur ayant été apportée la premiere, il ordonna qu'on la lût, & qu'après cela personne ne parla de la lettre de Leon. Thalasse dit qu'il n'avoit pas empêché qu'elle ne fût lue, mais qu'il n'avoit pas eu assez d'autorité pour la faire lire. Comme on continuoit à lire les actes du Concile, & que quelques Evêques pretendoient y trouver des faussetez, on demanda à Erienne Evêque d'Ephefe, de quels Greffiers il s'étoit servi. Il répondit qu'il s'étoit servi de Julien, & de Crêpin, le premier desquels avoit depuis été fait Evêque de Lebede. Il ajouta que les Greffiers de Dioscore n'avoient jamais voulu permettre que les siens écrivissent aucune chose, qu'ils leur avoient ferré les doigts pour les en empêcher, & que peu s'en étoit fait qu'ils ne leur fissent de plus grandes violences. Erienne avoia que lui, & tous les autres Evêques avoient signé en un mesme jour la deposition de Flavien. Acace Evêque d'Ariaratie ajouta qu'ils avoient tous signé un blanc par force, & par la crainte des gens de guerre, qui les environnoient, & qui tenoient leurs traits, & leurs épées toutes prêtes, pour les percer. Quand on eut continué la lecture, Theodore Evêque de Claudiopole dit que ce qui y étoit contenu, n'avoit été avancé par personne. Comme en continuant la lecture des actes, on fut à l'endroit, où Eutychez avoit dit, qu'il condamnoit ceux qui disoient que la chair de Jesus-Christ nôtre Dieu,

nôtre Seigneur, & nôtre Sauveur est descenduë du Ciel, les actes marquoient qu'Eusebe avoit dit au contraire, qu'Eutychez avoit condamné ceux qui disoient que la chair de Jesus-Christ étoit descenduë du Ciel, mais qu'il n'avoit pas dit d'où elle étoit venuë. Les actes ajoutoient que Diogene Evêque de Cyzique l'avoit pressé en lui disant, declarez donc d'où elle vient? Mais qu'on n'avoit pas permis aux Evêques de le presser davantage. Il étoit marqué dans les mesmes actes, que Basile Evêque de Seleucie en Isaurie avoit dit, j'adore un seul Jesus-Christ nôtre Seigneur, Fils unique de Dieu, Dieu Verbe, qui, depuis l'Incarnation, & l'union est reconnu en deux natures. Et que les Egyptiens s'écrierent au contraire que personne ne divise celui qui est indivisible. Il ne faut pas dire que le Fils, qui n'est qu'un, soit deux: Et les Orientaux crierent: Anathème à celui qui partage, anathème à celui qui divise. Il est contenu dans les mesmes actes qu'on demanda à Eutychez, s'il disoit qu'il y eût deux natures en Jesus-Christ, & qu'il répondit qu'il disoit qu'avant l'union, Jesus-Christ avoit deux natures, mais que depuis l'union, il n'en avoit qu'une. Que Basile lui avoit dit, si vous ne reconnoissez que depuis l'union, il y a deux natures, qui ne sont ni divisées, ni confuses, vous dites qu'il y a eu de la confusion & du mélange. Que si vous dites que la Divinité s'est incarnée & humanisée, & que vous entendiez l'Incarnation, & l'Humanisation au sens de Cyrille, vous dites la mesme chose que nous. Car autre chose est la Divinité qui procede du Pere; & autre chose

L'AN DE  
N. S.

est l'Humanité qui procède de la Mere. Les actes font foi que quand on lui demanda pourquoi il avoit signé la deposition de Flavien, les Evêques d'Orient s'écrierent, nous avons tous peché, nous demandons tous pardon. On apprend par la lecture de la suite des actes, qu'on demanda aux Evêques, pourquoi ils avoient exclus Eusebe de leur assemblée, bien qu'il souhaitât d'y assister, & que Dioscore avoit répondu qu'Elpide avoit apporté une instruction de la part de l'Empereur Theodose, & avoit assuré que ce Prince avoit défendu qu'on reçut Eusebe dans le Concile. Les actes font encore foi que Juvenal dit la mesme chose. Thalasse dit qu'il n'avoit point eu l'autorité entre les mains. Mais ces réponses-là furent desapprouvées par les Juges, & rejetées comme des excuses qui ne doivent point avoir de lieu, quand il s'agit de la Foi. Il paroît par les actes qu'après cela Dioscore se plaignit en ces termes. Quelles regles observe-t-on aujourd'hui, puisque Theodoret a la liberté d'entrer? Les Senateurs répondirent qu'il étoit entré comme accusateur. Dioscore ayant reparti qu'il étoit assis au rang des Evêques, les Senateurs dirent qu'Eusebe & Theodoret étoient accusateurs de la mesme sorte que Dioscore étoit accusé. Lorsque la lecture des actes du second Concile d'Ephese fut achevée, & qu'on lut la sentence, par laquelle Flavien & Eusebe avoient été condamnez, lorsqu'on fut à l'endroit où il est porté, Hilaire Diacre dit : On s'oppose, les Evêques d'Orient & d'autres s'écrierent avec eux, Anathème à Dioscore. Jesus-Christ a deposé Dios-

core à l'heure-mesme. Flavien a été depofé par Dioscore. Saint Seigneur vengez-le. Empereur Catholique vengez-le. A Leon plusieurs années. Au Patriarche plusieurs années. Après qu'on eut reconnu par ce qui fut lu enfuite, que tous les Evêques avoient confenti à la depofition de Flavien & d'Eusebe, les tres-illuftres Juges prononcerent en ces termes. Nous jugeons que le Concile fe doit affembler demain, pour examiner tres-exactement les matieres de la Foi. Mais puiſqu'il eſt clair que Flavien de pieuſe memoire, & Eusebe tres-reverendiſſime Evêque de Dorylée, ont été injuſtement depofez, & qu'il paroît tant par l'examen des actes, & des decrets, que par la confeſſion de ceux qui ont preſidé à ce Concile, & qui avouent qu'ils ont mal fait, & qu'ils n'ont eu aucun fondement legitime de depofer ces deux Evêques, parcequ'ils ne tenoient aucune erreur contraire à la foi, nous eſtimons qu'il eſt juſte que Dioscore reverendiſſime Evêque d'Alexandrie, Juvenal reverendiſſime Evêque de Jeruſalem, Thalaffe reverendiſſime Evêque de Ceſarée en Cappadoce, Eusebe reverendiſſime Evêque d'Ancyre, Euſtate reverendiſſime Evêque de Beryte, & Baſile reverendiſſime Evêque de Seleucie en Iſaurie, qui ont eu la principale autorité entre les mains au ſecond Concile d'Ephèſe, & y ont preſidé, ſubiſſent la meſme peine, ſous le bon plaifir de nôtre tres-saint & tres-pieux maître; qu'ils ſoient privez ſelon les Canons de la Dignité Episcopale, & qu'on faſſe rapport au tres-saint Empereur de tout ce qui aura été ordonné. Les Evêques d'Orient s'écrierent: Ce

jugement est juste. Ceux d'Illyrie s'écrierent : Nous avons tous peché. Nous demandons tous pardon. Les Orientaux s'étant écriez une seconde fois, en disant, cette sentence est juste. Le Sauveur a déposé l'homicide. Le Sauveur a vengé les Martyrs. Les Juges ordonnerent que chaque Evêque du Concile exposât en particulier sa creance, & les assurerent que le tres-saint Empereur tenoit la doctrine des trois cent dix-huit Evêques, qui avoient assisté au Concile de Nicée, & des cent cinquante qui avoient assisté au Concile de Constantinople, & qui est conforme aux ouvrages de saint Gregoire, de saint Basile, de saint Hilaire, de saint Athanase, de saint Ambroise, & aux deux lettres de Cyrille, qui ont été luës dans le premier Concile d'Ephese. C'a été conformement à cette foi, que Leon tres-reverendissime Evêque de l'ancienne Rome a déposé Eurychez. Cette seance s'étant terminée de la sorte, les Evêques se trouverent seuls à la Seance suivante, où Eusebe Evêque de Dorylée presenta une Requête tant en son nom, qu'au nom de Flavien, par laquelle il accusoit Dioscore d'être dans le sentiment d'Eutychez, & de les avoir injustement déposés : & où il étoit ajouté que Dioscore avoit inseré dans les actes des paroles qui n'avoient point été avancées dans le Concile, & avoit obligé les Evêques à signer sur une feuille, où il n'y avoit rien d'écrit. Il demanda que les actes du second Concile d'Ephese fussent declarez nuls, que la mauvaise doctrine fût condamnée, & qu'on le rétablît sur son Siege. Après que la Requête eut été luë, il demanda que  
sa

sa partie fût presente. Les Evéques l'ayant ordonné, Accc Archidiacre, & Primecier des Secretaires, dit, qu'il avoit été trouver Dioscore, & les autres Evéques, & que Dioscore lui avoit répondu qu'il avoit des Gardes qui ne lui permettoient pas d'aller au Concile. On rendit une Sentence interlocutoire, par laquelle on ordonna que Dioscore seroit cherché à la porte du Concile, & après qu'on l'eût cherché, sans l'avoir trouvé, Anatolius Evéque de Constantinople dit qu'il le faisoit faire venir, & que sa presence étoit necessaire. Cette proposition ayant été mise à execution, ceux qui avoient été envoyez pour l'amener, rapporterent qu'il avoit répondu, j'ai des gardes, qu'ils declarent s'ils veulent me permettre que j'aille au Concile. Les deputez du Concile lui ayant reparti que c'étoit à lui, & non aux Maîtres des Offices, qu'on les avoit envoyez, il répondit : De moi-mesme, je suis prêt d'aller au saint & universel Concile, mais on m'en empêche. Hymerius ajoûta que comme ils s'en retournoient, après avoir parlé à Dioscore, ils avoient rencontré l'aide du maître des sacrez Offices, & que les Evéques étant retournez avec lui vers Dioscore, ils avoient dit quelque chose qu'il avoit écrit. Ce qu'il avoit écrit, ayant été lu, on trouva que Dioscore avoit dit en ces propres termes. Après avoir fait réflexion sur moi-mesme, & avoir considéré attentivement ce qui m'est le plus avantageux, voici ce que je répons. Puisque les tres-magnifiques Juges ont ordonné plusieurs choses dans la dernière séance, après un long examen, & qu'on m'a invité

d'assister à une seconde séance, où l'on doit revoir  
 quer ce qu'on a ordonné dans la première, je de-  
 mande que les tres-magnifiques Juges, & les tres-il-  
 lustres Sénateurs, qui y ont été présens, le soient  
 encore à celle-ci, afin que les mêmes points soient  
 examinés une seconde fois. Il est porté par les mes-  
 mes actes qu'Acace lui répondit en ces termes. Ce  
 n'est pas pour infirmer ce qui a été ordonné en pre-  
 sence des tres-magnifiques Juges, & de l'Auguste Se-  
 nat que le saint Concile envoie querir votre Sainte-  
 té. Mais il nous a envoyez, pour vous dire qu'il desire  
 que vous y soyez présent. Dioscore répondit de cette  
 sorte, comme il est porté par les mêmes actes. Vous  
 venez de me dire qu'Eusèbe a présenté des Requêtes.  
 Je demande que ma cause soit examinée devant les  
 Juges & le Senat. Il est encore porté par les actes  
 qu'on envoya d'autres deputez vers Dioscore, pour  
 l'exhorter à paroître devant le Concile, & que ces  
 deputez étant de retour, rapporterent qu'ils a-  
 voient la réponse de Dioscore par écrit, conçue en  
 ces termes. J'ai déjà déclaré à votre piété, que j'é-  
 tois malade, & que je demandois que les tres-ma-  
 gnifiques Juges & le sacré Senat assisterent au juge-  
 ment de mon affaire. Mais parceque ma maladie est  
 augmentée, je n'ai pu assister au Concile. Alors Ce-  
 crope, comme il est porté par les mêmes actes, dit  
 à Dioscore, qu'il n'avoit point parlé auparavant de  
 sa maladie, & qu'ainsi il devoit obeïr aux regles de  
 l'Eglise. A quoi Dioscore répondit. J'ai déjà dit  
 qu'il faut que les Juges y soient présens. Rufin Evê-  
 que de Samosate dit à Dioscore, qu'on avoit établi

un jugement conforme aux Canons, où s'il vouloit se presenter, il auroit la liberté de dire ce qu'il lui plairoit. Dioscore ayant demandé si Juvenal, Thallasse, & Eustate étoient au Concile, Pergame répondit que c'étoit une question inutile. Dioscore repliqua, comme il paroît par les mêmes actes, qu'il avoit supplié les tres-pieux Empereurs d'ordonner que les tres-magnifiques Juges, & les Evêques qui avoient jugé avec lui dans le second Concile d'Ephese, assistassent à ce Concile. A quoi les deputes répondirent, qu'il étoit seul accusé par Eusebe, & qu'ainsi il n'étoit point besoin que les autres fussent presens. Dioscore repartit que tous ceux qui avoient jugé avec lui, devoient être presens, puisque la plainte d'Eusebe les regardoit autant que lui. Comme les deputes persistoient dans leur sentiment, Dioscore dit. J'ai dit tout ce que j'avois à dire, & je ne dirai rien davantage.

Lorsque tout cela eut été rapporté en plein Concile, Eusebe Evêque de Dorylée dit qu'il n'avoit affaire qu'à Dioscore, & demanda qu'on lui fit la troisième citation.

Acce dit ensuite que quelques-uns, qui se disoient Ecclesiastiques, & qui étoient arrivez d'Alexandrie, depuis peu de temps avec plusieurs Laïques, avoient présenté des Requêtes contre Dioscore, & qu'ils étoient à la porte de l'assemblée, où ils faisoient un grand bruit. Theodore qui avoit été Diacre de la sainte Eglise d'Alexandrie, Ischyron aussi Diacre, Athanase Prêtre, & fils de la sœur de Cyrille, & enfin Sophronie presenterent leurs Re-

L'AN DE  
N. S.

quêtes, par lesquelles ils accusoient Dioscore, les uns d'avoir avancé des blasphèmes, les autres d'avoir commis des violences, les autres d'avoir pris de l'argent. Il fut ordonné qu'on l'exhorteroit à se présenter au Concile, & qu'on lui feroit la dernière citation. Ceux qui avoient eu charge de la faire, rapportèrent qu'il avoit fait réponse en ces termes. Je n'ai que trop informé votre piété de mes intentions, & je ne lui puis rien dire de plus. Les députés l'ayant encore pressé de se présenter au Concile, sans avoir pu tirer de lui d'autre réponse, Paschasin dit, le témoignage que la conscience de Dioscore rent contre lui, l'a empêché de se présenter au Concile, bien qu'il y ait été cité trois fois. Il demanda aux Evêques qui étoient présens, quelle peine ils croyoient qu'il méritât. Les Evêques ayant répondu qu'il avoit contrevenu aux Canons, & Protère Evêque de Smyrne ayant dit, Dioscore n'a rien fait de bien, puisqu'il a fait mourir le saint Flavien, les Vicaires de Leon Evêque de l'ancienne Rome prononcèrent de cette sorte. Les attentats que Dioscore ci-devant Evêque de la grande ville d'Alexandrie a commis contre la disposition des Canons, & contre la discipline de l'Eglise, sont clairement prouvez, tant par ce qui a été vu dans la première séance, que par ce qui vient d'être fait. Car pour omettre beaucoup de choses, avant que d'affister avec les saints Evêques au Concile d'Ephèse, il a admis à sa communion, de sa propre volonté, & contre les Canons, Eutyches qui tenoit les mêmes sentimens que lui, bien qu'il eût été tres-canoniquement déposé par

son propre Evêque Flavien nôtre tres-saint Pere. Le  
 saint Siege a usé d'Indulgence envers les autres Evê-  
 ques, & leur a pardonné la faute où ils étoient tom-  
 bez comme malgré eux. Ils sont demeurez dans l'o-  
 beïssance du tres-saint Archevêque Leon, & du  
 saint & universel Concile. C'est pourquoi il les a  
 admis à sa communion, comme faisant profession  
 de la mesme foi que lui. Mais Dioscore s'éleve, & se  
 glorifie des mesmes choses, dont il devoit s'humilier  
 & se confondre. De plus il n'a jamais voulu permet-  
 tre que l'on lût la lettre du bien-heureux Pape  
 Leon à Flavien de sainte memoire, quelque instan-  
 ce que ceux qui l'avoient apportée, pussent faire  
 pour ce sujet, & quelque promesse qu'il eût faite  
 lui-mesme d'en ordonner la lecture. Cependant le  
 défaut de cette lecture a rempli de troubles & de  
 scandales toutes les Eglises de l'Univers. Mais quel-  
 ques étranges que soient ses entreprises, nous  
 avions dessein d'user d'indulgence envers lui, com-  
 me envers les autres Evêques, bien qu'ils fussent  
 moins coupables, parcequ'ils n'avoient pas comme  
 lui la principale autorité de juger. Mais parcequ'en  
 encherissant toujours sur les premieres injustices,  
 il a eu la hardiesse de prononcer une sentence d'ex-  
 communication contre Leon tres-saint Evêque de  
 la grande Rome, on a présenté plusieurs Requêtes,  
 par lesquelles il étoit chargé de crimes énormes, &  
 il a été cité trois fois au saint Concile, & a refusé  
 de s'y presenter, parcequ'il se sentoit condamné  
 par le jugement secret de sa conscience. Enfin il a  
 admis à la communion des personnes qui avoient

---

 L'AN DE  
 . N . S.  
 —————

L'AN DE  
N. S.

été légitimement déposées par divers Conciles, & s'est plusieurs fois condamné lui-même, en foulant aux piez les loix de l'Eglise. C'est pourquoi Leon tres-saint & tres-heureux Archevêque de la grande & de l'ancienne Rome, l'a dépouillé par nôtre ministère, & par le saint Concile avec saint Pierre, qui est la pierre & la base de l'Eglise, & le fondement de la Foi, de la Dignité Episcopale, & l'a interdit de toute sorte de fonction. Que cette grande & sainte assemblée ordonne donc touchant Dioscore selon les Canons, Anatolius, Maxime, & les autres Evêques, à la reserve de ceux qui avoient été deposez avec Dioscore par les Senateurs, ayant confirmé ce jugement, on envoya une relation de tout ceci à l'Empereur Marcien, & on signifia à Dioscore la sentence de deposition, qui avoit été prononcée contre lui. En voici les termes. Sachez que le treizième jour du present mois d'Octobre vous avez été depose de la Dignité Episcopale, & privé de toute fonction Ecclesiastique par le saint & universel Concile, tant pour avoir commis les crimes, dont vous avez été convaincu, que pour ne vous être point presenté au saint Concile, & n'avoir point répondu aux accusations qui avoient été intentées contre vous, bien que vous eussiez été cité selon les Canons. On écrivit ensuite sur ce sujet aux tres-pieux Ecclesiastiques de la tres-sainte Eglise d'Alexandrie, & on finit cette seance par la publication de la Sentence renduë contre Dioscore. Les Juges ayant demandé dans une autre seance que les points de la foi fussent expliquez, les Evê-

ques répondirent qu'il ne restoit plus rien à ordonner à cet égard, puisque la cause d'Eutychez avoit été terminée par le jugement de l'Evêque de Rome, auquel les autres avoient consenti. Les Evêques s'étant écriez qu'ils n'avoient tous qu'une même bouche, & qu'ils ne disoient qu'une même chose, les Juges prononcèrent que chaque Patriarche choisît un, ou deux des Evêques, qui étoient sous lui, & qu'ils s'avancassent au milieu de l'assemblée, afin qu'il fût plus aisé de reconnoître quel étoit leur sentiment. Florence Evêque de Sardes demanda du temps pour delibérer, & pour parvenir par un sérieux examen à une connoissance plus exacte de la vérité. Cecrope Evêque de Sebastopole dit, la foi a été très-clairement expliquée par les trois cent dix-huit Evêques, qui ont assisté au Concile de Nicée, & tres-solidement confirmée par les Saints Peres, Athanase, Cyrille, Célestin, Hilaire, Basile, Gregoire, & encore maintenant par le tres-saint Leon. C'est pourquoi nous demandons qu'on lise les propres paroles des trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, & les lettres du tres-saint Leon. Quand on les eut lûs, le Concile s'écria en ces termes. Voilà la foi des Orthodoxes. Nous croyons tous de la sorte. Le Pape Leon croit de la sorte. Cyrille a cru de la sorte. Le Pape s'est ainsi expliqué. On ordonna incontinent après, que la profession de foi approuvée par les cent cinquante Evêques du Concile de Constantinople seroit lûe, & quand elle l'eut été, tout le Concile s'écria. Voilà notre foi, voilà la Foi des Orthodoxes. Voilà ce que nous

croyons tous. Acce Archidiacre ayant dit ensuite qu'il avoit entre les mains la lettre de Cyrille à Nestorius, qui avoit été approuvée par la signature de tous les Evêques du Concile d'Ephese, & une autre à Jean Evêque d'Antioche, autorisée par une semblable approbation, & ayant demandé qu'elles fussent luës, on l'ordonna comme il l'avoit demandé. Voici une partie de la premiere,

*Cyrille, à Nestorius son tres-honoré, & tres-pieux  
Collegue.*

» J'Apprens qu'il y a des personnes aupres de vôtre  
 » Sainteté qui répandent souvent des bruits fort  
 » defavantageux à ma reputation, & qui pour cet  
 » effet choisissent le temps, auquel il y a des hommes  
 » considerables par leur Dignité, comme si vous pre-  
 » niez plaisir à leurs medisances. Et un peu après. Le  
 » grand & saint Concile dit qu'il est Fils unique en-  
 » gendré de Dieu, selon sa nature, vrai Dieu de vrai  
 » Dieu, Lumiere de Lumiere, par lequel le Pere a  
 » fait toutes choses, qu'il est descendu ici bas, qu'il  
 » s'est incarné, & fait Homme, qu'il a souffert, que le  
 » troisiéme jour il est ressuscité, & qu'il est monté au  
 » Ciel. Il faut que nous demeurions attachez à ces pa-  
 » roles, & à ces ordonnances, & que nous confide-  
 » rions ce que veut dire que le Verbe s'est incarné, &  
 » que Dieu s'est fait Homme. Nous ne disons pas  
 » que la Nature du Verbe a été changée & convertie  
 » en chair, ni qu'elle a été changée en l'homme qui  
 » est composé de corps & d'ame. Nous disons plutôt  
 » que le Verbe s'étant uni personnellement à un corps  
 animé

animé d'une ame raisonnable, il s'est fait Homme d'une maniere que nous ne saurions ni comprendre ni exprimer. Nous disons qu'il a été appelé Fils de l'Homme, non selon sa seule volonté, & son bon plaisir, ni en prenant seulement la personne. Que les natures, qui ont été unies, sont differentes, & que leur union ne fait cependant qu'un Christ, & un Fils sans détruire leur difference. On dit qu'il est né selon la chair, parceque s'étant uni personnellement pour nous & pour nôtre salut, à une nature humaine, il est sorti du sein d'une femme. La sainte Vierge n'a pas mis au monde un Homme ordinaire, dans lequel le Verbe soit descendu depuis. Il s'est uni à la nature humaine dans le sein mesme de la Vierge, pour subir la Loi de la naissance commune. C'est en ce mesme sens que nous disons qu'il a souffert la mort, & qu'il est resuscité. Ce n'est pas que le Verbe ait souffert en sa Nature, ni les coups, ni les blessures, ni le crucifiement: Car la Nature est exemte de souffrir, puisqu'elle est exemte de corps. Mais on dit qu'il a souffert pour nous, parce que le corps qu'il avoit pris pour nous, a souffert. Il y avoit dans ce corps passible, un Dieu impassible.

J'ai rapporté dans le premier livre de cette Histoire, la plus grande partie de l'autre lettre de Cyrille. Il y a dans cette lettre un passage, qui est de Jean Evêque d'Antioche, & qui a été approuvé par Cyrille. Le voici. Nous confessons que la sainte Vierge est Mere de Dieu, parceque le Verbe, qui est Dieu, s'est fait Homme dans son sein, & s'est

uni dès le moment de la Conception au Temple qu'il a tiré d'elle. Nous savons que les saints Peres, ces Maîtres divins de nôtre Religion n'ont pas expliqué de la mesme sorte toutes les paroles qui sont tirées de l'Évangile, & des Epîtres des Apôtres. Car il y en a qu'ils ont entendues généralement des deux natures, & les autres qu'ils n'ont entendues que d'une seule. Il y en a qu'ils ont trouvées élevées & dignes de Dieu, & qu'ils ont expliquées selon la Divinité de Jesus-Christ, & d'autres qu'ils ont trouvées basses, & qu'ils ont attribuées à l'humanité. Voila le passage auquel Cyrille ajoute ce qui suit. Après avoir lues les saintes paroles de vôtre lettre, & avoir reconnu que vôtre sentiment n'est point different du nôtre; car il n'y a qu'un Seigneur, une Foi, & un Baptême; Nous avons loué nôtre Sauveur commun, & nous nous sommes réjouis de ce que vos Eglises font, aussi-bien que les nôtres, profession d'une Foi, qui s'accorde parfaitement avec l'Écriture inspirée par l'Esprit divin, & avec la tradition des saints Peres.

Après que ces lettres de Cyrille eurent été lues, les Evêques s'écrierent, nous croyons tous ainsi. Le Pape Leon croit ainsi. Leon & Anatolius croient ainsi. Nous croyons tous ainsi. Nous croyons comme Cyrille. Que la memoire de Cyrille soit éternelle. Nous tenons la doctrine contenuë dans les lettres de Cyrille. Nous avons toujours cru, & nous croyons ainsi. Leon l'Archevêque pense, croit, & écrit de cette sorte. On ordonna ensuite que la lettre de Leon seroit lue, & on la lut traduite en grec. Elle a

été inserée dans les actes publics. Dès qu'elle eut été  
 luë, les Evêques s'écrierent : Voila la foi des Peres.  
 Voila la Foi des Apôtres. Nous croyons tous de la  
 sorte. Les Orthodoxes croient ainfi. Anathème à  
 quiconque croit autrement. Saint Pierre a enseigné  
 cette doctrine par la bouche de Leon. Les Apôtres  
 l'ont enseignée. Leon a enseigné la pieté & la verité.  
 Anathème à quiconque croit autrement. Voila la  
 vraie foi, & ce que tiennent les Orthodoxes. Voila  
 la Foi des Peres. Pourquoi cela n'a-t-il pas été lu  
 dans le Concile d'Ephefe? C'est que Dioscore l'avoit  
 caché. Il est rapporté dans les Actes du mesme Con-  
 cile, que les Evêques d'Illyrie & de Palestine, ayant  
 trouvé de la difficulté en un endroit, qui est conçu  
 en ces termes: La Nature impassible a été unie à la  
 Nature passible, afin que nous eussions un remede  
 convenable à la grandeur de nos maux, & que Jesus  
 Christ Homme, & unique Mediateur entre Dieu  
 & les Hommes, pût mourir selon une Nature, & ne  
 pût mourir selon l'autre, Acec Archidiacre de la  
 sainte Eglise de Constantinople produisit ce passa-  
 ge de Cyrille. On dit qu'il a souffert la mort pour  
 nous, à cause que par la grace de Dieu, comme dit  
 le saint Apôtre, son propre corps a goûté la mort  
 pour nous tous. Ce n'est pas qu'il soit mort selon  
 sa propre nature. Car on ne sauroit ni dire, ni penser  
 cela, sans tomber dans la derniere de toutes les ex-  
 travagances. Mais c'est que son propre corps a,  
 comme je viens de le dire, goûté la mort.

Quand on lut un autre endroit de la lettre de  
 Leon, dont voici les termes. Chaque Nature exerce

ses fonctions dans la compagnie de l'autre. Le Verbe & le corps font chacun ce qui leur est propre. L'un éclate par les miracles. L'autre succombe sous le poids de l'affliction. Les Evêques d'Illyrie, & de Palestine formerent dessus quelque doute, & pour le dissiper le mesme Aece lut ce chapitre de Cyrille.

» Nous employons de trois sortes de termes, pour  
 » parler de Jesus-Christ. Il y en a qui ne conviennent  
 » qu'à Dieu. Il y en a qui ne conviennent qu'à l'homme,  
 » & il y en a d'autres, qui tiennent comme le  
 » milieu, & qui nous marquent que le Fils de Dieu est  
 » Dieu, & Homme tout ensemble. Les mesmes Evêques  
 » ayant témoigné quelque doute touchant ces  
 » autres paroles de la mesme lettre de Leon, bien que  
 » Dieu & l'Homme n'ayent qu'une mesme personne  
 » en nôtre Seigneur Jesus-Christ : autre pourtant est  
 » la Nature qui le rendoit sujet aux injures, & autre  
 » celle qui le combloit de Gloire. Car il a de nous la  
 » Nature humaine qu'il a prise parmi nous, & selon  
 » laquelle il est inferieur à son Pere, & il a de son Pere  
 » la Divinité, qui le rent égal à lui, Theodoret y ayant  
 » fait une serieuse reflexion dit que Cyrille avoit parlé  
 » de la mesme sorte, & rapporta ce passage. Celui qui  
 » s'est fait Homme, n'a pas quitté la Nature qui lui  
 » étoit propre. Il est demeuré ce qu'il étoit auparavant.  
 » On conçoit qu'une des deux natures habite  
 » dans l'autre, c'est-à-dire la Nature divine dans la Nature  
 » humaine. Les tres-illustres Juges ayant demandé après cela, si  
 » quelqu'un avoit encore quelque doute, tous les Evêques  
 » répondirent qu'aucun n'en avoit plus. Attique Evêque de Nicopole proposa

alors qu'on donnât quelques jours aux Evêques durant lesquels ils pussent mediter en repos, afin d'ordonner ensuite quelque chose qui fût agreable à Dieu, & conforme à la doctrine des saints Peres. Il demanda aussi qu'on leur mît entre les mains la lettre, par laquelle Cyrille exhorte Nestorius d'approuver ses douze Chapitres, que les autres avoient approuvez. Les Juges ayant ordonné qu'ils auroient cinq jours, durant lesquels ils s'assembleroient chez Anatolius Evêque de Constantinople; ils s'écrierent tous, nous croyons ainsi. Nous croyons ce que Leon croit, & aucun de nous ne doute de la verité de la Foi. Nous avons tous signé. Les Juges prononcerent ensuite une sentence interlocutoire en ces termes. Il n'est pas necessaire que vous vous assembliez tous. Mais parcequ'il est raisonnable d'instruire ceux qui doutent, que le reverendissime Anatolius en choisisse parmi ceux qui ont signé quelques-uns des plus capables d'instruire les autres. Alors les Evêques firent les acclamations qui suivent. Nous supplions en faveur des Peres, que les Peres soient rétablis par le Concile. Que ceux qui sont dans le mesme sentiment que Leon, soient rétablis par le Concile. Nous adressons ces prieres à l'Empereur, à l'Orthodoxe, à l'Imperatrice. Nous avons tous peché, qu'on nous pardonne à tous. Les Ecclesiastiques du Clergé de Constantinople s'écrierent: Il n'y a qu'un petit nombre d'Evêques qui parlent, & ce n'est pas là le sentiment de tout le Concile. Après cela les Evêques d'Orient s'écrierent, que l'Egyptien soit exilé.

L'AN DE  
N. S.

Ceux d'Illyrie s'écrierent, nous vous supplions de faire grace à tous. Les Evêques d'Orient s'écrierent une seconde fois que l'Egyptien soit banni. Ceux d'Illyrie ayant persisté à demander grace pour lui, les Ecclesiastiques de la ville de Constantinople crierent que Dioscore soit envoyé en exil. Que l'Egyptien soit envoyé en exil. Que l'Heretique soit envoyé en exil. Le Sauveur a deposé Dioscore. Les Evêques d'Illyrie s'écrierent encore après cela. Nous avons tous peché. Nous demandons pardon pour tous. Que Dioscore soit rétabli dans le Concile. Que Dioscore soit rétabli dans les Eglises. Cette Seance se termina par des cris de cette nature.

A la Seance suivante, les Senateurs ayant ordonné qu'on lût ce qui avoit été resolu, Constantin Secrétaire lut ce qui suit. Nous estimons que le  
 „ Concile doit s'assembler demain en plus grand nom-  
 „ bre pour examiner ce qui regarde la Foi Catholique;  
 „ & parcequ'il paroît tant par la lecture des actes du  
 „ Concile d'Ephese, que par la confession de ceux  
 „ qui y ont presidé, que Flavien de pieuse memoire,  
 „ & Eusebe tres-religieux Evêque de Dorylée, ont  
 „ été injustement deposez, puisqu'ils ne tenoient au-  
 „ cune maxime contraire à la Foi, nous estimons sous  
 „ le bon plaisir de nôtre tres-pieux & tres-divin Sei-  
 „ gneur, qu'il est juste d'ordonner la mesme peine  
 „ contre Dioscore reverendissime Evêque d'Alexan-  
 „ drie, contre Juvenal reverendissime Evêque de Je-  
 „ rusalem, contre Thalasse reverendissime Evêque  
 „ de Cesarée en Cappadoce, contre Eusebe reveren-  
 „ distime Evêque d'Ancyre, contre Eustate reveren-

diffime Evêque de Beryte , & contre Basile reverendissime Evêque de Seleucie en Isaurie , qui ayant alors le pouvoir entre les mains ont presidé au Concile d'Ephese , & de les declarer conformément aux Canons dépouillez de la Dignité Episcopale , & d'instruire la Religion de nôtre tres-saint Empereur de tout ce qui aura été fait.

---

L'AN DE  
N. S.

---

Après qu'on eut lu encore quelques autres actes , les Evêques qui étoient presens ayant été interrogez , si la lettre de Leon étoit conforme à la Foi des trois cent dix huit Evêques du Concile de Nicée , & des cent cinquante du Concile de Constantinople , Anatolius Evêque de Constantinople , & tous les autres qui étoient presens répondirent qu'elle y étoit conforme , & Anatolius la signa. Après cela tous les Evêques du Concile s'écrierent , nous consentons tous. Nous approuvons , & nous tenons tous la mesme chose. Que les Peres soient rétablis dans le Concile. Que ceux qui ont signé soient rétablis dans le Concile. Plusieurs années à l'Empereur. Plusieurs années à l'Imperatrice. Que les Peres soient rétablis dans le Concile. Que ceux qui tiennent la mesme Foi , soient rétablis dans le Concile. Plusieurs années à l'Empereur. Que ceux qui sont dans un mesme sentiment , soient rétablis dans le Concile. A l'Empereur plusieurs années. Nous avons tous signé la Foi. Nous sommes dans le sentiment de Leon.

Les Juges prononcèrent ensuite une ordonnance en ces termes. Nous avons envoyé une relation à nôtre tres-saint , & tres-pieux Seigneur de qui

L'AN DE  
N. S.

nous attendons la réponse. Vous rendrez comte à Dieu de la deposition tant de Dioscore , que des cinq autres , pour lesquels vous demandez grace, laquelle vous avez ordonnée sans que l'Empereur  
 „ ni nous en ayons eu connoissance , & de tout ce  
 „ qui a été resolu dans le Concile. Après cela tous  
 „ les Evêques s'écrierent Dieu a depose Dioscore.  
 „ Dioscore a été tres-justement depose. Jesus-Christ  
 „ a depose Dioscore.

La réponse de l'Empereur Marcien étant arrivée, par laquelle il permettoit aux Evêques d'ordonner ce qu'il leur plairoit touchant les cinq qui avoient été deposez , les Evêques prierent pour eux en ces  
 „ termes. Nous supplions de permettre qu'ils en-  
 „ trent. Que ceux qui sont dans le mesme sentiment  
 „ que nous, soient retablis dans le Concile. Que ceux  
 „ qui ont la mesme Foi que nous, soient retablis dans  
 „ le Concile. Que ceux qui ont signé la lettre de  
 „ Leon, soient retablis dans le Concile. Ils furent re-  
 çus incontinent après dans le Concile , en consé-  
 quence d'une sentence par laquelle les Juges l'avoient ordonné.

On lut après cela les requêtes présentées par les Evêques d'Egypte à l'Empereur Marcien , où entre plusieurs autres choses qu'ils exposoient, ils expli-  
 „ quoient de cette sorte leur creance. Nous tenons la  
 „ doctrine qui a été expliquée par les trois cent dix  
 „ huit Peres du Concile de Nicée , par le bien-heu-  
 „ reux Athanase , par Cyrille de bienheureuse memoire.  
 „ Nous condamnons toutes les heresies , savoir  
 „ celles d'Arius , d'Eunome , de Manez , de Nesto-  
 rius

rius, de ceux qui disent que la chair de nôtre Seigneur est une chair descenduë du Ciel, & non une chair tirée du sein de la sainte Vierge Marie, Mere de Dieu, & semblable à la nôtre, à la reserve du peché. Alors tous les Evêques qui étoient dans le Concile, s'écrierent : Pourquoi ceux-là n'ont-t-ils pas aussi condamné la doctrine d'Eutychez ? Qu'ils signent la lettre de Leon, & qu'ils condamnent Eutychez, & sa doctrine. Qu'ils approuvent la Lettre de Leon. Ils veulent nous imposer, & s'échaper. Les Evêques d'Egypte répondirent qu'il y avoit en leurs pais beaucoup d'autres Evêques, au nom desquels ils n'avoient pas pouvoir de parler; & ils supplierent le Concile d'attendre qu'ils eussent un Archevêque, afin que selon la coûtume de l'Eglise, ils pussent suivre son sentiment. Ils ajouterent que les Egyptiens se souleveroient contre eux, s'ils faisoient aucune chose, avant que d'avoir un Archevêque. Après une longue contestation sur ce sujet, on leur accorda un temps, jusqu'à ce que leur Archevêque eût été sacré.

On presenta ensuite une Requête de certains Moines, qui demandoient qu'on n'exigeât d'eux aucune signature, jusques à ce que le Concile que l'Empereur avoit convoqué, eût été assemblé, & que sa religion eût été instruite de ce qui avoit été ordonné.

Diogene Evêque de Cyzique dit après cela qu'un nommé Barsumas, qui étoit entré dans le Concile, avoit tué Flavien, puisqu'il avoit crié qu'on le tuât, & que bien qu'il ne fût point compris dans la

L'AN DE  
N. S.

Requête, c'étoit néanmoins contre les regles qu'il étoit entré. Les Evêques s'écrierent Barsumas a ravagé la Syrie. Il a armé mille Moines contre nous.

Après qu'on eut tendu une sentence, par laquelle il étoit ordonné que les Moines qui s'étoient assemblez, attendroient la definition du Concile, ils supplierent qu'on leur fit la grâce de lire leur Requête, où ils demandoient entre autres choses que Dioscore & les Evêques qui étoient avec lui, fussent reçus dans le Concile. Les Evêques n'eurent pas si-tôt oïi cet endroit de la Requête, qu'ils s'écrierent tous, anatheme à Dioscore. Jesus-Christ a depose Dioscore. Chassez toutes ces personnes. Otez l'injure du Concile. Otez la violence du Concile. Ces paroles s'adressent à l'Empereur. Otez l'injure du Concile. Otez la honte du Concile. Les Moines s'écrierent au contraire, ôtez la honte des Monasteres. Les Evêques ayant encore crié de la mesme sorte, on ordonna que les autres Requêtes seroient luës. Ces Requêtes contenoient que Dioscore avoit été depose contre l'ordre, & que depuis qu'il avoit rendu raison de sa Foi, il devoit être reçu dans le Concile. Que si on ne leur faisoit cette justice, ils secoueroient leurs vêtements, & se separeroient de la communion des Evêques assemblez dans le Concile. Acec Archidiacre lut le canon qui a été fait contre ceux qui se separent de la communion de l'Eglise. Les Moines s'étant partagez, tant sur les instances des Evêques, que sur celles qu'Accc Archidiacre leur fit au nom du Concile, les uns condamnerent Nestorius & Eurychez, &

les autres usèrent de détours & de remises. Ce qui porta les Juges à ordonner qu'on lût les Requêtees que Fauste & les autres Moines avoient presentées à l'Empereur, & par lesquelles ils avoient demandé qu'on ne reçût plus les Moines qui s'étoient oppo-  
sez à la saine doctrine. Un de ces Moines nommé Dorothee avoit dit qu'Eutychez étoit orthodoxe. Et pour cela les Juges proposerent plusieurs diffi-  
cultez contre lui touchant la doctrine d'Eutychez.

La cinquième seance ayant été commencée, les Juges ordonnerent par maniere d'interlocutoire, que la profession de Foi seroit publiée. Alors Asclepiade Diacre de l'Eglise de Constantinople lût la profession de Foi, que les Evêques ne crurent pas devoir inserer dans les actes, bien que la plus grande partie d'entre eux l'eussent reçue, & qu'il n'y en eût eu qu'un petit nombre qui l'eût rejettée. S'étant élevé un grand bruit, & diverses contestations, les Juges dirent que Dioscore avoit dit qu'il avoit de-  
posé Flavien, parce qu'il avoit assuré qu'il y avoit deux Natures en Jesus-Christ, & que dans la defini-  
tion, on avoit mis qu'il étoit composé de deux Natures. Anatolius répondit que Dioscore n'avoit point été déposé pour la Foi, mais pour avoir ex-  
communié Leon, & pour ne s'être point présenté au Concile, bien qu'il eût été cité trois fois. Alors les Juges demanderent que les propres termes de la lettre de Leon fussent inserés dans la profession de Foi, à quoi les Evêques s'étant oppo-  
sez, en sou-  
tenant qu'il ne falloit point faire d'autre profession de foi, & que celle qui avoit été faite, étoit en-

L'AN DE  
N. S.

tière & parfaite, l'affaire fut remise au jugement de l'Empereur, qui ordonna que six Evêques d'Orient, trois du diocèse de Pont, trois d'Asie, trois de Thrace, & trois d'Illyrie, s'assembleroient en présence d'Anatolius, & des Vicaires du saint Siege, dans l'Eglise de sainte Euphemie martyre, & qu'ils conviendroient ensemble de la regle de la Foi, ou qu'au moins chacun d'eux expliqueroit la sienne en particulier, sinon qu'on assembleroit un Concile en Occident. Quand on leur eut demandé s'ils suivoient ou Dioscore, qui disoit que Jesus-Christ étoit composé de deux natures, ou Leon qui disoit qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ, ils s'écrierent qu'ils étoient du sentiment de Leon, & que ceux qui le combattoient, étoient des Eutychiens. Les Juges ayant dit qu'il falloit ajoûter à la profession de Foi, que les deux natures qui sont unies en Jesus-Christ, ne peuvent être séparées, changées, ni confonduës selon le sentiment de Leon; les Evêques les prièrent d'entrer dans l'Eglise de sainte Euphemie martyre. Les Juges y étant entrez avec Anatolius, les Vicaires de Leon, avec Maxime Evêque d'Antioche, Juvenal Evêque de Jérusalem, Thalasse Evêque de Cesarée en Cappadoce, & les autres Evêques, ils en sortirent incontinent après, & on lut la profession de Foi, telle que nous l'avons rapportée dans nôtre histoire. Les Evêques s'étant écriez, voila la Foi des Peres, que les Metropolitains la signent, voila la Foi des Apôtres, nous la suivons tous, nous la tenons tous: Les Juges prononcerent qu'ils feroient rapport à

L'Empereur de ce qui avoit été défini par les Evêques. L'Empereur Marcien s'étant trouvé à la sixième Seance, exhorta les Evêques à entretenir entre eux la paix, & ordonna que la profession de Foi fût luë par Acee Archidiacre de Constantinople. Tous les Evêques la signerent. L'Empereur ayant demandé si elle avoit été faite d'un commun consentement de l'assemblée, tous les Evêques éleverent leurs voix pour l'approuver. L'Empereur leur ayant encore parlé deux fois, ils firent des acclamations, pour lui souhaiter toute sorte de prospérité, & de bonheur. On composa ensuite des Canons à la persuasion de l'Empereur, & on attribua les droits de Métropole à la ville de Calcedoine. Ce Prince ordonna encore que les Evêques demeureroient trois ou quatre jours, durant lesquels ils feroient aux Juges telles demandes qu'il leur plairoit.

Il y eut encore une autre Seance, où l'on fit d'autres Canons. Dans une autre Seance Juvenal & Maxime firent un concordat, par lequel ils demeurèrent d'accord que l'Evêque d'Antioche auroit sous lui les deux Phéniciens, & l'Arabie, & l'Evêque de Jerusalem les trois Palestines, & ce concordat fut confirmé par le jugement des Sénateurs, & des Evêques. On parla dans la neuvième Seance de l'affaire de Theodoret qui condamna Nestorius en ces termes. Anathème à Nestorius, & à quiconque nie que la sainte Vierge soit Mere de Dieu, & à quiconque divise le Fils unique de Dieu, & en fait deux au lieu d'un. J'ai signé la profession de Foi, & la lettre de Leon. Il fut rétabli après cela de toutes les voix sur le Siege de son Eglise.

L'AN DE  
N. S.

On examina dans une autre Seance , la cause d'Ibas , & après avoir lu la sentence que Photius Evêque de Tyr, & Eustate Evêque de Beryte avoient prononcée contre lui, on remit le jugement à la Seance suivante.

Plusieurs Evêques ayant ordonné en l'onzième Seance, qu'Ibas seroit rétabli, d'autres reclamèrent en disant que les accusateurs d'Ibas étoient hors de l'assemblée, & en demandant qu'on les fît entrer. On lut ce qui avoit été fait contre Ibas; & les Juges ayant ordonné comme par forme d'interlocutoire, qu'on lût ce qui avoit été fait contre lui à Ephese, les Evêques repondirent que tout ce qui avoit été fait dans le second Concile d'Ephese, avoit depuis été déclaré nul, à la reserve de l'ordination de Maxime Evêque d'Antioche. Ils supplierent mesme l'Empereur de faire une loi, par laquelle il fût ordonné que tout ce qui avoit été fait à Ephese, depuis le premier Concile, où Cyrille Evêque d'Alexandrie avoit presidé, n'eût aucune force; & il fut ordonné qu'Ibas seroit rétabli sur le Siege de son Eglise. On examina dans la Seance suivante l'affaire de Bassien Evêque d'Ephese, & on ordonna qu'il seroit déposé aussi-bien qu'Etienne, & que deux autres seroient sacrez en leur place. Dans la seance suivante, ces mesmes choses furent confirmées. Dans la treizième on agita un different qu'Eunome Evêque de Nicomedie, & Anastase Evêque de Nicée avoient ensemble touchant la jurisdiction sur quelques villes. Dans la quatorzième, on examina l'affaire de Sabinien, & on ordonna enfin que le Siege de Constantinople seroit le premier, après celui de Rome,



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

*Ecritte par Evagre.*

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE PREMIER.

*Débauches de l'Empereur Zenon.*

**L'**Empereur Zenon ne fut pas si-tôt, par la mort de Leon son fils, en possession de l'autorité souveraine, qu'il se plongea dans les plus sales débauches, comme s'il eût cru que ce n'est pas avoir un pouvoir absolu, que de ne pas faire tout ce que peut conseiller la passion. Il s'imagina follement qu'il n'y a que les personnes de basse condition, qui doivent rougir de leurs crimes, & les couvrir du voile des tenebres; & que les Princes ont droit de les commettre en public, & aux yeux des hommes. Il est certain qu'il n'avoit en cela que de fort bas sentimens. Car ce n'est pas par le commandement qu'on exerce sur les autres, qu'on merite le titre d'Empereur. C'est par celui qu'on exerce sur soi-

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON.

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON.

mesme, par l'empire qu'on prend sur ses passions, par l'éminence de la vertu, par le bon exemple qu'on donne aux peuples. Quiconque s'abandonne à la volupté, tombe insensiblement dans un esclavage, dont il ne peut être racheté par quelque prix que ce soit, & où il change souvent de maître, sans changer de condition. Ces maîtres, dont il change, sont ses plaisirs, qui le retiennent tour à tour dans les chaînes jusques à ce qu'il ait enfin le courage de les briser. Que s'il ne l'a jamais il gemit sous leur pesanteur jusques à la mort.

---

## CHAPITRE II.

### *Irruptions de divers peuples.*

**S**I Zenon étoit sous une si terrible servitude, les peuples étoient dans une misere fort déplorable tant en Orient, qu'en Occident. D'un côté les Sarrasins faisoient un épouvantable dégât, & de l'autre les Huns qu'on appeloit autrefois Massagètes pilloient la Thrace, & passoient le Danube, sans trouver de résistance. Zenon ruinoit lui-mesme avec une fureur plus barbare que les étrangers, tout ce qui leur étoit échapé.

---

## CHAPITRE III.

### *Revolte de Basiliſque.*

**B**asiliſque frere de Verine s'étant soulevé contre lui, car ses plus proches avoient aversion de lui, à cause de ses débauches, il ne prit aucune  
 resolution

resolution digne d'un homme de cœur. En effet le vice est sujet à la lâcheté & au desespoir, & la facilité avec laquelle il se soumet à la volupté, est une preuve certaine de sa foiblesse. Zenon s'enfuit, sans oser disputer la possession de l'Empire. Il fut longtemps assiégué en son pais avec Ariane sa femme, & avec quelques-uns de ses amis, qui lui avoient gardé la fidélité. Basilisque s'étant ainsi emparé de l'Empire, déclara Marc son fils Cesar, & tint une conduite toute contraire à celle de Zenon, & de ceux qui l'avoient précédé.

L'AN DE  
N. S.  
476.  
ZENON.

CHAPITRE IV.

*Rappel de Timothée. Lettre de Basilisque contre le Concile de Calcedoine.*

**I**L rappela, à la priere de quelques habitans d'Alexandrie, Timothée Elue du lieu de son exil, où il avoit passé dix-huit ans. Ce Timothée étant donc retourné à Constantinople, au temps qu'Acace en occupoit le Siege, il persuada à Basilisque d'écrire à tous les Evêques, pour faire condamner le Concile de Calcedoine, & la lettre de Leon. La lettre de Basilisque étoit conçue en ces termes.

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON ,

ET BASI-

LISQUE.

*Lettre de Basiliſque.*

*L'Empereur Ceſar Baſiliſque Pieux , Vainqueur , Triomphant , tres-Grand , toujours Auguſte , & Marc tres-Noble Ceſar: A Timothée reverendiſſime Archevêque de la grande Eglife d'Alexandrie.*

**N**ous voulons que les loix , que les tres-Religieux Empereurs nos predeceſſeurs , qui ont adoré la Trinité ſainte , bien-heuteuſe , immortelle & vivifiante , ont faites en faveur de la Foi des Apôtres ſoient inviolablement obſervées , comme des loix tres-ſalutaires , & nous les confirmons , & les publions de nouveau comme nos loix propres , Comme nous preferons la Pieté , & la Gloire de Dieu & de nôtre Sauveur , de qui nous tenons la vie , & la puissance , à tous les ſoins , & à toutes les affaires temporelles , & que nous ſommes d'ailleurs perſuadez que le ſalut , & la ſureté du troupeau de Jeſus-Chriſt dépendent de ſon union , & de ſa concordance , & que nous regardons cette union , comme le fondement du repos de nos ſujets , & comme l'appui de nôtre autorité , nous la voulons offrir à Jeſus-Chriſt , nôtre Dieu & nôtre Sauveur , cette union de l'Eglife , comme les premices de nôtre Empire. Nous ordonnons que le Symbole des trois cent dix-huit Evêques , que l'Esprit ſaint a autrefois aſſemblez dans la ville de Nicée , lequel eſt comme la baſe de la felicité humaine , que nous & nos predeceſſeurs avons cru , & dans lequel nous avons été baptizez , ſoit reçu ſeul dans toutes les Eglifes , comme l'unique regle de la Foi , qui peut renverſer

toutes les heresies, & reünir tous les membres de l'Eglise. C'est aussi nôtre intention, que tout ce qui a été fait par les cent cinquante Evêques assemblez dans cette ville imperiale, pour la confirmation du mesme Symbole, contre ceux qui faisoient injure au saint Esprit, & que tout ce qui a été fait encore dans la ville Metropolitaine d'Ephese, contre l'impieté de Nestorius, & de ses Sectateurs, demeure inviolable. Mais pour le livre de Leon, & pour tout ce qui a été dit, ou fait à Calcedoine, contre ce tres-saint Symbole de Nicée, soit en disputant, en enseignant, ou en expliquant les Articles de la Foi, & qui n'a servi qu'à troubler la paix des saintes Eglises, & à remplir le monde de confusion & de desordre, nous ordonnons qu'il soit brulé, & condamné ici, & ailleurs par les saints Evêques. C'est ainsi que les Empereurs de sainte & d'heureuse memoire, qui nous ont precedez, comme Constantin, & le jeune Theodose ont fait des loix contre toutes les doctrines pernicieuses. Que toutes ces doctrines pernicieuses, qui tendent à ébranler, & à changer les bonnes, que les trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, les cent cinquante du Concile de Constantinople, & ceux du Concile d'Ephese ont établies par l'inspiration de l'Esprit saint, soient entierement exterminées de l'Eglise, qui est une, Orthodoxe, Catholique, & Apostolique. Qu'il ne soit permis à personne, soit Prêtre, ou Laïque de violer cette divine constitution du saint Concile. Au reste nous ordonnons que l'heresie de ceux qui nient que le Fils unique de Dieu se soit incarné, &

L'AN DE  
N. S.

476.

ZENO N  
ET BASI-  
LISQUE.

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON,  
ET BASI-  
LISQUE.

ait été fait Homme dans le sein de la sainte Vierge Marie Mere de Dieu, par l'operation du divin Esprit, & qui s'imaginent qu'il n'a eu qu'un corps phantastique, ou un corps descendu du Ciel, & toutes les autres erreurs, qui peuvent alterer ou corrompre ce saint Symbole en quelque temps, ou en quelque lieu qu'elles ayent paru, soient condamnées avec les nouveautez, qui ont été introduites au Concile de Calcedoine. Mais parceque les soins d'un Empereur ne doivent pas moins s'étendre sur l'avenir que sur le present, nous ordonnons que tous les saints Evêques signent nôtre lettre, lorsqu'elle leur sera présentée, & qu'ils déclarent qu'ils ne tiennent point d'autre Symbole que celui qui a été fait par les trois cent dix-huit Evêques de Nicée, & confirmé par les cent cinquante de Constantinople, de la maniere qu'il a été défini par les tres-saints Evêques, qui se sont assemblez depuis à Ephese, en déclarant qu'il faut suivre le Symbole de Nicée comme la regle certaine de la foi, & en condamnant tout ce qui s'est fait à Calcedoine, au scandale du peuple, & au prejudice de la tranquillité publique, & de nôtre repos particulier. Quiconque après cette divine ordonnance, que nous tenons d'autant plus conforme à l'Esprit de Dieu, qu'elle ne tend qu'à l'unité de l'Eglise, tâchera de soutenir la nouveauté, qui a été introduite à Calcedoine contre la Foi, & de l'autoriser de vive voix, ou par écrit, en disputant ou en prêchant en quelque temps, en quelque lieu, & de quelque sorte que ce soit, sera traité comme un seditieux, comme

un perturbateur du repos des Fideles, comme l'ennemi de Dieu, & de notre salut, & jugé selon la rigueur de la loi de l'Empereur Theodose d'heureuse memoire, que j'ai fait ajouter au bas de cette lettre, & s'il est Evêque ou Ecclesiastique, il sera déposé; & s'il est Moine ou Laïque, il sera puni par l'exil, par la confiscation de ses biens, & par d'autres peines. Ainsi la Trinité sainte, & consubstantielle, qui est la source de la vie, recevant le culte que nôtre pieté lui rend par l'abolition des erreurs, & par la confirmation des traditions Apostoliques, sera toujours favorable à nôtre Empire, & lui procurera la paix.

L'AN. DE  
N. S.  
476.

ZENON  
ET BASILISQUE.

“  
“  
“  
“  
“  
“

CHAPITRE V.

*Approbations données à la Lettre de Basilisque.*

**T**imothée, qui étoit retourné depuis peu de son exil, approuva cette Lettre comme Zacarie le Rheteur le témoigne. Pierre surnommé le Foulon Evêque d'Antioche, qui étoit à Constantinople avec Timothée, l'approuva aussi. Il fut ordonné au mesme temps, que Paul seroit rétabli sur le Siege Archiepiscopal d'Ephese. Le mesme Zacarie rapporte qu'Anastase qui avoit succédé à Juvenal dans la conduite de l'Eglise de Jerusalem, signa la mesme lettre avec quelques autres; de sorte qu'il y eut environ cinq cens Evêques, qui consentirent à la condamnation du Concile de Calcedoine, & de la lettre de Leon. Il fait aussi mention d'une requête présentée à Basilisque par les Evê-

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON ,  
ET BASI-  
LISQUE.

ques d'Asie, qui s'étoient assemblez à Ephese, dont voici une partie.

A nos tres-pieux Seigneurs Basiliſque & Marc toujours Vainqueurs, & Auguſtes. Et un peu après: Il ſemble, tres-pieux Empereurs, que vous ayez été attaquez, & combatus en toutes les meſmes manieres que la foi l'a été. Et un peu après. L'attente d'un terrible jugement, le feu de la colere de Dieu, la juſte indignation de vôtre clemence ſurprendront bien-tôt ces temeraires ennemis, qui ont l'inſolence d'attaquer la puissance de Dieu, la ſainteté de la Foi, & la grandeur de vôtre Empire, auquel la pieté ſert de fondement, & qui ne nous épargnant point, nous, dis-je, qui ne ſommes que des hommes foibles, publient que nous n'avons ſigné vôtre lettre que par crainte, bien que nous l'ayons ſignée avec autant de liberté que de joye. Et encore après. Ne permettez donc pas, ſ'il vous plaît, qu'on propoſe en public rien de contraire à vôtre lettre, & tenez pour certain que ſi vous le permettez, il en arrivera de ſi horribles deſordres, qu'ils feront en quelque façon oublier, ou mépriſer les maux que le Concile de Calcedoine a produits, bien qu'entre ces maux-là on comte un grand nombre de maſſacres, & quantité de ſang tres-injuſtement répandu. Et quelques lignes après. Nous conjurons vôtre pieté en preſence de Jeſus-Chriſt nôtre Sauveur, de ne ſe point ſoumettre à la condamnation, & à la depoſition canonique, & ſur tout de ſe preferer exemt de celle, qui a été prononcée contre celui, qui par ſes crimes, a été convaincu d'avoir

tres-mal administré l'Eglise de la ville Imperiale. Zacarie ayant rapporté cette lettre ajoute ce qui suit. Aussi-tôt que la lettre de l'Empereur eut été publiée, tout ce qu'il y avoit dans Constantinople de Moines, qui suivoient les égaremens d'Eütychez, espererent en tirer grand avantage, & coururent en diligence vers Timothée; mais quand il les eut convaincus, que le Verbe est de mesme substance que nous, selon la nature humaine, & de mesme substance que son Pere, selon la nature divine, ils s'en retournerent.

L'AN DE

N. S.

476.

ZENON,  
ET BASILISQUE.

## CHAPITRE VI.

*Rétablissement des droits de l'Eglise d'Ephese.  
Condamnation du Concile de Calcedoine.*

**L**E mesme Zacarie dit que Timothée étant allé de Constantinople à Ephese, rétablit Paul sur le Siege de cette ville, d'où il avoit été chassé, bien qu'il eût été ordonné par les Evêques de la Province, selon l'ancienne coutume. Il rendit aussi à cette Eglise-là le titre de Patriarcale, dont elle avoit été dépouillée par le Concile de Calcedoine, comme nous l'avons dit ci-devant. Il alla d'Ephese à Alexandrie, & exigea de tous ceux qui l'aborderent, qu'ils condamnassent le Concile de Calcedoine. Il y en eut néanmoins quelques-uns, qui selon le témoignage de Zacarie, se separerent de lui, & entre autres, Theodote Evêque de Joppa, qui avoit été ordonné par ce Theodose, qui fut fait Evêque de Jerusalem, pendant que Juvenal étoit allé à Constantinople.



Siege de cette ville imperiale, a eu droit d'ordination, à la charge que les Evêques de ces Provinces demeureront dans leurs Sieges, sans qu'après leur mort le Siege de cette illustre ville souffre aucune diminution dans le droit, qui lui appartient d'ordonner les Evêques. Personne ne doit douter que cette lettre n'ait force de loi.

L'AN DE

N. S.

477.

ZENON.

## CHAPITRE VIII.

### *Rétablissement de Zenon sur le Trône.*

**O**N dit que Zenon ayant vu plusieurs fois durant son sommeil Teclé, cette Martyre si celebre par la gloire des combats soutenus pour la défense de la Foi, & ayant été animé par ses promesses, & rempli de l'esperance de remonter sur le trône, il s'approcha de Constantinople. Ayant corrompu pour cet effet ses gardes, il poursuivit Basilisque dans la seconde année de son usurpation, le contraignit de s'enfuir dans la sacristie de l'Eglise, & le livra à ses ennemis. Zenon en reconnaissance d'un si signalé bienfait, éleva une Eglise magnifique à Seleucie ville d'Isaurie, en l'honneur de sainte Teclé, & l'embellit de quantité d'ornemens, qui attirent encore aujourd'hui les yeux & l'admiration des spectateurs. Basilisque fut mené en Cappadoce & tué avec sa femme & ses enfans à Acuse. Tout ce qu'il avoit ordonné par ses lettres, fut revoqué par Zenon. Pierre surnommé Foulon fut chassé de l'Eglise d'Antioche, & Paul de celle d'Ephese.

L'AN DE

N. S.

477.

ZENON.

## C H A P I T R E I X.

*Memoire presenté à Acace par les Evéques  
d'Asie.*

**C**Ependant les Evéques d'Asie demanderent pardon à Acace, & lui envoyerent un memoire, par lequel ils s'excuserent d'avoir signé la lettre de Basilius, & protesterent qu'ils ne l'avoient signée que par force, & que jamais ils n'avoient eu d'autre sentiment que celui du Concile de Calcedoine. Voici à peu près de quelle maniere ce memoire étoit conçu.

Lettre ou demande envoyée par les Evéques d'Asie, à Acace Evéque de Constantinople.

» A Acace tres-saint, & tres-religieux Patriarche de  
 » la tres-sainte Eglise de la ville Imperiale de Constantinople la nouvelle Rome. Et un peu après. Il est allé  
 » vous trouver, & il aura l'honneur de vous parler de  
 » nôtre part, selon la charge que nous lui en avons  
 » donnée. Et encore après. Nous declarons par nos memoires, que nous n'avons pas signé volontairement,  
 » mais par contrainte, & que nôtre main a écrit des  
 » mots, auxquels nôtre cœur ne consentoit point.  
 » Nous avons reçu de Dieu par le merite de vos prieres la grace de croire la doctrine que nous avons  
 » prise des trois cent dix-huit Peres du Concile de  
 » Nicée, & des cent cinquante du Concile de Constantinople, ces grandes & éclairantes lumieres de l'univers. Nous croyons encore ce qui a été veritablement, & sagement décidé par les Evéques qui se sont

PAR EVAGRE, LIV. III. 467  
assemblez à Calcedoine. Je ne saurois dire, s'ils ont  
déguisé la verité, quand ils ont assuré qu'ils avoient  
été contraints de signer, ou si Zacarie le Rheteur  
leur impose.

L'AN DE  
N. S.

477.

ZENON.

---

## CHAPITRE X.

### *Evêques d'Antioche.*

**E**Tienne fut chargé de la conduite de l'Eglise  
d'Antioche, après que Pierre en eut été chassé.  
Cet Etienne fut tué selon le témoignage de Jean le  
Rheteur par les enfans, qui le percerent avec des  
pointes de cannes. Calendon lui succeda, & per-  
suada à tout le monde, de condamner Timothée,  
& les lettres de Basilisque.

---

## CHAPITRE XI.

### *Mort de Timothée surnommé Elare. Resablisse- ment d'un autre Timothée sur le Siege de l'Eglise d'Alexandrie.*

**Z**Enon eut dessein de chasser Timothée d'A-  
lexandrie. Mais quelqu'un lui ayant dit qu'il  
étoit fort vieux, & que la mort l'en retireroit bien-  
tôt, il changea de sentiment. La mort l'en ayant en  
effet retiré incontinent après, les Evêques depen-  
dans du Siege d'Alexandrie, élurent de leur propre  
autorité, Pierre surnommé Monge, dont l'Empe-  
reur ayant eu avis, il entra dans une grande colere,  
& eut envie de faire mourir Monge. Il rappela à  
l'heure-mesme Timothée successeur de Protere, qui

N n n ij

L'AN DE  
N. S.

étoit alors à Canope, où il avoit été relegué pour une sedition, &amp; le rétablit sur son Siege.

477.

ZENON.

## C H A P I T R E X I I.

*Retablissement de Pierre surnommé Monge sur le Siege de l'Eglise d'Alexandrie.*

**J**ean Prêtre; & Oeconome de l'Eglise de saint Jean Baptiste, fut député par l'avis de quelques habitans d'Alexandrie, pour supplier l'Empereur de leur laisser la liberté de l'élection, lorsque le Siege de leur Eglise seroit vacant. Zacarie écrit que ce Jean fut convaincu d'avoir recherché lui-même la dignité Episcopale, & obligé à y renoncer avec serment. L'Empereur ordonna après cela, que quand le Siege vaqueroit par la mort de Timothée, le Clergé & le Peuple auroient la liberté d'élire. Timothée étant mort bien-tôt après, Jean donna de l'argent pour se faire élire au prejudice de son serment, comme Zacarie le rapporte. L'Empereur n'en fut pas si-tôt averti qu'il le fit chasser, & qu'il ordonna que Pierre Monge seroit rétabli sur le Siege de l'Eglise, pourvu qu'il signât l'Edit qu'il avoit publié touchant l'union, & qu'il admît à sa communion ceux du parti de Protère.

## CHAPITRE XIII.

*Edit de l'union signé par Pierre Monge.*L'AN DE  
N. S.

477.

ZENON.

**P**ergame Gouverneur d'Egypte porta à Alexandrie l'Edit que l'Empereur avoit fait touchant l'union par le conseil d'Acace Evêque de Constantinople. Ayant trouvé que Jean s'étoit enfui d'Alexandrie, il conféra avec Pierre, & lui persuada de signer l'Edit, & d'admettre à sa communion ceux avec lesquels il avoit eu des differens. L'Edit fut reçu bien-tôt après dans une Fête fort solennelle, & les Partisans de Protere admis à la communion. Pierre prêcha & publia l'Edit de Zenon, dont j'insérerai ici les propres termes:

## CHAPITRE XIV.

*Edit de l'union.*

**L'**Empereur Cesar Flavius Zenon, Pieux, Vainqueur, Triomphant, tres-Grand, toujours Auguste: Aux reverendissimes Evêques, Ecclesiastiques, Moines, & Peuples d'Alexandrie, d'Egypte, de Libye, & de Pentapole. Etant persuadez comme nous le sommes, que la foi que les trois cens dix-huit Evêques assemblez à Nicée, ont expliquée par les lumieres de l'Esprit divin, & que les cent cinquante Evêques assemblez à Constantinople, ont confirmée comme la veritable & l'unique, est le principe, l'affermissement, la force & la défense de notre Empire, nous travaillons jour & nuit avec

Nnn iij

L'AN DE

N. S.

482.

ZENON.

toute l'application qu'il nous est possible, pour faire en sorte par l'autorité de nos loix, que l'Eglise sainte, Catholique, & Apostolique, qui est la mere immortelle & incorruptible de nos états, croisse & s'augmente par cette foi, & que le peuple fidele étant uni par la paix de Dieu, lui fasse continuellement des prieres avec les Evêques, les Ecclesiastiques, les Archimandrites & les Moines pour le repos & pour la prosperité de nôtre Empire. Car tant que Jesus-Christ nôtre Dieu & nôtre Sauveur, qui est né de la sainte Virge Marie Mere de Dieu, approuvera le culte que nous lui rendrons, & qu'il recevra favorablement nos loüanges, nos ennemis seront abatus, nos sujets rendront une obeïssance raisonnable à la puissance que Dieu nous a mise entre les mains, & nous jouïrons de la paix, & des biens de la paix, de la temperature de l'air, de l'abondance des fruits, & des autres commoditez temporelles. Etant donc veritable que nôtre conservation particuliere, & la prospérité generale de l'Empire dependent de la pureté de la Foi, les Superieurs des Monasteres, les Solitaires, & d'autres personnes considerables par leur pieté, nous ont supplié avec larmes, de reünir les membres de l'Eglise, que l'ennemi commun a separez, par ce qu'il fait que s'il attaquoit le corps entier, il seroit defait. Il est arrivé de cette malheureuse division, que depuis longtemps un nombre innombrable de personnes sont mortes, les unes, sans avoir participé à la sainte communion, & les autres, sans avoir reçu le baptême, & que l'on a commis tant de meurtres, & ré-

pându tant de sang que l'air & la terre en ont été également infectez. Ces malheurs sont si déplora-  
bles que je ne doute point que tout le monde ne soit bien aise qu'on en arrête le cours. C'est pourquoi nous souhaittons que vous sachiez, que nous, ni les Eglises, qui sont répandues par toute la terre, n'ont point, & n'ont jamais eu d'autre Symbole, d'autre doctrine, d'autre définition de foi, que celle qui a été faite par les trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, & confirmée par les cent cinquante de Constantinople, & que nous ne savons personne, qui en tienne d'autre. Que si quelqu'un en tient une autre, nous le tenons lui-même pour un étranger, & pour un homme séparé de nous, parceque nous sommes persuadés, comme nous l'avons dit, que cette foi est l'appui & le soutien de nôtre état. Tous les peuples, qui reçoivent le saint Baptême, le reçoivent avec la foi de ce Symbole. Les saints Peres, qui se sont assemblez depuis à Ephese, & qui ont condamné l'impiété de Nestorius, & de ses Sectateurs, ont tenu le même Symbole. Nous prononçons anathème contre Nestorius, & contre Eutyches, parcequ'ils suivent une doctrine contraire à celle des saints Peres. Nous recevons les douze Chapitres composez par Cyrille d'heureuse memoire, autrefois Archevêque de l'Eglise sainte, & Catholique d'Alexandrie. Nous confessons que nôtre Seigneur Jesus-Christ étant Dieu, s'est fait vrai Homme, qu'il est de même substance que son Pere selon la Divinité, & de même substance que nous selon l'Humanité, qu'il est descendu du Ciel, qu'il a pris

—  
L'AN. DE  
N. S.  
— 482. —  
ZENON.

L'AN DE

N. S.

482.

ZENON.

un corps par l'operation du divin Esprit dans le sein de la Vierge Marie Mere de Dieu, & qu'il est unique & seul. Car les miracles qu'il a operez, ou les douleurs qu'il a souffertes dans le corps, sont les miracles & les douleurs d'une seule personne. Nous ne recevons point ceux qui le divisent, ou qui le confondent, ou qui en inventent un autre qui n'est que phantastique & imaginaire. L'Incarnation qui a été accomplie sans aucune tache de peché dans la personne de la Mere de Dieu, n'a pas produit un nouveau Fils. La Trinité est toujours demeurée Trinité, bien qu'une des personnes, savoir le Verbe Dieu, se soit incarnée. La connoissance certaine que nous avons, que toutes les Eglises saintes & orthodoxes, & les zelez & charitables Evêques, qui les gouvernent, en fin que tous les peuples, qui sont soumis à nôtre obeïssance, n'ont point admis, & n'admettent point d'autre Symbole, ni d'autre profession de Foi, que celle, dont nous parlons, est cause de ce que nous sommes reünis avec joye. Nous n'avons écrit tout ceci que pour vôtre satisfaction, & sans aucun dessein d'introduire des nouveautez. Nous prononçons anathème contre ceux qui ont eu autrefois, ou qui ont maintenant des sentimens contraires; soit dans le Concile de Calcedoine, ou dans un autre, & principalement contre Nestorius, contre Eutychez, & contre ceux qui les suivent. Reünissez-vous donc à l'Eglise, qui est vôtre Mere selon l'esprit, afin que vous jouïssiez dans son sein de la même communion que nous, selon cette unique profession de Foi. Cette sainte Mere vous tend les bras, pour vous

vous embrasser comme les enfans, après une longue absence, & s'attent à entendre vos voix accordées pour former un concert. Hâtez-vous donc, & attirez sur vous par ce moyen les graces de Jesus-Christ nôtre Sauveur, & nôtre Maître, & meritez des louanges & des éloges de nôtre bouche. Dès que cet Edit eut été lu, tous les habitans d'Alexandrie se réunirent à l'Eglise sainte, Catholique, & Apostolique.

---

 L'AN DE  
 N. S.
 

---

ZENON.

---

 CHAPITRE XV.

*Fausse plainte de Jean. Réponse de Zenon.*

Jean s'étant échappé d'Alexandrie, se retira à Rome, où il fit beaucoup de bruit en assurant qu'il avoit été chassé de son Siege, pour avoir défendu les decrets de Leon, & du Concile de Calcedoine, & qu'on avoit établi en sa place un autre Evêque, qui combattoit les mesmes decrets. Ces discours ayant fait impression sur l'esprit de Simplicius Evêque de l'ancienne Rome, il en écrivit à l'Empereur Zenon, qui l'instruisit de la verité, & lui fit connaître par sa réponse, que Jean n'avoit été déposé que pour le parjure qu'il avoit commis.

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE XVI.

ZENON.

*Bannissement de Calendion. Retablissement de Pierre le Foulon sur le Siege de l'Eglise d'Antioche.*

**C**Alendion Evêque d'Antioche écrivit à l'Empereur Zenon, & à Acace Evêque de Constantinople, que Pierre étoit un adultere, & qu'étant dans Alexandrie, il avoit publiquement prononcé anathême contre le Concile de Calcedoine. Ce Calendion ayant été bien-tôt après soupçonné d'avoir favorisé le parti d'Ille, de Loonce, & de Pamprene, qui avoient entrepris d'usurper l'autorité souveraine, il fut exilé à Oasis. Pierre surnommé le Foulon fut rétabli sur le Siege de l'Eglise d'Antioche, qu'il avoit occupé avant Calendion & Etienne. Ce Pierre signa l'Edit de Zenon, & écrivit à Pierre Evêque d'Alexandrie, pour entretenir avec lui la communion Ecclesiastique. Acace Evêque de Constantinople, & Martyrius Evêque de Jerusalem écrivirent aussi à Pierre pour le même sujet. Il y en eut quelques-uns, qui se separerent depuis tout ouvertement de la communion de Pierre, & alors il prononça anathême contre le Concile de Calcedoine. Acace ayant reçu cette nouvelle, & en ayant été fort surpris, envoya quelques personnes, pour s'informer de la verité. Pierre voulant leur faire accroire qu'il n'avoit rien fait de ce dont il étoit accusé, produisit des témoins, qui

deposèrent qu'ils n'avoient point connoissance qu'il fût capable de ce dont il étoit chargé.

L'AN DE  
N. S.

CHAPITRE XVII.

ZENON.

*Artifice de Pierre Evêque d'Alexandrie. Sa lettre à Acace Evêque de Constantinople.*

**C**E Pierre étoit un homme qui s'accommodant au temps, changeoit fort souvent de sentiment. Tantôt il prononçoit anathème contre le Concile de Calcedoine, & tantôt il le recevoit avec éloge. Il écrivit à Acace Evêque de Constantinople une lettre, dont voici les termes. Dieu dont la grandeur est infinie, recompensera vôtre sainteté des travaux & des fatigues qu'elle endure depuis un grand nombre d'années, pour la foi des saints Peres, qui est conforme au Symbole des trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, dont nous avons fait profession, quand nous avons reçu le baptême, & dont nous la faisons encore aujourd'hui, & qui a été confirmée par les cent cinquante Evêques, qui ont tenu le Concile de Constantinople. Vous avez réuni l'Eglise, en montrant aux Fideles, qui composent, le chemin de la verité, & en faisant voir par des argumens invincibles, que le saint & universel Concile de Calcedoine, n'a ordonné rien de contraire, & que ses decrets s'accordent parfaitement avec ceux du Concile de Nicée. Nous la recevons de tout nôtre cœur, dans l'assurance où nous sommes, qu'elle n'a rien introduit de nouveau. Au reste nous avons appris que quelques Moines, qui

O o o ij

L'AN DE  
N. S.

ZENON.

font-animez de jalousie contre nous, ont répandu des calomnies, qui n'ont point trouvé de creance dans vôtre esprit. Ils nous ont accusé premierement d'avoir ôté le corps de Timothée nôtre saint Pere, & nôtre Archevêque du lieu, où il étoit, pour le  
 „ mettre dans un autre, pretendant que c'est une  
 „ action, qui déplaît à Dieu, & qui est défenduë par  
 „ les lois. L'autre crime qu'ils nous ont imputé, est  
 „ beaucoup plus énorme. Mais il n'a pas la moindre  
 „ apparence de verité. Car comment aurions-nous pû  
 „ prononcer anathême contre le saint Concile de Cal-  
 „ cedoine, puisque nous l'approuvons, & que nous  
 „ croyons ce qu'il enseigne. Vôtre Sainteté n'ignore  
 „ pas combien les peuples & les Moines de ce pais  
 „ ont de legereté, d'inclination à la nouveauté, & de  
 „ jalousie. Ces derniers s'étant joints à certaines per-  
 „ sonnes mal intentionnées, qui se sont retranchées  
 „ de l'Eglise, tâchent de traîner le peuple après eux.  
 „ Mais nous avons, avec le secours de vos prieres, trou-  
 „ vé un remede qui ne blesse en rien le saint Concile  
 „ de Calcedoine, où nous savons, comme nous l'avons  
 „ déjà dit, qu'il n'a rien été introduit de nouveau.  
 „ Nous avons fait en sorte pour contenter les foibles,  
 „ que tous ceux qui entrent dans nos assemblées, sont  
 „ parfaitement d'accord. M'étant opposé à ce mal de  
 „ tout mon pouvoir, j'en ai bien tôt arrêté le pro-  
 „ grez. J'avertis cependant vôtre Sainteté que les  
 „ Moines continuent à semer la division, que se  
 „ servant de certaines personnes, qui n'ont jamais de-  
 „ meuré dans les Monasteres, pour exciter la sedition,  
 „ ils courent de tous côtez, & répandent de faux bruits

contre nôtre reputation , & contre la paix de l'Eglise. Ils ne nous permettent de suivre en aucune chose la disposition des canons , & ils tâchent que le peuple qui nous est commis , usurpe une indépendance monstrueuse , au lieu de demeurer dans les bornes d'une soumission legitime. Enfin ils n'omettent rien de ce qui peut déplaire à Dieu. Nous espérons que vôtre Sainteté aura la bonté de représenter toutes ces choses à l'Empereur , & de faire en sorte qu'il pourvoye à la paix de l'Eglise , si bien que tout le monde soit obligé d'obeir à des ordres si dignes d'un Empereur , & si agreables à Dieu.

L'AN DE  
N. S.

ZENON.

## C H A P I T R E X V I I I .

*Sentence prononcée par Felix Evêque de Rome ,  
contre Acace Evêque de Constantinople.*

Jean , qui s'étoit retiré à Rome , parla si souvent & avec des instances si pressantes à Felix , qui avoit succédé à Simplicius dans le gouvernement de cette Eglise , de la conduite de Pierre , qu'il lui persuada , comme Zacarie le témoigne , de déposer Acace , parcequ'il admettoit Pierre à sa communion. Mais Acace ne défera point à cette sentence , parcequ'elle n'avoit pas été renduë selon les Canons , & qu'elle ne vint à sa connoissance , que par le moyen des Moines du Monastere des Accmites. Voila comment Zacarie rapporte l'affaire. Il me semble qu'il en étoit fort peu instruit , & qu'il n'en savoit que ce qu'il en avoit appris par le bruit confus de la renommée. Cela m'oblige à en marquer exacte-

L'AN DE  
N. S.

ZENON.

ment toute la suite. Jean ayant présenté une Requête à Felix, où il exposoit qu'Acace admettoit Pierre à sa communion, & contrevenoit en plusieurs autres points aux saints Canons, Felix envoya vêts l'Empereur Zenon deux Evêques, dont l'un s'appeloit Vital, & l'autre Misene, pour le supplier que le Concile de Calcedoine fût confirmé, que Pierre fut chassé comme un heretique, & qu'Acace fut envoyé à Rome, pour répondre aux accusations que Jean avoit intentées contre lui.

## CHAPITRE XXI.

*Sollicitation faite à Felix par le Superieur du Monastere des Acemites.*

**A**vant que ces deux Evêques, que Felix avoit envoyez, fussent arrivez à la Cour de l'Empereur, Cyrille Superieur du Monastere des Acemites envoya se plaindre à ce Pape de la lenteur, avec laquelle il differoit de jour en jour à apporter le remede necessaire aux maux pressans de l'Eglise. Cela l'obligea à écrire à Misene, & à ses Collegues, qu'ils ne fissent rien touchant l'affaire, pour laquelle ils avoient été envoyez, qu'ils n'eussent auparavant conféré avec Cyrille.

## CHAPITRE XX.

L'AN DE  
N, S.*Lettre de Felix, de Zenon, & de quelques autres.*

ZENON.

**F**elix envoya de nouvelles instructions à ces Evêques, & écrivit à l'Empereur Zenon, tant pour l'exhorter à maintenir le Concile de Calcedoine, que pour lui donner avis de la persecution, qu'Hunneric avoit excitée en Afrique contre les Fideles. L'Empereur Zenon lui fit réponse, que c'étoit en vain qu'il s'étoit si fort ému des discours de Jean, qui, bien qu'il eût juré de ne pretendre jamais au Siege de l'Eglise d'Alexandrie, avoit violé son serment, & commis toutes sortes de sacrileges, que Pierre n'avoit été ordonné qu'avec connoissance de cause, après un serieux examen de son affaire, & après qu'il avoit déclaré par écrit qu'il tenoit la foi, qui avoit été expliquée par les trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, & depuis confirmée par le Concile de Calcedoine. Voici les paroles de la lettre de l'Empereur. Vous devez être  
 “ tres-assuré que nôtre pieté, le tres-saint Pierre  
 “ dont je viens de parler, & toutes les Eglises reçoivent  
 “ le tres-saint Concile de Calcedoine, dont la doctrine  
 “ est parfaitement conforme à celle du Concile de  
 “ Nicée. On voit dans les memes actes les lettres  
 “ de Cyrille, les lettres de quelques autres Superieurs  
 “ des Monasteres de Constantinople, celles de plu-  
 “ sieurs Evêques; & de plusieurs Ecclesiastiques d'E-  
 “ gypte, où ils traitoient comme des heretiques, non  
 “ seulement Pierre, mais encore tous ceux, qui com-

—  
 L'AN DE  
 N. S.

—  
 ZENON.

muniquoient avec lui. Les Moines du Monastere des Acemites allerent trouver Felix , & se plainquirent à lui , de ce que Misene & Vital avoient communiqué avec les heretiques , parce qu'au lieu que le nom de Pierre n'avoit été recité qu'en particulier, avant leur arrivée à Constantinople, il y avoit depuis été recité publiquement. Les Egyptiens écrivirent à Rome les mesmes choses touchant Pierre, & ajouterent que Jean étoit Orthodoxe, & avoit été legitiment ordonné, au lieu que Pierre ne l'avoit été que par deux Evêques infectez des mesmes erreurs que lui, que depuis que Jean avoit été chassé, les Orthodoxes avoient souffert une cruelle persecution, qu'Acace avoit été informé de toutes ces circonstances par le rapport de plusieurs personnes, qui étoient allées d'Alexandrie à Constantinople, & qu'on reconnoissoit clairement qu'il le protegeoit en toutes rencontres.

---

## C H A P I T R E X X I.

### *Deposition des Nonces de Felix Evêque de Rome.*

**S**imeon Moine Acemite ayant été envoyé à Rome par Cyrille son Superieur, y aigrit extrêmement cette affaire, en accusant Misene & Vital d'avoir parricipé à la communion des heretiques, quand ils avoient recité publiquement le nom de Pierre, & d'avoir donné par ce moyen un sujet de scandale & de chute aux ignorans, auxquels on faisoit accroire que Pierre étoit dans la communion du Siege de Rome. Simeon ajouta que plusieurs questions

questions ayant été proposées, Misene & Vital ne voulurent jamais conférer avec aucun Orthodoxe, ni leur donner les lettres qui sont les marques de la communion, ni prendre connoissance de ce qui se tramoit contre la foi. Il produisit un Prêtre nommé Silvain, qui avoit converse familièrement avec Misene & avec Vital dans Constantinople, & qui confirma par sa deposition la verité des faits, dont il accusoit les Nonces. Il lut outre cela une Lettre d'Acace à Simplicius, où parlant de Pierre, il dit qu'il avoit été déposé, & l'appelle le fils de la nuit. Le Concile tenu à Rome deposa pour toutes ces raisons Misene & Vital de la Dignité Episcopale, & les priva de la participation du Corps du Sauveur. Voici les propres termes de la sentence. L'Eglise Romaine ne reçoit point l'heretique Pierre qu'elle a déposé, excommunié, & frappé d'anathème, il y a longtemps. La Sentence contenoit encore ce qui suit. Il est clair qu'Acace Evêque de Constantinople est fort blâmable de n'avoir pas averti l'Empereur Zenon, que Pierre étoit dans l'erreur; car s'il aimoit sincèrement ce Prince, il devoit l'en avertir, comme il en avoit averti Simplicius. Mais il aime l'Empereur Zenon comme les hommes du monde, & n'aime point la Foi. Reprenons la suite de notre Histoire. On a entre les mains une lettre d'Acace aux Evêques, aux Ecclesiastiques, aux Moines, & au Peuple d'Egypte, par laquelle il tâche d'apporter remede au schisme. Il en écrivit aussi une autre sur le mesme sujet à Pierre Evêque d'Alexandrie.

L'AN DE

N. S.

484.

ZENON.

L'AN DE

N. 3.

484.

ZENON.

## CHAPITRE XXII.

*Troubles excitez à Alexandrie, & ailleurs, à l'occasion du Concile de Calcedoine.*

**L**E schisme croissoit cependant de jour en jour dans Alexandrie. Pierre condamna la lettre de Leon, les Actes du Concile de Calcedoine, prononça anathème contre ceux qui refusoient de recevoir les écrits de Dioscore & de Timothée, attira à la communion quelques Evêques, & quelques Superieurs de Monasteres, & chassa de leurs cellules plusieurs de ceux qu'il n'avoit pu gagner. Nephalius alla à Constantinople, pour se plaindre de ces violences à l'Empereur Zenon, qui en étant entré en grande colere, envoya un Officier de ses gardes nommé Côme. Quand il y fut arrivé, il usa de grandes menaces contre Pierre, & le blâma d'avoir excité des troubles par une rigueur excessive. Mais ces menaces n'ayant de rien servi, il s'en retourna à Constantinople, après avoir seulement fait recevoir les Moines dans les Monasteres, d'où Pierre les avoit chassés. Cela obligea l'Empereur à envoyer en sa place Arsene qu'il fit en mesme temps Gouverneur d'Égypte, & General des troupes. Il arriva avec Nephalius à Alexandrie, & fit plusieurs discours pour porter les esprits à la paix. Mais n'ayant pu en venir à bout, il envoya quelques-uns des plus obstinez à Constantinople. On disputa long-temps en presence de Zenon touchant le Concile de Calcedoine. Mais on ne put jamais rien conclure, parce que l'Empereur n'ap-  
prouvoit pas ce Concile.

## CHAPITRE XXIII.

*Evêques de Constantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, & de quelques autres villes.*

L'AN DE  
N. S.

ZENON.

**A** Cace Evêque de Constantinople étant mort, Fravita fut choisi pour remplir sa place. Quand il eut écrit à Pierre, pour entretenir avec lui la communion Ecclesiastique, celui-ci lui fit une réponse, où il parla du Concile de Calcedoine au mesme sens qu'auparavant. Fravita n'ayant vécu que quatre mois depuis sa promotion, Eupheme lui succeda, & reçut les lettres de communication, que Pierre avoit écrites à Fravita son predecesseur, où ayant vu qu'il prononçoit anathême contre les actes du Concile de Calcedoine, il en fut extrêmement surpris, & se separa de sa communion. On a encore leurs lettres entre les mains, & il n'y a eu que leur trop grande longueur, qui m'ait empêché de leur donner place dans cette Histoire. Au temps qu'ils contestoient avec beaucoup de chaleur, & qu'ils se preparoient à tenir des Conciles l'un contre l'autre, Pierre fut enlevé hors du monde, & Athanase fut chargé de la conduite de l'Eglise d'Alexandrie. Il fit ce qu'il put pour reténir les esprits; mais leur division étoit si grande, que jamais il ne put en venir à bout. Ayant depuis envoyé des lettres de communication à Pallade successeur de Pierre dans l'Evêché d'Antioche, il fit la mesme chose que Pierre touchant le Concile de Calcedoine, & fut suivi par Jean, qui gouverna après lui l'Eglise

Ppp ij

L'AN DE  
N. S.

ZENON.

d'Alexandrie. Pallade étant mort, Flavien fut élevé sur le Siege de l'Eglise d'Antioche, & envoya à Alexandrie un Prêtre de son Eglise nommé Salomon, pour porter à Jean sa lettre de communion Ecclesiastique, & pour demander la sienne. Ce Jean étant mort, un autre du mesme nom fut choisi pour gouverner après lui l'Eglise d'Alexandrie. Tout ce que je viens de rapporter, arriva jusques au temps, auquel Anastase prit possession de l'Empire. Ce Prince chassa Eupheme de son Evêché. J'ai représenté au mesme endroit, & sans interruption, la suite de ces Evêques, pour en donner une idée plus claire, & plus aisée à conserver.

## C H A P I T R E X X I V.

*Massacre d'Armatius.*

**L'**Empereur Zenon fit mourir Armatius parent de l'Imperatrice Verine, par le conseil d'Ille: Il l'avoit autrefois gagné, lorsqu'il l'étoit venu trouver de la part de Basilisque, l'avoit fait entrer dans ses interêts, bien qu' auparavant il eût été son ennemi. Il avoit mesme déclaré Cesar, Basilisque son fils dans la ville de Nicée. Il se défit en trahison d'Armatius dans Constantinople, & obligea Basilisque à recevoir l'ordre de Prétrise, d'où il fut depuis élevé à la Dignité Episcopale.

*Revolte de Theodoric. Sa mort.*

ZENON.

**T**heodoric Scythe de nation se souleva contre Zenon, fit des levées en Thrace, courut & pilla le país jusques à l'embouchure du Pont, & s'avança vers la ville Imperiale, dont il se fût rendu maître, si quelques-uns de son parti ne se fussent laissé corrompre par argent, & n'eussent conjuré de le tuer. Quand il eut découvert leur dessein, il se retira. Mais il n'évita pas pour cela la mort. Je dirai de quelle maniere elle lui arriva. Il y avoit un javelot à anse de cuir suspendu devant sa tente, à la façon des Barbares. Voulant un jour faire ses exercices, il demanda un cheval, & sauta dessus, selon sa coutume, sans le secours d'aucun Ecuyer. Comme c'étoit un cheval neuf, & qui n'avoit pas encore été dressé, avant que Theodoric eût pu le serrer avec les genous, il leva les piez de devant, & marcha sur ceux de derriere. Theodoric ne le pouvant conduire, & n'osant lui tirer la bride, de peur de le faire tomber à la renverse, & d'être écrasé par sa chute, ne se tenant pas ferme sur la selle, & s'agitant de côté & d'autre, s'enfonça la pointe du javelot dans le côté. On le porta sur son lit, où il mourut quelques jours après de sa blessure.

L'AN DE  
N. S.

## C H A P I T R E XXVI.

*Revolte de Marcien.*

ZENON.

**M**Arcien fils d'Anthème, qui avoit autrefois gouverné l'Empire d'Occident, & qui étoit allié de Leon predecesseur de Zenon, puisqu'il avoit épousé Leontia la plus jeune de ses filles, entreprit alors d'usurper l'autorité souveraine. Il donna aux environs du Palais un combat, qui fut fort rude, mit ses ennemis en déroute, & se fût rendu maître du Palais, s'il n'eût point perdu de temps. L'occasion a des ailes. On peut la prendre, quand elle s'abaisse à nos piez. Mais quand elle s'est une fois échappée d'entre nos mains, elle se moque de ceux qui la suivent, & ne se laisse plus reprendre. Les Peintres & les Sculpteurs la representent avec une longue chevelure sur le devant de la tête, & le derrière tout rasé, pour montrer que quand elle nous suit, il est aisé de la prendre, mais que quand elle est une fois passée, il est mal-aisé de la faire retourner. C'est ce qui arriva à Marcien. Car ayant perdu le moment favorable d'entrer à main armée dans le Palais, il fut abandonné le jour suivant de tous les siens, & contraint de se refugier dans l'Eglise des saints Apôtres, d'où ayant été tiré par force, il fut banni à Cesarée en Cappadoce. Ayant contracté en cette ville-là une habitude tres-étroite avec des Moines, il fut convaincu d'avoir voulu s'échaper, conduit à Tarse ville de Cilicie, rasé, & ordonné Prêtre. Eustate Syrien de nation a écrit cette Histoire avec une grande élégance.

## C H A P I T R E X X V I I .

*Revolte d'Ille & de Leonce.*

L'AN DE

N. S.

490.

ZENON.

**L**E mesme Auteur rapporte que l'Empereur Zenon tendit divers pieges à Verine sa belle-mere, & qu'enfin il l'exila en Cilicie. Ille ayant depuis entrepris d'usurper l'autorité souveraine, Verine alla au fort de Papyrius, où elle mourut. L'Historien, dont je viens de parler, décrit avec beaucoup d'élegance la revolte d'Ille, la maniere, dont Zenon lui tendit un piege, comment il lui livra depuis celui-là-mesme, par la main duquel il lui avoit voulu ôter la vie, & se vengea par la mort de l'assassin, du malheur qu'il avoit eu de manquer son coup. Zenon declara Ille Maître de la milice d'Orient, pour couvrir, sous l'apparence de ce bienfait, le dessein qu'il avoit eu de le perdre. Ille se fortifia par l'amitié qu'il fit avec Leonce, avec Marse, & avec Pamprepe, & se retira vers l'Orient. Eustate rapporte dans la suite de son histoire, de quelle maniere Leonce fut proclamé Empereur à Tarse en Cilicie, & comment Theodoric Prince des Gots fut envoyé contre eux avec des troupes Romaines & étrangères. Eustate represente en fort beaux termes le genre cruel de leur mort, l'ingratitude dont Zenon reconnut leur amitié, & enfin le voyage que Theodoric fit à Rome, lorsqu'il eut découvert les embuches que Zenon lui dressoit. D'autres assurent qu'il alla à Rome par le conseil, & du consentement de Zenon, & qu'ayant réduit cette ville à son

JEAN DE  
N. S.  
490.  
ZENON.

obeïssance, & remporté la victoire sur Odoacre, il ne prit que le nom de Roi.

---

CHAPITRE XXVIII.

*Ouvrages publics faits par Mammien.*

**J**ean le Rheteur témoigne que sous le regne de Zenon un artisan nommé Mammien, se rendit si célèbre qu'il parvint jusques à la Dignité de Sénateur, qu'il fit bâtir un marché dans le bourg de Daphné, où il y avoit eu autrefois des vignes & des terres labourées, à l'opposite du bain public, & qu'on lui érigea en ce lieu-là une Statue de bronze avec cette inscription, Mammien amateur de la ville. Il témoigne aussi qu'il fit bâtir dans la ville deux galeries d'une fort belle architecture, & de pierres fort polies, & le tetrapyle, qui les joint ensemble, & qui est embelli de colonnes & de figures de bronze. J'ai vu ces galeries, qui ont encore quelque reste de leur ancienne beauté. Elles sont pavées de marbre tiré de la Proconnesse, & du reste n'ont rien de fort excellent. Quand on les a relevées depuis peu de leurs ruines, on ne leur a donné aucun ornement. Pour ce qui est du tetrapyle, on n'en voit plus aucun vestige.

CHAP.

## CHAPITRE XXIX.

*Mort de l'Empereur Zenon. Proclamation  
d'Anastase.*

L'AN DE

N. S.

491.

ANASTA-

SE.

**Z**enon étant mort de mal caduc sans enfans, en la dix-septième année de son regne, Longin son frere, qui avoit déjà aquis un fort grand pouvoir, espéra de se rendre aisément Maître de l'Autorité souveraine. Mais son esperance fut vaine parce qu'Ariane mit la Couronne sur la tête d'Anastase, bien qu'il ne fût que Silentiaire, & que jamais il n'eût eu d'entrée au Senat. Eustate témoigne que deux cent sept ans se sont écoulés depuis le commencement du regne de Diocletien jusques à la mort de Zenon, & jusques à la proclamation d'Anastase, cinq cent trente-deux & sept mois depuis le regne d'Auguste, huit cent trente-deux & sept mois depuis le regne d'Alexandre de Macedoine, mille cinquante-deux & sept mois depuis la fondation de Rome, & depuis le regne de Romule, seize cent quatre-vint six, & sept mois depuis la prise de Troye. Anastase étoit natif de la ville d'Epidamne, qu'on appelle maintenant Dyrrachium: Il épousa Ariane en montant sur le trône, & renvoya Longin frere de Zenon, Maître, ou comme les anciens l'appeloient, Prefet des Offices du Palais en son pais, & donna permission de s'en retourner avec lui à tous ceux qui la lui demanderent.

L'AN DE

N. S.

ANASTA-

SE.

## CHAPITRE XXX.

*Troubles dans l'Eglise. Bannissement de quelques Evêques.*

**L'**Empereur Anastase aimant la paix, fit tous ses efforts, pour la procurer à ses sujets, & pour leur ôter toute occasion de contestation, & de différent, soit touchant les matieres de religion, ou touchant les affaires temporelles. Le Concile de Calcedoine n'étoit en ce temps-là, ni generalement reçu, ni generalement rejeté: Chaque Evêque en usant à cet égard, comme il le jugeoit à propos. Les uns demeuroident étroitement attachez à tous ses decrets, sans permettre qu'on en changeât une syllabe, & sans vouloir admettre à leur communion ceux qui faisoient la moindre difficulté de le recevoir. Les autres bien loin de le recevoir, le condamnoient avec la lettre de Leon. D'autres soutenoient opiniâtrément l'Edit que Zenon avoit fait pour l'union, bien qu'ils ne fussent pas d'accord entre eux touchant ou l'unité de natures ou la verité de deux natures dans le mystere de l'Incarnation, & que les uns eussent été trompez par l'artifice avec lequel l'edit avoit été composé, & que les autres recherchassent la paix avec trop de simplicité. La division étoit generale dans les Eglises, & il n'y avoit presque plus de correspondance parmi les Evêques. Non seulement ceux d'Orient étoient separez de communion d'avec ceux d'Occident & d'Afrique; mais ils étoient encore divisez entre eux-mesmes, & ceux d'Occident &

d'Afrique de la même sorte. Comment se seroient-ils accordez avec des Evêques éloignez, puisqu'ils ne s'accordoient pas avec ceux de leur país? Quand l'Empereur Anastase vit qu'ils étoient dans une si étrange division, il chassa ceux qui entreprenoient de faire quelque changement, tant ceux qui loüoient le Concile de Calcedoine contre la coutume des lieux, que ceux qui le condamnoient avec anathême. Il chassa pour ce sujet Eupheme de Constantinople, & ensuite Macedonius à qui Timothée succéda, & chassa de même Flavien d'Antioche.

L'AN DE

N. S.

495.

ANASTA-

SE.

## CHAPITRE XXXI.

*Accusation intentée contre Flavien par Xenaias.*

**L**es Moines de Palestine parlent de Macedonius, & de Flavien, dans une lettre à Alcison. Ils eurent, disent-ils, différent entre eux après la mort de Pierre. La ville d'Alexandrie, l'Egypte & la Libye demeurèrent unies de communion, L'Orient n'eut point de communication avec l'Occident, parceque les Evêques de ce côté-ci faisoient difficulté de se joindre aux autres, à moins qu'ils ne prononçassent anathême, non seulement contre Nestorius, contre Eutychez, & contre Dioscôre, mais encore contre Pierre Monge & contre Acace. L'état de l'Eglise étant en l'état auquel je le représente, les sectateurs d'Eutychez, & de Dioscôre furent réduits à un si petit nombre, qu'on ne doutoit point qu'ils ne dussent bien-tôt être tout-à-fait

Qq ij

L'AN DE

N. S.

ANASTA-

SE.

abolis. Au mesme temps un homme nommé Xenaias, c'est-à-dire étranger, & qui étoit en quelque sorte étranger à l'égard de Dieu, parcequ'il s'éloignoit de lui par le déreglement de ses mœurs, se déclara ennemi de Flavien, je ne sai pour quel sujet, ni à quelle intention, mais ce fut comme plusieurs disent, sous pretexte de piété, & l'accusa de favoriser les erreurs de Nestorius. Mais Flavien ayant condamné Nestorius, & son erreur avec anathème, Xenaias, au lieu de parler de Nestorius commença à parler de Dioscore, de Theodore, de Theodoret, d'Ibas, de Cyrus, d'Eleuthere, de Jean, & de quelques autres, parmi lesquels il y en avoit en effet qui avoient suivi le sentiment de Nestorius, & les autres en ayant été seulement soupçonnez, l'avoient condamné, & étoient morts depuis dans la paix de l'Eglise; ce Xenaias leur dit, quand vous prononcerez mille fois anathème contre Nestorius, & contre sa doctrine, vous serez Nestoriens, si vous ne prononcez encore anathème contre tous les défenseurs de ses erreurs. Il écrivit outre cela, aux partisans de Dioscore, & d'Eutychez; pour les exhorter à se joindre à lui contre Flavien, pour l'obliger non à condamner le Concile, mais à prononcer anathème contre toutes les personnes que je viens de nommer. Flavien leur résista longtemps avec beaucoup de fermeté. Mais Eleusin Evêque de la seconde Cappadoce, Nicias Evêque de Laodicée en Syrie, & quelques autres, qui avoient contre Flavien des sujets d'animosité & de haine, que je ne croi pas devoir rapporter, s'étant

joints à Xenaias contre lui, il ne se trouva pas en état de résister à un si puissant parti, signa la condamnation de ces personnes, & envoya son écrit à l'Empereur, à qui l'on avoit fait accroire qu'il soutenoit les erreurs de Nestorius. Xenaias ne fut pas encore satisfait de tout cela. Il demanda que Flavien prononçât anathème contre le Concile, & contre tous ceux qui avoient prêché qu'il y a deux Natures en Jesus-Christ, l'Humaine, & la Divine. Flavien n'ayant rien voulu faire, Xenaias continua de l'accuser de tenir les erreurs de Nestorius. Enfin après plusieurs contestations, ce Patriarche ayant donné sa profession de foi par écrit, par laquelle il déclaroit qu'il recevoit le Concile, en ce qu'il avoit déposé Nestorius & Eutychez, mais qu'il n'en approuvoit point la doctrine, ils publièrent toujours qu'il favorisoit les erreurs de Nestorius, & qu'il ne se purgeroit jamais de ce soupçon, qu'en prononçant anathème contre le Concile, & contre ceux qui ont reconnu deux natures, ou deux propriétés en Jesus-Christ. Ils tromperent les Isauriens par des discours artificieux, & les attirerent à leur sentiment. Ils composèrent ensuite une profession de foi, où ils prononçoient anathème contre le Concile, & contre ceux, qui avoient reconnu en Jesus-Christ deux natures ou deux propriétés; se separerent de la communion de Flavien, & de Macedonius, & s'unirent à ceux qui voulurent bien signer leur Formulaire. Ils obligerent au même temps l'Evêque de Jerusalem à faire sa profession de Foi. Dès qu'il l'eut écrite, il la fit présenter à l'Empereur par les secta-

L'AN DE  
N. S.ANASTA-  
SE.

L'AN DE  
N. S.

ANASTA-  
SE.

teurs de Dioscore. L'exemplaire qu'ils présenterent contenoit la condamnation de ceux qui avoient soutenu deux Natures. Mais l'Evêque de Jerusalem assure qu'il est corrompu, & en produit un autre, où la condamnation ne paroît point. Il ne faut pas s'étonner qu'ils ayent commis cette fausseté, puisqu'ils en ont commis plusieurs autres, qu'ils ont altéré les livres des saints Peres, & qu'ils ont attribué à Athanasé, à Gregoire Thaumaturge, & à Jules des ouvrages, qui sont d'Apollinaire, & dont ils se servent pour engager les simples dans l'erreur. Ils demanderent à Macedonius sa profession de foi par écrit. Il leur expliqua sa creance, & déclara qu'il n'en avoit point d'autre que celle des trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, & des cent cinquante du Concile de Constantinople. Il prononça anathême contre Nestorius, & contre Eutychez, & contre ceux qui admettent deux fils & deux Jesus-Christes, ou qui divisent les Natures, & ne parla ni du Concile d'Ephese, où Nestorius fut déposé, ni de celui de Calcedoine où Eutychez le fut. Cette declaration leur ayant déplu, ils separerent de la communion tous les Monasteres des environs de Constantinople. Xenaias & Dioscore s'étant cependant fortifiez par la jonction de plusieurs Evêques, ils se renderent insupportables par leurs violences, & formerent de plus puissantes cabales que jamais, contre ceux qui refusoient de prononcer anathême contre le Concile; de sorte qu'ils firent condamner au bannissement ceux qui leur resisterent avec plus de fermeté que les autres. Macedonius, Jean Evêque de

PAR EVAGRE, LIV. III. 495  
Palte, & Flavien furent de ce nombre. Voila ce que  
contenoit la lettre des Moines de Palestine.

L'AN DE  
N. S.

SII.

ANASTA-  
SE.

CHAPITRE XXXII.

*Persecution injuste faite à Macedonius, & à  
Flavien.*

L'Empereur Anastase avoit un motif particu-  
lier d'aversion contre Macedonius. Lors-  
qu'Ariane le voulut revêtir de la robe imperiale,  
Eupheme Evêque de Constantinople, refusa d'y  
consentir jusques à ce qu'il lui eût donné un écrit  
signé de sa main, par lequel il s'obligeoit avec fer-  
ment à conserver la Foi dans sa pureté, & à n'intro-  
duire jamais aucune nouveauté dans l'Eglise, quand  
il seroit parvenu à l'Empire. Eupheme donna cet  
écrit à garder à Macedonius, qui étoit alors Tre-  
sorier de l'Eglise. La raison qu'Eupheme eut d'exiger  
cette signature d'Anastase, fut qu'il étoit soup-  
çonné d'être fort attaché à la secte des Manichéens.  
Lorsque Macedonius eut été élevé sur le Siege de  
l'Eglise de Constantinople, l'Empereur voulut re-  
tirer son écrit d'entre ses mains, & prétendit que  
c'étoit lui faire injure que d'user de ces precau-  
tions là contre lui. Mais Macedonius ayant refusé  
de le rendre, & de trahir la religion, l'Empereur  
commença à songer aux moyens de le chasser de son  
Siege. On fit entendre de jeunes garçons, qui s'ac-  
cussoient reciproquement des plus abominables  
débauches, & qui en accusoient aussi Macedonius.  
Mais quand on eut decouvert que c'étoit une ca-

L'AN DE  
N. S.

lornie, & que Macedonius n'avoit point de parties naturelles, on chercha d'autres moyens de le tourmenter, jusqu'à ce qu'enfin il se retira par le conseil de Celer Maître des Offices.

ANASTA-  
SE.

La persecution qu'ils firent à Flavien, fut accompagnée de plus étranges circonstances. Car j'ai parlé à des vieillars, qui avoient vu dans leur jeunesse ce qui étoit arrivé à Antioche, pendant qu'il en étoit Evêque. Ils assuroient que les Moines de la contrée appelée Cynegique, & de la premiere Syrie s'étant assemblez à la suscitation de Xenaias ou Philoxene, car c'est ainsi qu'on l'appelloit en grec, Evêque de Hierapole ville voisine d'Antioche, ils entrerent tumultuairement dans cette derniere ville, & presserent Flavien de prononcer anathême contre le Concile de Calcedoine, & contre la lettre de Leon. Flavien rejetta leur demande avec indignation. Les Moines firent des instances fort pressantes pour l'obtenir. Le peuple prenant le parti de son Evêque, tua un grand nombre de Moines, & les jeta dans l'Oronte. Cet accident fut suivi d'un autre presque aussi funeste. Comme les Moines de la Cele-Syrie qu'on appelle maintenant seconde Syrie, étoient tres-attachez aux interêts de Flavien, parcequ'il avoit fait autrefois profession de la vie monastique dans un champ nommé Tilmogne, ils accoururent à Antioche pour le défendre, & exciterent de grans desordres. Flavien fut exilé, soit pour ces derniers, ou pour les premiers troubles, ou plutôt pour tous ensemble, & relegué à Petras ville assise sur la frontiere de Palestine.

CHAPI-

## CHAPITRE XXXIII.

*Ordination de Severe.*L'AN DE  
N. S.

513.

ANASTA-  
SE.

**F**LAVIEN ayant été chassé de la forte du Siege de l'Eglise d'Antioche, Severe y fut élevé en l'année cinq cent soixante & une de la fondation de cette ville, au mois de Mars, en la sixième indiction. L'année presente est la six cent quarante & une de la fondation de cette ville. Ce Severe étoit natif de Sozopolis ville de Pisidie. Il avoit autrefois été Avocat à Beryte. Mais ayant depuis renoncé à cette profession, il reçut le saint baptême à Tripoli ville de la Phénicie maritime, dans l'Eglise de saint Leonce Martyr, & se retira dans un Monastere assis en égale distance de Gaza, & de Majume. Pierre natif d'Iberie, qui fut depuis Evêque de Gaza, & qui fut banni en mesme temps que Timothée Elure, s'adonna dans le mesme lieu aux exercices de la vie monastique, & se rendit fort celebre. Ce Severe étant un jour entré en contestation avec Nephale, qui avoit autrefois cru comme lui, qu'il n'y avoit qu'une Nature en Jesus-Christ, & qui s'étoit joint depuis à ceux, qui en reconnoissoient deux, & qui soutenoient le Concile de Calcedoine, fut chassé du Monastere par Nephale, & par d'autres de la faction. Il alla à Constantinople, pour implorer tant pour soi que pour ses compagnons, la protection de l'Empereur Anastase, dont il acquit les

Tome IV.

R r r

L'AN DE

N. S.

513.

ANASTA-  
SE.

bonnes graces par cette rencontre, comme il est rapporté fort amplement par l'auteur de sa vie. Au reste Severe prononça anathème dans ses lettres circulaires contre le Concile de Calcedoine, selon le témoignage que les Moines de Palestine en rendent dans leur lettre à Alcison. Voici comme ils en parlent. Les lettres circulaires de Timothée Evêque de Constantinople ne furent point reçues en Palestine, ni la deposition de Macedonius, & de Flavien. Les lettres circulaires de Severe ne le furent pas non plus, & ceux qui les avoient apportées, furent traitez comme ils meritoient, & chassés honteusement par le peuple, & par les Moines. Voila la disposition où étoient les habitans de Palestine. Pour ce qui est de ceux qui dépendoient de l'Eglise d'Antioche. Les uns furent trompez par artifice, comme Marin Evêque de Beryte, & les autres contraints par force, & portez à consentir aux lettres circulaires de Severe, qui contenoient un anathème contre le Concile de Calcedoine, & contre ceux qui reconnoissoient dans le Sauveur deux natures, ou deux proprietés, savoir celle de la chair, & celle de la Divinité. Quelques-uns revoquerent depuis le consentement, qu'ils avoient donné par force, comme firent les Evêques, qui dépendent d'Antioche. Quelques-uns refuserent absolument de consentir comme Julien Evêque de Bosra, Epiphane Evêque de Tyr, & un petit nombre d'autres. Les Isauriens ont changé de sentiment;

& condamnent leur ancienne erreur, & prononcent anathème contre Severe, & contre ceux de la secte. Quelques Evêques, & quelques Ecclesiastiques, qui dépendoient de Severe, abandonnerent leurs Eglises, & se refugierent où ils purent. Julien Evêque de Bostra, & Pierre Evêque de Damas, qui demeurent maintenant parmi nous, sont de ce nombre. Mamas en est aussi. Il a été regardé comme un des chefs du parti de Dioscore, & comme un de ceux, qui avoient instruit Severe, bien que ce Severe ait condamné leur orgueil. Et un peu après. Les Monasteres de cette contrée, la ville de Jerusalem, & plusieurs autres, & les Evêques, qui les gouvernent, sont unis dans la profession de la mesme foi. Priez pour eux tous, & pour nous, nôtre tres-saint, & tres-honoré pere, afin que nous ne succombions point sous la tentation.

L'AN DE  
N. S.

ANASTA-  
SE.

C H A P I T R E X X X I V .

*Deposition de Severe ordonnée par deux Evêques,  
& portée par un Archidiacre déguisé  
en femme.*

**P**uisque la lettre que nous venons de rapporter, fait foi que les Evêques, qui dépendoient du Siege de l'Eglise d'Apamée, se separerent de la communion de Severe, ajoutons quelques autres circonstances, que nous avons ap-

R r r ij

L'AN DE  
N. S.

ANASTA-  
SE.

prises de la bouche de nos anciens, & qui n'ont encore été écrites dans aucun livre. Côme Evêque de nôtre ville d'Epiphanie, qui est arrosée par le fleuve Oronte, & Severien Evêque d'Aretuse ville voisine, ayant été choquez des lettres circulaires de Severe, se separerent de sa communion, & lui envoyerent jusques dans Antioche un écrit par lequel ils le deposoient. Ce fut Aurelien Archidiaque de l'Eglise d'Epiphanie, qu'ils chargerent de cet écrit. Mais comme il apprehendoit de le presenter à un Evêque aussi puissant & aussi fier qu'étoit Severe, en entrant dans Antioche, il se déguisa en femme, s'approcha de Severe avec la posture, & la démarche des personnes de ce sexe, & quand il fut proche, il abbaissa son voile, & en faisant semblant de se plaindre il lui mit l'écrit entre les mains, comme si c'eût été une Requête. Il se dégagea aussi-tôt de la presse, & se retira. Severe lut cet écrit, par lequel il étoit déposé, & ne laissa pas de demeurer sur son Siege jusques à la mort de l'Empereur Anastase. Je n'ai garde de passer sous silence une action, où la douceur, & la clemence de ce Prince parurent avec grand éclat. Quand il fut que Côme, & Severien avoient été si hardis que d'envoyer à Severe un écrit, par lequel ils le deposoient, il ordonna à Asiatique, qui commandoit alors les troupes de la Phenicie du Liban, de les chasser de leur Siege. Asiatique étant allé pour executer cet ordre, & ayant trouvé que les habitans de ces deux villes étoient fort affectionnez à

PAR EVAGRE, LIV. III. 501  
leurs Evêques, & fort resolu de les défendre, il  
écrivit à Anastase, qu'il n'étoit pas possible de les  
chasser de leur Siege, sans répandre beaucoup de  
sang. Cet Empereur lui fit réponse qu'il n'y avoit  
point d'affaire pour grande, ni pour importante  
qu'elle fût, qu'il n'aimât mieux manquer que d'en  
répandre une goutte. Voila quel fut l'état de l'E-  
glise sous son regne. Quelques-uns ayant cru qu'il  
étoit contraire au Concile de Calcedoine, ôte-  
rent son nom de la table de l'Eglise, & on le frappa  
d'anathême dans Jerusalem durant sa vie.

L'AN DE  
N. S.

ANASTA-  
SE.

---

## CHAPITRE XXXV.

### *Défaite des Isauriens.*

**J**E croi devoir donner place en cet endroit dans  
mon Histoire, à de celebres evenemens, qui  
arriverent sous le regne d'Anastase; comme j'ai  
promis dès le commencement que je le ferois,  
quand j'en aurois l'occasion. Longin frere de Ze-  
non s'étant retiré en son pais, comme nous l'a-  
vons vu, y prit les armes contre l'Empereur. Les  
deux partis leverent de puissantes armées. Conon  
Evêque d'Apamée en Syrie, se trouva dans celle  
des Isauriens, & combattit vaillamment pour l'in-  
terêt de sa patrie. Mais enfin la guerre fut termi-  
née de la maniere que je vas dire. Les Isauriens  
qui étoient sous les enseignes de Longin, furent  
tous taillez en pieces. Jean Scythe de nation en-

L'AN DE  
N. S.ANASTA-  
SE.

voya à Constantinople les têtes de Longin, & de Theodore, que l'Empereur fit porter au haut d'une lance le long de la ville, & exposer dans le quartier de Sycé. Ce spectacle fut d'autant plus agréable aux peuples, que Zenon & les Isauriens leur avoient fait beaucoup de mal. L'autre Longin surnommé Selynonce le principal appui de la rébellion, & Indez furent pris vifs par Jean le Court, & envoyez à Constantinople, où ils furent promenez avec les fers au cou & aux mains, au grand contentement de l'Empereur, & du peuple. On a porté tous les ans depuis cinq mille livres à l'épargne, & c'est ce qu'on appelle le tribut des Isauriens, parce qu'il leur fut imposé en ce temps-là.

---

### CHAPITRE XXXVI.

*Accord fait entre les Scenites, & les Romains.*

**D**Es Peuples barbares, qu'on appelle Scenites eurent en ce temps-là l'insolence de courir & de piller la Mesopotamie, les deux Phenicies, & la Palestine. Mais ce fut pour leur malheur. Car ayant été battus par les Gouverneurs de toutes ces Provinces, ils furent obligez de demander la paix.

## CHAPITRE XXXVII.

*Prise de la ville d'Amide. Fondation de celle de Dara.*

**L**Es Perles rompirent la trêve, sous le regne de Cavade, & sortirent de leur pais, pour piller les deux Armenies. Quand ils eurent pris la ville de Theodosiopole, ils marcherent vers celle d'Amide assise en Mesopotamie, y mirent le siege, & bien qu'elle fût assez forte, la reduisirent enfin à leur obeissance. L'Empereur l'a depuis rétablie avec des travaux incroyables. Ceux qui souhaiteront savoir les circonstances de ce siege, les pourront voir dans les livres d'Eustate, qui en a écrit l'Histoire avec autant de soin que d'élégance. Elle finit à la douzième année du regne d'Anastase, la mort ayant empêché l'Auteur de la continuer. Lorsque cette guerre fut terminée, Anastase bâtit la ville de Dara en Mesopotamie sur la frontiere qui separe les terres des Romains, de celles des Perles, y éleva de fortes murailles, des Eglises, des Galeries, des Bains & d'autres edifices, qui peuvent le plus contribuer à l'ornement des villes. On dit que ce lieu-là fut nommé Dara, parceque Darius y fut défait par Alexandre fils de Philippe Roi de Macedoine.

L'AN DE  
N. S.

## CHAPITRE XXXVIII.

*Longue muraille de Thrace.*ANASTA-  
SE.

**L**E même Empereur fit faire un autre ouvrage très-considérable, en un endroit fort commode. C'est la longue muraille de Thrace, qui est à deux cent quatre-vingt stades de Constantinople, qui passe d'une mer à l'autre, l'espace de quatre cent vingt stades, qui fait de Constantinople une Ile, au lieu qu'elle n'étoit auparavant qu'une presqu'Ile, & qu'elle rent le passage de Pont à la Propontide, & à la mer de Thrace, plus aisé qu'il n'étoit autrefois. Elle arrête aussi l'inondation des étrangers, qui se répandent, soit par de Pont-Euxin, ou par les palus Méotides, & qui viennent ou de la Colchide, ou des Provinces de l'Europe.

## CHAPITRE XXXIX.

*Remise de l'impôt nommé Chrysargyre*

**L**'Empereur Anastase ne fit jamais rien de si admirable, ni de si divin, que d'abolir une imposition, qu'on appeloit Chrysargyre. J'aurois besoin de l'éloquence de Tucidide, ou même d'une plus forte, pour représenter dignement cette incomparable action. Je ne laisserai pas d'entreprendre de l'expliquer avec des paroles aussi faibles que les miennes, dans l'esperance qu'elles seront soutenues par le mérite du sujet. On le voit dans  
toute

toute l'étenduë de l'Empire Romain , une imposition si odieuse , & si impie , que bien loin d'être digne du plus Chrétien de tous les Princes, elle étoit indigne du plus barbare de tous les Tyrans. On la levoit sur des personnes de basse condition , qui gaignoient leur vie par leur travail , sur des femmes , qui se prostituoient à l'incontinence publique dans les lieux les plus reculez , & les plus sombres de la ville , sur de jeunes garçons , qui s'abandonnant comme ces femmes, des-honoroient autant la nation que la nature, par leurs monstrueuses débauches. Cette imposition sembloit tenir lieu d'un loi, qui autorisoit cette detestable brutalité. Les Fermiers , qui levoient ce tribut, le portoient de quatre en quatre ans, au Magistrat, qui avoit sous lui un grand nombre de Commis, pour tenir les Regîtres de la receipte. Anastase ayant appris ce desordre , & en ayant parlé au Senat, comme d'un crime fort execrable, ordonna qu'il seroit ôté, & que les Regîtres, où il en étoit fait mention, seroient brûlez. Il en voulut faire un holocauste si parfait que ses successeurs n'en pussent sauver aucun reste , & pour cela il fit semblant d'avoir regret d'avoir aboli par vanité un tribut si sage-ment imposé par ses predecesseurs , autorisé par un si long usage , & de n'avoir pas fait une reflexion assez serieuse sur les necessitez publiques , sur les dépenses qu'il faut faire pour entretenir les armées , qui entretiennent elles-mêmes les Etats , ou pour maintenir le culte de la veritable Religion. Ayant donc mandé ceux , qui l'avoient levé autrefois , il leur témoigna qu'il souhaitoit de le rétablir,

L'AN DE

N. S.

ANASTA-

SE.

mais qu'il ne favoit comment s'y conduire , à cause que les Regîtres avoient été brûlez , & leur ordonna de se transporter aux lieux , où il se levoit autrefois , & de chercher les instructions , qui s'y seroient conservées. Quand ils furent de retour , il leur témoigna une grande joye de ce qu'ils avoient suivi ses intentions. Ils lui remirent entre les mains le peu de Regîtres qu'ils avoient trouvez , & lui protesterent avec serment qu'ils n'en avoient jamais pu trouver davantage , & qu'il n'y en avoit point d'autres dans tout l'Empire. Il jetta tous ces Regîtres au feu , & fit mêler de l'eau avec les cendres , de peur qu'il ne s'en conservât aucun vestige. Mais de peur qu'on ne nous accuse d'avoir ignoré ce que les anciens ont écrit avec trop de passion , touchant l'abolition de cet impôt abominable , de laquelle nous parlons avec de si grans éloges , nous le produirons ici , & nous en ferons voir la fausseté par leur propre témoignage..

---

## CHAPITRE XL.

### *Refutation de Zosime.*

**Z**osime , qui suivoit l'impiété , & la superstition payenne , & qui étoit tres-peu équitable envers l'Empereur Constantin , en haine de ce qu'il avoit renoncé à cette superstition , pour embrasser la Religion Chrétienne , dit que ce fut lui qui établit le premier l'impôt nommé Chrysargyre , & qui ordonna qu'il seroit levé de quatre en quatre

ans. Il déchire la reputation de ce Prince si religieux, & si magnifique, en l'accusant d'avoir exercé des violences insupportables, envers des personnes de toute sorte de conditions, d'avoir fait perir misérablement Crispe son fils, d'avoir en fermé Fausse sa femme dans un bain plus chaud que de coutume, & de l'y avoir laissée, jusqu'à ce qu'elle y ait été étouffée par la chaleur. Il ajoute que Constantin ayant demandé aux Prêtres de sa Religion, le moyen d'expié des crimes si atroces, sans qu'ils lui en eussent pu dire aucun, il trouva un homme nommé Egyptius arrivé depuis peu de temps d'Espagne, qui lui dit, qu'il n'y avoit point de crime que la Religion Chrétienne ne pût effacer, qu'alors il renonça à l'opinion de ses peres, & fit profession de l'impicté. C'est ainsi qu'il parle. Je ferai voir la fausseté de ce discours, quand j'aurai parlé de l'impôt nommé Chrysfargyre.

— —  
L'AN DE  
N. S.

— —  
ANASTA-  
SE.

---

## C H A P I T R E X L I.

### *Declamation contre Zosime.*

**V**ous dites, pernicieux & execrable demon, que Constantin ayant dessein de fonder une ville, qui égalât celle de Rome en grandeur, & en beauté, il jetta les fondemens des murailles entre Troade, & Troye, que depuis ayant jugé que la situation de Bizance seroit plus avantageuse, il en étendit l'enceinte, & y éleva une telle quantité de superbes edifices, qu'elle approchoit fort de la magnificence, à laquelle l'ancienne Rome étoit par-

Sff ij

L'AN DE  
N. S.

ANASTA-  
SE.

venuë par une longue fuite d'années. Vous dites outre cela, qu'il donna du blé aux habitans de Bizance, & qu'il leur fournit de grandes sommes d'argent, pour bâtir leurs maisons. Vous ajoutez qu'après sa mort, Constance son fils demeura seul en possession de l'Autorité souveraine, parce qu'il survécut à ses deux freres, que Magnence & Vetricianion ayant entrepris de se rendre maîtres de l'Empire, Constance harangua l'armée ennemie, avec tant de force, & representa si vivement aux soldats, les bienfaits qu'ils avoient reçus de Constantin son pere, qu'ils ôterent la pourpre à Vetricianion, & le reduisirent à une condition privée, qu'il ne reçut néanmoins aucun autre mauvais traitement de la part de Constance, que vous déchirez par vos sanglantes investives, aussi-bien que Constantin son pere. J'avouë que je ne saurois comprendre comment vous pouvez faire Constantin si liberal, & si avare dans le mesme temps, ni comment la magnificence, avec laquelle il fit une riche profusion de ses finances, pour élever cette grande ville, se peut accorder avec l'avidité honteuse, par laquelle il imposa un tribut si infame. Ecoutez de quelle maniere Eusebe surnommé Pamphile, qui vivoit au mesme temps, qui a vu Constantin & Crispe, & qui s'est entretenu fort familièrement avec eux, témoigne que jamais Constantin n'a fait mourir ni Crispe, ni Fauste, & qu'il n'a point fait à cette occasion, profession de la Religion Chrétienne, selon le conseil d'Egyptius. Ce que vous écrivez, est si éloigné de la verité, que vous ne sauriez seulement l'avoir ouï dire à des per-

sonnes dignes de foi, puisque vous avez vecu sous le regne d'Arcadius, & d'Honorius, jusques où vous continuez vôtre Histoire, & peut-être êtes-vous encore moins ancien. Voici de quelle maniere Eusebe en parle dans le huitième livre de son Histoire. L'Empereur Constance, qui s'étoit toujours fait remarquer par sa clemence envers ses sujets, & par son zele envers la Religion, laissa en mourant Constantin son fils successeur de sa puissance. Et un peu après. Constantin son fils, qui dès le commencement, avoit été proclamé Empereur par l'armée, & long-temps auparavant par le souverain des Empereurs, imita la fidelité, & le zele, que son pere avoit fait paroître envers nôtre religion. Enfin il acheve son histoire de cette sorte. L'Empereur Constantin Prince orné de toute sorte de vertus, & dont les armes avoient toujours été victorieuses, reprit l'Orient avec Crispe Cesar son fils tres-cheri de Dieu, & tres-semblable à son pere. Eusebe qui a survécu à Constantin n'auroit jamais relevé Crispe avec des loüanges si avantageuses, si son pere l'avoit fait mourir. Theodorët rapporte dans son histoire, que Constantin fut baptisé sur la fin de sa vie à Nicomedie, & qu'il avoit differé son baptême jusques à ce temps-là, parcequ'il souhaitoit de le recevoir dans le fleuve du Jourdain. Vous dites encore, scelerat & infame que vous êtes, que l'Empire Romain a commencé à décheoir, depuis que la Religion Chrétienne a paru, & que sa puissance a été ensuite entierement abbatuë; en quoi il est clair, ou que vous n'avez jamais rien lu des anciennes histoires, ou que par

---



---

L'AN. DE  
N. S.

---



---

ANASTA-  
SE.

cc

L'AN DE  
N. S.

ANASTA-  
SE.

un aveuglement volontaire , vous résistez à la vérité. Il est très-aisé de justifier que l'établissement de nôtre Religion, a été la prospérité de l'Empire. Ne voyez-vous pas que les Romains ont ruiné un grand nombre de villes de Macedoine, dans le temps que nôtre Sauveur est descendu sur la terre? L'Albanie, l'Iberie, la Colchide, & l'Arabie ont été reduites au mesme temps, sous leur puissance. C. Cesar desit en plusieurs batailles, les Gaulois, les Germains, & les Bretons qui avoient plus de cinq cent villes, & les reduisit à l'obeissance de la Republique en l'Olympiade cent quatre-vingt troisième. Tous les Historiens publient ses victoires. Ce fut lui qui établit le premier la domination d'un seul sur la ruine de la puissance des Consuls, & qui par cet établissement sembla preparer le monde à la Monarchie spirituelle, par laquelle le divin Sauveur devoit détruire la pluralité des Dieux. La Judée, & les Provinces d'alentour furent reduites au mesme temps, sous la Domination Romaine, & le premier denombrement fut fait, où nôtre Seigneur fut compris, afin que la Prophetie, qui avoit été faite touchant la ville de Bethleem fût accomplie. Car voici de quelle sorte le Prophete Michée en avoit parlé. *Et vous Bethleem terre de Juda, vous n'êtes pas la plus petite parmi les principales villes de Juda ; car de vous sortira le chef, qui conduira mon Peuple d'Israël.* L'Egypte fut aussi conquise par les Romains, un peu après la naissance du Sauveur, lorsqu'Auguste remporta la victoire sur Antoine, & sur Cleopatre, qui se tuerent eux-mesmes. Corne-

Chap. 5. v. 2.

fuis Gallus fut alors gratifié par le vainqueur, du  
 Gouvernement d'Egypte , où il commanda le pre-  
 mier au nom des Empereurs ; au lieu que les Pto-  
 lemées y commandoient auparavant avec un pou-  
 voir absolu, selon que tous les Historiens le té-  
 moignent. Parlerai-je maintenant de la vaste étend-  
 ue de païs que Ventidius & Corbulon General  
 des troupes de Neron enleverent aux Perfes? Dé-  
 crirai-je les conquêtes de Severe, de Trajan , de  
 Carus, de Cassius, d'Odenate Palmyrenien, d'A-  
 pollonius & des autres? Rapportera-je les divers  
 états de la fortune des villes de Seleucie, de Ctesiphon,  
 & de Nisibe, & la maniere dont elles furent sou-  
 mises tantôt aux Romains, & tantôt aux  
 Perfes? Vous representez vous-mesme comme les  
 autres Historiens de quelle sorte l'Armenie, & les  
 païs d'alentour ont été joints à l'Empire. Peu s'en  
 est falu que je n'aye oublié de dire que vous a-  
 vouiez aussi, que Constantin a gouverné l'Em-  
 pire, avec autant de sagesse que de valeur, dans  
 le temps mesme qu'il faisoit profession de nô-  
 tre Religion, au lieu que Julien, qui étoit fort  
 attaché à vôtre superstition, est tombé en de fu-  
 nestes disgraces, & a causé d'horribles pertes aux  
 Romains. Il ne vous appartient pas de decider si  
 les prediCTIONS, qui ont été faites touchant la  
 fin du monde, ont commencé d'être accomplies,  
 & ce sont des questions, qui sont au dessus de vôtre  
 esprit. Mais comparons un peu les manieres de  
 gouverner des Empereurs, qui ont été attachez à  
 la superstition payenne, & de ceux qui ont fait

---

 L'AN DE  
 N: S.

---

 ANASTA-  
 SE.

L'AN DE  
N. S.

ANASTA-  
SE.

profession de nôtre Religion, & considerons les divers genres de leur mort. Jules Cesar, qui s'étoit le premier emparé de l'Autotité souveraine, ne fut-il pas assassiné par la trahison des siens ? Caligula petit fils de Tibere ne fut-il pas massacré par les Soldats ? Neron ne fut-il pas tué par un de ses Domestiques ? Galba, Othon, & Vitellius, qui n'ont regné tous trois que seize mois, n'ont-ils pas été enlevez par une mort violente ? Tite n'a-t-il pas été empoisonné par Domitien son frere ? Domitien n'a-t-il pas été lui-mesme poignardé par Etienne ? Que direz-vous de Commode ? Narcisse ne se défit-il pas de lui ? Pertinax, & Julien n'ont-ils pas fini leur vie de la mesme sorte ? Antonin fils de Severe n'a-t-il pas fait tuer Geta son frere, & n'a-t-il pas été tué lui-mesme par Marcial ? Que dirons-nous de Macrin ? N'a-t-il pas été traîné comme un esclave aux environs de Bizance, & executé à mort par les soldats ? Aurelius Antonin natif de la ville d'Emese n'a-t-il pas été percé de coups avec sa mere, & Alexandre son successeur n'est-il pas peri aussi avec sa mere de la mesme sorte ? Maximin n'a-t-il pas été tué par ses propres soldats ? Gordien n'a-t-il pas été tué aussi par les siens, à la suscitation de Philippe ? Philippe, & Dece ne sont-ils pas morts par les armes de leurs ennemis ? Gallus, & Volusien n'ont-ils pas été sacrifiez à la colere de leurs troupes revoltées ? Emilien n'eut-il pas le mesme sort ? Valerien ne fut-il pas pris dans un combat, & emmené par les Perses ? Enfin Galien ayant été tué en trahison, &

Carin

Carin ayant eu la tête tranchée, l'autorité souveraine tomba entre les mains de Diocletien, & de ceux qu'il associa à l'Empire; quelques-uns desquels comme Maximien Herculus, Maxence, & Licinius perirent misérablement. Mais depuis que Constantin qu'on ne sauroit jamais assez louer, fut parvenu à l'Empire, & qu'il eut mis sous la protection du Sauveur, la ville qu'il avoit fondée, cherchez parmi les Empereurs, qui lui ont succédé, pour voir si vous en trouverez un seul, excepté Julien votre souverain Pontife, qui ait été tué, ou par ses sujets, ou par ses ennemis. Y a-t-il eu depuis ce temps-là quelque usurpateur, qui ait remporté de l'avantage sur un Prince légitime, si ce n'est Basilisque qui chassa Zenon, pour un peu de temps, mais qui fut privé par Zenon même, & de l'autorité qu'il avoit usurpée, & de la vie. Je demeure d'accord avec vous, que Valens a persécuté les Chrétiens; mais il a été le seul, qui les ait persécutés, & vous n'en sauriez marquer aucun autre. Que personne ne s'imagine que cette digression soit fort éloignée de l'Histoire de l'Eglise; au contraire elle a une liaison étroite avec notre sujet, & elle est d'autant plus nécessaire qu'elle éclaircit un endroit, que les Ecrivains payens ont affecté d'obscurcir. Voyons la suite des actions d'Anastase.

---

 L'AN DE  
 N. S.

---

 ANASTASE.  
 SE.

L'AN DE  
N. S.

## C H A P I T R E X L I I .

*Imposition faite en or.*ANASTA-  
SE.

**I**L n'y a rien dans tout ce que j'ai rapporté jusquesici de l'Empereur Anastase, qui ne soit fort digne d'un grand Prince. Ce qui me reste à ajouter dementira peut-être un peu un si beau commencement. Il inventa une imposition, qu'il faisoit payer en or, & il mit la paye des gens de guerre à un tres-haut prix à la ruine des Provinces. Il ôta aux compagnies des villes le droit de lever les impositions, & l'attribua à d'autres officiers, par le conseil à ce qu'on pretend, de Marin Syrien de nation, Prefet du Pretoire. Ce qui diminua notablement le revenu qu'on tiroit des impositions, & depouïlla les villes de leurs plus beaux privileges. Car il y avoit autrefois dans chaque ville, une compagnie composée de personnes de qualité, qui faisoient comme un Senat.

## C H A P I T R E X L I I I .

*Revolte de Vitalien.*

**V**italien natif de Thrace, s'étant soulevé contre l'Empereur Anastase, fit le degât en Thrace & en Moësie, jusques aux villes d'Odessa, & d'Anchiale, & s'avança à la tête d'une multitude innombrable de Huns, jusques aux portes de Constantinople. Hypatius qui avoit reçu ordre de le combattre, ayant été trahi par les siens, & livré en-

tre les mains, fut racheté d'une grande rançon, & Cyrille fut choisi pour commander les troupes en sa place. Il y eut divers combats, suivis de divers succez. Mais enfin dans le temps que Cyrille sembloit avoir remporté quelque avantage, les rebelles fondirent tout à coup sur lui, le prirent vif dans la ville d'Odessa, mirent tout à feu & à sang jusques à Sycé, & se preparerent à attaquer la capitale de l'Empire. Comme Vitalien étoit campé à Sycé, Marin Syrien de nation, dont j'ai parlé ci-devant, fut envoyé avec des vaisseaux pour le combattre. Les deux armées furent en présence durant quelque temps; l'une ayant derriere elle Sycé, & l'autre Constantinople. Puis elles commencerent des escarmouches, & enfin elles donnerent un grand combat sur mer aux environs d'un endroit nommé Bytaria, où Vitalien apres avoir perdu un grand nombre de ses gens, prit honteusement la fuite. Le reste de ses troupes suivirent son exemple avec une telle diligence, que le jour suivant on ne vit plus personne à l'Anaple, ni autour de Constantinople. On dit que Vitalien demeura après cela en repos dans la ville d'Anchiale. Une autre armée de Huns passa les portes Caspiennes, & fit irruption sur les terres de l'Empire. Dans le mesme temps l'île de Rhodes fut ébranlée pour une troisième fois durant la nuit par un grand tremblement de terre.

---

 L'AN DE  
 N. S.

---

 ANASTA-  
 SE.

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE XLIV.

*Sedition excitée à Constantinople. Mort de l'Empereur Anastase.*

ANASTA-

SE.

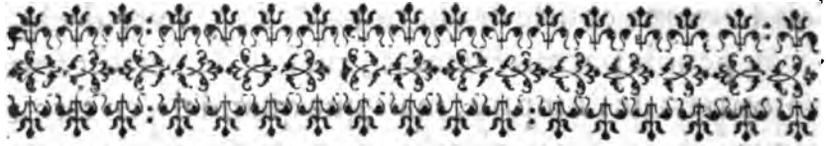
L'Empereur ayant voulu ajouter au trifagion, ces paroles, qui avez été crucifié pour nous, il s'éleva dans Constantinople une aussi furieuse sedition, que si la religion eût été en danger d'être abolie. Severe témoigne dans une lettre qu'il écrivit à Soterique, avant que d'être élevé à la Dignité Episcopale, & au temps, auquel ayant été chassé avec plusieurs autres de son Monastere, il demuroit à Constantinople, que ce fut Macedonius, & les Ecclesiastiques qu'il avoit sous lui, qui exciterent cette sedition. Et je me persuade que cela contribua avec d'autres plaintes qu'il y avoit contre lui, à le faire chasser de son Siege. Le peuple s'étant donc extraordinairement ému, quantité de personnes de condition coururent un extrême peril, & le feu fut mis aux plus beaux endroits de la ville. Un païsan, qui faisoit profession de la vie monastique, ayant été trouvé dans la maison de Marin Syrien, eut la tête tranchée sur le soupçon que c'étoit par son conseil que l'addition avoit été faite au trifagion. Sa tête fut portée au haut d'une lance par des emportez, qui en faisoient mille raileries, & qui croyoient que c'étoit un ennemi de la Trinité. La sedition s'accrut avec une si horrible violence que l'Empereur Anastase fut contraint d'aller sans couronne, à l'hippodrome, où l'on al-

loit faire une course de chariots, & d'envoyer declarer au peuple par un Herault, qu'il se demettoit fort volontiers de l'Empire, mais que quand il s'en seroit demis, il faudroit choisir un autre que lui, pour le posseder, puisqu'ils ne le pouvoient posseder tous ensemble. Le peuple fut touché de ces paroles, changea de sentiment, pria Anastase de reprendre sa couronne, & lui promit de demeurer à l'avenir fort soumis à ses ordres. Anastase mourut bientôt après. Il regna vint-sept ans, trois mois, & trois jours.

L'AN DE  
N. S.

ANASTASE.  
SE.





# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

*Ecritte par Evagre.*

## LIVRE QUATRIÈME.

---

### CHAPITRE PREMIER.

*Avenement de Justin à l'Empire.*

L'AN DE

N. S.

518.

JUSTIN.

**A** Nastase étant passé de cette vie à une meilleure, Justin natif de Thrace se revêtit de la robe imperiale, le neuvième jour du mois Pame-me, que les Romains appellent Juillet, en l'année cinq cent soixante & sixième, depuis la fondation d'Antioche. Il fut proclamé par les gardes du Palais, qu'il commandoit, & tout le monde fut d'autant plus surpris de sa proclamation, qu'Anastase avoit laissé quantité de parens, qui pouvoient par leur naissance, par leurs emplois, & par leurs richesses pretendre à l'autorité souveraine.

## CHAPITRE II.

*Mort d'Amantius, & de Theocrite.*

L'AN DE.

N. S.

518.

JUSTIN.

**A** Mantius premier valet de chambre de l'Empereur avoit un tres-grand credit ; mais ne pouvant s'en servir pour monter sur le trône, parce qu'il étoit Eunuque , il entreprit d'y élever Theocrite, qu'il regardoit comme le plus fidele de ses amis. Ayant envoyé querir pour cet effet Justin , il lui donna de grandes sommes d'argent , & lui commanda de les distribuer à ceux qui pouvoient asseurer à Theocrite, par leurs suffrages, la possession de la souveraine puissance. Quand Justin eut cet argent entre les mains, il s'en servit pour acheter l'amitié soit du peuple, ou des compagnies des Gardes. Car on a dit l'un & l'autre, & ayant usurpé l'autorité absoluë, il fit mourir Amantius & Theocrite.

## CHAPITRE III.

*Mort de Vitalien.*

**L** rappela de Thrace, Vitalien qui avoit autrefois voulu usurper l'Empire sur Anastase, & comme il apprehendoit son pouvoir, sa suffisance en l'art de la guerre, sa reputation, & son ambition ; il lui témoigna de l'affection pour le tromper plus sûrement, le declara maître d'une des deux milices, & l'éleva à la Dignité de Consul. Vitalien étant allé un jour au Palais selon sa coûtume, sans se défier de

L'AN DE  
N. S.  
518.

rien, il fut assassiné entre deux portes, & puni des maux qu'il avoit faits à l'Empire. Mais cela n'arriva pas si-tôt.

JUSTIN.

#### CHAPITRE IV.

*Violence commise contre Severe Evêque  
d'Antioche, pour le chasser  
de son Siege.*

L'Empereur Justin commanda dans la première année de son regne qu'on arrêtât Severe Evêque d'Antioche, comme quelques-uns disent, & qu'on lui coupât la langue, en haine de ce qu'il prononçoit chaque jour anathème contre le Concile de Calcedoine, & principalement dans les lettres qu'il écrivoit sur sa promotion, ou dans les réponses à celles qu'il avoit reçues sur la promotion des autres Patriarches. Ces lettres-là de Severe ne furent reçues qu'à Alexandrie par Jean successeur d'un autre du mesme nom, par Dioscore, & par Timothée. Elles ont été conservées jusques à nôtre temps, & ont excité parmi le peuple une infinité de contestations & de troubles. Irenée Conte d'Orient, qui demouroit alors à Antioche fut chargé de cette cruelle execution. Severe témoigne au moins dans une lettre où il décrit la maniere dont il fut chassé de son Siege, & où il se plaint de la rigueur avec laquelle cet officier avoit fait garder tous les chemins, de peur qu'il ne s'échappât, qu'il avoit reçu ordre de l'arrêter. Il y a des personnes qui assurent que dans le temps, que Vitalien sembloit posséder les  
bonnes

bonnes graces de Justin, il lui demanda la langue de Severe, pour se venger des declamations qu'il avoit faites contre lui. Au reste Severe s'enfuit d'Antioche au mois Gorpie que les Romains appellent Septembre, en l'année cinq cent soixante & septième de la ville d'Antioche, Paul qui lui succeda, approuva publiquement le Concile de Calcedoine. Mais ayant abandonné volontairement son Siege, & ayant depuis subi la loi commune de la nature, Euphrase, qui étoit venu de Jerusalem, fut choisi pour le remplir.

L'AN DE

N. S.

526.

JUSTIN.

## CHAPITRE V.

*Incendie, & tremblement de terre arrivez à Antioche.*

**I**Ly eut à Antioche sous le mesme regne plusieurs incendies, qui furent comme des presages des tremblemens de terre & des autres malheurs, qui les devoient suivre. En effet bien-tôt après, dans la septième année du regne de Justin, le vint-neuvième jour du mois d'Artemise, que les Romains appellent le mois de Mai, qui étoit le dernier de la semaine, la ville d'Antioche fut ébranlée sur le midi, par un tremblement de terre, qui renversa presque toutes les maisons. Il tomba en mesme temps un feu du ciel, qui consuma tout ce que le tremblement de terre avoit épargné. Jean le Rheteur a fait une description fort triste, & fort tragique des ruines & des pertes, qui furent causées par ces deux funestes accidens, & des circonstances les plus

remarquables, & c'est par cette description qu'il a fini son histoire. Euphrase Evêque d'Antioche fut enveloppé dans ce malheur commun, dont sa mort fut un notable surcroit, parce qu'il ne resta personne après lui, pour pourvoir aux necessitez publiques.

## CHAPITRE VI.

*Soin d'Ephrem pour les habitans d'Antioche.  
Son ordination.*

**M**Ais la Providence divine qui prepare le remede avant que d'avoir fait la blessure, qui tempere sa colere par sa clemence, qui assiste dans le temps, où il reste moins d'esperance, excita Ephrem Comte d'Orient à prendre soin de cette ville desolée. Les habitans ne purent mieux reconnoître sa bonté qu'en le choisissant pour leur Evêque. Trente mois après, la mesme ville fut encore ébranlée par un autre tremblement, & alors elle changes de nom, & fut appelée Theopole, & soulagée par les soins de l'Empereur.

## CHAPITRE VII.

*Miracles de Zosimas, & de Jean.*

**A**Près avoir décrit ces calamitez publiques, parlons de quelques evenemens fort singuliers, que nous avons appris de la bouche de ceux-là mesmes qui en avoient été témoins. Un Moine

nommé Zolimas natif de Sinden, bourg de Phenicie, éloigné d'environ vingt stades de la ville de Tyr, avoir obtenu de Dieu tant de graces par la rigueur de sa temperance, & par l'exercice continuél des autres vertus, qu'il connoissoit l'avenir, & n'étoit plus sujet aux passions. Etant un jour dans la maison d'Arcesilaüs, un des plus qualifiés, & des plus savans de la ville de Cesarée, Metropole d'une des trois Palestines, il changea tout d'un coup de visage, jetta de profonds soupirs, & versa une si grande quantité de larmes, que la terre en fut toute trempée. Il demanda à l'heure mesme un encensoir, encensa le lieu où il étoit, & se prosterna à terre pour prier. Arcesilaüs lui ayant demandé d'où procedoit une emotion, & un trouble si extraordinaire, il lui répondit qu'il avoit entendu le bruit du tremblement de terre, dont Antioche avoit été ébranlée. Arcesilaüs & les autres qui étoient presens remarquerent l'heure tres-exactement, & reconnurent depuis que c'étoit celle-là mesme, où le tremblement étoit arrivé. Il a été aussi fort celebre par le don des miracles, dont il a fait un si grand nombre, que ne pouvant les rapporter tous, je suis obligé de choisir les plus considerables. Il y avoit en son temps un homme nommé Jean, qui étoit orné des mesmes vertus que lui. Il s'étoit adonné aux exercices de la vie solitaire dans une cellule de Cuzibe, assise dans une vallée qui est proche du chemin, par où l'on va de Jerusalem à Jerico du côté de Septentrion, & depuis avoir été élevé sur le Siege Episcopal de

L'AN DE

N. S.

526.

JUSTIN.

l'Eglise de Cesarée. Ce Jean ayant appris que sa femme d'Arcesilaüs s'étoit arraché un œil avec un fuseau, l'alla visiter, & ayant trouvé que l'œil étoit hors de sa place, il commanda au Chirurgien de l'y remettre, de le couvrir d'une éponge, & de le bander. Arcesilaüs étoit alors avec Zosimas dans son Monastere de Sindén, distant de cinq cens stades, ou environ, de la ville de Cesarée. Cette triste nouvele lui fut apportée avec une extrême diligence. Il ne l'eut pas si-tôt reçüe qu'il jetta de grans cris, & s'arracha les cheveux. Zosimas ayant appris de sa bouche le sujet de sa douleur, se retira dans une cellule, où il avoit accoutumé de s'entretenir avec Dieu, & étant retourné incontinent après, il dit à Arcesilaüs en riant, & en lui prenant la main, allez-vous-en fort content, vôtre femme est guerie par le merite des prieres du Solitaire de Cuzibe, elle voit de ses deux yeux, & n'a plus aucune incommodité de sa blessure. Ces deux Solitaires partagerent entre eux en quelque sorte ce miracle. Le mesme Zosimas allant un jour à Cesarée & menant un âne, qui lui portoit son bagage, rencontra un Lion, qui enleva l'âne. Il le suivit dans une forêt qui étoit proche, & quand le lion eut mangé l'âne, il lui dit, je ne saurois plus achever mon voyage, car je ne suis ni assez jeune, ni assez fort pour porter mon bagage. Ainsi si tu veux que je m'en retourne, il faut que tu portes mon bagage, & que tu renonces pour un peu de temps, à sa ferocité naturelle. Le Lion s'approcha de lui, à l'heure-mesme, & lui fit des carresses, par les-

quelles il sembloit lui offrir son service. Zosimas mit son bagage sur le dos du Lion; le mena jusques à la porte de Cefaré, & fit voir par cet exemple, la soumission avec laquelle toutes les creatures obeissent aux hommes, qui conservent la grace de Dieu. J'ajouterois beaucoup d'autres choses sur ce sujet, si l'apprehension d'être trop long, ne m'obligeoit à reprendre la suite de mon Histoire.

L'AN DE

N. 9.

526.

JUSTIN.

## CHAPITRE VIII.

### *Calamitez publiques.*

Justin gouvernoit encore l'Empire, lorsque la ville de Dyrrachium qu'on appeloit autrefois Epidamne, fut renversée par un tremblement de terre. Corinthe ville de l'Achayie eut le mesme sort. Anazarbe Metropole de la seconde Cilicie souffrit pour la quatrième fois le mesme malheur. Justin fit de grandes dépenses pour rétablir ces trois villes. Edesse ville fort grande, & fort riche de l'Osroëne fut inondée au mesme temps, par un débordement du torrent de Scirte. Les plus beaux bâtimens furent renversez, & quantité des habitans furent noyez. Justin ôta le nom à Anazarbe, & à Edesse, pour leur donner le sien.

L'AN DE

N. 5.

## CHAPITRE IX.

JUSTIN.

*Association de Justinien à l'Empire.*527.  
JUSTI-  
NIEN.

**A** Prés que Justin eut regné huit ans, neuf mois & trois jours, il fit proclamer Justinien fils de sa sœur, le premier jour du mois Xantique, c'est-à-dire du mois d'Avril, en l'année cinq cens soixante & quinziesme de la ville d'Antioche. Justin passa de l'Empire de la terre à celui du ciel, le premier jour du mois de Loüs, c'est-à-dire d'Août, après avoir regné quatre mois avec Justinien, & neuf ans & trois jours, tant avec Justinien, que seul. La doctrine du Concile de Calcedoine ayant été prêchée dans toutes les Eglises, par l'ordre de Justin, comme nous l'avons dit, la paix de l'Eglise fut troublée au commencement du regne de Justinien, en quelques Eglises, & principalement en celles de Constantinople, & d'Alexandrie, dont la premiere étoit gouvernée par Anthime, & la seconde par Theodose, qui assuroient tous deux qu'il n'y avoit qu'une nature dans le Sauveur.

## CHAPITRE X.

*Diversité de sentiment de Justinien, & de Theodore sa femme, touchant le Concile de Calcedoine.*

L'AN DE  
N. S.

527.

JUSTI-  
NIEN.

**J**ustinien souûtenoit avec vigueur les Evêques, qui avoient tenu le Concile de Calcedoine, & la doctrine qu'ils y avoient établie, & Theodore sa femme favorisoit au contraire ceux qui ne reconnoissoient qu'une nature dans le Sauveur. On ne sait s'ils suivoient en cela leurs sentimens. Car quand il s'agit de la Religion, le fils est quelquefois d'une autre opinion que son pere, & la femme d'une autre que son mari, ou s'ils usoient de déguisement, & s'ils étoient convenus ensemble, que l'un soutiendrait le parti de ceux, qui disoient, que depuis l'union, il y a eu deux natures en Jesus-Christ, & l'autre celui qui n'en reconnoissoit qu'une. Ce qui est certain, est qu'ils n'ont témoigné aucune défiance l'un pour l'autre à cet égard, que Justinien a constamment défendu le Concile de Calcedoine, & que Theodore a toujours protégé ceux qui disoient qu'il n'y avoit qu'une nature dans le Sauveur. Elle caressoit ceux de nôtre opinion, & faisoit de grandes largesses à ceux de l'opinion contraire. Enfin elle persuada à Justinien son mari, d'envoyer querir Severe...

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE XI.

527.

*Deposition d'Anthime & de Theodose.*JUSTI-  
NIEN.

**I**L paroît par les Lettres de Severe à Justinien, & à Theodore, qu'il n'alla pas à Constantinople, aussi-tôt qu'il eut quitté son Eglise d'Antioche, mais qu'il y alla quelque temps après. Il témoigne dans les mesmes lettres qu'il eut des conferences fort particulieres avec Anthime, & que quand il eut reconnu qu'il étoit dans les mesmes sentimens que lui, touchant la Nature divine, il lui persuada de renoncer à son Siege. Il se vante dans une autre lettre écrite à Theodose Evêque d'Alexandrie, d'avoir persuadé à Anthime de preferer la verité à sa Dignité, & à la gloire du siecle. On a entre les mains d'autres lettres d'Anthime à Theodose, & de Theodose à Anthime, & à Severe sur ce sujet. Mais je ne les ai pas voulu inserer ici, de peur qu'elles ne grossissent par trop mon ouvrage. Au reste ils furent chassés tous deux de leurs Sieges, pour s'être opposez aux intentions de l'Empereur, & pour avoir refusé de se soumettre aux décisions du Concile de Calcedoine. Zoile fut choisi pour gouverner l'Eglise d'Alexandrie, & Epiphane, pour gouverner celle de Constantinople, & depuis ce temps-là le Concile de Calcedoine fut prêché publiquement par tout, sans que personne osât le condamner comme auparavant, & on usa de toute sorte de moyens, pour reduire ceux qui étoient dans un autre sentiment. On publia une constitution

tion au nom de l'Empereur, par laquelle il prononce anathême contre Severe, contre Anthime, & contre quelques autres; & ordonne des peines fort rigoureuses contre ceux qui debiteroient leurs erreurs. Il n'y a plus eu de different dans l'Eglise depuis ce temps-là. Les Patriarches ont été unis dans la profession d'une même foi; les autres Evêques ont suivi l'exemple des Patriarches; & les décisions des quatre Conciles ont été généralement reçûes; savoir de Nicée, de Constantinople, du premier d'Ephese, & de Calcedoine. Je parlerai en son lieu d'un cinquième qui fut convoqué par Justinien dans Constantinople. Cependant je représenterai en peu de paroles ce qui se passa de plus remarquable en ce temps-là.

L'AN DE

N. S.

537.

JUSTI-  
NIEN.

CHAPITRE XII.

*Histoire de Procope.*

**P**rocope décrivant les expéditions de Belisaire, raconte que Cavade Roi de Perse ayant dessein de laisser son Royaume à Cosroés le plus jeune de ses fils, pria l'Empereur de l'adopter, afin que cette adoption affermit les fondemens de sa puissance dans son bas âge; mais que Proclus Tresorier en ayant détourné Justinien, il conçut une haine plus envenimée contre les Romains qu'il n'en avoit jamais eu auparavant. Le mesme historien raconte avec autant d'élegance que de fidelité la guerre des Romains contre les Perfes, sous la conduite de Belisaire & la victoire que les Romains commandez par Belisaire, & par Hermogene remporterent proche de Daras,

330.

530 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,  
& de Nisibe. Il décrit ensuite la guerre d'Arménie,  
& le dégât qu'Alamondare Prince d'une nation qui  
vit dispersée à la campagne, fit sur les terres de l'Em-  
pire. Ce petit Prince prit Timostrat frère de Rufin  
vif avec tous les soldats qu'il commandoit, & reçut  
depuis une grande rançon pour le mettre en liberté.

L'AN DE  
N. S.  
530.  
JUSTI-  
NIEN.

### CHAPITRE XIII.

*Suite de la mesme Histoire.*

531. LE mesme historien rapporte fort au long les  
irruptions qu'Alamondare, & Azareth firent  
sur nos Provinces, la maniere dont Belisaire fut con-  
traint par son armée de les attaquer un peu avant la  
fête de Pâque, comme ils s'en retournoient chargez  
de dépouilles de la défaite de l'armée Romaine ar-  
rivée par la désobeissance des soldats, & la paix faite  
par Rufin & par Hermogene, qui a été appelée la  
paix éternelle. Il parle ensuite d'une sédition où le  
peuple de Constantinople prit pour mot du guet le  
nom de la Victoire. Hypatius, & Pompée furent  
contraints par le peuple de prendre les marques de  
l'autorité souveraine. Mais le peuple ayant été vain-  
cu, ils eurent tous deux la tête tranchée, & leurs  
corps furent jettez dans la mer. Procope dit, que  
trente mille hommes moururent dans cette sédi-  
tion.

## CHAPITRE XIV.

*Affaires des Vandales.*

L'AN DE

N. S.

531.

JUSTI-

NIEN.

**C**E que cet excellent écrivain raconte dans les livres de la guerre contre les Vandales est si remarquable , & si digne de passer à la posterité, que je ne puis me dispenser de le repeter ici en peu de paroles. Hunneric qui succeda au Royaume de Gizeric par le droit de sa naissance , étant Arien, fit une cruelle persecution à ceux qui avoient conservé la pureté de leur foi, pour les obliger de consentir à l'erreur. Il fit bruler vifs quelques-uns de ceux qui refuserent de lui obeir , & en fit mourir d'autres d'une autre maniere. Il y en eut ausquels il fit couper la langue , & Procope témoigne qu'il en vit quelques-uns qui s'étoient refugiez à Constantinople , & que par un miracle fort extraordinaire , & fort nouveau , il les entendit parler aussi distinctement que s'ils n'eussent souffert aucun supplice. Il est aussi fait mention d'eux dans une constitution de Justinien. Procope remarque qu'il y en eut deux qui perdirent l'usage de la langue, & la grace du miracle pour avoir eu un commerce deshonnête avec des femmes.

L'AN DE

N. 6.

## CHAPITRE . XV.

533.

*Victoire remportée par les Maures sur les Vandales.*

JUSTI-

N. I E. N.

**P**ROCÔPE rapporte dans le mesme ouvrage une conduite admirable de Dieu sur des personnes, qui bien qu'éloignées de nôtre Religion ne laissoient pas d'avoir quelque sorte de pieté. Je me servirai autant qu'il me sera possible de ses paroles; parce qu'elles ont beaucoup d'élegance. Il dit donc que Gabaon petit Prince des Maures qui habitoient aux environs de Tripoli ayant appris que les Vandales faisoient contre luy des preparatifs de guerre: il ordonna à ses sujets de s'abstenir de toute injustice, de mets exquis, & de leurs femmes. Que pour observer plus rigoureusement cette ordonnance, il fit faire deux camps dans l'un desquels il s'enferma avec les hommes, & mit les femmes dans l'autre, où il défendit aux soldats d'entrer sous peine de la vie. Il envoya ensuite des espions à Cartage, avec ordre d'observer ce que feroient les Vandales; & au cas qu'ils prophétassent les lieux où les Chrétiens s'acquiescent des devoirs de leur Religion, de tâcher de les honorer, en faisant tout le contraire de ce qu'ils leur auroient vû faire. Il ajouta que bien que le Dieu des Chrétiens lui fût inconnu, il s'imaginait néanmoins que s'il avoit le pouvoir qu'on lui attribue, il s'en serviroit, & pour punir ceux qui violeroient ses Temples, & pour récompenser ceux qui lui rendroient des honneurs. Quand

les espions furent arrivez à Cartage, ils considerent les preparatifs des Vandales, & lorsque ceux-ci marcherent vers Tripoli, ils les suivirent couverts de méchans habits qu'ils avoient pris pour se déguiser. Les Vandales passerent la premiere nuit dans les Eglises des Chrétiens avec leurs chevaux, y commirent mille insolences, battirent les Prêtres, & les contraignirent de les servir comme s'ils eussent été leurs valets. Dès qu'ils étoient partis, les espions de Gabaon nettoyoient l'Eglise, allumoit les cierges, rendoient de profonds respects aux Prêtres, & donnoient l'aumône aux pauvres. Les Vandales commirent ces sacrileges durant toute leur marche, & les espions firent leur possible pour les expier. Lorsque l'armée fut proche du pais des Maures, les espions allerent avertir Gabaon de l'arrivée des Vandales & de la maniere dont ils avoient executé ses ordres. Il rangea aussitôt son armée, & donna bataille. Il y eut plusieurs Vandales de tuez, & plusieurs de pris, & fort peu qui s'échaperent, & qui retournerent en leur pais. Trasamond qui les gouvernoit alors mourut bien-tôt après cette défaite en la vingt-septième année de son regne.

L'AN DE  
N. S.

533.

JUSTI-  
NIEN.

CHAPITRE XVI.

*Expedition de Belisaire contre les Vandales.*

*Leur défaite.*

**L**E même Procope rapporte que l'Empereur Justinien entreprit la guerre en Afrique en faveur des Chrétiens qui y gémissoient sous la per-

534.

L'AN DE

N. S.

534.

JUSTI-

N I E N.

secution, qu'ayant été détourné de ce dessein par les conseils de Jean Preteur du Pretoire, il y fut confirmé par un songe, où la ruine des Vandales lui fut promise, pourvû qu'il prît les armes pour la défense de la pieté. Ce fut donc en la septième année de son regne, vers le solstice d'Été qu'il envoya Belisaire à Cartage. Le vaisseau de ce General étant prêt à faire voile, Epiphane Evêque de Constantinople fit dessus les prieres accoutumées, & y mit quelques soldats qu'il venoit de baptiser. Ce celebre écrivain rapporte de saint Cyprien une chose fort singuliere, & qui merite d'avoir place dans cet Ouvrage. Les Cartaginois, dit-il, ont une veneration particuliere pour saint Cyprien, en l'honneur duquel ils ont élevé une Eglise fort magnifique hors de leur ville, sur le bord de la mer, où ils celebrent chaque année avec grande solennité une fête qu'ils appellent Cyprienne. Les matelots ont aussi donné le nom de Cyprienne à une tempête, qui s'éleve pour l'ordinaire au temps de la mesme fête. Les Vandales avoient été de force cette Eglise aux Chrétiens sous le regne d'Hunneric, & les ceremonies s'y faisoient depuis selon l'usage des Ariens. On dit que saint Cyprien avoit souvent paru en songe à deux d'entre les Afriquains qui étoient fâchez de cette prophanation, & qu'il leur avoit dit, qu'ils ne se devoient pas affliger à son sujet; parce qu'il sauroit bien se venger lorsqu'il seroit temps. Cette prediction fut accomplie, lorsque Cartage fut reduite à l'obeissance des Romains par les armes de Belisaire quatre-vingt quinze ans depuis sa prise, que

la puissance des Vandales fut abbatuë, que l'herésie d'Arius fut chassée d'Afrique, & que les Orthodoxes furent remis en possession des Eglises.

L'AN DE

N. 5.

534.

JUSTI-

NIEN.

## CHAPITRE XVII.

*Dépoüilles de l'Afrique portées à Constantinople.*

**A** Prés que Belisaire eut défait les Vandales, il retourna à Constantinople, comme le mesme historien le rapporte, y rentra avec une prodigieuse quantité de dépoüilles, & de captifs, & avec le Roi Gelimer qu'il avoit pris vif. Il fit passer comme en triomphe dans l'Hippodrome tout ce qu'il avoit de plus digne d'estre exposé à la vuë, & à l'admiration des peuples. Il y avoit entre autres choses des tresors immenses que Gizeric avoit autrefois enlevez de Rome, lorsque Eudoxie veuve de l'Empereur Valentinien lui livra cette ville pour se venger de Maximé. Gizeric ayant mis alors le feu à cette grande ville, emmena en Afrique Eudoxie, & les Princesses ses filles. Les vases que Salomon avoit autrefois consacrez au service de Dieu dans le Temple de Jerusalem, & que Tite avoit depuis apportez à Rome. Justinien les renvoya à Jerusalem, afin qu'ils y servissent au culte de Dieu, auquel ils avoient autrefois été consacrez. Procope rapporte que Gelimer s'étant prosterné dans l'hippodrome, vis-à-vis du trône de Justinien, prononça en sa langue cet Oracle de l'Ecriture, Vanité des vanitez, & tout est vanité.

L'AN DE

N. 8.

## CHAPITRE XVIII.

534.

JUSTI-

NIEN.

*Digression de Procope touchant la victoire remportée sur les Pheniciens par Jesus fils de Navé.*

**P**rocope écrit un événement qui n'avoit été remarqué par aucun autre, bien qu'il soit fort remarquable, & fort capable de donner de l'étonnement. Il assure que les Maures étant autrefois partis de Palestine s'arrêterent en Afrique, que ce sont ceux dont il est parlé dans l'histoire Sainte, sous les noms de Gergeseens, de Jebuseens, & des autres nations qui furent défaites par Jesus fils de Navé. Il n'avance ce-ci que sur une conjecture tirée d'une inscription qu'il avoit lue sur deux colonnes de marbre blanc érigées proche d'une fontaine. En voici les termes. *Nous sommes ceux qui avons été chassés de notre pais par Jesus le vaieur, fils de Navé.* Voilà de quelle maniere l'Afrique fut assujettie à la domination des Romains; & reduite à leur payes un tribut comme auparavant. Au reste on attribue à Justinien la gloire d'avoir relevé en Afrique cent cinquante villes qui étoient presque tombées en ruine, de les avoir embellies de divers ornemens, d'édifices publics, de maisons particulières, d'aqueducs, de fontaines, de canaux qu'il fit de neuf, ou qu'il repara.

CHA-

## CHAPITRE XIX.

*Prise de Rome.*

**P**Assons maintenant aux affaires d'Italie, dont Procope a expliqué très-clairement la suite jusques au temps auquel il a vécu. Theodoric ayant pris Rome, comme nous l'avons dit ci-devant, & ayant défait entièrement Odoacre qui y avoit établi le siege de son injuste domination, regna paisiblement jusques à la fin de sa vie. Après sa mort Amalafonte sa veuve prit la tutele d'Atalaric son fils, & la conduite de l'Etat. Ce fut elle qui donna à Justinien la premiere pensée de prendre les armes contre les Gots, en se plaignant à lui des conjurations qu'ils avoient formées pour la perdre. Atalaric étant mort en bas âge, Theodat parent de Theodoric, prit entre les mains l'autorité souveraine. Mais il y renonça de lui-mesme aussi-tôt que Justinien eut envoyé Belisaire en Occident; parce que s'étant fort adonné à l'étude des lettres, il s'en étoit rendu moins propre à l'exercice des armes. Cependant Virigis homme de cœur prit le commandement des armées en Occident. Nous apprenons de l'histoire de Procope, qu'il partit de Rome, du moment qu'il eut appris que Belisaire étoit entré en Italie. Les habitans de cette grande ville reçurent ce General avec joye, & défererent en ce point aux Offices que l'Evêque Silvere avoit faits pour cet effet par le ministère de Fidelis qui avoit été autrefois conseiller d'Atalaric. Ainsi Rome fut réunie à l'Empire au mois Apellée, que nous ap-

Tome IV.

Yyy

L'AN DE

N. S.

534.

JUSTIN

N. I. E. N.

536.

L'AN DE  
N. S.  
536.  
JUSTI-  
NIEN.

pelons Decembre, en l'onzième année du regne de Justinien, & soixante ans depuis qu'elle avoit été reduite sous la puissance des étrangers. Le savant historien que nous avons tant de fois cité, assure que Belisaire ayant eu la fidelité de Silvere suspecte dans le temps que les Gots assiegeoient Rome. Il l'exila en Achaïe, & mit Vigile en sa place.

---

## CHAPITRE XX.

### *Conversion des Eruliens à la Foi.*

**L**Es Eruliens qui avoient passé le Danube sous le regne de l'Empereur Anastase, furent en ce temps-là tres-favorablement traités par Justinien, & enrichis de presens. Ils se convertirent à la Religion Chrétienne, & renoncèrent à l'ancienne ferocité de leurs mœurs.

---

## CHAPITRE XXI.

### *Divers états de la fortune de Rome.*

**Q**Uand Belisaire retourna à Constantinople, il y mena Vitigis qu'il avoit vaincu, & y exposa les riches dépouilles qu'il avoit remportées sur les Gots. Totila fut choisi pour gouverner cette nation, & la remit en possession de Rome. Belisaire retourna en Italie, reprit cette capitale, & fut rappelé à Constantinople pour être envoyé contre les Perses.

## CHAPITRE XXII.

*Conversion des Abasgiens.*

**P**ROCOPE fait aussi mention dans son histoire de la maniere dont les Abasgiens s'étant accoutumés à une vie plus polie que celle de leurs ancêtres, firent profession de la foi. Justinien leur envoya Euphratas eunuque de son Palais, pour leur défendre de plus outrager la nature en coupant aux jeunes garçons les parties qui font les hommes. Ces jeunes garçons étoient élevez après cela aux principales charges. Il fit aussi bâtir une Eglise dans leur païs en l'honneur de la Mere de Dieu, & y envoya des Prêtres, qui instruisirent tres-exactement ces peuples des veritez de nôtre Religion.

L'AN DE

N. S.

536.

JUSTI-  
NIEN.

## CHAPITRE XXIII.

*Conversion d'autres peuples. Tremblement de terre en Grece, & en Achayie.*

**N**OUS lisons dans la mesme histoire que des peuples qui habitent sur le bord du Tanais, ( c'est ainsi qu'on appelle un débordement de la Palus Meotide dans le pont Euxin ) obtinrent un Evêque de l'Empereur Justinien. Nous y voyons aussi une description fort elegante d'une irruption que les Gots firent en ce temps - là sur les terres de l'Empire, après avoir passé cette Palus; des tremblemens de terre dont la Grece, la Beotie, l'Achayie, & les environs du golphe Crissée furent ébranlez,

Yyy ij

L'AN DE la ruine de plusieurs villes, les ouvertures, & les creux  
N. S. dont quelques-uns restent encore.

552.

JUSTI-  
NIEN.

## CHAPITRE XXIV.

*Piété de Narsez.*

**L**E même historien raconte l'arrivée de Narsez en Italie, où l'Empereur Justinien l'avoit envoyé pour commander ses armées. Les victoires qu'il remporta sur Totila & sur Tejas ; & enfin la prise de Rome, qui fut la cinquième. Ceux qui l'ont connu particulièrement assurent qu'il étoit très-assidu à la prière, & qu'il avoit une confiance si singulière en la protection de la Vierge, que jamais il ne donna de combat, qu'elle ne l'eût averti du temps auquel il devoit le donner. Il signala sa valeur par un grand nombre d'illustres exploits, comme par la défaite de Bucelin, & de Sindual, & par la réduction des peuples qui habitoient jusques sur les bords de l'Océan. Agathias a conservé la mémoire de ces celebres événemens, mais je n'ai pu trouver son ouvrage.

## CHAPITRE XXV.

*Dégât fait dans les Provinces de l'Empire.*

*Ruine de la ville d'Antioche.*

**P**ROCOPE n'a pas oublié de dire que la prospérité dont les armes Romaines avoient été suivies en Afrique, & en Italie, ayant donné de la jalousie à Cosroës, il accusa l'Empereur d'avoir cons-

trevenu à quelque article des traitez. Ce Prince lui envoya des Ambassadeurs pour le supplier de ne point rompre une paix qu'ils avoient appelée éternelle, & offrit d'examiner leurs differens, & de les terminer par la voye de la douceur. Cosroés au lieu d'accepter des offres si raisonnables entra à main armée sur les terres de l'Empire en la treizième année du regne de Justinien. Il prit non par les armes ; mais par ruse la ville de Sura, assise sur le bord de l'Euphrate, & la ruina contre la parole qu'il avoit donnée aux habitans. Il mit ensuite le feu à la ville de Berée, & attaqua celle d'Antioche. Ephrem étoit alors Evêque de cette dernière ville, bien qu'il s'en fût retiré, à cause que rien de ce qu'il y avoit entrepris ne lui avoit réussi. On dit que Cosroés conserva l'Eglise, & les maisons d'alentour, & qu'il y fit mesme des presens, comme pour racheter ses fautes. Il y a dans Procope une excellente description du siege & de la prise de cette ville, & de la cruauté avec laquelle elle fut mise à feu & à sang. Il raconte après cela que Cosroés alla à Seleucie ville voisine d'Antioche, delà au bourg de Daphné, & enfin à Apamée, dont l'Eglise étoit gouvernée par un Evêque nommé Thomas, homme d'une singuliere vertu, & qui confirmoit la verité de ses paroles, & de sa predication par la sainteté de ses mœurs, & de sa vie. Il usa de cette sage condescendance d'assister, contre la coutume des Ecclesiastiques, aux jeux, & aux courses, pour appaiser la colere de Cosroés, & pour gagner ses bonnes graces. On dit que ce Prince lui ayant demandé s'il seroit bien-aisé de le voir

Y y iij

—  
L'AN DE  
N. S.  
552.  
—  
JUSTI-  
NIEN.

542 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,  
L'AN DE dans sa ville, il lui répondit franchement que non,  
N. S. & que Cosroés l'en estima davantage de ce qu'il ne  
pouvoit déguiser la vérité.

JUSTI-  
NIEN.

## CHAPITRE XXVI.

*Miracle fait à Apamée dans une Procession  
où la vraie Croix étoit portée.*

**L**E miracle qui arriva alors dans Apamée est trop remarquable pour être oublié. Lorsque les habitans de cette ville furent que celle d'Antioche avoit été brulée par Cosroés, ils supplièrent Thomas leur Evêque de tirer le bois de la vraie Croix, & de l'exposer à la vuë du peuple, afin qu'il leur servît comme de Viatique pour passer de cette vie à l'autre. Thomas leur accorda leur demande, & marqua le jour auquel se feroit la ceremonie, afin que les peuples d'alentour eussent le temps de s'y rendre. Mes parens s'y rendirent avec les autres, & m'y menerent ; j'étudiois alors en Grammaire. L'Evêque porta autour de l'Eglise le Bois précieux qui abolit la malediction du premier peché, & l'exposa pour être adoré de tout le peuple, comme aux fêtes les plus solennelles. A mesure qu'il marchoit, il étoit suivi d'un feu qui éclairoit toute l'Eglise, & qui brilloit sans bruler. Le miracle dura autant que la ceremonie, & fut un presage de la conservation de la ville. On mit un tableau dans le lambris de l'Eglise, qui representoit ce miracle, pour l'apprendre à ceux qui ne le savoient pas. Il est demeuré entier jusques au temps de l'incurfion d'Adar-

man, & des Perſes, auquel il eut le meſme ſort que l'Egliſe, & la ville. Coſroés viola encore en ſ'en retournant, quelques promeſſes qu'il venoit de faire, & fit des actes d'hoſtilité par une inconſtance indigne, non ſeulement d'un Souverain, mais d'un homme un peu raifonnable.

L'AN DE  
N. S.

JU S T I -  
N I E N.

## CH A P I T R E X X V I I.

### *Entrepreſe de Coſroez ſur la ville d'Edeſſe.*

**C**E que les anciens ont dit d'Edeſſe, d'Agbare, & des lettres du Sauveur à ce Prince, eſt rapporté par Procope. L'entrepreſe que Coſroez fit ſur cette ville-là durant ſa ſeconde campagne, y eſt auſſi rapportée, & l'eſperance qu'il eut de faire voir la fauſſeté de la prophétie, dont ſe flattoient les habitans, que leur ville ne ſeroit jamais reduite par les armes de leurs ennemis. Il eſt vrai que cette prophétie n'eſt point contenuë dans la lettre du Sauveur à Agbare, comme ceux qui deſireront de ſ'en convaincre par eux-mêmes, le peuvent faire, en liſant l'Histoire d'Eufebe, ſurnommé Pamphile, où cette Lettre eſt inferée. Mais cela n'empêche pas que la verité n'en ſoit conſtamment établie dans l'eſprit des peuples, ni qu'elle n'ait été confirmée par l'évenement. Car enfin tous les efforts que Coſroés fit contre cette ville, furent inutiles. Après avoir donné pluſieurs aſſauts, après avoir élevé une plateforme à une hauteur égale à celle des murailles, & avoir employé toute ſorte de machines, il ſe retira honteuſement. Je ferai un recit fort exact des circonſtan-

L'AN. DE  
N. S.

JUSTI-  
N. I. E. N.

ces du siege. Cosroés commanda à ses soldats de couper quantité de bois. Quand il fut coupé, il le fit ranger debout en rond, & remplir le milieu de terre, & continua de la sorte l'ouvrage jusqu'à ce qu'il fut non seulement proche des murailles, mais si élevé qu'on tiroit aisément de dessus dans la ville, & contre ceux qui la défendoient. Les assiegez étonnez de voir cette montagne qui croissoit de jour en jour, & d'où il sembloit qu'on dût bien-tôt descendre au milieu de leur ville firent des mines à dessein de mettre le feu au bois qui soutenoit les terres. La mine fut achevée en peu de temps : Mais elle ne fit aucun effet; parce que le feu n'ayant point d'air ne pouvoit consumer le bois. Ne sachant plus que faire, ils prirent l'image qui n'a point été faite par la main des hommes, mais qui fut autrefois envoyée à Agbare par le Sauveur, & l'ayant portée dans la mine, ils versèrent de l'eau dessus, puis jetterent de la mesme eau sur le bois, & sur le feu, & à l'heure-mesme, Dieu recompensant la confiance qu'ils avoient eüe en lui; fit que la flâme gagna les arbres, & qu'elle envoya une noire fumée jusques au haut. Les assiegez userent de cet artifice pour empêcher que les Perses ne s'apperçussent d'où elle procedoit. Ils jetterent sur la plate-forme quantité de petites bouteilles pleines de soufre, & d'étoupe, ce qui fut cause que les Perses crurent que la fumée ne venoit point d'autre part. Mais enfin le troisiéme jour les ennemis qui combattoient de dessus cette plate-forme reconnurent l'extremité du peril qui les menaçoit, & Cosroés entreprenant de ruiner les desseins de la puissance Divine, fit couler

ler toutes les fontaines du pais vers la plate-forme pour en éteindre le feu ; mais l'eau de toutes ces fontaines alluma le feu , avec une plus grande activité que l'huile n'auroit fait , si bien que la plate-forme en fut entierement renversée. Cosroés s'en retourna après cela couvert de honte , & reconnut l'infolence avec laquelle il avoit pretendu surmonter la puissance du Dieu que nous adorons.

L'AN DE  
N. S.JUSTI-  
NIEN.

## CHAPITRE XXVIII.

*Miracle fait à Sergiopole.*

**C**E qui arriva à ce Prince pendant le siege de Sergiopole , est trop remarquable pour n'avoir pas son rang dans nôtre histoire. Comme il en battoit les murailles avec ses beliers , & qu'il étoit prêt de la reduire à son obeissance , les habitans demandoient à capituler , & promirent de donner les vases sacrez de l'Eglise , & la croix de Justinien & de Theodore sa femme pour se racheter du pillage. Lorsque ce tresor fut présenté à Cosroés , il demanda au Prêtre & aux Perses qui l'avoient apporté , s'il n'y avoit plus rien de precieux dans la ville. Un de ceux qui avoient accoutumé de flater ce Prince , lui répondit qu'il y avoit encore un riche tresor qui avoit été caché par un petit nombre de citoyens. C'étoit la Chasse de S. Serge Martyr , couverte d'une lame d'argent , dont ils entendoient parler. Cosroés ayant fait à l'heure-mesme investir la ville , on vit paroître au haut des murailles une armée fort nombreuse pour la défendre. Ce Prince s'étant informé exactement

L'AN DE  
N. S.JUSTI-  
NIEN.

de ce qui étoit resté dedans, & ayant appris qu'il n'y avoit que des vieillars, & des enfans, & que tous les autres habitans étoient peris par les armes, il reconnut que c'étoit un miracle, dont ce S. Martyr étoit auteur; & admirant la puissance invincible de la foi des Chrétiens, il s'en retourna dans son Royaume. Quelques-uns assurent qu'il reçut le baptême un peu avant que de mourir.

## CHAPITRE XXIX.

*Maladie contagieuse.*

**J**E me trouve obligé de décrire ici la maladie contagieuse qui survint en ce temps-là, & qui fit un horrible ravage presque par toute l'étendue de la terre l'espace de cinquante deux années, ce qu'on n'avoit jamais vû auparavant. Elle commença deux ans depuis que la ville d'Anrioché eut été prise par les Perses, & parut en quelque chose semblable à celle qui a été décrite par Tucidide, & en quelque chose différente. Elle tomba d'abord sur l'Ethyopie, & de là se répandit tour à tour sur presque toutes les parties de l'Univers. Quelques villes en furent si horriblement affligées, qu'elles perdirent tous leurs habitans. D'autres en furent frappées un peu plus légèrement: Elle n'arriva pas par tout, ni ne se retira pas de la même sorte. Elle arriva en quelques endroits en hiver, en d'autres au printemps, en d'autres en été, & en d'autres en automne. Il y eut des villes où elle n'infecta qu'un quartier, & épargna les autres. Il y en eut aussi où elle enleva plusieurs fa-

milles , & il y en eut enfin où elle ne toucha qu'à deux ou trois maisons. Mais comme nous l'avons observé tres-exactement , elle s'attacha l'année suivante aux autres maisons auxquelles elle n'avoit point touché cette année-là. Ce qui est plus admirable est que quand le citoyen d'une ville affligée de ce terrible châtement se trouvoit dans un país qui en étoit exempt ; il ne tiroit aucun avantage de sa présence dans un país étranger , & étoit seul surpris du mal qui tourmentoit ses compatriotes. Elle arrivoit pour l'ordinaire à la fin des indictions , & redoubloit sa violence en la seconde année de chaque indiction. Comme je croi qu'il m'est permis de parler de l'auteur de cette histoire , je dirai ici , que j'étudiois en Grammaire lorsque cette maladie commença , & que j'en fus attaqué en ce temps-là. Par la suite du temps , j'en perdis ma femme , quelques-uns de mes enfans , de mes parens , & de mes esclaves. Maintenant que j'écris ceci , & que je suis en la cinquante-huitième année de mon âge , il y a deux ans que la ville d'Antioche est affligée de cette maladie pour la quatrième fois , & il y avoit déjà quatre indictions qu'elle duroit , lorsqu'elle en fut attaquée cette fois dont je parle. Elle m'enleva alors une fille & un petit fils , outre tous les autres dont je viens de parler. Au reste cette maladie étoit une maladie composée , & qui sembloit avoir ramassé la malignité de plusieurs autres. Il y avoit des personnes auxquelles elle commençoit à la tête , au visage , & aux yeux qui paroissent extraordinairement enflés ; puis descendant à la gorge , elle les emportoit impitoyablement : d'autres

---

 L'AN DE  
N. S.

---

 JUSTI-  
NIEN.

L'AN DE

N. S.

552.

J U S T I -

N I E N.

avoient des dévoyemens, d'autres des abcez dans l'aine, & d'autres des fièvres, dont ils mouroient le second ou le troisième jour, avec une pleine connoissance, & beaucoup de force; d'autres perdoient la connoissance avant que de perdre la vie; d'autres en mourant eurent tout le corps couvert de pustules & de charbons. Quelques-uns ayant été attaquez une ou deux fois de cette maladie, & y ayant résisté y succomberent la troisième fois. Il y avoit différentes maniere de contracter cette maladie, & plusieurs étoient fort difficiles à comprendre. Quelques-uns moururent pour avoir demeuré dans des maisons, où il y avoit des malades; d'autres pour y être entrez une seule fois; d'autres prirent le mal dans les places publiques. Quelques-uns se preserverent du mal en fuyant des villes infectées, & ne laisserent pas de le donner aux autres. Quelques-uns demurerent au milieu des malades, & des morts, sans en sentir aucune incommodité: d'autres étant las de vivre après avoir perdu les personnes qui leur étoient les plus cheres, se tinrent continuellement au milieu des malades sans y pouvoir trouver ni la maladie, ni la mort. Enfin cette maladie fut la plus violente de toutes celles qu'on a vuës jusques ici, & il y a, comme je l'ai déjà dit, cinquante-deux ans qu'elle dure, au lieu que Philostrate s'étonnoit que celle qui arriva en son temps, en eût duré quinze. Nous ne savons pas quelle en sera la fin. Dieu à qui il n'y a rien de caché, soit des causes, ou des effets de la nature, le fait. Retournons cependant à nôtre sujet, & voyons la suite du regne de Justinien.

## C H A P I T R E X X X.

*Avarice insatiable de Justinien.*L'AN DE  
N. S.JUSTI-  
NIEN.

**J**ustinien bruloit d'une avarice si insatiable, & d'un desir si extrême de voler le bien d'autrui, qu'il vendit toutes les Provinces de l'Empire à des partisans, & à d'autres pestes publiques, dont le principal emploi étoit d'inventer d'exécrables moyens pour exiger de ceux qui ne devoient rien. Il fit intenter des accusations calomnieuses contre les plus riches, & par cet artifice les dépouilla de leurs richesses. Quand une femme débauchée fouhaitoit d'enlever le bien d'un homme de condition, elle n'avoit qu'à l'accuser faussement d'avoir eu habitude avec elle, & pourvû qu'elle interressât Justinien en lui donnant une partie du profit, elle obtenoit de lui ce qu'il luy plaisoit, & lui faisoit violer toutes les loix. Il faut avoüer pourtant qu'il étoit fort liberal, & qu'il fit de grandes dépenses pour bâtir des Eglises. Il fonda quantité d'hôpitaux pour les hommes, pour les femmes, pour les vieillars, pour les enfans, & pour les malades, & y attribua de grans revenus. Il fit d'autres œuvres semblables qui sont fort pieuses, & fort agreables à Dieu, quand on les fait de son propre bien, & qu'on les lui offre comme un sacrifice, avec une intention toute sainte.

L'AN DE

N. S.

## CHAPITRE XXXI.

*Eglises de sainte Sophie, & des saints Apôtres.*JUSTI-  
NIEN.

**I**L a élevé dans Constantinople en l'honneur de Dieu, & de ses Saints un grand nombre d'Eglises d'une merveilleuse beauté, mais sur tout celle de sainte Sophie, qui surpasse en magnificence, & en grandeur tous les edifices de l'Univers. Bien qu'elle semble être audessus de tout ce que les plus éloquens en peuvent dire, je ne laisserai pas d'entreprendre de la décrire en détail. Le dome s'éleve sur quatre piliers a une si prodigieuse hauteur, qu'à peine ceux qui sont en bas, peuvent voir le haut, & personne étant au haut n'oseroit regarder le bas. Il y a aux deux côtes de la grande voûte des colonnes de marbre de Thessalie, qui soutiennent des galeries, qui ont d'autres colonnes semblables. C'est de ces galeries que l'Imperatrice assiste à la celebration des sacrez mysteres aux jours des fêtes les plus solennelles. Les colonnes qui sont du côté d'Orient & d'Occident, sont placées de telle sorte qu'il n'y a rien qui borne la vuë. Les galeries hautes sont soutenuës par des colonnes, & par des voûtes qui donnent à tout l'ouvrage une beauté achevée. Mais pour mieux faire connoître l'excellence de cet incomparable edifice, j'en marquerai ici les mesures, la longueur, la largeur, & la profondeur. La longueur depuis la porte qui est vis-à-vis de la voute, au dessous de laquelle on offre le sacrifice, non sanglant, jusques à l'endroit où l'on offre ce sacrifice, est de cent quatre-vingt dix:

piez, & la largeur du Septentrion au Midi de cent quinze piez. La hauteur depuis la clef du Dome jusques au pavé est de cent quatre-vingt piez. La largeur de chaque voute est de ..... piez, & la longueur depuis l'Orient jusques à l'Occident est de deux cent soixante piez. La largeur des fenêtres par où le jour entre est de soixante & quinze piez. Il y a outre cela deux fort belles galeries du côté d'Occident, & des vestibules de même architecture. Le même Empereur a fait bâtir une autre Eglise en l'honneur des saints Apôtres, qui est une des plus magnifiques qu'il y ait au reste du monde, & où l'on a accoutumé d'enterrer les Empereurs & les Evêques. Voilà ce que j'avois à dire sur ce sujet.

L'AN DE  
N. S.

JUSTI-  
NIEN.

## CHAPITRE XXXII.

### *Affection excessive de Justinien envers la faction des Bleus.*

**J**ustinien tomba, soit par un effet de son inclination naturelle, ou par crainte, & par lâcheté dans un autre défaut qui surpassoit la cruauté des bêtes les plus feroces. La sedition dont j'ai déjà parlé, & qui se distinguoit par le nom de la victoire, le porta à se declarer avec une passion si aveugle pour la faction des Bleus, qu'ils eurent l'insolence de tuer en plein jour plusieurs personnes de la faction contraire, & qu'au lieu de subir le châtiment qu'ils meritoient, ils en reçurent des recompenses. Cette licence donna occasion à quantité de meurtres. Les seditieux entroient dans les maisons, y cherchoient:

L'AN DE  
N. S.JUSTI-  
NIEN.

impudemment l'argent qui y étoit caché, & contraignoient les maîtres de le donner pour sauver leur vie. Le Magistrat ne pouvoit entreprendre de reprimer cette audace sans se mettre en danger de mort. Un Comte des troupes d'Orient ayant condamné quelques factieux à être battus à coups de nerf de bœuf, en fut battu luy-mesme. Callinique Gouverneur de Cilicie fut pendu pour avoir condamné à la mort, selon la disposition des loix, deux Ciliciens dont l'un se nommoit Faustine, & l'autre Paul qui s'étoient jettés sur lui pour l'assassiner. Les verds étant l'objet de l'exécration publique, & ne pouvant trouver de retraite en aucun lieu, abandonnerent leur pais pour aller dresser des pieges aux paisans, pour voler sur les chemins, & pour remplir tout l'Empire de sang, & de meurtre. Il faut cependant avouer que Justinien changeant quelquefois tout d'un coup de sentiment, abandonna à la justice publique les Bleus mesmes, auxquels il avoit donné peu auparavant l'impunité. Je n'ai pas assez ni de loisir, ni de paroles pour dire tout ce que ce sujet me pourroit fournir. Ce que j'en ai rapporté suffit pour faire juger de ce que je passe sous silence.

---

 CHAPITRE XXXIII.

*Vie miraculeuse de Barlaam.*

**I**L y eut au mesme-temps en diverses parties du monde des hommes qui se firent admirer par la sainteté de leur vie, & par la grandeur de leurs miracles. Barlaam Egyptien de nation fit un des plus

plus illustres. Il vécut dans un corps de même nature que les nôtres, avec la même pureté, que s'il n'eût point eu de corps. Il s'enferma dans un Monastere proche de Gaza, où il fit un grand nombre de miracles que je ne saurois rapporter sans passer les bornes que je me suis prescrites. Tout le monde croit qu'il est encore vivant dans une cellule, bien qu'il n'ait été vû de personne depuis cinquante ans, & qu'il n'ait rien mangé de ce qui croît sur la terre. Eustoque Evêque de Jerusalem s'étant imaginé que c'étoit une supposition, commanda de rompre la cellule, & quand elle fut rompuë, il en sortit un feu qui peu s'en fa lut qu'il ne consumât tous ceux qui étoient presens.

L'AN DE  
N. S.

JUSTI-  
NIEN.

CHAPITRE XXXIV.

*Sage folie de Simeon.*

**I**Ly avoit dans la ville d'Emese un Moine nommé Simeon, qui s'étoit mis si fort au dessus de l'estime des hommes, qu'il ne se soucioit pas de passer dans leur opinion pour insensé, bien qu'il fût rempli d'une sagesse toute divine. Il vivoit si fort séparé des autres hommes, que personne ne savoit rien ni du temps, ni de la maniere dont il prioit, dont il jeûnoit, ou dont il mangeoit. Il agissoit quelquefois en presence de tout le monde, de la même sorte, que s'il eût perdu le sens. Quand il avoit faim, il entroit dans les cabarets, & mangeoit indifferement ce qu'il y trouvoit. Que si quelqu'un le saluoit, il s'enfuoit en colere, comme s'il eût été fâché d'être connu. Il agissoit de la sorte en public. Mais il

L'AN DE  
N. S.

JUSTI-  
N I.E.N.

en ufoit autrement en particulier, & quand il n'étoit qu'avec ses amis, aufquels il découvroit avec confiance les veritables difpofitions de fon cœur. On dit qu'un de ceux-là avoit une fervante qui étant devenue groffe, & qui ayant été preflee de declarer celui de qui elle avoit conçu, dit que c'étoit de Simeon; & qu'elle avoit des preuves pour l'en convaincre s'il étoit befoin. Simeon en demeura d'accord, & avoua qu'il portoit un corps infirme, & fragile. Quand ce bruit defavantageux à la reputation de ce faint Solitaire eut été répandu, il fe retira faifant feffemblant d'être chargé de confusion. Lorsque le terme de l'enfantement fut arrivé, cette femme fut tourmentée par de douloureufes tranchées, fans pouvoir mettre fon enfant au monde. Simeon étant entré à deffein dans la chambre où elle étoit, ceux qui étoient prefens le fupplierent de prier Dieu pour elle: Mais alors il declara devant tout le monde qu'elle ne feroit jamais délivrée de fon enfant, qu'elle n'eût dit qui en étoit le pere. Elle le dit, & accoucha à l'heure-mefme, comme fi la verité qu'elle avoit reconnuë lui eût tenu lieu de fage-femme.

On le vit un jour entrer dans la chambre d'une courtifane, & après être demeuré quelque temps enfermé feul avec elle, il ouvrit la porte, & en fortit en courant, & en regardant de tous côtez, fi quelqu'un le voyoit, ce qui augmenta le foupçon. Ceux qui l'avoient vû s'étant faifis de la courtifane, lui demanderent à quel deffein Simeon étoit entré chez elle, & y étoit demeuré fi long-temps. Elle répondit avec ferment qu'avant qu'il y entrât, elle avoit été

trois jours sans rien manger, ni sans boire autre chose que de l'eau, que Simeon lui avoit apporté des vivres, & une bouteille de vin, & l'avoit priée de souper. Après avoir gardé une si longue abstinence, & pour confirmer la verité de ce qu'elle avançoit, elle montra les restes du repas.

L'AN DE  
N. S.

JUSTI-  
NIEN.

Un peu avant que la Phenicie maritime fût ébranlée par le tremblement de terre qui fit de plus grans ravages à Beryte, à Biblis, & à Tripoli, qu'aux autres villes, ce Simeon dont je parle, levant un fouët qu'il tenoit à la main, frappa quelques-unes des colonnes qui sont au marché, & leur dit, tenez-vous de bout, car il faudra que vous dansiez. Comme il ne faisoit jamais rien sans raison, ceux qui étoient presens remarquerent tres-exactement les colonnes, où il n'avoit point touché, & celles-là mesmes ne furent point renversées par le tremblement de terre. Il a fait plusieurs autres actions fort merveilleuses. Mais il faudroit un ouvrage exprés pour les décrire.

---

CHAPITRE XXXV.

*Pareille folie d'un autre Moine nommé Thomas.*

**I**L y avoit au mesme temps dans la Celefyrie un Moine nommé Thomas qui gardoit la mesme maniere de vivre. Etant venu à Antioche pour y recevoir la pension que son Monastere avoit accoutumé de prendre sur les revenus de la grande Eglise, & qui étoit presque l'unique fond de la subsistance des Solitaires, comme il en poursuivoit le payement avec trop d'empressement, Anastase œcono-

A a a ij

L'AN DE  
N. S.

JUSTI-  
N I E N.

me de la grande Eglise lui donna un soufflet. Ceux qui étoient presens ayant témoigné de l'indignation de cet outrage, Thomas dit, Anastase, vous ne serez plus en état à l'avenir de me rien donner, ni moi de rien recevoir. Ce qu'il dit arriva; car Anastase mourut le jour suivant, & lui-même en s'en retournant entra dans l'hôpital de Daphné, où il passa de cette vie à une meilleure. Son corps fut mis dans le tombeau des étrangers. On y mit par la suite du temps deux autres corps qui depuis se trouverent dessous, au lieu qu'ils avoient été mis dessus. Les habitans surpris de ce miracle que Dieu faisoit pour honorer la memoire de ce pieux Solitaire, en avertirent Ephrem Evêque d'Antioche, qui fit transferer ce saint corps à la ville qu'il délivra de la maladie contagieuse, dans le temps même de sa translation. Les habitans du pais celebrent encore sa fête tous les ans. Mais reprenons la suite de nôtre histoire.

---

### CHAPITRE XXXVI.

*Miracle operé en la personne du fils d'un Juif.*

**A**Nthime ayant été chassé du siege de l'Eglise de Constantinople, Epiphane fut choisi pour le remplir. Il arriva au temps de son Pontificat un miracle fort remarquable. C'est une coutume qui s'observe depuis long-temps à Constantinople, que quand il reste grande quantité de Pain consacré, on envoie querir dans les écoles de jeunes enfans pour le consumer. Un jour qu'il en restoit, on envoya querir des enfans, parmi lesquels se trouva le fils

d'un verrier qui étoit Juif. Cet enfant étant retourné à la maison plus tard que de coutume , & ses parens lui ayant demandé d'où ce retardement procedoit , il leur raconta de quelle maniere il avoit été mené à l'Eglise avec les autres enfans , & ce qu'il y avoit mangé. Le pere transporté de colere le prit , & le jetta dans le fourneau , où il avoit accoutumé de faire le verre. La mere cherchoit cependant son fils , & ne le trouvant point , couroit par les ruës , & remplissoit l'air de ses cris. Le troisiéme jour elle appella son fils à la porte de la verrerie , & ayant ouï qu'il lui répondoit, elle enfonça la porte, & trouva son fils debout au milieu du fourneau , sans que le feu lui eût fait aucun mal. Quand on lui demanda comment il avoit été preservé de l'activité des flâmes : il répondit qu'il avoit été plusieurs fois visité par une Dame vêtue d'une robe de pourpre , qui lui avoit apporté de l'eau, qui avoit éteint les charbons qui étoient au tour de lui , & qui lui avoit donné à manger. Le fils , & la mere furent baptisez , & reçûs dans le Clergé. Le pere ayant refusé opiniâtement le baptême, fut pendu au quartier de Sycé par le commandement de l'Empereur Justinien , comme homicide de son propre fils.

L'AN DE  
N. 5.JUSTI-  
NIEN.

---

## CHAPITRE XXXVII.

### *Evêques des grandes Eglises.*

**E**uryque fut élevé après la mort de Mennas sur le siege de l'Eglise de Constantinople. Mar-tyrius succeda à Salluste sur celui de Jerusalem. Elie

L'AN DE  
N. S.

JUSTI-  
NIEN.

à Martyrius, Pierre à Elie, & Macaire à Pierre. On dit que l'élection de ce dernier n'ayant point été confirmée par l'Empereur, il fut chassé de ce siege sous pretexte qu'il enseignoit la doctrine d'Origene. Theodose ayant été chassé du siege d'Alexandrie, comme nous l'avons déjà dit, Zoile fut choisi pour le remplir, & Zoile ayant été appelé à une autre vie, Apollinaire lui succeda. Ephrem étant mort, Domnin fut chargé du Gouvernement de l'Eglise d'Antioche.

### CHAPITRE XXVIII.

#### *Convocation d'un cinquième Concile General.*

553.

**L'**Empereur Justinien convoqua un cinquième Concile, dans le temps que l'Eglise de Rome étoit gouvernée par Vigile, celle de Constantinople par Mennas, & ensuite par Euryque, celle d'Alexandrie par Apollinaire, celle d'Antioche par Domnin, & celle de Jerusalem par Eustoque. Voici quel fut le sujet de cette convocation. Les défenseurs de la doctrine d'Origene s'étant extrêmement multipliés dans les Monasteres de Palestine, & principalement dans celui qu'on appelle, la *Nouvelle Laure*, Eustoque entreprit de les chasser, & les chassa en effet, comme la peste du genre humain. Quand ils eurent été chassés de la sorte de leur Monastere, ils se répandirent en divers lieux, & attirerent quantité de personnes à leur parti. Theodore surnommé Ascidas, Evêque de Cesarée en Cappadoce, qui étoit perpetuellement auprès de l'Empereur, & qui lui ren-

doit des services tres-importans avec une inviolable fidelité prit leur protection, & fit grand bruit à la Cour, protestant qu'il n'y avoit que de l'injustice, & de l'impieté dans la procedure d'Eustoque. Cet Evêque de Jerusalem voulut se justifier, & pour cet effet envoya à Constantinople, Rufus Abbé du Monastere de Theodose, & Conon Abbé du Monastere de Saba, tous deux tres-considerables, tant par le merite particulier de leurs personnes, que par la multitude des Solitaires qu'ils avoient sous leur conduite. Plusieurs autres qui ne leur étoient guere inferieurs en dignité, les accompagnerent durant le voyage. Quand ils furent arrivez à Constantinople, ils ne parlerent que d'Origene, d'Evagre, & de Didyme. Mais Theodore Evêque de Cappadoce voulant changer l'état de la question, proposa l'affaire de Theodore Evêque de Mopsueste, de Theodoret, & d'Ibas, ce qu'il semble que Dieu dispoit ainsi avec une sagesse admirable, afin que de part & d'autre, toutes les nouveutez prophanes fussent condamnées. La premiere question qu'on proposa fut de savoir s'il est permis de prononcer anathème contre les morts. Eutyque qui étoit present, & qui ne s'étoit pas encore fait connoître n'étant alors que Secrétaire de l'Evêque d'Emese, regarda l'assemblée d'un œil fier, & plein de mépris, & dit que c'étoit une question qui ne meritoit pas un long examen, puisque le Roi Josias avoit non seulement fait mourir les Prêtres des demons, mais renversé les tombeaux de ceux qui étoient morts long-temps auparavant. Toute l'assemblée approuva son avis, ce que

---

L'AN DE  
N. S.

553.

---

JUSTI-  
NIEN.

L'AN DE

N. S.

553

JUSTI-

NIEN.

Justinien ayant su, il le nomma Evêque de Constantinople, après la mort de Mennas. Vigile consentit par sa lettre à la convocation du Concile, & néanmoins ne voulut pas y assister. Les Evêques s'étant assemblez, & l'Empercur Justinien leur ayant demandé quel jugement ils faisoient de Theodore, de ce que Theodoret avoit écrit contre les douze Chapitres de Cyrille, & de la lettre d'Ibas à Maris Perse, on lut plusieurs passages tirez tant des livres de Theodore, que de ceux de Theodoret: on fit voir qu'il y avoit déjà long-temps que Theodore avoit été condamné, & que son nom avoit été effacé des Diptiques de l'Eglise, & que les heretiques doivent être condamnez, mesme après leur mort. Les Evêques prononcerent anathême contre Theodore, & à l'égard des ouvrages composez par Theodoret contre les douze Chapitres de Cyrille, & contre la foi, & de la lettre écrite par Ibas à Maris Perse, ils les condamnerent avec anathême en ces propres termes. Jesus-Christ nôtre grand Dieu, & nôtre Sauveur, nous ayant selon la parabole contenuë dans son Evangile: Et un peu après. Outre les autres heretiques qui ont été condamnez, & frappez d'anathême par les quatre saints Conciles dont nous venons de parler, & par l'Eglise sainte, Catholique, & Apostolique, nous condamnons encore, & frappons d'anathême Theodore appelé Evêque de Mopsueste, ses écrits remplis d'impieré, & les ouvrages composez par Theodoret contre la foi, contre les douze Chapitres de saint Cyrille, & contre le premier Concile d'Ephese, & generalement tout ce qu'il a écrit pour

pour la défense de Theodore, & de Nestorius. Outre cela nous condamnons avec anathême la lettre impie qu'on dit avoir été écrite à Maris Perse par Ibas. Ils firent un peu après l'explication de quatorze articles de la creance orthodoxe. Voila ce qui fut décidé. L'Empereur ayant en suite demandé l'avis des Evêques assemblez touchant la requête qui avoit été présentée par Eulogius, par Conon, par Cyriaque, & par Pancrace, & ayant ajouté à sa lettre une copie de cette requête, & la réponse qui avoit été faite par Vigile Evêque de Rome sur le mesme sujet, par où il paroît qu'Origene a mêlé les erreurs des Payens & des Manichéens à la doctrine des Apôtres, après qu'ils eurent fait des exclamations contre Origene, & contre ses Disciples, ils envoyerent à ce Prince une relation, dont j'insérerai ici quelques termes. Tres-Chrétien Empereur puisque Dieu vous a donné une ame qui a la noblesse qui vient non de la terre, mais du Ciel. Et un peu après, nous sommes très-éloignez de cette doctrine; car nous ne connoissons point la voix des étrangers, & nous rejettons celui-ci loin de l'Autel, comme un larron & un voleur qui est lié par les liens invisibles de l'anathême, qu'il a encouru. Et encore un peu après; vous saurez ce que nous avons fait, si vous prenez la peine de lire les actes. Ils ajouterent à tout ceci les points de doctrine, que les sectateurs d'Origene apprennent, par où il paroît en quoi ils s'accordent entr'eux, en quoi ils ne s'accordent point, & combien ils s'éloignent de la verité. Le cinquième point contenant les blasphêmes que quelques Solitaires de la

L'AN DE

N. S.

553.

JUSTI-

NIEN.

L'AN DE

N. S.

553.

JUSTI-

NIEN.

nouveau Laus avoient avancé, étoit conçu en ces termes. Theodore Ascidas de Cappadoce a dit, puisque les Apôtres, & les Martyrs font maintenant des miracles, & que leur nom est en vénération dans l'Eglise, quelle seroit leur resurrection, si après cette resurrection, ils n'étoient pas égaux à Jesus-Christ? Les mêmes Evêques rapportoient plusieurs autres blasphêmes de Didyme, d'Evagre, & de Theodore, & qui avoient été très-fidèlement extraits de leurs ouvrages. Quelque temps après que ce Concile eut été fini, Eutyque fut chassé du siége de Constantinople, & Jean fut mis en sa place. Il étoit natif de Sirimi, bourg de la contrée de Cynegique dans le territoire d'Antioche.

## CHAPITRE XXXIX.

*Erreurs de Justinien.*

563.

Justinien s'étant détourné en ce temps-là du droit chemin de la doctrine Catholique, & s'étant engagé dans un sentier où les Apôtres, ni les saints Peres n'avoient jamais marché, tomba sur des ronces, & sur des épines. Il eût bien voulu en gêner l'Eglise; mais le Seigneur l'avoit entourée d'une trop forte haye, afin que les voleurs & les homicides ne pussent y entrer, & que la parole du Prophete fut accomplie. Ce Prince publia donc un Edit au temps auquel Jean surnommé Catelin gouvernoit l'Eglise de Rome après la mort de Vigile, qu'un autre Jean natif de Sirimi gouvernoit celle de Constantinople, qu'Apollinaire étoit assis sur le siége d'A-

Alexandrie, qu'Anastase successeur de Domnin occupoit celui d'Antioche, & que Macaire avoit été rétabli sur le trône de l'Eglise de Jerufalem, après que depuis la deposition d'Eustoque, il avoit condamné avec anathême Origene, Didyme, & Evagre. Et par cet Edit, il declara que le Corps du Sauveur étoit incorruptible, & incapable des passions naturelles, & innocentes. Il dit que le Sauveur avoit mangé de la même sorte avant sa Passion, & que depuis le moment auquel il avoit été formé dans le sein de sa Mere, il n'avoit jamais reçu aucun changement dans les proprietéz, soit naturelles, ou volontaires, & non pas même après sa Resurrection. Il voulut contraindre tous les Evêques d'approuver son opinion : Mais ils eluderent son dessein en répondant qu'ils étoient obligez d'attendre Anastase Evêque d'Antioche, & de voir quel seroit son sentiment.

L'AN DE  
N. S.  
563.  
J U S T I -  
N I E N.

CHAPITRE XL.

*Portrait d'Anastase Evêque d'Antioche. Fermeté inébranlable avec laquelle il défend la vérité de la doctrine de l'Eglise, contre l'Empereur Justinien.*

**C** Et Anastase étoit fort habile dans la science de l'Eglise, & si exact dans la conduite de sa vie, que bien loin de manquer à un devoir important, il ne négligeoit aucune des choses qui paroissent les plus legeres. Il avoit réglé tellement ses mœurs qu'il n'étoit pas de trop facile accez à ceux qui auroient

B b b ij

L'AN DE  
N. S.

JUSTI-  
NIEN.

voulu lui rendre des visites inutiles, & l'entretenir de choses indifferentes; ni d'un autre côté, invisible ou inaccessible à ceux qui avoient des occasions, ou justes, ou necessaires de lui parler. Il n'avoit ni la bouche, ni les oreilles fermées dans les conversations serieuses. Il expliquoit alors les questions les plus difficiles avec autant de subtilité que de solidité. Mais quand ce qu'on lui proposoit étoit ou inutile, ou impertinent, il n'avoit ni oreilles pour l'entendre, ni bouche pour repartir. Ainsi n'ayant point d'autre regle de ses discours que la raison, quand il n'avoit point de necessité de parler il gardoit le silence. Justinien attaqua ce grand homme avec toute sorte de machines, dans la creance que s'il pouvoit une fois ébranler sa fermeté, il surmonteroit la verité, ruineroit la foi, & ravageroit le troupeau du Sauveur. Mais cet Evêque étant établi sur la solidité de la pierre immobile s'éleva si fort au dessus de l'Empereur, qu'il lui envoya un écrit où il combattit ouvertement sa doctrine, & où il prouva par des argumens clairs, & invincibles que le Corps du Sauveur a eu des proprietéz qui sont naturelles, & qui n'ont rien de blâmable, qu'il a été sujet à la corruption, & que ç'a été la doctrine constante des Apôtres, & des saints Peres. Il écrivit la même chose aux Moines de la premiere, & de la seconde Syrie, qui l'avoient consulté sur ce sujet, confirmant sans cesse les fideles dans la resolution de défendre la verité, & repetant chaque jour dans l'Eglise ces paroles du Ministre que Dieu avoit choisi : *Quand un Ange du Ciel vous annonceroit un*

*Evangile different de celui que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathême. Ses remontrances furent écoutées avec respect, & suivies presque generalement de tout le monde. Ayant appris que Justinien avoit dessein de l'envoyer en exil, il composa un discours pour prendre congé des habitans d'Antioche, où l'on peut admirer l'élegance des termes, la multitude des beaux sentimens, des passages de l'Écriture sainte, & des histoires rapportées fort à propos.*

L'AN DE  
N. S.

JUSTI-  
NIEN.

CHAPITRE XLI.

*Mort de l'Empereur Justinien.*

**C**E discours ne fut point publié, parce que Dieu eut la bonté de changer l'état de nos affaires, & de frapper Justinien d'une maniere invisible, dans le temps qu'il dictoit l'ordre d'emmener en exil Anastase, & les Prêtres qu'il avoit sous lui. Ce Prince regna trente-huit ans, & huit mois.

565.





# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

*Ecritte par Evagre.*

## LIVRE CINQUIÈME.

### CHAPITRE PREMIER.

*Election de l'Empereur Justin. Ses mœurs.*

**L'AN DE**  
**N. S.**  
**565.**  
**IUSTIN.**

**V**oila comment Justinien après avoir rempli l'Eglise de troubles, alla subir en l'autre vie les supplices qui lui étoient préparez. Justin son neveu qui avoit la garde du Palais, se revêtit aussi-tôt de la robe Imperiale, & parut dans l'hippodrome pour faire les fonctions de souverain avant que personne, si ce n'étoit ses amis particuliers, sût ni qu'il avoit été élu, ni que Justinien son oncle étoit mort. Il ne trouva néanmoins aucune resistance à ses desseins, & s'en retourna dans son Palais. Le premier Edit qu'il fit, fut pour obliger les Evêques à retourner en leurs Dioceses, & à vaquer au service de Dieu, sans apporter aucun changement à la foi. Il merita en ce point de grandes louanges : mais il fut d'ailleurs fort blamable pour le dérèglement de ses

mœurs, & pour la brutalité avec laquelle il se plongea dans les plus infâmes plaisirs. Il brula outre cela d'une avidité si insatiable du bien d'autrui, qu'il n'y eut rien qu'il n'exposât en vente pour avoir de l'argent, & qu'il fit un commerce sacrilège des charges les plus saintes de l'Eglise, sans aucun respect de la puissance souveraine, au culte de laquelle, elles sont consacrées. Etant tout ensemble presomptueux, & timide; bien que la timidité, & la presumption soient des vices opposés, il envoya quérir Justin son parent, qui avoit acquis grande réputation par son expérience en l'art de la guerre, & par la suffisance avec laquelle il s'étoit acquité de divers emplois. Il étoit alors sur le bord du Danube, pour empêcher le passage de ce fleuve aux Avars, qui sont de la nation des Scythes, qui passent leur vie sur des chariots, & qui habitoient autrefois au delà du Mont Caucase. Ceux dont je parle ayant été fort incommodés par une irruption de Turcs, abandonnerent leurs demeures, & s'approchèrent avec leurs femmes, & leurs enfans du Bosphore. Ayant ensuite quitté les bords du Pont Euxin, qui sont habitez par plusieurs nations barbares, & fortifiés par des citadelles, & par d'autres petites places que les Romains ont bâties, & où ils entretiennent des garnisons, ils marcherent plus avant, & en vinrent aux mains avec tous les barbares qu'ils rencontrèrent. Quand ils furent au bord du Danube, ils envoyèrent des Ambassadeurs à l'Empereur Justin. Ce fut donc de ce lieu-là que Justin fut mandé par l'Empereur du même nom, comme pour jouir de l'es-

L'AN DE

N. 6.

565.

JUSTIN.

L'AN DE  
N. S.

JUSTIN.

fet de l'accord qu'ils avoient autrefois fait ensemble, lorsqu'ayant un credit égal à la Cour de Justinien, & que pretendant avec une égale ambition à la succession de l'Empire, ils étoient convenus, que celui qui auroit l'avantage de monter sur le trône, donneroit à l'autre le premier rang entre ses sujets.

## CHAPITRE II.

*Meurtre de Justin parent de l'Empereur.*

567.

L'Empereur Justin l'accueillit en apparence très-civilement, & avec de grans témoignages d'affection. Incontinent après il trouva des pretextes de lui ôter ses gardes, puis de lui défendre de venir à la Cour, & enfin l'ayant relegué à Alexandrie, il l'y fit miserablement assassiner pendant la nuit dans son lit. Voila comment il fut recompensé du zèle avec lequel il avoit fait tant de belles actions pour le service de l'Empire. La rage de l'Empereur Justin ni de l'Imperatrice Sophie ne furent point satisfaites qu'après qu'ils eurent vû la tête de Justin, & qu'ils l'eurent foulée aux piez.

## CHAPITRE III.

*Execution d'Addée, & d'Ethere.*

Deux Senateurs dont l'un se nommoit Ethere, & l'autre Addée, & qui avoient eu un fort grand credit sous le regne precedent, ayant été accusez de crime d'Etat, l'Empereur Justin commanda que leur procès fût instruit. Ethere confessa qu'il

qu'il avoit eu dessein d'empoisonner l'Empereur, & chargea Addée d'avoir eu part à la conjuration. Addée protesta avec serment qu'il n'avoit aucune connoissance des crimes, qu'on lui imputoit. Ils ne laisserent pas d'avoir tous deux la tête tranchée. Un peu avant qu'on la tranchât à Addée, il soutint qu'il étoit innocent de ce pourquoi il avoit été condamné, & avoua en mesme-temps qu'il avoit d'ailleurs mérité la mort, & que Dieu le punissoit avec justice pour avoir fait perir Theodote Prefet du Pretoire par les enchantemens de la magie. Je ne saurois dire si ce fait est véritable. Ce qui me paroît certain est que c'étoient deux méchans hommes, qu'Addée étoit éperduément adonné à l'amour des garçons, & qu'Ethère inventa toute sorte de calomnies pour enlever le bien des morts, & des vivans sous le nom de Justinien dont il étoit Intendant.

L'AN DE  
N. S.  
567.  
JUSTIN.

CHAPITRE IV.

*Edit de l'Empereur Justin touchant la foi.*

**L'**Empereur Justin fit un Edit adressé à tous les Chrétiens, & conçu en ces termes.

Au nom de Jesus-Christ nôtre Dieu, & nôtre Seigneur, l'Empereur Cesar Flavius Justin, fidele au Sauveur, Clement, tres-grand, bien-faisant, Alemannique, Gotique, Germanique, Antique, Francique, Erulique, Gepidique, pieux, heureux, glorieux, vainqueur, triomphant, & toujours Auguste.

L'AN DE

N. S.

JUSTIN.

Je vous donne ma paix, dit Jesus-Christ nôtre Seigneur & nôtre Dieu. Je vous laisse ma paix, dit-il, lui-mesme à tous les hommes. Or cela ne signifie rien autre chose, sinon que tous ceux qui croient en lui doivent être unis dans l'assemblée de la mesme Eglise, dans la profession de la mesme creance, & dans l'éloignement de ceux qui tiennent des sentimens contraires. La confession de la veritable foi, est le fondement du salut de chaque Chrétien. C'est pourquoy suivant les preceptes de l'Evangile, & le symbole qui contient la doctrine des saints Peres, nous exhortons tous nos sujets à ne faire qu'une Eglise, & à ne tenir qu'une foi, en croyant un Pere, un Fils, & un saint Esprit, une Trinité consubstantielle, une Divinité, une Nature, & une substance qui est en effet la mesme aussi veritablement qu'on le confesse, & qu'on le proteste, en croyant que les trois hypostases, ou les trois Personnes n'ont que la mesme force, la mesme puissance, & la mesme operation. C'est au nom de ces trois Personnes que nous avons été baptisez; ce sont elles que nous croyons, & auxquelles nous sommes unis. Nous adorons l'unité dans la Trinité, & la Trinité dans l'unité. Cette Trinité a une distinction, & une union qui sont admirables. Il n'y a qu'une divinité, & qu'une substance. Mais il y a trois personnes. La divinité se divise sans division, s'il est permis de parler ainsi, & se communique avec quelque sorte de division. La divinité qui est une, se trouve dans les trois Personnes, & ces trois Personnes ne sont qu'un Dieu. Lorsque l'esprit humain separe par sa pensée, les

personnes qui sont inseparables en elles-mêmes, L'AN DE  
il reconnoît Dieu le Pere, Dieu le Fils, & Dieu le N. S.  
saint Esprit. C'est à dire un Dieu en trois per-  
sonnes, qui n'ont qu'une mesme inclination, & une  
mesme nature. Il faut confesser un seul Dieu, & re- JUSTIN.  
connoître trois personnes. Nous confessons que le  
Verbe, qui est Dieu, & Fils unique de Dieu, qui a été  
engendré par le Pere avant tous les temps, & qui n'a  
point été fait, est descendu du Ciel dans les derniers  
jours pour nous, & pour nôtre salut, qu'il a pris chair  
de la sainte Vierge Marie, Mere de Dieu, par l'ope-  
ration du saint Esprit. Que Jesus-Christ nôtre-Sci-  
gneur qui est une des personnes de la Trinité, &  
qui est glorifié avec le Pere, & avec le saint Esprit,  
est le mesme qui a été engendré de la Vierge; car  
l'accomplissement de l'Incarnation n'est pas l'ad-  
dition d'une quatrième personne à la Trinité. De-  
puis ce Mystere, Jesus-Christ nôtre Seigneur est  
toujours le mesme, de mesme substance que son Pe-  
re, quant à la divinité, & de mesme substance que  
nous, quant à l'humanité; il est passible selon la chair,  
& impassible selon la divinité. Car nous ne con-  
noissons point deux dieux, ni deux verbes, dont  
l'un ait fait des miracles, & l'autre ait souffert la  
mort. Mais nous ne confessons qu'un seul Seigneur  
Jesus-Christ, Verbe de Dieu, qui s'est veritablement  
fait homme, & qui pour nôtre salut a operé des  
miracles, & a souffert les supplices, & la mort. Ce  
n'est pas un homme qui s'est livré pour nous. C'est  
le Verbe Dieu qui s'est fait homme, sans que la  
Divinité ait été changée en humanité, & qui dans

L'AN DE  
N. S.

JUSTIN.

la chair a souffert volontairement la mort pour nous. Quand nous confessons qu'il est Dieu, nous ne nions pas qu'il ne soit homme ; & quand nous confessons qu'il est homme, nous ne nions pas qu'il ne soit Dieu. Quand nous avoions que nôtre Seigneur Jesus-Christ est comme composé des deux natures, nous reconnoissons l'union de ces deux natures : mais nous n'introduisons point de confusion, ni de mélange. Car pour s'être fait homme, il ne cesse pas d'être Dieu, & pour être Dieu, & incapable d'avoir en tant que Dieu, une forme humaine, il ne refuse pas d'être homme. Il est Emmanuel, Dieu, & homme, tout ensemble : Dieu dans la bassesse de la nature humaine, & homme dans la Majesté de la nature divine. Au reste quand nous assurons qu'il ne lui manque rien des deux natures, dont il est composé, & qu'il a la perfection de l'une, & de l'autre, nous ne divisons point la personne. Nous ne faisons que montrer la différence des deux natures, qui n'est point détruite par leur union. Nous ne disons pas qu'aucune des deux natures ait été changée en l'autre, ni la divine en l'humaine, ni l'humaine en la divine ; mais nous disons que ces deux natures en conservant chacune ce qui leur est propre, ont été unies dans une même personne ; c'est à dire non que le Verbe qui est une des divines Personnes de la Trinité s'est uni à un homme qui existât auparavant, mais qu'il s'est formé dans le sein de la tres-sainte Vierge Marie Mere de Dieu, un corps de même substance que le nôtre, sujet aux-mêmes accidens

à la réserve du péché, & animé d'une ame raisonnable. Ce Dieu qui s'est fait homme est la seconde personne, & celui-là mesme est Jesus-Christ nôtre Seigneur, qui possède la gloire avec le Pere, & le saint Esprit. Quand nous regardons par les yeux de l'esprit, son union ineffable avec la nature humaine, nous confessons avec verité que cette nature humaine est unique, & qu'elle est composée d'un corps, & d'une ame raisonnable qui l'anime. Mais quand d'autre part nous considerons la diversité des natures; nous disons qu'il y en a deux, & nous n'introduisons pour cela aucune division. Car il est vrai que les deux natures sont en Jesus-Christ. C'est pourquoy nous confessons qu'il n'y a qu'un Jesus-Christ, un Fils, une personne, une subsistance, un Dieu, & un homme. Nous prononçons anathème contre tous ceux qui ont, ou qui ont eu d'autres sentimens, & nous les regardons comme retranchez du corps de l'Eglise sainte, Catholique, & Apostolique. Puisqu'on ne nous prêche rien autre chose que la saine doctrine qui nous a été laissée par les saints Peres, nous vous exhortons, ou plutôt nous vous supplions de vous retinir tous à l'Eglise Catholique, & Apostolique. L'eminence de la dignité où il a plû à Dieu de nous élever, ne nous empêche pas de nous abbaïsser jusques à nous servir de ces termes, pour rejoindre les Chrétiens qui sont separés, afin que tout d'une voix, ils rendent gloire à Dieu, dont la puissance est égale à la bonté, & à son Fils unique nôtre Seigneur, & que personne n'ait plus de pretexte de contester

---

L'AN DE  
N. 8.

---

JUSTIN.

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

“

L'AN DE  
N. S.

JUSTIN.

touchant les personnes , ou touchant les syllabes. Ces syllabes ont un mesme sens , & menent à l'intelligence d'une mesme foi. Au reste nôtre intention n'est point qu'on apporte aucun changement à l'état où est l'Eglise sainte , Catholique , & Apostolique.

Tout le monde reçut generalement cet Edit , & reconnut que la doctrine qu'il contient est tres-saine ; mais aucun de ceux qui s'étoient separez de l'Eglise , ne s'y reünit , parce que l'Edit contenoit que l'Empereur ne desiroit apporter aucun changement à l'état de l'Eglise.

## CHAPITRE V.

*Violence exercée contre Anastase pour le chasser de son siege de l'Eglise d'Antioche.*

**L'**Empereur Justin chassa Anastase de son siege de l'Eglise d'Antioche sous pretexte qu'il lui avoit dit des injures , & qu'il avoit fait un mauvais usage de ses revenus. Comme on lui demandoit un jour pourquoi il prodiguoit le bien de son Eglise , il répondit que c'étoit de peur qu'il ne fût enlevé par Justin la peste du genre humain. On dit que le motif secret de la haine dont cet Empereur étoit animé contre Anastase , procedoit de ce qu'il lui avoit refusé l'argent qu'il lui avoit demandé , lorsqu'il fut élevé sur le siege de l'Eglise d'Antioche. Ceux qui flatoient les passions de l'Empereur formoient d'autres accusations contre cet Evêque.

## CHAPITRE VI.

*Electiion de Gregoire. Ses mœurs.*

JUSTIN.

**A** Prés qu'Anastase eut été chassé de la sorte de l'Eglise d'Antioche, Gregoire dont le nom étoit celebre par tout le monde fut choisi pour la gouverner. Il s'étoit adonné dès son enfance à la vie Monastique, & y avoit fait de si notables progresz, qu'étant encore fort jeune, il fut chargé de la conduite du Monastere mesme, où il avoit été élevé. Depuis il fut élu par l'ordre de l'Empereur Justin, Superieur des Moines de Sina, où ayant été assiégré par les Arabes surnommez Scenites, il courut de grans hazars. Ayant néanmoins malgré le bruit des armes, assuré la tranquillité de ce Monastere, il fut appelé au gouvernement de l'Eglise. Il avoit une penetration, & une force d'esprit toute extraordinaire, jointe à une adresse merveilleuse de venir à bout de tout ce qu'il entreprenoit. Il n'avoit point de commerce avec la peur, & ne se laissoit jamais abbatre par l'apprehension des puissances. Il faisoit une si magnifique profusion de ses richesses, que toutes les fois qu'il paroissoit en public, il avoit après lui une grande foule de personnes, outre sa suite ordinaire, & que le peuple le considerant plus que les Princes du siecle, couroit où il savoit qu'il devoit passer pour le voir, ou pour l'entendre parler. Il est vrai aussi qu'il ne lui manquoit rien de tout ce qui est le plus capable d'attirer l'estime, & l'affection des hommes. Il

L'AN DE

N. S.

JUSTIN.

avoit un extérieur fort agréable, une facilité de parler merveilleuse, une vivacité d'esprit incroyable, une promptitude n'ont pareille à exécuter ce qu'il avoit résolu, une prudence fort profonde pour prendre de bonnes résolutions sur les affaires, & sur celles des autres. Ces excellentes qualités étant jointes à une application infatigable furent cause qu'il fit de si grandes choses en fort peu de temps. Il se fit admirer des Rois de Perse, aussi bien que des Empereurs, en traitant avec eux selon que la nécessité des rencontres le demandoit, ou l'occasion dont il ne manqua jamais de se servir à son avantage, comme je le remarquerai dans la suite. Il étoit d'un naturel véhément, & un peu trop porté à la colère. Il s'apaisoit néanmoins aussi-tôt, si bien qu'on pouvoit lui appliquer ce que le grand Gregoire a dit sur un autre sujet, que la sévérité, & la douceur étoient tellement mêlées en sa personne, qu'au lieu de se nuire, elles se servoient d'un mutuel ornement.

## CHAPITRE VII

*Sujet de guerre entre les Romains, & les Perses.*

**D**ANS la première année que ce célèbre Evêque gouvernoit l'Eglise d'Antioche, les habitans de l'Arménie Majeure qu'on appelle maintenant Perfarménie, & qui ayant été autrefois soumise à l'obéissance des Romains, fut depuis cédée à Sapor Roi de Perse, par l'Empereur Philippe successeur

cesseur de Gordien, & passa sous la puissance des Perses, au lieu que l'Armenie Mineure demeura sous la nôtre. Les habitans de cette contrée ayant embrassé la Religion Chrétienne, & ayant été maltraités par les Perses pour ce sujet, ils envoyèrent offrir à l'Empereur Justin de se soumettre à sa domination, pour avoir la liberté de servir Dieu en repos. Justin ayant accepté leurs offres, & leur ayant accordé quelques conditions par écrit, ils tuèrent leurs Gouverneurs, & se soumirent sous la conduite de Vardane qui se faisoit distinguer parmi eux par sa naissance, par sa dignité, & par sa suffisance en l'art de la guerre, à l'Empire avec quelques autres peuples, tant de leur país que des environs. Cosroés s'étant plaint de ce changement, Justin lui fit réponse, que le temps de la trêve étoit expiré, & que des Chrétiens ne pouvoient chasser d'autres Chrétiens qui se refugioient parmi eux. Au lieu de se préparer à la guerre après avoir fait cette réponse, il demeura plongé dans la débauche, comme auparavant.

L'AN DE

N. S.

JUSTIN.

CHAPITRE VIII.

*Siege de Nisibe. Presage des mal-heurs  
avenir.*

**I**L envoya néanmoins contre les Perses Marcien maître de la Milice d'Orient, & son parent, sans lui donner des troupes capables de résister à leur puissance. Il entra indiscretement dans la Mésopotamie, avec un petit nombre de soldats mal-

572.

L'AN DE  
N. S.  
572.  
JUSTIN.

armez, de bergers & de pionniers qu'il avoit pris à la campagne, & par cette temerité mit l'Empire sur le penchant de sa ruine. Il ne laissa pas de donner un petit combat proche de Nisibe; & parce que les Perses n'étoient pas micux preparez à la guerre que lui, il remporta l'avantage, & mit le siege devant cette ville. Les Perses se moquerent si fierement de son entreprise, qu'ils ne daignerent pas mesme fermer leurs portes. On vit alors plusieurs prodiges qui étoient autant de presages des maux qui devoient arriver. Je vis au commencement de la guerre un veau qui avoit deux têtes.

---

## C H A P I T R E IX.

### *Marche de Cosroés vers Nisibe. Exploits du General de son armée.*

**C**osroés ayant pourvu à tous les preparatifs necessaires, passa l'Euphrate à un certain endroit de son Royaume, & commanda à Adarmane d'entrer par Circesion sur les terres de l'Empire. Circesion est une ville fort commode aux Romains, assise sur leur frontiere, fortifiée non seulement par de hautes murailles; mais par la rencontre de l'Euphrate, & de l'Aborras qui l'entourent, & en font une île. Pour lui, il passa encore le Tigre, & marcha vers Nisibe. L'Empereur Justin étoit si mal informé de toutes ces choses qu'ajoutant trop legerement foi aux bruits vagues de la renommée, & croyant que Cosroés étoit ou mort, ou malade à l'extrémité, il se fâchoit de ce que

Le siege de Nisibe duroit si long-temps, & en envoioit demander les clefs à Marcien. Gregoire Evêque d'Antioche fut le premier qui reçut la nouvelle du mauvais sucez du siege ; & des railleries qu'on faisoit publiquement de la temerité de nôtre entreprise. L'Evêque de Nisibe qui étoit de ses amis, qui avoit reçu de lui de grans bien-faits, & qui ayant de l'indignation des outrages que les Chrétiens avoient reçus des Perses souhaitoit avec passion que sa ville passât sous la domination de l'Empire, lui mandoit tout ce qu'on faisoit parmi les ennemis. Gregoire ne manqua pas d'en donner avis à Justin avec toute la diligence qui lui fut possible. Mais ce Prince n'ayant point d'autre passion que de goûter les plaisirs, méprisa des avis si importants, & ne voulut croire que ce qu'il souhaitoit. Les personnes plongées dans la débauche ont accoutumé d'être lâches & presomptueuses, & de refuser d'ajouter foi à tout ce qu'on leur dit être arrivé quand c'est une chose qui choque leur inclination. Justin fit réponse à Gregoire, ou que les avis qu'il lui avoit donnez étoient faux, ou que s'ils étoient vrais, les Perses n'arriveroient pas assez-tôt pour secourir Nisibe, & que quand ils arriveroient avant la prise, ils seroient defaits, & contraints de se retirer. Il envoya en mesme-temps un homme fort méchant, & fort injurieux nommé Acace, avec ordre exprés d'ôter le commandement des troupes à Marcien, quand mesme il auroit déjà un pié dans la ville. Acace executa tres-exactement cet ordre, & ne fit rien en l'executant qui fût avantageux au

---

 L'AN DE  
 N. S.

572.

---

 JUSTIN.

L'AN DE  
N. S.

572.

JUSTIN.

bien de l'Empire. Car dès qu'il fut arrivé au camp, il dépoüilla Marcien du commandement dans un pais ennemi, sans en rien declarer aux gens de guerre. Les Centeniers & les Decurions n'eurent pas si-tôt appris que leur General avoit été déposé, qu'ils se disperserent, & leverent ce siege, qui avoit été si mal à propos entrepris. Cependant Adarmano marchant à la tête d'une armée fort nombreuse de Perles, & d'Arabes, & ayant passé Circession, fit un dégât épouvantable sur les terres de l'Empire, & y mit tout à feu, & à sang. Il prit quantité de forts, & de bourgs sans trouver de resistance, tant parce que l'armée Romaine n'avoit plus de chef, que parce qu'une partie des troupes étant enfermées dans Nisibe, les Perles avoient une plus grande liberté de faire des courses. Il fit aussi attaquer Antioche par une partie de ses gens. Mais ils furent repoussez bien qu'il n'y eût presque personne dans la ville, & bien que l'Evêque se fût enfui, & eût emporté les trésors de l'Eglise, à cause qu'une partie des murailles étoit abbatuë, & que le peuple brûlant du desir de voir du changement, avoit excité une sedition, comme il arrive souvent en pareilles occasions. Les seditieux avoient eux-mêmes abandonné la ville, où il n'étoit resté aucune provision de guerre.

## CHAPITRE X.

*Prise des villes d'Apamée, & de Dara.*

L'AN DE

N. S.

573.

JUSTIN.

**A** Darmane ayant manqué cette entreprise, brula une ville qu'on appelloit autrefois Heraclée, & qu'on a appelée depuis, Gagalice, & s'empara d'Apamée, ville fondée autrefois par Seleucus Nicanor, & qui ayant été par le passé fort peuplée & fort riche, avoit perdu depuis une partie de ses habitans, & de ses richesses. Il la prit par composition; parce que les murailles tombant en ruine, les habitans n'avoient pu se défendre, & contre la parole qu'il avoit donnée, il mit le feu aux maisons, abandonna les meubles au pillage, & emmena les habitans en captivité; & avec eux l'Evêque, & le Gouverneur de la Province. Il commit d'horribles cruautés en s'en retournant; parce qu'il n'y avoit pour lui résister qu'une poignée de gens commandez par Magnus qui avoit été autrefois un des premiers banquiers de Constantinople, & qui depuis étoit devenu Trésorier de l'Empereur. Ces gens-là même coururent grand risque d'être pris, & ne s'échaperent qu'avec peine. Adarmane retourna après cela vers Cosroës, qui n'avoit pas encore pris la ville de Dara, le fortifia par la jonction de ses troupes, releva le courage de son parti, & jeta la terreur dans celui des Romains. Il trouva que la ville étoit entourée, que le fossé étoit comblé, que les machines qu'on appelle Helepoles étoient toutes préparées, & principalement celles avec les-

L'AN DE  
N. S.  
573.  
JUSTIN.

quelles on lance de grosses pierres. Ce fut avec ces préparatifs que Cosroës prit Dara durant la rigueur de l'hiver, sur Jean, fils de Timothée, qui n'eut aucun soin de la garder, ou plutôt qui la livra. Car on dit, & l'un & l'autre. Le siège dura cinq mois, bien qu'il n'y eût personne dans la ville pour la défendre. Le vainqueur fit sortir tous les habitans, tua les uns, garda les autres, mit garnison dans la ville à dessein de la garder, à cause de l'avantage de son afflicte, & s'en retourna en son Royaume.

## CHAPITRE XI.

*Maladie de l'Empereur Justin.*

575.

**Q**uand l'Empereur Justin qui avoit été autrefois si fort enflé de vanité reçut la nouvelle de ce fâcheux accident, il ne le put supporter avec aucune modération, ni rien entreprendre qui fût digne d'un homme d'esprit, mais tomba tout d'un coup dans une phrénésie qui lui ôta le jugement. Tibère, natif de Thrace, qui avoit eu grand crédit auprès de lui, prit depuis ce temps-là le soin des affaires. Il avoit été envoyé un peu auparavant contre les Avars; mais ses soldats n'ayant pu soutenir leur présence, peu s'en étoit salu qu'il ne fût pris. Il l'auroit été sans doute, sans une protection particulière de la Providence qui le reservoit au gouvernement de l'Empire, qui fut exposé en cette occasion à un extrême peril par l'imprudence de Justin.

## CHAPITRE XII.

*Heureux succès d'une Ambassade envoyée  
à Cosroés.*

L'AN DE

N: S.

575.

JUSTIN.

**L**E sage conseil que Tibere prit en cette facheuse extrémité repara les affaires de l'Empire. Ce fut d'envoyer en Ambassade vers Cosroés, Trajan Sénateur fort respecté de tout le monde pour son âge, & pour sa prudence, non au nom de l'Empereur, ni de l'Empire, mais de l'Imperatrice Sophie. Elle écrivit une lettre à Cosroés, où après lui avoir représenté le déplorable état des affaires des Romains; elle le conjure de ne point insulter à un Prince mort, à un Royaume abandonné, à une veuve désolée. Elle luy rappela aussi dans la mémoire les bons offices que les Empereurs lui avoient rendus dans son besoin, lorsqu'ils lui avoient envoyé des Medecins qui l'avoient guéri d'une dangereuse maladie. Cosroés se laissa fléchir par ses prieres, & au lieu d'entrer sur nos terres, comme il étoit prêt de faire, il accorda une trêve de trois ans en Orient, sans qu'on fût obligé de la garder en Armenie. Cependant la ville de Sirmich que les Gepides avoient surprise, & depuis rendue à Justin, fut reduite à l'obeïssance des Barbares.

L'AN DE  
N. S.

## CHAPITRE XIII

575.

*Proclamation de l'Empereur Tibere. Ses mœurs.*

JUSTIN.

Justin déclara Tibere Empereur par l'avis de l'Imperatrice Sophie, Dieu ayant eu la bonté de lui accorder un favorable intervalle, pendant lequel il put confesser ses fautes, & donner de sages conseils à son successeur, Il fit dans cette cérémonie un discours qui surpasse tout ce que l'ancienne Histoire a jamais dit en pareille occasion, & tout ce que la moderne pourroit dire. Ayant assemblé à l'entrée du Palais selon la coutume, Jean Patriarche de Constantinople, dont nous avons ci-devant parlé, le Clergé, les Magistrats, & les Officiers de sa maison, il revêtit Tibere de la Tunique Imperiale, & de la robe de Pourpre, & lui parla en ces termes. Ne vous laissez point éblouir, par la magnificence de cette robe, ni par l'éclat de ces ornemens, qui frappent les sens. J'ai été assez imprudent pour en être surpris, & me suis attiré par-là, de grands maux. Reparez mes fautes par la douceur de votre gouvernement. Puis lui montrant les Magistrats, gardez vous bien, ajouta-t-il, de suivre leurs conseils; car ce sont eux qui m'ont mis en l'état où vous me voyez. Il dit encore d'autres choses qui exciterent l'admiration de ceux qui étoient presens, & qui tirèrent des larmes de leurs yeux.

578.

Tibere étoit d'une stature fort haute, & avoir joint à l'avantage de sa taille, la meilleure mine qu'eût

qu'eût jamais aucun Empereur, de sorte que par-là  
 mefme, il étoit jugé tres-digne de l'Empire. Il étoit  
 d'un naturel fort doux , & d'un accez fort facile.  
 Il croyoit que les veritables richesses confiftoient  
 dans l'exercice de la liberalité , & il étoit fi magni-  
 fique dans fes largesses , que non content de sou-  
 lager la pauvreté , il procuroit l'abondance. Il con-  
 sideroit moins le merite de ceux qui lui deman-  
 doient, que la grandeur de l'Empereur qui donnoir.  
 Il auroit regardé comme de faux or celui qui au-  
 roit été levé avec violence sur ses peuples , & qui  
 leur auroit couté des larmes. Il remit l'imposition  
 d'une année. Il soulagea les païs qui avoient été  
 ruinez par Adarmane , & les exempta de payer à ses  
 receveurs de plus grandes sommes, que celles qu'ils  
 avoient perduës par l'irruption des Perfes. Il dé-  
 chargea auffi les Magistrats de lui donner des pre-  
 sens que ses predecesseurs avoient autrefois reçus  
 pour leur donner la licence de faire des exactions  
 sur leurs sujets. Il ne se contenta pas de procurer  
 cet avantage à son siecle. Il l'assura par une loi aux  
 siecles avenir.

L'AN D'E

N. S.

579.

TIBERE.

---

 CHAPITRE XIV.

*Défaite des Perfes. Retraite honteuse de  
 Cosroës.*

**I**L fit un fort bon usage de l'argent que ses pre-  
 decesseurs n'avoient amassé que par de mauvais  
 moyens , & l'employa aux frais de la guerre. Il fit  
 des levées si considerables , tant dans les païs de

579.

Tome IV.

Eccc

L'AN DE

N. S.

579.

TIBERE.

de-là les Alpes, & aux environs du Rin, qu'en de-  
 çà en Scythie, en Pannonie, en Moesie, en Illyrie,  
 en Isaurie, qu'il augmenta sa cavalerie de près de  
 cent cinquante mille hommes, & qu'il contrai-  
 gnit Cosroës de se retirer. Ce Prince avoit fait ir-  
 ruption en Armenie durant l'été, incontinent après  
 la prise de la ville de Dara, & meditoit de se ren-  
 dre maître de Cefarée Metropole de Cappadoce,  
 & des villes d'alentour. Il avoit un si grand mé-  
 pris pour les Romains, que l'Empereur lui ayant  
 envoyé des Ambassadeurs, au lieu de leur donner  
 audience, il leur commanda de le suivre à Cefarée.  
 Mais quand il vit l'armée Romaine rangée en fort  
 bel ordre par Justinien, frere de Justin, que l'Em-  
 pereur du mesme nom avoit fait tuer, les étendars  
 levez, les soldats qui ne respiroient que le combat,  
 & une cavalerie plus leste qu'aucun Empereur n'en  
 avoit jamais souhaité : il fut surpris d'un extrême  
 étonnement, jetta un profond soupir, & n'osa  
 commencer le combat. Pendant qu'il temporisoit  
 Curse, Scythe de nation qui commandoit l'aîle  
 droite de l'armée Romaine fondit brusquement sur  
 les Perses, & comme au lieu de soutenir le choc,  
 ils quittoient leurs rangs, il en fit un grand car-  
 nage. Il attaqua ensuite l'arrieregarde, où étoit Cos-  
 roës, & le bagage, & enleva des tresors immenses  
 en presence de ce Prince, sans qu'il ôsât entrepren-  
 dre de l'empêcher. Il se chargea avec ses soldats  
 d'une quantité incroyable de butin, emmena des  
 chameaux avec leur bagage, prit le feu que les Per-  
 ses adorent comme un Dieu, passa à travers leur

armée en chantant des chansons , en signe de réjouissance , & retourna au commencement de la nuit trouver ses compagnons qui n'en étoient point venus aux mains avec les ennemis , & n'avoient fait au plus que de legeres escarmouches , & donné des combats singuliers. La nuit suivante Cosroés commanda d'allumer quantité de feux , & se prepara à la bataille. Les Romains étant campez en deux endroits differens , il fondit au milieu de la nuit , sur ceux qui étoient du côté de Septentrion , & comme ils ne s'attendoient pas à cette attaque , il les mit en déroute , prit la ville de Melitine qui est proche , & qui n'avoit alors ni garnison , ni habitans , y mit le feu , & se prepara à passer l'Euphrate. Mais l'armée Romaine s'étant assemblée pour le poursuivre , il se hâta de monter sur un elephant , & de passer ce fleuve. Plusieurs de ceux qui le voulurent suivre se noyèrent. Ce Roi ayant été châtié de la sorte , de l'injustice avec laquelle il avoit pris les armes contre les Romains , se retira en Orient , où il favoit qu'il seroit en sureté , sous la foi de la trêve. Justinien passa l'hiver sur les terres des Perses avec son armée , sans y trouver de resistance. Vers le solstice d'été il retourna chargé d'honneur , & de gloire , & ramena toutes ses troupes.

---

L'AN DE  
N. S.  
579.  

---

TIBERE.

L'AN DE

N. S.

579.

TIBERE.

## CHAPITRE XV.

*Mort de Cosroés.*

**C**osroés mourut misérablement, accablé de tristesse & de douleur, & laissa en mourant un monument éternel de l'infamie de sa retraite, dans la loi par laquelle il défendit que jamais aucun Roi de Perse ne commandât les armées qu'il leveroit contre les Romains. Hormisdas son fils lui succéda. Mais je ne saurois rien dire maintenant de son regne; parce que je suis obligé de reprendre la suite de mon histoire.

## CHAPITRE XVI.

*Evêques des grandes villes.*

**J**ean surnommé Catelin étant mort en ce temps-là, Bonose prit en main le gouvernement de l'Eglise de Rome. Il eut Jean pour successeur, & ce Jean eut Pelage. Jean Evêque de Constantinople étant mort, Eutyque qui avoit gouverné cette Eglise avant lui, reprit sa place. Jean fut chargé de la conduite de l'Eglise d'Alexandrie après la mort d'Appollinaire, & Eulogius après celle de Jean. Jean qui s'étoit adonné durant sa jeunesse aux exercices de la vie solitaire dans le Monastere des Acemites fut élevé sur le siege de Jerusalem, & il n'y eut en ce temps-là aucune nouveauté dans l'Eglise.

## CHAPITRE XVII.

*Tremblement de terre à Antioche.*

TIBERE.

**D**Ans la troisiéme année du regne de Tibere, & durant la plus grande chaleur du jour, il arriva à Antioche, & au bourg de Daphné un furieux tremblement de terre, dont ce bourg fut entièrement renversé, & les bâtimens tant publics que particuliers d'Antioche furent abbatus, bien qu'ils ne le fussent pas jusques aux fondemens. Il arriva dans cette ville, & dans celle de Constantinople d'autres choses qui meritent fort d'être remarquées; & qui exciterent de tres-grans troubles. Elles commencerent par un bon zèle de quelques personnes, & se terminerent heureusement à la gloire de Dieu.

## CHAPITRE XVIII.

*Execution à mort d'Anatolius.*

**I**L y avoit alors dans Antioche un homme nommé Anatolius, qui bien que de basse condition étoit monté aux charges par je ne sai quels degrez. Les affaires dont il se méloit, lui donnerent entrée chez Gregoire Evêque de cette ville-là : si bien qu'il le visitoit fort souvent, & augmentoit mesme par là son credit de jour en jour. Cependant on découvrit qu'il avoit sacrifié aux faux dieux, & ayant été déferé en jugement pour ce sujet, il fut convaincu d'enchantemens, de sacrilèges, & de plusieurs au-

Eccc iij

L'AN DE  
N. S.

TIBERE.

tres crimes : Mais ayant corrompu par argent le Comte d'Orient, il se seroit échappé avec ses complices, & auroit évité le châtement qu'il meritoit, si le peuple ne se fût soulevé, & n'eût excité un tres-grand bruit. Le demon ayant fait accroire à quelques-uns que Gregoire Evêque d'Antioche avoit trempé dans les crimes des accusez ; ils firent contre lui des clameurs séditionnelles, & le mirent en grand danger de sa vie. Ces accusations & ces soupçons s'étant augmentez, l'Empereur Tibere voulut s'informer de la verité, & pour cet effet ordonna qu'on lui amenât Anatolius, & ses complices. Quand ce criminel eut reçu cet ordre, il alla les mains liées derrière le dos, comme pour faire sa priere devant une image de la Vierge qui étoit attachée avec une corde au plancher de la prison. Mais elle détourna son visage pour témoigner l'horreur qu'elle avoit de ses crimes. Miracle surprenant digne d'être su par les siècles avenir, & qui fut vu & rapporté par autant de personnes qu'Anatolius avoit eu de compagnons de sa prison, ou de ministres preposez pour sa garde. La sainte Vierge parut en plein jour à plusieurs fideles, & les excita à poursuivre cette peste qui avoit si sensiblement offensé son Fils. Quand il eut été amené à Constantinople, & mis à la question, il ne dit rien contre Gregoire Evêque d'Antioche ; mais il excita par occasion dans Constantinople une sédition beaucoup plus dangereuse que la premiere. Car quelques-uns de ses complices n'ayant été condamnez qu'au bannissement, le peuple transporté d'un zele, qui avoit je ne sai

quelle apparence de sainteté , remplit la ville de confusion , se saisit des condamnés , les mit sur une barque , & les brûla vifs. Après cela il se plaignit hautement de l'Empereur Tibere , & de l'Evêque Eutyque , les accusant de trahir la cause de la Religion. Il chercha cet Evêque , & les Juges qui avoient rendu la sentence , & les auroit massacrés , si la divine Providence n'eût pris soin de les garder , & d'appaîser peu à peu la sedition. Anatolius fut exposé aux bêtes dans l'amphiteatre , déchiré en piéces , & pendu. Ce ne fut pas là néanmoins le dernier supplice qu'il souffrit en cette vie ; car les loups l'ayant arraché de la potence , ce qui n'étoit jamais arrivé , le partagerent entre eux , & le devorerent. Avant le commencement de cette affaire , un de nos amis déclara qu'il avoit eu un songe , où il croyoit avoir vu Anatolius condamné de cette sorte par le peuple. Outre cela un homme de condition , qui avoit l'intendance des Palais de l'Empereur , & qui prenoit la protection d'Anatolius avoua qu'il avoit vû la Vierge , & qu'elle lui avoit demandé pourquoi il protegeoit un homme si injurieux à elle , & à son Fils.

L'AN DE  
N. 8.

TIBERE.

## CHAPITRE XIX.

*Portrait de Maurice.*

**P**eu de temps après la mort de Justin , Tibere ôta à Justinien le commandement des troupes d'Orient , à cause qu'il n'avoit pas réussi dans les guerres qu'il avoit faites contre les étrangers , & le donna à

L'AN DE

N. S.

TIBERE.

Maurice. Il venoit originairement de l'ancienne Rome, mais il étoit natif d'Arabisse ville de Cappadoce. C'étoit un homme d'esprit, sage, prudent, & qui n'avoit aucun défaut. Il étoit fort réglé dans ses mœurs, fort sobre, ne mangeoit que des viandes les plus communes, & pour satisfaire à la nécessité, sans rien donner au plaisir. Il n'étoit pas de facile accez pour toute sorte de personnes, & n'entroit pas en conversation indifferemment avec tout le monde; parce qu'il étoit persuadé que dans l'un il y a de la bassesse, qui donne du mépris, & dans l'autre de la flaterie, qui rent suspect de lâcheté. Il ne donnoit audience que quand on avoit à l'entretenir d'affaires fort serieuses. Il bouchoit ses oreilles quand on les vouloit remplir de choses inutiles, & les bouchoit, non avec de la cire, comme dit le Poëte, mais avec la raison. Cette raison lui servoit comme d'une clef pour les ouvrir ou pour les fermer selon qu'il étoit à propos. Il avoit si fort éloigné de soi l'ignorance, qui est la mere de la temerité, & la lâcheté qui en est tout ensemble, & proche & éloignée, que quand il s'exposoit au danger ce n'étoit que par prudence, & quand il usoit de remises, ce n'étoit que par le desir d'assurer le repos, & le salut des peuples. Sa valeur, & sa sagesse prenoient chacune le temps qui leur étoit propre, & agissoient comme l'interêt de l'Etat le desiroit. Enfin il ne faisoit rien sans raison. J'aurai occasion de parler de lui dans la suite, & quand l'ordre du temps m'aura mené à son regne, je décrirai fort amplement les excellentes qualitez qu'il a fait paroître dans

dans l'exercice absolu de l'autorité souveraine. Etant donc entré en Perse à la tête de son armée, il se rendit maître des villes, & des autres places les plus avantageusement situées, & emmena une si prodigieuse quantité de prisonniers, qu'il y en eut de quoi repeupler les villes, & les îles desertes, de quoi cultiver les terres qui étoient en friche, de quoi composer des armées qui combattirent depuis fort vaillamment contre les étrangers, & de quoi fournir à vil prix des esclaves pour toutes les familles.

L'AN DE  
N. S.

TIBERE.

## CHAPITRE XX.

### *Victoire remportée par Maurice.*

**I**L donna combat à deux grans hommes de guerre, à Tameosroés, & à Adarmane, qui étoient entrez à la tête des Perles sur les terres de l'Empire. D'autres raconteront le détail de cette bataille, & je le raconterai peut-être moi-même dans un autre ouvrage; car celui-ci est destiné à un autre sujet. Je dirai pourtant que Tameosroés y fut tué par le mérite de la pieté du General, plutôt que par la valeur de ses soldats, & qu'Adarmane prit non seulement la fuite après avoir perdu un grand nombre de ses gens. Maurice remporta ce memorable avantage malgré la perfidie d'Alamondare chef des Sarrasins, qui ne voulut jamais passer l'Euphrate, de peur de combattre les autres Sarrasins qui étoient dans l'armée des Perles; car la vitesse incroyable de leurs chevaux est cause qu'ils ne sau-

582.

roient jamais être surmontez , que par d'autres de leur nation. Il le remporta aussi malgré la lâcheté de Theodoric chef de Scythes , qui prit la fuite sans soutenir le premier choc des ennemis.

---

## C H A P I T R E   X X I .

*Presages de la future grandeur , à laquelle Dieu destinoit Maurice.*

**O**N a aussi remarqué que Dieu lui donna des presages de la grandeur à laquelle il le destinoit. Comme il presentoit une nuit de l'encens à Antioche devant l'Autel de l'Eglise de la sainte, & immaculée Vierge , Mere de Dieu , qu'on appelle l'Eglise de Justinien , le voile de l'Autel parut en feu , dont il fut extraordinairement surpris. Gregoire Evêque de cette ville-là , qui étoit present , l'assura que c'étoit un signe par lequel Dieu lui faisoit de magnifiques promesses. Comme il étoit en Orient , le Sauveur lui apparut visiblement , & lui demanda vengeance de ses ennemis. A quel autre auroit-il demandé la vengeance , qu'à un Empereur tres-religieux , & tres-zelé pour son service ? Ses parens m'ont raconté de lui d'autres choses fort merveilleuses , & fort dignes d'être conservées dans l'Histoire. Son pere m'a dit qu'au temps qu'il fut conçu , il vit en songe une vigne fort fertile , & fort chargée de raisins , qui sortoit de son lit. Sa mere m'a assuré qu'au temps qu'il parut au monde , la terre rendit une odeur route particulie

re, & que bien que l'Onocelide l'eut enlevé plusieurs fois pour le devorer; elle ne lui avoit jamais pu faire aucun mal. Enfin Simeon, cet homme capable de tant de grandes choses, orné de si rares qualitez, qui passa sa vie au haut d'une colonne proche d'Antioche, & de qui nous aurons à parler plus au long dans la suite de cet ouvrage, fit plusieurs actions, & tint plusieurs discours qui furent comme autant de presages qui promettoient à Maurice qu'il posséderoit un jour la souveraine puissance.

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE.

## CHAPITRE XXII.

*Proclamation de Maurice.*

**M**Aurice fut proclamé dans le temps que Justin étoit proche de sa fin, & un peu après qu'il lui eut donné sa fille en mariage, & l'Empire en dot. Bien que son regne n'ait pas été fort long, il a fait de fort grandes choses qu'il seroit fort difficile de raconter, & qui rendront son nom immortel. Le plus grand present qu'il ait fait à ses sujets a été de leur donner Maurice pour souverain, à qui il a donné son nom, comme il a donné celui de Constantine à l'Imperatrice sa fille. Nous verrons dans le livre suivant ce qui s'est passé sous leur regne.

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE.

## CHAPITRE XXIII.

*Années des deux derniers regnes.*

**C**omme il n'y a rien si nécessaire dans l'étude de l'Histoire que la connoissance exacte des temps, je croi devoir avertir en cet endroit ceux qui prendront la peine de lire mon ouvrage, que le jeune Justin regna seul douze ans & dix mois & demi, qu'il regna trois ans & onze mois avec Tibere, & qu'ainsi il regna en tout seize ans, & neuf mois & demi. Tibere ne regna que quatre ans. Depuis Romule jusques à la proclamation de Maurice Tibere, il y a ..... ans, comme il paroît par la supputation qu'on en peut faire.

## CHAPITRE XXIV.

*Ecrivains Ecclesiastiques, & Prophanes.*

**L**E corps de l'Histoire de l'Eglise composé par d'excellens Ecrivains s'est conservé par un effet de la bonté de Dieu jusques à nôtre temps. Eusebe surnommé Pamphile a rapporté ce qui s'est passé jusques au regne de Constantin. Theodoret, Sozomenes, & Socrate ont continué son Histoire jusques au temps du jeune Theodose, & je l'ai enfin achevée jusques à celui-ci. D'autres excellens Historiens ont eu soin de rapporter ce qui s'est passé tant de sacré, que de prophane dans l'antiquité la plus éloignée. Moïse qui comme de sa-

vans hommes l'ont fait voir tres-clairement, est le plus ancien auteur, que nous ayions, a écrit tres-fidellement, ce qui est arrivé dès le commencement du monde, comme il l'avoit appris de la bouche de Dieu mesme sur la montagne de Sina. D'autres écrivains qui sont venus depuis lui, & qui ont comme préparé ce qui sembloit necessaire à l'établissement de nôtre Religion, ont rapporté ce qui s'est fait dans les siècles suivans. Joseph nous a laissé une Histoire fort longue, & fort utile. Carax, Theopompe, Ephore, & d'autres dont le nombre est si grand, qu'on ne le sauroit marquer fort exactement, ont renfermé dans leurs ouvrages tout ce qu'on a inventé de fabuleux, ou tout ce qui est en effet arrivé parmi les Grecs, & les Barbares, soit en temps de paix, ou de guerre. Denis d'Halicarnasse a raconté les exploits des Romains, qui ont été en quelque sorte les exploits de tous les peuples de l'univers, & ce qu'ils ont fait de plus remarquable, tant pendant qu'ils ont été divisez entr'eux, que pendant qu'ils ont été unis contre d'autres nations. Il a commencé par le recit de ce qui regarde les peuples qu'on appelloit Aborigenes jusques à la guerre de Pyrrus Roi d'Epire. Polybe de Megalopole a écrit ce qui s'est fait depuis ce temps-là, jusques à la prise de Carrage. Appien a representé les mesmes choses avec une clarté merveilleuse, & les a toutes renfermées dans le mesme ouvrage, bien qu'elles ne fussent pas du mesme siècle. Diodore de Sicile, & Dion Cassius ont commencé leurs Histories, où ceux dont je viens de

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE.

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE.

parler ont fini les leur, & l'un a continué la sienne jusques au regne de Jules Cesar, & l'autre jusques à celui d'Antonin natif d'Emese. Herodien a composé une relation du mesme temps, & l'a continuée jusques à la mort de l'Empereur Maxime. Le Sophiste Nicostrate natif de Trebizonde a écrit ce qui s'est fait depuis le regne de Philippe, successeur de Gordien, jusques à Odenat Palmyrenien, & jusques à l'expédition de Valerien contre les Perses, dont le succez fut si desavantageux, & si honteux à l'Empire. Dexipe a touché la plus grande partie de ce que ces Auteurs rapportent. Il a commencé son Ouvrage à la guerre des Scythes, & l'a fini au regne de Claude, qui succeda à Galien. Il a aussi parlé de ce que les Carpes, & d'autres peuples barbares ont fait dans l'Achayie, dans la Thrace, & dans l'Ionie. Outre tous ces historiens, Eusebe a laissé à la posterité un ouvrage qu'il commence par la narration des exploits d'Octavien, de Trajan, & de Marc, & qu'il finit à la mort de Carus. Arrien & Asinius Quadratus ont aussi marqué quelque chose de ces temps-là. Zosime a composé l'Histoire des temps qui ont suivi immédiatement, jusques au regne d'Arcadius, & d'Honorius. Prisque Rheteur, & quelques autres ont fait le recit de ce qui a suivi le regne de ces deux Empereurs, & Eustate d'Epiphanie a tout abrégé en deux Volumes, dont le premier contient ce qui est arrivé jusques à la prise de Troye, & l'autre, ce qui est arrivé jusques à la douzième année du regne d'Anastase. Procope nous a appris ce qui est arrivé depuis

Anastase jusques à Justinien, Agathias, & Jean mon  
 concitoyen, & mon parent, ont écrit ce qui est ar-  
 rivé depuis Justinien jusques au temps auquel le  
 jeune Cosroés s'étant réfugié vers Maurice, fut ré-  
 tabli par son secours sur son trône; mais leurs ou-  
 vrages n'ont pas encore été publicz. J'espere moyen-  
 nant la grace de Dieu, dire quelque chose du mes-  
 me sujet.

L'AN DE

N. S.

582.

TIBERE,



# HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

*Ecrité par Evagre.*

## LIVRE SIXIÈME.

### CHAPITRE PREMIER.

#### *Mariage de Maurice, & de Constantine.*

L'AN DE

N. S.

582.

MAURI-

C E.

**D**Es que Maurice fut en possession de l'autorité souveraine, il commanda qu'on préparât ce qui étoit nécessaire pour la célébration de son mariage. La cérémonie fut très-magnifique, & jamais on ne vit à Constantinople de si superbes festins, ni tant d'autres marques de réjouissance publique. La piété, & la majesté s'y trouverent pour servir de gardes, & pour porter de riches présens. La première amena le père, & la mère de Maurice (ce qui n'étoit jamais arrivé aux noces d'aucun autre Empereur) qui attirant sur eux le respect par leur âge, sanctifioient l'action par leur présence. Elle y amena aussi les frères qui en firent un des plus considérables ornemens par leur bonne mine. La majesté

apporta

apporta la robe de pourpre rehaussée d'or , & de pierreries , & produisit les premiers de la Cour , en un superbe équipage , qui tenoient des flambeaux allumés en leurs mains , & qui chantoient des chansons. Jamais on ne vit tant de pompe , ni tant de grandeur. Demophile parlant de Rome , remarque que Plutarque a dit avec beaucoup d'élegance , que la vertu & la fortune conspirerent ensemble , pour contribuer à la gloire de cette ville. Je puis dire que la religion , & le bonheur s'accorderent en faveur de Maurice , & que la religion contraignit le bonheur de l'accompagner dans toutes ses entreprises.

Maurice ne se contentant pas de porter la couronne & la robe imperiale , prit un soin particulier de s'en rendre digne , en se remplissant l'esprit & le cœur des vertus d'un Empereur. Il fut l'unique qui sut commander à soi-mesme , & détruire la domination de la multitude des passions. Il établit dans son ame une sorte d'Aristocratie , & se rendit le plus parfait modele de vertu , que ses sujets pussent choisir pour imiter. Je n'écris point ceci , à dessein de le flater , puisqu'il ne fait rien de ce que j'écris. Mais la verité en sera tres-clairement reconnue , tant par la multitude des dons , qu'il a reçus de Dieu , que par la grandeur des entreprises , qu'il a heureusement executées.

---

L'AN. DE  
N. S.

---

MAURI-  
CE.

L'AN DE

N. S.

584.

MAURI-  
CE.

## C H A P I T R E I I.

*Clemence de Maurice.*

**P**Armi les excellentes qualitez, qui le rendoient recommandable, il étoit resolu de ne répandre jamais le sang de ses sujets. C'est pour cela qu'au lieu de faire mourir Alamondare Prince des Sarrasins, qui l'avoit trahi, il se contenta de le releguer en Sicile, avec sa femme & ses enfans, & qu'au lieu de laisser excuter à mort Naaman fils d'Alamondare, comme il y étoit condamné, il le retint seulement dans une prison libre, quoi qu'il eût causé une infinité de maux à l'Empire, & qu'il eût ravagé par les armes des barbares la Phenicie, & les Palestines. Il usa d'une pareille clemence envers plusieurs autres personnes, comme je le remarquerai en son lieu.

## C H A P I T R E I I I.

*Exploits de Jean, & de Philippique.*

**I**L donna d'abord le commandement des troupes d'Orient à Jean, qui eut divers succez dans ses entreprises, & ne fit rien de considerable. Il le donna ensuite à Philippique son beaufrere, qui entra sur les terres des ennemis, en emporta un butin inestimable, tua les plus considerables habitans de Nisibe, & des autres villes, qui sont au delà du Tigre, en vint aux mains avec les Perses, en tua un grand nombre, & en fit un grand nombre prison-

niers. Il permit à un parti qui avoit gagné une hauteur, des'en retourner, bien qu'il lui fût aisé de le prendre. Mais ceux qui le commandoient, lui promirent de faire en sorte, que leur Roi envoyât un ambassade, pour traiter la paix. Il établit une discipline tres-exacte parmi les gens de guerre, ne leur laissant rien de superflu, ni de ce qui peut entretenir la mollesse & la volupté. Mais je laisse toutes ces choses à ceux qui ont écrit, ou qui écrivent encore, soit selon les avis qu'ils reçoivent, ou selon les opinions qu'ils forment, & qui étant aveuglez par la haine, ou par l'amitié, s'éloignent presque toujours de la verité.

L'AN DE  
N. S.

MAURICE.  
CE.

#### CHAPITRE IV.

##### *Sedition parmi les Gens de guerre.*

**P**Risque fut choisi par l'Empereur Maurice, pour commander l'armée après Philippique. Il ne se laissoit jamais voir, & ne paroissoit jamais en public sans nécessité, parce qu'il étoit persuadé, que les affaires reussiroient plus heureusement, quand il seroit seul, & que par ce moyen-là, il retiendrait les gens de guerre dans le respect, & dans le devoir. La premiere fois qu'il entra dans le camp, il y entra avec un équipage magnifique, regardant les soldats d'un œil fier, & méprisant, & fit publier un reglement contenant la maniere, dont ils seroient armez, la discipline qu'ils seroient tenus d'observer, & la paye qu'ils recevroient. Ils avoient oüi parler de ce reglement-là dès auparavant. Mais

588.

G g g g ij

L'AN DE  
N. S.MAURI-  
CE.

quand il fut publié, ils laisserent éclater leur colere, fondirent sur la tente de leur General, la pillerent, & l'auroient tué, s'il n'eût monté promptement sur un des chevaux qu'on lui menoit en main, & ne se fût sauvé à Edeffe. Les seditieux envoyerent investir cette ville-là, & demander qu'on leur mît Prisque entre les mains.

## C H A P I T R E V.

*Changement de General & d'Officiers.*

**L**Es habitans ayant refusé de le livrer, ils allerent se saisir de Germain, qui commandoit alors les troupes de Phenicie, & entreprirent de le faire non seulement leur General, mais encore leur Empereur. Il y eut entre lui, & eux une contestation fort opiniâtre. Car il apporta toute la resistance dont il fut capable, & ils userent de la derniere violence. Ils le menacerent de le tuer, s'il ne consentoit à ce qu'ils desiroient, & il ne fut étonné ni de leurs menaces, ni de la mort mesme. Enfin ils s'avisèrent de le battre, & de le tourmenter, dans l'esperance que n'étant ni d'âge, ni de temperamment à resister à la douleur, il leur accorderoit ce qu'ils vouloient. Ayant donc commencé à le tourmenter, bien que ce fût avec quelque sorte de retenue, ils l'obligerent malgré lui à leur jurer une fidelité inviolable. Ayant ensuite déposé les Officiers, les Tribuns, les Centeniers, les Decurions, ils en choisirent d'autres tels qu'il leur plût, & tinrent des discours fort contraires au respect dû à l'Empereur. Ils traiterent

les Provinces avec moins de cruauté, que les barbares n'ont accoutumé de faire. Mais ils n'eurent rien de l'honnêteté, que des alliez ou des soudoyez font paroître. Ils ne se contentoient point des lo-gemens qu'on leur marquoit, & ne vouloient point recevoir leurs vivres aux poids & aux mesures ordinaires, n'ayant point d'autres poids, ni d'autre mesure que leur caprice.

L'AN DE

N. S.

588.

MAURI-

CE.

---

## CHAPITRE VI.

*Haine des gens de guerre contre Philippique.*

**L'**Empereur envoya Philippique pour appaiser la sedition, mais les soldats bien loin de le recevoir, mirent en grand danger ceux qu'ils soupçonnerent de favoriser son parti.

---

## CHAPITRE VII.

*Fausse accusation intentée contre Gregoire Evêque d'Antioche.*

**P**endant que les affaires de l'armée étoient en cet état, Gregoire Evêque d'Antioche, partit de Constantinople pour retourner à son Eglise, après avoir remporté une victoire, dont je croi devoir parler en cet endroit. Une contestation s'étant émuë entre Astere general des troupes d'Orient, & Gregoire, les premiers de la ville, & les derniers, comme sont les artisans, prirent le parti du general, & pretendirent avoir été offensez par l'Evêque. La licence monta mesme jusques à cet excez, qu'on

G g g g iij

L'AN DE

N. S.

588.

MAURI-  
CE.

tint de lui publiquement des discours injurieux, & que les bateleurs en firent de sanglantes railleries. Astere fut déposé durant la plus grande chaleur de ce différent, & Jean fut établi en sa place, & reçut ordre d'informer contre les auteurs de la sédition. C'étoit un homme qui n'étoit pas capable de la moindre affaire, bien loin d'être capable d'en terminer une aussi importante que celle-là. Au lieu de rendre la paix à la ville, il en augmenta le trouble, par l'indiscrétion avec laquelle il fit publier une permission, qu'il donnoit indifferemment à toutes sortes de personnes d'intenter des accusations contre Gregoire. Cette permission n'eut pas plutôt été publiée, qu'un banquier presenta une Requête à Jean, par laquelle il exposoit que Gregoire avoit eu un commerce infame avec sa sœur, bien qu'elle fût mariée. D'autres personnes semblables presentèrent d'autres Requêtes, par lesquelles ils accusoient cet Evêque d'avoir troublé la tranquillité publique. Il déclara qu'il étoit prêt de se justifier de ce qu'on l'accusoit d'avoir excité des troubles. Mais pour les autres crimes, il appela à l'Empereur, & au Concile. Comme il se servoit de mes conseils, il souhaita que je l'accompagnasse au voyage qu'il fit pour ce sujet à Constantinople. L'affaire fut examinée en présence des Patriarches, ou de ceux qu'ils avoient envoyez pour tenir leur place, de plusieurs Senateurs, & de plusieurs Evêques des villes Métropolitaines, & après un long examen, Gregoire gagna sa cause, de sorte que son accusateur fut battu à coups de nerf, promené par toute la ville, & envoyé en

exil. Ainsi Gregoire retourna à Antioche dans le temps que les gens de guerre exciterent la sédition, dont je viens de parler, & que Philippique étoit aux environs de Beréc, & de Calcide.

L'AN. DE  
N. S.  
588.

MAURI-  
CE.

## CHAPITRE VIII.

### *Tremblement de terre à Antioche.*

**Q**uatre mois après qu'il fut de retour, en la six cens trente septième année de la ville d'Antioche, soixante & un an depuis le dernier tremblement de terre dont elle avoit été ébranlée, le dernier jour du mois Hyperberetée, dans le temps que j'épousois une jeune fille, & que toute la ville avoit interrompu ses occupations ordinaires, pour faire des réjouissances publiques, à la troisième heure de la nuit, un tremblement de terre accompagné d'un bruit horrible, ébranla toute la ville, renversa quantité de maisons, & ruina plusieurs parties de l'Eglise, de sorte qu'il n'y resta d'entier que le dome qu'Ephrem avoit fait rébatir avec des arbres tirez du bois de Daphné, à cause qu'il avoit été endommagé au temps de Justin. Ce dome avoit depuis été tellement ébranlé par d'autres tremblemens, qu'il panchoit du côté de Septentrion, & qu'on avoit été obligé de l'étayer. Mais depuis encore il avoit été redressé par un autre tremblement, & remis en sa place. Le tremblement que je décris maintenant, ruina aussi une grande partie du quartier qu'on appelle Ostracine, le Psephion dont j'ai parlé ci-devant, tous les endroits qui sont compris

L'AN DE

N. S.

588.

MAURI-

CE.

sous ce qu'on nomme Brysie , & tous les bâtimens qui étoient au tour de l'Eglise de la Vierge, dont il n'y eut que la galerie du milieu, qui fut conservée par un bonheur extraordinaire. Toutes les tours de la campagne furent endommagées. Le reste des bâtimens demeura entier, excepté les creneaux qui furent aussi abbatus. Il y eut quelques pierres qui furent mises hors de leur place, sans être jettées à terre. Plusieurs Eglises, & le bain qui est divisé en divers appartemens, selon chaque saison de l'année, se sentirent de ce fâcheux accident. Un nombre presque innombrable de personnes en furent écrasées, & quelques-uns qui en jugent par la quantité des vivres, que l'on consume en un an, assurent qu'il y en eut soixante mille. L'Évêque fut sauvé, contre toute sorte d'esperance, au milieu des ruines de sa maison, & il n'y eut que ceux qui étoient debout au tour de lui, qui eurent part à ce bonheur. Ils le porterent sur leurs épaules, le descendirent le long d'une corde, & le mirent hors de danger. La ville eut cet avantage, dans une si déplorable disgrâce, par un effet de la douceur, avec laquelle Dieu temperoit la rigueur de sa Justice, qu'il n'y eut aucun incendie, bien qu'il y eût du feu dans les cheminées, dans les fours, dans les forges, & dans les bains. Quelques personnes de qualité furent envelopées dans ce malheur, & entr'autres Astore. L'Empereur eut la générosité d'accorder des sommes fort considérables pour le soulagement des habitans.

CHAP.

## CHAPITRE IX.

*Défaite des Perses.*

**C**omme les soldats demeuroient obstinez dans leur revolte, les Perses crurent que s'ils les attaquoient, il leur seroit aisé de les défaire : Mais Germain alla au devant d'eux, à la tête de ses troupes, & en fit un si épouvantable carnage, qu'il ne resta personne pour aller porter en leur pays la nouvelle de leur défaire.

## CHAPITRE X.

*Clemence de l'Empereur.*

**L'**Empereur recompensa les soldats. Mais ayant envoyé querir Germain, & quelques autres, il leur donna des Juges. Après qu'ils eurent été condamnés au dernier supplice, bien loin de permettre qu'ils fussent exécutez, il leur fit des honneurs, & leur donna des récompenses.

Les Avars ayant fait cependant deux irruptions jusques à la longue muraille, pris Singidon, Anchiale, l'Achayie, & quantité de villes, & de forts, & ayant tout mis à feu & à sang, sans trouver de résistance, parceque la plus grande partie des troupes Romaines étoient en Orient; Maurice envoya vers les gens de guerre, André Capitaine de ses Gardes, pour leur persuader de se soumettre à la conduite des chefs qu'ils avoient déposés.

L'AN DE  
N. S.

## C H A P I T R E X I.

MAURI-  
CE.*Deputation de Gregoire Evêque d'Antioche  
vers l'armée.*

**A**Ndré n'ayant pu seulement obtenir d'être écouté, on eut recours à Gregoire Evêque d'Antioche, non seulement à cause de la rare suffisance, qu'il avoit pour traiter les affaires les plus importantes, mais aussi à cause de l'autorité qu'il avoit acquise par ses bienfaits sur les gens de guerre. Il avoit en effet donné de l'argent aux uns, des habits, & des vivres aux autres, lorsqu'ils avoient été enrollez, & qu'ils avoient passé sur ses terres. Ayant donc envoyé avertir les principaux de se trouver à Litarbe, lieu distant d'environ trois cens stades d'Antioche, il s'y rendit, & quand il y fut arrivé, il leur fit de son lit, d'où son indisposition ne lui permettoit pas de se lever, le discours qui suit.

## C H A P I T R E X I I.

*Discours de Gregoire Evêque d'Antioche.*

**R**O mains autant d'effet que de nom, j'avois cru que vous viendriez me trouver, pour me communiquer l'état present de vos affaires, & pour prendre avec moi une resolution conforme à l'affection que j'ai pour vous, & dont je vous ai donné des assurances, dès le temps, auquel j'appaisé vos divisions, & je previns les mauvaises suites qu'elles pouvoient avoir, en vous envoyant des vivres. Mais peut-être

que la Providence divine ne l'a pas permis , tant pour faire éclater davantage la vertu Romaine dans la défaite des Perses , que pour faire reconnoître l'ardeur du zele dont vous brulez pour le service de l'Empire. Vous avez bien montré que la colere ou la haine que vous avez conçues contre vos généraux , n'empêchent pas que vous ne preferiez le bien de l'Etat , à toute autre consideration. Voyons donc maintenant ce qu'il y a à faire. L'Empereur vous offre d'oublier le passé , & regarde le zele , & le courage que vous avez signalez dans le combat , comme des marques certaines d'un regret sincere de vôtre faute. Il vous assure de l'amnistie , & des effets de sa clemence , en disant , que si Dieu a accordé la victoire à l'affection que vous avez eue pour le bien de l'Empire , il ne sauroit ne pas suivre son jugement : le cœur du Roi est dans la main de Dieu , & il le tourne comme il lui plaît. Suivez donc mon avis , & ne laissez pas échaper l'occasion qui se presente. Elle ne revient plus quand elle est une fois partie , comme si elle avoit dessein de se vanger par ce moyen du mépris qu'on a fait d'elle. Imitiez l'obeissance de vos ancêtres , aussi bien que leur valeur , afin qu'on ne vous puisse accuser d'avoir degeneré d'aucune de leurs vertus. C'a été par cette obeissance , & par cette valeur qu'ils ont réduit l'Univers sous la puissance des Consuls , & des Empereurs. Manlius Torquatus couronna la valeur de son fils , & punit sa desobeissance. Car pour achever heureusement les grandes entreprises , il faut que la conduite des chefs soit suivie de

L'AN DE  
N. S.  
589.

MAURI-  
CE.

H h h h ij

L'AN DE

N. S.

589.

MAURI-

CE.

la soumission des soldats. Sans cet heureux assemblage, on ne sauroit jamais rien exécuter d'extraordinaire. Croyez moi donc sans différer, & suivez les avis d'un Evêque, qui est plus propre que personne à ménager la réconciliation de l'Empereur, & de l'armée. Faites voir par la promptitude avec laquelle vous déferez à mes avis, que vous n'avez point agi par un esprit de révolte, mais par un juste ressentiment des mauvais traitemens que vous aviez reçus. Je proteste que si vous ne revenez incessamment, j'aurai satisfait à l'inclination que j'ai pour vous, & à l'affection qui m'attache aux intérêts de l'Empire. Considérez, je vous prie, où se terminent d'ordinaire les entreprises des rebelles, & des usurpateurs injustes de la domination légitime. Comment sortirez-vous de l'embarras où vous vous êtes engagé? Il est impossible que vous demeuriez unis. Vous ne sauriez avoir de vivres, ni jouir des autres commodités que la mer procure à la terre, sans prendre les armes contre les Chrétiens, & sans vous porter à des excès fort horribles. Mais quelles en seroient les suites? Que si vous vous dispersez, la Justice de Dieu vous poursuivra en tous lieux. Accordons-nous donc, & considérons ce qui est plus avantageux & pour l'Etat, & pour nous, & que la circonstance de ce temps consacré à la mémoire de la passion, & de la résurrection du Sauveur, serve à notre réconciliation.

## CHAPITRE XIII.

*Effet du discours de Gregoire.*

**A** Prés que Gregoire Evêque d'Antioche eut prononcé ce discours, il versa une grande abondance de larmes, & à l'heure-mesme les soldats changerent de sentiment, comme si Dieu les eût touchez, & lui demanderent permission de se retirer, pour resoudre ce qu'ils auroient à faire. Ils retournerent incontinent après, & se rendirent entièrement à son avis. Il leur proposa de demander Philippique pour General. Mais ils répondirent qu'ils s'étoient obligez par un serment solennel à ne le reconnoître jamais. Alors Gregoire, sans perdre de temps, leur dit, que par la grace de Dieu, il étoit Evêque, & qu'il avoit reçu la puissance de lier, & de delier dans le Ciel, & sur la terre, & leur rapporta les paroles, par lesquelles le Sauveur conféra autrefois à ses Apôtres ce divin pouvoir. Les gens de guerre, ayant consenti de se servir de la dispense, qu'il auroit agreable de leur accorder à cet égard, il se mit en prieres. Il leur distribua ensuite le Corps du Sauveur, parceque c'étoit le second jour de la semaine, en laquelle on celebre la memoire de la passion, donna à souper à deux mille, & le jour suivant, s'en retourna. Avant que de partir, il demeura d'accord avec les gens de guerre, qu'ils s'assembleroient, où ils trouveroient à propos. Gregoire manda Philippique, qui étoit alors à Tarse ville de Cilicie, & qui étoit prêt d'en partir, pour

H h h h iij

L'AN DE

N. S.

589.

MAURI-  
CE.

L'AN DE

N. S.

589.

MAURI-

CE.

aller à Constantinople, envoya à l'Empereur une relation, de ce qu'il avoit fait dans son voyage, & la demande que les gens de guerre lui faisoient de leur donner Philippique pour General. Ce Philippique étant donc venu à Antioche, les soldats marcherent au devant de lui, & ayant pris avec eux ceux, qui avoient reçu nouvelement le baptême, afin qu'ils intercedassent pour eux, ils se jetterent à ses genoux, & le supplierent de leur pardonner. Il leur presenta la main, pour gage de la sincerité, avec laquelle il leur pardonnoit leur faute, & les mena contre l'ennemi.

---

#### CHAPITRE XIV.

##### *Siege de la ville de Martyropole.*

**C**ependant Sittas Chef de brigade, dans la garnison de Martyropole, prit le temps auquel les Soldats étoient dehors, pour y faire entrer les Perses, en haine de ce que quelques Officiers l'avoient mal-traité. Il retint la plus grande partie des jeunes femmes dans la ville, & un petit nombre d'esclaves, & mit dehors tout le reste. Philippique y courut à l'heure-mesme, & mit le siege devant la ville, bien qu'il n'eût rien de ce qui lui étoit nécessaire, pour le continuer avec succez. Il ne laissa pas de faire une mine, & d'abattre une tour. Mais les Perses ayant travaillé toute la nuit, pour la relever, les Romains firent plusieurs attaques, où sans incommoder les assiegez, ils furent eux-mêmes notablement incommodez, & leverent enfin le

siège. Ils se camperent assez proche, & prirent soin de boucher les passages, & d'empêcher qu'il n'entrât des provisions dans la ville. Gregoire retourna à l'armée par l'ordre de l'Empereur, & persuada à Philippique de recommencer le siège. Mais parce que les soldats n'avoient point de machines, ils ne firent rien cette seconde fois non plus que la première. Ainsi on mit les troupes en quartier d'hiver. On mit dans les places d'alentour de plus fortes garnisons qu'ailleurs, de peur que les Perses ne fondissent à l'improviste, & n'entraissent dans cette ville. L'Eté suivant, il y eut proche de Martyropole un combat fort opiniâtre, où Philippique ayant remporté de l'avantage, & tué un des plus illustres d'entre les Perses, ils se retirèrent dans la ville, comme ils le souhaitoient avec passion. Les Romains ne les voulurent pas assiéger, parce qu'ils ne crurent pas les pouvoir prendre. Mais ils bâtirent une autre ville à sept stades de distance, pour incommoder celle de Martyropole par des courses continuelles. Voila comment l'Eté se passa. Au commencement de l'Hiver, on mit les troupes à couvert.

L'AN DE  
N. 56  
589.  
MAURICE.

---

## CHAPITRE XV.

### *Prise du Fort d'Ochas.*

L'Empereur nomma bien-tôt après Comen-  
tios natif de Thrace, pour succéder à Philip-  
pique dans le commandement de l'armée. Ayant  
un jour été renversé avec son cheval dans un combat

L'AN DE

N. S.

589.

MAURI-

CE.

où il s'étoit porté fort vaillamment, peu s'en falut qu'il n'y demeurât, & il y auroit été tué infailliblement, si un de ses gardes ne l'eût mis sur un cheual qu'il menoit en main. Les Perses perdirent néanmoins, & la bataille, & leurs chefs, & se retirèrent à Nisibe. Mais n'ayant osé retourner vers Hormisdas, leur Roi, parcequ'il les avoit menacez de les faire mourir, s'ils ne ramenoient leurs commandans sains & saufs, ils formerent contre lui une conjuration, dont Varame General des Perses, qui retournoit alors d'une expedition contre les Turcs, étoit Chef. Comentiole tenoit cependant la ville de Martyropole assiegée, & y ayant laissé le plus grand nombre de ses gens, il marcha avec la fleur vers le Fort d'Ocbas, assis sur la cime d'une roche, vis-à-vis de Martyropole, de l'autre côté de la riviere, l'attaqua vigoureusement, abbatit avec ses machines une partie de la muraille, & entra dedans. La perte de ce Fort fit desesperer aux Perses de conserver Martyropole.

---

## CHAPITRE XVI.

### *Massacre d'Hormisdas.*

**L**Es Perses tuerent en ce temps-là Hormisdas le plus injuste & le plus cruel de tous les Rois, qui non content d'opprimer ses sujets par toute sorte d'impositions, les tourmentoit par divers genres de nouveaux supplices.

CHAPITRE

## CHAPITRE XVII.

*Retraite du jeune Cosroez sur les terres de l'Empire.*

L'AN DE

N. S.

591.

MAURI-

CE.

**L**Es Perses élurent pour Roi Cosroez, fils d'Hormisdas, contre qui Varame prit aussitôt les armes avec ceux de son parti. Mais Cosroez ayant reconnu que ses gens avoient dessein de le trahir, il s'enfuit, laissa aller son cheval, & s'abandonnant à la conduite du Dieu des Chrétiens; de qui il implora la protection, il arriva à Circesion avec ses femmes, avec les enfans, qui étoient encore au berceau, & quelques personnes de qualité, qui avoient suivi sa fortune, & envoya des Ambassadeurs à Maurice, pour lui demander du secours. Cet Empereur prit en cette occasion, comme en toutes les autres, un tres-sage conseil, & faisant une sérieuse reflexion, sur l'inconstance des choses humaines, & sur la diversité des changemens, auxquels la vie des Princes est sujette, reçut Cosroez non comme un fugitif, & un suppliant, mais comme son propre fils, & lui fit des presens tres-magnifiques. L'Imperatrice imita sa civilité, & sa magnificence, en faisant un pareil traitement aux femmes, & aux enfans de Cosroez.

L'AN DE

N. S.

591.

MAURICE.

## CHAPITRE XVIII.

*Reception faite à Cosroez.*

**M**Aurice envoya à Cosroez des compagnies de Gardes, & une armée entière pour le suivre par tout où il lui plaisoit ; & pour lui faire encore plus grand honneur, il lui envoya aussi deux Evêques, Domitien Evêque de Melitine son parent, homme d'une prudence fort singulière, qui parloit bien, & qui étoit fort propre aux affaires, & Grégoire, qui se fit admirer de Cosroez, soit par la douceur de sa conversation, ou par la sagesse de ses conseils.

## CHAPITRE XIX.

*Rétablissement de Cosroez dans ses Etats.*

**C**osroez s'étant avancé jusques à la ville de Térapole Métropole de l'Euphratèse, retourna sur ses pas, du consentement de Maurice, qui considéroit plus en ce point, l'intérêt de ce Prince suppliant, que sa propre gloire. Il lui envoya aussi de grandes sommes d'argent par une libéralité si extraordinaire, que l'antiquité n'en fournit aucun exemple. Enfin il leva une armée de Perses, qu'il paya des deniers du trésor public, & qu'il donna à Cosroez, avec une autre armée de Romains. Il lui livra aussi la ville de Martyropole, & Sittas, que les habitans de cette ville lapiderent, & pendirent. La ville de Dara fut livrée aux Romains, & la

III

garnison Perse en sortit. Varamé ayant été défait dans une bataille par les Romains seuls, s'enfuit honteusement, & Cosroez fut rétabli sur son Trône.

L'AN DE  
N. S.

MAURI-  
CE.

CHAPITRE XX.

*Miracle de sainte Golanduche.*

**N**ous eumes en ce temps-là le bonheur de voir parmi nous Golanduche cette Sainte si célèbre, à qui la cruauté des Mages fit souffrir un long & pénible martyre, & d'être témoins de ses miracles, dont Etienne ancien Evêque de la ville de Jerapole a écrit l'Histoire.

CHAPITRE XXI.

*Presens envoyez par Cosroez à l'Eglise de saint Serge Martyr.*

**L**orsque Cosroez fut rétabli dans son royaume, il envoya à Gregoire Evêque d'Antioche une croix enrichie d'or & de pierreries, que l'Imperatrice Theodora femme de Justinien avoit autrefois donnée à l'Eglise de saint Serge Martyr, & que Cosroez ayeul de celui-ci avoit depuis enlevée, avec quantité d'autres tresors, comme je l'ai rapporté. Il envoya encore une autre croix d'or, sur laquelle cette inscription étoit gravée, en caracteres grecs.

Lorsque moi Cosroez Roi des Rois, fils d' Hormisdas fus obligé par l'infidélité criminelle du mal-

L'AN. DE

N. S.

591.

MAURI-  
CE.

heureux Varamé, & de quelques troupes de cavalerie; qu'il avoit à sa suite, de me réfugier sur les terres des Romains, j'envoyé des compagnies de cavalerie, avec un Commandant à la ville de Carcas, pour traverser les desseins du malheureux Zadespras, qui étoit arrivé avec quelques troupes à Nisibe, & qui sollicitoit la cavalerie, qui étoit dans cette ville, à se déclarer contre moi. Comme j'avois appris que le tres-célebre saint Serge accorde tout ce qu'on lui demande, je lui demandé le septième jour du mois de Janvier, en la première année de mon Règne la grace de vaincre Zadespras, & lui promis que si mes gens le tuoient, ou le prenoient vif, je donnerois à son Eglise, une croix d'or, enrichie de pierreries. Le neuvième jour du mois de Fevrier, des cavaliers de mon armée, m'apportèrent la tête de Zadespras. Ayant ainsi obtenu ma prière, j'ai voulu donner des marques publiques de ma reconnoissance, & pour cet effet, j'ai envoyé à son Eglise, cette croix que j'ai fait faire, avec une autre que l'Empereur Justinien, y avoit autrefois donnée, & qui depuis avoit été prise par Cosroez, mon ayeul, fils de Cavade, & que j'ai trouvée dans mon tresor.

Gregoire ayant reçu ces deux croix avec la permission de l'Empereur; les mit dans l'Eglise de saint Serge martyr.

Cosroez y envoya bien-tôt après d'autres présents, & y fit graver sur une table d'or, l'inscription qui suit.

Moi Cosroez, Roi des Rois, fils d'Hormisdas,

ai envoyé ces presens avec un bassin ; non certes pour les faire admirer par les hommes, ni pour publier la grandeur de vôtre nom ; mais pour rendre témoignage à la verité, & pour reconnoître vos bienfaits. Ce m'est un rare bonheur que mon nom soit gravé sur les vases, qui sont consacrez à vôtre service. Lorsque j'étois à Berramis, je vous supplié, grand Saint, de me faire la grace que Sira devint grosse ; car bien qu'elle fasse profession de la religion des Chrétiens, au lieu que je fai profession de celle des Payens ; & bien que nos loix me défendissent de la prendre en mariage, je n'ai pas laissé de le faire, dans l'esperance que la dévotion, que j'avois envers vous, me serviroit d'excuse, & de dispense. Je l'ai toujours aimée depuis, & je l'aime encore plus tendrement que nulle autre de mes femmes. Je vous ai prié d'obtenir pour elle, la grace qu'elle conçoive un fils, & j'ai promis de donner en ce cas à vôtre Eglise, la croix qu'elle porte au cou. Mais depuis nous avons jugé, elle & moi, que nous devons retenir cette croix, qui ne vaut pas plus de quatre mille trois cens stateres, & vous en envoyer cinq mille en la place. Environ dix jours après que nous eumes pris cette resolution, vous m'apparûtes à Rosocofron durant le sommeil, non pour aucun merite que j'eusse, mais par un pur effet de vôtre bonté, & vous me dîtes par trois fois que Sira étoit grosse. Je vous répondis par trois fois, cela est bien. Alors ce qui arrive d'ordinaire aux femmes, cessa d'arriver à Sira ; Et quoi que je n'eusse douté, ni de la grandeur de vôtre pouvoir, ni de

L'AN DE

N. S.

591.

MAURI-

CE.

L'AN DE

N. S.

591.

MAURI-  
CE.

l'excez de vôtre bonté, ni de la fidelité de vos paroles, j'en fus néanmoins encore plus pleinement convaincu par l'évidence de la vérité. C'est pour-  
 quoi j'ai envoyé à vôtre Eglise, & la croix, & tout  
 ensemble la somme que je l'ai estimée. J'ai ordon-  
 né de faire de cette somme un pot, & un bassin  
 pour l'usage des Ministres; de mettre sur l'Autel  
 une croix, & un bassin d'or, & un autre vase qui  
 s'ouvre des deux côtez, & qui est enrichi d'or. J'ai  
 laissé le reste du prix pour être employé aux neces-  
 sités de vôtre Eglise, afin que vous me soyez favo-  
 rable dans mes demandes, & sur tout dans celle que  
 je vous ai faite pour la fécondité de Sira, & pour  
 l'accomplissement de la grace que vous avez déjà  
 commencé de nous faire; & afin que non seulement  
 Sira, & moi croyons en vous, mais que tous les  
 hommes y croient, & qu'ils mettent leur esperance  
 dans vôtre secours.

Cette inscription que Cosroez fit graver sur  
 son present, avoit quelque rapport avec la Pro-  
 phétie de Balaam, par un secret de la conduite de  
 Dieu, qui tiroit de bons discours de la bouche  
 des Payens.

---

## CHAPITRE XXII.

*Conversion de Naaman Prince des Sarrasins.*

**N**Aaman Prince des Sarrasins, qui étoit en-  
 gagé si avant dans le culte des Idoles, qu'il  
 leur sacrifioit des hommes de sa propre main, reçut  
 le saint baptême, amena à nôtre Eglise toutes les

personnes de sa suite, & ayant fait fondre une Venus d'or, il en donna la matière aux pauvres.

Après que Gregoite eut consacré dans l'Eglise les presens de Cosroez, il alla par la permission de l'Empereur prêcher l'Evangile dans le desert, où la mauvaise doctrine de Severe avoit fait de grans progrès, & convertit des bourgs, des forts, & des Monasteres à la verité de la foi.

L'AN DE

N. 3.

MAURICE.

## CHAPITRE XXIII.

### *Mort du jeune Simeon Stilite.*

**G**REGOIRE ayant appris de ma bouche, que Simeon étoit attaqué d'une maladie mortelle, alla promptement le trouver, pour lui dire le dernier adieu. Mais il ne put avoir cette satisfaction. Au reste Simeon surpassa tous les hommes de son siècle par l'éminence de sa vertu. Il monta si jeune sur une colonne, que ses premières dents lui tombèrent depuis qu'il y fut monté. Voici par quelle occasion il fut engagé dans ce genre de vie. Comme il courroit, & jouoit dans son enfance sur une montagne, il trouva un Leopard, au cou duquel il jeta sa ceinture, & le traîna par là jusques à son Monastere. Le Supérieur qui passoit sa vie sur une colonne, s'étant étonné que Simeon eut été à cette bête sa ferocité naturelle, lui demanda ce que c'étoit. Simeon ayant répondu que c'étoit un chat qu'il avoit amené, le Supérieur tira de ce merveilleux événement un certain presage de la future vertu de ce jeune enfant, & de la sublimité de la perfection

—  
L'AN DE  
N. S.

—  
MAURI-  
CE.

à laquelle il étoit destiné, & lui permit de monter avec lui sur la colonne. Ainsi il passa soixante & huit ans, tant sur celle-là, que sur une autre, qui est à la cime d'une montagne, dans l'exercice continuel de toutes les vertus monastiques. Il y chassoit les demons par sa présence, guérissoit les maladies par ses prieres, & savoit l'avenir comme le present. Il predict à Gregoire qu'il n'assisteroit point à sa mort, & qu'il ne sauroit rien de ce qui arriveroit ensuite. Lorsque j'eus perdu mes enfans, j'eus l'esprit partagé de diverses pensées, & je me demandé plusieurs fois à moi-mesme, pourquoi un semblable malheur n'arrivoit pas aux payens. Bien que je n'en eusse rien déclaré à personne, Simeon le découvrit, & m'écrivit que ces pensées-là déplaisoient fort à Dieu. La femme d'un de mes Secretaires n'ayant point de lait, & l'enfant dont elle étoit accouchée, étant en danger de mourir, faute de nourriture, il mit sa main sur celle du mari, & lui ordonna de toucher le sein de sa femme, & dès qu'il l'eut touché, il en sortit du lait en si grande abondance, que la robe de la femme en fut toute trempée. Un lion porta un jour à son Monastere un enfant qui avoit été laissé sur un chemin durant la nuit. Ce Simeon a fait beaucoup d'autres choses fort merveilleuses; dont tout le monde parle, parce que tout le monde, tant Romains, qu'étrangers, l'alloient trouver, & obtenoient de lui ce qu'ils souhaitoient. Mais pour en parler exactement, il faudroit avoir beaucoup d'éloquence, & de loisir. Il ne vivoit que

que de branches d'un certain arbre, qui croît sur la montagne.

L'AN DE  
N. S.

---

CHAPITRE XXIV.

*Mort de Gregoire Evêque d'Antioche.*

MAURI-  
CE.

**G**regoire Evêque d'Antioche mourut en ce temps-là de la goutte, dont il étoit fort tourmenté, après avoir pris un remede composé d'Hermodaÿtle. Gregoire successeur de Pelage, gouvernoit alors l'Eglise de Rome, Jean celle de Constantinople, Eulogius celle d'Alexandrie, & Anastase celle d'Antioche, où il avoit été rétabli, vint-trois ans depuis qu'il en avoit été chassé. Jean étoit chargé de la conduite de celle de Jerusalem. Mais il mourut incontinent après, & on ne lui a point encore élu de successeur.

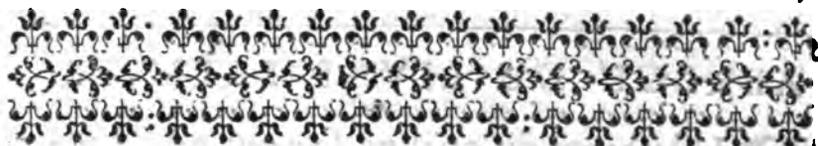
Je finirai ici mon Histoire, en la douzième année du regne de Maurice, & je laisserai le soin d'écrire la suite à ceux, qui en voudront prendre la peine. Que si j'ai omis ou rapporté imparfaitement quelque chose, je supplie ceux qui liront mon Ouvrage, de me le pardonner, & de considerer que j'ai assemblé diverses parties, dont j'ai composé comme un corps, pour la commodité du public. Ce que je n'ai pu faire, sans un travail incroyable. J'ai aussi recueilli dans un volume quantité de Lettres, de Relations, d'Ordonnances, de Harangues, & de disputes. Les Relations sont sous le nom de Gregoire Evêque d'Antioche. J'ai obtenu deux

626 HISTOIRE DE L'ÉGLISE,

\_\_\_\_\_  
L'AN DE Charges en recompense , celle de Tresorier de  
N. S. l'Empereur Tibere , & celle de Prefet de Maurice ,  
\_\_\_\_\_  
MAURI- eut son fils Theodose, dont la naissance fut comme  
CE. une source de prosperite & de bonheur pour sa per-  
sonne, pour sa famille, & pour ses sujets.

F I N.





# A B R E G É

DE L'HISTOIRE,

DE L'EGLISE

DE PHILOSTORGE,

*Par Photius Patriarche de Constantinople.*

## P R E F A C E.

**C**ette Histoire est divisée en douze Livres. Les premières lettres de chaque livre étant jointes ensemble, font le nom de l'Auteur. Il a commencé son ouvrage par le recit de la contestation, qui s'émut autrefois entre Arius & Alexandre, & à laquelle il attribue la naissance de l'herésie. Il l'a continué jusques à la proclamation du jeune Valentinien fils de Constance, & de Placidie, & jusques à la mort de Jean usurpateur de l'autorité souveraine. Au reste cet Ouvrage est plutôt un éloge des Herétiques, & une médisance contre les Orthodoxes, qu'une Histoire.

Kkkk ij.

## ABREGÉ DU LIVRE PREMIER.

1. **P**hilostorge dit qu'il ne sait qui est l'Auteur des livres des Macabées. Il donne de grandes loüanges à ces livres, non seulement parce que l'Histoire, qu'ils contiennent, s'accorde parfaitement avec les Propheties de Daniel, mais aussi parce qu'ils font voir d'une maniere admirable, comment quelques-uns ayant ruiné les affaires des Juifs par leur malicé, d'autres les rétablirent par leur vertu, au temps auquel ce peuple ayant repris courage, s'éleva au dessus de ses ennemis, & purgea le temple des ordures, dont les Payens l'avoient rempli. Le second livre semble n'être pas du mesme Auteur que le premier; c'est comme un Abregé des cinq qui furent écrits par Jason le Cyrenen, & il contient la description de la guerre que Judas Macabée fit à Antiochus Epiphane, & à Eupator son fils. Philostorge desapprouve fort le troisième livre des Macabées, l'appellant un livre monstrueux, & qui n'a rien de comparable au premier. Il dit que le quatrième fut composé par Joseph, & que c'est moins une histoire, que l'éloge d'Eleazar, & des sept Macabées ses fils.

2. Bien que Philostorge donne de grandes loüanges à Eusebe surnommé Pamphile, & qu'il témoigne estimer fort son Histoire de l'Eglise; il ne laisse pas de l'accuser d'avoir tenu plusieurs erreurs; & entre autres, d'avoir cru que Dieu ne peut être ni connu, ni compris. Il lui en attribua encore

quelques autres, & témoigne qu'il a continué son Histoire, jusques au temps, auquel les fils de Constantin lui succederent à l'Empire.

3. L'impie Philostorge dit qu'Arius ayant un grand nombre de voix pour être élu Archevêque d'Alexandrie, tacha de les donner à Alexandre, & qu'il voulut se priver volontairement de cet honneur pour le lui procurer.

4. Il dit qu'un Prêtre nommé Alexandre, & qui avoit été surnommé Baucalis, à cause d'une loupe qu'il avoit au dos, semblable au vase que les habitans d'Alexandrie appellent Baucalis, & qui tenoit le premier rang après Arius, jetta des semences de division, & de haine entre lui, & Alexandre, Evêque d'Alexandrie, & que ce fut en ce temps-là que le terme de consubstanciel fut inventé.

5. Constance Pere du grand Constantin, fut proclamé Empereur de la haute Galatie, où sont les Alpes, à cause de sa valeur, comme le dit Philostorge. Les Alpes sont des montagnes de tres-difficile accez, & pour la haute Galatie, c'est le pais que les Romains appellent maintenant la Gaule. Constance mourut dans la grande Bretagne, qu'on appeloit autrefois l'Ile d'Albion. Constantin s'y étant rendu malgré les pieges que Diocletien lui avoit dressés, & ayant trouvé son Pere malade, il assista à sa mort, le fit enterrer, & succeda à sa puissance.

6. Il rapporte la conversion de Constantin à la Foi, de la mesme sorte que les autres, & l'attribuë comme eux à la victoire qu'il remporta sur Maxence, & à l'apparition miraculeuse d'une croix, for

mée d'un tissu de lumière , & accompagnée d'une multitude d'étoiles , dont la rencontre faisoit ces paroles , remportez la victoire à la faveur de ce signe.

7. Philostorge dit qu'Alexandre Evêque d'Alexandrie , alla à Nicomedie , avant la tenuë du Concile de Nicée , & qu'ayant conféré avec Osius , & quelques autres Evêques , il fit en sorte qu'ils convinrent de declarer dans le Concile que le Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere , & de retrancher Arius de la communion , & que peu de temps après on tint le Concile , où Basilee Evêque d'Amasée , & Melece Evêque de Sebastopole assisterent avec les autres.

8. Il avouë que tous les Evêques consentirent à la Profession de Foi du Concile de Nicée , excepté Second Evêque de Ptolemaïde , qui ne fut suivi que par Theon Evêque de Marmarique , & que tous les autres de la faction Arienne , comme Eusebe Evêque de Nicomedie , qu'il appelle un grand homme , Theognis Evêque de Nicée , & Maris Evêque de Calcedoine , acceptèrent , bien que de mauvaise foi , & en apparence seulement , la decision du Concile , cachant sous le terme de mesme substance , le sens de semblable substance. Il assure que ce fut Constantine sœur de l'Empereur Constantin , qui leur conseilla de dissimuler leurs sentimens , & de se soumettre exterieurement à la definition du Concile.

9. Philostorge ajoûte que quand Second partit pour aller en exil , il dit à Eusebe , vous avez signé

Eusebe, de peur d'aller en exil, mais j'espère, comme Dieu me l'a révélé, qu'on vous y menera avant que l'année soit achevée. Il y fut en effet mené trois mois après la fin du Concile, comme Second l'avoit prédit, parce qu'il étoit retombé publiquement dans son impiété.

---

### ABREGÉ DU LIVRE II.

1. **C**Et Historien tres-infidèle écrit que lorsqu'Eusebe, & ses partisans eurent retracté l'approbation qu'ils avoient donnée au Concile de Nicée, l'Empereur Constantin les châtia de la perfidie avec laquelle ils avoient signé la consubstantialité du Fils de Dieu, bien qu'ils ne la crussent pas, rappela Second, & ses compagnons du lieu de leur exil, & écrivit à toutes les Eglises une lettre, par laquelle il rejettoit les termes de mesme substance, & mettoit en la place ceux de semblable substance. Il dit qu'Alexandre Evêque d'Alexandrie, signa cette lettre, & que depuis qu'il l'eut signée, Arius communiqua avec lui. Qu'Alexandre retourna depuis à son premier sentiment, quand il vit qu'il n'y avoit rien à apprehender de la part de l'Empereur; & qu'Arius se separa de lui, & de l'Eglise, avec ceux de son parti.

2. Il dit qu'après qu'Arius se fut séparé de l'Eglise, il composa des chansons pour être chantées sur mer par les matelots, d'autres pour être chantées dans les moulins par les meuniers, d'autres pour être chantées sur les chemins par les voyageurs, & d'au-

632 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'ÉGLISE ,  
tres semblables , & que les ayant mises sur divers  
airs , il attira les ignorans par la douceur du chant  
à l'impieté de ses erreurs.

3. Quoique Philostorge donne de grandes loüan-  
ges à Arius , pour avoir attaqué la Divinité du Fils  
de Dieu , il ne laisse pas de lui attribuer des erreurs  
fort extravagantes , comme d'avoir cru que Dieu  
ne peut être ni connu , ni compris , non seulement  
par les hommes , ce qui seroit plus supportable ,  
mais non pas mesme par son Fils unique. Il témoi-  
gne que plusieurs autres , ou plutôt tous ceux du  
parti d'Arius , tomberent dans cette erreur , à la  
reserve de Second , de Theonas , & des disciples du  
martyr Lucien , savoir Leonce , Antoine , & Eusebe  
Evêque de Nicomedie.

4. Philostorge dit que Constantin ayant ajoûté le-  
gerement foi aux medifances de Fausste sa femme, fit  
mourir Crispe son fils ; & que depuis l'ayant sur-  
prise en adultere avec un courier , il la fit étoufer  
par les vapeurs d'un bain échauffé plus que de cou-  
tume , que bien tôt après il fut empoisonné lui-mes-  
me par ses freres à Nicomedie.

5. Il dit qu'Ulfila fit passer sur les terres de l'Em-  
pire une grande multitude de Scythes , qui habi-  
toient au delà du Danube , qu'on appelloit autre-  
fois Getes , & qu'on appelle maintenant Gots ; qu'ils  
avoient été chassez de leur pais en haine de la reli-  
gion , & qu'ils avoient embrassé la Foi par cette  
occasion. Une grande multitude de Scythes ayant  
passé le Danube , au temps que Valerien , & Galien  
gouvernoient l'Empire , ils firent le degât dans la  
plus

plus grande partie de l'Europe, & ayant ensuite passé en Asie, ils s'emparèrent de la Galatie, & de la Cappadoce, y firent quantité de prisonniers, parmi lesquels il y avoit des Ecclesiastiques, & s'en retournèrent en leurs païs, chargez d'un butin inestimable. Ces hommes de piété persuaderent aux barbares, qui les tenoient en captivité, de se delivrer de celle des demons, de renoncer à la superstition, & de faire profession de la foi. Les Ancêtres d'Ulfila étoient du nombre de ces personnes de piété, & venoient originairement de Cappadoce. Mais ils étoient natifs du bourg de Sadagoltine, proche de la ville de Parnasse. Ulfila fut le chef des personnes de piété, qui sortirent du païs des Gots, & fut ordonné leur premier Evêque. Ayant été envoyé par le Roi des Gots en ambassade vers l'Empereur Constantin, de qui plusieurs de ces peuples relevoient alors, il fut sacré par Eusebe, & par d'autres Evêques. Il prit un soin très-particulier des Gots, qui étoient soumis à sa conduite, inventa des lettres particulieres pour eux, traduisit l'Ecriture sainte en leur langue, à la reserve des livres des Rois. Car comme ils ne contiennent que des guerres, il jugea qu'ils n'étoient point propres à des peuples, qui se portoit d'eux-mêmes avec trop d'ardeur à l'exercice des armes. Or il est certain que ces livres-là ont une grande force, pour exciter les peuples à la guerre, parcequ'on est persuadé de leur autorité, & de la verité du culte qu'ils enseignent. L'Empereur plaça ces étrangers dans la Moësie, rendit de grans honneurs à Ulfila, & l'ap-

pela souvent le Moïse de son siècle. Philostorge celebre cet Ulfilas avec des louanges extraordinaires, & dit qu'il tenoit avec les Gots soumis à sa conduite, les mêmes sentimens que lui, touchant la Divinité.

6. L'impie Philostorge dit que les Indiens, qui furent convertis à la foi, par la predication de saint Barthelemi Apôtre, tiennent que le Fils de Dieu est dissimblable à son Père quant à la substance; qu'un Indien nommé Theophile, apprit cette verité à ceux de son parti; qu'on appelloit autrefois ces Indiens-là Sabeens, du nom de la ville de Saba Capitale de ce pais, & qu'on les appelle maintenant Hœmerites.

7. Philostorge dit qu'Eusebe, Maris, & Theognis ayant été rappelez par Constantin du lieu de leur exil, trois ans après qu'ils y avoient été envoyez, ils composerent une profession de Foi heretique, qu'ils debiterent, pour ruiner les decisions du Concile de Nicée; qu'ils deposerent & excommunierent Alexandre Evêque d'Alexandrie, en haine de ce qu'il avoit fait de nouveau profession de la consubstantialité du Fils de Dieu. Ils deposerent aussi Eustate Evêque d'Antioche accuse d'avoir eu une habitude criminelle, avec une jeune fille, & de s'être plongé en d'autres débauches encore plus sales. L'Empereur l'exila en Occident. Il dit que deux cent cinquante Evêques assisterent à ce Concile illegitime tenu à Nicomedie.

8. Il raconte plusieurs choses fort prodigieuses d'Agapet le compagnon de ses erreurs, qui de soldat, ayant été fait Prêtre de la secte, fut ensuite

ordonné Evêque de Synadene, Il le louë d'avoir gueri des malades , d'avoir ressuscité des morts , d'avoir fait plusieurs autres miracles, & d'avoir attiré un grand nombre de payens à la Religion Chrétienne.

9. Il dit que Constantin fonda en la vingt-huitième année de son regne, la ville de Constantinople, au lieu où étoit auparavant celle de Bizance, & que comme il marchoit à pié tenant une lance à la main pour en tracer le plan, quelques-uns de ceux qui le suivoient crurent qu'il designoit un trop vaste espace, & qu'un d'entre eux s'étant approché, prit la liberté de lui demander, jusqu'ou il desiroit aller. Que Constantin lui répondit qu'il marcheroit toujours jusques à ce que celui, qui étoit devant lui, s'arrêtât. Ce qui fit juger qu'il étoit précédé par un Ange, qui lui marquoit ce qu'il devoit faire. Philostorge ajoûte que quand il eut achevé cette ville, il l'appela l'illustre Rome, qu'il y établit un Senat, & assigna du blé pour la nourriture des habitans, & lui attribua de beaux privileges, qui la font disputer de la grandeur, & de la magnificence avec l'ancienne Rome.

10. Il dit que lorsqu'Alexandre Evêque de Constantinople fut mort, Eusebe fut transferé du Siege de Nicomedie à celui de cette ville, qui étoit devenue la capitale de l'Empire.

11. Ce ministre du mensonge, & de l'impieté assure qu'Alexandre Evêque d'Alexandrie, étant mort, les Evêques furent quelque temps, sans pouvoir s'accorder touchant le choix d'un successeur, & qu'en ce temps-là Athanase entra un soir dans

l'Eglise de Denys, & s'y étant enfermé avec ceux de sa faction, il y contraignit deux Evêques d'Egypte qu'il y trouva, de lui imposer les mains. Philostorge ajoute qu'il fut frappé d'anathême par tous les autres Evêques, mais que s'étant appuyé par les intrigues de ses amis, il écrivit à l'Empereur au nom de toute la ville, touchant son ordination, & en obtint la confirmation par cet artifice. Constance ayant depuis été informé de la vérité, ordonna à Athanase d'aller à Tyr ville de Phenicie, pour rendre compte de sa conduite aux Evêques, qui s'y devoient assembler, qu'Athanase eut peine de se résoudre à obeïr, qu'étant néanmoins allé à Tyr, il n'avoit osé paroître dans le Concile, mais avoit gagné par argent une femme, qui portoit sur sa personne la preuve de sa débauche, pour accuser Eusebe President du Concile, dans l'esperance d'exciter un grand bruit par une accusation aussi importante que celle-là, & d'é luder par ce moyen le jugement de son affaire, & la condamnation qu'il ne pouvoit éviter autrement. Cet imposteur ajoute que la fraude fut découverte de la mesme sorte que les Ecrivains Orthodoxes assurent, que la femme, que les heretiques avoient subornée, pour déposer contre le grand Athanase, fut convaincuë. Car il dit qu'Eusebe demanda à la femme débauchée, si elle connoissoit le visage de celui qui avoit commis avec elle le peché, dont il étoit question. Que cette femme lui ayant répondu qu'elle le connoissoit fort bien, il lui avoit encore demandé, s'il étoit present dans l'assemblée, qu'alors cette femme lui

avoit dit , je vous supplie , Monsieur , de ne pas croire que j'aye si fort perdu le sens , que d'accuser de si grans Hommes d'un si honteux déreglement , & que cette réponse dégouvrit tout l'artifice de la trame. Qu'ainsi Eusebe triompha hautement de la calomnie , & qu'Arhanase , qui avoit esperé de se soustraire par ce moyen à l'autorité de ses Juges , fut convaincu , & d'avoir été mal ordonné , & d'avoir tramé une calomnieuse accusation , & qu'ensuite il fut déposé de toutes les voix , qu'il eut cependant l'impudence d'avancer qu'il n'avoit été traduit à Tyr , & que la sentence de deposition n'avoit été prononcée contre lui , qu'en haine de ce qu'il refusoit de recevoir l'imposition des mains des Evêques du Concile. Que pour ce sujet l'Empereur ordonna que son affaire seroit examinée dans une autre assemblée de Prelats. Que ses accusateurs avoient ajouté de nouveaux articles , en disant qu'il avoit chargé de fers , & enfermé dans une étroite prison , Callinique Evêque de Peluse , Confesseur , & l'avoit enfin fait mourir à force de tourmens. Qu'ils avoient aussi produit la main d'Arsene , les procédures faites dans la Marcote , la deposition d'Ischyras , & le calice pretendu brisé , & qu'ils avoient enfin opposé d'autres crimes , pour lesquels il dit qu'Arhanase fut excommunié par le Concile , & Gregoire Evêque de Cappadoce fut élu , pour remplir sa place. Voila ce que cet infidele Historien rapporte faussement de saint Arhanase.

12. Il dit qu'Helene mere de l'Empereur Constantin , fit bâtir à l'entrée du golphe de Nicomedie ,

une ville à laquelle elle donna son nom, & qu'elle n'avoit point d'autre raison d'aimer ce lieu là, que parce que le corps de saint Lucien y avoit été apporté par un Dauphin, aussi-tôt après qu'il eut remporté la couronne du martyre.

13. Philostorge dit que Lucien étant prêt de finir sa vie par le martyre, dans un temps, où la persécution ne laissoit aux Chrétiens, ni Eglises, ni Autels, & où les chaînes dont il étoit chargé, & les coups dont il étoit meurtri, lui ôtoient la liberté du mouvement, il offrit sur son estomach, le redoutable sacrifice, y participa, & y fit participer les Fideles, qui s'étant assemblez dans sa prison, pour assister à sa mort, étoient debout au tour de son lit, & déroboient la vuë de nos mysteres aux prophanes.

14. Il rapporte les noms de plusieurs disciples de ce Martyr, parmi lesquels Eusebe Evêque de Nicomedie, Maris Evêque de Calcedoine, Theognis Evêque de Nicée, Leonce Evêque d'Antioche, Antoine Evêque de Tarse en Cilicie, Menophante, Numéne, & Eudoxe tenoient les premiers rangs. Il nomme aussi Alexandre & Astere natifs de Cappadoce, qui ne pouvant résister à la violence des tourmens, sacrifièrent aux faux Dieux, & depuis firent penitence de leur crime, par le conseil de leur Maître.

15. Il remarque qu'entre ces disciples de Lucien, il y en eut deux, savoir Antoine, & Leonce, qui demeurèrent fermes dans la piété; mais qu'Eusebe, Theognis, & Maris furent emportez par le Concile

de Nicée, & que depuis ils retournerent à leur premier sentiment. Il assure que Maris tomba depuis dans une autre erreur, & que Theognis tomba aussi dans une autre, en tenant que Dieu étoit Pere avant que d'avoir engendré, parcequ'il en avoit la puissance. Il témoigne qu'Astere altera la doctrine de Lucien, & qu'il écrivit que le Fils est une image très-fidele de la substance du Pere.

16. Philostorge dit que Constantin fut empoisonné à Nicomedie par ses freres, en la trente-deuxième année de son regne, & que sentant qu'on lui avoit rendu ce mauvais office, & qu'il étoit proche de sa fin, il fit son testament par lequel il ordonna que les auteurs de sa mort fussent punis par le premier de ses fils, qui arriveroit, de peur qu'ils ne fussent enlevés eux-mêmes de la même sorte. Qu'il confia son testament à Eusebe Evêque de Nicomedie, que celui-ci appréhendant que les freres de Constantin ne le demandassent, le remit dans sa main, après sa mort. Les freres de Constantin lui ayant en effet demandé, où étoit ce testament, il répondit qu'il l'avoit mis dans la main de l'Empereur, qu'il l'en retira depuis, & le donna à Constance, qui arriva devant ses freres, & exécuta incontinent après ce que son pere avoit ordonné.

17. Cet ennemi de Dieu accuse les Chrétiens d'avoir fait des sacrifices devant une statuë de Constantin, qui est sur une colonne de Porphyre, d'y avoir présenté de l'encens, & des cierges allumés, & d'y avoir fait des prières, comme devant une Divinité.

18. Il dit que tous ceux qui avoient été exilés ; sous le regne de Constantin, ayant eu après sa mort, la liberté de retourner en leur pays ; Athanase retourna des Gaules à Alexandrie, & qu'ayant appris que Gregoire étoit mort, en sortant du vaisseau, il entra dans l'Eglise, & se remit sur son Siege, sans avoir aucun égard à la sentence, par laquelle il avoit été déposé.

---

### ABREGE' DU LIVRE III.

1. **P**Hilostorge dit que Constantin fils aîné de Constantin dressa un piège à Constant son frere, & qu'en étant venu aux mains avec les Chefs de ses troupes, il fut tué, & que la portion de l'Empire, qu'il avoit gouvernée, fut jointe après sa mort, à celle de Constant.

2. Il relève Constance par des loüanges fort avantageuses ; & dit qu'il fit bâtir à Constantinople l'Eglise qu'on appelle la grande Eglise, & qui l'est en effet, qu'il fit transferer d'Achayie les corps de saint André Apôtre, & de saint Luc Evangeliste, & d'Ephese celui de Timothée, pour les déposer dans une autre Eglise, qu'il avoit élevée en l'honneur des Apôtres, & proche de laquelle il avoit élevé le tombeau de l'Empereur son pere.

3. Il dit que quand Constance eut appris qu'Athanasie s'étoit remis sur son Siege ; il le chassa d'Alexandrie, & commanda que George natif de Capadoce, fût ordonné en sa place, qu'Athanasie se refugia vers l'Empereur d'Occident, pour éviter  
l'effet

l'effet des menaces de Constance , & les pieges qu'on lui dressoit pour le faire perir.

4. Philostorge dit que Constance envoya des Ambassadeurs aux Sabeens qu'on appelle maintenant Homerites. Ce peuple rapporte son origine à Abraham & à Catura. Il habite le pais que les Grecs appellent grande & heureuse Arabie , & qui s'étend jusques à l'Océan. La Metropole est Saba , d'où cette Reine si celebre partit autrefois pour aller visiter Salomon. Il observe la circoncision le huitième jour de la naissance. Il sacrifie aussi au Soleil , à la Lune , & aux Dieux étrangers. Il y a parmi eux quantité de Juifs. Le sujet de l'ambassade étoit de les attirer à la Religion Chrétienne. L'Empereur tâcha pour cet effet de gagner l'amitié du Roi par d'agréables paroles , & par de magnifiques presens , & le supplia de permettre tant à ses sujets , qu'aux Romains , qui voyageroient dans son Etat d'y bâtir des Eglises. Il donna de grandes sommes d'argent à ses Ambassadeurs , pour les employer à un si louable dessein. Theophile Indien de nation , étoit chef de l'ambassade. Il avoit été donné dans sa jeunesse en ôtage à Constantin par les habitans de l'île de Diu , qui sont Indiens de nation. Il dit que ce Theophile ayant vécu long-temps parmi les Romains , y acquit la connoissance de la veritable Religion , & y parvint à un si haut point de perfection , qu'il fit profession de la vie monastique. Il reçut depuis l'ordre de Diacre par l'imposition des mains d'Eusebe. Philostorge dit qu'au temps qu'il fut honoré de cette ambassade , il fut sacré Evêque par des Evêques de sa communion.

Au reste comme Constance souhaitoit que cette ambassade fût une des plus magnifiques qui eût jamais été, & qu'elle fût favorablement reçue par le Prince de ces peuples, il lui envoya deux cent chevaux de Cappadoce, & quantité d'autres presens. Lorsque Theophile fut arrivé dans le país, il tâcha de persuader au Prince de renoncer à la superstition, & d'embrasser la foi ; & il confirma par des actions si merveilleses, la verité qu'il prêchoit, que les Juifs furent contraints avec toute leur malignité, & leur artifice, de se retrancher dans le silence, & que le Prince fit une profession sincere de nôtre Religion, & fit bâtir trois Eglises à ses dépens, & non de l'argent de l'Empereur. La premiere fut bâtie dans la Metropole du país, qu'on appelle Tapharon. La seconde vers l'Océan en un lieu nommé Adane, où les Romains abordent, comme au lieu le plus fréquenté pour le commerce. La troisiéme à l'embouchure de la mer Persique, où se tient un marché fort celebre parmi les Perses.

5. Après que Theophile eut disposé de toutes choses dans le país des Homerites, autant que le temps & le lieu le lui pouvoient permettre, qu'il y eut bâti des Eglises, & qu'il les eut enrichies de tous les ornemens qu'il put trouver, il fit voile vers l'Isle de Diu, lieu de sa naissance. Il passa delà en d'autres provinces des Indes, & y reforma plusieurs abus. Car les peuples y écoutoient assis l'Evangile, & y observoient d'autres usages contraires à la loi de Dieu. Lorsqu'il y eut rétabli la discipline, il y confirma la verité de la doctrine, dont ils ne s'étoient jamais

departis, dit cet impie, parce qu'ils avoient toujours tenu, que le Fils de Dieu est d'une autre substance que son Pere.

6. Theophile alla d'Arabie en Ethiopie, où les Auxumites habitent sur le bord de la mer rouge. Elle est formée par un debordement de l'Ocean, & divisée en deux golphes, l'un desquels s'étend vers l'Egypte, & à son extremité est appelé Clyfma, du nom de la ville où il finit. Ce fut par cet endroit que les Israélites passerent autrefois à pié sec en fuyant d'Egypte. L'autre se repand vers la Palestine, proche de la ville d'Elane. Les Auxumites habitent donc le long du golphe de la mer rouge à main gauche. Ils ont été appelez Auxumites, d'Auxume capitale de leur país. En allant vers l'Orient on trouve les Syriens proche de l'Ocean. Alexandre Roi de Macedoine les tira autrefois de Syrie, pour les placer en ce país-là, & ils ont retenu depuis la langue Syriaque. Ils sont fort noirs, & tout brulez des rayons du Soleil. C'est parmi eux que croît la casse, & la canelle.

Il y a aussi un grand nombre d'Elephans. Theophile n'alla pas jusques en ce país-là. Mais quand il eut ordonné de toutes choses parmi les Auxumites, il revint sur les terres de l'Empire, où il n'eut aucun Evêché, & ne laissa pas de recevoir de l'Empereur de grans honneurs, & d'être respecté par les peuples, comme un modele parfait de vertu.

7. Philostorge dit que le Tigre, & plusieurs autres fleuves se déchargent à l'embouchure de la mer Persique, qui est formée par un debordement de

644 ABREGE' DE L'HIST. DE L'EGLISE ,  
l'Océan, & qui étant fort vaste, a plusieurs Nations  
le long de ses bords. Il tire sa source du país des  
Cordüeniens au dessous de la mer d'Hircanie, du  
côté du vent du levant, & coule à travers la Syrie.  
Lorsqu'il est dans la Susienne, il se joint à l'Euphrate,  
& roule ses eaux avec autant de rapidité,  
que de bruit. On dit que c'est pour ce sujet qu'on  
lui a donné le nom de Tigre, ce furieux animal.  
Avant que se décharger dans la mer Persique, il se  
divise en deux bras, qui sont comme deux grans  
fleuves, puis il se décharge par deux larges embou-  
chures, & fait ainsi une Ile entourée tant de ses  
eaux, que de celles de la mer, & qui est habitée  
par les Méseniens.

8. L'Euphrate tire sa source d'Armenie, proche  
de la montagne d'Ararat, où l'Ecriture sainte té-  
moigne que l'Arche de Noé s'arrêta, & où l'on en  
montre encore quelques restes. Il est fort petit, &  
fort foible dans son commencement. Mais il re-  
çoit dans son cours plusieurs fleuves, qui le grossis-  
sent, & le fortifient. Après qu'il a arrosé l'Arme-  
nie majeure, & mineure, il coupe en deux la Syrie,  
surnommée Euphratèse, traverse l'autre Syrie, fait  
divers tours par d'autres país, & ayant formé com-  
me un rond vis-à-vis de la mer rouge, tourne vers  
le Caecias, qui est un vent entre celui de Bize, &  
celui de Levant. Il rencontre ensuite le Tigre, sans  
pouvoir se joindre tout-à-fait à lui, & il ne s'y joint  
par un de ses bras, qui est fort grand & navigable  
que proche de la ville de Suse. Là il perd son nom,  
& se décharge avec le Tigre dans la mer Persique.

La contrée qui est enfermée entre ces deux fleuves, s'appelle Mésopotamie.

9. Voilà ce qui paroît de la source de l'Euphrate, & du Tigre. L'Écriture sainte dit qu'ils la tirent du Paradis terrestre, & le dit véritablement ; car ils coulent sur la terre après être sortis de leur source, puis ils s'enfoncent dans des abîmes, d'où ils ne sortent, qu'après avoir rencontré un terroir dur & pierreux, qui les contraint de remonter. Quand ils remontent, ils sont foibles, parcequ'ils ont perdu une grande partie de leurs eaux dans les concavitez & dans les cavernes, par où ils ont passé. Au reste, il ne faut pas trouver étrange qu'ils coulent de la sorte par un si long espace sous la terre. Il y a plusieurs fleuves fort grans, & fort rapides, qui se cachent de la sorte, & qui se font entendre, sans se laisser voir. Il est quelquefois arrivé que des ouvriers, qui vouloient creuser un puits, ayant percé une terre pierreuse, qui couvroit ces fleuves, l'eau en est sortie avec une telle violence, qu'à peine ont-ils pu être retirez par ceux qui étoient au haut de l'ouverture ; & delà est sorti un ruisseau d'eau vive, qui n'a point tari. La sagesse incompréhensible de Dieu a donné aux fleuves des canaux différens, dont les uns sont visibles & manifestes, & les autres cachez, & imperceptibles. C'est pour cela que le Prophete David publie que c'est Dieu qui a fondé la terre, qui l'a rendue plus haute que la surface des mers, & qui l'a relevée au dessus des fleuves. Il enfermé les eaux de la mer, comme ses trésors dans les concavitez de la terre, dont il a affermi les fon-

Psal. 21.

M m m m iij

demens, pour en soutenir la pesanteur. Il a préparé le cours des fleuves par la pente qu'il a donnée à la terre.

10. Philostorge dit que le paradis terrestre est vers la partie équinoxiale de l'Orient, & le dit sur une conjecture qu'il tire de ce que tous les pays méridionaux sont habitez jusques à l'Océan que le Soleil échauffe extraordinairement par ses rayons, qu'il y jette perpendiculairement, & c'est ce qu'on appelle la zone du milieu. Il en juge aussi, parceque le fleuve que nous appelons maintenant Hyphase, & que l'Écriture sainte appelle Phison, & qui tire sa source du paradis, coule de la partie Septentrionale de l'Orient vers le Midi, & se décharge dans l'Océan, vis-à-vis de l'île Tapobane. On trouve sur les bords le Caryophile, soit que ce soit le fruit, ou la fleur. Les habitans du pays croyent que cet arbre est un de ceux du paradis. En effet tout le pays qui est au dessus de celui qu'ils habitent, est tout-à-fait desert & stérile. De plus, les fleurs que ce fleuve produit, font juger qu'il coule toujours sur la terre. Car s'il se cachoit quelquefois dessous, il ne pourroit produire des fleurs. Il y a encore une autre preuve de la communication que ce fleuve a avec le paradis, qui est que ses eaux ont une force merveilleuse contre les maladies, & que quand on plonge dedans un homme tourmenté de la fièvre, on l'en retire guéri. Au contraire le Tigre & l'Euphrate se cachant sous la terre, n'en apportent rien; comme fait l'Hyphase. On peut dire la mesme chose du Nil, qui vient aussi du paradis terrestre selon le té-

On l'appelle  
maintenant  
Zoilan.

moignage de Moïse, qui l'appelle Gion, au lieu que les Grecs l'appeloient autrefois l'Egyptien. Il tire, comme on croit, sa source du paradis, & avant que d'arroser un païs habité, il se cache sous la terre, & tournant comme il est probable, au tour de la mer des Indes, car on n'en fait rien certainement, il coule sous la terre, qui s'étend depuis cet endroit-là, jusques à la mer rouge, & coule sous la mer rouge mesme, & étant sorti à un des côtez de cette mer, sous la montagne de la Lune, il forme à ce qu'on dit, deux grandes fontaines peu éloignées l'une de l'autre, qui jettent avec violence une grande abondance d'eau, qui se répand sur l'Ethyopie, & sur l'Egypte, & qui se precipite du haut des rochers.

. II. Philostorge dit qu'encore que la chaleur soit excessive au païs qui est à l'Orient, & vers le Midi, la terre & la mer ne laissent pas d'y produire des animaux plus grans & plus forts qu'au reste du monde. Il y a des Balenes d'une grandeur prodigieuse. Il y a des Elephans monstrueux, & des Taurelephans, qui sont des animaux qui ont la conformation des Taureaux, & la couleur des Elephans. J'en ai vu un qui avoit été amené sur les terres de l'Empire & je témoigne ce que j'ai vu. On voit en ce païs-là des Dragons aussi gros que des poutres, & qui ont quinze Orgyes de long. J'ai vu la peau de quelques-uns. Il y aussi des Monoceros en ce païs-là. C'est un animal qui a la tête faite comme celle d'un Dragon, excepté qu'il a un bois tortu, & qui n'est pas fort long. Il a le menton plein de poil, le cou fort étendu, le reste du corps semblable à celui

648 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'ÉGLISE,  
d'un Cerf, des piez de lion. On en voit le portrait à Constantinople. Le Came-Leopard naît au mesme païs. Il a la mesme conformation de parties que le cerf, mais il a la grandeur du Chameau. Il a le cou fort long, & peu proportionné au reste du corps, & porte sa tête droite & haute. Sa peau est toute marquetée comme celle du Pard. Il a les piez de devant plus hauts que ceux de derriere. Il y a parmi ces peuples une espece de Singe, qu'on appelle Egotitheque. Car il y a plusieurs especes de Singes. Il y a des Arcopitheques, des Leontopitheques, & des Cynocephales, & toutes ces especes se forment par le mélange de la figure du Singe avec celle des autres animaux. C'est ce qui est cause qu'on nous apporte tous les jours de nouveaux monstres, que les païs étrangers produisent. L'Animal qu'on appelle Pan est de cette sorte. Il a la tête, les cornes, & les cuisses d'une chevre, le ventre, l'estomach, & les pattes d'un Singe. Le Roi des Indes en envoya un à l'Empereur Constance. Il vécut quelque temps dans une cage, où l'on le montrait, parce qu'il étoit trop furieux. Quand il fut mort, ceux qui l'avoient apporté, le salerent, & le monterent à Constantinople. Je suis persuadé que les anciens Grecs ont vu cet animal, & qu'ayant été surpris de sa figure extraordinaire, ils en ont fait un Dieu, selon la coûtume qu'ils avoient de faire des Dieux de tout ce qui leur paroissoit nouveau & surprenant. C'est ainsi qu'ils ont fait des Dieux des Satyres; car le satyre est un Singe qui a une queue, qui a le visage rouge, & qui court fort vite. Le Sphinx est une  
espece

espece de Singe. J'en parle pour l'avoir vu. Il a du poil comme les autres Singes sur la plus grande partie du corps. Il n'en a pourtant point à l'estomach, ni au cou. Il a le sein semblable à celui d'une femme, & des marques rouges sur la peau, qui lui donnent de la beauté. Son visage est rond, & tire fort sur celui d'une femme. Sa voix approche de celle d'un homme, si ce n'est qu'elle n'est point articulée, & qu'elle ressemble à celle d'une femme quand la colere, ou la douleur la font parler si vite, qu'on n'entend rien distinctement de ce qu'elle dit. Elle est plus grave qu'aiguë. Cet animal est extrêmement fin, farouche, & difficile à apprivoiser. On en porta un autrefois à Thebes, ville de Bencie; mais il sauta au visage de ceux qui étoient accourus pour le voir, ce qu'Oedipe ne pouvant souffrir, le tua, & aquit par cette action beaucoup de gloire. La fable lui a donné des ailes, parce qu'il couroit fort vite, ou plutôt elle lui en a donné, pour rendre la valeur d'Oedipe plus celebre. Elle lui a donné le sein d'une femme, parcequ'en effet il a de la beauté, & le corps d'un Lion, parcequ'il est farouche, & qu'il marche le plus souvent à quatre piez. Elle lui a attribué la raison, parcequ'il a une voix assez approchante de celle de l'homme. Elle a feint qu'il proposoit des enigmes, parcequ'il n'a pas une voix articulée. Tout ceci ne doit pas paroître étrange, puisqu'il est certain que les Grecs ont souvent cherché dans la nature, ou dans l'histoire, un fond sur lequel ils ont élevé leurs fictions. Le mesme país porte encore des ânes sauvages, qui sont fort grans,

& marquez de blanc & de noir. Ils ont comme des ceintures qui commencent à l'épine du dos, qui passent jusques sous le ventre, & qui se mêlant ensemble, forment un des plus merveilleux tissus, qu'on puisse voir. Le Phenix, cet oiseau si fameux, naît parmi eux. J'ai vu encore un Perroquet, qu'on avoit apporté de leur pais. C'est un oiseau qui parle & qui imite la voix de l'homme. Il y a outre cela des oiseaux marquez qu'on appelle Garamantides, du nom du pais, où ils sont plus frequens, & d'où l'on en apporte en plus grande quantité. Il est certain que ces Provinces produisent un grand nombre de fort beaux animaux, dont le sujet que je traite, ne me permet pas de faire ici une longue description. Il y a de plus des mines d'un or tres-fin, qui paroissent par des fibres, qui croissent sur la terre. Il y a de plus de tres beaux fruits, & tres gros, & entre autres des noix. Enfin tout le pais des Homerites jusques à la mer rouge, porte des fruits deux fois l'année, & c'est pour cela qu'il a été appelé l'Arabie heureuse. Il est certain aussi que les terres, qui sont à l'Orient, sont meilleures que celles des autres parties du monde. Ainsi le paradis étant l'endroit le plus excellent de l'univers, où l'air est le plus pur, où les eaux sont les plus elaires, il faut qu'il soit à l'Orient, & au bord de la mer.

12. Philostorge dit qu'Athanase s'étant réfugié vers l'Empereur d'Occident, & qu'ayant gagné par des presens l'affection des principaux de la Cour, & principalement d'Eustate Tresorier des largesses privées, & qui étoit en grand credit, il obtint de ce

Prince, une lettre adressée à l'Empereur Constance son frere, & conçue en ces termes. Athanase est venu « ici, & nous a fait voir par des preuves évidentes, que « l'Evêché de la ville d'Alexandrie lui appartient; c'est « pourquoy si vous ne l'y rétablissez volontairement, je « l'y retablirai par les armes. Il dit que quand Constance « eut reçu cette lettre, il assembla les Evêques, & tint conseil avec eux. Ils furent d'avis qu'il souffrît plutôt que la ville d'Alexandrie demeurât sous le joug de la domination d'Athanase, que de prendre les armes contre l'Empereur son frere. Ainsi Constance permit qu'Athanase reprît possession de son Eglise, & manda à George qu'il le vînt trouver. Ce George retourna en Cappadoce lieu de sa naissance, où il ne se méla que d'affaires particulieres. Athanase alla de ville en ville, conféra avec les Evêques, & tâcha de leur persuader que le verbe est de mesme substance que son pere. Il dit que la plus grande partie n'ajouterent aucune foi à ses paroles, mais qu'Aëce Evêque de Palestine, suivit son sentiment, pour obtenir sa protection dans une affaire, où il étoit accusé de fornication. Qu'il reçut néanmoins incontinent après le châtement de son crime, parcequ'il lui vint un abcez aux parties que l'honnêteté ne permet pas de nommer, & d'où les vers sortoient en une quantité effroyable, & qu'il perit ainsi miserablement. Il écrit aussi que Maxime Evêque de Jerusalem, se rendit à l'opinion d'Athanase, bien qu'il eût eu l'honneur de confesser publiquement la foi au temps de la persecution de Maximien, & d'avoir un œil crevé pour la défense de la Reli-

gion. Il ajoute qu'Athanasé en attira peu-à-peu plusieurs autres à son sentiment.

13. Il dit que Flavien Evêque d'Antioche ayant assemblé une multitude incroyable de Moines, s'écria le premier, Gloire soit au Pere, au Fils, & au saint Esprit, qu'avant son temps, les uns disoient: Gloire soit au Pere par le Fils dans le saint Esprit, & cette maniere de louer Dieu, étoit la plus généralement approuvée, & les autres disoient, Gloire soit au Pere dans le Fils, & dans le saint Esprit.

14. Il dit qu'entre que les Ariens furent divisez de doctrine, d'avec ceux qui soutiennent que le Fils de Dieu est de même substance que son Pere, ils ne laissoient pas d'entretenir avec eux une communion de prieres, de chant, & de conferences, & de tout autre chose que du saint Sacrifice; mais qu'Aëce persuada à ceux de son parti, de rompre toute sorte d'habitude, avec ceux qui tiennent la consubstantialité, & de s'assembler à part.

15. Il dit qu'Aëce étoit natif de Celsefyrie, que son pere étant mort, après avoir mal fait ses affaires dans une charge de l'armée, le Gouverneur de la Province confisqua le bien dépendant de sa succession: qu'ainsi Aëce fut réduit avec sa mere à une si extrême pauvreté, qu'il fut contraint d'apprendre le metier d'Orphevre, pour vivre, que depuis ayant l'esprit fort excellent, il s'étoit adonné à l'étude de la Philosophie, & avoit été disciple de Paulin, qui avoit été transféré de l'Eglise de Tyr, à celle d'Antioche. Lorsque sa mere en consideration de

laquelle il s'étoit adonné au métier d'Orphèvre, fut morte, il s'appliqua uniquement à la Logique, & surpassa bien-tôt tous les autres, par la subtilité de ses raisonnemens, ce qui ne manqua pas d'exciter la jalousie de plusieurs contre lui. Cette jalousie demeura pourtant cachée durant la vie de Paulin. Mais dès qu'il fut mort dans le sixième mois de son Pontificat, elle commença à éclater, & à animer Eulale son successeur contre Aèce. Ainsi il fut contraint de retourner à Anazarbe ville de Cilicie, & d'y exercer son premier métier pour gagner sa vie, sans cesser de recevoir ceux qui desiroient de conférer avec lui. Un Professeur de Grammaire ayant admiré son esprit, le reçut chez lui, pour s'en servir, & lui enseigna son art. Aèce l'ayant un jour repris publiquement, de ce qu'il expliquoit mal l'écriture sainte, au lieu de profiter de son avis, il conçut du dépit de ce qu'il avoit découvert son ignorance, & le chassa de sa maison. Il alla demeurer chez Athanase Evêque d'Anazarbe, & disciple de Lucien Martyr, où il lut les saints Evangelles, & en remarqua les principales difficultez. Il alla ensuite à Tarse, pour y voir Antoine, qui étoit aussi disciple de Lucien, qui lui expliqua les Epîtres de saint Paul; & le retint avec lui, pendant qu'il ne fut que dans l'ordre des Prêtres. Mais quand il eut été élevé à la Dignité Episcopale, & qu'il ne put plus instruire Aèce, celui-ci retourna à Antioche, à dessein d'écouter Léonce Prêtre de cette ville & disciple de Lucien, qui lui expliqua les Prophetes, & principalement Ezechiel. Mais il fut chassé

654 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'ÉGLISE,  
encore de cette maison par la jalousie de ses enne-  
mis, comme Philostorge le suppose faussement, ou  
plûtôt par son indiscretion, & par son impiété. Il se  
retira de là en Cilicie, où ayant conféré avec un  
homme de la secte des Borborianiens, il fut vaincu  
dans la dispute, & conçut une si profonde melan-  
colie, de ce que le mensonge avoit emporté l'avan-  
tage sur la vérité, que la vie lui devint insupporta-  
ble. Philostorge avance par la plus fautive de  
toutes les impostures que pendant qu'Aëce étoit en  
cet état, il eut une vision, qui le consola, en l'assu-  
rant qu'il seroit toujours soutenu par une science, &  
par une sagesse invincible. Depuis ce temps-là, il ne  
fut surmonté par personne dans la dispute. Aphtone  
un des premiers de la Secte des Manichéens, qui  
étoit en grande reputation de doctrine, & d'élo-  
quence, dans la ville d'Alexandrie, où Aëce étoit  
allé exprès pour le voir, étant entré en conférence  
avec lui, fut réduit à un triste silence, & perdit  
l'estime qu'il avoit acquise. Cette perte lui fut si sen-  
sible, qu'il tomba dans une maladie, dont il mou-  
rut le septième jour. Aëce eut toujours de l'avantage  
sur ceux qui entrerent en dispute avec lui. Il s'appli-  
qua au même temps à l'étude de la médecine, pour  
se rendre capable de guerir les maladies du corps,  
aussi bien que celles de l'ame. Il eut pour maître So-  
polis le plus célèbre de son siècle en cet art, & fit de  
si grans progres sous lui en fort peu de temps, qu'il  
se rendit capable de soulager plusieurs personnes,  
sans tirer aucune recompense du secours qu'il leur  
rendoit. Quand il avoit besoin de quelque chose,

il alloit travailler chez une Orphèvre durant la nuit, de peur de se détourner de l'étude, à laquelle il employoit tout le jour, & vivoit de ce qu'il gagnoit par ce travail. Tout ce que je viens de rapporter, arriva sous le regne de Constance, & au temps que Theophile étant de retour des Indes, demouroit dans Antioche.

16. Philostorge assure faussement qu'Aëce ayant conféré avec Basile Evêque d'Ancyre, & avec Eustate Evêque de Sebaste, touchant la consubstantialité du Verbe, il fit voir clairement leur foiblesse, & leur ignorance, & qu'ils en conçurent contre lui, une haine si implacable, qu'ils ne cessèrent jamais depuis de le persécuter.

17. Leonice que nous avons déjà dit avoir été Prêtre, & Maître d'Aëce, ayant été élevé à la Dignité d'Evêque d'Antioche, conféra l'ordre de Diacre à son disciple, & lui permit de prêcher. Aëce s'excusa de faire les fonctions de Diacre, & se chargea volontiers d'enseigner les veritez de nôtre Religion: & après les avoir enseignées long-temps, il alla à Alexandrie, où Athanasé faisoit des efforts extraordinaires, pour soutenir la doctrine de la consubstantialité, & où il étoit nécessaire, que quelqu'un s'opposât à ses entreprises.

18. Philostorge dit que Flavien & Paulin, qui partagèrent depuis entre eux l'Eglise d'Antioche, furent alors deposez par Leonice, en haine de ce qu'ils n'étoient pas de son sentiment. Ils suivirent Eustate dans son exil. Cet Eustate maintint toujours dans l'Eglise d'Antioche, l'honneur du sacerdoce,

656 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'EGLISE ,  
& la vérité de la doctrine , malgré tous les change-  
mens que le temps apporte.

19. Philostorge dit que Second & Serras ayant jetté  
les yeux sur Aëce , pour le sacrer Evêque , il ne vou-  
lut pas consentir qu'ils lui imposassent les mains ,  
parce qu'ils avoient habitude avec ceux qui soute-  
noient que le Fils de Dieu est de mesme substance  
que son Pere.

20. La reputation d'Aëce s'étant portée jusques  
aux oreilles d'Eunome , il partit de Cappadoce ,  
pour aller à Anrioché , & y conféra avec Second.  
Celui-ci parla à Aëce , qui demouroit alors dans  
Alexandrie , en faveur d'Eunome , & fut cause qu'ils  
contracterent amitié , & qu'ils demourerent ensem-  
ble. Aëce enseignoit , & Eunome lisoit continuelle-  
ment l'Ecriture sainte.

21. L'impie Philostorge n'a point de honte de se  
vanter d'avoir composé l'eloge d'Eunome.

22. Il dit que l'Empereur Constant fut tué par le  
Tyran Magnence , en haine de la trop grande ar-  
deur avec laquelle il soutenoit les interêts d'Atha-  
nase. Après sa mort , comme l'Empereur Constan-  
ce étoit à Edesse en Mesopotamie , où la guerre  
contre les Perses l'obligea de demeurer quelque  
temps , Constantine leur sœur aînée veuve d'Han-  
nibalien apprehendant que Magnence ne réduisît  
à son obeissance tout l'Empire , declara Empereur  
Vetranion un des Generaux de l'armée. Il sembloit  
qu'elle ne faisoit rien en cela , qu'elle n'eût droit de  
faire , parceque Constantin leur pere commun lui  
avoit mis , pendant qu'il vivoit , le diadème sur la  
tête ,

tête, & l'avoit declarée Imperatrice. Dès que Constance en eut avis, il envoya le diadème à Verranion, & confirma par son suffrage, le choix que sa sœur avoit fait de lui, pour l'élever sur le trône. Etant ensuite parti à la tête de son armée, pour aller vers l'Occident combattre Magnence, il se saisit de Verranion dans une conference, & sous quelque soupçon, qu'il avoit conçu contre lui, il lui ôta la robe imperiale. Il ne lui rendit néanmoins aucun autre mauvais office. Au contraire, il lui fit l'honneur de le mettre à sa table, & l'envoya ensuite à Pruse ville de Bithynie, & lui assigna de grands revenus, afin qu'il jouît en abondance de tous les biens, qui peuvent rendre la vie des particuliers heureuse.

23. Philostorge dit que Sapor Roi de Perse, prit les armes contre les Romains, & assiegea la ville de Nisibe, que n'ayant pû la prendre, il se retira honteusement, & que Jaques Evêque de cette ville donna aux habitans des conseils fort utiles, pour se bien défendre, & mit en Dieu sa confiance.

24. Il dit que les Alpes, tant celles qu'on appelle Julies, que celles que l'on appelle le Pas de Suques, sont des passages fort étroits, qui sont formez par la rencontre, & par la jonction des montagnes, & qui ressemblent en quelque sorte aux embouchures des Thermopiles. Les Alpes Julies separent les Gaules de l'Italie, & le pas de Suques separe la Dacie de la Thrace. Verranion ayant tâché de s'emparer de ce dernier pas, se rendit suspect à Constance.

25. Pendant que celui-ci faisoit de grands prepara-

658 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'EGLISE,  
ratifs contre Magnence, il reçut nouvelle de la  
marche des Perses; ce qui l'obligea à déclarer Gallus  
Cesar, & à l'envoyer en Orient contre ces peuples.  
Gallus étoit fils de Constance frere du grand Con-  
stantin.

26. Constance remporta une victoire, dont une  
croix de lumière avoit été le glorieux presage. Elle a-  
voit paru à Jerusalem, sur la troisième heure du jour,  
auquel on celebroit la fête de la Pentecôte. Elle s'é-  
tendoit depuis la montagne de Calvaire, jusques à  
celle des Oliviers, & étoit entourée d'un Arc-en-  
ciel, qui lui servoit comme de Couronne. Cet  
Arc-en-ciel étoit un signe de la clemence du Sau-  
veur crucifié, & monté au Ciel, & la couronne  
qu'il formoit, étoit comme une assurance de la vi-  
ctoire que l'Empereur devoit remporter. Ce spe-  
ctacle également digne d'admiration, & de respect,  
frappa les yeux des deux armées, & jeta la terreur  
dans celle de Magnence, qui n'étoit composée que  
d'Idolâtres, au lieu qu'elle accrut la confiance de  
l'autre. Magnence ayant été vaincu, ramassa ses  
forces, & donna un second combat, qui fut suivi  
d'une défaite entière; après laquelle il s'enfuit à  
Lion. Quand il y fut arrivé, il tua son frere, de  
peur qu'il ne tombât entre les mains des ennemis, &  
qu'il ne demeurât exposé à leurs outrages. Il tua de  
la même sorte ses plus proches, & enfin s'appuya  
sur son épée, & se perça, après avoir joui près de  
quatre ans, de l'autorité qu'il avoit usurpée.

27. Philostorge dit que Basile & Eustate ayant  
conçu de la haine contre Aèce, inventerent des

accusations, qui, bien que fausses & calomnieuses, ne laisserent pas de faire une si puissante impression sur l'esprit de Gallus, qu'étant entré dans une furieuse colere, il commanda de le chercher, de lui casser les cuisses, & de le tuer. Mais Leonce Evêque d'Antioche, ayant parlé en sa faveur, Gallus revoqua la condamnation, le reçut bien avant dans ses bonnes graces, & l'envoya plusieurs fois vers Julien son frere, pour le détourner de la superstition des Payens, & se fit instruire par lui des veritez de nôtre Religion.

28. Gallus ayant signalé sa valeur dans la guerre contre les Perses, les flatteurs exciterent la jalousie de Constance contre lui, tellement qu'aussi-tôt que cette guerre fut terminée, cet Empereur envoya Domitien Prefet du Pretoire avec ordre d'empêcher Gallus de sortir si souvent d'Antioche, à dessein de diminuer la reputation qu'il aqueroit par les exploits de ses armes. Domitien s'étant conduit avec plus d'emportement qu'il ne lui étoit prescrit, & n'ayant pas mesme voulu saluer Gallus, celui-ci se resolut de se venger par sa mort de son insolence, & de son mépris, & communiqua sa resolution à Montius. Cet Officier ne gardant aucune moderation dans ses paroles lui dit, comment vous seroit-il permis de condamner à la mort un Prefet du Pretoire, puisque vous n'avez pas seulement le pouvoir de faire un curateur de la ville? Constance femme de Gallus fut si vivement piquée de ce discours, que ne pouvant souffrir qu'un Officier manquât si fort de respect, & envers elle qui

O o o o ij

660 'ABRÈGE' DE L'HIST. DE L'ÉGLISE  
avoit reçu de son Pere le titre d'Imperatrice , & en-  
vers Gallus son mari , que l'Empereur Constance  
avoit déclaré Cefar , qu'elle tira elle-mefme Mon-  
tius du Tribunal où il étoit , & le mit entre les  
mains de fes Gardes. Les Gardes le menerent au  
Pretoire de Domitien , qu'ils tirerent auffi de fon  
Tribunal. Ils les lierent après tous deux par les piez,  
& les firent perir miserablement. Cette cruelle exe-  
cution ne dura qu'un moment , & fut autorifée par  
Gallus.

---

#### ABRÈGE' DU LIVRE IV.

2. **L'**Empereur Constance n'eut pas fi-tôt ap-  
pris le massacre de Montius , & de Domi-  
tien , qu'il envoya ordre à Gallus de le venir trou-  
ver. Bien que Gallus n'esperât rien d'avantageux  
de cet ordre , il n'osa néanmoins y contrevenir , de  
peur d'exciter une guerre civile. Constance la fem-  
me partit la premiere , à deffein de demander fa  
grace , & d'appaifer la colere de son frere. Mais la  
mort arrêta en Bithynie le cours de son voyage , en  
arrétant celui de fa vie. Cet accident augmenta l'ap-  
prehension de Gallus , & ne le fit pas pourtant  
changer de fentiment. Theophile natif des Indes ,  
partit avec lui. Lorsque Gallus fut arrivé dans le  
Norique , on lui envoya de Milan , où Constance  
étoit alors , Barbation Maître de la milice , pour  
lui ôter la robe imperiale , & le releguer en une  
ville de Dalmatie. Mais la prefence de Theophile fut  
un obstacle à l'execution de cet ordre. Car comme il

avoit été present à la proclamation de Gallus, & de-  
positaire des sermens, par lesquels Constance & lui  
s'étoient jurez une fidelité inviolable, il croyoit de-  
voir les faire entretenir. Mais dès que Constance fut  
qu'il avoit arrêté l'execution de ses ordres, il com-  
manda qu'on le menât en exil, qu'on ôtât à Gallus la  
robe Imperiale, & qu'on le fit ensuite passer dans une  
Ile, pour l'y garder étroitement. Eusebe Eunuque,  
qui étoit parvenu jusques à la charge de Maître de  
Chambre de l'Empereur, & ceux de son parti, aigri-  
rent l'esprit de Constance, de peur qu'il ne se sou-  
vînt, ou de son serment, ou de la parenté, & que Gal-  
lus n'échapat du danger, & ne les fit ensuite perir  
miserablement. Enfin ils firent tant par leurs intri-  
gues, que Constance envoya quelques personnes,  
pour tuer Gallus. Mais avant que ces personnes-  
là fussent arrivées, Constance se repentit de cet or-  
dre, & envoya d'autres personnes, pour en em-  
pêcher l'execution. Eusebe & ceux de sa suite re-  
tinent ceux-ci, & les empêcherent d'aller à l'Ile,  
où Gallus étoit relegué, & ainsi il fut tué selon le  
premier ordre. Cela fut cause que Julien parvint  
depuis à l'Empire, & qu'il punit Eusebe, & ses com-  
pagnons du dernier supplice.

2. Constance considerant qu'il n'étoit point ca-  
pable de soutenir seul le poids de l'Empire, fit ve-  
nir Julien frere de Gallus, de l'Ionie, où il étoit, le  
crea Cesar, & lui donna sa sœur Helene en mariage.  
Il l'envoya aussi-tôt dans les Gaules, où les affaires  
étoient en fort grand desordre.

3. Constance alla à Sirmich, y demeura, &

rendit en ce temps-là, Libere Evêque de Rome aux prieres des habitans. Philostorge dit qu'on assembla dans le mesme temps un certain Concile , où Libere & Osius se laisserent persuader de condamner par écrit la doctrine de la consubstantialité du Fils de Dieu , & la personne d'Athanasie. Aussi-tôt qu'ils eurent signé , Osius retourna à Cordouë , & Libere à Rome. Felix qui avoit été ordonné dans cette dernière ville en l'absence de Libere, se retira , & conserva la dignité d'Evêque, bien qu'il n'eût plus d'Evêché.

4. Leonce Evêque d'Antioche étant mort, Eudoxe fut mis en sa place , & transféré pour cet effet , de la ville de Germanicie par ceux qui étoient de son opinion. Il étoit lui-mesme de celle des Ariens. Il est vrai que la lecture des ouvrages d'Astere lui avoit fait suivre le sentiment de ceux qui tiennent que le Fils de Dieu est semblable à son Pere , quant à la substance. Mais les Ariens lui avoient depuis fait avouer qu'il lui est dissemblable. Philostorge dit qu'Eudoxe étoit doux , & modeste de son naturel , & qu'il avoit de l'adresse. Il ne laisse pas de lui reprocher d'ailleurs sa foiblesse , & sa lâcheté. Il dit que son Pere se nommoit Césaire , & qu'il étoit natif d'Arabisse petite ville de l'Asie Mineure. Que bien qu'il eût eu une trop grande passion pour les femmes , il ne laissa pas de finir sa vie par le martyre , qui couvrit ses défauts , & effaça ses pechez.

5. Eudoxe selon le témoignage de Philostorge , promut Eunome à l'ordre de Diacre. Mais il s'ex-

DE PHILOST. PAR PHOTIUS, LIV. IV. 663  
cusa d'en faire les fonctions , jusques à ce qu'il se  
fût instruit tres-exactement de la doctrine de cette  
secte.

6. Philostorge dit que Basile Evêque d'Ancyre ,  
eut une grande jalousie de ce qu'Eudoxe avoit été  
élevé sur le Siege de l'Eglise d'Antioche , parcequ'il  
y pretendoit depuis long-temps avec une ambition  
excessive.

7. L'Imperatrice étant extraordinairement tour-  
mentée de vapeurs , & de maux de tête , Constance  
qui l'aimoit tendrement , fut obligé de rappeler  
Theophile , que tout le monde consideroit comme  
un homme miraculeux , à qui Dieu avoit donné la  
force de guerir les maladies. Quand il fut de retour  
de son exil , Constance le pria d'oublier les mauvais  
traitemens , qu'il lui avoit faits , & de soulager l'Im-  
peratrice. Il lui imposa à l'heure-mesme les mains ,  
& la delivra de son mal.

8. Basile s'étant joint , comme Philostorge le té-  
moigne , à Eustate Evêque de Sebaste , & à quelques  
autres , accusa Aëce , & Eudoxe de plusieurs crimes ,  
& principalement d'avoir eu part à la conjuration  
faite contre Gallus. Theophile fut aussi enveloppé  
dans la mesme accusation. L'Empereur ayant a-  
jouté foi à Basile , & aux femmes que Basile avoit  
attirées à son parti , envoya Theophile à Heraclée  
ville de Pont , & chassa Eudoxe d'Antioche , & livra  
Aëce , & les autres à leurs accusateurs. Au reste Ba-  
sile eut une conference touchant la foi , en presence  
de l'Empereur , où il ne fut point parlé de sub-  
stance , & où il fut dit que le Fils est semblable à son

664 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'ÉGLISE,  
Pere en toutes choses. Cette doctrine fut confirmée  
par l'autorité d'un Concile, & par des signatures.  
Lorsque la nouvelle de ce que Basile avoit fait, eut  
été portée à Antioche, Eunome consentit de rece-  
voir l'ordre de Diacre, & fut envoyé vers l'Empe-  
reur, pour obtenir la revocation de ce qui avoit été  
ordonné. Mais il fut pris en chemin par ceux de la  
faction de Basile, & mené en exil à Midaye ville  
de Phrygie. Aèce tomba aussi entre leurs mains,  
& fut conduit à Pepuse ville de la même Province.  
Eudoxe se retira en Arménie, au lieu de sa naissan-  
ce. Soixante & dix autres, qui avoient été condam-  
nez par la faction de Basile, furent envoyez en  
exil.

9. Dès que ceux de la faction de Basile eurent  
été éloigné de la sorte, ceux qui leur étoient suspects,  
ils coururent de ville en ville, pour y prêcher que le  
Fils de Dieu est de semblable substance que son Pere.  
Ils attirerent ainsi un grand nombre de personnes,  
à leur sentiment, & entre autres Macedonius Evé-  
que de Constantinople, bien qu'il eût eu autrefois  
une plus grande inclination pour celui d'Eunome.  
Ils en gagnerent quelques-uns par la douceur de  
leurs paroles, & usèrent de violence envers ceux  
que la douceur n'avoit pu gagner.

10. Philostorge dit que Patrophile Evéque de  
Scythopole, & Narcisse Evéque d'Irenopole,  
étant arrivez à Singidon ville de Moësie avec quel-  
ques autres, y rapportèrent à Constance de quels  
artifices, & de quelles violences Basile avoit usé  
contre ceux qui n'étoient pas de son sentiment.

Que

Que l'Empereur surpris d'étonnement, & saisi en mesme temps de douleur, avoit rappelé tous ceux qui avoient été envoyez en exil, & avoit ordonné la celebration de deux Conciles, l'un à Rimini, où se trouveroient les Evêques d'Occident, & l'autre à Nicomedie, où les Evêques d'Orient, d'Afrique, & de Thrace assisteroient, afin que les raisons des deux partis fussent serieusement examinées dans ces deux assemblées. Le Concile de Nicomedie fut empêché par un tremblement de terre, qui survint, à ce que dit cet impie, à cause que ceux qui le devoient tenir, croyoient que le Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere, & qui ayant ébranlé l'Eglise, où Cecrope qui en étoit Evêque, & quinze autres s'étoient assemblez, les accabla sous les ruines. Le Concile de Rimini composé de trois cens Evêques, rejetta absolument le terme de substance, déclara que le Fils de Dieu est semblable à son Pere, selon le témoignage de l'Ecriture, & confirma cette declaration par la signature de ceux, qui y avoient assisté.

11. La ville de Nicomedie ayant été ruinée par un tremblement de terre, par un incendie, & par une inondation de la mer, & le plus grand nombre de ses habitans, étant peris par l'un de ces tristes accidens, on convoqua le Concile à Seleucie, Basile ayant fait difficulté de consentir qu'il fût tenu à Nicée, & Eudoxe & Aëce ayant fait la mesme difficulté pour Tarse ville de Cilicie. Basile & ses compagnons ayant divisé par leurs intrigues, le Concile en deux partis, s'assemblerent de leur côté, de-

clarerent que le Fils de Dieu est semblable à son Pere, quant à la substance, condamnerent la doctrine contraire, & deposerent ceux qui la soutenoient; & sacrerent par leur propre autorité An-nien Evêque d'Antioche. Eudoxe & Aèce, qui étoient de l'autre parti, confirmèrent la doctrine de ceux qui tiennent que le Fils est dissemblable à son Pere, quant à la substance, & écrivirent à toutes les Eglises, pour leur donner avis de leur décision.

12. Quand l'Empereur eut été informé de cette diversité de jugemens, il ordonna que tous les Evêques s'assembleroient de nouveau à Constantinople. Ils s'y assemblèrent en effet d'Occident, d'Orient, & de Midi. Basile & Eustate étoient les chefs de ceux qui tenoient que le Fils de Dieu est semblable à son Pere, quant à la substance. Il y en avoit encore qui appuyoient ce parti-là, & principalement un autre Basile, Diacre, homme fort eloquent, mais qui étoit si timide, qu'il n'osoit s'engager en aucune dispute publique. Aèce & Eunome s'étoient rendus par leur credit, & par leurs intrigues les plus considerables du parti de ceux qui soutenoient, que le Fils de Dieu est dissemblable à son Pere, bien qu'ils ne fussent que Diacres. Il est vrai pourtant qu'ils étoient appuyez par Maris, & par Eudoxe, dont le dernier étoit assis sur le Siege d'Antioche, & fut depuis transferé à celui de Constantinople. Acace Evêque de Cesarée en Palestine faisoit semblant d'être de leur avis, à dessein de fâcher Basile, en haine de ce qu'il rendoit de grans honneurs à Cyrille Evêque de Jerusalem, au lieu de déferer à la

sentence de deposition qu'il avoit prononcée contre lui. Cet Acace étoit fort hardi dans la dispute , fort intelligent dans les affaires , & expliquoit facilement ses pensées. Ce fut lui qui composa tous les Aêtes de ce Concile , qui sont en grand nombre. Lorsque les deux partis commencerent à agiter les questions touchant la doctrine , Basile défendit la cause de ceux qui tenoient que le Fils de Dieu est semblable à son Pere , quant à la substance , & Aèce & Eunome furent chargez de porter la parole pour le parti contraire. Basile , & ses compagnons apprehendant l'éloquence d'Aèce , userent de cette défaite , de dire que la bien-seance ne permettoit pas qu'un Evêque entrât en conference avec un Diacre. Les Evêques du parti contraire s'étant écriez qu'il ne s'agissoit pas de l'éminence du rang , mais de la verité de la doctrine , Basile entra en conference malgré qu'il en eût , & fut tellement convaincu , à ce que Philostorge dit , par l'éloquence d'Aèce , que non seulement il avoüa que la substance du Fils est differente de celle du Pere , & qu'elles n'ont rien de commun , mais aussi qu'il signa sa confession , de la maniere qu'Aèce le souhaita. L'Empereur ayant été informé de cette affaire , & ayant encore la memoire toute fraîche de l'accusation calomnieuse , que Basile avoit intentée contre Aèce , se servit de cette rencontre , pour satisfaire sa colere. Les ayant donc envoyé querir tous deux , il demanda à Basile de quoi il avoit accusé Aèce. Basile lui répondit qu'il l'avoit accusé de dire que le Fils de Dieu est dissemblable à son

668 ABREGE' DE L'HIST. DE L'EGLISE ,  
Pere. Tant s'en faut, repartit Aëce , que je dise ,  
ou que je croye que le Fils est dissemblable à son  
Pere, que je declare que je le tiens semblable sans  
aucune difference. L'Empereur ayant condamné  
ces termes , sans aucune difference , & n'ayant pas  
seulement voulu écouter l'explication qu'Aëce y  
donnoit, le chassa de son Palais. Il fit en sorte de-  
puis par le ministere d'Acace, qu'il fut déposé par  
des Evêques , & que la sentence de deposition fut  
signée non seulement par les Orthodoxes , mais  
aussi par ceux de sa faction, dont les uns avoient  
changé de sentiment, & les autres, qui n'en avoient  
pas changé, s'excusoient d'avoir signé, en disant que  
leur signature n'étoit l'effet que d'une soumission  
exterieure aux ordres , & à la discipline. L'Empe-  
reur ayant proposé une lettre écrite par les Evêques  
d'Occident , commanda qu'elle fût signée par les  
Evêques , qui étoient presens. Il étoit dit dans cette  
lettre que le Fils est semblable au Pere, selon le té-  
moignage de l'Ecriture. Alors tous les Evêques la  
signerent , & ceux-mêmes , qui avoient soutenu  
autrefois que le Fils est dissemblable à son Pere. Ce  
fut Acace, dont la bouche trahissoit le cœur, & qui  
parloit autrement qu'il ne pensoit , qui ménagea  
ces signatures.

---

#### ABREGE' DU LIVRE V.

**A** Cace ayant ensuite attiré l'Empereur à son  
sentiment , intenta des accusations contre  
Basile , contre Eustate , & contre plusieurs autres ,

& les fit chasser de leurs Sieges. Il chassa aussi Macedonius de celui de Constantinople, & tira Eudoxe de celui d'Antioche, pour le mettre en sa place, avec le consentement de l'Empereur. On ne se contenta pas de les avoir deposez; on les envoya en exil, Basile en Illyrie, & les autres ailleurs. Lorsqu'ils virent qu'on les menoit en exil, ils revoquerent les signatures, par lesquelles ils avoient approuvé la doctrine du Concile de Rimini, & commencerent à soutenir comme auparavant, les uns que le Fils est de mesme substance que son Pere, & les autres qu'il est d'une substance semblable. Aëce, qui avoit été depose pour avoir soutenu, que le Fils est semblable à son Pere, sans aucune difference, bien que cela soit contraire à ce qu'il avoit enseigné autrefois de vive voix, & par écrit, fut exilé à Mopsueste ville de Cilicie. Ceux qui avoient autrefois suivi son parti, condamnerent par écrit sa personne, & sa doctrine. Les uns, parcequ'ils avoient changé de sentiment, & les autres, parcequ'ils s'accommodoient au temps, & qu'ils croyoient devoir plutôt deferer à la volonté de l'Empereur, que de soutenir constamment la verité. Acace ayant chassé Basile, & Aëce de leurs Sieges, & les ayant envoyez en exil, l'un par inimitié particuliere, & l'autre à cause de la diversité de leurs sentimens, en retournant à Cesarée, il donna des Pasteurs aux Eglises, qui en étoient depourvuës; mais il ne leur en donna aucun, qui ne crût, que le Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere. Il ordonna Onesime à Nicomedie, en la place de Cecrope;

670 ABRÈGE' DE L'HIST. DE L'ÉGLISE ,  
Athanasé à Ancyte, en la place de Basile, & un  
autre Acace à Tarse en la place de Silvain. Les Ec-  
clesiastiques d'Antioche, qui avoient favorisé par  
leur consentement les entreprises, que Basile avoit  
faites contre Aëce, & contre Eudoxe, furent  
chassez sans connoissance de cause. Melece fut  
mandé de Sebaste ville d'Armenie, & placé par  
Acace sur le Siege d'Antioche, d'où Eudoxe avoit  
été transferé à celui de Constantinople. Melece  
avoit autrefois soutenu que le Fils est de substance  
dissemblable à son Pere. Il avoit depuis signé la lettre  
des Evêques d'Occident par complaisance pour  
l'Empereur; mais quand il fut sur le Siege de l'E-  
glise d'Antioche, il parut tres-zelé Defenseur de  
la consubstantialité du Verbe. Acace sacra Pelage  
Evêque de Laodicée, & pour le dire en peu de pa-  
roles, en tous les lieux, où il se trouva assez puis-  
sant pour faire ce qu'il desiroit, il n'établit aucun  
Evêque en la place de ceux qui avoient été chassez,  
qui ne fit profession de croire que le Fils de Dieu,  
est de mesme substance que son Pere.

2. L'Empereur Constance ayant appris d'Acace,  
qu'Aëce recevoit toute sorte de bons traitemens  
d'Auxence Evêque de Mopsueste, il commanda  
qu'on le transferât à Amblades, afin qu'il y perît  
miserablement par la cruauté des habitans. Cet  
Ecrivain qui soutient l'impiereté par le mensonge,  
dit que ce pais-là ayant été brûlé par des chaleurs  
extraordinaires, & affligé de la maladie conta-  
gieuse, Aëce appaisa le Ciel par ses prieres, & par  
ce moyen gagna l'affection des habitans, & attira  
leur respect.

3. Après qu'Eustate, Eusebe, & Eleusius eurent été deposez, Eunome fut sacré Evêque de Cyzique par Maris, & par Eudoxe, du consentement de l'Empereur Constance. Il ne voulut pourtant jamais souffrir, qu'ils lui imposassent les mains, qu'ils ne lui eussent auparavant promis qu'Aëce seroit rappelé du lieu de son exil, & que la sentence, par laquelle il avoit été depose, n'eût été revoquée.

4. Constance, qui avoit autrefois accoutumé de vaincre ses ennemis, fut honteusement défait par les Perses, depuis qu'il eut trempé ses mains dans le sang de ses proches, & qu'ajoutant trop legerement foi aux calomnies de Basile, il eut condamné à l'exil, Theophile, Aëce, & Serras.

5. L'impie Philostorge dit que Melece Evêque d'Antioche fut relegué à Melitine ville de sa naissance, par l'Empereur Constance, qui étoit alors en la premiere que je viens de nommer, parce que prêchant d'un côté avec chaleur que le Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere, il ne laissoit pas de faire semblant de tenir qu'il est d'une autre substance, & ainsi étoit convaincu, comme par lui-mesme de parjure. Constance fit venir un peu après d'Alexandrie, Euzoius compagnon d'Arius, & commanda aux Evêques de lui imposer les mains, & de le sacrer Evêque d'Antioche.

## ABREGÉ DU LIVRE VI.

3. **O**uelques Ecclesiastiques de la ville de Cyzique accusèrent Eunome devant Eudoxe de tenir que le Fils de Dieu est dissemblable à son Pere, parce qu'il ne demuroit pas d'accord qu'il lui fût semblable en substance. Ils l'accusèrent aussi de changer les anciennes coutumes, & de chasser ceux qui refusoient de participer à son impiété. Cette accusation remplit l'Eglise de Constantinople d'un tres-grand desordre, qui fut extraordinairement augmenté par les intrigues d'Hesyque Prêtre de la mesme Eglise. Eudoxe fut donc obligé d'envoyer querir Eunome. Quand il fut arrivé, il se plaignit du peu de soin qu'Eudoxe avoit eu d'executer ce qu'il lui avoit promis. Eudoxe lui répondit, qu'il n'avoit point manqué de soin, mais qu'avant que d'examiner cette affaire, il falloit appaiser le trouble, qui avoit été excité à son sujet. Eunome ayant fait son Apologie, en presence des Ecclesiastiques de Constantinople, gagna tellement l'affection de ceux qui faisoient auparavant le plus grand bruit contre lui, que non seulement ils suivirent son sentiment, mais qu'ils firent publiquement l'éloge de sa vertu. On n'a jamais remarqué qu'il dît en prêchant que le Fils est dissemblable au Pere. Au contraire, il a déclaré franchement qu'il tenoit qu'il lui est semblable, selon le témoignage de l'Ecriture. Il est vrai qu'il ne demuroit pas d'accord qu'il lui fût semblable, quant à la substance, & qu'il

qu'il pretendoit qu'il n'y avoit pas moins d'impiété à affurer que le Fils est semblable au Pere, quant à la substance, qu'à nier que le Fils unique de Dieu soit tres-semblable à son Pere, qui l'a engendré sans passion, selon les rapports qu'il a avec lui. Son discours ne fit pas seulement l'impression que je dis sur l'esprit des Ecclesiastiques; il surprit si fort tout le peuple qu'il ne pouvoit se lasser d'admirer sa doctrine, & sa pieté. Eudoxe étant lui-mesme tout rempli de joye s'écria: Voila ma défense envers ceux qui m'accusent. Le peuple applaudit à cette parole, & le loua d'avoir cité si à propos l'Écriture sainte.

L'Impie Philostorge dit, qu'Eunome l'ennemi de Dieu fit un discours au peuple par l'ordre d'Eudoxe, le jour de la fête de l'Épiphanie, dans lequel leur impiété fut clairement découverte. Car ils eurent l'insolence d'avancer que Joseph, & la Vierge se connurent depuis qu'elle eut mis au monde le Fils de Dieu, & n'eurent point de honte de dire que le Fils est le serviteur du Pere, & l'Esprit le serviteur du Fils. La façon de parler dont ils se servirent en cette occasion étoit fort éloignée de l'élégance du panegyrique. C'étoit un stile enflé de termes obscurs & inutiles, dont le caractere ridicule marquoit parfaitement le trouble de leur esprit, & l'aveuglement dont Dieu les avoit frappez.

3. Eudoxe après avoir donné de grandes loüanges à Eunome, ne fit rien de ce qu'il lui avoit promis. Au contraire il tâcha de lui persuader de signer la deposition d'Aëce, & la profession de foi du Con-

674 ABREGE' DE L'HIST. DE L'EGLISE,  
cile de Rimini, tâchant de couvrir sous le voile de discipline Ecclesiastique, une action contraire à la confiance, & à la loi. Eunome rejetta ses avis avec indignation, & renonça premièrement de paroles, & depuis par écrit à l'Evêché de Cyzique, & se retira en Cappadoce lieu de sa naissance.

4. Acace irrité de ce qu'Eunome avoit été sacré Evêque de Cyzique, accusa Eudoxe d'avoir imposé les mains, sans le consentement des autres Evêques à un disciple d'Aëce, & à un homme qui affectoit de surpasser son maître par l'ardeur de son zèle contre l'erreur. Il fit tant par ses calomnies que l'Empereur Constance envoya ordre à Eunome de le venir trouver à Antioche. Quand il y fut, l'Empereur lui commanda de se justifier dans un Concile. Mais le Concile ayant demandé un accusateur, on n'en trouva point; car Acace qui avoit cru que sa calomnie suffiroit pour l'opprimer, si elle pouvoit une fois trouver entrée dans l'esprit de l'Empereur, appréhenda d'être convaincu, & demeura dans le silence. Cela le rendit suspect à ce Prince; & lui fit juger qu'il avoit intenté d'accusation plutôt par passion & par haine, que par aucun zèle pour la justice. Ainsi il lui ordonna de retourner à son Eglise, & remit l'examen de l'affaire à une plus grande assemblée.

5. Pendant que Constance s'occupoit à ses différens de l'Eglise, on lui apprit la nouvelle de la revolte de Julien. Il partit à l'heure même pour se rendre à Constantinople, & convoqua un Concile à Nicée, pour examiner l'opinion de ceux qui

DE PHILOST. PAR PHOTIUS, L. VII. 675  
tiennent que le Fils de Dieu est dissemblable à son  
Pere. Mais étant arrivé à Mopsicrenos, il y fut atta-  
qué de maladie, reçut le Baptême de la main d'Eu-  
zoius, perdit la vie, l'Empire, & le moyen d'assem-  
bler des Conciles pour autoriser l'impiété.

6. Comme on faisoit sa pompe funebre, Ju-  
lien entra dans Constantinople, & marcha devant  
le cercueil sans diadème pour rendre honneur à un  
Prince mort, auquel il avoit voulu ôter la vie.

7. Julien s'étant ainsi rendu maître de l'Empire  
rappela Aëce; parce qu'il s'étoit autrefois exposé à  
de grans perils pour les interêts de Gallus son frere,  
rappela avec lui tous ceux qui avoient été exi-  
lez pour les contestations, & les disputes touchant  
les matieres de Religion, & de doctrine, & les réta-  
blit sur leurs Sieges.

---

## ABREGÉ DU LIVRE VII.

1. Julien ayant usurpé par force l'autorité souve-  
raine, & ayant donné aux Payens une licence  
effrenée, de faire tout ce que la passion leur conseil-  
leroit, & d'inventer contre les Chrétiens toute for-  
te de nouveaux supplices: il jeta ces derniers dans  
une misere qu'on ne sauroit exprimer.

2. Comme George Evêque d'Alexandrie presi-  
doit à un Concile, & qu'il vouloit contraindre les  
disciples d'Aëce de signer une lettre qui avoit été  
composée contre lui, les Payens se jetterent sur lui  
tout à coup, lui firent mille outrages, & enfin le  
brulerent vif. Cet historien impie dit que ce fut Atha-

nase qui les excita à commettre cette action inhumaine ; parce qu'après la mort de George, il reprit possession de son Siege, & que les habitans furent bien-aîsés de l'y voir rétabli.

3. Philostorge dit que la statuë que la femme que le Sauveur avoit guerie d'un flux de sang, lui érigea en reconnoissance de ce bien-fait, fut placée avec d'autres proche d'une fontaine, où elle formoit un tres-agreable spectacle. On trouva que l'herbe qui croissoit à ses piez étoit un puissant remede contre la corruption, & on commença à en rechercher la cause. Le temps avoit tellement effacé les traits de cette statuë, qu'on ne savoit plus de qui elle étoit, ni pour quel sujet elle avoit été placée. L'eau du Ciel avoit amassé une si grande quantité de terre à l'entour, qu'on ne pouvoit plus lire l'inscription qui contenoit le sujet pour lequel elle avoit été placée. Quand on l'eut tirée de terre, on lut l'inscription, & on apprit la verité. On n'a plus vû depuis, ni en ce lieu là ; ni dans un autre, l'herbe qui guérissoit miraculeusement les maladies. On mit la statuë dans la Sacristie sans toutefois l'adorer ; car il n'est permis d'adorer, ni bronze, ni aucune autre matiere. Mais le soin qu'on prit de la mettre dans un lieu plus honorable que celui où elle étoit auparavant, & l'empressement avec lequel on alla la regarder, furent des témoignages du zele qu'on avoit pour l'original. Les habitans de la ville de Panéade étant transportez par la fureur que l'impieté du paganisme leur inspiroit, renverserent la statuë ; la traînerent dans les rues avec une corde, briserent

le corps, & quelques-uns fâchez de ce que la tête s'étoit séparée du reste des parties l'emportèrent, & la serrèrent. Philostorge assure qu'il assista à cette action. Au reste Paneade étoit autrefois appelée Dan du nom de Dan, fils de Jacob, qui fut le chef d'une Tribu qui s'arrêta autrefois en ce pais-là. Elle a été appelée depuis Césarée de Philippe; mais enfin lorsque les Payens eurent placé dedans la statue de Pan, elle fut nommée Paneade.

4. Parmi les cruautés atroces que les Payens exercèrent en tous lieux contre les Chrétiens, ils se portèrent en Palestine à un sacrilège que je ne puis me dispenser de rapporter en cet endroit. Ils tirèrent les os du Prophète Elisée, & de saint Jean Baptiste de leurs tombeaux, les mêlèrent avec des os de bêtes, les mirent confusément dans le feu, & jetterent les cendres au vent. Il y eut des pais, où ils brûlerent des Chrétiens comme des victimes sur les autels de leurs Dieux. Ils commirent d'autres cruautés terribles, dont Julien au lieu d'en concevoir de l'indignation quand il en apprit la nouvelle, n'en sentit que de la joye; parce qu'il se voyoit délivré par ce moyen des personnes qu'il n'aimoit pas, sans être chargé de la honte de leur avoir procuré la mort. Néanmoins quand il eut reconnu par expérience que la cruauté des supplices ne servoit qu'à relever, & à fortifier le courage des Chrétiens, il entreprit de les attaquer par une autre voye, en commettant les Evêques qui avoient été condamnés à l'exil; avec ceux qui avoient usurpé leurs Sieges; & en permettant aux uns, & aux autres de fai-

re tout ce qu'ils pourroient, soit pour se rétablir, ou pour se conserver. Leurs différens éclatèrent avec un scandale aussi honteux pour l'Eglise, que l'apostat l'avoit souhaité. Il inventa d'autres moyens remplis d'une malice aussi secrète de persecuter les fideles: il obligea les Ecclesiastiques à exercer comme autrefois les charges de Decurions, & donna les revenus des Eglises aux Prêtres des Idoles. Enfin il n'omit rien de ce qui dépendit de lui pour faire fleurir la superstition Payenne, & pour flétrir nôtre Religion.

5. Pendant que les affaires étoient en cet état, Eudoxe ayant rappelé dans son esprit les sermens par lesquels il s'étoit engagé envers Eunome à rétablir Aëce, écrivit à Euzoïus Evêque d'Anchioché pour le prier d'assembler un Concile, & d'absoudre Aëce de la sentence qui avoit été autrefois prononcée contre lui. Euzoïus n'eut aucun égard à cette prière, & reprit Eudoxe de ne pas faire lui-même, ce qu'il souhaitoit que les autres fissent. Eudoxe ayant fait de nouvelles instances pour le même sujet, Euzoïus promit de lui donner satisfaction.

6. Leonce Evêque de Tripoli, Theodule Evêque de Cheretapes, Serras, Theophile, Heliodore, & plusieurs autres qui n'avoient signé, ni la condamnation d'Aëce, ni la lettre des Evêques d'Ocident, allèrent à Constantinople où Aëce, & Eunome étoient, & ordonnerent Aëce Evêque. Ils en ordonnerent encore quelques autres, & Eudoxe bien loin de le trouver mauvais se rapporta

de tout au jugement d'Aëce. Euzoïus assemble en mesme-temps un Concile de neuf Evêques, où il revoqua ce qui avoit été autrefois ordonné contre Aëce, & leva le délai de six mois qui avoit été donné à Serras pour signer la condamnation d'Aëce, & la lettre des Evêques d'Occident. Quand ces deux affaires furent terminées, Euzoïus eut dessein d'écrire aux Evêques, pour leur en donner avis; mais il s'en fut empêché par la violence de la persécution.

7. Julien l'Apostat n'ayant pu porter par aucun moyen Valentinien Capitaine d'une Compagnie de ceux qu'on appelloit les Cornus, il lui ôta sa charge, & l'exila à Thebes en Egypte. On dit qu'un soldat de la troupe des Silenciaires vit un jour sur le Midi, sous le regne de Constance, une flâme qui sortoit de la bouche de Valentinien, & que l'ayant rapporté à l'Empereur, il l'avoit envoyé exprès pour le lui amener. Ce Prince, en songer de la défiance, & de la crainte, & au lieu pourtant de se poster à aucune violence contre lui, l'envoya dans la Mesopotamie pour en garder les forteresses, & pour s'y opposer aux courses des Perses.

8. Philostorge rapporte à peu près les mesmes choses, que les autres Historiens, de saint Babylas Martyr, des outrages que Julien fit à ses saintes Reliques; du glorieux témoignage que les demons furent contraints de rendre en son honneur, de la foudre qui tomba sur le temple d'Apolon, & qui reduisit la statue en cendres, & des autres circonstances, soit ordinaires & communes, ou miraculeuses & surna-

tuelles qui arriverent en ce temps-là. Il dit que Babylas souffrit le Martyre avec trois freres qui étoient fort jeunes. Voici de quelle maniere il en rapporte l'occasion. Le demon ayant inspiré à l'Empereur Numerien ou à Dece, comme quelques-uns disent, la curiosité d'entrer dans l'Eglise d'Antioche à l'heure que les Chrétiens y étoient assemblez, Babylas qui en étoit Evêque, se tint de bout à la porte, & dit qu'autant qu'il seroit en son pouvoir, il ne permettroit jamais que le loup entrât dans la bergerie. L'Empereur se desista de son entreprise, soit par la crainte d'une sedition, ou par un autre motif. Mais il accusa l'Evêque d'incivilité, & d'insolence, & lui commanda de sacrifier aux Dieux, s'il vouloit expier sa faute, & conserver son rang. L'Evêque ayant refusé genereusement de sacrifier, remporta la couronne du martyre.

9. Julien l'Apostat ayant entrepris de convaincre de mensonge, & d'imposture, l'Oracle par lequel le Sauveur avoit prédit que le temple de Jerusalem seroit tellement détruit, qu'il n'y resteroit pierre sur pierre, en confirma malgré lui la verité. Car ayant assemblé des Juifs de tous côtez, il leur donna de l'argent, & leur commanda de relever leur Temple. Mais ils en furent empêchez par des craintes terribles qui leur furent envoyées du Ciel, qui renverserent leurs desseins, & les couvrirent de confusion. Quelques-uns des ouvriers furent consumez par le feu; d'autres furent abîmez dans les tremblemens de terre; & d'autres perirent d'une autre maniere

DE PHILOST. PAR PHOTIUS , L. VII, 681  
maniere. Ainsi la verité des prediçtions du Sau-  
veur fut confirmée par celui-là mesme , qui avoit  
eu l'insolence d'entreprendre de les convaincre de  
fausseté.

10. Parmi ceux qui furent châtiez de l'injustice,  
& de la violence , qu'ils avoient commises contre  
la Religion , il y en eut quelques-uns , dont le  
châtiment fut plus public , & plus exemplaire que  
des autres ; comme Julien General des troupes  
d'Orient oncle de Julien l'Apostat , Felix Tresorier,  
& Elpide Intendant de la Maison de l'Empereur , ou  
comme on l'appelle en latin Comte des affaires pri-  
vées. Ils avoient tous trois renoncé à la foi par  
complaisance pour l'Empereur. Felix ayant eu une  
des plus grosses venes rompuë sans aucune cause  
apparente , jetta par la bouche une grande abon-  
dance de sang , & avant la fin du mesme jour , per-  
dit avec le sang la vie. Julien fut attaqué d'une ma-  
ladie extraordinaire , & inconnuë aux Medecins , &  
demeura durant quarante jours couché sur le dos ,  
sans parole , & sans mouvement. Quand il sentit  
un peu de soulagement , il confessa ses crimes , les  
detesta , reconnut qu'ils étoient la cause des maux  
qu'il souffroit. Ses douleurs s'étant depuis aug-  
mentées , elles lui firent rendre l'ame avec des cris  
effroyables. Elpide fut puni plus tard que les au-  
tres. Mais enfin ayant été convaincu d'avoir eu part  
à la revolte de Procope contre Valens , il fut dé-  
poüillé de ses biens , enfermé dans une étroite pri-  
son , où il mourut exposé au mépris de tout le mon-  
de , qui par raillerie , l'appeloit Sacrificateur. Un

*Tome IV.*

R r r r

682 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'EGLISE,  
autre étant entré dans une Eglise, que ceux dont nous venons de parler, pilloient, eut l'impudence de faire de l'eau sur l'Autel; mais cette impudence fut suivie d'un prompt châtement. Car les parties par lesquelles il avoit commis ce sacrilege, se corrompirent, & produisirent une prodigieuse quantité de vers, dont il fut miserablement consumé. Plusieurs autres, qui se porterent à de pareilles impietez, n'en eviterent pas le châtement.

11. L'Empereur Adrien surnommé Elius, donna son nom à la ville de Jerusalem, & l'appela Elie, pour en exclure si fort les Juifs, qu'ils n'eussent plus mesme de pretexte d'y retourner comme à leur patrie. Il apprehendoit leur humeur inquiete & remuante, & craignoit que sous pretexte de s'assembler, pour offrir des sacrifices, ils ne conspirassent contre l'Empire.

12. Après que le corps de saint Babylas Martyr eut été transferé, l'Oracle de Daphné, & les autres ensuite commencerent à rendre des réponses, & à faire des predictions, comme auparavant. Mais cette permission que Dieu leur donna de parler, ne tourna qu'à leur confusion, & à celle de ceux, qui les consultoient, puisqu'elle ne servit qu'à découvrir leur foiblesse, & leur imposture. L'évenement dementit leurs predictions. Julien oncle de l'Empereur fut emporté par la violence de la douleur, dans le temps mesme que ces oracles lui promettoient que la maladie, dont il étoit tourmenté, seroit suivie d'une prompte & heureuse guerison.

13. Heron natif de Thebes ville d'Egypte, après

DE PHILOST. PAR PHOTIUS, L. VII. 683  
s'être acquité quelque temps des fonctions de la charge Épiscopale , à laquelle il avoit été élevé, tomba dans l'apostasie , & fit profession de la superstition payenne. Une corruption effroyable se répandit à l'heure-mesme par tout son corps , & en fit un objet d'execration , & d'horreur. Il étoit couché dans les places publiques d'une maniere , qui devoit faire pitié , & qui néanmoins ne la faisoit à personne , parceque les Chrétiens avoient aversion de lui , & que les payens ne le connoissoient que pour l'avoir engagé dans l'erreur. Il mourut ainsi d'une mort accompagnée d'autant de douleur, que d'infamie. Un autre nommé Theotecne s'étant perverti tout d'un coup , & jetté dans l'idolatrie , eut le corps tout couvert , & tout rongé de vers , qui lui mangerent jusques aux yeux. Il perdit ensuite l'esprit, se coupa la langue , la mangea , & passa des tourmens de cette vie à ceux de l'autre , qui sont sans comparaison plus rigoureux , & plus atroces. Dieu tira de cette sorte plusieurs autres châtimens exemplaires de l'impiété de ceux , qui embrasserent la superstition des payens.

14. Julien ayant commandé de rebâtir la ville de Jerusalem , à dessein de rendre vaines les predctions que le Sauveur avoit faites sur sa durée , eut un succes tout contraire à ses esperances. Le travail des Ouvriers fut arrêté par divers prodiges. Comme on jettoit les fondemens , une pierre qu'on avoit mise la premiere , sortit de sa place , & ouvrit l'entrée d'une caverne , qui avoit été creusée dans une roche. Les Entrepreneurs desirant savoir ce qui étoit

R r r ij

dedans , y firent descendre un Ouvrier avec une corde. Il trouva de l'eau , qui lui venoit jusques à la moitié des cuisses , & ayant touché les côtez , il reconnut que la caverne étoit quarrée. Il trouva au milieu une colonne , qui s'élevoit un peu au dessus de l'eau , sur laquelle il trouva un livre enveloppé d'une toile tres-fine , qu'il prit , & fit signe qu'on le retirât. Quand il fut à l'entrée de la caverne , tout le monde s'étonna de voir entre ses mains ce livre qui paroissoit tout neuf. Aussi-tôt qu'on l'eut ouvert , & qu'on y eut lu ces paroles en gros caractères , *Au commencement étoit le Verbe , & le Verbe étoit en Dieu , & le Verbe étoit Dieu* , les Payens , & les Juifs furent frappez d'un plus grand étonnement qu'au-paravant. Le livre contenoit l'Évangile entier du Disciple Vierge. Ce miracle ne confirma pas moins que les autres la verité de la parole , par laquelle le Sauveur avoit predit la destruction du temple de Jerusalem , puisque ce livre monstroit que celui qui a fait cette prediction , est le Dieu , qui a créé l'univers. C'étoit une marque certaine de la vanité de l'entreprise , & de l'inutilité du travail de ceux , qui vouloient élever un temple , dont la verité éternelle & immuable , avoit ordonné la ruine. La ville de Jerusalem étoit appelée Jebus , lorsqu'elle étoit habitée par les descendans de la tribu de Benjamin , avant que David l'eût prise par le moyen de Joab. L'armée lui defera le droit de commander à toute la nation , comme elle le lui avoit promis , au cas qu'il se rendît maître de cette place. Il y bâtit une ville , qui fut depuis la capitale de la nation des Juifs.

15. Julien l'Apostat ayant ajoûté foi aux oracles, qui lui promettoient la victoire sur les Perses, prit les armes pour leur faire la guerre. Un vieillart, que ces peuples avoient licencié, depuis long-temps, le trahit & le trompa, en le menant dans une solitude effroyable, où la plus grande partie de son armée perit, & fut exposée à ses ennemis, comme le gibier l'est aux Chasseurs. Les Perses soutenus par les Sarrasins à cheval leurs alliez, fondirent sur les Romains, & un de ces Sarrasins donna à Julien un coup de lance à la cuisse. Quand on lui eut arraché le fer de sa blessure, il en sortit quantité de sang & de pus. Un des Gardes de Julien coupa la tête au Sarrasin qui l'avoit blessé. Les Romains mirent l'Empereur sur un bouclier, & le porterent dans sa tente. Plusieurs ont cru que c'étoit un Romain, qui lui avoit porté le coup, parce qu'il fut porté en un moment, sans qu'on en ait connu l'Auteur. Ce miserable Prince ayant pris dans sa main du sang, qui couloit de sa blessure, le jetta contre le Soleil, en lui disant: Voila de quoi appaiser ta soif. Il dit des blasphêmes contre ses autres Dieux, en les appelant des Dieux pernicieux & funestes. Il avoit à sa suite Oribase excellent Medecin, natif de Sardes en Lydie. Mais le mal étant au dessus de tous les remedes, enleva Julien le troisiéme jour. Il jouït cinq ans de la Dignité de Cesar, & deux ans & demi de l'Empire. Philostorge dit qu'il jetta son sang contre le Soleil, & fit des imprecations contre ses Dieux. Mais la plus grande partie des Historiens assurent que ce fut, contre Jesus-Christ nôtre Maître, & nôtre Dieu.

## ABREGE' DU LIVRE VIII.

1. **L**E jour d'après la mort de Julien , l'armée proclama Jovien Empereur , qui n'ayant point d'autre moyen de sauver la dixième partie , qui lui restoit de toutes les troupes , qui étoient entrées en Perse , fit une trêve de trente ans , par laquelle il abandonna la ville de Nisibe , & tous les forts , qui couvroient l'Empire jusques à l'Arménie. Le corps de Julien ayant été conduit par Mero-baude en Cilicie , fut mis , non à dessein , mais par hazard , vis-à-vis du tombeau de Maximin , de sorte qu'il n'y a qu'un chemin entre deux.

2. Euzoïus & les autres Evêques de sa faction composèrent un écrit en faveur d'Aëce ; mais n'ayant pas poursuivi l'affaire jusques à la fin , Aëce & Eunome furent obligés de la solliciter eux-mêmes à Constantinople , où ils étoient en ce temps-là. Parmi les autres choses qu'ils crurent devoir établir pour leurs intérêts , ils ordonnèrent des Evêques. Ils choisirent entre les autres , Candide , & Arrien , pour gouverner les Eglises de Lydie , & d'Ionie. Theodule fut tiré de l'Eglise de Cheretapes , pour être fait Evêque de Palestine. Comme le parti d'Aëce & d'Eunome s'étoit extrêmement accru à Constantinople , par le concours de plusieurs personnes , qui avoient abandonné Eudoxe , & les autres Sectes , Poëmene fut choisi , pour en être le premier Evêque. Eudoxe , qui avoit espéré jusques en ce temps , de faire quelque société avec

eux , se declara leur ennemi. Poëmene étant mort bien-tôt après , Florence fut élu en sa place. Ils firent Thalle Evêque de Lesbos , en la place de l'Evêque qui étoit mort ; ils donnerent à Euphrone la conduite des Eglises de la Galatie , qui est proche du Pont , & de la Cappadoce , & à Julien la conduite de celles de la Cilicie. Theophile Indien de nation alla bien-tôt après de lui-mesme à Antioche ville de Celefyrie , à dessein d'exciter Euzoius , à faire ce qui avoit été resolu , en faveur d'Aëce , & au cas qu'il ne pût obtenir cela de lui , de s'établir en cette ville-là , & d'y gouverner le peuple , qui suivoit ses sentimens. Serras , Etienne & Heliodore avoient la conduite de ceux , qui tenoient la mesme doctrine dans l'étenduë des deux Libyes , & de l'Egypte. Philostorge donne à tous ces Evêques-là des louanges fort extraordinaires , & ne se peut lasser de relever par des paroles avantageuses , leur éloquence , leur erudition , & leur vertu.

3. Philostorge parle d'un Evêque nommé Theodose , qui étoit un Défenseur passionné de la doctrine des Eunomiens. Il s'abandonna à la débauche , & à l'amour excessif des femmes , & ajoûta diverses erreurs à celles de sa secte. Il disoit entre autres choses que le Sauveur avoit été sujet de foiblesse au changement , & qu'il ne s'en étoit exempté que par sa vertu , que Dieu ne voit , ni n'entend , parce qu'il n'a point d'yeux , ni d'oreilles. Philostorge lui attribua ces impietez , & plusieurs autres semblables.

4. Aëce alla en Lydie , pour mettre Candide &

Arrien, en possession des Eglises de cette Province. Theodose jugeant que la vie irrépréhensible de ces Evêques étoit une condamnation publique de la sienne, se déclara ennemi d'Aëce, bien qu'il eût autrefois refusé de signer la lettre circulaire, qui avoit été écrite contre lui. Il communiqua son dessein à Phebus son ancien ami, & le compagnon de ses débauches, qui avoit refusé aussi-bien que lui de consentir à la condamnation d'Aëce, & ils se joignirent ensemble à un autre Evêque nommé Auxidien, pour tendre un piège à Aëce, & à Candide. Ayant depuis assemblé six autres Evêques; ils tintent un Concile, où d'un commun consentement ils écrivirent à Eudoxe, & à Maris qu'Aëce avoit été ordonné contre la disposition des canons; parceque depuis qu'il avoit été déposé de l'ordre de Diacre, il avoit été promu à un autre plus relevé. Ils accusèrent aussi Candide & Arrien, d'avoir été mal ordonnez, parce qu'ils l'avoient été, sans le consentement unanime des Evêques. Ils trouverent à redire par la même lettre à plusieurs autres ordinations faites par Aëce. Eudoxe reçut cette lettre avec joye, oublia les sermens, par lesquels il s'étoit lié avec Eunome, les lettres qu'il avoit écrites à Euzoïus, & les autres promesses qu'il avoit faites. Il fit une réponse à Theodose, & aux autres de son parti, pour les exhorter à poursuivre leurs desseins avec chaleur, & à rejeter la faute sur ceux qui avoient conféré les ordres, plutôt que sur ceux qui les avoient reçus.

5. L'Empereur Jovien delivra l'Eglise de la persecution

secution, que Julien l'Apostat lui avoit faite, rappela de l'exil ceux, qui y avoient été condamnés, pour n'avoir pas voulu renoncer à la foi. Valentinien fut de ce nombre, & retourna alors de la ville de Thebes en Egypte.

6. Candide & Arrien, qui avoient l'honneur d'être parens de l'Empereur Jovien, l'allerent trouver à Edesse, pour empêcher qu'il ne donnât aucune part à Athanase dans ses bonnes grâces. L'Empereur écouta les raisons des deux partis, sans se déclarer, ni pour l'un, ni pour l'autre, & en renvoya la connoissance à un Concile.

7. Eudoxe écrit à Euzoïus contre Candide, & contre Arrien. Euzoïus le trouva mauvais, & s'étant joint à Elpide, fit une réponse à Eudoxe, par laquelle il lui témoigna ne pouvoir approuver son sentiment, & l'exhorta à s'en départir. Il lui fit aussi un doux reproche, d'avoir différé trop long-temps à excuter ce qu'il avoit promis à Eunome, en faveur d'Aécé.

8. L'Empereur Jovien allant à Constantinople, donna dans Ancyre le titre de Nobilissime à Varrolien son second fils, qui étoit encore fort jeune. Ayant ensuite continué son voyage, durant la plus grande rigueur de l'Hiver, il perdit un grand nombre de ses gens. Il arriva à Dadastane avec ceux qui s'étoient échappés du danger. Après avoir mangé, il s'endormit dans une chambre, qui avoit été depuis peu reblanchie avec de la chaux. Le feu qu'on alluma dedans, excita l'humidité qui étoit restée dans les murailles, & cette humidité ayant gagné

lespoumons de l'Empereur, l'enleva hors du monde, après qu'il eût regné environ dix mois. Son corps fut porté à Constantinople. L'armée étant arrivée à Nicée, proclama douze jours après Valentinien Empereur. Le Patrice Datien, qui étoit demeuré en Galatie, tant pour la rigueur du froid, que pour son grand âge, le proposa le premier par une lettre, qu'il écrivit en sa faveur, & Second Prefet du Pretoire, & Arinthée General des troupes contribuerent beaucoup à sa proclamation. Les gens de guerre l'ayant supplié incontinent après, qu'elle eut été achevée, & durant qu'ils le tenoient encore élevé sur le bouclier, de choisir quelqu'un, pour l'associer à l'Empire, il leur fit signe de la main de se taire, & leur parla de cette sorte. Il a dépendu de vôtre choix, de me tirer d'une condition privée, pour me donner l'Autorité souveraine. C'est de moi maintenant, & non de vous qu'il dépend de juger, & d'ordonner touchant ce qui reste à faire. Quand il fut entré dans Constantinople, il associa Valens son frere à l'Empire, & alla avec lui à Sirmich ville d'Occident. Dès qu'il y fut, il partagea avec lui tous les droits, & tous les honneurs de l'Empire, l'envoya à Constantinople pour commander à tout l'Orient, & en tous les pais, quiavoient relevé de l'obeissance de Constance, & prit pour lui l'Occident. Il déclara peu de temps après Gratien son fils Empereur, & lui enseigna les maximes qui sont necessaires à un Prince, pour bien regner.

9. Philostorge dit qu'Hypatia fille de Theon ap-

prit les Mathematiques de son pere , mais qu'elle devint beaucoup plus savante que son Maître, & sur tout dans l'Astronomie , qu'elle enseigna ces sciences-là à plusieurs personnes , & que sous le regne du jeune Theodose, elle fut déchirée en pieces par ceux qui soutiennent que le Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere.

10. Il assure que Philostorge le plus excellent Medecin de son temps, vécut sous le regne de Valentinien, & de Valens, qu'il eut deux fils, dont l'un se nommoit Philagre ; & l'autre Possidonius. Il témoigne avoir vu ce dernier, qui réussissoit fort bien dans la profession de son pere. Il assuroit néanmoins que ce n'est point par l'operation des demons, mais par un debordement d'humeurs malignes, que les hommes perdent l'usage de la raison, & sont transportez comme hors d'eux-mesmes. Il ajoûtoit qu'il n'y a point de demons, qui ayent la puissance de tourmenter les hommes. Magnus exerçoit au mesme temps la mesme profession dans Alexandrie avec beaucoup de reputation.

11. Cet impie admire comme malgré lui la science, & la sagesse de Basile, & de Gregoire de Nazianze, qu'il appelle aussi Naziande. Il pretent néanmoins qu'Apollinaire Evêque de Laodicée étoit plus habile qu'eux, dans l'intelligence de l'Ecriture sainte. Il avouë que le stile de Basile avoit quelque chose de plus éclatant que celui d'Apollinaire, & de plus propre aux panegyriques. Que celui de Gregoire étoit plus riche, & plus abondant, que celui d'Apollinaire étoit plus serré, & plus ferme que celui de Basile.

12. Il assure que Basile & Apollinaire écrivirent contre l'Apologetique d'Eunome, que celui-ci composa ensuite cinq livres contre, Basile qui les ayant lus, en conçut une douleur si sensible qu'il en mourut. Voila comment cet Ecrivain prefera le mensonge à la verité.

13. Il impose avec la dernière impudence à ces deux hommes d'une sainteté si éminente Basile, & Gregoire, en leur attribuant de tenir que le Fils de Dieu ne s'est point fait Homme, mais qu'il a seulement habité dans l'homme, & on avançant qu'Apollinaire se separa d'eux pour ce sujet. Il blâme cet Apollinaire, non de ce que les personnes de pieté ont repris en lui avec raison, mais d'autres erreurs, qu'il lui attribue, comme d'avoir nié la resurrection des corps.

14. Apollinaire a écrit contre Porphyre avec plus de succès que n'avoit fait Eusebe, & a surpassé de beaucoup ce que Methodius a laissé sur le mesme sujet.

15. Je ne sai, où Philostorge avoit pris ce qu'il dit qu'Apollinaire étoit Evêque, & que Novat étoit de Phrygie.

16. Il dit que Valentinien & Valens étoient natifs de Cibalis.

17. Il assure que Theodore Evêque d'Heraclee en Thrace, & George Evêque de Laodicée en Syrie, natif d'Alexandrie, & qui s'étoit fort adonné auparavant à l'étude de la philosophie, furent les plus considerables parmi ceux qui soutenoient que le Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere.

Les premiers après eux, & par le mérite, & par l'ordre du temps furent Eustate l'ancien, homme fort respecté du peuple, & fort propre à persuader, Basile, Macedonius Evêque de Constantinople, Eleusius Evêque de Cyzique, Maratonius, & Maximin Prêtres de l'Eglise de Constantinople.

18. Dans le parallèle que Philostorge fait d'Eunome, & d'Aëce, il préfère le dernier pour la vivacité de l'esprit, pour la force du raisonnement, & pour la promptitude de la repartie; parce qu'il sembloit avoir sur la langue ce qu'il falloit dire; mais il préfère l'autre pour la facilité d'expliquer ses pensées, pour la clarté du discours, & pour la méthode.

## ABREGE' DU LIVRE IX.

1. **L**E neuvième Livre ne contient que des prodiges, & des miracles inventez par Philostorge, & faussement attribuez à Aëce, à Eunome, à Leonce, à Candide, à Evagre, à Arrien, à Florence, à Theophile Indien, & à quelques autres qui s'étoient signalez par la chaleur extraordinaire avec laquelle ils avoient soutenu l'impiété. S'il avoit fait quelque reflexion, sur l'impertinence de cette fiction, il ne l'auroit peut-être pas publié.

2. Philostorge dit que non seulement Moïse châtia Jannez, & Mambrez, par des ulcères qui leur furent envoyez du Ciel; mais qu'il fit aussi mourir la mere d'un des deux.

3. Valens étant retourné d'Illyrie à Constantino-

Ssss iij

plerendit de grans honneurs à Eudoxe selon le témoignage de Philostorge. Eudoxe ne voulut rien faire de ce qu'il avoit promis à Eunome, bien qu'il lui fût fort aisé. Il étoit aussi fort aisé à Euzoïus de faire executer ce qu'il avoit fait ordonner dans le Concile d'Antioche en leur faveur: mais ils furent tous deux si éloignés de vouloir s'aquitter de leurs promesses qu'Euzoïus se moqua publiquement de ceux qu'il avoit autrefois pris en sa protection, & appela les sectateurs d'Aëce, Ouranobates, comme qui diroit escaladeurs du Ciel. Il appela par une semblable raillerie Theophile Erhyopien, comme s'il eut été question non de la Religion, & de la doctrine, mais du país, & du teint des personnes. Parmi les injures dont Eudoxe tâcha de les noircir, il dit un jour dans l'Eglise, je ne les appelle pas impies, quoi qu'ils souhaitent qu'on croye qu'ils le sont; parce que si je les appelois ainsi, leur revolte sembleroit avoir quelque pretexte; mais je les appelle des pestes.

4. Aëce & Eunome ayant rompu toute sorte de communication avec Eudoxe & Euzoïus, commirent à Florence le soin de leur Eglise de Constantinople. Aëce étant parti de cette ville fit voile vers l'île de Lesbos, & demeura dans une terre aux environs de la ville que l'Empereur Julien lui avoit autrefois donnée, & où il reçut civilement ceux qui l'allèrent visiter, & les entretint avec beaucoup de familiarité. Eunome se retira vers Calcedoine dans une maison qu'il avoit proche de la mer, où il assista comme Aëce ceux qui eurent besoin de ses con-

seils, sans être chargé non plus que lui du gouvernement d'aucune Eglise. Ceux de leur secte ne laissoient pas de les regarder, comme leurs Pasteurs, & leurs Evêques. Eunome ne celebra jamais les saints Mysteres depuis qu'il fut parti de la ville de Cyzique, & cependant aucun Evêque de sa secte n'ordonna jamais rien que par son avis.

5. Valens entreprit la guerre contre les Perse dans la troisieme année de son regne. Procope forma au mesme-temps une conjuration dans Constantinople pour usurper l'autorité souveraine. Ce Procope étoit parent de Julien, & avoit été destiné à l'Empire par les voix confuses de plusieurs personnes, ce qui avoit été cause que dès que Jovien étoit monté sur le trône, il s'étoit enfui de Mesopotamie avec sa femme, & ses enfans, & ayant couru de pais en pais avec des fatigues incroyables, il se lassa enfin d'être toujours ou vagabond, ou caché, & se resolut de courre les derniers hazars. Etant donc allé vers Calcedoine, il se cacha dans la maison d'Eunome, qui en étoit alors absent. Etant ensuite passé à Constantinople, il se rendit maître de la souveraine puissance sans aucune effusion de sang. Ayant depuis donné combat à Valens, il fut vaincu par un effet de la trahison de deux Capitaines de ses troupes, Gomoar, & Agilon, & contraint de s'enfuir à Nicée. Le jour suivant comme il meditoit d'en partir, il fut arrêté par Florence, à qui il avoit confié la défense de cette ville, & conduit à Valens. Il eut aussi-tôt la tête tranchée, six mois après qu'il eut usurpé l'autorité souveraine. Floren-

696 . ABREGE' DE L'HIST. DE L'EGLISE ,  
ce ne se sauva pas en le trahissant ; car il fut brûlé  
vif par les soldats , en baine de ce qu'il les avoit fort  
mal-traités , lorsqu'il avoit été envoyé par Proco-  
pe à Nicée , bien qu'il n'en eût point d'autre pre-  
texte que la fidelité qu'ils gardoient à Valens leur  
legitime souverain .

6. Eunome alla trouver Procope à Cyzique dans  
le temps qu'il jouissoit de l'autorité qu'il avoit usur-  
pée , à dessein de lui demander la délivrance de ceux  
qu'il retenoit dans les prisons pour avoir suivi la  
parti de Valens . Eunome s'étant heureusement acqui-  
té de cette Ambassade , qu'il n'avoit entreprise qu'à  
la priere des parens des prisonniers , & ayant obtenu  
leur liberté , s'en retourna à l'heure-mesme . Ce-  
lui que Procope avoit envoyé pour commander  
dans l'île de Lesbos fit au mesme-temps paroître de-  
vant lui Aèce , que les habitans avoient accusé de  
favoriser les interêts de Valens . Il eut sans doute  
été condamné à la mort , sans le credit de quelques  
personnes fort puissantes auprès de Procope . Car  
celui que cet usurpateur de l'autorité souveraine  
avoit envoyé en cette île , étant proche parent  
d'Heremien , & de Gerresien freres , qui avoient  
été accusez au mesme-temps qu'Eunome , & du  
mesme crime , ayant usé du pouvoir de sa charge  
pour intimider le juge qui les avoit condamnés , lui  
fit revoquer sa sentence , & les retira sains & saufs  
d'entre ses mains . Aèce fit voile avec ces personnes-  
ci vers Constantinople , où il demeura avec Eu-  
nome , & Flotente . Il y mourut bien-tôt après en-  
tre les bras d'Eunome qui lui ferma la bouche , &  
les

les yeux , & prit le soin de ses funeraillcs , qui furent faites avec beaucoup de magnificence par ceux de la secte.

7. Pendant qu'Eudoxe étoit à Marcianopole avec Valens , les Ecclesiastiques de Constantinople crurent devoir chasser Eunome. Quand il fut parti pour aller à Calcedoine , il écrivit à Eudoxe pour l'informer du traitement qu'il avoit reçu. Mais celui-ci bien loin de le trouver mauvais, témoigna être fâché de ce qu'on ne lui avoit rien fait de plus fâcheux.

8. Quelques-uns accuserent Eunome selon que Philostorge le rapporte, d'avoir retiré Procope dans sa maison, pendant qu'il meditoit de s'emparer de l'Empire. Il eut peine à se justifier, & à éviter la mort. Il ne fut pourtant qu'exilé en Mauritanie par sentence d'Auxone, Prefet du Pretoire. Il fut contraint de partir durant la plus grande rigueur de l'hiver, pour aller en cet exil. Quand il fut arrivé à Murfa en Illyrie, Valens Evêque de cette ville le reçut respectivement, alla avec Dommin Evêque de Marcianopole trouver l'Empereur, & parla avec tant de force, & tant de zèle en sa faveur, qu'il obtint la revocation de la sentence qui avoit été prononcée contre lui. Quand l'Empereur l'eut rappelé, il souhaita de le voir. Mais Eudoxe empêcha cette entrevue par je ne sais quelle intrigue. Cet Eudoxe alla peu de temps après à Nicée pour ordonner un Evêque en la place d'Eugene, qui étoit mort. Mais avant que d'avoir pu terminer cette affaire, il mourut lui-même. Demophile fut transféré du Siege de

698 ABREGE' DE L'HIST. DE L'EGLISE ,

Bérée , à celui de Constantinople , par le jugement d'un Concile confirmé par le suffrage de l'Empereur.

9. Philostorge dit qu'il y avoit à Borille petite ville de la seconde Cappadoce un Prêtre nommé Anysius qui eut quatre fils , & une fille. Cette fille nommée Eulampie fut mere de Philostorge auteur de cette Histoire. Son mari qui s'appelloit Cartere étoit de la secte des Eunomiens , & lui persuada d'en faire profession , bien qu'elle fût née de parens qui avoient toujours cru que le Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere. Quand elle se fut renduë aux raisons , & aux caresses de son mari , & qu'elle eut changé de sentiment , elle en fit aussi changer à ses freres , puis à son pere ; & enfin au reste de ses parens.

10. Ce fut principalement Theodore Evêque d'Heraclee , comme Philostorge le témoigne , qui plaça Demophile sur le Siege de l'Eglise de Constantinople ; car il sembloit avoir plus grand droit qu'un autre à cette promotion. Pendant qu'on mettoit Demophile sur le Siege de cette Eglise , plusieurs du peuple , au lieu de crier , il en est digne , crierent il en est indigne.

11. Modeste qui avoit succédé à Auxone dans la charge de Prefet du Pretoire , ayant comme Philostorge l'assuré , des raisons particulieres d'inimitié contre Eunome , le condamna sans connoissance de cause , comme un perturbateur du repos de l'Eglise , & de l'état , & l'exila en l'île de Naxos.

12. La ville de Cesarée a été autrefois appelée

Mozoca du nom de Mofoc, chef de la nation des Cappadociens, par la suite des temps le nom a été corrompu, & on l'a appelée Mazaca.

13. Depuis qu'Eunome étoit parti de Cyzique, on n'avoit sacré aucun autre Evêque en sa place, comme Philostorge le témoigne. Demophile étant donc allé à Cyzique avec Dorothee, & quelques autres Evêques, il ne put rien faire de ce qu'il souhaitoit; parce que les habitans étoient tres-attachez à la doctrine qu'ils avoient reçue d'Eleusius, & qu'ils soutenoient opiniâtement, comme lui, que le Fils de Dieu est semblable à son Pere, quant à la substance. Mais quand Demophile, & les autres Evêques eurent approuvé la protestation des habitans, & que conformément à cette protestation, ils eurent apelé tant de vive voix, que par écrit Eunome Anomeen (c'est ainsi qu'on appeloit par injure ceux qui tenoient que le Fils de Dieu est dissemblable à son Pere) & qu'ils eurent condamné sa doctrine avec anathême, ces habitans consentirent que l'on sacrât un Evêque, à la charge neanmoins que l'on ne sacrât que celui qu'ils auroient élu. Celui qui fut élu prêcha à l'heure mesme, que le Fils de Dieu est de mesme substance que son Pere.

14. Euzoius Evêque d'Antioche étant mort, Dorothee fut tiré d'Heraclée ville de Thrace pour lui succéder. Au reste Philostorge parle fort desavantageusement de ce Dorothee, & de Demophile, appelant le premier un homme tres-vain, & en accusant le second de mettre par tout la confusion, & le desordre, & principalement dans la doctrine de

l'Eglise. Il lui reproche, entre autres choses, d'avoir dit un jour en prêchant au peuple de Constantinople, que le Corps de Jesus-Christ s'évanouït lorsqu'il avoit été mêlé à la Divinité, de la mesme sorte qu'un demi-setier de lait, s'évanouït, & se perd, quand on le jette dans la mer, & qu'on le mêle à l'immense quantité de ses eaux. Au reste Demophile étoit issu d'une famille considerable de Thessalonique; il étoit grand ennemi des Eunomiens, & les a fort tourmentez.

15. Sous le regne de Valens, les oracles firent des réponses par écrit à ceux qui les consultoient, & les lettres de cet écrit ayant été jointes ensemble, firent le commencement du nom, ou de Theodose, ou de Theodule, ou de Theodore; car elles ne passoient pas le d, & les demons avoient voulu en cette occasion, faire une réponse ambiguë, & douteuse, selon leur coûtume, pour tromper ceux qui leur ajoutent foi, & pour éluder la conviction, qu'on pourroit avoir de la fausseté de leurs predictions, s'ils parloient plus clairement. Un nommé Theodore ayant été trompé par ces oracles, entreprit d'usurper en Syrie l'Autorité souveraine, & fut accablé à l'heure-mesme avec ceux qui avoient suivi son parti. Valens opprima plusieurs personnes tres-innocentes, & qui n'avoient point d'autre crime, sinon que leur nom commençoit par les lettres, que l'Oracle avoit marquées.

16. L'Empereur Valentinien mourut, après avoir regné douze ans, & laissa Gratien son fils son successeur. Il laissa encore deux autres enfans; une

filles nommée Galla, & un fils nommé Valentinien, comme lui, & qui n'avoit que quatre ans. Justine le fit proclamer Empereur par l'armée, qui étoit en Pannonie. Gratien, bien loin d'approuver cette proclamation, qui avoit été faite sans son consentement, châtia quelques-uns des auteurs. Il considéra néanmoins son frere comme son collègue, & prit de lui les mesmes soins que s'il eût été son fils.

17. Les Scythes, qui sont au delà du Danube ayant été attaquez par les Huns, & chassés de leur pais, vinrent sur les terres des Romains, comme des fugitifs & des supplians, qui imploroient leur protection. Les Huns semblent être les mesmes peuples, que ceux que les anciens appeloient Nevres. Ils habitent les monts Riphées, d'où le Tanaïs, qui se décharge dans le Palus-Meotide, tire sa source. Les Scythes en userent d'abord fort bien envers les Romains, puis ils commencerent à piller, & enfin à faire ouvertement la guerre, sans l'avoir jamais déclarée. A la premiere nouvele de cette perfidie, Valens partit d'Antioche, entra dans Constantinople, & marcha vers la Thrace, où en étant venu aux mains avec les Barbares, il perdit un grand nombre de ses gens, & prit honteusement la fuite. Etant poursuivi, il se retira avec quelques-uns, qui ne l'avoient point abandonné; dans une maison pleine de foin, où les Barbares mirent le feu, sans savoir qu'il fût dedans. Voilà comment les Romains perdirent Valens, & la plus grande partie de leurs forces. Les Barbares commandez par Fritigerne,

702 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'ÉGLISE ,  
coururent ensuite, & ravagèrent toute la Thrace,  
sans y trouver de résistance. Gratien pleura la mort  
de Valens son oncle, & la disgrâce des Romains,  
& choisit Theodose pour le déclarer Empereur, &  
lui donna à gouverner la partie de l'Empire, où Va-  
lens avoit commandé. Theodose étoit natif d'Es-  
pagne, qu'on appelle maintenant Iberie, du nom  
du fleuve Ibère, qui a effacé le premier nom du pays,  
par où il coule.

18. Theodule natif de Cheretape en Phrygie  
Evêque de Palestine étant mort, Eunome imposa  
les mains à Cartere, & le plaça sur ce Siege vacant.  
Cartere étant mort lui-mesme bien-tôt après, Jean  
fut choisi pour remplir sa place. Eunome, Arrien,  
Euphrone, & Jean, dont je viens de parler, par-  
tirent ensemble de Constantinople, à dessein de  
prendre Julien en Cilicie, & d'aller trouver Theo-  
phile à Antioche, & de regler avec lui les affaires des  
Eglises d'Orient.

19. Theodose ayant donné bataille aux barbares  
proche de la ville de Sirmich, où la nécessité des  
affaires de l'Empire l'avoit appelé, aussi-tôt qu'il eut  
pris possession de l'Autorité souveraine, il les dé-  
fit, & entra à Constantinople avec une pompe fort  
magnifique. Il mit en possession des Eglises, ceux  
qui tenoient que le Fils de Dieu est de mesme sub-  
stance que son Pere, & chassa de la ville les Ariens,  
& les Eunomiens. Demophile ayant été chassé  
comme les autres, se retira à Berée ville de sa nais-  
sance. Hypatius ayant aussi été chassé de Nicée, se  
retira à Cyr en Syrie, d'où il étoit. Dorothée, qui

DE PHILOST. PAR PHOTIUS, L. X. 703  
avoit été chassé d'Antioche, se retira de la mesme  
forte en Thrace, Province de son origine. Les au-  
tres se refugierent en d'autres lieux.

---

## ABREGÉ DU LIVRE X.

1. **D**Orothée ayant été chassé d'Antioche, comme nous l'avons dit, Astere & Crépin Prêtres de son Eglise, & d'autres Ecclesiastiques firent une assemblée, où quelques Evêques assisterent, & deputerent vers Eunome, pour le supplier de les admettre à leur communion. Eunome & ceux de son parti firent réponse par écrit, qu'ils ne les pouvoient recevoir qu'ils ne revoquassent auparavant la sentence de condamnation, qui avoit été prononcée contre Aëce, & qu'ils ne se corrigassent de quelques abus qu'ils avoient dans leurs mœurs. Ces Ecclesiastiques d'Antioche rejeterent cette condition, & se porterent depuis à cet excez, que d'appeler publiquement dans l'Eglise, les Eunomiens des insensez, & des desesperez, qui avoient la temerité de parler des choses les plus sublimes; ce qu'ils ne faisoient qu'en haine de ce qu'ils leur avoient voulu imposer cette condition, qui leur paroissoit si déraisonnable.

2. Philostorge accuse d'impieté Arius l'auteur de sa secte, pour avoir dit, que Dieu Createur de l'univers est composé de parties. Il assure qu'Arius avança, que Dieu ne peut être compris tel qu'il est, & qu'il ne le peut être que selon la capacité que chacun a de le comprendre. Qu'il a cru que Dieu n'est

704 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'ÉGLISE,  
ni substance, ni hypostase, ni rien de ce qu'on s'i-  
magine. Que c'est le sentiment du Concile de Ri-  
mini, & de celui de Constantinople, parcequ'ils  
ont défini, que la maniere, dont le Fils de Dieu est  
engendré, n'est connue que de son Pere. Ce fut  
dans l'un de ces Conciles qu'Aëce fut condamné.

3. Les Ariens ne s'accordent pas, en la maniere  
d'expliquer la ressemblance du Fils de Dieu avec son  
Pere. Les uns la font consister en ce qu'ils con-  
noissent tous deux l'avenir; les autres en ce que l'un  
& l'autre est Dieu de sa Nature, & les autres enfin,  
en ce qu'ils ont le pouvoir de creer. Quelque diversi-  
té, dit Philostorge, qui paroisse dans ces opinions,  
elles se rejoignent en quelque sorte, puisqu'elles  
aboutissent à reconnoître que le Fils de Dieu est  
semblable à son Pere. Il avouë que depuis qu'ils se  
furent divisez, ils tomberent en de grans desordres.  
Ils vendirent les charges, & les emplois de l'Eglise,  
& s'abandonnerent aux plaisirs les plus infames.

4. Les Eunomiens avoient, selon le témoignage  
de Philostorge, une si forte averfion de ces here-  
sies, qu'ils ne recevoient ni le baptême, ni l'ordi-  
nation de ceux qui les soutenoient. Quand ils  
conferoient le premier de ces Sacremens, ils le con-  
feroient par une seule immersion, parceque nous  
sommes baptisez en la mort de Jesus-Christ, qu'il  
n'a soufferte qu'une fois pour nous.

5. Theodose declara Arcadius son fils Empereur,  
bien qu'il fût en bas âge. Gracien fut tué bien-tôt  
après dans les Gaules par la trahison de Maxime,  
qui aspiroit à la souveraine Puissance. Philostorge  
s'efforce

s'efforce de noircir Gratien par d'atroces calomnies, & le compare à Neron ; mais il n'a point d'autre raison, d'en user de la sorte, sinon qu'il n'approuve pas la bonne doctrine, dont Gratien faisoit profession.

6. L'Empereur Theodose chassa quelques Officiers de sa Chambre, parcequ'il avoit reconnu qu'ils suivoient l'opinion d'Eunome. Il commanda aussi qu'Eunome fût mené de Calcedoine, où il étoit, à Salmyris en Moësie proche du Danube. Cette ville ayant été bien-tôt après surprise par les Barbares, qui avoient passé ce fleuve sur la glace, Eunome fut exilé à Cesarée en Cappadoce. Mais parceque les habitans ne pouvoient le souffrir, en haine de ce qu'il avoit écrit contre Basile leur Evêque, il eut permission d'aller à une terre, qui lui appartenoit, & qu'on appeloit Dacoroëne. Philostorge écrit en cet endroit, qu'il avoit vint ans lorsqu'il alla à Constantinople, & qu'il y vit Eunome, dont il relève le mérite & la vertu par des louanges extraordinaires. Il décrit jusques à sa bonne mine, & à un air plein de gravité. Il compare aux pierres les paroles, qui sortoient de sa bouche, bien qu'il avouë un peu après malgré lui, qu'il n'avoit pas la prononciation fort libre, & qu'il étoit begue. Ainsi il le louë de ses défauts, & prend le beguayement pour un avantage, comme il prend aussi les taches, qui lui couvroient le visage pour un ornement, & une beauté. Quoiqu'il témoigne une estime generale de tous ses ouvrages, il prefere ses lettres au reste.

7. Après que l'Imperatrice Placidie fut morte ; Theodose épousa en secondes noces , Galla sœur du jeune Valentinien , & fille de l'ancien Valentinien , & de Justine , qui suivoit les erreurs des Ariens , & favorisoit leur parti. Theodose eut de Galla une fille , qui fut nommée Placidie.

8. Theodose ayant joint ses forces dans la ville de Thessalonique à celles de Valentinien , les employa contre Maxime , qui non content des terres de l'obeissance de Gratien , qu'il avoit usurpées , pretendoit encore se rendre maître de celles qui relevoient de Valentinien. On envoya contre lui quatre Generaux , Timase , Ricomer , Promotus , & Arbogaste , qui s'étant jettez sur lui à l'impourvu , le renverserent de dessus le trône , le dépouillerent des ornemens de l'Empire , & le presenterent aux Empereurs dans un habit de particulier. Il eut à l'heure-mesme la tête tranchée , après avoir jouï durant cinq ans de l'autorité qu'il avoit usurpée.

9. Après que Maxime eut été vaincu , & que Theodose fut arrivé à Rome , dans le temps qu'il étoit prêt d'en partir , il parut au Ciel un astre nouveau & extraordinaire , qui menaçoit le monde des malheurs les plus funestes. Il commença à paroître sur le minuit dans le Zodiaque , proche de la Planette de Venus , dont peu s'en faloit qu'il n'égalât la grandeur & la clarté. Les moindres étoiles s'assemblerent ensuite au tour de cet astre , à peu près de la mesme sorte que les Abeilles s'assemblent au tour de leur Roi. Enfin il se forma de leur concours , & de leur rencontre , une clarté & un feu , qui

prit la figure terrible d'une épée, il sembloit que l'épée étoit faite par la rencontre des étoiles, & que cet astre nouveau tenoit la place de la poignée. Que si la vuë de ce Phenomene étoit aussi épouvantable que je la represente, le mouvement n'en étoit pas moins irregulier, ni moins surprenant. Au commencement il se levoit, & se couchoit au mesme temps que la Planete de Venus. Mais s'en étant un peu éloigné dans la suite, il monta vers le Septentrion, & s'avancant lentement, il fit à l'égard de ceux qui le regardoient, un mouvement particulier, bien qu'il suivit le cours commun des étoiles, qui étoient au tour de lui. Quand il eut achevé en quarante jours son mouvement particulier, il se jetta au milieu de l'Ourse, & cessa de paroître. Philostorge rapporte quantité d'autres choses fort merveilleses, touchant cet Astre, qui avoit comme je l'ai dit, la Figure d'une épée.

10. Il témoigne avoir écrit contre Porphyre, pour la défense de la Religion Chrétienne.

11. Au mesme temps que l'Astre, dont je viens de parler, parut, on vit en Syrie un Geant d'une taille prodigieuse, & en Egypte un Nain d'une petitesse ineroyable. Le Syrien avoit cinq coudées, & une palme de haut, bien qu'il eût les piez tortus, & fort disproportionnez au reste du corps. Il s'appelloit Antoine. L'Egyptien étoit si petit qu'on l'enfermoit dans une cage, avec des Perdrix, & que les Perdrix jouïoient & se battoient avec lui. Ce qui est plus merveilleux, est que la petitesse de sa stature ne lui avoit rien ôté de la grandeur de son esprit.

Vuuu ij

Sa maniere de parler étoit assez élégante , & faisoit voir qu'il ne manquoit pas de suffisance. Ces deux hommes, dont je parle, vécurent au temps de Philostorge. Le premier avoit plus de vingt cinq ans, quand il mourut, & le second n'avoit pas beaucoup moins. Philostorge rapporte plusieurs autres prodiges arrivés, ou au même temps, ou auparavant.

12. Philostorge dit que le jeûne du quatrième & du sixième jour de la semaine, ne consiste pas seulement à s'abstenir de manger de la viande, mais à ne rien manger du tout jusques au soir, selon que les canons l'ordonnent. En parlant d'Eudoxe Prêtre de sa secte, qui étoit Eunuque, il dit qu'il étoit si exact & si austere dans sa maniere de jeûner, que non seulement il observa durant toute sa vie. \* \* \* \*

---

### ABREGE' DU LIVRE XI.

\* \* \* \* \*

Il se servoit des Ours & des Lions. En la vingt-tième année de son âge, il fut privé de la vie, de la souveraine puissance, & du divertissement de la chasse. Il avoit de furieux transports de colere, & ces transports-là furent cause de sa mort. Car s'entretenant un jour avec Arbogaste, & s'étant senti offensé de ses discours, il voulut tirer l'épée d'un de ses Gardes contre lui. Mais ce Garde l'ayant empêché, il tâcha de faire accroire à Arbogaste, qu'il n'en avoit point eu dessein. Celui-ci jugea de ses intentions par les paroles-mêmes qu'il lui tira de la bouche; car lui ayant demandé d'où lui venoit un si grand emportement, Valen-

tinien répondit, qu'il venoit de ce qu'ayant la souveraine puissance il n'avoit pas la liberté de faire ce qu'il lui plaisoit, & que pour cela il avoit eu envie de se tuer. Arbogaste ne lui demanda rien davantage ; mais depuis il se défit de lui à Vienne dans les Gaules ; car l'ayant apperçu un jour sur le midi, & après le dîner, comme il se divertissoit avec de jeunes gens, & qu'étant couché sur le bord d'un fleuve, il s'amusoit à en prendre de l'eau avec les levres, il envoya l'assassiner par quelques gardes, qui ne s'étant point servis d'autres armes que de leurs mains, & de leur propre cruauté, l'étranglèrent sans qu'aucun de ses officiers se mît en devoir de le défendre. Il est vrai aussi que la plupart dînoient à cette heure-là. Ceux qui l'avoient étranglé de la sorte, le pendirent à un arbre avec son mouchoir, afin qu'on crût qu'il s'étoit pendu lui-même.

2. Arbogaste s'étant ainsi défit de Valentinien, & ne pouvant prétendre à la souveraine puissance, parce qu'il étoit étranger, la mit entre les mains d'Eugene maître, & Rayen. Dès que Theodose eut appris la nouvelle de ce changement, il déclara Honorius son fils Empereur, & fit durant tout l'hiver les préparatifs nécessaires pour commencer la guerre au printemps. Dès que cette saison fut arrivée, il s'approcha des Alpes, s'en empara par intelligence, & en étant venu aux mains avec l'usurpateur de l'autorité souveraine proche du fleuve qui a été nommé le froid, à cause de la froideur de ses eaux, il remporta la victoire après un rude combat. Eugene fut pris & eut la tête tranchée. Arbogaste ne voyant point

710 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'ÉGLISE,  
d'esperance de soutenir son parti se coucha sur son  
épée, & se tua. L'Empereur entra après cela dans  
Milan, & ayant mandé Honorius son fils, il lui donna  
un pouvoir absolu en Occident. Theodose mourut  
bien-tôt après d'hydropisie. Il regna seize ans,  
& parvint durant son regne au comble de la felicité  
humaine. Ses victoires lui acquirent une reputation  
immortelle, & la jouissance paisible d'une puissance  
absolue sur toute l'étendue de l'Empire. Il laissa en  
mourant son autorité à ses enfans, & sa mort fut  
douce & naturelle. Tous ces avantages furent la  
recompense dont Dieu voulut reconnoître le zele,  
dont il avoit été animé contre les superstitions  
Payennes. Bien que l'impie Philéstorge demeuré  
d'accord de toutes ces choses, qui contribuent si fort  
au merite, & à la gloire du grand Theodose, il  
n'a point de honte de l'accuser de débauche, &  
d'attribuer à son intemperance la maladie dont il  
mourut.

3. Rufin avoit grand credit en Orient auprès d'Arcadius, comme Stilicon en Occident auprès d'Honorius. Chacun d'eux laissant le titre de souverain à son maître, s'attribuoit le pouvoir de gouverner, l'un en qualité de General des troupes, & l'autre en qualité de Prefet du Pretoire. Mais ni l'un, ni l'autre n'étoit content des honneurs qu'il possédoit. Rufin faisoit tous ses efforts pour parvenir à la souveraine puissance, & Stilicon avoit l'ambition d'élever Euchere son fils sur le trône. Rufin fut massacré aux piez de l'Empereur par les gens de guerre qui venoient de remporter la victoire sur Eugene;

foit que Stilicon les eût excitez, comme on croit à ce massacre, où qu'ils s'y fussent portez d'eux-mesmes par le seul dépit d'être exposez aux railleries piquantes que Rufin faisoit d'eux. Enfin il fut tué le mesme jour auquel il devoit être revêtu de la pourpre Imperiale. Il étoit d'une taille avantageuse, & d'un esprit élevé, comme Philostorge le témoigne. Son adresse & sa suffisance n'éclatoient que trop dans la vivacité de ses regards, & dans sa facilité à parler. Arcadius au contraire étoit de petite stature, de delicate complexion, & de poil noir. Sa stupidité paroissoit dans sa maniere de parler, & dans ses yeux mesmes, qu'il tenoit presque toujours fermez. Ces defauts d'Arcadius contribuerent à tromper Rufin, & à lui faire croire que les gens de guerre le preferoient volontiers à un Prince si peu capable de commander. Cependant ceux qui avoient coupé sa tête lui mirent une pierre dans la bouche, l'attachèrent au haut d'une lance, & la porterent par toute la ville. Ils lui couperent aussi la main droite, & la porterent de boutique en boutique, en disant à ceux qu'ils y rencontrerent, donnez l'aumône à cet homme, dont l'avarice étoit insatiable. La joye que le peuple avoit de voir la tête de Rufin, excita sa liberalité, & fut cause que les soldats amasserent de cette sorte beaucoup d'argent. Voila où se termina l'ambition de ce favori. Stilicon fut aussi tué par les soldats, selon le témoignage de Philostorge, & avec la permission d'Honorius pour avoir conjuré contre lui.

4. Eutrope Eunuque né de parens esclaves s'é-

712 ABREGÉ DE L'HIST. DE L'EGLISE ,  
tant fait connoître à la Cour depuis le meurtre de  
Rufin , & étant parvenu jusques à la charge de maî-  
tre de la Chambre, ne fut pas encore content de sa  
fortune. Ne pouvant néanmoins espérer de devenir  
Empereur à cause qu'il étoit Eunuque, il persuada à  
Arcadius de le faire Patrice & Consul, & fut de la  
forte pere de l'Empereur , lui qui dans l'ordre de  
la nature ne pouvoit être pere de personne.

5. Philostorge témoigne qu'Eutrope commanda  
à Celsaire qui avoit succédé à Rufin dans la charge  
de Prefet du Prétoire de transférer Eunome de sa  
terre de Dacoroëne où il étoit, à Tyane, afin qu'il  
fût gardé par les Moines de cette ville. La jalousie  
que lui donnoit la reputation de ce grand homme  
fut si extrême, que de refuser qu'on mît son corps  
dans le tombeau de son maître, quelque priere qu'on  
lui pût faire pour obtenir cette grace. Il fit aussi  
ce qu'il put pour supprimer ses ouvrages, & dé-  
fendit sous de grandes peines de les lire, ou de les  
garder.

6. Après la mort de l'Empereur Theodose, Ar-  
cadius son fils épousa la fille de Bauton qui bien  
qu'étranger avoit exercé la charge de General des  
troupes d'Occident. Cette femme avoit je ne sai  
quoi de la fierté des étrangers, & étoit tres-éloi-  
gnée de la stupidité de l'Empereur. Il eut d'elle qua-  
tre enfans, Pulcherie, & Arcadie, & ensuite Mari-  
ne, & Theodose. Dans le temps qu'elle n'avoit en-  
core eu que les deux premieres filles, Eutrope eut  
l'insolence de la menacer de la chasser de la Cour.  
Elle alla à l'heure-mesme trouver l'Empereur son  
mari

mari en tenant ses deux enfans dans ses bras, en les lui montrant, en fondant en larmes, & en usant de tous les artifices que la colere, & les autres passions enseignent aux femmes pour exciter la compassion. Les pleurs, & les cris des deux enfans mélez avec ceux de leur mere toucherent si fort Arcadius, qu'il entra en colere, parla avec une vigueur digne d'un Empereur, ôta à Eutrope son bien & ses charges, & l'exila dans l'île de Chypre. Ayant été accusé bien-tôt après d'avoir pris durant son Consulat des ornemens qui n'appartiennent qu'à l'Empereur, il fut rappelé de cette île, pour être jugé dans le Panrichion. Aurelien Prefet du Pretoire, & d'autres Magistrats considerables eurent commission de lui faire son procez. Il fut convaincu du crime dont il étoit accusé, & fut condamné au dernier supplice. Voilà la maniere dont Philostorge rapporte la disgrâce, & la mort d'Eutrope. D'autres la racontent d'une autre sorte.

7. Philostorge dit qu'en son temps il y eut une peste plus maligne, & plus violente qu'il y en eût jamais eu, & qu'elle avoit été presagée par l'astre qui avoit paru en forme d'épée. En effet on ne vit jamais tant de calamitez publiques qu'on en vit en ce temps-là. Jamais il ne perit tant de personnes en Europe, en Asie, & en Afrique par un genre de mort tout à fait funeste. Les uns furent percez par le fer des barbares, les autres furent enlevez par la maladie contagieuse, & les autres par la famine. Les villes entieres furent renversées par des tremblemens de terre, & les hommes furent abimez. La

714 **ABRÉGE' DE L'HIST. DE L'EGLISE,**  
campagne fut ruinée en quelques païs par des inon-  
dations, & en d'autres par une trop grande secheres-  
se. Il tomba en certains endroits une grêle d'une gros-  
seur prodigieuse, & on en trouva qui pesoit jusques  
à douze livres. La quantité extraordinaire des ne-  
ges, & la rigueur extrême du froid firent mourir des  
personnes qui avoient evité les autres dangers. En-  
fin il n'y a point d'éloquence, qui puisse représenter  
la triste image des mal-heurs dont ce siecle fut affligé.

8. Les Huns qui avoient couru & pillé la Thra-  
che qui est au delà du Danube, ayant passé sur la  
glace, se repandirent sur les terres des Romains, &  
désolèrent toute l'Europe. Les Huns Orientaux  
ayant de leur côté passé le Tanaïs, firent irruption  
par l'Armenie Majeure dans la Melitine, penetre-  
rent jusques à l'Euphratèse, & à la Celestrie, cou-  
rurent la Cilicie, & firent mourir un nombre pres-  
que infini de personnes. D'un autre côté les Mazices  
& les Ausoriens qui habitent entre l'Afrique, & la  
Libye ravagerent une partie de l'Egypte. Outre tou-  
tes ces nations, Trivigilde, Scythe, ou plutôt Gotz  
car il y a quantité de peuples differens qui sont com-  
pris sous le nom general de Scythes, devint tous  
d'un coup ennemi des Romains, d'ami qu'il étoit  
auparavant, & comme il avoit des troupes, & qu'il  
étoit dans la ville de Nacolie, il la reduisit à son  
obeïssance, & ensuite plusieurs autres de Phrygie, &  
fit un tres-grand carnage. Gainas ayant été envoyé  
contre lui en qualité de General d'armée, trahit  
l'interêt de l'Empire. Trivigilde faisant semblant  
de s'éloigner de Gainas, entra en Bithynie, & en Pam-

phylie , & y fit le dégât. Ayant perdu depuis une partie de ses gens en diverses rencontres qu'il eut en Isaurie , il alla en Hellepont , & de-là passa en Thrace , où il mourut bien-tôt après. Gainas étant retourné vers Constantinople , tâcha de s'en rendre maître ; mais ses gens ayant été épouvantez par la vuë d'une armée d'Anges , ils manquèrent leur entreprise , & furent taillez en pieces. Gainas saisi de frayeur s'enfuit durant la nuit avec le peu de soldats qu'il put ramasser , & parce qu'il ne pouvoit subsister dans la Thrace qui étoit toute ruinée , il alla dans la Chersonese à dessein de faire voile en Asie. L'Empereur ayant été averti des preparatifs qu'il faisoit pour cet effet , envoya contre lui Fravita General de ses troupes , Got de nation , Payen de Religion , & homme au reste d'une fidelité éprouvée , & d'une experience singuliere en l'art de la guerre. Ce Fravita ayant attaqué sur des vaisseaux de guerre les barques de Gainas , défit ses troupes sans peine. Gainas s'étant enfui dans la haute Thrace , fut tué quelque temps après par des Huns , & sa tête fut embaumée , & portée à Constantinople. Outre les disgraces dont je viens de parler , les Isauriens causerent de grandes pertes aux Romains. Du côté d'Orient ils coururent la Cilicie , & la Syrie ; du côté du vent Japix , & du vent Trascias , ils ravagerent la Pamphylie , & la Lycie. Ils firent aussi le dégât dans l'Isle de Chypre , prirent quantité de prisonniers en Lycaonie , & en Pisidie , désolèrent la Cappadoce , & traiterent ceux qu'ils en avoient chassé , avec une dureté dont jamais les plus barbares n'avoient usé.

## ABREGÉ DU LIVRE XII.

1. **P**hilostorge parle fort défavantageusement de Stilicon, & l'accuse sur tout d'avoir eu dessein d'usurper la souveraine puissance. Il rapporte aussi de quelle maniere Olympe Maître prit avec la main une épée qui avoit été tirée sur l'Empereur, se blessa pour le sauver, & lui prêta sa main pour tuer Stilicon à Ravenne. Quelques-uns au lieu de l'appeler Olympe l'appellent Olympiodore, & assurent non qu'il défendit l'Empereur, mais qu'il accusa faussement Stilicon de crime d'Etat, & le fit perir, bien qu'il lui eût d'étroites obligations. Ils disent qu'il n'étoit pas encore Maître en ce temps-là, & que cette charge fut la recompense de l'injustice avec laquelle il avoit tué Stilicon. Que néanmoins il en reçut bien-tôt après le châtement, & qu'il fut assommé à coups de bâton.

2. Alaric Got de nation ayant assemblé au même-temps une armée dans la haute Thrace, fit irruption en Achayie, prit la ville d'Athenes, fit le dégât en Macedoine, & en Dalmatie, s'empara de l'Illyrie, passa les Alpes, & entra en Italie dont Philostorge dit que Stilicon l'avoit invité de s'approcher. Il ajoute qu'il dressa toute sorte de pieges à l'Empereur pour le perdre, qu'au lieu de se tenir fort honoré de l'avoir pour gendre, il lui avoit donné un bruvage qui lui avoit ôté la faculté d'engendrer, & qu'il ne fit point de reflexion sur ce qu'en

pretendant élever Eucheré son fils sur le trône , il en éloignoit son petit fils , qui étoit comme une fleur qu'il abbatoit avant le temps. Enfin il dit que Stilicon usurpa si ouvertement un pouvoir absolu , qu'il fit battre de la monnoye , où il ne manquoit rien que son effigie.

3. Dès que Stilicon eut été tué , les Barbares , qui l'avoient suivi , prirent son fils , & l'emmenèrent avec eux. Quand ils furent arrivez à Rome , ils le laisserent aller , & lui permirent de se réfugier dans une Eglise , qui jouïssoit du droit d'Azile. Pour eux , ils coururent & pillèrent les environs de la ville , tant pour soulager la faim , dont ils étoient pressez , que pour venger la mort de Stilicon. Lorsqu'Eucheré fils de Stilicon eut été mis à mort par l'ordre de l'Empereur Honorius , qui se trouva plus puissant que le droit d'azile attribué à l'Eglise , les Barbares se joignirent à Alaric , & l'exciterent à mettre le siege devant Rome. Il s'empara d'abord du port , qui est comme une ville , où l'on serre les provisions , qui nourrirent Rome , & incommoda si fort les habitans tant par le retranchement des vivres , que par ses batteries , qu'il les obligea de consentir qu'Attalus fût proclamé Empereur. Il étoit Gouverneur de Rome , avoit tiré sa naissance de l'Asie mineure , & faisoit profession de la Religion payenne. Après qu'il eut été proclamé , Alaric permit aux habitans , qui avoient résisté à la famine , & à l'horrible misère , où ils avoient été réduits de manger de la chair humaine , il leur permit , dis-je , de tirer des vivres du port. Ayant ensuite pris Attalus , & fai-

tant la fonction de General de son armée, il marcha vers Ravenne, pour donner combat à Honorius. Attalus eut l'insolence d'envoyer dire à cet Empereur, qu'il se contentât d'une condition privée, & qu'il se resolût à souffrir qu'on lui coupât l'extrémité des piez & des mains, pour sauver le reste de son corps. Sarus auquel Honorius avoit confié le commandement de ses troupes, depuis la mort de Stilicon, donna combat à Alaric, le vainquit, & le chassa loin de Ravenne. Alors Alaric s'étant emparé du port, dépouilla Attalus de l'Autorité souveraine, soit qu'il le soupçonnât d'être son ennemi, ou comme quelques-uns disent, qu'ayant dessein de traiter avec Honorius, il voulût éloigner une personne, qui étoit un obstacle à leur reconciliation. Alaric étant donc retourné vers Ravenne, & ayant offert la paix à Honorius, Sarus la refusa en disant qu'un homme, dont l'insolence meritoit châtement, ne devoit pas esperer d'être traité en allié. Alaric irrité de ce refus, marcha à main armée contre Rome, l'année d'après celle, en laquelle il s'étoit saisi du port. La grandeur & la puissance de cette ville, qui avoit triomphé de l'univers, furent abbatuës par le fer & par le feu, & l'orgueil de ses Habitans, subit le joug de la domination étrangere. Pendant que cette Capitale étoit couchée dans ses propres ruines, Alaric ravageoit la Campagne, où ayant été attaqué de maladie, il mourut.

4. Ataulphe frere de sa femme lui succeda, & épousa Placidie sœur de l'Empereur Honorius, qui avoit été emmenée en Afrique par Alaric, & pour

cet effet, il repudia sa premiere femme , qui étoit Sarmate de nation. Ce fut alors, dit Philostorge, qu'on vit une race de terre, s'allier à une race de fer. Mais parce qu'une alliance de cette sorte ne sauroit être de longue durée, selon le témoignage de l'Écriture , Constance, qui aimoit Placidie, esperoit de l'épouser , s'il pouvoit vaincre Araulphe. Cét Araulphe s'étant porté bien-tôt après par les mouvemens de sa colere à de grandes violences, il fut tué par un de ses domestiques. Les Gots s'accorderent à l'heure-mesme avec l'Empereur Honorius, reçurent de lui des grains pour se nourrir, & des terres dans les Gaules pour les habiter, & lui remirent entre les mains Placidie, & Artalus.

5. Rome commença après cela à respirer. L'Empereur l'honora de sa presence, & contribua à la relever. Etant monté sur son trône, il commanda qu'on amenât Attalus sur le premier degré, & qu'on lui coupât les deux premiers doigts de la main droite. Il le relegua ensuite dans l'île de Lipari, où il eut soin qu'il ne manquât de rien.

6. Jovien ayant conspiré au mesme temps contre l'Empereur, fut accablé presqu'aussi-tôt. Sebastien son frere suivit son exemple, & eut un pareil succès. Heraclien marcha sur les traces de ces rebelles, fut élevé plus haut qu'eux par un caprice extravagant de la fortune, & eut une chute plus honteuse par un ordre de la Providence, qui deteste les usurpateurs, & les Tyrans, & favorise ceux qui gardent inviolablement la fidelité qu'ils doivent à leur legitime Souverain.

7. Arcadius étant mort, Theodose son fils fut déclaré Empereur d'Orient, bien qu'il fût en fort bas âge. Pulcherie sa sœur étoit toujours auprès de lui, & voyoit toutes les lettres, qu'on expédioit en son nom.

8. Lorsqu'il fut arrivé à la fleur de sa jeunesse, le dix-neuvième de Juillet, en la huitième heure du jour, le Soleil fut éclipsé de telle sorte, qu'on vit les étoiles au Ciel. Cette éclipse fut suivie d'une secheresse extraordinaire, & d'une mortalité presque generale des hommes, & des bêtes. A l'heure-mesme de cette éclipse, il parut une lumiere en forme de Cone, que quelques-uns prirent pour une Comete. Mais elle n'avoit rien de semblable. Elle n'avoit ni chevelure, ni aucune chose qui approchât d'une étoile. On ne voyoit qu'une flame, sans voir au dessous un astre, qui la soutint, & qui lui tint lieu de lampe. Elle avoit aussi un mouvement fort different de celui des Cometes. Car étant partie d'Orient, elle passa la dernière étoile, qui est à la queue de l'Ourse, tourna vers l'Occident, & quand elle eut parcouru tout le ciel, elle disparut. On la remarqua durant quatre mois. Sa pointe s'étendoit quelquefois à une longueur extraordinaire, & quelquefois elle se reduisoit à la mesure d'un cone. Elle prit des figures prodigieuses, qui firent bien voir qu'elle n'étoit pas de la nature des Astres. Elle commença à paroître sur le milieu de l'Été, & ne disparut que vers la fin de l'Autonne. Elle fut un presage de guerres, & de mortalité. L'année suivante, il y eut des tremblemens de terre, qui ne peuvent

peuvent être comparez à ceux des siècles précédens. Ils furent accompagnez de feux du Ciel, qui sembloient ôter toute esperance de salut, & qui ne firent pourtant aucun dommage ; car un vent impetueux s'étant élevé au mesme temps, il chassa ces feux du côté de la mer ; de sorte qu'on vit les eaux brûler comme une forêt, jusques à ce qu'elles éteignirent ces feux.

9. Durant plusieurs tremblemens de terre, il y eut des maisons, dont les combles s'entrouvrirent de telle sorte qu'on vit le Ciel, & qui se refermerent ensuite. La mesme chose arriva aux planchers & au pavé, si bien que le blé qui étoit dessus, tomba & écrasa ceux qui étoient dessous. Enfin il arriva des accidens si extraordinaires qu'il étoit visible que ce n'étoient point des effets de la nature, comme les Payens se l'imaginent, mais des châtimens de la Justice divine.

10. Philostorge s'efforce de prouver par divers argumens, que les tremblemens de terre ne procedent point de l'inondation des eaux, ni de la violence des vens renfermez dans les concavitez de la terre, ni d'aucun mouvement que la terre ait, mais de la volonté de Dieu, qui souhaite de nous punir. Et il assure positivement qu'on ne les peut attribuer à une autre cause, parceque les Elémens ne sont pas capables de produire d'eux-mesmes de semblables effets. Dieu pourroit, dit-il, s'il l'avoit agreable, renverser l'Olympe, ou quelque autre montagne que ce soit avec une goutte d'eau, avec la moindre neige, & on ne voit que trop qu'il s'est servi, quand

il lui a plu , de ces Meteores , pour châtier les crimes des hommes. Quand il voulut diviser la mer rouge , il employa pour cet effet un vent de Midi , bien qu'il lui fût aisé de le faire , sans employer ce vent-là. Il frappa une roche avec une baguette , pour en tirer une source d'eau , bien qu'il pût tirer l'eau de la roche , sans le secours de la baguette. Il guerit de la mesme sorte la lepre avec de l'eau du Jourdain. Il vouloit montrer que le Createur a une puissance si absoluë sur ses creatures , qu'il en fait tel usage qu'il lui plaît.

11. Après la mort d'Eudoxe , qui avoit conduit dans Constantinople la secte des Eunomiens , Lucien fils de sa sœur fut choisi pour remplir la place. On dit que s'étant rendu coupable d'une honteuse avarice , & des vices qui la suivent le plus souvent , il apprehenda d'être puni selon la rigueur des Canons , se separa des Eunomiens , & se fit chef d'une autre secte , dont il étoit lui-même l'Auteur. Cette secte se grossit fort en peu de temps par un concours extraordinaire de toutes les personnes les plus décriées pour le dereglement de leurs mœurs.

12. L'Empereur Honorius associa Constance General des troupes , à l'Empire , en faveur de l'alliance , dont ils étoient unis , & donna le titre de Nobilissime à Valentinien que Constance avoit déjà eu de Placidie sa sœur. Les images de Constance ayant été portées en Orient selon la coûtume ; Theodose , qui n'approuvoit point son association , refusa de les recevoir. Constance resolut de prendre les armes , pour se venger de ce refus ; mais la

mort survint, qui le délivrant de la vie, le delivra aussi de la guerre. Il ne regna que six mois.

13. Honorius mourut d'hydropisie dans son treizième Consulat, & dans le dixième de Theodose. Jean ayant entrepris au même temps de se rendre Maître de l'autorité absoluë, il envoya une ambassade à Theodose; mais les Ambassadeurs, bien loin d'obtenir ce qu'ils demandoient, furent chassés l'un d'un côté, & l'autre d'un autre, aux environs de la Propontide. Theodose envoya à Thessalonique, Placidie & Valentinien son fils, qui s'étoient réfugiés à Constantinople, après la mort d'Honorius. Il déclara peu après Valentinien César, & se déchargea sur Ardabure General de son armée, & sur Aspar son fils, du soin de faire la guerre au rebelle. Ces Généraux ayant pris avec eux Placidie, & Valentinien passerent à travers la Pannonie, & l'Illyrie, & prirent de force la ville de Salone. Ardabure monta ensuite sur la flote, pour aller combattre le rebelle; & Aspar s'étant mis à la tête de la cavalerie, & ayant prevenu par sa diligence, la nouvele de sa marche, se rendit Maître d'Aquilée, cette ville si grande & si celebre. Ardabure eut un succes fort different de ses entreprises; car un vent violent le fit tomber avec deux galeres entre les mains du rebelle, qui le traita fort civilement, parce qu'il souhaitoit de faire un accommodement. Ardabure ayant une plaine liberté d'entretenir les chefs de l'armée ennemie, les porta à trahir leur Maître. Ayant mandé à l'heure-mesme Aspar son fils, il arriva avec ses troupes, donna un petit com-

Y y y ij

724 ABREGE' DE L'HIST. DE L'EGLISE, &c.  
bat, reçut Jean qui lui fut livré par ses soldats, & le mit entre les mains de Placidie, & de Valentinien. Il eut la main droite, & ensuite la tête tranchée dans Aquilée, après qu'il eut joui un an & demi de l'autorité qu'il avoit usurpée. Theodose renvoya alors Valentinien à Rome avec le titre d'Empereur.

14. Trois jours après la mort de Jean, Aëce un des chefs de son parti, amena une armée composée de soixante mille étrangers soudoyez, & donna à Aspar une bataille, où plusieurs demeurèrent sur la place de côté & d'autre. Aëce s'accorda après cela avec Placidie, & avec Valentinien, qui lui accorderent la Dignité de Comte. Les étrangers reçurent de l'argent, donnerent des ôtages, mirent les armes bas, & s'en retournerent en leur païs.

F I N.



**A B R E G É**  
**DE L'HISTOIRE**  
**DE THEODORE,**  
**LECTEUR DE L'EGLISE**  
**DE CONSTANTINOPLE,**  
*Faite par Nicephore Calliste.*

---

**ABREGE' DU LIVRE PREMIER.**

**L**E jeune Theodose étant allé prendre le divertissement de la chasse, & ayant été entraîné par l'impetuosité du fleuve Leucus, mourut la nuit suivante, selon le témoignage de Theodore, & fut mis dans le tombeau d'Arcadius son pere. Le mesme Auteur rapporte que l'Imperatrice Eudocie étant partie pour aller à Jerusalem, elle ne revint jamais à Constantinople, & que Marine mourut fille avant Theodose son Pere. Il assure que Chrysaphe, qu'on appelloit aussi Tzumas, fut tué par le commandement de Pulcherie. Il dit, encore qu'Eudocie envoya de Jerusalem à Pulcherie le portrait de la Vierge fait par saint Luc.

Y y y ü j

Marcien natif d'Illyrie, Tribun, excellent homme de guerre, & fort avancé en âge, fut proclamé Empereur par toute l'armée dans l'Hebdome. Il fit à l'heure-mesme une loi, par laquelle il défendit la venalité des charges.

Marcien & Pulcherie écrivirent une lettre à Leon Pape de Rome, par laquelle ils lui donnerent toute sorte de pouvoir; elle est inserée dans les Actes du Concile de Calcedoine. Il écrivit en particulier aux Evêques des autres villes. Leon Evêque de Rome écrivit une lettre admirable au Concile, qu'on croyoit se devoir assembler à Nicée. Elle est dans les actes du Concile de Calcedoine, & Theodore la transcrit ici toute entiere.

Lorsque les Evêques se furent assemblez à Nicée, l'Empereur Marcien, qui étoit alors en Thrace, leur écrivit une lettre, par laquelle il s'excusa de s'y rendre, & fit en sorte que le Concile fût transferé à Calcedoine, parce qu'il souhaitoit d'y assister, de la mesme sorte que Constantin avoit assisté à celui de Nicée. Le Concile fut donc transferé à Calcedoine, & tenu dans l'Eglise de sainte Euphemie. On peut apprendre par la lecture des Actes, les decisions, qui furent faites touchant les dogmes, & les reglemens touchant la discipline. On y fit aussi vingt-sept canons, après quoi les Evêques furent traités fort civilement par les Empereurs, & eurent permission de retourner en leurs Eglises.

Pulcherie mourut, après avoir fait quantité de saintes actions, & après avoir donné tout son bien aux pauvres. Marcien, bien loin de desapprouver

son testament , fournit liberalement le fond necessaire pour l'executer. Elle avoit fait bâtir plusieurs Eglises , comme celle de Blaquernes , celle de Calcoprate , celle des Hodeges , & celle de saint Laurent Martyr.

Marcien étant allé à pié à une procession qui se faisoit hors de la ville , fit de grandes aumônes aux pauvres. Il exhorta Anatolius Evêque de la ville , à s'y faire porter en chaire , depuis le taureau jusques au champ , selon la coûtume des Evêques. Mais il voulut y aller à pié , à l'exemple de l'Empereur.

Marcien ayant appris les violences , que les Vandales partis d'Afrique , avoient exercées contre la ville de Rome , & contre les Imperatrices , il en fut sensiblement touché , & se resolut de les venger par les armes. Ce fut le vint-sixième jour du mois de Janvier , qu'il alla en procession hors de la ville. Leon fut élu en sa place. Il étoit Tribun & natif de Thrace. Quand Timothée eut appris la mort de Marcien , il se souleva contre Protere , le fit tuer dans le bapristere de l'Eglise , fit traîner son corps par les ruës , & enfin le fit brûler. Au reste ce Timothée surnommé Elure , avant que de faire mourir Protere , de la maniere que je viens de dire , usa de cet artifice , de courir durant la nuit , au tour des cellules des Moines , & de les appeler chacun par leur nom. Quand quelqu'un répondoit , il lui disoit , qu'il étoit un Ange , qui avoit été envoyé du Ciel , pour l'avertir de n'avoir aucune communion avec Protere , & d'élire Timothée Evêque. Cet Elure fut sacré avant la mort de Protere par des

728 ABREGÉ DE L'HIST. DE THEODORE,  
Evêques, qui avoient été deposez. Il remplit à  
l'heure-mesme l'Eglise de confusion & de desordre.

Jaques ce personnage si celebre, étoit natif de  
Nisibe. L'éminence de sa vertu parut par la gran-  
deur du miracle qu'il fit, quand par une impreca-  
tion sortie de sa bouche, il fit blanchir les cheveux  
de quelques jeunes filles payennes, qui se bai-  
gnoient dans une fontaine, & en fit tarir la source.  
Il fit depuis couler la source par ses prieres; mais il  
laissa les filles blanches. Ce n'est pas le mesme, qui  
a fait une réponse aux lettres circulaires; car celui-  
là a vécu sous le regne de Constance, au lieu que  
l'autre, qui a été fort celebre par le don des mira-  
cles, a vécu depuis, comme Theodoret le témoi-  
gne dans l'histoire, qu'il a faite, sous le titre de  
Philothée.

Theodoret lui avoit fait preparer un cercueil,  
où il fut mis en effet, bien que ce ne fût qu'après la  
mort de Theodoret arrivée avant la sienne.

Simeon qui inventa le premier la maniere de vi-  
vre debout sur une colonne étoit du bourg de Si-  
san. L'Histoire de sa vie qui a été écrite, fait voir  
combien sa vertu a été rare & extraordinaire.

Lorsqu'Anatolius Evêque de Constantinople fut  
mort, Gennade Prêtre de la mesme Eglise fut choisi  
pour remplir sa place. Acace Superieur de l'Hôpi-  
tal des Orphelins eut aussi quelques voix. Gennade  
donna à Marcien la charge d'Oeconome de l'Eglise.  
Ce Marcien avoit quitté la secte des Catares pour  
rentrer dans la communion des Catholiques. Dès  
qu'il fut dans cette charge, il ordonna que les of-  
frandes

frandes qui seroient faites par les fideles dans chaque Eglise, appartiendroient aux Ecclesiastiques de ces Eglises-là, au lieu qu'elles appartenoient auparavant à la grande Eglise.

L'Empereur Leon fit une loi, par laquelle il ordonna que personne ne travailleroit le Dimanche. Il ordonna aussi que les Ecclesiastiques ne pourroient être assignez devant aucun autre juge que le Prefet du Pretoire.

Gennade ne donnoit jamais les Ordres qu'à ceux qui savoient tous les Pseaumes par cœur. Il y eut en son temps un Peintre, dont la main secha en punition de ce qu'il avoit été si hardi que de peindre le Sauveur sous la forme de Jupiter. Mais Gennade obtint sa guerison par ses prieres. Au reste Theodore dont nous abregeons ici l'Histoire, dit qu'il faut représenter le Sauveur sous une autre figure, & lui faire des cheveux clairs, & crepez.

Gennade écrivit en ces termes à Eleuthere Martyr au sujet d'un Ecclesiastique qu'il avoit sous lui. Votre soldat n'observe point la discipline ; c'est pourquoi vous êtes obligé ou de le corriger, ou de le casser. Cet Ecclesiastique dont les mœurs étoient fort déreglées mourut incontinent après.

Studius fit bâtir au temps de ce Gennade l'Eglise de saint Jean, & y mit des Moines qu'il avoit tirez du Monastere des Acemites. Gratissime, Maître de Chambre de l'Empereur, fit bâtir l'Eglise de saint Cyriaque, où il prit l'habit de Moine sans quitter l'exercice de sa charge.

Daniel homme d'une vertu admirable, qui avoit

730 ABREGÉ DE L'HIST. DE THEODORE,  
été instruit dans le Monastere de Simeon , monta  
sur une colonne de l'Anaple à dessein d'y passer  
toute sa vie.

Anthime & Timocles Poëtes , firent deux sectes  
differentes. Ceux qui approvoient le Concile de Cal-  
cedoine s'assembloient avec Anthime, & celebroident  
avec lui des veilles , au lieu que ceux qui désaprou-  
voient ce Concile , étoient unis à Timocles.

Zenon General des troupes qui avoit épousé Aria-  
ne fille de l'Empereur Leon , alla à la ville d'Antio-  
che dans le temps que Martyrius étoit chargé de la  
conduite de cette Eglise. Il avoit à sa suite un Prê-  
tre de l'Eglise de sainte Bassa Martyre à Calcedoi-  
ne nommé Pierre , & surnommé le Foulon. Ce Prê-  
tre ayant l'ambition de posséder le Siege de l'Egli-  
se d'Antioche , supplia Zenon de lui être favorable  
dans ce dessein. Ayant donc assemblé & gagné par  
argent quantité de personnes de la secte d'Apollinai-  
re , il excita un grand bruit contre la saine doctrine,  
& contre Martyrius , & prononça anathème con-  
tre ceux qui ne disoient pas que Dieu a été crucifié.  
Il jeta des semences de division parmi le peuple  
à l'occasion de cette dispute en ajoutant ces paroles  
au Trisagion , qui avez été crucifié pour nous.

- Martyrius étant venu à Constantinople fut reçu &  
congedié tres-civilément par l'Empereur à la solli-  
citation de Gennade. Quand il fut de retour à An-  
tioche , & qu'il trouva que les habitans se plaisoient  
aux seditions , & favorisoient le parti de Zenon , il  
renonça publiquement à son Evêché en ces termes.  
Je renonce aux Ecclesiastiques dereglez , au peuple

PAR NICEPHORE CALLISTE , LIV. I. 731  
désobeïssant , à l'Eglise souillée , & me reserve la dignité du Sacerdoce.

Quand il se fut retiré , Pierre s'empara de son Siege avec autant de violence que d'injustice , & ordonna à l'heure-mesme Jean Evêque d'Apamée , bien qu'il eût été autrefois déposé. Gennade en ayant donné avis à l'Empereur , Pierre fut condamné à l'exil ; mais pour éviter l'effet de cette condamnation il s'échappa. Julien fut élu de toutes les voix pour remplir sa place.

Le second jour du mois de Septembre de la mesme année , il arriva un grand incendie qui s'étendit depuis le Neorion jusques à l'Eglise de saint Thomas Apôtre , qu'on appelle l'Eglise d'Amantius. Marcien Oeconome de l'Eglise étant monté sur la couverture de l'Eglise de sainte Anastasie , avec le livre des l'Evangiles à la main la preserva du feu par ses prieres , & par ses larmes.

L'Empereur Leon declara Empereur , Leon fils d'Ariane sa fille , & de Zenon. On vit le Ciel en feu dans la mesme année , & peu après il tomba comme une pluye de cendre.

L'Empereur Leon envoya en Afrique contre Gizeric une armée si nombreuse , qu'il y avoit sept mille matelots qui ne servoient qu'à passer les gens de guerre. Basilisque frere de l'Imperatrice Verine qui commandoit l'armée , prit de l'argent de Gizeric par le conseil d'Aspar , au lieu de lui donner bataille , & trahit son devoir , & l'interêt de l'Etat.

Gennade étant entré une nuit dans l'Eglise pour la passer en prieres au pié de l'Autel , vit un Demon

Zzzz ij

Comme il le conjuroit il l'entendit crier , & dire qu'il s'arrêteroit durant la vie de Gennade , mais qu'après sa mort il renverseroit l'Eglise. Cela obligea Gennade à redoubler ses prieres , & il mourut bien-tôt après. Le jeune Leon declara dans l'Hippodrome Zenon son pere Empereur , & mourut après n'avoir regné que dix mois.

Basilisque frere de Verine , femme de l'Empereur Leon , conspira dans Heraclée ville de Thrace avec sa sœur , & quelques-uns du Senat contre Zenon , qui n'eut pas si-tôt avis de cette conspiration qu'il s'enfuit en Isaurie avec Ariane , & avec toutes les richesses qu'il put emporter.

Basilisque fut proclamé Empereur dans le champ. Il declara aussi-tôt Marc son fils Cesar , & Zenonide sa femme Imperatrice. Il se servit de sa puissance pour faire la guerre à la foi , & ce fut Zenonide qui l'excita à persecuter les Orthodoxes.

Il rappela par un Edit Timothée surnommé Elure. Pierre le Foulon sortit au mesme-temps du Monastere des Acemites où il s'étoit caché. Tous ceux qui désaprouvoient le Concile de Calcedoine eurent alors la liberté de declarer leurs sentimens. Timothée ayant amassé une troupe de sedicieux de la ville d'Alexandrie, alla avec eux en procession depuis le Palais de Basilisque jusques à l'Eglise. Il étoit sur un âne , d'où étant tombé à l'endroit nommé l'Octagone , il se démit le pié , & fut contraint de se retirer honteusement.

Basilisque se declarant ouvertement contre le Concile de Calcedoine envoya Timothée à Alexandrie,

& Pierre le Foulon à Antioche avec des lettres par lesquelles il ordonnoit qu'on les y reçût. Il fit une loi par laquelle il défendit généralement à tout le monde de recevoir le Concile de Calcedoine. Il fit de grans efforts pour obliger Acace à suivre son sentiment ; mais il ne put en venir à bout , parce que le peuple s'assembla dans l'Eglise , & traversa ouvertement son entreprise. Acace couvrit de noir la Chaise & l'Autel, & s'en couvrit soi-mesme. Daniel transporté par le zele de la foi descendit de sa colonne, & assista aux assemblées que le peuple faisoit sans son Evêque.

Basilisque sortit de Constantinople pour éviter la fureur du peuple qui menaçoit de mettre le feu à la ville. Avant que de partir il avoit défendu aux Senateurs de parler à Acace. Daniel suivi de quelques Moines , & de quelques personnes du peuple , alla trouver Basilisque , & un Moine nommé Olympe, lui parla avec beaucoup de liberté.

Basilisque ayant appris que Zenon avoit levé une armée en Isaurie , & qu'il marchoit contre lui , entra dans l'Eglise avec Zenonide sa femme , fit des excuses à Acace , aux Ecclesiastiques , & aux Moines , revoqua par un Edit ce qu'il avoit auparavant ordonné , & rétablit l'Eglise de Constantinople dans la jouissance de ses droits.

Zenon se rendit en tres-peu de temps maître de Constantinople. Dès que Basilisque en eut été averti, il entra dans l'Eglise , mit sa couronne sur l'Autel , & se retira avec Zenonide sa femme , dans le baptistère. Zenon entra aussi dans l'Eglise pour y faire ses

734 ABREGÉ DE L'HIST. DE THEODORE,  
actions de graces, & alla en suite à son Palais.

Basilisque & Zenonide furent envoyez à Busama,  
où ils moururent de misere.

Marcien beau-frere de Zenon conjura contre lui,  
sous pretexte que Leoncie sa femme étoit née dans  
le temps que Leon son Pere possedoit l'autorité sou-  
veraine, au lieu qu'Ariane femme de Zenon étoit  
née dans le temps que Leon n'étoit que dans une  
fortune privée. Lui ayant donné un rude combat  
il remporta la victoire, mit en déroute tous ceux  
qui soutenoient le parti de Zenon, soutenu lui-mes-  
me par Romule, & par Procope ses deux freres. Le  
jour suivant il les prit dans le bain de Zeuxippe,  
où ils se baignoient. Il commanda que Marcien  
fut ordonné Prêtre par Acace, & qu'il fût mené  
ensuite au fort de Papyrius, où Verine fut aussi me-  
née incontinent après. Romule & Procope s'échap-  
perent, & se sauverent en Occident.

---

## ABBREGÉ DU LIVRE II.

**L'**Apprehension que Zenon avoit d'Hille in-  
terrompit le cours de la persecution qu'il avoit  
commencée contre les Evêques. Calendion trans-  
fera avec la permission de l'Empereur Zenon, le  
corps d'Eustate de la ville de Philippes en Macé-  
doine où il étoit mort en celle d'Antioche. Les ha-  
bitans allerent dix-huit milles au devant, & lui  
rendirent des honneurs extraordinaires. Ceux qui  
avoient fait leurs assemblées à part à son occasion  
se réunirent à l'Eglise, cent ans après sa mort. On

trouva dans l'Île de Chypre le corps de saint Barnabé Apôtre sous un arbre. Il avoit sur son estomach l'Évangile de saint Mathieu, écrit de sa main. Les habitans de l'Île de Chypre obtinrent pour ce sujet que leur Eglise ne dépendroit plus à l'avenir de celle d'Antioche. Zenon mit cet Évangile dans l'Eglise de saint Etienne bâtie dans l'enclos du Palais.

Hille se souleva ouvertement contre Zenon, & étant allé à Tarfe, il tira l'Imperatrice Verine du fort de Papyrius où elle avoit été enfermée, à cause de la revolte de Basilisque. Il lui persuada de déclarer Empereur Leonce qui étoit déjà Consul, & quand elle l'eût fait, ils la renvoyerent au fort d'où ils l'avoient tirée, & entrerent dans Antioche en qualité d'Empereurs.

Après divers combats Hille & Leonce demeurèrent enfermez durant quatre ans dans le fort de Papyrius, où ils furent pris par le frere de la femme de Troconde que Zenon avoit envoyé pour cet effet, & eurent ensuite la tête tranchée.

Il y avoit dans la ville d'Edesse une école instituée pour enseigner aux Perses les veritez de la Religion Chrétienne. C'est ce qui fut cause, si je ne me trompe, que les Perses suivirent les égaremens de Nestorius; parce que quelques disciples de cet heretique, & de Theodore, eurent la conduite de cette école.

L'Empereur Zenon étant mort, Ariane fit proclamer en sa place, Anastase Silentiaire, natif de Dyrrachium. L'Evêque Euphemé s'opposa à son éle-

736 ABREGÉ DE L'HIST. DE THEODORE,  
tion , en disant que c'étoit un heretique qui ne  
meritoit pas de commander à des Chrétiens. Aria-  
ne , & les Senateurs presserent néanmoins de telle  
sorte Eupheme , qu'il donna son consentement;  
mais il ne le donna qu'à la charge qu'Anastase lui  
donneroit sa profession de foi par escrit , & rece-  
vroit les decisions du Concile de Calcedoine. Ce  
qu'il fit.

Les Manichéens , & les Ariens témoignèrent une  
grande joye de sa promotion. Les premiers , parce  
que sa mere étoit fort attachée à leur secte ; & les  
seconds , parce que Clearque son oncle étoit dans  
leur communion.

Anastase retira par force la profession de foi qu'il  
avoit donnée à Eupheme.

Il chassa de Constantinople tous les Isauriens qui  
y étoient , en haine des violences qu'ils y avoient  
commises. Après qu'ils eurent été chassés de la for-  
te , ils en vinrent à une rebellion manifeste , &  
firent des courses jusques à Coryajon en Phrygie.  
L'Empereur envoya une armée contre eux sous la  
conduite de Jean, Scythe de nation , & d'un autre  
Jean surnommé le Court.

Après que cette guerre eut duré cinq ans Ana-  
stase ennuyé de sa longueur découvrit son secret à  
Eupheme Evêque de Constantinople , & lui avoua  
qu'il souhaitoit la paix , & qu'il seroit bien-aisé qu'il  
assemblât tous les Evêques qui étoient dans Con-  
stantinople , & qu'ils se joignissent tous pour le sup-  
plier de pardonner aux Isauriens. Eupheme dit le  
secret d'Anastase à Jean Patrice , beau-pere d'Athe-  
nodore

nodore l'un des principaux des rebelles. Jean rapporta tout à l'Empereur qui en conçut une grande indignation contre Eupheme.

Anastase ayant fait de plus grans preparatifs qu'au paravant contre les Isauriens, les défit entierement, & ayant envoyé à Eupheme, Eusebe maître des Offices, il lui fit dire, vos prieres ont couvert vos amis de fumée.

Quelques-uns qui avoient resolu de perdre Eupheme, subornerent un homme pour le tuër, & le placerent pour cet effet vis-à-vis de la Sacristie. Comme il étoit prêt de porter un coup d'épée à la tête d'Eupheme, Paul défenseur de l'Eglise qui étoit d'une taille fort avantageuse, se mit au devant, & s'exposa à la mort pour le garantir. Celui qui avoit tiré l'épée fut tué par un Ecclesiastique, avec un fer qui servoit à fermer les portes.

Anastase accusa Eupheme d'avoir soulevé les Isauriens, & d'avoir écrit pour cet effet à leurs commandans. Les Evêques qui étoient en ce temps-là dans Constantinople, rendirent par complaisance pour l'Empereur une Sentence, par laquelle ils excommunièrent & deposèrent Eupheme. Anastase mit en sa place Macedonius Prêtre de la mesme Eglise, & garde des vases sacrez. Le peuple s'emût en faveur d'Eupheme, & courut à l'Hippodrome, à dessein de s'interposer pour lui: Mais cela ne lui servit de rien, & l'Empereur demeura ferme dans la resolution qu'il avoit prise.

Macedonius signa par l'avis de l'Empereur, l'Edit que Zenon avoit fait pour l'union des Eglises.

738 ABREGÉ DE L'HIST. DE THEODORE,  
Ce Macedonius faisoit profession d'une vertu fort  
severe. Il avoit été élevé sous Gennade, dont on dit  
qu'il étoit neveu.

L'Empereur commanda qu'Eupheme fût mené  
à Euchaites. En partant il souhaita que Macedonius  
lui donnât assurance qu'aucun piège ne lui seroit  
dressé sur le chemin. Macedonius en ayant reçu per-  
mission de l'Empereur, fit une fort belle action.  
Comme Eupheme étoit encore dans le baptistère de  
l'Eglise, il se fit ôter son manteau par son Diacre,  
s'avança en cet état vers Eupheme, emprunta de  
d'argent à intérêt, & le lui donna pour subvenir aux  
frais de sa dépense.

Festus Sénateur de la ville de Rome ayant été en-  
voyé vers l'Empereur Anastase, pour quelques af-  
faires temporelles, proposa que la fête de saint Pier-  
re, & de saint Paul fût célébrée à l'avenir à Con-  
stantinople avec une plus grande magnificence  
qu'elle n'avoit jamais été. Ainsi il fut cause qu'on  
ajouta quelque chose à l'éclat, & à la pompe avec  
laquelle on avoit fait cette fête par le passé.

Macedonius eut dessein de donner à ce Festus  
une lettre circulaire pour porter à Anastase Evêque  
de Rome. Mais l'Empereur l'en empêcha. On dit  
que ce Festus proposa secrètement à l'Empereur qu'il  
tachât de persuader l'Evêque de Rome de signer  
l'Edit que Zenon avoit fait publier pour l'union  
des Eglises.

Quand il fut de retour à Rome, il trouva que  
l'Evêque Anastase étoit mort, & tacha de faire en  
sorte que l'Evêque schismatique qui seroit ordon-

né signât cet Edit, dont je parle. Il corrompit pour cet effet plusieurs personnes par argent, & fit si bien qu'un Romain nommé Laurent fut élu contre la coutume. Ainsi il y eut deux Evêques ordonnez. Symmaque l'un des Diacres le fut par le plus grand nombre, & Laurent par le reste. L'ordination de ces deux Evêques fut cause qu'il y eut des maisons pillées, des personnes tuées, & qu'il arriva plusieurs autres mal-heurs semblables. Ces desordres horribles continuèrent trois ans à la fin desquels Theodoric qui commandoit alors dans Rome, bien qu'il fût Arien, convoqua un Concile, confirma l'élection de Symmaque, & donna l'Evêché de Nocera à Laurent. Au lieu de demeurer en repos dans l'Eglise de cette petite ville, il aspira toujours au Siege de la Capitale. Ce qui porta Symmaque à faire en sorte qu'il fût déposé, & envoyé en exil. Voila comment cette sedition fut apaisée.

Theodoric avoit à sa Cour un Diacre Catholique, pour lequel il avoit une estime, & une affection singuliere. Ce Diacre renonça à la foi, & suivit les erreurs d'Arius dans la creance que par ce moyen il entreroit encore plus avant dans les bonnes graces de Theodoric : mais il n'en eut pas si-tôt avis qu'il lui fit couper la tête, & qu'il lui dit : comment garderiez-vous aux hommes la fidelité que vous n'avez pas gardée à Dieu ?

Les Perles ayant pris les armes contre les Romains se rendirent maîtres de plusieurs villes, & principalement de celle d'Amide. Quand l'Empereur Anastase les eut apaisés, les Tzaniens se

740 ABREGÉ DE L'HIST. DE THEODORE,  
remuerent , & firent des courses vers le Pont.

Pendant que cet Empereur fut occupé à la guerre, il ne perfecuta point les Orthodoxes : mais dès qu'il fut délivré de la crainte de ses ennemis, il recommença à attaquer l'Eglise , & principalement Macedonius.

Il fit reparer , & rebâtir plusieurs Eglises de Constantinople. L'apprehension qu'il avoit du peuple qui s'étoit soulevé plusieurs fois contre luy, le porta à ordonner que le Prefet de la ville le suivroit aux Processions publiques. Ce qui s'observe encore aujourd'hui. Il redoutoit sur toutes choses le zele de ceux qui soutenoient le quatrième Concile.

Les ennemis de Macedonius subornerent un homme pour luy donner un coup d'épée. Mais cet Evêque témoigna en cette occasion une extrême douceur en faisant des presens à cet homme-là. Il usa de la mesme bonté envers des personnes qui avoient commis des sacrileges.

L'Empereur Anastase commanda à Elie Evêque de Jerusalem d'assembler les Evêques qu'il avoit sous luy, & de condamner le quatrième Concile. Elie n'assembla point d'Evêques, mais il fit seul une réponse à l'Empereur, par laquelle il prononça anathème contre Nestorius, contre Eutychez, contre Diodore, contre Theodore, & contre le Concile de Calcedoine.

Après cela l'Empereur Anastase pressa Macedonius plus qu'auparavant de faire la mesme chose. Mais il répondit qu'il ne pouvoit rien faire que dans un Concile General, où l'Evêque de Rome présidât. Cette réponse déplut fort à l'Empereur, de for-

té que pour s'en venger il ôta le droit d'Azyle aux Eglises des Catholiques , & le donna à celles des heretiques.

Deutere Evêque des Ariens de Constantinople, au lieu de dire les paroles que le Sauveur nous a enseignées , eut la hardiesse de dire en baptisant un homme nommé Barbare, Barbare est baptisé au nom du Pere , par le Fils dans le saint Esprit. L'eau qui étoit dans les fons , s'écoula à l'heure-mesme , & Barbare s'enfuit , & dit à tout le monde ce qui étoit arrivé.

L'Empereur chercha divers moyens de perdre Macedonius. Les schismatiques ayant assemblé une troupe de personnes desesperées , entrerent un Dimanche dans l'Eglise de saint Michel Arcange, & comme on chantoit le Trisagion, ils chanterent eux mesmes cette addition, qui avez été crucifié pour nous. Le Dimanche suivant, ils entrerent dans la grande Eglise avec des bâtons , & firent la mesme chose. Le peuple transporté de zele répondit d'abord à leurs cris , par d'autres cris , & à leurs injures par d'autres injures ; ils en vinrent ensuite des paroles aux coups. Depuis ce temps-là l'Empereur persecuta ouvertement Macedonius , & excita les Moines schismatiques , & les Magistrats à lui dire des injures. Julien Evêque d'Halicarnasse ville de Carie , & un Moine nommé Severe furent de ce nombre. C'étoient deux ennemis de la foi ; & de leur propre salut. Le peuple couroit cependant par les ruës , & crioit avec les Superieurs des Moines orthodoxes : Chrétiens, voici le temps du martyre qui est arrivé. Que personne

742 ABREGÉ DE L'HIST. DE THEODORE,  
n'abandonne nôtre pere. Le peuple perdant le respect qu'il devoit à l'Empereur l'appela Manichéen, & indigne de posséder la souveraine puissance. La crainte que lui donna cette sedition fut cause qu'il commanda qu'on fermât les portes de son Palais, & qu'on tint des vaisseaux tout prêts pour se retirer quand il lui plairoit.

L'Empereur qui peu auparavant avoit déclaré avec serment qu'il ne vouloit jamais voir le visage de Macedonius, envoya le prier par quelques-uns de ses Officiers de le venir visiter. Pendant qu'il alloit au Palais, le peuple cria en s'adressant aux Superieurs des Monasteres, nous avons nôtre pere avec nous. De plus les soldats des gardes à travers lesquels Macedonius passoit, faisoient des acclamations en sa faveur. Quand il fut devant Anastase, il lui parla avec beaucoup de liberté, & le reprit hardiment de la guerre qu'il faisoit à l'Eglise. L'Empereur dissimula ses sentimens, & fit semblant de s'unir à l'Eglise, & à l'Evêque.

Jugeant depuis que s'il entreprenoit de faire instruire le procez de l'Evêque, le peuple qui étoit persuadé de son innocence, ne manqueroit pas de faire quelque violence pour le soustraire à ses Officiers, le fit enlever durant la nuit, & mener à Calcedoine. Il commanda incontinent après qu'on le transferât de-là à Eubœides, & le jour suivant il désigna Evêque Timothée Prêtre, & garde des ornemens de l'Eglise de Constantinople, & qu'on appolloit ordinairement Litrobule, & Colon, parce qu'il avoit des qualitez auxquelles ces noms-là convenoient assez.

Jamais ce Timothée ne celebra la Messe dans aucune Eglise, qu'auparavant il n'en eût fait ôter les portraits de Macedonius.

Il institua le premier les prieres publiques qui se font le jour du Vendredi saint, dans l'Eglise de la Vierge à Calcoprates.

Jean de la secte des Eurychiens rapporte que l'Empereur Anastase tira de Severe un écrit, par lequel il lui promettoit avec serment, que s'il étoit jamais élu Evêque d'Antioche, il ne condamneroit point de Concile de Calcedoine, que cependant le jour mesme de son sacre, il monta au Pupitre à l'instance de ses disciples, & condamna ce Concile avec anatheme. Timothée ordonna que les fideles reciteroient en toutes leurs assemblées le Symbole composé par les trois cent dix-huit Evêques du Concile de Nicée, au lieu qu'on ne le recitoit auparavant que le jour de la preparation que nous appelons le Vendredi-Saint, lorsque l'Evêque instruit ceux qui doivent recevoir le baptême, & il l'ordonna en haine de Macedonius, & à dessein de le rendre odieux, comme un homme qui ne recevoit point ce symbole.

Le Superior du Monastere de Studius étant mort, Timothée s'y transporta pour en établir un autre. Mais celui qui devoit être ordonné lui declara qu'il ne pouvoit recevoir l'imposition des mains d'un Evêque qui condamnoit le Concile de Calcedoine. Alors Timothée lui dit, que tous ceux qui condamnent le Concile de Calcedoine, ou qui lui disent anatheme, soient eux-mêmes anathème. Après

744 ABREGE' DE L'HIST. DE THEODORE,  
cela celui qui devoit être ordonné reçut l'imposition  
des mains de Timothée. Jean Archidiacre qui étoit  
Manicheen dit des injures à Timothée à ce sujet,  
& courut au Palais de l'Empereur pour lui rappor-  
ter ce que Timothée avoit dit. L'Empereur envoya  
querir à l'heure-mesme cet Evêque , & le couvrit  
de confusion. Timothée nia ce qu'on lui imputoit,  
& pour le nier se servit de ces propres termes, ana-  
theme à tous ceux qui reçoivent le Concile de Cal-  
cedoine.

Il y a sur la frontiere de la Perse , & des Indes  
un fort nommé Tzundader, que Cavade souhaitoit  
de reduire à son obeïssance, parce qu'il avoit appris  
qu'il y avoit dedans beaucoup d'argent, & de pier-  
reries : mais les demons qui le gardoient rendirent  
tous ses efforts inutiles. Cavade ayant employé en  
vain les enchantemens des Mages , eut recours aux  
Juifs , & la magie de ceux-ci s'étant trouvée aussi  
foible que celle des Perfes, il suivit l'avis de quelques  
personnes qui lui avoient conseillé d'implorer la  
puissance du Dieu des Chrétiens. L'Evêque ayant  
donc assemblé les fideles, celebra les saints Mysteres,  
& participa, les distribua au peuple, chassa les demons  
par la force du signe de la Croix , & mit Cavade  
en possession du fort. Ce Prince surpris de la gran-  
deur de ce miracle , donna à l'Evêque le premier  
rang que les Manichéens , & les Juifs avoient te-  
nu jusques en ce temps-là , & permit à ses sujets de  
faire profession de la Religion Chrétienne.

Alamondare Prince des Sarrasins ayant fait Pro-  
fession de la Religion Chrétienne , Severe lui en-  
voya

voya deux Evêques de sa secte pour tacher de l'engager dans l'erreur. Mais Dieu détourna ce mauvais dessein, en faisant en sorte que ce Prince reçût le baptême par le ministère de ceux qui soutenoient le Concile de Calcedoine. Comme les deux Evêques que Severe avoit envoyez s'efforçoient de lui inspirer leur doctrine, il usa de cet artifice pour leur en faire voir la fausseté. Il feignit qu'il avoit reçu des lettres par lesquelles on lui mandoit que saint Michel Archange étoit mort. Ces Evêques lui ayant répondu qu'il étoit impossible que cela fût. Comment donc, repliqua-t-il, Jesus-Christ a-t-il pu mourir sur la Croix s'il n'a pas eu deux natures, puisqu'un Ange ne sauroit, ni mourir, ni mesme souffrir? Les Evêques du parti de Severe ayant été de la sorte chargez de confusion, se retirerent sans prendre congé d'Alamondare. On dit qu'il arriva une chose fort terrible à la mort de Macedonius, & qu'après sa mort, il fit le signe de la Croix sur son tombeau. Theodore un des plus intimes de ses amis a assuré avec serment, qu'il l'avoit vû en songe, & qu'il avoit oüi qu'il lui disoit, écrivez ce que je vous dicterai, & le lisez à Anastase. Je m'en vas à mes peres, dont j'ai gardé la foi. Quand j'y serai, je ne cesserai de prier Dieu jusques à ce qu'il vous appelle, & que nous paroissions ensemble à son jugement.

L'Empereur Anastase mourut subitement après avoir vécu quatre-vingt-huit ans, & en avoir regné vint-sept, & trois mois. Justin lui succéda. Il étoit déjà dans un âge fort avancé. De simple soldat, il étoit parvenu jusques à la dignité de Sénateur, avoit de fort bonnes qualitez, & entre les autres un zele tres-

746 ABREGÉ DE L'HIST. DE THEODORE,  
ardent pour la défense de la foi. Il étoit natif d'Illyrie : sa femme s'appeloit Lupicine ; mais depuis qu'elle eut été couronnée , le peuple l'appela Euphémie.

Nestorius eut le corps rongé de vers avant que de mourir , & dans le temps qu'on le rappeloit d'Oasis pour le transférer ailleurs , il fut enfin consumé par ce mal qui lui devoit les entrailles.

On dit qu'après que Theodoret se fut reconcilié avec les Evêques d'Orient , il écrivit contre les douze Chapitres de Cyrille.

Rabula Evêque d'Edesse étoit aveugle. Il accusa André Evêque de Samosate d'avoir écrit contre les douze Chapitres de Cyrille.

Les Moines d'Egypte ayant appris que saint Simeon vivoit sur une colonne condamnerent cette nouvelle maniere de vivre, dont il étoit le premier instituteur, & lui envoyerent une excommunication par écrit. Mais depuis qu'ils connurent sa sainteté, ils l'admirent à leur communion.

L'Empereur Marcien prenoit souvent un habit de particulier pour l'aller visiter, & étoit grand admirateur de sa vertu,

Deux Evêques dont l'un étoit Orthodoxe, & l'autre Arien entrerent un jour en contestation.

L'Arien savoit l'art de raisonner, mais l'Orthodoxe n'ayant que de la piété, & de la foi, proposa à l'Arien de renoncer à la dispute, & de se jeter tous deux dans le feu pour reconnoître par cette épreuve lequel des deux soutenoit la vérité. L'Arien ayant refusé cette condition, l'Orthodoxe se jeta dans le feu, & conféra du milieu des flâmes avec l'Arien, sans sentir aucune incommodité.

On dit que Pierre Monge fouilla dans le tombeau de Timothée Salophaciote. Theodoret a écrit la même chose.

Pierre Monge ayant été chassé de son Eglise pour avoir fouillé dans le tombeau de Timothée, & pour avoir condamné le Concile de Calcedoine, Jean fut choisi pour remplir sa place. Mais ce Jean ayant été chassé à son tour, Pierre fut rétabli sur son Siege, & promit de ne plus condamner avec Anathème ce Concile.

Theodore écrit que Calendion fut sacré Evêque de Constantinople, & s'accorde en ce point avec Theodoret.

Il écrit aussi que ce Calendion ajouta au Trisagion ces paroles, Christ Roi, à cause de ceux qui avoient ajouté ces autres paroles, qui avez été crucifié pour nous.

Theodore dit que Pierre le Foulon ordonna que le saint Chrême seroit consacré dans l'Eglise en présence du peuple, & que la benediction de l'eau seroit faite le jour de la fête de l'Epiphanie sur le soir, qu'il seroit parlé du nom de la Mere de Dieu dans toutes les prieres, & que le symbole seroit recité dans toutes les assemblées.

L'Empereur Zenon abolit l'école des Perles qui étoit à Edesse; parce qu'on y enseignoit la doctrine de Nestorius, & de Theodore.

Tous les autres Patriarches ayant consenti, selon le témoignage de Theodore à l'Edit que l'Empereur Zenon avoit fait pour l'union de l'Eglise, il n'y eut que Felix Evêque de Rome qui refusa d'y consentir.

Cavade ayant fait crever les yeux à Blasse son on-

748 ABREGE' DE L'HIST. DE THEODORE,  
cle, s'empara du Royaume de Perse. Cavade ayant  
prié Anastase de lui prêter de l'argent, & Anastase  
ayant répondu qu'il n'en preteroit point sans billet,  
Cavade fit la guerre aux Romains.

Anastase abolit l'impôt nommé Chrysfargyre,  
défendit les combats des bêtes dans l'amphitheatre, &  
donna gratuitement les charges qui étoient aupara-  
vant dans le commerce. Un peu avant que la  
ville de Neocesarée fût ébranlée par un tremble-  
ment de terre, un soldat qui alloit à cette ville-là, en  
vit deux autres qui y alloient aussi, & un troisième  
qui les suivoit, & qui crioit sauvez l'Eglise, où est  
le tombeau de Gregoire. Le tremblement de terre  
survint un peu après, & presque toute la ville ayant  
été renversée, l'Eglise de saint Gregoire Thaumatur-  
ge demeura entiere.

Theodore dit que l'Eglise Romaine n'a point  
accoutumé de posséder d'immeubles. Que s'il lui en  
échet quelqu'un elle le vent, & en partage le prix en  
trois portions égales, dont l'une appartient à la fa-  
brique, l'autre à l'Evêque, & l'autre aux Ecclesiasti-  
ques. Tous les autres biens se partagent de la mesme  
sorte.

Cavade fit une loi par laquelle il ordonna que les  
femmes seroient communes parmi les Perses. Il fut  
déposé pour ce sujet, & remonta sur son trône par le  
secours qu'il reçut des Huns.

Quand l'Empereur Anastase eut fait bâtir la ville  
de Dara il vit durant son sommeil saint Barthelemi  
Apôtre, qui lui dit qu'il avoit pris cette ville en sa  
protection, ce qui l'obligea à faire porter les Reli-  
ques de ce saint en cette ville-là.

PAR NICEPHORE CALLISTE, LIV. II. 749

Les Immireniens sont une nation qui relève des Perses, & qui habite à l'extrémité du Midi. Ils étoient autrefois Juifs comme la Reine de Saba, qui partit du côté de Midi pour admirer la sagesse de Salomon. Ils ont été Payens depuis ; & enfin , ils ont embrassé la Religion Chrétienne sous le regne d'Anastase.

Sévère ayant promis avec serment à l'Empereur Anastase de ne rien entreprendre contre le Concile de Calcedoine ; viola son serment le jour même qu'il avoit été sacré en condamnant ce Concile avec anathême.

Le grand Constantin , cet Empereur si cheri de Dieu regna trente & un an ; & dix mois. Constance son fils regna vingt-quatre ans , & cinq jours. On apporta plusieurs Reliques à Constantinople sous son regne ; savoir celle de Timothée le quatrième jour du mois de Juin , & celles de saint André, & de saint Luc le troisième jour du mois de Mars. Elles furent déposées dans l'Eglise des saints Apôtres que cet Empereur avoit fait dedier.

Theodose regna seize ans, dont Arcadius son fils en regna douze avec lui. Les Reliques de saint Terence ; & de S. Africain Martyrs furent déposées par son commandement le vingt-deuxième jour du mois de Septembre dans l'Eglise de sainte Euphemie, à la pierre. Arcadius fut proclamé Empereur, & prit possession de l'autorité souveraine le dix-septième jour du mois de Janvier , cinq ans après Theodose son pere. Il mourut le premier jour de Mai , après avoir regné vingt-quatre ans, trois mois, quatorze jours ; savoir douze ans avec son pere, & le reste seul. On appor-

B b b b iij

ta à Constantinople sous son règne, & sous le Pontificat d'Attique les Reliques de Samuel, & le vintiémé jour du mois de Juin, on les déposa dans l'Eglise de ce Prophete.

Le jeune Theodose commença à regner au mois de Janvier, & regna sept ans, & trois mois avec l'Empereur Arcadius son pere. Il mourut le vint-huitiémé jour du mois de Juillet, en la troisiéme indiction. Le trentiémé du mesme mois se fit la pompe funebre. Il regna en tout quarante-deux ans, & deux mois; savoir sept ans, & trois mois avec son pere, & trente-quatre ans, onze mois, seul. Les Reliques de saint Etienne, de saint Laurent, & de sainte Agnés furent déposées sous son regne le vint-uniémé jour du mois de Septembre, dans l'Eglise de saint Laurent, où leur memoire est honorée par une fête qu'on celebre tous les ans. Ce fut aussi sous son regne, & sous le Pontificat de Proclus le vint-huitiémé jour du mois de Janvier, qu'on apporta à l'Eglise des saints Apôtres, le corps de Jean, surnommé Chrysostome.

L'Empereur Leon commença à regner en la dixiémé indiction, & fut couronné au mois de Février par le Patriarche Anatolius. Il mourut au mois de Janvier, en la douziémé indiction. Ainsi il ne regna que dix-sept ans. Sous son regne, & sous le Pontificat de Gennade, on apporta de Sirmich les Reliques de sainte Anastasie, & on les déposa dans l'Eglise de cette Sainte qui est bâtie dans le quartier de **Domnain**.

F I N.



# TABLE DES CHAPITRES.

---

HISTOIRE DE L'EGLISE,  
par Evagre.

## LIVRE PREMIER.

PREFACE.	<b>D</b> <i>Essai de l'Ouvrage.</i>	355
CHAP. I.	<b>D</b> <i>Artifice dont le démon use pour altérer la pureté de la Foi.</i>	356
II.	<i>Erreur de Nestorius découverte &amp; condamnée.</i>	357
III.	<i>Lettre de Cyrille Evêque d'Alexandrie: A Nestorius. Concile d'Ephese.</i>	359
IV.	<i>Deposition de Nestorius.</i>	360
V.	<i>Deposition de Cyrille, &amp; de Jean. Leur reconciliation.</i>	361
VI.	<i>Lettre de Jean Evêque d'Antioche, approuvée avec éloge, par Cyrille Evêque d'Alexandrie.</i>	362
VII.	<i>Mort de Nestorius.</i>	364
VIII.	<i>Successors de Nestorius dans le Siege de l'Eglise de Constantinople.</i>	368
IX.	<i>Déposition d'Eutyches. Second Concile d'Ephese.</i>	369
X.	<i>Condamnations injustes prononcées dans le Concile d'Ephese.</i>	370
XI.	<i>Défense de la diversité des opinions qui se rencontrent parmi les Chrétiens. Impertinence des Fables des Payens.</i>	371
XII.	<i>Constitution de Theodose contre Nestorius.</i>	373
XIII.	<i>Vie miraculeuse de Simeon Stylite.</i>	374
XIV.	<i>Apparition d'une Etoile au dessus de la colonne de saint Simeon.</i>	377
XV.	<i>Rares qualitez d'Isidore, &amp; de Synesius.</i>	378

## T A B L E

XVI.	Translation des Reliques de saint Ignace.	380
XVII.	Irruption d'Attila. Tremblement de terre.	381
XVIII.	Edifices publics élevez dans la ville d'Antioche.	382
XIX.	Guerres en Italie, & en Perse.	383
XX.	Voyage de l'Imperatrice Eudocie à Antioche, & à Jerusalem.	384
XXI.	Diversité des regles, & des pratiques des Moines de Palestine.	385
XXII.	Ouvrages publics faits par l'Imperatrice Eudocie. Sa mort. Mort de Theodose.	389

## L I V R E   S E C O N D.

CHAP. I.	P Resages de l'Empire de Marcien.	390
II.	Convocation du Concile de Calcedoine.	393
III.	Description de l'Eglise de sainte Euphemie Martyre. Miracles qui s'y font.	394
IV.	Deposition de Dioscore. Rétablissement de Theodoret, d'Ibas, & de quelques autres.	397
V.	Sedition à Alexandrie. Autre sedition à Jerusalem.	406
VI.	Sterilité, famine, maladie contagieuse.	409
VII.	Mort de l'Empereur Valentinien. Prise de Rome. Successeurs de Valentinien.	410
VIII.	Mort de l'Empereur Marcien. Meurtre de Protere Evêque d'Alexandrie. Election de Timothée.	411
IX.	Lettre de l'Empereur Leon.	416
X.	Réponses des Evêques, & de Simeon Stylite.	418
XI.	Bannissement de Timothée.	420
XII.	Tremblement de terre arrivé à Antioche.	Ibid.
XIII.	Incendie arrivé à Constantinople.	422
XIV.	Autres calamitez publiques.	423
XV.	Mariage de Zenon, & d'Ariane.	Ibid.
XVI.	Regne d'Antheme, d'Olibrius, & de quelques autres Princes d'Occident.	424
XVII.	Mort de l'Empereur Leon.	425
XVIII.	Abregé des Actes du Concile de Calcedoine.	Ibid.

LIVRE

# DES CHAPITRES.

## LIVRE TROISIEME.

CHAP. I.	<b>D</b> Ebauches de l'Empereur Zenon.	455
II.	Irruptions de divers peuples.	456
III.	Revolte de Basiliſque.	Ibid.
IV.	Rappel de Timothée. Lettre de Basiliſque contre le Concile de Calcedoine.	457
V.	Approbations données à la Lettre de Basiliſque.	461
VI.	Retabliſſement des droits de l'Egliſe d'Epheſe. Condamnation du Concile de Calcedoine.	463
VII.	Autre lettre de Basiliſque.	464
VIII.	Retabliſſement de Zenon ſur le Trône.	465
IX.	Memoire preſenté à Acace par les Evêques d'Asie.	466
X.	Evêques d'Antioche.	467
XI.	Mort de Timothée ſurnommé Eleure. Retabliſſement d'un autre Timothée ſur le Siege de l'Egliſe d'Alexandrie.	Ibid.
XII.	Rétabliſſement de Pierre ſurnommé Monge ſur le Siege de l'Egliſe d'Alexandrie.	468
XIII.	Edit de l'union ſigné par Pierre Monge.	469
XIV.	Edit de l'union.	Ibid.
XV.	Fauſſe plainte de Jean. Réponſe de Zenon.	473
XVI.	Banniſſement de Calendion. Retabliſſement de Pierre le Foulon ſur le Siege de l'Egliſe d'Antioche.	474
XVII.	Artifice de Pierre Evêque d'Alexandrie. Sa lettre à Acace Evêque de Conſtantinople.	475
XVIII.	Sentence prononcée par Felix Evêque de Rome contre Acace Evêque de Conſtantinople.	477
XIX.	Sollicitation faite à Felix par le Supérieur du Monaſtere des Acemites.	478
XX.	Lettre de Felix, de Zenon, & de quelques autres.	479
XXI.	Depoſition des Nonces de Felix Evêque de Rome.	480
XXII.	Troubles excitez à Alexandrie, & ailleurs, à l'occaſion du Concile de Calcedoine.	482
XXIII.	Evêques de Conſtantinople, d'Alexandrie, d'Antioche, & de quelques autres villes.	483

Tome IV.

Ccccc

## T A B L E

XXIV.	<i>Massacre d'Armatas.</i>	484
XXV.	<i>Revolte de Theodoric. Sa mort.</i>	485
XXVI.	<i>Revolte de Marcien.</i>	486
XXVII.	<i>Revolte d'Ille, &amp; de Leonce.</i>	487
XXVIII.	<i>Ouvrages publics faits par Mammien.</i>	488
XXIX.	<i>Mort de l'Empereur Zenon. Proclamation d'Anastase.</i>	489
XXX.	<i>Troubles dans l'Eglise. Bannissement de quelques Evêques.</i>	490
XXXI.	<i>Accusation intentée contre Flavien par Xenaias.</i>	491
XXXII.	<i>Persecution injuste faite à Macedonius, &amp; à Flavien.</i>	495
XXXIII.	<i>Ordination de Severe.</i>	497
XXXIV.	<i>Deposition de Severe ordonnée par deux Evêques, &amp; portée par un Archidiacre déguisé en femme.</i>	499
XXXV.	<i>Défaite des Isauriens.</i>	501
XXXVI.	<i>Accord fait entre les Scenites, &amp; les Romains.</i>	502
XXXVII.	<i>Prise de la ville d'Amide. Fondation de celle de Dara.</i>	503
XXXVIII.	<i>Longue muraille de Thrace.</i>	504
XXXIX.	<i>Remise de l'impôt nommé Chrysargyre.</i>	ibid.
XL.	<i>Refutation de Zosime.</i>	506
XLI.	<i>Declamation contre Zosime.</i>	507
XLII.	<i>Imposition faite en or.</i>	514
XLIII.	<i>Revolte de Vitalien.</i>	ibid.
XLIV.	<i>Sedition excitée à Constantinople. Mort de l'Empereur Anastase.</i>	516

## LIVRE QUATRIÈME.

CHAP. I.	<b>A</b> <i>Venement de Justin à l'Empire.</i>	518
II.	<b>M</b> <i>Mort d'Amantius, &amp; de Theocrite.</i>	519
III.	<i>Mort de Vitalien.</i>	ibid.
IV.	<i>Violence commise contre Severe Evêque d'Antioche, pour le chasser de son Siege.</i>	520
V.	<i>Incendie, &amp; tremblement de terre arrivés à Antioche.</i>	521

## DES CHAPITRES.

VI.	<i>Soin d'Ephrem pour les habitans d'Antioche. Son ordination.</i>	522
VII.	<i>Miracles de Zosimas, &amp; de Jean.</i>	ibid.
VIII.	<i>Calamitez publiques.</i>	525
IX.	<i>Association de Justinien à l'Empire.</i>	526
X.	<i>Diversité de sentiment de Justinien, &amp; de Theodore sa femme, touchant le Concile de Calcedoine.</i>	527
XI.	<i>Deposition d'Anthime &amp; de Theodose.</i>	528
XII.	<i>Histoire de Procope.</i>	529
XIII.	<i>Suite de la mesme Histoire.</i>	530
XIV.	<i>Affaires des Vandales.</i>	531
XV.	<i>Victoire remportée par les Maures sur les Vandales.</i>	532
XVI.	<i>Expedition de Belisaire contre les Vandales. Leur défaite.</i>	533
XVII.	<i>Dépouilles de l'Afrique portées à Constantinople.</i>	535
XVIII.	<i>Digression de Procope touchant la victoire remportée sur les Pheniciens par Jesus fils de Navé.</i>	536
XIX.	<i>Prise de Rome.</i>	537
XX.	<i>Conversion des Eruliens à la Foi.</i>	538
XXI.	<i>Divers états de la fortune de Rome.</i>	ibid.
XXII.	<i>Conversion des Abasgiens.</i>	539
XXIII.	<i>Conversion d'autres peuples. Tremblement de terre en Grece, &amp; en Achayie.</i>	ibid.
XXIV.	<i>Pieté de Narsez.</i>	540
XXV.	<i>Dégât fait dans les Provinces de l'Empire. Ruine de la ville d'Antioche.</i>	ibid.
XXVI.	<i>Miracle fait à Apamée dans une Proceſſion, où la vraye Croix étoit portée.</i>	542
XXVII.	<i>Entreprise de Cosroez sur la ville d'Edesse.</i>	543
XXVIII.	<i>Miracle fait à Sergiopole.</i>	545
XXIX.	<i>Maladie contagieuse.</i>	546
XXX.	<i>Avarice insatiable de Justinien.</i>	549
XXXI.	<i>Eglises de sainte Sophie, &amp; des saints Apôtres.</i>	550
XXXII.	<i>Affection excessive de Justinien envers la faction des Bleus.</i>	551
XXXIII.	<i>Vie miraculeuse de Barsanuphe.</i>	552
XXXIV.	<i>Sage folie de Simeon.</i>	553
XXXV.	<i>Pareille folie d'un autre Moine nommé Thomas.</i>	555

Ccccc ij

## T A B L E

XXXVI.	<i>Miracle opéré en la personne du fils d'un Juif.</i>	556
XXXVII.	<i>Evêques des grandes Eglises.</i>	557
XXXVIII.	<i>Convocation d'un cinquième Concile General.</i>	558
XXXIX.	<i>Erreurs de Justinien.</i>	562
XL.	<i>Portrait d'Anastase Evêque d'Antioche. Fermeté inébranlable, avec laquelle il défend la vérité de la doctrine de l'Eglise, contre l'Empereur Justinien.</i>	563
XLI.	<i>Mort de l'Empereur Justinien.</i>	565

---

## LIVRE CINQUIEME.

CHAP. I.	<b>E</b> <i>Lecton de l'Empereur Justin. Ses mœurs.</i>	566
II.	<i>Meurtre de Justin parent de l'Empereur.</i>	568
III.	<i>Execution d'Addée, &amp; d'Esthere.</i>	ibid.
IV.	<i>Edit de l'Empereur Justin touchant la foi.</i>	569
V.	<i>Violence exercée contre Anastase pour le chasser de son Siege de l'Eglise d'Antioche.</i>	574
VI.	<i>Election de Gregoire. Ses mœurs.</i>	575
VII.	<i>Sujet de guerre entre les Romains &amp; les Perses.</i>	576
VIII.	<i>Siege de Nisibe. Presage des malheurs avenir.</i>	577
IX.	<i>Marche de Cosroez vers Nisibe, Exploits du General de son armée.</i>	578
X.	<i>Prise des villes d'Apamée, &amp; de Dara.</i>	581
XI.	<i>Maladie de l'Empereur Justin.</i>	582
XII.	<i>Heureux succes d'une Ambassade envoyée à Cosroez.</i>	583
XIII.	<i>Proclamation de l'Empereur Tibere. Ses mœurs.</i>	584
XIV.	<i>Défaite des Perses. Retraite honteuse de Cosroez.</i>	585
XV.	<i>Mort de Cosroez.</i>	588
XVI.	<i>Evêques des grandes villes.</i>	ibid.
XVII.	<i>Tremblement de terre à Antioche.</i>	589
XVIII.	<i>Execution à mort d'Anatolius.</i>	ibid.
XIX.	<i>Portrait de Maurice.</i>	591
XX.	<i>Victoire remportée par Maurice.</i>	593
XXI.	<i>Presages de la future grandeur, à laquelle Dieu destinoit Maurice.</i>	594

## DES CHAPITRES.

XXII.	Proclamation de Maurice.	595
XXIII.	Années des deux derniers regnes.	596
XXIV.	Ecrivains Ecclesiastiques, & profanes.	ibid.

---

## LIVRE SIXIÈME.

CHAP. I.	<b>M</b> ariage de Maurice, & de Constantine.	600
II.	Clemence de Maurice.	602
III.	Exploits de Jean, & de Philippique.	ibid.
IV.	Sedition parmi les gens de guerre.	603
V.	Changement de General & d'Officiers.	604
VI.	Haine des gens de guerre contre Philippique.	605
VII.	Fausse accusation intentée contre Gregoire Evêque d'Antioche.	ibid.
VIII.	Tremblement de terre à Antioche.	607
IX.	Défaite des Perses.	609
X.	Clemence de l'Empereur.	ibid.
XI.	Deputation de Gregoire Evêque d'Antioche vers l'armée.	610
XII.	Discours de Gregoire Evêque d'Antioche.	ibid.
XIII.	Effet du discours de Gregoire.	613
XIV.	Siege de la ville de Martyropole.	614
XV.	Prise du Fort d'Ocbas.	615
XVI.	Massacre d'Hormisdas.	616
XVII.	Retraite du jeune Cosroez sur les terres de l'Empire.	617
XVIII.	Reception faite à Cosroez.	618
XIX.	Retablissement de Cosroez dans ses Etats.	ibid.
XX.	Miracle de sainte Gollanduche.	619
XXI.	Presens envoyez par Cosroez à l'Eglise de saint Serge Martyr.	ibid.
XXII.	Conversion de Naaman Prince des Sarrazins.	622
XXIII.	Mort du jeune Simeon Stilite.	623
XXIV.	Mort de Gregoire Evêque d'Antioche.	625

Ccccc iij

## TABŒ DES CHAPITRES.

---

### ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE L'ÉGLISE de Philostorge, par Photius Patriarche de Constantinople.

<b>P</b> <i>Refaco.</i>	627
<i>Abregé du livre premier.</i>	628
<i>Abregé du livre second.</i>	631
<i>Abregé du livre troisiéme.</i>	640
<i>Abregé du livre quatriéme.</i>	660
<i>Abregé du livre cinquiéme.</i>	668
<i>Abregé du livre sixiéme.</i>	672
<i>Abregé du livre septiéme.</i>	675
<i>Abregé du livre huitiéme.</i>	686
<i>Abregé du livre neuviéme.</i>	693
<i>Abregé du livre dixiéme.</i>	703
<i>Abregé du livre onziéme.</i>	708
<i>Abregé du livre douziéme.</i>	716.

---

### ABREGÉ DE L'HISTOIRE DE THEODORE Lecteur de l'Eglise de Constantinople, fait par Nicephore Calliste.

<b>A</b> <i>Bregé du livre premier.</i>	725
<i>Abregé du livre second.</i>	734

Fin de la Table des Chapitres.

EXTRAIT D'U PRIVILEGE D'U ROI.

**P**AR Grace & Privilege du Roi, donné à Paris, le 26. jour du mois de Mai 1674. signé par le Roi en son Conseil, DALENCE. Il est permis à DAMIEN FOUCAULT Imprimeur & Libraire ordinaire de Sa Majesté, d'imprimer, vendre, & debiter la Traduction Françoisse d'*Eusebe, Socrate, Sozomene, Theodoret, Evagre, Philostorge, & Theodore Leteur*, par Monsieur COUSIN, President en la Cour des Monnoyes, pendant le tems de quinze années. Avec défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres de quelque qualité & condition qu'ils soient, d'imprimer, vendre & debiter lesdites Traductions, sous quelque pretexte que ce soit, sans le consentement de l'Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cent livres d'amende, & de tous dépens, dommages & interêts, ainsi qu'il est plus amplement porté à l'Original.

*Registré sur le Livre de la Communauté, le 1. Juin 1674.*  
Signé D. THIERRY, Syndic.

Achevé d'imprimer pour la premiere fois le 7. Mai 1676,

